

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

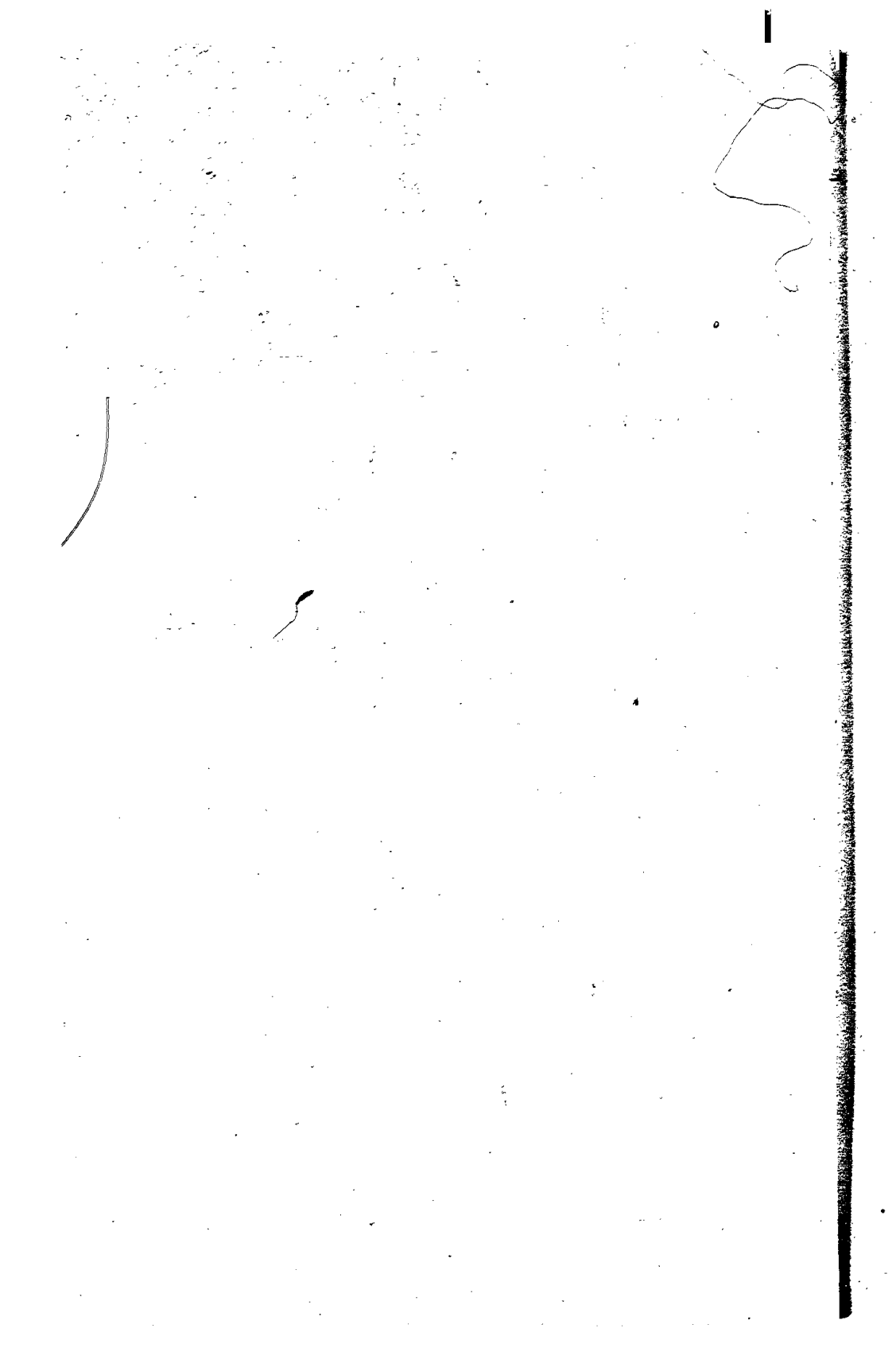
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage, sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12X	16X	20X	24X	28X
					32X



J. Alfred Gelland
1893

ŒUVRES COMPLÈTES

DE L'ABBÉ

H. R. CASGRAIN

TOME TROISIÈME

HISTOIRE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSELINES DE LA NOUVELLE-FRANCE
PRÉCÉDÉE D'UNE ESQUISSE SUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE
DES PREMIERS TEMPS DE CETTE COLONIE

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

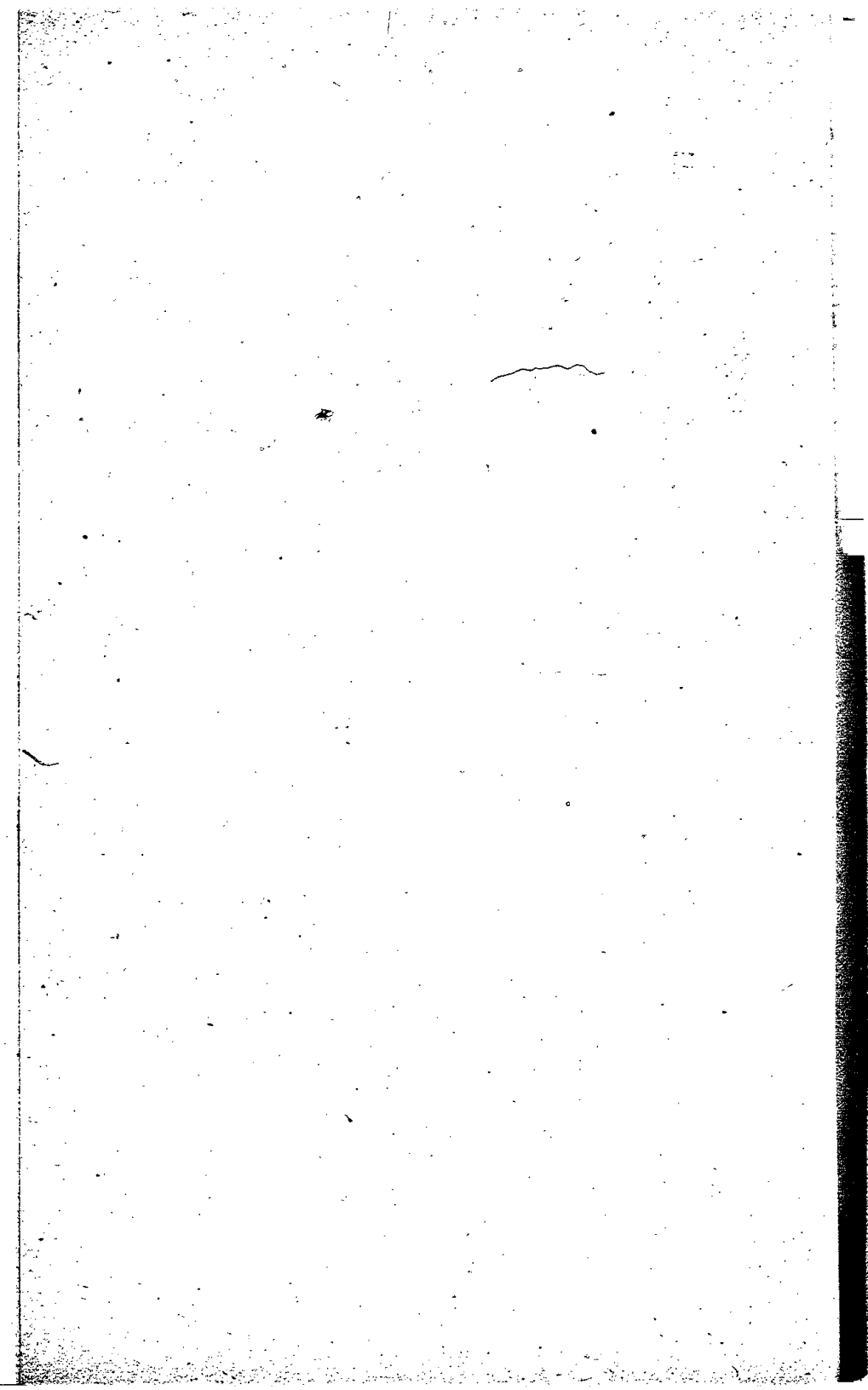
1888

v

1

v

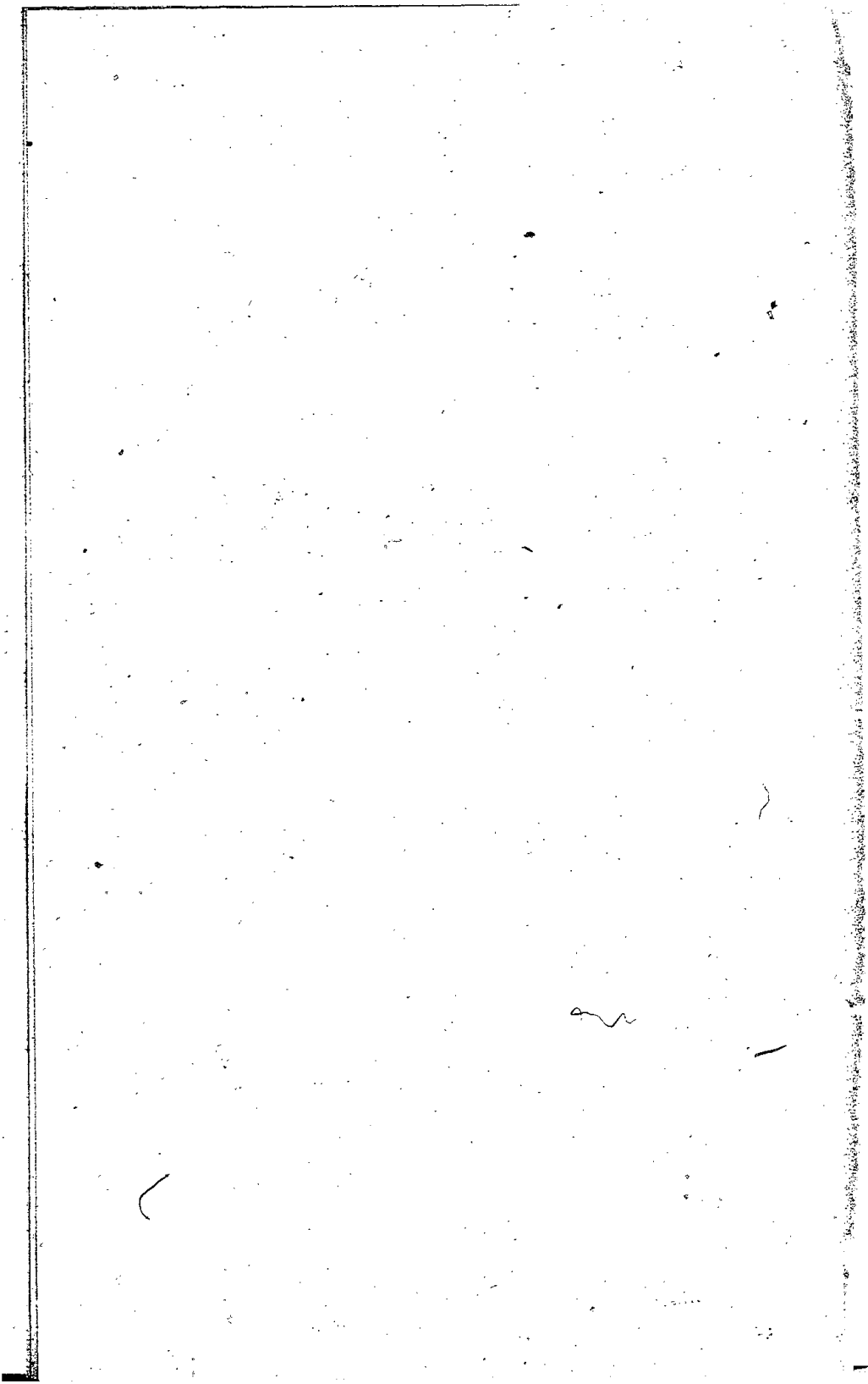




ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN



ŒUVRES COMPLÈTES

DE L'ABBÉ

J. Alfred Séguin. 1843.

H. R. CASGRAIN

TOME TROISIÈME

HISTOIRE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE LA NOUVELLE-FRANCE
PRÉCÉDÉE D'UNE ESQUISSE SUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE
DES PREMIERS TEMPS DE CETTE COLONIE

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

Nos 256 et 258, rue St-Paul

—
1886

281572

F5011
C34
1884
v.3

INTRODUCTION

Il existe au monastère des Ursulines de Québec un petit tableau qui rappelle une touchante tradition des premiers temps du Canada: c'est une peinture faite par un artiste canadien, d'après d'anciens croquis conservés depuis longues années au monastère. Le sujet, du reste, en est bien connu; car un grand nombre d'élèves des Ursulines en ont crayonné des miniatures, que nous retrouvons aujourd'hui suspendues dans leurs salons en souvenir de leur vie de couvent.

La toile représente l'antique forêt qui couronnait le promontoire de Québec à la naissance de la colonie. Au centre du tableau s'élève, à travers les érables et les grands pins, le premier monastère fondé, en 1641, par Madame de La Peltrie. * Sur l'avant-scène se

* Le monastère des Ursulines fut incendié le 31 décembre 1650, rebâti l'année suivante, incendié de nouveau en 1686, et reconstruit peu de temps après.

dessine, en perspective, la maison que cette fondatrice fit bâtir, pour son propre usage, trois années plus tard. L'espace compris entre ces deux édifices est occupé par un champ défriché entouré d'une palissade, * où l'on voit paître un troupeau de brebis. A gauche du tableau, une large issue perce la forêt : c'est la Grande Allée, devenue, depuis, la rue Saint-Louis, qui conduisait alors au village de Sillery. Deux cavaliers, vêtus à la Louis XIV, se rencontrent sur cette voie : l'un est M. d'Ailleboust, gouverneur de la colonie, et l'autre M. Du Plessis Bochart, gouverneur des Trois-Rivières. Ils sont interrompus au milieu de leur conversation par un chef sauvage qui leur présente une peau de castor.

A quelques pas de son habitation, Madame de La Peltrie se tient debout auprès d'un autre chef sauvage, qui l'écoute, la tête inclinée, dans l'attitude du plus profond respect, pendant que, d'un air plein de noblesse et d'autorité, elle l'instruit des saintes vérités de la foi. Cette scène contraste admirablement avec une autre qui se passe à deux pas de là : c'est un guerrier sauvage qui, d'un air dédaigneux et impératif, donne des ordres à une sauvagesse qui paraît être sa femme, mais qu'à son attitude soumise et humiliée, on prendrait plutôt pour une esclave. A elles seules, ces deux scènes formeraient un tableau.

* Cette palissade fut élevée en 1659, lorsque Mgr de Laval vint habiter la maison de Madame de La Peltrie.

On y voit en présence les deux religions : le paganisme et la religion du Christ. L'une qui, par l'orgueil, abaisse l'homme jusqu'à la férocité, et abrutit la femme en la rendant esclave ; l'autre qui humanise et relève l'homme par l'humiliation, et ennoblit la femme en lui mettant au front l'aurole de la sainteté.

Non loin de ce groupe, un missionnaire, * après avoir visité quelques cabanes de sauvages réunies autour de la maison de Madame de La Peltrie, s'achemine dans un petit sentier qui s'enfonce sous les sombres arcades de la forêt.

L'heureux rapprochement de ces cabanes de sauvages du monastère des vierges chrétiennes est plein d'harmonies. Ces farouches Indiens, devenus plus doux que des agneaux, et dont les tentes se dressent autour de cette palissade où paissent des brebis, symboles des vierges du cloître, n'offrent-ils pas l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe : *On verra le loup et la brebis habiter ensemble ; le lion et le léopard reposer auprès de l'agneau ?*

Mais ce qui surtout attire et charme les regards dans ce tableau, c'est un groupe de jeunes enfants attentives aux leçons d'une religieuse que l'on voit, à droite, assise à l'ombre d'un frêne. L'impression qu'éveille cet antique souvenir est d'autant plus délicieuse et plus vive, qu'en détournant un instant la vue du

* Le Père Jérôme Lalemant.

tableau, on aperçoit encore aujourd'hui, dans l'enceinte du cloître, la tête chenue du vieux frêne sous lequel la tradition nous montre la vénérable Mère de l'Incarnation catéchisant les petites sauvagesses, et instruisant les jeunes filles de la colonie. *

Lorsque vous avez étudié, pendant quelques instants, cette peinture, vous demeurez involontairement tout pensif ; car elle vous raconte toute l'histoire des temps héroïques du Canada, avec ses alternatives de joies et de sacrifices, d'allégresse et de deuil, de sang et de triomphe ; — l'arrivée des premières flottilles remontant les eaux vierges du Grand Fleuve, qui s'étonne de refléter le mirage de ces canots étranges venus d'au delà du *grand lac* ; l'admiration des naturels du pays, se penchant au-dessus des caps et s'avancant parmi les joncs du rivage pour contempler ces hommes d'une autre race qui portent le tonnerre dans leurs mains ; — les premiers coups de hache retentissant sous les voûtes des bois séculaires. On croit encore entendre le long frémissement qui fit tressaillir les flancs de la forêt à l'heure où le Verbe de l'Évangile fut annoncé, pour la première fois, sur ces plages inconnues. Les missionnaires martyrs vous apparaissent, au milieu de cette vision, — comme autrefois

* Ce vétéran de la forêt, resté seul debout de tous ses compagnons, compte aujourd'hui plus de 300 ans d'existence. (*Note de la première édition.*)

Le vieux frêne a été renversé par une tempête le 24 juillet 1867.

le Christ prêchant sur la montagne,— les regards au ciel, les bras étendus, et faisant descendre la rosée du ciel sur les innombrables tribus accourues des extrémités de l'aurore et du couchant pour entendre la bonne nouvelle. Enfin, après un demi-siècle de combats, la Vérité se lève, encore ruisselante du sang de ses martyrs; et l'hymne de la victoire, répété par les échos des Alleghanys et des Laurentides, retentit depuis les rivages des grands lacs jusqu'au golfe Saint-Laurent.

Mais au-dessus de toutes les apparitions que fait éclore la contemplation du tableau des Ursulines, surgit et plane une douce et pure image: c'est la figure de la vénérable Mère de l'Incarnation, de cette femme forte de l'Évangile, si bien nommée la Thérèse de la Nouvelle-France. C'est autour de cette grande figure que convergent toutes les autres pensées du tableau, que viennent se ranger tous les autres personnages.

Bien souvent, accoudé au mur du monastère, nous nous sommes pris à méditer en face de ces vieux souvenirs; nous laissant d'autant plus volontiers bercer au charme de leurs silencieux entretiens, qu'ils avaient pour nous, comme pour tant d'autres Canadiens, un motif personnel.

Parmi ce groupe d'enfants rangées autour de la Mère de l'Incarnation, il nous semblait reconnaître une de nos ancêtres, qui eut le bonheur de recevoir ses saintes leçons, et de contempler ses grands exemples. Aussi cette histoire est-elle, à la fois, pour nous,

une œuvre de reconnaissance, et un faible monument élevé à la mémoire de la VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

Mais avant d'entreprendre d'écrire sa vie, nous croyons nécessaire de tracer une rapide esquisse du temps où elle a vécu, afin de mieux faire ressortir la grandeur de ce caractère qui nous apparaît entouré de tant d'héroïsme, même au milieu de cette pléiade d'âmes fortes qui ont valu à cette époque la gloire d'être reconnue comme les temps héroïques de la Nouvelle-France.

D'ailleurs la vie de la Mère de l'Incarnation est tellement liée à l'histoire des premiers temps de la colonie, qu'on ne saurait l'envisager d'une manière complète, sans avoir présents à l'esprit au moins les événements les plus importants de cette partie de notre histoire.

Notre intention n'est pas cependant de faire connaître toute l'histoire religieuse de cette époque; mais seulement d'en tracer les principaux linéaments, et de détacher de cet ensemble les traits les plus saillants.

Avant la découverte du nouveau monde, les peuples de l'Amérique étaient dans l'attente d'envoyés qui devaient venir de l'Orient. Les enfants du soleil viendront de l'aurore, — annonçaient d'anciennes prophéties, — les sacrifices humains seront abolis, et les peuples régénérés. Cette espérance, dernier lambeau de la révélation, s'est retrouvée chez toutes les nations de l'univers; car les ténèbres de l'idolâtrie, amoncelées

sur la tête des sociétés, ne purent jamais intercepter entièrement toute lumière venue d'en haut. Chaque peuple, plié sous le joug de l'erreur, est venu, à son tour, secouer ses chaînes devant l'autel invisible du Dieu inconnu, et faire éclater le cri de la délivrance. A mesure que l'heure approche, on voit ces lueurs d'espérance se multiplier et s'accroître : ce sont les premiers rayons de l'aube qui précède le grand jour de la Vérité.

Pendant bien des siècles, les enfants de l'extrême Occident,—de cette Atlantide qu'avaient rêvée jadis les voyants du vieux monde,—tournèrent en vain, dans l'attente, leurs regards vers l'Orient.

L'heure n'était pas encore venue.

L'Europe, prédestinée de Dieu pour aller porter le rameau de la croix au nouvel hémisphère, devait d'abord se rendre digne d'un si glorieux privilège, et mériter cette gloire en accomplissant quelque grande œuvre en faveur de la vérité. Ce jour arriva enfin.

Plusieurs fois, à la voix du chef de l'Église, toute la chrétienté s'était précipitée sur l'Asie pour écraser le Croissant et reconquérir le sépulcre du Sauveur. L'enthousiasme de la foi avait accompli des prodiges d'héroïsme et de dévouement.

C'était le sacrifice exigé de Dieu.

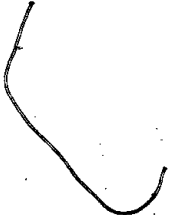
L'Europe chrétienne avait pris la croix pour conquérir un tombeau, en récompense Dieu lui donna tout un monde. *

* *Histoire de l'Église*, par Rohrbacher.

En effet, la découverte du continent américain fut l'œuvre des croisades. Le résultat de ces grandes expéditions, impénétrable d'abord aux regards des hommes, était prévu dans les desseins de Dieu. Les croisades développèrent cet esprit chevaleresque et aventureux qui donna l'impulsion à une foule de voyageurs, dont un grand nombre pénétrèrent alors jusqu'aux extrémités de l'Orient. Les récits qu'à leur retour ces voyageurs firent des pays qu'ils avaient parcourus, des merveilles qu'ils avaient admirées, enflammèrent les imaginations. L'amour des découvertes fermenta dans tous les cœurs. C'est alors que l'homme qui personnifie toute cette époque, Christophe Colomb, se lève, et que debout sur les rivages européens, il scrute du regard les horizons des mers où l'esprit d'en haut, qui l'illumine, lui découvre les terres nouvelles promises à son génie.

Ce fut à Ferdinand le Catholique et à Isabelle, son épouse, que Dieu réserva l'honneur de comprendre la pensée de ce grand homme. Car ces deux souverains venaient de mettre la dernière main à l'œuvre des croisades, en rejetant de l'Espagne sur les côtes d'Afrique, le dernier sultan de Grenade, Boabdil avec ses Maures.

Sur les traces de Christophe Colomb, s'élancèrent bientôt d'autres découvreurs, qui, chaque jour, levèrent un nouveau pan du voile mystérieux qui, pendant tant de siècles, avait dérobé à l'univers ancien cette moitié du monde. Alors s'ouvre la première page de l'histoire de la Nouvelle-France.



Ici, l'on nous pardonnera de nous arrêter quelques instants, et de baiser avec amour et respect cette première page de nos annales, si fervente et si pure, qui prophétise toute la suite de notre histoire ;—de nous prosterner tout ému devant ces premiers vestiges qu'ont laissés nos pères sur la route d'une conquête qui fut plus encore celle de Dieu que celle de leur roi.

C'était par une matinée du printemps de l'année 1535. Toute la ville de Saint-Malo était dans une sainte allégresse, car on célébrait la solennité de la Pentecôte. Dans ces temps heureux où la société était encore imprégnée de l'idée religieuse, un profond recueillement et une tendre piété sanctifiaient toutes les fêtes de l'Église. Cependant, ce jour-là, la vieille cathédrale gothique de Saint-Malo était remplie d'une foule encore plus nombreuse qu'à l'ordinaire ; car à l'issue de l'office du matin devait avoir lieu une touchante cérémonie.

Au milieu de la nef était réunie une troupe, composée de plus de cent hommes, qu'à leur air et à leur accoutrement, il était facile de reconnaître pour des marins. A la veille de partir pour une longue et dangereuse expédition, ils venaient, par une démarche solennelle, implorer la protection de Celui qui commande au vent et aux tempêtes. Un cercle de plusieurs gentilshommes entourait leur chef, qui, appuyé sur le pommeau de son épée, était absorbé dans la méditation et la prière. Ce chef, on l'a reconnu, c'était Jacques Cartier, accompagné de ses braves marins ; ces

gentilshommes, c'étaient Claude de Pontbriand, fils du seigneur de Montcevelles et échanson du Dauphin ;— c'étaient Garnier de Chambeaux, Charles de la Pommeraye, de Goyelle, Philippe de Rougemont et plusieurs autres jeunes gens de distinction qui, par amour pour les aventures, avaient voulu s'associer, comme volontaires, à l'expédition.

A l'heure de la communion, tous, Cartier en tête, vinrent s'asseoir à la table sainte. Il faisait beau voir, agenouillés sur les dalles du temple, comme de simples enfants, ces fiers gentilshommes aussi chevaleresques que François I^{er} ; et ces vieux loups de mer, qui, toute leur vie, avaient affronté la furie des flots et l'horreur des tempêtes. Ces âpres visages, dont les traits, hâlés par le soleil et l'écume des vagues, se détendaient sous les rayons de la prière, apparaissaient épanouis, transfigurés, doux comme des visages d'enfants.

Elle est grande et belle aujourd'hui la France, drapée dans sa force et sa gloire. * Mais était-elle moins grande et moins belle en ces jours où ses enfants, dignes fils des croisés, venaient courber leur front dans les temples ; quand son roi s'agenouillait sur le champ de bataille ; quand, arrivé aux dernières étapes du malheur, il pouvait encore dire : *Tout est perdu, fors l'honneur !*

Après la célébration des saints mystères, toute la troupe s'avança jusque dans le chœur de la cathédrale,

* Ceci était écrit en 1863.

et vint se ranger autour du trône où l'évêque de Saint-Malo, Mgr Bohier, revêtu des ornements pontificaux, appela sur eux et sur leur expédition les grâces du ciel, et leur accorda sa bénédiction.

Cet acte solennel fut le sacre de la France américaine à son berceau. Ainsi fut écrite, aux clartés du sanctuaire, la première page de son histoire; plus tard, bien d'autres furent écrites au pied des autels, et souvent avec le sang des martyrs; car c'étaient encore *les gestes de Dieu* que faisaient *les Francs*, en créant une France nouvelle sur les rivages canadiens. Israël, au désert, marchait à la lumière de la colonne de feu;— la croix, cette autre colonne lumineuse, guida toujours nos pères au désert du nouveau monde. Et lorsqu'on ouvre aujourd'hui le sépulcre des générations où dorment ces preux chevaliers de la civilisation, l'odeur de l'encens et les parfums de l'autel nous embaument encore.

Trois jours après l'imposante cérémonie que nous venons de décrire, le mercredi, 19 mai 1535, trois voiles disparaissaient, au loin, sur la ligne de l'océan. C'était la petite flottille de Cartier, la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine*, et l'*Émerillon*, qu'une brise favorable venait de pousser hors de la rade de Saint-Malo, aux acclamations de la foule accourue sur le rivage.

On se figure difficilement aujourd'hui l'audace et la témérité de ces voyages sur des mers inexplorées, vers des mondes inconnus, que l'imagination surexcitée des peuples enveloppait de fables et de mystères effrayants.

Peu de jours après leur départ, les trois vaisseaux furent assaillis par une violente tempête. "Le temps, dit naïvement Cartier, se changea en ire et tourmente qui nous a duré... autant que jamais navires qui passassent la dite mer eussent sans aucun amendement, tellement que le vingt-cinquième jour de juin... nous entreperdîmes tous trois."

Enfin les navires, réunis, remontèrent les eaux du Saint-Laurent.

Le Canada était découvert.

Bientôt la croix, plantée sur les rives du grand fleuve, étendit ses bras vers les nations sauvages, et les invita à venir se reposer sous son ombre.

Ici se termine la mission de l'immortel navigateur de Saint-Malo.

La noble figure de Cartier, d'une grandeur et d'une simplicité antiques, ouvre dignement la longue galerie de portraits héroïques qui illustrent les annales canadiennes. Jamais la civilisation chrétienne, en mettant le pied sur le sol américain, n'eut de plus digne représentant. La foi naïve et ardente des beaux jours du christianisme coule à pleins bords à travers la vie et les écrits de ce chef auguste de la hiérarchie des héros canadiens.

Le premier, il pénètre au cœur de ce continent, en remontant, avec une poignée d'hommes, les eaux du Saint-Laurent, arborant partout le drapeau du Christ et de la France, et dotant ainsi l'empire des lis de contrées plus vastes que l'Europe entière. A son passage,

les peuplades descendent de leurs montagnes et apportent leurs malades aux pieds de ce grand pèlerin de la civilisation, qui leur impose les mains à l'exemple du divin Maître, *priant Dieu qu'il leur donnât grâce de recouvrer chrétienté et baptême.*

Après avoir accompagné Cartier dans ses courses aventureuses, on aime encore à le suivre dans sa paisible retraite de Limoilou, quand, de retour de ses longues pérégrinations, et anobli par son roi, l'illustre capitaine, la pensée attachée au ciel, l'œil sur l'océan, remonte vers le passé; tantôt évoquant, au murmure si mélancolique de la plage armoricaine, l'ombre exilée de Donnacona; tantôt *menant merveilleuse joie* à rêver encore aux royaumes de Saguenay, de Canada et d'Hochelaga.

Le portrait de l'illustre marin, conservé pieusement par sa ville natale, est devenu aujourd'hui populaire parmi nous. L'artiste qui crayonna ce tableau, avait bien compris le grand caractère de Cartier. L'attitude méditative du héros, ses traits énergiques, son œil inspiré, perçant les bornes de l'horizon, réalisent bien l'idéal et le prestige au milieu desquels il nous apparaît aujourd'hui à travers le lointain des âges. C'est bien ainsi que nous aimons à revoir cette mâle figure, qui conserve encore, plus tard, sous sa couronne de cheveux blancs, cette fraîcheur de l'âme qui rejaillit sur les traits, quand la foi et le génie se sont embrassés, pendant toute une vie, dans un noble cœur.

Après d'opiniâtres et infructueuses tentatives, Car-

tier était descendu au tombeau sans avoir vu s'accomplir un des rêves les plus chers de sa vie, sans avoir pu contempler une colonie française assise sur le sol qu'il avait découvert.

Bien des années après, le 3 juillet 1608, un autre chef français, Samuel de Champlain arborait le drapeau blanc sur le promontoire de Québec. Une nation nouvelle allait naître à l'ombre de ce drapeau.

Le mouvement et la vie succèdent tout à coup au silence et à la solitude; les premiers coups de hache éveillent les échos-endormis depuis tant de siècles sur cette plage déserte; et bientôt une spacieuse habitation s'élève et abrite le premier noyau de la colonie. L'étendard fleurdelisé, planté au sommet du nouveau fort, se déploie au souffle de la brise.

Si alors Champlain eût pu plonger son regard dans l'avenir, quel noble orgueil eût fait tressaillir son âme en voyant tomber des plis de ce glorieux drapeau tous les lauriers et les palmes qui devaient bientôt fleurir autour du berceau du jeune peuple qui commençait à surgir de terre! Du moins en regardant flotter, pour la première fois, les blanches couleurs de la France au-dessus de cette riche nature, le fondateur de Québec dût-il concevoir d'heureuses espérances.

Quelques années après cette prise de possession du territoire canadien par Champlain, une autre prise de possession solennelle avait lieu au nom de Dieu et de la religion. Le 25 juin 1615, tous les colons, en habits de fête, étaient réunis dans une petite chapelle récem-

ment construite auprès du fort de Québec, et assistaient avec recueillement au saint sacrifice de la messe célébré par un vénérable missionnaire récollet, le R. P. Dolbeau.

“ Rien ne manqua, dit le P. Le Clercq, pour rendre cette action solennelle, autant què la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante le pouvait permettre; s'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie, et parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis, tous y invoquant le roi du ciel, et appelant à leur secours les anges tutélaires de ces vastes provinces.”

Cet acte religieux de quelques pauvres émigrés européens, perdus au milieu d'un immense désert, est de bien peu d'importance aux yeux de quiconque n'a pas conservé ardente en son cœur la vie de la foi. Mais pour le chrétien, dont le regard s'ouvre au delà du monde visible, cet acte, si simple en apparence, est un événement. Derrière chaque détail de cette cérémonie se cache un mystère, toute une révolution morale.

Au moment où l'aurore de ce jour apparaissait au-dessus des forêts du Canada, l'aube d'un autre jour se levait aussi, dissipant des ténèbres bien autrement obscures. A l'instant où le prêtre éleva, pour la première fois, l'hostie sainte au-dessus de la foule prosternée dans l'adoration, un soleil nouveau répandit ses

rayons sur cette terre. La nature entière se réjouit. Chaque feuille des bois frémit et palpite avec amour au passage de la brise que parfume l'encens de la prière. Le flot radieux se déroule et baise avec respect cette plage devenue sacrée. Les échos embrassent avec transport, et renvoient au loin les chants, mêlés aux salves d'artillerie, qui annoncent à ces contrées le jour de la régénération et de la délivrance. Désormais abritée sous les deux ailes de la France et de la religion, la petite colonie française pourra lutter contre les ennemis qui la menacent de tous les points de l'horizon. Car, à peine sorti de terre, ce faible arbrisseau sera assailli par des tempêtes. Bien souvent, à moitié déraciné, en apparence prêt à mourir, il penchera tristement sa tête flétrie et désolée vers l'abîme; mais cent fois battu de l'orage, toujours il se relèvera, pour soutenir de plus violents assauts. Enfin vainqueur de tous les combats, il plongera dans le sol de fortes et profondes racines, et élèvera son front au-dessus des nuages, jusqu'au jour (déjà venu) où il étendra ses vastes rameaux, chargés de fleurs et de fruits, sur les deux rives du plus beau fleuve du monde.

A la fin de l'année 1635, Champlain, frappé de paralysie, s'éteignait au milieu des compagnons de son entreprise. Un long cri de deuil suivit le père de la Nouvelle-France rappelé vers un séjour meilleur. Jamais, dans la suite, le Canada ne fit de plus grande perte. Aujourd'hui que nous avons appris à admirer

autre chose dans l'histoire que les héros qui ont laissé après eux un sillon de sang, nous pouvons plus facilement apprécier la grandeur du caractère et de l'œuvre de Champlain.

Lorsque nous rêvons la perfection chez l'homme, nous nous plaisons à le créer entouré des dons les plus précieux de l'esprit et du cœur ; intelligence vaste et éclairée, vues hautes et larges, expérience consommée des hommes et des choses, honneur, désintéressement, loyauté, courage, fermeté dans les revers, grandeur d'âme, persévérance. Or l'énumération de ces qualités résume toute la vie et le caractère de Champlain. Que sont tous ces brigands de l'histoire, qu'on est convenu d'appeler héros, auprès de tels bienfaiteurs de l'humanité ? Tandis que les premiers ont semé chacun de leurs pas de larmes et de sang, les autres ont laissé derrière eux une trace féconde où germent la reconnaissance et l'amour.

Quand, aux heures de solitude, dans le silence et le recueillement de l'âme, nous remontons vers le passé, et que, saisis d'une religieuse émotion, nous pénétrons dans le temple de notre histoire ; parmi tous ces héros, dont les robustes épaules soutiennent les colonnes de l'édifice, nul mieux que Champlain ne porte sur un visage plus serein de plus majestueuses pensées. Type et modèle de tous ces héros qu'un même honneur assemble, il occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne réunit plus d'éminentes qualités, ne déploya un

caractère plus énergiquement trempé, ne fit éclater plus d'intrépidité et de persévérance. Car c'était l'œuvre de Dieu que le gentilhomme saintongeais avait eu la conviction d'accomplir, lorsque, la croix sur le cœur, le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour venir s'enfoncer dans les solitudes américaines. En portant pendant plus de trente-cinq ans le fardeau de notre avenir, l'âme déchirée par les soucis, les fatigues, et les obstacles sans nombre, il sut toujours rafraîchir son front baigné de sueurs, aux sources pures et limpides de la foi. Aussi, lorsqu'à son lit de mort il promena un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait formés, qu'il appelait ses enfants, et qui le regardaient comme leur père, dut-il avoir foi dans l'avenir de son œuvre. Car il leur léguait le plus sûr gage d'immortalité : la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment enseignée de paroles et d'exemples.

La discipline qu'il avait établie parmi cette petite société était admirable. "Le fort, dit un chroniqueur du temps, paraissait une académie bien réglée... Bon nombre de très honorables personnes viennent se jeter dans nos bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté... Les exactions, les tromperies, les vols, les rapt, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices noires, ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France."

A l'exemple de leur chef, tous menaient la conduite la plus édifiante, et s'approchaient régulièrement des sacrements de l'Eglise. Pour rappeler plus souvent à chacun la pensée du ciel, Champlain établit la coutume si pieuse et si touchante, conservée jusqu'à nous, de sonner l'angelus trois fois par jour. L'intérieur du fort ressemblait plus à une communauté religieuse qu'à une garnison. La lecture se faisait régulièrement à chaque repas ; au dîner, on lisait quelque livre d'histoire ; au souper, c'était la vie des saints. Une douce et franche gaieté assaisonnait les moments de loisir ; et chaque soir, le vénérable patriarche de la colonie rassemblait tous ses enfants pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience.

Telle était la vie des premiers colons. L'Eglise, dont la jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle, ramenait ici l'âge d'or de ses années primitives.

Cette étincelle du foyer catholique, à peine jetée sur la montagne de Québec, répandait déjà bien loin ses premiers rayons. Dès l'année 1616, le premier apôtre des Hurons * pénétrait avec Champlain à plus de trois cents lieues dans les terres, et célébrait les mystères sacrés parmi ces tribus barbares, au cœur même de l'idolâtrie sauvage. " Il serait difficile, écrivait-il en parlant de son voyage, de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, ayant été obligé d'avoir tout le long

* Le P. Le Caron, missionnaire récollet.

du jour l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les sauvages. J'ai marché plus de cent fois dans les rivières, sur des roches aiguës qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portais le canot et mon équipage... Je ne vous dirai rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité, espèce de *pulment* composé d'eau et de farine de blé-d'Inde, que l'on nous donnait soir et matin, en très petite quantité." Ainsi ce courageux enfant de saint François ouvrait par des fatigues et des souffrances inouïes ce chemin vers les Hurons que d'autres apôtres devaient clore avec leur sang. La moisson allait être abondante; mais avant d'avoir défriché ce nouveau champ du père de famille, couvert de ronces, les ouvriers du Seigneur devaient arroser chaque pierre de leurs sueurs, cueillir une douleur sur chaque épine. Enfin après avoir longtemps semé dans les larmes, les moissonneurs devaient revenir courbés sous les gerbes.

Plusieurs missionnaires suivirent, à divers intervalles, les traces du P. LeCaron, tandis que l'évangile était annoncé à d'autres peuplades sauvages. Ce ne fut toutefois qu'en 1634 que trois religieux de la compagnie de Jésus, les Pères de Brébœuf, Daniel et Davost, fondèrent définitivement la mission huronne qui ne fut interrompue que par la destruction de cette nation (1649).

Nous nous trouvons ici en présence d'un des plus beaux phénomènes que la terre ait jamais offerts au

ciel, et qui fera l'éternelle admiration des anges et des hommes : la vie du missionnaire dans les bois au milieu des nations sauvages ! Qui dira les travaux de son apostolat, ses dangers, ses longues et pénibles marches, ses privations, ses jeûnes, ses veilles, ses incomparables vertus ? A peine descendu au rivage de sa nouvelle patrie, il s'enfonce dans le dédale de la forêt. Il a dit adieu à tout ce qu'il avait de cher au monde ; — adieu aux cheveux blancs de sa mère, qu'il a baignés de ces larmes dans une suprême et dernière étreinte ; — adieu au seuil de ses ancêtres, où il laisse peut-être une opulente fortune et un beau nom, car souvent cet humble soldat du Christ est le rejeton d'une noble lignée ; * adieu au beau pays de France, dont le souvenir attendri vivra longtemps dans son cœur, et sera l'holocauste quotidien qu'il immolera sur l'autel de ses affections parmi tant d'autres sacrifices.

Il s'avance, entouré d'êtres barbares dont il ne comprend pas même la langue, qui l'abandonneront sans pitié et le laisseront expirer seul au bord du chemin, si la lassitude, la misère, quelque blessure viennent à exténuer ses forces ; ou qui peut-être, dans une heure de défiance et de férocité, l'assommeront à coups de tomahawk, ou l'exposeront sur quelque rapide à une

* Le Père de Brébeuf, entre autres, descendait d'une ancienne et noble famille de Normandie, que l'on dit avoir été la souche de l'illustre maison d'Arundel, en Angleterre.

mort inévitable. * Assis au fond d'un frêle canot d'écorce, le bréviaire suspendu au cou, l'aviron à la main, dans une posture incommode, sans avoir la liberté de se tourner de crainte de chavirer et de se noyer ou de se briser sur les rochers, il rame tout le long du jour avec des fatigues inouïes, rendues encore bien plus pénibles par le manque d'habitude. Il remonte ainsi les fleuves, les lacs, les rivières jusqu'à ce qu'une cascade ou un *rapide* l'oblige de mettre pied à terre et de charger sur ses épaules engourdies le canot, le bagage, ou les provisions. Souvent un soleil brûlant darde ses rayons entre des rives encaissées et l'enveloppe d'une atmosphère de feu ; ou bien une pluie torrentielle le surprend pendant une longue marche à travers la forêt. Peut-être un heureux hasard lui offrira-t-il quelquefois un abri ; mais si, après l'orage, il veut continuer sa course, pendant que ses pieds plongeront dans la fange, il ne pourra remuer une branche d'arbre sans être inondé d'un déluge d'eau. Enfin lorsque harassé, baigné de sueurs, ou trempé jusqu'aux os, il s'assoit le soir au feu du bivouac, il n'a pour toute nourriture qu'une poignée de maïs moulue entre deux pierres et cuite avec un peu d'eau ; pour abri que les étoiles ; pour lit où reposer ses membres endoloris, ses pieds écorchés, que

* C'est ainsi que périt en 1625 le P. Nicolas Viel, récollet, qui se noya avec un jeune néophyte, près de Montréal, sur le rapide qui depuis a porté le nom de Sault-au-Récollet.

la terre nue et humide, ou bien des roches inégales et raboteuses. Encore avant de s'étendre sur cette rude couche lui faut-il réciter son bréviaire à la lueur du bûcher. Bien souvent la nuit ne fait que varier son supplice ; étouffé par la fumée, ou dévoré par les moustiques, à peine peut-il clore la paupière. Heureux encore si l'insomnie, le forçant malgré lui à faire sentinelle, lui laisse le temps de crier aux armes et d'éviter la hache que lève sur sa tête l'Iroquois rôdant furtivement derrière les broussailles. *

Il voyagera ainsi pendant des mois entiers avant d'arriver au village de la mission. " Nous vous recevrons, écrivait du pays des Hurons le P. de Brébeuf à quelques personnes qui brûlaient du désir de venir partager ses labeurs apostoliques, nous vous recevrons dans une si chétive cabane que je n'en trouve point quasi en France d'assez misérables pour vous pouvoir dire, voilà comment vous serez logé. Tout harassé et fatigué que vous serez, nous ne pouvons vous donner qu'une pauvre natte et tout au plus quelque peau pour vous servir de lit ; et de plus vous arriverez en une saison où de misérables petites bestioles, que nous appelons ici *taouhac*,... vous empêcheront quasi les nuits entières de fermer l'œil...Et puis comment penseriez-vous

* Le P. Bressani échappa ainsi à la mort, et sauva la vie à ses compagnons en donnant l'alarme au moment où les Iroquois, qui s'étaient glissés près d'eux pendant la nuit, allaient fondre sur leur camp.

passer ici l'hiver ?... Je le dis sans exagération, les cinq et six mois de l'hiver se passent dans ces incommodités presque continuelles, les froidures excessives, la fumée, et l'importunité des sauvages ; nous avons une cabane bâtie de simples écorces, mais si bien jointes que nous n'avons que faire de sortir dehors pour savoir quel temps il fait ; la fumée est bien souvent si épaisse, si aigre et si opiniâtre, que les cinq et six jours entiers, si vous n'êtes tout à fait à l'épreuve, c'est bien tout ce que vous pouvez faire que de connaître quelque chose dans votre bréviaire... Ajoutez à tout cela que votre vie ne tient qu'à un filet... Un mécontent vous peut brûler ou fendre la tête à l'écart. Et puis vous êtes responsable de la stérilité ou fécondité de la terre, sous peine de la vie ; vous êtes la cause des sécheresses ; si vous ne faites pleuvoir, on ne parle pas moins que de se défaire de vous."

A travers tous ces périls, le nouvel apôtre, à peine remis du voyage, se livre avec ardeur à l'étude d'une langue informe, hérissée de mille difficultés et entremêlée de divers dialectes. Cet homme, aussi distingué par sa science que par ses vertus, devient l'humble disciple d'enfants de la nature ignorants et grossiers. Il ira ensuite rompre le pain de la divine parole à quelques néophytes dispersés çà et là en différents villages, ou bien durant la saison d'hiver, il suivra en raquettes les partis de chasse, marchant le jour enveloppé dans un tourbillon de neige, dormant la nuit sur un lit de sapin. Un canot sauvage abordait un soir aux Trois-

Rivières ; les Français accourus au rivage furent touchés jusqu'aux larmes en reconnaissant parmi les Indiens le P. Daniel, qui arrivait d'une de ses missions. Il avait l'air joyeux, le regard rayonnant ; mais la figure amaigrie, brûlée et toute défaite. Il avait les pieds nus et était vêtu d'une vieille soutane déchirée en lambeaux ; * sa chemise était toute pourrie sur son dos. Mais il était heureux, car il avait eu le bonheur de baptiser un pauvre malheureux qu'on menait à la mort. Tous se jetèrent à son cou et embrassèrent avec attendrissement ce glorieux apôtre de Jésus-Christ. *Qu'ils sont beaux sur les montagnes et sur les âpres sentiers du désert les pieds de ceux qui annoncent la paix.*

Ainsi furent évangélisées, en moins de quinze ans, les diverses tribus sauvages disséminées depuis les sources des grands lacs jusqu'au golfe Saint-Laurent, et depuis les glaces de la baie d'Hudson jusqu'aux rivages de l'Atlantique ; à une époque où les colons de la Nouvelle-Angleterre n'osaient encore perdre de vue le seuil de la forêt.

Mais de toutes ces missions, la plus célèbre par le nombre de chrétiens et de martyrs qu'elle a donnés au ciel autant que par ses touchantes infortunes, c'est la petite église huronne. L'histoire de toutes les autres missions se résume dans les différentes phases qui

* Les sauvages obligeaient les voyageurs de se déchausser en entrant dans les canots d'écorce, de crainte de les briser.

accompagnèrent la conversion de cette tribu et sa destruction si pleine de péripéties et de larmes.

Nous en tracerons ici une esquisse un peu détaillée, afin de donner au lecteur une idée complète de l'œuvre des missions, qui occupe une des pages les plus importantes et les plus admirables des annales canadiennes. L'histoire du Canada, en effet, est, pour ainsi dire, l'histoire de la religion et de la civilisation sur les rivages du Saint-Laurent.

Bien longtemps la nation huronne résista à tous les traits de la grâce. Déjà huit années s'étaient écoulées depuis la fondation de cette mission, et à peine quelques rayons de lumière avaient-ils lui dans les ténèbres de l'idolâtrie, à peine de loin en loin quelques néophytes avaient-ils demandé le baptême. Les ouvriers de cette vigne du Seigneur, toujours entre la vie et la mort, avaient beau remuer ces sillons arides et les tremper de leurs sueurs, ils ne produisaient que des ronces. En traçant la vie du missionnaire, nous avons dit les meurtrissures du corps ; mais qui dira les saignements du cœur, les déchirements de l'âme ? Tant de sacrifices allaient donc être inutiles ? Le Seigneur n'écoutait donc pas leurs gémissements et leurs soupirs ? Mais voici venir l'innocente et pure victime, l'holocauste sans tache, dont le sang va fertiliser les précieux germes confiés à la terre. C'est le séraphique Père Jogues. Ceint pour le combat, il descend des montagnes de l'Occident

où il a annoncé la parole du salut aux Ojibewais, * il quitte les bords du lac Huron, séjour de cette nation huronne, objet de tant de sollicitude, et pour laquelle, depuis cinq ans, il élève ses mains suppliantes vers le ciel.

Le voilà tombé entre les mains des féroces Iroquois avec plusieurs captifs français et sauvages (1642). Comment peindre ici l'héroïsme de cet illustre témoin de la foi ? Il faudrait citer en entier les pages admirables où lui-même a tracé d'une main mutilée le récit de sa captivité et de ses souffrances ; — pages tombées du ciel et qui arrachent des cris d'admiration même aux ennemis de la foi. Pendant le combat où il est fait prisonnier, il ne songe ni à fuir, ni à se défendre. S'oubliant entièrement lui-même, il ne s'occupe que de ses compagnons d'infortune ; il entend l'aveu de leurs fautes, les absout et les prépare à la mort. Quelques sauvages catéchumènes reçoivent le baptême. L'un d'eux était un vieillard octogénaire ; lorsqu'on voulut l'entraîner avec les autres captifs, il dit à ses bourreaux : "A mon âge, comment puis-je aller dans un pays lointain et étranger ? Non, je mourrai ici." Et il reçut la couronne du ciel à l'endroit même où il venait de recevoir celle du baptême.

Les Iroquois assouvirent leur férocité sur le P. Jogues en lui arrachant avec leurs dents presque tous les

* Dans une mission qui le fit pénétrer jusqu'au Sault-Sainte Marie.

ongles, et en lui mâchant les deux index. Ils l'accablèrent tellement de coups qu'il demeura longtemps privé de sentiment et presque sans vie.

Pendant le voyage qui dura treize jours, chacun de ses pas fut marqué par quelques tortures. Aux horreurs de la faim s'ajoutaient les chaleurs excessives pendant le jour, le froid pendant la nuit, les fatigues, les menaces et des cruautés dont le récit seul fait frémir. Les vers naissaient dans ses plaies encore ouvertes et envenimées, et il pouvait dire avec Job : *J'ai dit à la pourriture, vous êtes mon père, et aux vers, vous êtes ma mère et ma sœur.*

Le cœur navré du saint martyr était en proie à de bien plus vives douleurs encore, lorsqu'il considérait cette marche funèbre de chrétiens traînés avec lui au supplice et à mort.

Enfin ils arrivèrent au premier village iroquois, où ils furent reçus par une grêle de coups de bâtons, de massues, et de baguettes de fer. Respirant à peine, le Père fut traîné sur un échafaud où, après avoir subi de nouveaux tourments, il eut le pouce gauche coupé par un sauvage. "Je pris alors, dit-il, ce pouce avec l'autre main, et je vous le présentai, ô Dieu vivant et véritable, en mémoire des sacrifices que, depuis sept ans, je vous offrais dans votre Église; mais un de mes compagnons m'avertit de ne pas agir ainsi, dans la crainte que mes ennemis ne me le missent dans la bouche et ne me forçassent à le manger tout sanglant."

Des jours et des nuits sans fin s'écoulèrent ainsi dans d'inénarrables souffrances, presque sans aucune nourriture et sans sommeil.

“ Une nuit, on nous réunit dans une cabane, où les jeunes gens nous attendaient. Ils nous ordonnèrent alors de chanter, comme c’est l’usage des prisonniers, et nous nous mîmes à chanter *les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère* (pouvions-nous chanter autre chose ?) Au chant succéda le supplice... Ils jetèrent sur moi des cendres chaudes et des charbons ardents.

“ Avec des cordes, faites d’écorce d’arbres, ils me suspendirent par les bras à deux poteaux plantés au milieu de la cabane. Je m’attendais à être brûlé ; car c’est la posture qu’ils donnent ordinairement à leurs victimes. Le Seigneur, pour me faire reconnaître que si jusque-là j’avais pu souffrir avec un peu de courage et de patience, je le devais non à ma propre vertu, mais à Celui qui *donne la force aux faibles*, m’abandonna pour ainsi dire à moi-même pendant ce nouveau tourment. Je poussai des gémissements (*car je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi*), et l’excès de mes douleurs me fit conjurer mes bourreaux de relâcher un peu mes liens ; mais Dieu permettait, avec raison, que plus je faisais d’instances, plus ils me serrassent étroitement. Après environ un quart d’heure de souffrance, ils me détachèrent ; sans cela je serais mort.”

A tous ces tourments, venait se joindre à chaque instant l’appréhension de l’horrible supplice du feu. Enfin le Père fut relégué dans un village avec un autre prisonnier français, René Goupil, jeune chirurgien, d’une admirable piété, qui était venu en Canada pour

se consacrer à l'œuvre des missions. Après tant de coups et de blessures, tant de jeûnes multipliés et de veilles continuelles, et surtout après tant de poignantes angoisses et de peines intérieures, n'étant plus occupés pour ainsi dire qu'à sentir leurs douleurs, les deux captifs exténués pouvaient à peine marcher ou se tenir debout. Leurs membres, qui n'étaient plus qu'une plaie, ne leur laissaient de repos ni le jour ni la nuit. Enfin, réduits à la dernière extrémité, ils crurent pendant quelque temps que chaque jour allait être le dernier. Leur unique consolation, parmi tant de maux, était de se traîner péniblement sur une colline qui dominait le village, et dans cette solitude, loin du tumulte et des importunités, de répandre leurs âmes devant Dieu en de tendres épanchements, et de déposer à ses pieds leurs croix, leurs tristesses et les amertumes de leurs cœurs. Un jour qu'ils rentraient au village en récitant le chapelet de la sainte Vierge, un sauvage, apercevant René, l'étendit mort à ses pieds d'un coup de hache.

A la vue du tomahawk ensanglanté, le Père Jogues se jette à genoux, ôte son bonnet, recommande son âme à Dieu, et attend le même sort ; mais le sauvage lui ordonne de se relever.

Le cadavre de René fut traîné dans le village, abandonné aux chiens, puis jeté dans un torrent. A la première occasion favorable, le Père Jogues se mit à la recherche des restes de son infortuné ami, afin de lui donner la sépulture. " Je partis de bonne heure,

dit-il, avec une bêche pour creuser une fosse ; mais on m'avait enlevé mon frère. Je vais à l'endroit où il était. Je gravis la colline, au pied de laquelle coule le torrent ; j'en descends, je parcours la forêt qui est de l'autre côté : tout est inutile... Que de gémissements je poussai alors ! Que de larmes, pendant que je vous adressais, ô mon Dieu, le chant des psaumes d'usage dans notre sainte Église, pour l'office des morts !

“Cependant après la fonte des neiges, j'appris de quelques jeunes gens qu'ils avaient vu les ossements épars du cadavre de ce Français. Je me transporte alors sur les lieux. Je recueille quelques os à demi rongés, restes des chiens, des loups et des corbeaux, et en particulier une tête brisée en plusieurs endroits. Je baise avec respect ces saintes reliques et je les cache en terre.”

Resté seul au milieu des Iroquois, l'héroïque martyr eut à subir, pendant près d'une année encore, un esclavage mille fois pire que la mort. En proie à d'éternelles angoisses, objet du mépris de ses bourreaux, *lui dont le monde n'était pas digne*, mourant de faim et de froid, il ne fut plus bientôt qu'un squelette ambulante. La vie lui était un tourment, et *la mort un véritable gain*. Son unique refuge était la prière et la méditation des saintes Écritures. Tous les matins, dès qu'il pouvait s'échapper, il se retirait, à l'exemple du Sauveur, *sur la montagne*, au milieu de la forêt. Là, agenouillé au pied d'une croix qu'il avait tracée sur un arbre en lui enlevant son écorce, il passait la plus grande

partie des journées dans l'oraison et l'union avec Dieu, qu'il était seul à adorer et à aimer dans ces vastes déserts. Il fit même, malgré les rigueurs du froid, une retraite de quarante jours dans les bois.

“ Que de fois, écrivait le sublime anachorète, *nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone et nous avons versé des larmes au souvenir de Sion*, non seulement de la Sion triomphante dans les cieux, mais de celle qui glorifie Dieu sur la terre ? Que de fois, bien que *sur une terre étrangère, nous avons chanté le cantique du Seigneur*, et nous avons fait retentir les forêts et les montagnes des louanges de leur auteur, qu'elles n'avaient pas entendues depuis leur création ? Que de fois, j'ai gravé le nom de Jésus sur les arbres élevés des forêts, afin que les *démons qui tremblent en l'entendant prononcer*, prissent la fuite en le voyant ! Que de fois en découpant l'écorce, j'ai tracé sur les arbres, la très sainte croix de mon Dieu, pour faire fuir ses ennemis, et que *par elle, ô mon Seigneur et mon Roi*, vous régnassiez au milieu des ennemis de la croix, les hérétiques et les payens, habitants de ces contrées ; et sur les démons qui y dominant au loin.”

Les habitants de la Nouvelle-Hollande, qui travaillaient depuis longtemps à sa délivrance, lui offrirent un jour les moyens de s'évader ; mais quelle ne fut pas leur stupéfaction, lorsqu'au lieu de saisir cette chance de salut avec empressement, il leur demanda quelques jours de réflexion. Car ayant eu le bonheur de baptiser un bon nombre de captifs et d'enfants, il avait résolu

de vivre et de mourir sur cette croix où le Seigneur l'avait attaché. Et ce ne fut qu'après s'être bien convaincu que sa présence ne serait d'aucune utilité à ses ennemis, qui venaient de former la résolution de le mettre à mort, qu'il se décida à prendre la fuite.

Enfin, après bien des traverses et des dangers il aborda sur les côtes de la Bretagne, où il reçut l'hospitalité chez un paysan breton. Toute la famille fondit en pleurs au récit de ses infortunes, et le Père lui-même ne put retenir ses larmes lorsque les deux jeunes filles de la chaumière vinrent, en sanglotant, lui offrir un ou deux sous, leur unique trésor.

Son séjour en France fut à peine de quelques mois. Enivré de la folie de la croix, ce sublime insensé ne soupirait plus qu'après ses chères missions du Canada, n'avait d'autres désirs que d'y consommer son sacrifice. De retour dans la colonie, il fit, par l'ordre de ses supérieurs, trois voyages chez les Iroquois. Au dernier, il eut le pressentiment de sa mort. "*Ibo et non redibo* ; j'irai et je ne reviendrai pas, écrivait-il ; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice où il l'a commencé, et que ce peu de sang que j'ai répandu sur cette terre fût comme les arrhes de celui que je donnerais de toutes les veines de mon corps et de mon cœur."

A peine arrivé chez les Iroquois, il fut dépouillé de ses vêtements, accablé de coups, et peu de temps après assommé à coups de hache à l'entrée d'une cabane (18 octobre 1646).

En parcourant la vie de ce grand crucifié de Jésus-Christ, ne croirait-on pas lire une page dérobée aux Actes des Martyrs ? En lui revit tout entière la fraîcheur des anciens jours, de cette aurore du christianisme, dont les premiers rayons resplendissent encore d'un éclat si radieux.

L'astre du nouveau martyr, à peine apparu au firmament de l'Église, ramena le printemps dans les sillons de la mission huronne. * Une merveilleuse germination se révéla tout à coup et couvrit bientôt le sol, jusque-là si stérile, d'une riche floraison. Moins de deux ans après la mort du Père Jogues, la nation entière avait embrassé la foi. Mais le ciel semblait craindre les orages pour la nouvelle moisson, car sans attendre la maturité, il voulut la cueillir encore en fleur, et la mettre à l'abri dans les célestes greniers.

La nation iroquoise, qui était en guerre depuis plusieurs années avec les tribus huronnes, avait enfin acquis sur elles, après bien des alternatives de défaites et de succès, une supériorité incontestable. Elle entreprit alors une dernière lutte d'extermination. Pendant l'hiver de 1649, une nombreuse armée d'Iroquois se présenta aux portes du village Saint-Ignace. Déjà

* La Mère de l'Incarnation, racontant la conversion des Hurons, disait : " L'on attribue cette fécondité aux mérites et aux prières du R. P. Jogues, dont le sang répandu a été comme la semence de tant de généreux néophytes." (*Lettres historiques*, 10 sept. 1648.)

l'année précédente, ils avaient détruit deux bourgades et massacré le P. Daniel. Le fort, attaqué à l'aube du jour avec une hardiesse et une habileté incroyables, fut emporté presque sans résistance. Les Hurons ne soupçonnaient pas même la présence de l'ennemi et étaient plongés dans un profond sommeil. Le village fut livré aux flammes et tous les habitants, hommes, femmes, enfants, furent passés par le fer et le feu. Trois Hurons seulement parvinrent à s'échapper deminus, et coururent à une lieue sur la neige et la glace, donner l'alarme au village Saint-Louis.

Au milieu de la consternation générale, le cri de guerre des Iroquois retentit dans la forêt et glaça toutes les âmes d'épouvante. Les ennemis ne voulaient pas donner à leurs victimes le temps de se reconnaître. Ils cernèrent la place de tous les côtés et montèrent à l'assaut. Deux fois les guerriers hurons, qui se défendaient en héros, les repoussèrent avec pertes ; mais enfin, écrasés par le nombre, ils tombèrent sous les débris des palissades. Les féroces vainqueurs pénétrèrent alors par toutes les brèches et firent un horrible carnage. Bientôt une colonne de fumée, qui s'éleva des cabanes en flamme, annonça la fatale nouvelle aux bourgades voisines.

Les Pères de Brébeuf et Lalemant se trouvaient alors au village Saint-Louis. Malgré les pressantes sollicitations des Hurons qui les suppliaient de prendre la fuite, ils aimèrent mieux se vouer à une mort certaine, que d'abandonner leur troupeau à l'heure du danger.

Dans l'horreur de la mêlée parmi les flèches et les balles, les couteaux et les tomahawks qui tournaient sur leurs têtes, les hurlements des vainqueurs et les lamentations des mourants, ils baptisent les catéchumènes et donnent l'absolution aux néophytes, les confirmant tous dans la foi. Chargés de liens avec les autres prisonniers, ils sont conduits sur les ruines fumantes du village Saint-Ignace pour y être torturés. On les accueille à leur arrivée par une grêle de coups de bâtons. Le Père de Brébeuf se jette à genoux au pied du poteau où il va être attaché, et comme autrefois l'apôtre saint André à la vue de la croix après laquelle il soupirait depuis si longtemps, il l'embrasse avec amour et respect. Puis apercevant autour de lui une foule de chrétiens condamnés comme lui au supplice, il lève les yeux au ciel, et dans une fervente prière, adressée à Dieu, il les exhorte à souffrir courageusement en leur montrant les palmes qui les attendent là-haut. "Echon, * lui répondent les bons sauvages, notre esprit sera dans le ciel, lorsque nos corps souffriront sur la terre. Prie Dieu pour nous, qu'il nous fasse miséricorde, nous l'invoquerons jusqu'à la mort."

Le caractère du P. de Brébeuf est unique par sa grandeur dans l'histoire de l'héroïsme en Canada. Nous venons d'assister avec un frémissement mêlé

* Nom que les sauvages donnaient au P. de Brébeuf.

d'horreur et d'inexprimable pitié au martyr du P. Jogues. Sa constance admirable dans les tourments, son héroïsme uni à une candeur et à une simplicité angéliques nous arrachent des larmes. Parfois cependant un soupir, un gémissement trahissent en lui les défaillances de la nature ; c'est l'agneau résigné, mais suppliant, sous la griffe du tigre. Le P. de Brébeuf, au contraire, c'est le lion dans toute sa force et sa majesté. Chez lui, l'âme est souveraine et maîtresse de son enveloppe mortelle ; l'humanité semble avoir perdu tous ses droits. Tandis qu'on suspend autour de son cou un collier de haches rougies dans le feu,—qu'on l'enveloppe d'une ceinture d'écorce enduite de gomme et de résine enflammées,—qu'en dérision du baptême on lui verse de l'eau bouillante sur la tête, qu'on taille sur ses membres des lambeaux de chair qui sont grillés et dévorés devant lui,—qu'on lui perce les mains avec des fers rouges, qu'après lui avoir arraché la peau de la tête, on jette sur son crâne de la cendre chaude et des charbons embrasés,—que sa peau rôtie se fend en larges blessures rouges et sanglantes,—que le fer en feu siffle sur ses muscles agités de spasmes convulsifs et s'enfonce jusqu'aux os,—que de tout son corps carbonisé s'échappe une vapeur comme d'une chaudière en ébullition,—pas un cri, pas un soupir ne s'exhale de sa poitrine. Sa figure illuminée conserve l'expression d'une sérénité parfaite ; et les jets de flamme, qui voltigent autour de sa tête, semblent déjà le couronner du nimbe mystique des bienheureux. Son regard,

attaché au ciel, plonge au delà des sphères visibles et paraît absorbé dans la contemplation d'une céleste vision ; il l'abaisse de temps en temps sur ses bourreaux avec tant de calme et de fermeté qu'ils reculent d'effroi comme devant un être surnaturel. D'une voix forte et assurée, il leur annonce la vérité, et encourage les infortunés captifs qui partagent son supplice. Les Iroquois redoublent de fureur et de cruauté, afin de le faire taire. Quelques Hurons apostats joignent l'insulte à la férocité. " Tu nous as dit, Echon, s'écrient-ils, que plus on souffrait dans cette vie, plus la récompense serait grande dans l'autre. Remercie-nous donc, puisque nous embellissons ta couronne."

Exaspérés de ne pouvoir ni lui arracher le moindre signe de faiblesse, ni l'empêcher de parler, ils lui fendent la mâchoire en deux d'un coup de hache, lui coupent les lèvres, le nez, une partie de la langue, et lui enfoncent un fer rouge dans la bouche. Dans cet affreux état, il parlait encore par signe pour consoler et fortifier les autres captifs, et surtout le P. Lalemant, dont les soupirs lamentables, les plaintes déchirantes lui fendaient l'âme. Nature frêle et délicate, le P. Lalemant n'était qu'un faible enfant auprès du P. de Brébeuf, colosse doué d'une organisation physique exceptionnelle. C'était un spectacle navrant pour le vieux missionnaire de voir son jeune compagnon, qu'il aimait comme son enfant, se torturer dans d'intolérables douleurs. Au plus fort de ses tourments, il joignait les mains, levait les yeux au ciel, et poussait

de profonds soupirs vers Dieu, en invoquant son secours. Ses bourreaux le couvrirent d'écorces de sapin et avant d'y mettre le feu le traînèrent devant le P. de Brébeuf; le jeune martyr se jeta à ses pieds, et se recommanda à ses prières en répétant les paroles de l'apôtre saint Paul: *Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes.*

Ivres de carnage et de sang, les Iroquois inventèrent contre lui des raffinements de cruauté dignes de l'enfer, Ils lui arrachèrent les yeux et mirent à la place des charbons ardents. Son supplice fut prolongé pendant un jour et une nuit entière; et ce ne fut que le lendemain de sa captivité, vers neuf heures du matin, que l'un d'eux fatigué de le voir languir si longtemps, mit un terme à ses maux en lui fendant la tête d'un coup de hache.

Le P. de Brébeuf avait cueilli sa couronne avant lui. Il rendit le dernier soupir après trois heures de tortures. Les barbares lui arrachèrent le cœur et le devorèrent entre eux, croyant ainsi s'incorporer une partie de son courage. *

Nous ne craignons pas qu'on nous reproche de nous être arrêtés trop longtemps devant cette douloureuse peinture. Le regard de l'historien ne se détache qu'à

* On conserve encore, chez les Dames Hospitalières de Québec, le crâne du P. de Brébeuf, enchâssé dans le socle d'un buste d'argent, qui fut envoyé au Canada par la famille de l'illustre martyr, dans le but d'y renfermer cette précieuse relique.

regret de ces scènes à la fois déchirantes et radieuses, surtout de cette majestueuse figure du P. de Brébeuf, qui rayonne d'une grandeur sans rivale, debout sur les cendres fumantes de la nation huronne. Il avait été le fondateur de cette petite Eglise, et il en fut le dernier apôtre; après l'avoir tenue dans ses bras à son berceau, il l'ensevelit avec lui dans sa tombe. La mort du P. de Brébeuf, en effet, sembla creuser un abîme sous ses pas. Le vertige s'empara de la nation entière, saisie d'épouvante à la vue des cruautés inouïes des Iroquois. Elle se crut perdue. S'imaginant toujours voir derrière elle le fantôme implacable de son ennemi, elle se dispersa dans les bois, où la famine, la guerre, l'épidémie s'acharnèrent à ses pas, et décimèrent ses tristes débris.

Ainsi fut anéantie cette petite chrétienté, enfantée avec tant de douleurs et de larmes, au moment même où elle croissait en grâce et donnait les plus belles espérances. Le Sauveur, au jour de sa visite, n'avait eu qu'une couronne d'épines à poser sur le front de sa nouvelle épouse. Mais la jeune néophyte s'était montré digne de son bien-aimé; agenouillée et soumise, elle l'avait reçue de ses mains en la baisant avec amour. Elle gravit courageusement tous les degrés de la souffrance, cette autre échelle de Jacob qu'avaient montée, les premiers, ses glorieux missionnaires. Aussi lorsqu'ils la déposèrent, toute meurtrie et sanglante, au pied du trône de Dieu, sa couronne d'épines avait fleuri sur son front et était devenue la couronne de roses des martyrs.

Selon les vues humaines, les désastres qui avaient englouti la mission des Hurons, avaient détruit en grande partie l'œuvre si laborieusement élaborée de la civilisation et de la conversion des sauvages. Mais ce qui paraissait la tempête n'était que le souffle de l'Évangile. Les faibles débris des Hurons, échappés à la mort, en se dispersant de tous côtés, allèrent déposer les premiers germes de la foi chez plusieurs nations, et jusqu'au milieu de leurs mortels ennemis. Ainsi Dieu se plaît à confondre la sagesse de l'homme ; ses plus beaux édifices surgissent des ruines ; et c'est au moment même où toute vie paraît éteinte pour jamais, que l'oiseau de l'espérance chante sur les décombres, l'hymne de la résurrection.

Lorsque les missionnaires, bien des années plus tard, pénétrèrent dans les villages iroquois, ils furent ravis d'admiration d'entendre retentir la forêt des chants sacrés de l'Église. C'étaient quelques familles huronnes qui, pour charmer leur exil, psalmodiaient, dans leurs rudes cantiques, les hymnes de Sion. "Je ne pouvais m'empêcher de verser des larmes, dit un des missionnaires, en voyant ces pauvres exilés si fervents, et si constants dans la foi." Ils avaient formé, au milieu de la gentilité, une colonie chrétienne, et quoique privés de tout secours religieux, ils avaient conservé toutes leurs pieuses habitudes. "Les chants sacrés, la prière en commun, l'enseignement de la doctrine chrétienne se perpétuèrent dans les familles. Ces bons néophytes ne se contentaient même pas d'entre-

tenir parmi eux ces pieux sentiments ; ils avaient le zèle de la foi et cherchaient à la répandre.

“ Un de ces chrétiens, vieillard d'une foi éprouvée, qui avait autrefois reçu le P. Lemoine dans sa cabane, avait sanctifié toute sa famille, et converti bien des païens. Privé depuis vingt ans de l'assistance d'un prêtre, il demandait toujours à Dieu de ne pas mourir sans confession. Il fut exaucé ! En voyant le P. Firmin, il s'écria : “ Enfin le bon Dieu m'a écouté ; confesse-moi et je meurs content.” *

Nous sommes entrés dans ces détails au sujet de la mission des Hurons, parce que, comme nous l'avons déjà remarqué, elle offre dans un cadre restreint, le tableau complet des origines chrétiennes parmi les sauvages.

Toutefois l'histoire de l'apostolat indien ne révèle qu'un côté du plan divin dans la fondation de la Nouvelle-France. Ce n'est, pour ainsi dire, que le rayonnement de la pensée providentielle qui présidait à la naissance d'une nation chrétienne. Nous avons déjà vu quels purs éléments avaient été réunis pour en former le premier noyau ; quels hommes choisis la main divine avait groupés autour de Champlain.

Depuis le jour où le Verbe de Dieu s'est associé une Vierge dans l'œuvre de la rédemption du monde, rien de grand ne s'opère dans l'Eglise sans l'intervention

* Le R. P. Martin.

de la femme. Elle apparaît à l'origine de toutes les sociétés chrétiennes, exerçant une puissance inconnue aux âges païens. Car, de même que Dieu, le christianisme est amour ; et nulle part sur la terre le fleuve de l'amour ne jaillit avec tant d'abondance que du cœur de la femme ; aussi est-ce sur ses genoux que le christianisme est venu déposer les générations naissantes pour les abreuver du lait de cet amour ; après l'avoir purifié et sanctifié.

Tel est le secret de la grandeur et de la puissance de la femme chrétienne.

Les artistes représentent le manteau d'azur de la Reine du ciel tout parsemé d'étoiles : n'est-ce pas l'emblème de cet essaim de vierges et de femmes héroïques qui forment son cortège ? Toutefois en faisant asseoir la femme à côté de l'homme sur le trône de la vertu, le christianisme ne l'a pas arrachée au foyer domestique. D'esclave de la famille, il en a fait la reine. Son action sur la société est tout intérieure, comme sa gloire ; l'éclat n'en pénètre au dehors qu'à travers le voile du sanctuaire domestique. C'est la vie humble, cachée, invisible, mais toute-puissante de Marie dans l'évangile. Parfois seulement, aux jours suprêmes, elle apparaîtra au premier rang pour le salut des peuples. Elue de Dieu dans le palais ou sous le chaumé, elle portera alors le bandeau royal ou la houlette ; elle s'appellera Hélène ou Geneviève de Paris ; Clotilde, Blanche de Castille ou Jeanne d'Arc. Autour du berceau du peuple canadien, un cercle de

vierges et d'héroïnes là saluera, avec Bossuet, du nom de Thérèse de la Nouvelle-France.

C'est cette Mère de l'Incarnation, dont le nom béni s'est déjà rencontré plus d'une fois sous notre plume, et qui fut la première en date, comme en génie et en sainteté, à la tête de cette armée d'épouses du Christ qui vinrent dresser leurs tentes dans les bois, au milieu des sauvages du Canada. Jalouses des grands travaux des missionnaires, ces saintes femmes ne voulurent pas se montrer moins fortes, moins généreuses, et laisser les hommes cueillir seuls les palmes du sacrifice. A peine, en effet, la colonie avait-elle pris naissance et ouvert les portes des missions, qu'un long murmure partit des divers points de la France. C'était le signal du départ de ces colombes du Seigneur, qui, emportées par le souffle de l'apostolat, s'élevaient du sein des cloîtres et des cités et venaient s'abattre sur nos rivages. Rien ne put effrayer leur charité; ni la vaste étendue des mers, ni les récifs inconnus, ni l'horreur des tempêtes, ni les glaces des hivers, ni la crainte des plus affreux supplices. Elles s'avancent sur les montagnes de l'Océan, et viennent bâtir leurs nids féconds dans les cavernes des serpents et des ours. Enfants des bois, quels ne furent pas votre étonnement et votre admiration en voyant ces timides vierges affronter tant de périls par dévouement pour vous, par amour pour vos âmes! Et toi, petite Eglise naissante du Canada, lève-toi, étends les bras, et *regarde autour de toi!... Tes filles viendront de toutes parts.*

*Alors tu verras et ton cœur admirera et sera inondé de délices... Elles volent comme des nuées et comme des colombes... et peupleront tes lieux déserts... parce que le Seigneur a mis en toi ses complaisances... et que tu donneras naissance à un grand peuple. **

La charité, incomparable de tant d'illustres servantes de Dieu s'est réunie dans une seule âme ; l'éclat de tant de vertus a brillé dans une même vie.

L'histoire de la Mère de l'Incarnation nous montrera quelle charité, quel amour du sacrifice et de l'immolation, quelle énergie morale, quelle persévérance, il avait fallu à cette courageuse femme, et à ses compagnes, pour venir s'exiler, sous un ciel nouveau, et consumer leur vie parmi les peuplades les plus féroces de l'univers, afin de les amener aux pieds de Jésus-Christ, après les avoir enchaînées par les liens de l'amour divin. Nous verrons la Mère de l'Incarnation initiée d'abord, d'une manière providentielle, à sa carrière apostolique, conduite comme par la main à travers tous les états de la vie, fille, femme, mère, veuve, novice, religieuse¹ ; nous la verrons depuis le jour où, abordant la terre du Canada, elle se prosterne et l'embrasse avec transport, jusqu'au jour où trente-trois ans plus tard, elle rend son âme à Dieu, déployant sans cesse le même héroïsme, servant les barbares, instruisant les colons, catéchisant les petites sauvagesses, et ouvrant leurs âmes aux lumières du ciel.

* Isaïe, LX et suiv.

Les peuples sauvages, témoins de cette charité de la Mère de l'Incarnation et de ses sœurs, se sentent attirés par un charme invisible et apprivoisés. Accoutumés aux mœurs les plus cruelles, ignorant même le nom de la pitié, ils voient ces créatures célestes essuyer leurs larmes, vêtir leur misère, panser les plaies de leurs âmes en même temps que celles de leurs corps ; ils sont ravis, le ciel s'ouvre à leurs yeux, ils croient que des anges sont descendus sur la terre, ils se jettent à genoux, et adorent Dieu.

On n'est pas étonné après cela de voir la solitude fleurir de toutes parts, et une Jérusalem nouvelle sortir du désert. En peu d'années, plus de cinquante mille sauvages furent évangélisés, et plusieurs milliers d'entre eux reçurent le baptême.

Toutefois, la Providence ne bâtissait pas sur eux l'avenir de sa nouvelle Église. Elle ne faisait que glaner, en passant, sa gerbe d'élus au milieu de ces races aborigènes destinées à s'éteindre peu à peu. À côté d'elles, grandissait la colonie canadienne, héritière future de leurs dépouilles, et dont elle surveillait la mâle éducation.

Nous allons maintenant étudier son action sur ce petit peuple, qui sera plus tard la nationalité la plus vivace de l'Amérique, en même temps que le héraut de la vérité sur ce continent. Nous allons voir quelle sève immortelle elle infiltrait au cœur de cet élément français, trempé dans la souffrance et le travail.

Pour ne pas entrer dans des détails qui dépasseraient

les limites d'une simple introduction, nous nous contenterons d'indiquer, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, cette nouvelle phase de notre histoire ; et nous essayerons de la résumer, dans un fait caractéristique qui, mieux qu'aucun commentaire, nous fera connaître la situation morale qui nous occupe. Nous choisirons, entre mille, un de ces traits d'héroïsme qui révèle à lui seul l'espèce de transfiguration qui s'opérait sous l'action religieuse.

En parcourant cette époque de nos annales, l'exemple le plus frappant qui s'offre tout d'abord, comme type de grandeur d'âme et d'élévation morale, c'est l'épisode de Daulac et de ses compagnons, de ces vaillants soldats, suscités par l'enthousiasme religieux, qui sauvèrent la colonie aux dépens de leur vie, et auxquels il n'a manqué qu'un Homère pour inscrire leur exploit à côté de tout ce que l'antiquité a célébré de hauts faits et d'actes de dévouement. * Cette expédition de quelques représentants de la civilisation, marchant contre la barbarie après s'être armés au pied des autels, semble un épisode renouvelé du temps des croisades.

On était au printemps de l'année de 1660. La colonie était presque épuisée après un demi-siècle de luttes

* Certaines pages de l'histoire du Canada semblent le récit renouvelé des commencements héroïques de Rome au milieu des tribus latines ; l'expédition de Daulac rappelle à s'y méprendre le dévouement des Coclès et des Curtius. (E. Rameau, *La France aux Colonies.*)

sanglantes contre les Iroquois. Les succès réitérés de ces féroces ennemis avaient tellement accru leur audace qu'elle leur avait inspiré le projet d'exterminer jusqu'au dernier Français. Cette nouvelle répandit la terreur et la consternation parmi les colons. On crut que tout était perdu. Le pays, en effet, semblait sur le penchant de sa ruine. A Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, on multiplia les moyens de défense. L'ennemi était déjà aux portes; chaque jour des escarmouches annonçaient sa présence. Dans chaque village, on érigea des forts, ou on restaura les anciens; on se barricada dans toutes les maisons.

En ce moment critique, une poignée de braves résolut de se dévouer pour la patrie en danger. Montréal était l'avant-poste de la colonie: c'est là qu'ils se réunirent.

Par une matinée du mois d'avril de la même année, l'église de Villemarie * présentait le spectacle le plus attendrissant. Seize braves colons, entourés de leurs familles en pleurs, ayant à leur tête un jeune militaire du nom de Daulac, s'agenouillaient à la table sainte. Ils venaient de prendre la résolution de sacrifier leur vie pour sauver la colonie. Après avoir fait leurs testaments, et s'être confessés, ils étaient venus se nourrir du pain des forts et jurer au pied des saints autels de

* C'est le nom primitif que la piété des fondateurs avait donné à Montréal.

rester fidèlement unis jusqu'à la mort et de ne jamais demander quartier. Certains de ne plus revoir leurs foyers, ils serrèrent une dernière fois entre leurs bras tout ce qu'ils avaient de plus cher ici-bas, et s'éloignèrent accompagnés des larmes et des bénédictions de ceux pour qui ils allaient mourir.

Ils arrivèrent le premier mai suivant au pied du Long-Sault situé sur la rivière des Outaouais. Un fort y avait été construit l'automne précédent par les Algonquins. Ce fort avait le double désavantage d'être éloigné de l'eau, et dominé par une colline. Les Français prirent cependant le parti de se retrancher derrière ce faible rempart, formé d'une simple palissade en partie détruite, et d'y attendre les Iroquois qui devaient suivre ce chemin au retour de leurs chasses d'hiver dans les forêts du nord.

Après quelques jours d'attente, ils virent venir à eux une troupe de sauvages, qu'ils reconnurent bientôt pour des amis. C'étaient quarante guerriers de cette nation huronne, dont nous avons raconté les touchantes infortunes et dont quelques débris s'étaient réfugiés près de Québec. Ils étaient commandés par un vieux héros chrétien de la même nation, nommé Anahotaha. Un fameux chef algonquin, suivi de six de ses guerriers, s'était joint à eux aux Trois-Rivières; et ils venaient tous demander la faveur de combattre à leurs côtés contre l'ennemi commun, et de verser leur sang avec eux.

Le lendemain de leur arrivée, qui était un dimanche,

deux hurons, envoyés en éclaireurs, rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois marchant aussi à la découverte, dans la direction du camp. On tint aussitôt conseil, et il fut décidé qu'on élèverait une seconde palissade autour de la première.

C'était vers le soir. En attendant l'heure du souper, pendant que les chaudières bouillaient au-dessus des feux du bivouac, la petite armée, groupée à l'entrée du fort, récitait en commun la prière du soir. La voix grave et solennelle de Daulac s'élevait au milieu du silence du désert, et par intervalles, un long murmure se prolongeait au loin, emporté par la rafale sous les bois : c'était le concert de toutes les voix qui répondaient en chœur à la prière. Tout à coup des hurlements épouvantables, accompagnés de décharges de coups de fusils, interrompirent cette imposante cérémonie ; et l'on vit apparaître une flottille de canots sauvages, portant deux cents chasseurs iroquois, qui descendait la rivière. Les alliés n'eurent que le temps de leur répondre et de se retirer précipitamment dans l'intérieur du fort pour se préparer à la défense.

Un des chefs iroquois mit pied à terre, et déposant ses armes sur le rivage, il s'avança jusqu'à la portée de la voix, et demanda à quelle nation appartenaient les guerriers qui défendaient le fort. " Ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, leur répondit-on ; si notre frère l'Iroquois veut entendre des paroles de paix, qu'il aille camper avec ses guerriers de l'autre côté de la rivière." Les alliés espéraient par ce strata-

gème gagner assez de temps pour compléter leurs travaux de fortification. Mais les Iroquois ne se laissèrent pas prendre à ce piège et se mirent immédiatement à dresser une palissade en face du camp. La lutte était donc inévitable. Les alliés profitèrent des quelques heures de répit qui leur restaient pour entrelacer leurs palissades de branches d'arbres et en remplir les intervalles de terre et de pierre, tout en ayant la soin de ménager des meurtrières de distance en distance. Les ouvrages n'étaient pas encore terminés que les ennemis montèrent à l'assaut en poussant, selon leur habitude, leur terrible cri de guerre. Les assiégés se défendirent avec une bravoure sans égale. A chaque meurtrière étaient postés trois tireurs qui décimaient les rangs des Iroquois en dirigeant sur eux un feu continu. Tout étonnés de rencontrer une aussi vigoureuse résistance, ils commencèrent à plier, mais, confus de se voir repoussés par une poignée d'hommes, ils s'élançèrent de nouveau à l'attaque. D'autres décharges aussi bien dirigées que les premières les accueillirent. Un grand nombre furent tués, un plus grand nombre blessés, et le reste, saisi de frayeur, prit la fuite en désordre, sans que les assiégés eussent à déplorer la perte d'un seul homme. Quelques-uns des alliés sautèrent par-dessus les remparts, allèrent couper la tête d'un chef iroquois tué dans le combat, et la placèrent en trophée sur la palissade au bout d'un pieux.

Cette première victoire enflamma l'enthousiasme des vainqueurs ; ils se jetèrent à genoux pour en remercier

le ciel, et reprirent avec une nouvelle ardeur leurs travaux de défense, décidés plus que jamais à combattre jusqu'au dernier soupir. Les ennemis, revenus de leur première frayeur, tinrent conseil et députèrent quelques-uns d'entre eux pour aller demander du secours à la grande armée iroquoise, alors cachée en embuscade dans les fles du Richelieu, et attendant le moment favorable pour envahir la colonie.

Cependant le fort fut investi de tous les côtés, et durant sept jours et sept nuits, les alliés soutinrent le feu continu que les Iroquois ne cessèrent de diriger contre eux dans la crainte de les voir s'échapper. Ils brisèrent les canots d'écorce des Français, qui avaient été abandonnés à quelque distance du fort, et en firent des flambeaux pour mettre le feu aux palissades ; mais toutes leurs tentatives furent inutiles, la mousqueterie des assiégés était toujours si bien nourrie qu'ils ne purent jamais en approcher.

Un deuxième assaut plus furieux que le premier fut donné contre la place, mais il fut repoussé avec une telle vigueur que l'ennemi n'osa plus revenir à la charge. Voyant qu'ils ne pouvaient réussir par la force ouverte, les Iroquois tentèrent alors d'employer la ruse. Connaissant l'inconstance des sauvages, ils feignirent de vouloir faire la paix. En effet, les Hurons, commencèrent à hésiter ; mais les Français connaissaient trop bien la perfidie des Iroquois pour se laisser leurrer par ces belles promesses ; ils demeurèrent inébranlables. Ils ne furent pas longtemps sans s'a-

percevoir de la ruse, car, pendant qu'on cherchait à attirer leur attention d'un côté, une bande d'Iroquois se glissaient secrètement derrière eux et s'avançaient déjà pour les surprendre.

Il est impossible de peindre toutes les souffrances qu'eurent à endurer les courageux défenseurs du fort pendant tout le temps que dura le siège. Le froid, la faim, la soif, l'insomnie les tourmentèrent plus encore que les Iroquois. Pendant les courts instants de sommeil qu'ils pouvaient prendre entre les veilles de nuit, ils étaient obligés de coucher à la belle étoile, sur la terre glacée, au milieu des balles qui sifflaient sans cesse autour de leur tête. Mais leur tourment le plus cruel provenait de la disette d'eau ; elle devint si grande qu'ils se virent réduits à avaler toute sèche la farine de maïs qui leur servait de nourriture. Ils avaient découvert un peu d'eau boueuse dans un trou de la palissade, mais à peine y en avait-il suffisamment pour que chacun d'eux put y tremper ses lèvres. Lorsqu'ils ne pouvaient plus résister aux tortures de la soif, un petit détachement, protégé par quelques tireurs, faisait une sortie et allait puiser l'eau à la rivière ; mais leurs chaudières étant tombées dès le premier jour entre les mains des ennemis ils ne pouvaient en rapporter qu'une petite quantité à la fois. Pour comble de malheur, les Hurons et les Algonquins n'ayant pas eu la prudence de ménager suffisamment leurs munitions, elles vinrent à leur manquer. Les Français leur en fournirent pendant quelque

temps ; mais les leurs finirent aussi par devenir rares. Au milieu de tant de fatigues et d'angoisses, ces héros chrétiens puisaient, dans la prière, une force et un courage toujours renaissants. "Car dès que l'ennemi faisait trêve, dit la Mère de l'Incarnation * il étaient à genoux, et sitôt qu'il faisait mine d'attaquer, ils étaient debout les armes à la main."

Une semaine entière s'était écoulée ainsi, lorsqu'ils entendirent tout à coup une immense clameur dans le camp ennemi. Toute la forêt retentit en même temps de hurlements sauvages et d'innombrables décharges de coups de fusils, qui, multipliés par les échos, produisirent mille bruits et des roulements de tonnerre capables de glacer d'épouvante les cœurs les plus intrépides. Chaque arbre semblait avoir soudain donné naissance à un ennemi. Les Iroquois saluèrent par de longues salves l'arrivée de plus de cinq cents de leurs guerriers. Tous les assiégés se jetèrent à genoux pour recommander leur âme à Dieu, et se préparer à la lutte suprême. Alors le grand chef huron Anahotaha adressa à tous les Saints cette prière que nous empruntons avec toute sa naïveté au récit de la Mère de l'Incarnation : "Vous savez, ô bienheureux habitants du ciel, ce qui nous a conduits ici ; vous savez que c'est le désir de réprimer la fureur de l'Iroquois, afin de l'empêcher d'enlever le reste de nos femmes et de nos enfants, de

* *Lettres historiques de la Mère de l'Incarnation.*

crainte qu'en les enlevant ils ne leur fassent perdre la foi, et ensuite le paradis, les emmenant captifs en leur pays. Vous pouvez obtenir notre délivrance du grand Maître de nos vies, si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce que vous jugerez convenable, car pour nous, nous n'avons point d'esprit pour savoir ce qui nous est le plus expédient. Que si nous sommes au bout de notre vie, présentez à notre grand Maître la mort que nous allons souffrir en satisfaction des péchés que nous avons commis contre sa loi, et obtenez à nos pauvres femmes, et à nos enfants la grâce de mourir bons chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver dans le ciel."

Telle avait été la vigueur de la défense que les Iroquois, malgré leur supériorité numérique, n'osèrent monter à l'assaut. Ils investirent de nouveau la place, et firent pleuvoir une grêle de projectiles contre les meurtrières. Les assiégés n'avaient plus un instant de repos, et ils étaient tourmentés par une soif toujours de plus en plus ardente. Les sauvages surtout devinrent si exténués, qu'ils commencèrent à perdre courage, et songèrent à se rendre.

Ils chargèrent de présents un prisonnier iroquois, et le firent accompagner dans le camp des ennemis par deux de leurs chefs. Ceux-ci furent accueillis par de grandes acclamations, et en même temps quelques Hurons apostats, réfugiés parmi les Iroquois, s'avancèrent vers la palissade pour engager leurs compatriotes à se rendre, leur représentant que c'était le

seul moyen d'échapper à la mort. Malheureusement, plusieurs Hurons se laissèrent gagner par ces perfides promesses, et malgré toutes les représentations des Français et les sanglants reproches d'Anahotaha, vingt-quatre d'entre eux s'élançèrent par-dessus la palissade. Les cris de triomphe redoublèrent, et les Iroquois, instruits désormais de la faiblesse de la garnison, qui ne comptait plus que quatorze Hurons, quatre Algonquins et les dix-sept Français, crurent en faire une proie facile. Ils s'avancèrent hardiment pour les faire prisonniers ; mais les assiégés firent feu sur les plus avancés et en étendirent un grand nombre morts sur la place ; le reste prit la fuite.

Honteux de se voir tant de fois vaincus par une poignée d'hommes, les Iroquois, ne respirant plus que la rage de la vengeance, et poussant d'affreux hurlements, s'élançèrent tous à la fois à travers les balles. Les Français en firent un horrible carnage, mais ne purent les empêcher de s'avancer jusqu'au pied de la palissade, à l'abri des meurtrières, et d'attaquer les pieux à coups de hache. Dans l'impossibilité où l'on était de les atteindre, Daulac imagina de remplir de poudre plusieurs canons de fusils, d'y mettre le feu et de les jeter parmi les assiégeants pour les faire éclater au milieu d'eux. Cet expédient ayant assez bien réussi, il ajusta une fusée à un baril de poudre et le lança par-dessus la palissade. Par malheur, le projectile fut arrêté par une branche et retomba dans l'intérieur du fort, où il fit explosion, tuant les uns et mettant pres-

que tous les autres hors de combat. Au bruit de la détonation, les Iroquois comprirent tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer de la confusion produite par cet accident, et s'emparèrent des embrasures, d'où ils firent un feu écrasant sur les derniers défenseurs. Ceux-ci se battirent jusqu'à la fin comme des lions. Ils inspiraient une telle frayeur à l'ennemi qu'il n'osait pénétrer dans la place. Ces hommes aux figures pâles, aux regards illuminés par l'ardeur du combat, leur paraissaient comme des fantômes, dont ils tremblaient d'approcher.

Cependant Anahotaha, blessé, bondissait de tous côtés, assommant ceux qui s'avançaient jusqu'à la portée de son tomahawk.

—“ Rends-toi, si tu veux sauver ta vie,” lui cria un de ses neveux, transfuge chez les Iroquois.

—“ J'ai juré ma parole aux Français, répond le héros chrétien, je meurs avec eux ; ” et il tombe frappé à mort.

—“ Mets-moi la tête sur les charbons, murmure-t-il à un de ses compagnons en se traînant vers le feu, l'Iroquois n'aura pas ma chevelure.”

Des monceaux de cadavres jonchaient tous les abords du camp ; les Iroquois s'en servirent pour escalader la palissade, et massacrèrent les derniers braves qui, sourds à toute proposition, voulaient mourir les armes à la main. Un moment auparavant, un Français, par un sentiment de pitié malentendue, assomma à coups de hache, ceux de ses compagnons

blessés qui respiraient encore, afin de leur épargner les tortures que leur réservaient leurs féroces vainqueurs. Quatre Français seulement et quatre Hurons tombèrent vivants entre leurs mains.

Les Iroquois furent terrifiés de leur victoire; en comparant le nombre de leurs morts et celui de leurs victimes, ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Comment un si petit nombre d'hommes, exténués de fatigues, mourants de soif, privés de nourriture, avaient-ils pu soutenir une lutte aussi longue et aussi acharnée sans prendre un instant de repos? Cette résistance était pour eux un mystère.

Après avoir assouvi leur vengeance sur deux blessés français qui avaient conservé un souffle de vie, ils prirent le chemin de leurs villages, n'osant plus aller attaquer un pays peuplé de tels héros.

Lorsqu'on apprit les détails de cette sanglante tragédie par des captifs hurons, qui avaient réussi à s'échapper, un long cri de deuil s'éleva dans toute la colonie.

Mais la nation canadienne était sauvée: ses défenseurs étaient tombés ensevelis dans leur triomphe.

Voilà les hommes que la religion avait formés; voilà le peuple canadien tel que l'avaient fait les missionnaires martyrs et l'éducation religieuse.

Cette société naissante, nous l'avons étudiée dans sa triple hiérarchie du prêtre, de la femme et du soldat-colon. Nous avons admiré l'organisation vigoureuse de cette race en qui nous avons vu circuler un

sang virginal et une foi sans mélange. Nous nous sommes extasiés devant cette transformation merveilleuse qui s'était opérée sous l'action de l'Eglise.

Nous pourrions pousser plus loin cette étude, suivre la Nouvelle-France dans sa carrière, indiquer à grands traits l'accroissement de sa puissance matérielle, morale et intellectuelle, et montrer surtout le développement de ses superbes institutions, qui font aujourd'hui sa force et sa gloire. Mais cette courte esquisse suffit pour faire voir ce qu'était devenue cette société façonnée par la main de Dieu.

Après avoir médité l'histoire du peuple canadien, il est impossible de méconnaître les vues providentielles qui ont présidé à sa formation; il est impossible de ne pas entrevoir que, s'il ne trahit pas sa vocation, de grandes destinées lui sont réservées dans cette partie du monde.

La mission de la France américaine est la même sur ce continent, que celle de la France européenne sur l'autre hémisphère. Pionnière de la vérité comme elle, longtemps elle a été l'unique apôtre de la vraie foi dans presque toute l'Amérique du Nord.

Depuis son origine, elle n'a cessé de poursuivre fidèlement cette mission; et aujourd'hui elle envoie ses missionnaires et ses évêques jusqu'aux extrémités de ce continent. C'est de son sein, nous n'en doutons pas, que doivent sortir les conquérants pacifiques, qui, en se liguant avec les légions d'apôtres répandues aujourd'hui sur tout cet hémisphère, ramèneront

sous le joug du catholicisme les peuples égarés du Nouveau-Monde. Loin de douter de son avenir, comme quelques hommes de peu de foi, loin de trembler devant le flot des races étrangères qui semble menacer de la déborder de toutes parts, nous avons l'intime conviction qu'elle continuera de grandir, qu'elle conservera sa langue, ses institutions et sa foi, et qu'elle n'est qu'à l'aurore de l'ère de prospérité qui va s'ouvrir devant elle.

Messagère de l'Évangile, elle portera au loin la bonne nouvelle, et secondée par les races celtiques du midi, elle promènera le drapeau de Jésus-Christ de l'un à l'autre océan.

Ici, comme en Europe, et plus vite encore qu'en Europe, le protestantisme se meurt, fractionné en mille sectes, il tombe en poussière, et va se perdre dans le rationalisme. Bientôt, — pour nous servir d'une expression du comte de Maistre, — l'empire du protestantisme, pressé du côté du golfe mexicain et du Saint-Laurent, fendra par le milieu; et les enfants de la vérité, accourant du nord et du midi, s'embrasseront sur les rives du Mississipi, où ils établiront pour jamais le règne du catholicisme.

INDICATION DES OUVRAGES CITÉS

DANS LA VIE DE LA MÈRE DE L'INCARNATION

1. *La vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation*, par le R. P. DOM CLAUDE MARTIN, Paris, 1677, in-4o, 760 pages.

A deux époques différentes, les directeurs de la Mère de l'Incarnation, afin de mieux juger de ses dispositions intérieures, lui ordonnèrent d'écrire tout ce qui s'était passé en elle depuis son enfance. La première de ces Relations date de l'année 1633; elle l'écrivit pour obéir au R. P. George de La Haye. La seconde fut écrite en 1654, par l'ordre du R. P. Jérôme Lalemant, pendant que la Révérende Mère était au Canada. Ce sont ces deux relations qui ont été recueillies par son fils, et qui forment l'ouvrage de Dom Claude Martin. Il y a ajouté, sous le titre d'ADDITIONS, tout ce qu'il connaissait lui-même touchant la vie de sa mère.

Nous ferons remarquer ici pour l'intelligence des citations que nous tirerons des écrits de la Mère de l'Incarnation, que, lorsqu'elle rend compte des opérations de Dieu dans son âme, elle emploie parfois des expressions surannées qui, à son époque, pouvaient être correctes, mais qui aujourd'hui n'auraient pas tout à fait la même valeur dans le langage théologique.

2. *Lettres spirituelles et historiques de la Mère de l'Incarnation*, Paris, 1681, in 4o, 675 pages.

3. *La vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, par le R. P. DE CHARLEVOIX, Paris, 1724, in-12.

Dans cette histoire, l'auteur a passé légèrement sur les faits historiques, et s'est attaché presque exclusivement à raconter la vie intérieure de la Mère de l'Incarnation. Ce livre nous a été très utile pour la partie mystique de notre travail.

4. *Les manuscrits du monastère des Ursulines de Québec.*

Nous offrons ici nos remerciements aux Dames Ursulines, qui nous ont communiqué tous les documents nécessaires à notre ouvrage, et nous ont aidé dans nos recherches avec une bienveillance que nous n'oublierons pas.

5. *Les Relations des Jésuites*, Québec, 1858, 3 vol. gr. in-8o.

6. *L'Histoire des Ursulines de Québec*, Québec, 1863-4, vol. 1 et 2, in-8o.

7. *Cours d'Histoire du Canada*, par M. L'ABBÉ FERLAND, Québec, 1861, vol. 1, in-8o.

8. *Vie des Premières Ursulines de France*, par M. CHARLES SAINTE-FOI, Paris, 1856, in-12.

9. *Life of Madame de la Peltrie*, New-York, 1859, in-12.

HISTOIRE

DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE ÉPOQUE

VIE DOMESTIQUE

1599-1631

CHAPITRE PREMIER

Ancêtres de la MÈRE de l'Incarnation—Son enfance—
Sa jeunesse.

Il existe, au centre de la France, une contrée charmante entre toutes celles qui l'environnent, et dont le nom seul réveille d'agréables souvenirs. Le doux pays de la Touraine, qui fut le berceau de plusieurs familles de la Nouvelle-France, a de tout temps été célèbre par la fertilité de ses vastes prairies, la richesse de ses vignobles, la douceur de son climat et l'aménité de ses habitants. Arrosées par l'un des plus beaux fleuves de la France, ses campagnes sont émaillées de riants bocages et de villages pittoresques qui s'élèvent au bord des vallées, ou couronnent les col-

lines dont les courbes harmonieuses, se prolongeant au loin jusqu'à l'horizon, encadrent tout le paysage dans un cercle de gracieuses ondulations.

Les grands seigneurs du royaume, attirés par la beauté du pays, aimèrent de tout temps à y fixer leur séjour; et l'on voit encore aujourd'hui surgir, du sein des massifs de verdure, les tourelles élancées de leurs antiques châteaux. Longtemps aussi les rois de France tinrent leur cour dans la capitale de cette province, qui a été surnommée *le jardin de la France et le plaisir des roys*. *

La ville de Tours est assise au milieu de cette belle contrée, sur la rive gauche de la Loire, dont le cours sinueux serpente à travers la plaine, en se dirigeant de l'orient à l'occident.

C'est dans cette ville que vivait, vers la fin du seizième siècle, une de ces familles patriarcales, à la piété solide et aux mœurs austères, que le christianisme seul peut former, et d'où sont sorties ces fortes races qui ont rendu les nations chrétiennes si puissantes. Le père de la vénérable Marie de l'Incarnation appartenait, par sa naissance, à la classe moyenne de la société, et avait été plus enrichi des dons du ciel que de ceux de la fortune. Engagé dans le commerce des soieries, M. Florent Guyard n'avait réussi, par son travail, qu'à se créer une modeste aisance; mais, en

* Belleforest.

revanche, il avait su acquérir, parmi ses concitoyens, une telle réputation de justice et de probité qu'il était souvent choisi comme arbitre de leurs différends.

Ces précieuses qualités semblaient héréditaires dans cette famille bénie. La réputation de piété qu'elle s'était acquise, était si répandue en France, qu'en 1485, ce fut à un membre de cette famille que fut dévolu l'honneur d'être député en Italie auprès du grand solitaire de la Calabre, saint François de Paule, et de le ramener en France pour consoler les derniers moments du roi Louis XI, alors étendu sur sa couche funèbre dans son château de Plessis-les-Tours. La Mère de l'Incarnation rappelait plus tard ce pieux souvenir de famille à son fils, comme une grave et austère leçon de vertu.

“ Je crois que vous n'ignorez pas que ce fut notre bisaïeul qui fut envoyé par le roi Louis XI, pour demander saint François de Paule au Pape, et pour l'amener en France. J'en ai bien entendu parler à mon grand père, et même ma tante, qui est morte lorsque j'avais quinze ans, avait vu sa grand'mère, fille de ce bisaïeul, qui la menait souvent à Plessis-les-Tours pour visiter ce saint homme, qui, par une affection, faisait le signe de la croix sur le front de cette petite en la bénissant. C'est ce qui a toujours donné une grande dévotion à notre famille envers ce grand saint. Mon grand père nous racontait cela fort souvent, afin d'en perpétuer après lui la mémoire et la dévotion, comme il l'avait reçue de son aïeul.”

M. Guyard était allié par sa femme à une noble famille de France, l'illustre et ancienne maison des Babou de La Bourdaisière, aussi distinguée, par les hommes éminents qu'elle a donnés à l'Église et à l'État, sous le règne de François Ier, que par ses alliances avec les plus anciennes familles du royaume.

L'épouse de M. Guyard était de tout point digne de la haute piété de son époux ; aussi l'ordre le plus harmonieux régnait-il dans l'intérieur de cette famille, où l'on respirait une atmosphère tout imprégnée des douces émanations de la vertu.

La bénédiction du ciel ne tarda pas à se répandre sur eux ; et le 28 octobre 1599, Dieu leur donna un enfant qu'il destinait à devenir l'objet de ses préférences, la merveille de la grâce et l'étonnement de son siècle. Elle fut présentée au baptême, dès le lendemain de sa naissance, à l'église de Saint-Saturnin de Tours, et reçut le nom de Marie, "comme un heureux présage, dit un historien, de la tendre dévotion qu'elle devait avoir toute sa vie envers la Sainte-Vierge, et des faveurs extraordinaires que cette divine Mère devait lui accorder."

Les regards de la jeune enfant, en s'ouvrant pour la première fois à la lumière, furent témoins des exemples les plus édifiants, et des mœurs les plus pures ; les premiers mots qui frappèrent son oreille furent ceux de Jésus et Marie ; ils furent aussi les premiers qu'elle essaya de bégayer, lorsque sa langue commença à se délier. Avec le lait, sa mère lui fit sucer la sève de toutes les vertus. Et à mesure que son

intelligence s'ouvrait à la raison et que ses facultés commençaient à s'épanouir, cette pieuse mère les tournait vers Dieu, et implantait dans sa jeune âme ces précieux germes d'une éducation chrétienne qui produisent toujours d'heureux fruits. Remontez, en effet, au berceau de toute vie noble et sainte, et vous trouverez infailliblement une mère chrétienne veillant au réveil de l'intelligence et de l'âme, pour déployer aussitôt leurs ailes, et diriger leur essor vers Dieu. Grande et austère leçon pour toutes les mères, qui doivent y voir la sublimité de leur devoir, et l'immortelle magnificence de leur vocation. "Je bénis Dieu, dit elle-même la Mère de l'Incarnation, des grâces qu'il lui a plu de me faire en ce point, d'autant que c'est une grande disposition pour la vertu, et pour être vraiment disposé à la vocation d'une haute piété, que de tomber en des mains qui fassent prendre un bon pli dès les plus tendres années."

Le Seigneur, qui prédestinait cette jeune fille à devenir un vase d'élection dont les riches trésors devaient se répandre sur l'Ancien et le Nouveau Monde, voulut la prévenir, dès son enfance, de faveurs privilégiées, et l'attirer à lui par ces attraits extraordinaires de la grâce qu'il ne communique qu'à ceux qu'il veut faire servir à ses desseins. Voici comment elle raconte elle-même, avec une candeur et une simplicité angéliques, une vision qu'elle eut lorsqu'elle était encore tout enfant, et qu'elle a toujours regardée comme le principe de sa vocation à la vie mystique.

"Je n'avais qu'environ sept ans, dit-elle, lorsqu'une

nuit, pendant mon sommeil, il me sembla que j'étais dans la cour d'une école champêtre, où, avec une de mes compagnes, je faisais quelque action innocente ; ayant levé les yeux vers le ciel, je le vis ouvert, et Notre-Seigneur Jésus-Christ, en forme humaine, qui en sortait, et qui par l'air s'en venait droit à moi ; le voyant, je m'écriai à ma compagne : Ah ! voilà Notre-Seigneur, c'est à moi qu'il vient... Cette suradorable Majesté s'approchant de moi, mon cœur se sentit tout embrasé de son amour, et je commençai à étendre les bras pour l'embrasser. Alors ce plus beau des enfants des hommes, avec un visage plein d'une douceur et d'un attrait indicibles, m'embrassa, et, me baisant amoureusement, me dit : Voulez-vous être à moi ? Je lui répondis : oui ; et ayant eu mon consentement, nous le vîmes remonter au ciel."

L'effet de cette première visite du céleste époux fut de dégager le cœur de la jeune vierge de toute affection pour les amusements si naturels à son âge, et de lui imprimer une vive inclination pour la vertu, en même temps que l'esprit de retraite et de prière. Ce premier rayon de l'éternelle lumière s'était réfléchi avec tout son éclat dans cette âme, dont aucun souffle terrestre n'avait terni le miroir limpide et sans tache.

Docile à l'esprit intérieur, elle faisait ses délices de se retirer dans les lieux solitaires, et dans les églises les plus recueillies pour vaquer à la prière et à l'oraison, quoiqu'elle n'eût encore aucune idée de la vie intérieure. "Le divin Sauveur, en remontant doucement

au ciel à sa vue, avait emporté avec lui son cœur et son esprit, en sorte que l'un et l'autre s'y élevaient continuellement ; et ce divin baiser remplit son âme d'une telle dévotion qu'elle ne cessa plus de courir après lui à l'odeur de ses parfums." Durant ses longues visites aux pieds des saints autels, elle regardait prier les personnes pieuses, et voyant leur posture humble et leur maintien respectueux, elle se prenait à penser que Dieu devait certainement les exaucer. Alors elle s'appliquait à les imiter, et passait ainsi de longues heures agenouillée modestement, tenant ses petites mains enfantines élevées vers le ciel, et absorbée dans une sorte d'extase. Elle traitait ainsi avec Dieu de ses besoins spirituels avec une naïve simplicité, certaine d'obtenir tout ce qu'elle demanderait avec humilité. Un charme invisible et secret, dont elle ignorait la cause, lui faisait désirer ardemment et savourer avec ivresse ces communications avec Dieu.

Tout son être était tellement épris des choses du ciel, que, même pendant ses petites récréations, elle se plaisait à imiter les actions de piété et de dévotion. Elle se mettait à genoux, se prosternait, joignait les mains, élevait les yeux au ciel, se frappait la poitrine, en un mot, faisait, par amusement, ce qu'elle voyait faire à l'église ou faisait elle-même dans ses prières.

Ces pieux amusements, que les parents regardent souvent, dans les enfants ordinaires, comme des signes de vocation à la vie ecclésiastique ou religieuse, lui causèrent plus tard de cuisants remords, et lui furent

un grand sujet de larmes pendant de longues années. Quoiqu'elle n'eût en cela aucune intention qui ne fût louable, elle s'en faisait cependant d'amers reproches, les regardant comme des défauts qui élevaient dans son âme de légers nuages et interceptaient l'éclat des rayons célestes dont l'Esprit-Saint voulait l'inonder.

Cette flamme divine du pur amour, qui embrasait déjà le cœur de la jeune Marie, ne tarda pas à s'épancher au dehors en œuvres de charité et de bienfaisance envers le prochain, et surtout envers les membres souffrants de Jésus-Christ. Elle était émue de compassion chaque fois qu'elle voyait un pauvre ou un infirme. Elle trouvait un charme indicible à les assister, à les vêtir et même à les servir dans leurs besoins. Elle était heureuse de rester en leur compagnie pour leur donner des paroles de consolation, et faire briller un rayon de lumière dans la nuit de leur misère. Elle aimait à s'asseoir à table avec eux, et ne trouvait aucune répugnance à se nourrir de leurs restes. Elle était contristée lorsqu'elle se trouvait dans l'impossibilité de les assister, et elle se serait dépouillée avec bonheur pour les couvrir. Son extrême charité lui fit quelquefois commettre des excès qu'elle avoue elle-même avec naïveté; mais son intention était toujours pure; et d'ailleurs Dieu lui révéla plus tard qu'elle agissait en cela selon son inspiration.

Un jour qu'elle allait porter l'aumône à des pauvres, elle passa par hasard près d'une voiture que l'on était occupé à charger. Les travailleurs qui ne la voyaient

pas, ayant relevé tout à coup la voiture, la manche de sa robe s'accrocha au timon ; elle fut enlevée en l'air, et retomba avec violence sur le pavé. Les voituriers la crurent morte, et coururent à elle tout épouvantés ; mais elle n'avait reçu aucun mal. Dieu lui fit connaître alors intérieurement qu'elle devait son salut à sa charité pour les pauvres.

Elle quitta bientôt tous les livres profanes ou purement récréatifs, pour s'adonner à la lecture des ouvrages de piété ; et elle cherchait à s'éloigner, aussitôt que la charité le lui permettait, de la conversation des personnes de son âge, pour se retirer dans la solitude, et se livrer, dans ses lectures pieuses, à la recherche du bien invisible vers lequel elle se sentait attirée invinciblement sans pouvoir le comprendre. Tous ceux qui la connaissaient étaient étonnés et édifiés de voir tant de sagesse et de vertu dans un âge si tendre. Elle-même ne se rendait pas compte des divines opérations de Jésus-Christ dans son âme ; elle se contentait de suivre l'attrait de la grâce qui l'entraînait vers l'oraison et la pratique de toutes les vertus. "Comme une abeille qui ramasse la rosée des plus belles fleurs, afin d'en faire son miel, elle pratiquait avec une merveilleuse fidélité tout le bien qu'elle voyait faire ; elle se portait à cela non seulement sans peine, mais encore avec le plaisir qui accompagne pour l'ordinaire la vertu consommée." L'Esprit-Saint, qui n'avait pas permis qu'elle eût d'autre directeur que lui-même, l'éleva ainsi à une éminente sainteté, dont

les premiers fruits furent une innocence et une pureté d'ange, une patience à toute épreuve, et une humilité que l'éclat des plus insignes faveurs ne put jamais ébranler un instant.

Ce fut à cette époque, c'est-à-dire vers l'âge de quatorze ou quinze ans, qu'elle se sentit entraînée par une inclination irrésistible vers la vie religieuse. Elle se rendait souvent, en visite de piété, à l'abbaye de Beaumont, dont madame Anne de Babou de La Bourdaisière, proche parente de sa mère, était abbesse. Ce monastère, dont les religieuses suivaient la règle de saint Benoit, était le seul à peu près qui fut connu dans la ville de Tours ; car les Carmélites ne faisaient alors que de commencer à y former un établissement.

En contemplant ces pieuses vierges dont la vie pure et toute spirituelle s'écoulait sous le regard de Dieu, dans le silence et la prière, son imagination s'enflammait, et elle se serait crue en paradis s'il lui eût été donné de se mêler pour toujours au chœur de ces anges consacrés au Seigneur. Elle s'en ouvrit à sa mère qui lui en témoigna beaucoup de joie, et lui dit que la supérieure, madame de Beaumont, étant sa parente, serait certainement fort heureuse de l'admettre au nombre des religieuses de son monastère ; mais elle ajouta qu'elle était bien jeune encore, et que c'était une affaire importante qui demandait du temps et de la réflexion.

Il est certain que si, à cette époque, la jeune Marie avait eu un directeur, elle eût embrassé dès lors la vie

du cloître ; mais la direction spirituelle lui était absolument inconnue, et elle ne s'imaginait nullement qu'elle dût s'ouvrir à personne, même à son confesseur, des affaires de sa conscience qui ne regardaient pas la confession. Comme elle était fort craintive, elle n'osa pas insister davantage. Sa mère, voyant qu'elle ne faisait plus d'allusion à ce sujet, crut, comme il était naturel de le supposer, qu'elle avait oublié son premier dessein ; et comme l'enfant était d'ailleurs d'une humeur enjouée et d'un caractère fort gai, il n'est pas surprenant que sa mère ait pu croire que son inclination pour le cloître n'avait été qu'une ferveur passagère.

Cette conduite, du reste était conforme aux vues de la divine Providence, qui voulait faire passer sa servante par tous les états, afin qu'elle devint en tout un véritable modèle de la femme forte de l'Évangile. " Il m'est évident, écrivait-elle de la Nouvelle-France à son fils, que la bonté de Dieu ne me voulait pas à Beaumont, ni pour lors en quelque religion que ce fût, eu égard à tout ce qui m'est arrivé depuis dans le cours du temps par la disposition de sa divine Providence sur moi ; vous en seriez étonné, mon très cher fils, si vous en saviez les particularités. Vous les saurez dans l'éternité."

CHAPITRE DEUXIÈME

Mariage—Epreuves—Communications avec Dieu.

Lorsque la jeune Marie eut atteint l'âge de dix-sept ans, ses parents lui proposèrent de s'unir à un jeune homme, d'un heureux avenir, qui lui offrait sa main. A cette proposition, la sainte enfant demeura interdite ; car elle éprouvait une répugnance extrême à entrer dans un état dont les sollicitudes étaient si opposées à la vie de recueillement et de prière après laquelle elle soupirait depuis si longtemps. Néanmoins, par suite d'une crainte respectueuse qu'elle avait toujours eue pour son père et sa mère, elle n'osa pas contrarier leur volonté ; elle crut y voir un ordre de Dieu, manifesté par la bouche de ses parents, auquel elle se serait fait un scrupule de résister.

“Ma mère, dit-elle en apprenant ce dessein, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté

et à la vôtre ; mais si Dieu me fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le consacrer à son service ; et si ensuite il me rend la liberté que je vais perdre, je lui promets de m'y consacrer moi-même.”

Ces paroles étaient une véritable prophétie, comme la suite de cette histoire le fera voir.

Après avoir vu ainsi s'évanouir tout espoir de sacrifier sa vie en holocauste au Seigneur, elle ne songea plus qu'à recevoir dans les dispositions les plus saintes le sacrement qui allait lui ravir la liberté, et dont les chaînes devaient peser si lourdement sur elle. La Providence l'appelait à servir encore de modèle dans la réception de ce sacrement, trop souvent, hélas ! indignement profané. Elle comprenait toute l'importance qu'il y a d'éclairer des rayons de la grâce cette voie semée de si dangereux précipices, et qui cache sous des fleurs tant de ronces et d'épines. Jamais peut-être depuis le jour où le bienheureux saint Joseph gravit avec Marie les degrés du temple de Jérusalem, aucun époux ne conduisit à l'autel une vierge plus chaste et plus pure. Sa robe d'innocence était aussi éblouissante de blancheur qu'aujourd'hui de son baptême, et pas une fleur n'était tombée de cette couronne de lis que les anges avaient posée sur son front à son entrée dans la vie.

Aussitôt qu'elle se vit chargée de la conduite de sa maison, elle se livra tout entière à l'examen des devoirs que son nouvel état l'obligeait de rendre à Dieu, à son

époux, à ses domestiques et à elle-même. Fermant toutes les avenues de sa demeure aux attraits des plaisirs et aux dangereuses frivolités du siècle, elle y fit entrer avec elle la crainte de Dieu et l'ordre le plus parfait. M. Martin, son mari, possédait une manufacture de soieries qu'il dirigeait lui-même ; il était en conséquence obligé de garder un grand nombre de domestiques et d'ouvriers. Le premier soin de son épouse fut d'étudier le caractère de chacun d'eux, de les entourer de prévenances et d'affection, et de s'en faire aimer, afin d'acquérir de l'ascendant sur eux, pour les guider ensuite dans les voies de la vertu. Elle les réunissait chaque soir pour faire la prière en commun ; et elle veillait avec soin à ce qu'ils s'acquittassent de tous leurs devoirs comme de bons chrétiens. Souvent elle les faisait approcher du sacrement de pénitence, afin de conserver leurs âmes dans l'innocence. Et pour les exciter davantage à la pratique des bonnes œuvres, elle allait écouter la parole de Dieu, " d'où, continue son fils, retournant, comme Moïse, la tête toute remplie de lumière, elle leur répétait ce qu'elle avait entendu, en y ajoutant ses propres pensées."

Elle sut si bien s'insinuer en peu de temps dans leur esprit, qu'ils finirent par la regarder plus comme leur mère que comme leur maîtresse. Et lorsque, dans la suite, ils la virent courbée sous le fardeau des croix les plus accablantes, et conserver toujours le même visage calme et souriant, la même inaltérable douceur,

leur vénération et leur tendresse filiale ne connurent plus de bornes. Ravis d'admiration, ils la suivaient furtivement du regard, lorsqu'ils croyaient n'être pas observés; et de grosses larmes coulaient le long de leurs joues en voyant tant de courage et de sérénité au milieu de si poignantes angoisses. Toute sa consolation alors était dans la prière, où elle venait sans cesse retremper ses forces, et dans l'union avec Dieu qu'elle ne perdait jamais de vue.

Dès le matin, après avoir consacré à Dieu de longues oraisons, elle se rendait à l'une des églises de la ville, pour y assister au saint sacrifice de la messe, d'où elle revenait dès l'heure que le devoir la rappelait sous le toit domestique. Car son amour pour la retraite ne la détournait nullement de l'exactitude à ses affaires de famille; sa piété éclairée était, en effet, bien éloignée de cette dévotion mal entendue, qui fait souvent "substituer à de chimériques obligations les devoirs essentiels," qui met le trouble dans les ménages, et discrédite la vertu. Elle comprenait que sacrifier à ses obligations d'épouse son goût pour la solitude, c'était quitter Dieu pour Dieu. Aussi toujours prête à l'heure convenable, elle conduisait tout avec une douceur, une prudence et une élévation d'esprit qui témoignaient que l'Esprit-Saint, qui la dirigeait intérieurement, la guidait aussi dans ses occupations extérieures. L'harmonie admirable qu'elle faisait régner dans sa maison peut donner l'idée de la perfection de sa conduite à l'égard de son époux. Depuis le jour où elle lui avait

juré sa foi au pied des saints autels, elle lui avait consacré toute son affection ; et elle l'aimait uniquement, en Dieu et pour Dieu. Mais son amour était accompagné d'un profond respect, car la foi lui disait que son mari lui tenait la place de Dieu, qu'il était son chef comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, et qu'elle devait lui être soumise comme l'Eglise l'est à son chef. Aussi obéissait-elle au moindre signe de sa volonté, et cherchait-elle à lire dans ses regards ses plus légers désirs, qui devenaient des ordres pour elle. Au reste, le joug qui unissait les deux époux était un joug de tendresse et de paix ; car M. Martin avait pour son épouse l'affection la plus sincère. Doué de belles et excellentes qualités, il était digne de posséder le précieux trésor que Dieu lui avait mis entre les mains ; et il avait su l'apprécier dès le premier instant. Son admiration se changea en enthousiasme, lorsqu'il l'eut connue davantage ; car chaque jour lui révélait une nouvelle qualité de cette vertueuse épouse ; et il finit par avoir pour elle le respect et la vénération dus à une sainte. Leur union offrait ainsi le modèle le plus parfait d'un mariage chrétien ; car l'amitié surnaturelle qui les unissait ne provenait pas de cet enthousiasme fragile et éphémère qui naît de l'admiration de la beauté physique et des dons de la nature, mais du sentiment du devoir et des principes de la foi. Leurs cœurs, unis ensemble et appuyés sur Dieu s'élevaient vers le ciel, comme deux ceps de vigne enlacés au même tronc.

Pendant les deux années que dura cette union, la servante de Dieu eut à souffrir de cruelles épreuves, dont son mari fut la cause innocente. Sa vertu parut alors plus éclatante que jamais, surtout aux yeux de son époux ; car elle ne cessa pas un seul instant de lui témoigner l'attachement le plus inviolable, la tendresse la plus expansive et en même temps la plus respectueuse. Refoulant, avec toute l'énergie d'une grande âme, ses peines et ses angoisses au fond de son cœur, elle ne laissait paraître au dehors qu'un visage serein, un caractère ouvert et une douceur inaltérable. Tout le monde était dans le ravissement de voir, dans une jeune personne de dix-huit ans, une patience si héroïque et une vertu si consommée ; "mais l'on ne voyait pas, dit-elle, ce que j'expérimentais dans l'intérieur de mon âme, ni comme la bonté de Notre-Seigneur y opérait ; et moi-même je ne concevais pas comment cela se faisait, sinon que je suivais son attrait dans l'oraison, et lui obéissais pour pratiquer les vertus dont il me faisait naître l'occasion."

Quelles furent ces croix dont il plut alors au ciel de la visiter ? Nul ne le sait. L'ingénieuse charité de l'épouse, et la piété filiale du fils ont su les dérober aux regards, et les ensevelir dans un éternel oubli, de crainte de nuire à la mémoire d'un époux et d'un père. "Mais peu importe, ajoute son fils, que la main qui blessait fût innocente ou criminelle ; ce coup fut donné et la plaie ne laissa pas de saigner longtemps et de causer de la douleur."

Son mari ne pouvait se consoler, ni se pardonner à lui-même d'avoir été la cause involontaire de son chagrin ; il en versait des larmes amères, et plus d'une fois il se jeta à ses genoux pour lui en demander pardon ; mais elle le relevait avec bonté et le rassurait en lui disant qu'elle l'en aimait davantage, car cet incident lui avait donné l'occasion de connaître sa vertu et son attachement.

Un courage si admirable ne rappelle-t-il pas l'idéal de la femme forte tracé par l'Écriture ?

Mais où cette âme virile puisait-elle tant d'héroïsme ? Ah ! c'est qu'elle allait chaque jour se prosterner aux pieds du Seigneur, qui, chaque jour aussi, relevait sa servante avec amour, et lui donnait la force de relever à son tour son époux prostré dans l'affliction ! c'est qu'elle nourrissait chaque jour son âme de ce double aliment qui fait les forts : la parole de Dieu et la sainte Eucharistie ! “ La divine Majesté, dit-elle, non contente de m'avoir donné le dégoût des choses vaines et la force pour porter les croix qu'elle avait permis m'arriver, me fortifia l'esprit intérieur, et me donna une grande inclination pour la fréquentation des sacrements. Ces approches fréquentes me donnaient un grand courage et une grande suavité dans l'âme, avec une foi très vive qui établissait en mon esprit une ferme créance des divins mystères.

“ Cette foi vive me faisait opérer plusieurs bonnes œuvres, et engendrait en mon âme un esprit d'oraison qui perfectionnait ce que j'avais de bon en moi par les

grâces et faveurs que j'avais reçues auparavant. Je n'avais plus de cœur ni d'esprit que pour le bien ; plus j'approchais des sacrements, plus j'avais de désir d'en approcher ; parce que je connaissais par expérience que j'y trouvais ma vie et tout mon bien, et que mon attrait pour l'oraison s'y fortifiait beaucoup.

“ Dès mon enfance, continue-t-elle, ayant appris que Dieu parlait par la bouche des prédicateurs, cela me semblait admirable ; et j'avais une grande inclination à les aller entendre.

“ Etant devenue plus grande, la foi que j'avais dans le cœur, jointe à ce que j'attendais de cette divine parole, opérait de plus en plus dans mon âme le désir de l'écouter. J'avais une si grande vénération pour les prédicateurs, que lorsque j'en voyais quelqu'un par les rues, je me sentais portée d'inclination à courir après lui, et à baiser les vestiges de ses pieds. Une petite prudence me retenait ; mais je le conduisais de l'œil jusqu'à ce que je l'eusse entièrement perdu de vue. Je ne trouvais rien de plus grand que la parole de Dieu ; et c'était ce qui produisait en mon cœur l'estime de ceux auxquels Notre-Seigneur en avait commis le ministère. Lorsque j'écoutais cette parole sainte, il me semblait que mon cœur était comme un vase dans lequel cette divine parole découlait comme une liqueur. Ce n'était point une imagination, mais un effet réel de l'esprit de Dieu qui était en cette prédication, et qui par une effusion de ses grâces opérait de la sorte dans mon âme, laquelle ayant reçu

cette plénitude abondante, ne la pouvait contenir et était obligée de l'évaporer dans l'oraison. Il me fallait même en parler, parce que mon esprit ne pouvait contenir cette abondance : ce que je faisais à Dieu et aux personnes de la maison, avec une grande ferveur et un grand zèle, en y ajoutant mes propres pensées qui me rendaient éloquente.

“ Une fois en un sermon sur le saint nom de Jésus, que le prédicateur avait nommé plusieurs fois, cette divine parole, comme une manne céleste, remplit mon cœur si abondamment que tout le jour ma respiration ne disait autre chose que : Jésus, Jésus, sans pouvoir finir . . . Dieu me donnait de grandes lumières en cette assiduité d'entendre sa sainte parole, et mon cœur était tout embrasé jour et nuit, ce qui me faisait parler à lui d'une façon intérieure qui m'était nouvelle et inconnue.

“ Maintenant que j'ai plus de connaissance et d'expérience en la vie spirituelle, je reconnais que la bonté divine me prévenait par de grandes grâces et me remplissait des bénédictions de sa douceur, pendant que, d'un autre côté, j'avais de grands sujets de croix dans une condition qui m'en produisait de continuelles. ”

Ce n'était pas sans dessein que la sagesse divine, dont l'invisible main dispose de tout avec force et suavité, conduisait sa servante à travers ce chemin d'aspérités, où ses pieds s'ensanglantaient si cruellement ; elle voulait raffermir ses pas à l'entrée de

cette voix sublime qu'elle lui avait tracée de toute éternité. La Mère de l'Incarnation reconnut plus tard ce dessein providentiel. En consumant ainsi dans son cœur toute affection terrestre par la flamme des tribulations, et en lui inspirant cette soif de la parole de Dieu en même temps que ce zèle et cette facilité de l'épancher au dehors, la divine Providence la préparait à son insu à la vie d'apostolat.

“Dès mon enfance, écrivait-elle du monastère des Ursulines de la Nouvelle-France, il me semble que Dieu me disposait à la grâce que je possède maintenant, car j'avais plus l'esprit dans les pays éloignés, pour y considérer les généreuses actions de ceux qui y travaillaient et souffraient pour Jésus-Christ, que dans les lieux que j'habitais. Mon cœur se sentait uni aux âmes apostoliques d'une manière tout extraordinaire. Il me prenait quelquefois des saillies si excessives que si le respect humain ne m'eût retenue puissamment, j'eusse couru après ceux que je voyais portés au salut des âmes. Je ne savais pas pourquoi j'avais tous ces mouvements, car je n'avais ni de la conduite, ni de l'esprit pour le reconnaître. Aussi n'était-il pas temps, parce que celui qui dispose les choses doucement voulait que je passasse par divers états et par des voies différentes avant que de manifester sa sainte volonté à la plus indigne des créatures.”

L'Esprit-Saint, qui lui parlait sans cesse au cœur par des gémissements ineffables, lui faisait aussi

entendre sa voix par la bouche de tous les êtres de la création. Elle entendait sans cesse s'élever de tous les objets de la nature un concert de suaves accents, qui murmurait à son oreille le nom du Seigneur, et les merveilles de son amour. Mais de tous les objets extérieurs dont Dieu se servait pour l'instruire, nul ne lui faisait une impression aussi vive, nul ne la ravissait plus que les saintes cérémonies de l'Eglise. En lui mettant sous les yeux ces augustes symboles, l'Esprit-Saint lui découvrait la manne cachée qu'ils renferment. Eclairant son intelligence d'une lumière surnaturelle, il lui en révélait le sens mystérieux, et les rapports qui les rattachent à la Divinité.

“ L'admiration qu'excitaient en mon esprit la sainteté et la majesté des saints mystères fortifiait ma foi, augmentait mon amour et me liait à Notre-Seigneur d'une manière tout extraordinaire. Je m'épanchais en actions de grâces de ce qu'il lui avait plu de me faire naître de parents chrétiens et catholiques, et de ce qu'il m'avait appelée à la vocation de fille de l'Eglise. Plus j'avais en connaissance, plus j'avais de sentiments d'amour pour ces saintes cérémonies de l'Eglise ; et lorsque je voyais aux processions la croix et la bannière que les chrétiens ont coutume de suivre, mon esprit et mon cœur tressaillaient de joie. J'avais vu un chef militaire logé dans nos quartiers, et j'avais remarqué que ses soldats le suivaient avec leur drapeau lorsqu'ils allaient à leurs exercices.

Voyant donc le crucifix attaché à la croix et la bannière avec ses figures, je disais en moi-même : Ah ! voilà aussi mon chef, voilà sa bannière, je la veux suivre, comme les soldats suivent la leur. Et ainsi je suivais la procession avec un grand sentiment de ferveur. J'avais les yeux fixés sur le crucifix et j'allais répétant sans cesse dans mon cœur : Ah ! c'est là mon chef, je le veux suivre.

“ J'avais une foi si vive pour tout ce qui se fait à l'église, qu'il me semblait que c'était ma vie et mon aliment.

“ En ce temps-là, je me hâtais d'entrer des premières dans les églises, afin d'y voir les saintes cérémonies et l'office solennel qui s'y faisait. Toute mon occupation dans l'intérieur du temple était de voir et d'entendre. Un jour, dans une procession du très saint Sacrement, mon cœur et mon esprit furent si ravis en Dieu au sujet de ce sacrement d'amour, que je ne voyais pas à me conduire. J'avais la vue couverte, en sorte que je marchais au hasard et comme une personne ivre.”

CHAPITRE TROISIÈME

Veuvage—Extase—Vie de solitude—Elle entre chez sa sœur.

Le premier noviciat de notre héroïne touche maintenant à sa fin : après avoir été le modèle des épouses, elle va désormais devenir celui des veuves chrétiennes. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis son mariage que Dieu rompit les liens qui l'enchaînaient au monde. Son mari lui fut enlevé par la mort, lui laissant un jeune enfant de six mois. Douée d'une exquisite sensibilité, et attachée à son époux par une union d'autant plus étroite et plus forte qu'elle provenait d'un principe surnaturel, son cœur fut brisé par cette cruelle séparation. Cependant l'épreuve n'était pas encore suffisante, car à cette première croix vinrent s'ajouter la perte de biens temporels, des procès, et un dénûment presque entier. Mais le courage de la pieuse veuve fut plus grand que ses malheurs. S'élevant au-dessus des sentiments de la nature, elle essuya ses

larmes et ne songea plus qu'à se soumettre aux ordres de la Providence. " Quoique j'aimasse beaucoup votre père, écrivait-elle plus tard à son fils, et que la perte que j'en fis me fût très sensible, toutefois, me voyant libre et dégagée, mon âme se liquéfiait en actions de grâces de ce que je n'avais plus que Dieu à qui mon cœur et mes affections se pussent dilater et se dilataient en effet sans cesse dans ma solitude, où je n'avais qu'à penser intérieurement à lui, et à vous élever pour son saint service. Votre aïeule paternelle, voyant son fils unique mort, eut une si grande crainte que je ne la quittasse, qu'elle en mourut un mois après ; ce que je n'eusse pas fait d'autant que j'étais résolue de lui tenir compagnie, et de l'assister autant qu'il eût plu à la divine bonté de me le permettre en vous élevant. Mais elle en ordonna autrement pour mon bien et pour le vôtre, parce que cela m'aurait engagée dans le trafic, et mise en danger, dans la jeunesse où j'étais, de ne pas suivre la route par laquelle Notre-Seigneur nous voulait conduire vous et moi."

Elle n'était en effet alors âgée que de dix-neuf ans. Ses dons naturels, sa haute intelligence et surtout la grande vertu qui éclatait en elle, ne tardèrent pas à la faire rechercher par des partis avantageux, qui lui promettaient une fortune plus considérable que celle dont elle avait joui. D'ailleurs, tous ceux avec qui elle avait eu quelques rapports, pénétrés d'estime pour elle, entreprirent de relever les débris de sa for-

tune, et de la favoriser de tout leur pouvoir. Il semblait que la prudence la dût porter à ne pas laisser échapper des occasions si favorables que le ciel lui présentait ; mais la pesanteur de son premier joug était encore si présente à sa mémoire, qu'elle avait une extrême aversion pour toutes les propositions qu'on lui faisait. Cet éloignement invincible provenait, cependant, moins des croix qu'elle avait eu à souffrir et qui avaient été pour elle des occasions précieuses de vertu et de mérite, que de l'attrait intérieur qui ravissait son cœur et la pressait de se dégager entièrement du monde pour s'attacher uniquement à Dieu.

Néanmoins quelque aversion qu'elle eût pour le mariage, elle se trouva un jour si pressée, et si accablée de toutes sortes de motifs, fondés principalement sur sa jeunesse, sur l'âge de son fils, encore dans l'enfance, sur l'état précaire de sa fortune et sur la volonté que ses amis avaient de l'aider, qu'elle hésita un instant. Elle se demanda si elle ne devait pas suivre le conseil de tant de personnes désintéressées plutôt que les lumières de son propre esprit. Mais elle revint aussitôt à elle-même ; et cette infidélité lui parut si criminelle que, dans une confession générale des péchés de sa vie qu'elle écrivit plus tard, elle met celui-là en tête, (si toutefois on peut appeler cela un péché) comme celui dont elle avait le plus de douleur et qu'elle croyait être la cause des peines intérieures que Dieu lui faisait souffrir. Elle savait très bien

que cette faute était peu considérable en elle-même ; mais ce qui la rendait insupportable à un cœur, aussi aimant et aussi fidèle que le sien, c'était de l'avoir commise après avoir été comblée de faveurs incomparables.

On jugera de ces grâces de prédilection par la vision qu'elle eut alors et qu'elle raconte ainsi à son fils.

“ Après tous les mouvements intérieurs que la bonté de Dieu m'avait donnés pour m'attirer à la vraie pureté du cœur, en laquelle je ne pouvais entrer de moi-même, parce que jusqu'alors je n'avais eu aucun directeur pour me conduire dans la vie spirituelle, (la pensée même ne m'en étant pas seulement venue, parce que je ne croyais pas qu'il fallût traiter des affaires de son âme avec personne qu'avec Dieu) : sa divine Majesté voulut elle-même me faire un coup de grâce, me tirer de mes ignorances et me mettre dans la voie où elle voulait me faire miséricorde. Ce fut la veille de l'Incarnation de Notre-Seigneur de l'année 1620. Un matin que j'allais vaquer à mes affaires, et que je me recommandais instamment à Dieu avec mon aspiration ordinaire : *In te Domine speravi, non confundar in æternum*, paroles que j'avais profondément gravées en mon esprit avec une grande certitude de foi qu'il m'assisterait infailliblement ; au moment où je passais le long du chemin du haut fossé de la ville, je fus subitement arrêtée intérieurement et extérieurement. Toutes les pensées de mes affaires me furent ôtées de la mémoire.

Cela se fit par une subite abstraction d'esprit, et le tout se passa dans l'intérieur, mais d'une vue et expérience si vive et si pénétrante que je ne puis l'exprimer. Alors les yeux de mon esprit furent ouverts, et toutes les fautes, péchés et imperfections que j'avais commis depuis que j'étais au monde, me furent représentés ensemble et en détail, avec une distinction et une clarté qui ne peuvent venir que d'une lumière céleste. Au même instant, je me vis plongée dans une mer de sang et mon esprit fut convaincu que ce sang était celui du Fils de Dieu, de l'effusion duquel j'étais coupable, et qui avait été répandu pour mon salut.

“ Si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue dans cette rencontre, je crois que je fusse morte de frayeur, tant la vue du péché, tout petit qu'il puisse être, me paraissait horrible et épouvantable. Nulle langue humaine ne le peut exprimer. En effet, voir un Dieu d'une bonté infinie et d'une pureté incompréhensible, offensé par un vermisseau de terre, c'est ce qui surpasse l'horreur même. Je dis plus ; un Dieu fait homme mourir pour expier le péché, et répandre son sang précieux pour apaiser son père, et par ce moyen lui réconcilier les pécheurs, il ne se peut dire ce que l'âme conçoit en ce prodige.

“ En ce moment, mon cœur se sentit ravi en moi-même et tout changé en l'amour de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde. J'en ressentis une douleur et un regret de l'avoir offensé, le plus grand qu'on puisse imaginer ; non, il ne se peut imaginer. Ce trait

de l'amour fut si pénétrant et si inexorable que, pour le satisfaire je me fusse jetée dans les flammes ; et ce qui est le plus incompréhensible, sa rigueur me semblait douce ; il portait des charmes et des chaînes qui liaient et attachaient l'âme, afin de la conduire où il voulait, et elle, de sa part, s'estimait heureuse de se laisser ainsi captiver. Or, en cet excès, je me voyais toujours plongée dans ce précieux sang, de l'effusion duquel j'étais coupable, et c'était ce qui causait mon extrême douleur. Enfin le même trait d'amour, qui avait ravi mon âme, me pressait de me confesser.

“ Je ne sais combien de temps je demurai ainsi arrêtée, debout ; je ne me souviens point non plus, que j'eusse aucune vue des yeux, ni que je fisse aucune action du corps ; mais seulement qu'étant revenue à moi et me reconnaissant, je vis que j'étais dans le chemin qui traverse du haut fossé à l'église des Feuillants. Je me trouvai vis-à-vis de la petite chapelle de ces révérends pères, qui ne commençaient qu'à s'établir à Tours ; et je me sentis heureuse de trouver un remède si proche. J'y entrai et rencontrai un père seul debout au milieu de la chapelle, lequel semblait n'y être que pour m'attendre. Je l'abordai et lui dis, pressée par l'esprit qui me conduisait : Mon père, je voudrais bien me confesser, car j'ai commis tels péchés et telles fautes. Et je commençai de lui dire tous les péchés qui m'avaient été montrés, avec une effusion de larmes qui provenait de la douleur que j'avais dans le cœur. Il survint une dame, qui, s'étant mise à genoux

devant le Saint-Sacrement, put facilement entendre tout ce que je disais, car je parlais assez haut ; mais je ne me mettais en peine que d'apaiser Celui que j'avais offensé. Après que j'eus tout dit, je m'aperçus que ce bon père avait été extrêmement surpris de la façon dont je m'étais énoncée, qu'il connut bien n'être pas naturelle, mais extraordinaire. Il me dit avec une grande douceur : Allez-vous-en, et demain venez me trouver dans mon confessionnal. Je ne fis pas seulement réflexion qu'il ne me donnait point l'absolution, et je me retirai.

“ Le lendemain, de grand matin, je me rendis à son confessionnal, où lui ayant répété ce que je lui avais dit la veille, il me donna l'absolution.

“ Comme Dieu, par un effet particulier de sa providence, m'avait donné ce bon père pour confesseur, je n'en pris point d'autre pendant tout le temps qu'il demeura à Tours. Il se nommait Dom François de Saint-Bernard. Je ne lui dis pas néanmoins ce qui m'était arrivé, ni ce qui occupait mon esprit, mais seulement mes péchés, croyant toujours qu'il ne fallait parler à un confesseur que de ses péchés. Plus d'un an entier, je me comportai de la sorte. Mais ayant entendu dire à une bonne fille qu'il ne fallait point faire de pénitences sans la permission de son confesseur, cela m'ouvrit les yeux. Je lui demandai alors d'en faire quelques-unes, et il me permit de porter la ceinture de crin et de prendre la discipline. Il régla ensuite l'ordre que je devais tenir pour la confession

et la communion. Il me permit de m'en approcher les fêtes, les dimanches et les jeudis, pour cette première année. Je m'en retournai à mon logis changée en une autre créature, tellement que je ne me reconnaissais plus moi-même. Je voyais à découvert mon ignorance, qui m'avait fait croire que j'étais bien parfaite, que mes actions étaient fort innocentes, et que j'étais bien auprès de Dieu ; mais après que Notre-Seigneur m'eût ouvert les yeux, je me voyais telle que j'étais, et je confessais que mes justices n'étaient qu'iniquités."

La servante de Dieu a toujours regardé cette extase comme l'une des grâces les plus signalées qu'elle ait jamais reçues du ciel ; et c'est aussi de ce jour que date ce qu'elle appelle sa conversion. De cet instant, elle prit l'irrévocable résolution de ne plus donner une seule pensée au monde, ni à ses soins, ni à ses espérances ; mais de se plonger tout entière en Dieu, et de ne plus vivre que de son amour.

Le lieu où elle fut si miraculeusement arrêtée, était un chemin qui passait sur le haut fossé de l'ancienne ville ; mais, par une seconde merveille, elle se trouva, lorsqu'elle revint à elle-même, dans une autre rue qui conduisait à l'église des Feuillants. Dieu permit ce miracle pour la mettre sur la voie où il lui avait préparé la consommation de la grâce qu'elle venait de recevoir. "J'ai vu, raconte son fils, l'endroit où cette merveille arriva ; mais comme les lieux ont changé depuis par suite des édifices qui y ont été bâtis, Dieu a permis, pour une mémoire illustre et perpétuelle

d'une chose si remarquable, qu'il y ait aujourd'hui en cet endroit une très belle fontaine, qui sert d'ornement au jardin du palais épiscopal."

Cette divine opération de la grâce fut si vive que, pendant plus d'une année, l'impression du sang de Notre-Seigneur demeura continuellement attachée à son esprit. Elle était en même temps inondée d'une lumière surnaturelle qui lui faisait découvrir en elle les moindres imperfections, et soupirer après une retraite plus profonde encore que celle où elle vivait. Après avoir congédié ses domestiques, elle se retira dans la maison de son père, où elle prit une chambre à l'étage supérieur, afin de jouir d'une solitude complète. Cet appartement s'ouvrait sur une petite galerie où elle seule avait entrée, et à l'extrémité de laquelle elle éleva un oratoire. Prosternée devant cet autel recueilli, elle passait de longues heures en prière, élevant son cœur en présence de Dieu comme un holocauste d'agréable odeur. "J'étais, dit-elle, comme la tourterelle retirée dans son nid, et j'expérimentais l'effet de cette parole : *Je la conduirai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.*"

Elle versait alors des larmes abondantes au souvenir du temps où elle croyait n'avoir pas vécu dans une union aussi intime avec Dieu qu'elle y avait été sollicitée intérieurement dès son enfance. A ces prières et à ces larmes, elle joignait les pénitences et les austérités du corps les plus rigoureuses ; car outre le cilice et la discipline, elle employa d'autres instruments de

macération plus rudés encore. Ce fut alors qu'elle abandonna entièrement l'usage du linge ordinaire pour ne se servir que de serge. Dans les intervalles de ses oraisons, elle s'occupait à des ouvrages de broderie qu'elle exécutait avec une admirable perfection. Elle avait choisi ce genre d'occupation préférablement à tout autre, parce qu'elle pouvait s'y livrer sans sortir de sa solitude, et sans détacher son âme et sa pensée de Dieu.

Elle passa une année entière dans cette séparation complète du monde, n'étant encore âgée que de vingt ans. Son fils, qui avait à peine douze mois, était resté entre les mains d'une nourrice, laquelle en prit soin jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de deux ans. Sa mère le fit venir alors auprès d'elle, pour lui inculquer les premières leçons de vertu.

Quoique la charité l'obligeât à sortir de sa retraite après la première année, elle continua cependant, pendant quatre ans, de s'y retirer tous les soirs, et même pendant le jour, dès que ses occupations lui en laissaient le loisir. La vie angélique qu'elle menait fit une telle impression sur son fils, quoiqu'il sortit à peine du berceau lorsqu'elle le reprit sous ses soins, que pendant toute sa vie il ne se rappelait jamais ce souvenir sans tomber dans le ravissement. Seul témoin de cette vie céleste, il se sentait entouré à son insu d'une atmosphère tout imprégnée des rayons de la vertu ; et la majesté de Dieu lui devenait en quelque sorte visible, en présence de la gravité, de la modestie et du recueil-

lement de sa mère, et des soupirs enflammés que lui arrachait sans cesse l'amour divin.

Toutefois, cette vie d'oraison ne lui faisait pas oublier les œuvres de charité et d'humilité. Privée, par la perte de sa fortune, du bonheur de faire d'abondantes aumônes, sa charité ingénieuse lui suggéra d'autres ressources : elle allait à la recherche des pauvres et des infirmes affligés de plaies et d'ulcères, et leur assignait des heures fixes dans la journée pour venir chez elle, afin de leur distribuer des remèdes et des soins. Elle les introduisait alors dans une chambre, où pour faire honneur à Jésus-Christ dans ses membres, elle les faisait asseoir dans un fauteuil ; et se mettant à genoux devant eux, elle lavait et nettoyait leurs plaies, y appliquait des remèdes et des pansements. En accomplissant ces actes de charité, elle se plaisait à approcher son visage aussi près que possible des ulcères des malades, afin d'en ressentir toute l'infection.

Après une année de cette vie de solitude et de charité, elle en sortit à la sollicitation d'une de ses sœurs, qui, chargée de famille et connaissant ses talents et son habileté pour les affaires, la pressa vivement de venir lui aider à partager son fardeau. Elle y consentit à la condition qu'elle resterait libre de se livrer à ses exercices de piété. Dieu lui manifesta qu'il agréait son sacrifice en lui accordant un surcroît d'onction et de ferveur dans l'oraison. L'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales lui étant tombée entre les mains, elle y puisa de grands éclaircissements sur la

vie intérieure, et surtout sur le vœu de chasteté que le Seigneur lui inspirait de faire depuis longtemps. Elle communiqua son dessein à son confesseur, qui, après trois mois d'épreuves, lui permit de faire ce vœu perpétuel. Elle se revêtit en même temps d'un habit de pénitence, comme signe de l'éternel adieu qu'elle avait fait au monde. Elle mit ainsi fin aux sollicitations dont elle était sans cesse obsédée de la part de ses parents et de ses amis qui voulaient la faire engager de nouveau dans les liens du mariage. Ces propositions, appuyées sur sa jeunesse, sur le dénûment et l'abandon où elle se trouverait après la mort de son père, sur l'obligation que Dieu et la nature lui imposaient de songer à l'avenir de son fils, furent pendant quelque temps si pressantes qu'elle en fut ébranlée, et qu'elle hésita un moment ; mais à peine eut-elle fait réflexion aux faveurs signalées dont Dieu l'avait comblée pour l'attirer entièrement à lui, qu'elle en demeura toute confuse, et qu'elle considéra toujours cette faute comme une des plus grandes infidélités de sa vie. Ce fut pour fermer toute issue à ces propositions qu'elle se lia à Dieu par le vœu perpétuel de chasteté à vingt et un ans. Jusqu'alors elle avait eu pour directeur spirituel le R.P. Dom François de Saint-Bernard ; mais celui-ci, ayant été appelé ailleurs, la confia à son départ au R.P. Dom Raymond de Saint-Bernard qui venait lui succéder dans la charge de supérieur des Feuillants. C'était un homme très habile à conduire les âmes. Il l'interrogea à fond sur l'état de la sienne, et régla ensuite chacune de ses actions.

Elle avait lu un livre qui prétendait enseigner la vraie méthode de l'oraison mentale, et qui montrait avec force le danger de tomber dans l'illusion et dans les pièges du démon en suivant une voie différente. Depuis lors elle s'était mise à suivre scrupuleusement cette méthode, au lieu de méditer sur les mystères de Notre-Seigneur, en suivant son attrait ordinaire, et comme elle s'exprime elle-même, "en les contemplant tout d'un regard et par manière d'envisagement intérieur." Dans le désir extrême qu'elle avait de bien faire, elle se fit une telle violence, qu'elle en contracta des maux de tête qui la firent cruellement souffrir. Dieu cependant récompensa sa bonne volonté en lui accordant une très grande tranquillité d'esprit et les délices de cette paix intérieure qui accompagne la présence de Dieu. Dès qu'elle eut découvert sa conduite à son directeur, il lui fit rejeter cette méthode, et lui ordonna de s'abandonner entièrement à l'esprit de Dieu, qui jusqu'alors avait dirigé son âme. *

* On voit par les écrits de sainte Thérèse, qu'elle tomba absolument dans la même illusion, et qu'elle en fut délivrée de la même manière que la Mère de l'Incarnation. Elle s'exprime ainsi à ce sujet.

"Voici ce qu'on lit dans certains livres qui traitent de l'oraison. La contemplation étant entièrement surnaturelle et l'œuvre du Seigneur, l'âme ne peut, il est vrai, y arriver par elle-même; mais quand elle a passé plusieurs années dans la voie purgative, et se trouve déjà avancée dans l'illuminative, elle peut s'aider, en retirant sa pensée de toutes les créatures, et en l'élevant humblement vers le Créateur. Ces auteurs recommandent beau-

A peine eut-elle repris sa première pratique d'oraison, qu'elle se sentit complètement soulagée ; et quoi-
que le violent mal de tête qu'elle avait contracté ne
cessât de la tourmenter pendant deux années entières,
elle n'en continua pas moins de marcher à grands pas
dans les voies de la perfection qui s'ouvraient chaque
jour plus larges devant elle, sous la sage conduite de
son nouveau directeur. Elle ressentit de plus en plus
un ardent désir des souffrances et des humiliations, et
elle fut au comble de ses vœux, lorsqu'elle vit qu'elle

coup d'éloigner de soi toute image corporelle, et de s'élever à la
pure contemplation de la divinité ; et ils regardent tout ce qui
tombe sous les sens, sans en excepter même l'humanité de Jésus-
Christ, comme un embarras ou un obstacle... La contemplation
étant une œuvre spirituelle, tout ce qui tombe sous les sens ne
peut être, disent ces auteurs, qu'un obstacle et un empêchement ;
d'après eux, ce que l'on doit tâcher de faire, c'est de se considé-
rer comme dans une enceinte, de toutes parts environné de
Dieu, et entièrement abîmé en lui. Cela me semble bon quel-
quefois ; mais s'éloigner entièrement de Jésus-Christ, et compter
le corps de cet Homme-Dieu parmi nos misères, le mettre au
rang des autres créatures, c'est ce que je ne puis souffrir... Ce
que je veux dire maintenant, c'est comment Dieu a conduit
mon âme, dans le péril où je me vis, en voulant me conformer
à ce que je lisais... Si j'en étais restée à ce qui est dit dans ces
livres, jamais, je crois, je ne serais arrivée où je suis maintenant ;
à mon avis, c'était une illusion. Peut-être est-ce moi qui me
trompe, mais je dirai ce qui m'arriva."

Après avoir dit qu'en se conformant à cette manière d'oraison
enseignée dans ces livres, elle y savourait de grandes délices,
sainte Thérèse ajoute : " Comme ce profit et ce plaisir se sentent,
personne ne m'eût fait retourner à l'humanité sainte du Sau-
veur, dans laquelle je croyais vraiment trouver un obstacle.

pouvait en rencontrer tous les jours des occasions dans la nouvelle situation où elle se trouvait chez sa sœur. Aussi n'attendit-elle pas qu'on lui prescrivit aucun emploi ; elle choisit elle-même ce qu'il y avait de plus pénible et de plus humiliant : le service des domestiques et de la cuisine. Comme elle prenait grand soin de cacher les talents naturels qu'elle possédait, Dieu permit qu'on vînt à se persuader qu'elle n'était capable d'aucun autre emploi, et que les domestiques mêmes, profitant de son silence, de sa douceur et de son obéissance, la traitassent avec hauteur, jusqu'à s'attri-

O Seigneur de mon âme, et mon bien, Jésus crucifié, je ne me souviens jamais sans douleur de cette opinion que j'ai eue. Je la considère comme une grande trahison dont je me rendis coupable à l'égard de ce bon Maître ; et quoiqu'elle partît de mon ignorance, je ne saurais trop la pleurer ; j'avais été toute ma vie si dévote à Notre-Seigneur...

“ Le temps où je fus dans cette opinion dura très peu, et ainsi je revenais toujours à ma coutume de chercher ma joie dans ce bon Maître, surtout lorsque je communiais. J'eusse voulu avoir toujours devant les yeux son portrait et son image, ne pouvant l'avoir aussi profondément empreinte en mon âme que je l'eusse souhaité. Ai-je bien pu, Seigneur, avoir en l'esprit, même une heure seulement, cette pensée que vous me dussiez être un obstacle dans la voie d'un plus grand bien ? Et d'où me sont venus à moi tous les biens, si ce n'est de vous ? Je ne veux point penser qu'en ceci, j'aie commis de faute, car j'en éprouve une trop vive douleur, et certainement ce n'était que de l'ignorance. Aussi, vous êtes-vous hâté d'y apporter remède ; dans votre bonté, vous m'avez envoyé des personnes pour me tirer de cette erreur ; vous avez fait plus, vous avez daigné vous montrer à moi très souvent ; c'était, ô mon Maître, pour me faire comprendre plus clairement combien grande était cette erreur, pour que je le fisse

buer une espèce d'autorité et d'empire sur elle. Mais ces mauvais traitements et l'étrange conduite de son beau-frère et de sa sœur, à son égard, loin de la rebuter et de l'aigrir contre eux, ne servirent qu'à lui faire aimer davantage sa condition ; elle croyait y trouver autant de trésors qu'elle y rencontrait d'humiliations et de mépris. " Je faisais, dit-elle, l'office de servante envers les domestiques de mon frère et de ma sœur, et quelquefois j'en avais cinq ou six de malades sur les bras. Je n'avais garde de souffrir que d'autres en prissent soin, et jusques aux choses les plus viles, je n'eusse pas voulu les laisser faire aux servantes ; mais je les faisais en cachette, en sorte que quand elles se présentaient pour s'en acquitter, elles trouvaient tout fait."

Telle fut la vie de la servante de Dieu, pendant l'espace des trois ou quatre premières années qu'elle demeura chez sa sœur ; années de joie et de bonheur pour elle, car au milieu de cette vie abjecte et de ces actions basses et humiliantes, pour lesquelles la nature a ordinairement tant de répugnance, l'amour dont son âme était embrasée pour Jésus-Christ lui faisait trouver une allégresse incroyable. La joie de son cœur était si

comprendre à plusieurs autres à qui je l'ai dit ; enfin, pour me faire écrire maintenant en cet endroit. Quant à moi, je suis convaincue que si plusieurs âmes, arrivées à l'oraison d'union, n'avancent pas davantage, ou ne parviennent pas à une très grande liberté d'esprit, ce qui les arrête, c'est cette fausse idée." *Sainte Thérèse, Sa vie écrite par elle-même, chap. 22.*

grande dans les humiliations qu'elle en concevait même du scrupule. Elle crut devoir s'en ouvrir à son directeur, dans la crainte qu'il n'y eût du péché ou de l'imperfection. Tel était même son amour pour la souffrance, qu'elle prenait plaisir à se brûler elle-même, lorsqu'elle travaillait près du feu, en pensant à l'amour divin dont elle souhaitait d'être consumée. Tant d'héroïsme et de constance dans les humiliations, tant d'amour pour les souffrances, tant de fidélité aux grâces du ciel, ne pouvaient manquer d'attirer sur elle une surabondance de dons célestes ; car Dieu ne sollicite l'amour de sa créature que pour l'inonder de ses bienfaits. Et dès que l'âme y correspond, un abîme de grâces attire mille autres abîmes. Aussi la Majesté divine la disposa-t-elle par une dernière faveur à entrer dans une nouvelle phase de perfection, en lui inspirant l'idée la plus sublime de la pureté qui doit orner une âme pour être digne de lui être entièrement consacrée, et de participer aux chastes noces de l'Époux.

“ Un jour, dit-elle, que j'étais en oraison devant le Saint Sacrement, je me trouvai dans un grand recueillement intérieur, et il me fut montré que Dieu était comme une grande mer qui rejetait de lui tout ce qui ressent la mort et l'impureté. Il m'instruisait par là qu'il voulait de moi une très grande pureté d'âme ; ce qui me donna une telle délicatesse intérieure, que le moindre atome d'imperfection me semblait une monstrueuse impureté, qui séparait mon âme de ce Dieu de pureté. Je ne voulais autre chose qu'être abîmée dans

cette grande mer, de crainte d'amasser des souillures, qui me rendissent indigne d'être toute à Dieu. Je ne faisais que dire, ô pureté ! cachez-moi en vous ; ô grande mer de pureté ! rien ne me pouvait distraire ; et il me semblait que cette grande mer eût rompu ses bornes sur moi, que j'y étais toute submergée, et que je perdais de vue toute autre chose."

Ainsi la plus solide humilité jointe à l'abnégation la plus parfaite, et une pureté de cœur séraphique, telles furent les deux ailes qui furent données à cette colombe du Seigneur, pour s'élancer vers le ciel, et s'élever à des hauteurs tellement inaccessibles que l'œil a peine à l'y suivre, et qu'elle seule pourra nous en raconter les divines splendeurs.

CHAPITRE QUATRIÈME

Révélation de l'union mystique.

Le Seigneur est admirable dans toutes les merveilles de la création,—admirable dans l'atome qui échappe au regard par son infinie petitesse, comme dans l'astre immense qui roule au fond des cieux à des profondeurs tellement insondables qu'il échappe aussi à notre vue, —*admirable dans les élancements de la mer*, quand elle élève ses vagues écumantes jusqu'aux nues,—*admirable dans les hauteurs* de ces montagnes gigantesques, couvertes de neiges éternelles, dont jamais la trace de l'homme ne ternit la blancheur virginale, et dont l'aigle seul, dans son vol sublime, trouble parfois les solennels silences ;—mais combien le *Seigneur est plus admirable* encore *dans ses saints*, lorsqu'il épanche sur eux les flots éblouissants de ses grâces, qu'il les transfigure et les divinise en quelque sorte, qu'il les plonge dans ces océans de lumière qui dévoilent à leurs yeux

des horizons inconnus, et qu'il les ravit dans la contemplation de ses éternelles splendeurs. La vie de la bienheureuse Mère de l'Incarnation va nous offrir un exemple étonnant de ces diverses opérations de la grâce. Mais laissons-la parler elle-même, car elle seule pourra trouver des paroles pour exprimer des merveilles si élevées au-dessus de la nature.

“ Dès que la divine Majesté m'eut communiqué le don d'oraison, elle me donna aussi la grâce de sa sainte présence. C'était ce qui me soutenait et m'établissait dans un entretien continu avec Notre-Seigneur ; et bien que pour lors mon esprit regardât cet aimable Sauveur comme Dieu-Homme, toutefois mon imagination n'y avait aucune part ; mais tout se passait dans l'entendement et la volonté d'une manière fort spirituelle, et avec une très grande pureté.

“ J'avais quelquefois un sentiment intérieur que Notre-Seigneur Jésus-Christ était proche de moi ; et cette compagnie m'était si suave et si divine que je n'ai point de termes pour l'exprimer. Dans cet état, tout ce qui se passait dans l'âme était fort spirituel et fort abstrait ; et Dieu lui faisait comprendre qu'il lui voulait retirer tout soutien corporel, pour la mettre dans un état plus détaché, ayant été jusque-là soutenue par les sens, qui étaient remplis de l'exubérance qui rejaillissait de l'humanité sainte de Notre-Seigneur. En effet la douceur que lui procurait sa divine présence lui faisait dire : *Votre nom est un parfum répandu*. Ces premières approches du divin époux y répandent une

jubilation plus douce que toute suavité, et font couler sans mesure des larmes plus précieuses que tous les trésors imaginables.

“ J’ai dit que l’âme, se sentant appelée à un état plus épuré, ne sait où on veut la conduire ; elle se sent seulement attirée à des choses sublimes, mais qu’elle ne connaît pas encore et qu’elle ne peut concevoir ; cependant elle s’abandonne à Dieu, ne voulant suivre d’autre chemin que celui où sa bonté la veut faire marcher.

“ Alors mon esprit fut ouvert de nouveau, et j’entrai dans un état de lumière, où Dieu me fit voir qu’il était comme une grande et vaste mer qui ne peut souffrir rien d’impur. Cette lumière opéra de grandes choses en mon âme, et je vis alors quelle disproportion infinie, il y a entre la pureté de l’esprit humain et celle qui est nécessaire pour entrer dans l’union et la communication avec la divine Majesté. O mon Dieu ! qu’il y a d’impuretés à nettoyer pour arriver à ce terme où l’âme, pressée par l’amour de son souverain et unique bien, aspire si ardemment et si continuellement ! car l’esprit de Dieu est un censeur inexorable. Et après tout, l’état dont je parle n’est que le premier pas, et l’âme qui y est arrivée en peut déchoir en un moment. Je frémis quand je pense combien il faut y être fidèle. Cette correspondance est absolument nécessaire aussi bien que l’abandon de tout soi-même à la divine providence, et à la conduite d’un saint directeur dont il faut suivre les ordres à l’aveugle. Ah ! mon Dieu ! que je voudrais

publier bien haut l'importance de ce point ; car il conduit l'âme à la vraie simplicité qui fait les saints."

Cet exposé contient les deux principaux fondements de toute la perfection intérieure de notre sainte ; c'est-à-dire la pureté de l'âme et la présence de Dieu. Sa pureté a été telle qu'elle s'est continuellement perfectionnée dans son âme, comme la lumière qui croît sans cesse depuis son aurore jusqu'à son plein midi. Quant à la présence de Dieu, ce n'était pas une simple application de son esprit à l'humanité sainte de Notre-Seigneur, c'était une application amoureuse, en sorte que l'union de l'esprit et l'union du cœur n'allaient jamais l'une sans l'autre.

La révélation qu'elle avait eue des grands avantages qu'elle pouvait retirer de la soustraction des grâces sensibles lui fit embrasser avec une ardeur toute nouvelle cette vie de dévouement. Elle s'appliqua surtout à la pratique de l'humilité, de la patience et de la charité envers le prochain ; et elle courut à pas de géant dans cette carrière. Ces généreux sacrifices ne tardèrent pas à recevoir leur récompense par la communication du don de science, qui lui révéla les rapports des créatures avec le créateur, et les fins pour lesquelles elles ont été créées. Dieu lui apparaissait sans cesse à travers leur voile transparent, mais d'une manière si spirituelle et si épurée de la matière, que le rayon divin qui les traversait, lui arrivait sans être nullement altéré. Leur contemplation loin de lui causer aucune distraction, était plutôt, pour elle,

comme une autre échelle de Jacob, par laquelle elle s'élevait sans cesse de la créature au créateur.

Ce privilège extraordinaire n'était que le prélude d'une faveur bien autrement étonnante. Depuis quelque temps, elle se sentait attirée vers un état sublime qui lui était inconnu ; et quoiqu'elle s'estimât bien au-dessous de la plus vile et de la plus méprisable des créatures, elle aspirait cependant à posséder Dieu par un titre suprême qui ne lui avait pas encore été manifesté, mais dont elle avait le pressentiment. Cet état inconnu était l'alliance spirituelle ; et cette qualité suréminente était celle d'épouse. Mais il lui fut en même temps révélé qu'elle ne possédait pas encore tous les ornements qui lui étaient nécessaires pour être admise à une si haute dignité. Il n'y eut point alors de pénitences ni de sacrifices qu'elle n'embrassât avec ivresse pour toucher le cœur de son divin Epoux. Elle savait cependant fort bien qu'elle ne devait attendre son bonheur que de la pure bonté de Dieu et d'un excès de sa munificence. Traitant son corps comme un esclave, elle l'accablait de mortifications, le couvrait de cilices et de haïres, le chargeait de chaînes, et passait une grande partie des nuits à se discipliner jusqu'à s'inonder de sang. Elle ne couchait que sur le bois sans autre couverture qu'un cilice, n'accordant à son corps que le peu de sommeil qui lui était absolument nécessaire pour s'empêcher de mourir. Non contente des fatigues de ses travaux domestiques et des peines attachées à ses divers emplois, elle cherchait sans

cesse des inventions nouvelles pour se faire souffrir, et conjurait même une de ses confidentes de la battre cruellement. L'esprit intérieur qui s'était rendu maître de son âme, lui ordonna même un jour d'aller déclarer de nouveau à son directeur toutes les fautes et toutes les imperfections de sa vie. Elle écrivit sa confession, et après l'avoir signée de sa main, elle alla le conjurer, avec des torrents de larmes, de l'attacher à la porte de l'église, afin que tout le monde connût ses infidélités envers Dieu. Son directeur la renvoya d'abord sévèrement et à plusieurs reprises ; mais voyant enfin que ses pleurs jaillissaient d'une autre source que de celle de la nature, qu'ils coulaient de la blessure que lui avait faite le céleste amour, il se laissa toucher, prit le papier sans rien dire, et le jeta ensuite au feu.

Tant de gémissements et de larmes attirèrent enfin les regards du divin Maître sur sa servante. Un jour qu'elle conversait familièrement avec Notre-Seigneur, et que son cœur s'élançait par un mouvement extraordinaire vers ce bonheur qu'elle ne pouvait comprendre, Jésus-Christ lui dit distinctement ces paroles : *Sponsabo te mihi in fide, sponsabo te mihi in perpetuum*. Je t'épouserai dans la foi, je t'épouserai pour jamais.

La promesse d'une alliance aussi précieuse la ravit hors d'elle-même, et la transporta dans une sphère toute nouvelle. " Au lieu, dit-elle, de sentir l'esprit de Dieu s'insinuer en moi avec une douceur infinie, je me sentais puissamment entraînée, en un instant, sans avoir le loisir ni le pouvoir de faire aucun acte intérieur

et extérieur. Et lorsque je voulais faire oraison, j'étais obligée de chercher un lieu caché et de m'asseoir ou de m'appuyer, car autrement je serais tombée devant tout le monde. Il me semblait alors être tout abîmée en Dieu, qui m'ôtait toute faculté d'agir.

“ Je passais ainsi une heure ou deux ; et lorsque je revenais à moi, j'étais tout étonnée de me retrouver dans mon entretien ordinaire, jouissant d'une grande douceur d'esprit et me familiarisant avec Notre-Seigneur, mais d'une manière plus intime et plus puissante qu'auparavant.”

L'effet de ce nouveau ravissement fut d'absorber plus que jamais la sainte veuve en Dieu, et de l'unir davantage au Verbe incarné. Telle était l'ardeur de la flamme intérieure qui la consumait, que souvent elle lui enlevait même la faculté de réciter aucune prière vocale et de s'appliquer à aucune lecture. Si, par exemple, elle commençait à réciter le chapelet, cet état de recueillement lui ravissait la parole, et l'empêchait de continuer. Elle passait une grande partie du jour retirée à l'écart, s'occupant à faire les chambres des serviteurs, afin de converser sans interruption avec Jésus-Christ. D'autres fois, dans les transports de son enthousiasme, elle imitait l'épouse des Cantiques et chantait les louanges et les perfections de son bien-aimé, afin d'épancher les flots d'amour qui débordaient de son cœur. Et quand elle s'était longtemps répandue en hymnes d'actions de grâces, elle prenait la plume, et continuait par écrit l'épithalame commencé dans ses chants.

CHAPITRE CINQUIÈME

Attrait pour le cloître — Austérités — Désolations intérieures.

Après quatre années de cette vie humiliante à laquelle Marie s'était condamnée dans la maison de son beau-frère et de sa sœur, il plut à son directeur de mettre un terme à cette longue épreuve. Il fit ouvrir les yeux à ses parents sur l'étrange conduite qu'ils tenaient à l'égard de leur sœur, et leur représenta que, loin de mériter les honteux traitements qu'ils lui faisaient subir, elle était digne au contraire de toute leur reconnaissance. Il leur montra en même temps les grands avantages qu'ils pouvaient retirer des talents naturels qu'elle avait pour les affaires.

Son beau-frère occupait la charge de commissaire pour le transport des marchandises dans toute l'étendue de la France ; il possédait en outre le grade d'officier d'artillerie. Ces deux emplois lui facilitaient les moyens d'entreprendre une multitude d'autres affaires

qui l'obligeaient d'entretenir un grand nombre de domestiques ; car pour s'acquitter plus exactement de ces fonctions et ne dépendre de personne, il gardait chez lui tout ce qu'il lui fallait d'hommes, de voitures et de chevaux pour ces divers emplois.

Ne pouvant suffire à tant d'occupations, il pria notre sainte veuve de se charger d'une partie de son fardeau. Il finit ensuite par lui confier la conduite de toute sa maison. Sans quitter ses premières fonctions, qui étaient trop chères à son humilité pour qu'elle pût se décider à en faire le sacrifice, elle embrassa avec obéissance ce nouveau genre de vie que lui imposait la charité. Mais le trouble et l'embarras de cette foule innombrable d'occupations ne la détournèrent pas un seul instant de ses saintes méditations. Au milieu même du tumulte des hommes et des affaires, son esprit était toujours abîmé en Dieu. Elle passait des journées entières dans une écurie qui servait de magasin, en compagnie de domestiques et de charretiers, au milieu même d'une soixantaine de chevaux ; et quelquefois à minuit, elle était encore sur le port occupée à faire charger et décharger les marchandises. Cependant rien ne la distrayait. On eût dit en la voyant qu'elle était tout entière à ses occupations, et néanmoins hors de ce qui était de son devoir, elle ne voyait et n'entendait rien. Malgré cela, elle suffisait à tout, et contentait tout le monde d'une manière miraculeuse. On l'eût prise pour un de ces purs esprits qui veillent à l'harmonie du monde, *sans jamais cesser de voir la face du Père céleste.*

“ Quelquefois, dit-elle, je me voyais tellement surchargée d'affaires que je ne savais par où commencer. Alors je m'adressais à Dieu, mon refuge ordinaire, et je lui disais : Mon amour, il n'y a pas moyen que je fasse tant de choses, mais faites-les pour moi. Alors ma confiance en lui me rendait toutes choses faciles, et je demeurais aussi paisible que si j'eusse été dans la plus profonde solitude. Quelquefois je me retirais pour l'entretenir loin du bruit ; mais aussitôt l'on me rappelait et je retournais joyeusement à mes occupations en disant : Allons, mon doux amour ! vous le voulez, je suis heureuse puisque je vous possède. Je sentais une légèreté non pareille en faisant tout pour mon bien-aimé, et je paraissais fort joyeuse avec tout le monde, ce qui faisait croire que je me plaisais dans leur société ; mais c'était mon union avec Dieu, qui me rendait ainsi gaie et allègre, car je ne trouvais aucun charme au milieu du siècle.”

Ce n'était pas sans un profond dessein providentiel que notre bienheureuse se trouvait jetée au milieu du tumulte des affaires les plus compliquées et les plus difficiles. La sagesse divine la préparait ainsi au grand ouvrage qui devait être le but de son existence. Elle le reconnut clairement elle-même plus tard. “ Je vois maintenant, écrivait-elle de la Nouvelle-France, que tous les états, épreuves et travaux par lesquels je suis passée étaient une disposition pour me former à l'œuvre du Canada. Ça été mon noviciat, d'où néanmoins je suis sortie loin d'être parfaite, mais pourtant, par la

grâce de Dieu, en état de porter les embarras et les travaux de la Nouvelle-France.”-

Elle ne cessait de soupirer jour et nuit après l'union mystique dont le Seigneur lui avait fait la promesse. Dans l'ardeur de sa flamme et pour obéir à l'ordre qu'elle en avait reçu, elle ne lui donnait plus d'autre nom que celui d'amour. Car étant un jour en oraison et s'adressant à Notre-Seigneur avec les plus profonds sentiments de respect et d'humilité, elle entendit ce divin Sauveur lui dire avec une ineffable douceur : “ Tu m'appelles ton grand Dieu, ton Maître, ton Seigneur, et tu dis bien, car je le suis. Mais aussi je suis charité. L'amour est mon nom, et c'est celui que je veux que tu me donnes. Il n'y en a point qui me plaise davantage, ni qui exprime mieux ce que je suis à l'égard des hommes.”

A ces paroles, son âme fut inondée d'une douceur inexprimable. Ce nom adorable se grava dans son cœur en traits de flamme, et, dans la suite, lorsqu'elle s'adressait à Jésus-Christ, ou qu'elle parlait de lui, elle ne l'appelait plus autrement que son amour, son très pur et très chaste amour.

Du jour où elle avait vu tomber devant elle les chaînes qui l'attachaient au monde, elle avait senti se réveiller en son âme avec plus de force que jamais les violents désirs qu'elle avait ressentis dès sa plus tendre enfance pour la vie religieuse. Elle communiqua ses pieux desseins à son directeur. “ Ma fille, lui répondit le saint homme éclairé de Dieu, le Seigneur, qui dispose

2

de toutes choses avec force et suavité, vous réserve un jour ce bonheur, mais il reste un dernier lien qui vous retient dans le siècle. Vous devez y rester encore quelque temps pour surveiller l'éducation de votre fils." L'héroïque femme courba son front avec résignation sous l'ordre du ciel; mais dès lors son corps seul demeura dans le siècle, son cœur s'était envolé vers le cloître. Chaque jour apportait un nouveau degré à son éminente sainteté. Le Seigneur lui ayant découvert les trésors infinis cachés dans les conseils évangéliques, elle conçut la pensée d'ajouter au vœu de chasteté qu'elle avait déjà fait, ceux de pauvreté et d'obéissance. Après un mûr examen son confesseur lui accorda la consolation de les prononcer. Ainsi elle pratiquait dans le siècle les vertus du cloître, et elle satisfaisait, autant qu'il était en elle, aux ardents bésirs qui la dévoraient d'embrasser la vie religieuse. " Mon vœu d'obéissance, écrit-elle, était pour mon directeur, pour mon frère et ma sœur, auxquels j'obéissais comme un enfant obéit à son père et à sa mère. Dieu seul connaît ce qu'il y avait à souffrir en cette sorte d'obéissance, mais sa bonté me traitait encore avec trop de douceur. Pour la pauvreté, je n'avais rien à mon usage, que ce que ma sœur me donnait; mais elle était si bonne et si charitable qu'elle m'accordait plus que je ne voulais. Quant aux intérêts de mon fils, je les confiais à la providence de Dieu, qui m'inspirait d'en agir ainsi; car comme je trouvais des biens infinis dans la pauvreté d'esprit, je ne pouvais lui procurer que ce trésor

inestimable, de sorte que je ne faisais rien ni pour lui, ni pour moi.”

Mais si cette héroïque mère ne mettait aucune borne à ses généreux sacrifices, Dieu de son côté n'en mettait point à ses libéralités. Après qu'elle eut prononcé ses vœux d'obéissance et de pauvreté, le Seigneur lui fit don d'une des grâces les plus précieuses qui aient jamais enrichi son âme.

“Un jour que j'étais en oraison, continue-t-elle, et que je prodiguais mes caresses à mon divin Jésus, il me dit au cœur ces paroles : *Pax huic domui*. Ce fut un nouveau charme pour me consumer d'amour ; car cette parole fut plus pénétrante que la foudre ; et elle eut un tel effet que jamais depuis je n'ai perdu la paix intérieure un seul moment, quelque croix que j'aie eu à supporter ; et à l'heure que j'écris ceci, il y a déjà plus de huit ans que cela est arrivé. Il n'y a rien d'heureux en cette vie comme la possession de cette paix. C'est une nourriture du paradis et une vie de Dieu, qu'il nous fait goûter dès cette vie, comme un gage de celle dont nous jouirons dans l'éternité.”

Cette source intarissable de paix, que le Seigneur avait fait jaillir de son cœur, ne se répandait pas seulement dans toutes ses facultés, mais débordait encore sur le prochain. On sentait en l'approchant et en conversant avec elle une atmosphère de calme et d'inaltérable sérénité.

Cependant l'attente des éternelles fiançailles, auxquelles l'avait conviée l'Époux sacré des âmes, la

faisait languir de plus en plus, et arrachait de ses entrailles d'inconsolables gémissements. Quoiqu'elle possédât son bien-aimé tout entier dans la communion, elle sentait de nouveau s'allumer dans son âme, après la consommation des saintes espèces, la soif insatiable qui la consumait. Alors, dans son ardeur de s'unir à lui sans retour, elle se prenait à désirer la mort, et s'écriait en gémissant avec l'épouse des Cantiques : *Enseignez-moi, mon bien-aimé, où vous prenez votre repas, et où vous reposez dans les chaleurs du midi.*

“ Quoiqu'il fût en moi, continue-t-elle, il semblait fuir loin de moi, et se retirer dans la lumière inaccessible où les séraphins mêmes ne peuvent pénétrer.”

Son corps exténué par les fatigues, brisé par les austérités et les macérations, puisait une force miraculeuse dans l'aliment céleste. On ne peut, en effet, expliquer autrement la vie d'inconcevables mortifications qu'elle menait. Ce que nous en avons vu jusqu'à présent ne peut en donner qu'une bien faible idée ; car les pénitences auxquelles elle s'était déjà condamnée n'étaient rien en comparaison de celles qu'elle s'infligea par la suite. Souvent elle se levait dans l'obscurité de la nuit, au cœur de l'hiver, et lorsqu'elle était toute transie de froid, elle s'armait d'une discipline et se déchirait impitoyablement. Elle se revêtait ensuite d'une haire dont les nœuds et les épines pénétraient dans les plaies qu'elle venait de faire et prolongeaient ainsi ses horribles souffrances ; c'est dans cet état qu'elle allait se jeter sur son misérable grabat pour prendre quelques instants de repos.

Durant l'été, elle se servait de disciplines d'ortie, dont les tortures étaient si cruelles qu'elle n'eût pas souffert davantage si elle se fût plongée tout entière dans une chaudière bouillante. Cette douleur était telle qu'en touchant des charbons ardents, elle n'en ressentait pas les brûlures. Les effets s'en faisaient sentir pendant trois jours consécutifs ; alors elle recommençait, et y ajoutait de nouvelles rigueurs en se frappant avec une discipline de chaînes. Son lit consistait en une simple planche qu'elle recouvrait d'un cilice, et sur laquelle elle prenait quelques heures de repos. Cette mortification fut pour elle plus pénible qu'aucune autre ; car la dureté du bois et la pesanteur de son corps faisaient entrer les crins de son cilice dans la chair : de sorte qu'elle en ressentait toujours les piqûres et pouvait à peine dormir. Pendant ses repas, elle mêlait de l'absinthe à sa nourriture ; et dans le cours de la journée, elle en gardait presque constamment dans sa bouche, pour en savourer l'amertume à longs traits. Mais ses parents s'étant aperçus que cette habitude détruisait sa santé, lui en interdirent l'usage.

Parfois elle allait passer la nuit dans une caverne située dans un lieu écarté ; aux environs de la ville, et là elle passait des heures entières à prier et à se donner de cruelles disciplines.

Ces pénitences excessives, loin d'altérer la vigueur de son tempérament, semblaient au contraire lui donner de nouvelles forces pour se livrer à des austérités plus extraordinaires encore. Son confesseur y voyait si

évidemment les opérations de la grâce, qu'il n'osait les lui défendre. Elle-même semblait incapable de s'opposer à l'irrésistible besoin de souffrances qui la tourmentait. " Quoique l'inspiration se fit sentir avec une grande paix, elle avait cependant tant de force et de persuasion qu'il me fallait aller où elle me poussait, et je ne manquais pas d'y recevoir de nouvelles grâces et une augmentation de paix intérieure. Avoir toujours son Dieu présent et ne lui pas obéir, cela est impossible ; voir qu'il est l'amour même, cela est encore plus pressant. L'âme ne demande qu'à lui complaire et à faire amoureusement tout ce qu'il veut. A la moindre vue qu'elle a de son inspiration, elle dit : allons, mon amour, allons à la croix. Alors elle semble voler, tant elle a de désir de contenter Dieu. Mais aussi plus elle souffre, plus elle lui est unie. Elle est entre ses mains comme le fer entre les mains du forgeron, qui le met au feu, le bat sur l'enclume et lui fait faire autant de retours qu'il est nécessaire à son dessein."

Il semble, après ce martyre d'amour, qu'il ne manquait plus rien à l'héroïque fiancée du Seigneur pour mériter d'être conviée aux noces immortelles. Assez longtemps elle avait marché au-devant de l'Époux, dans la nuit des plus austères pénitences, tenant toujours sa lampe allumée et remplie de l'huile des plus pures vertus. Mais le Dieu des âmes est un Dieu jaloux ; et il veut que l'holocauste des affections terrestres soit consumé jusqu'à la dernière étincelle sur l'autel du cœur. Il restait encore à notre sainte une

dernière et suprême épreuve à subir avant d'être admise au festin nuptial. Il fallait que ce vase d'élection, déjà purifié par les flammes, fût brillamment ciselé, et enrichi des plus radiéuses pierreries, pour que l'Époux céleste daignât le porter à ses lèvres et s'abreuver du vin du très pur amour dont il était rempli.

Tout à coup elle sentit s'évanouir toutes les consolations intérieures, qui lui avaient donné des ailes dans son vol vers les cieux ; le soleil de justice, dont les rayons éclairaient son âme d'une lumière si vivifiante et si pure, se voila entièrement à ses yeux, et les plus épaisses ténèbres s'appesantirent sur sa tête. Les exercices de piété, auxquels elle se portait naguère avec tant d'allégresse et de charme, ne lui causèrent plus que du dégoût. Les austérités lui devinrent insupportables ; et la servitude volontaire à laquelle elle s'était condamnée chez sa sœur, ne lui parut plus qu'un honteux esclavage, indigne d'une personne de rang et d'éducation. A quoi bon, lui soupirait tout bas le tentateur à l'oreille, à quoi bon cette aspiration vers une vie plus parfaite que le commun des fidèles ? A quoi bon cet assujétissement continuel à un directeur ? Ne suffit-il pas d'observer fidèlement les commandements de Dieu, comme tant d'autres chrétiens, pour assurer son salut ?

A ces tentations et à ces dégoûts se joignaient les scrupules sur la conduite qu'elle tenait à l'égard de son fils ; elle se représentait elle-même comme une

mère dénaturée qui foulait aux pieds les lois les plus saintes de la maternité ; et son abandon à la divine Providence ne lui paraissait plus qu'une orgueilleuse présomption. Les préceptes de la charité dont l'observance lui avait toujours paru si douce lui étaient devenus rudes et amers ; cette révolte des sens aurait été insurmontable si elle n'eût fait une violence extrême à son caractère devenu d'une sensibilité excessive. Enfin la nature entière semblait s'être conjurée contre elle pour lui faire souffrir toutes les angoisses, et l'entraîner à sa perte.

Dans l'agonie de son âme, elle allait se jeter aux pieds de son directeur, les arrosait de ses larmes en le suppliant d'apporter quelque remède à son amère désolation, de répandre le baume de ses conseils sur ses plaies saignantes. Mais les paroles du saint homme qui autrefois épanchaient dans son cœur une onction toute céleste, ne lui offraient plus aucune consolation ; leur parfum s'en était évaporé, et toute sa confiance en lui semblait s'être évanouie.

Cependant, tandis que ces combats acharnés se livraient dans la partie inférieure de son âme, la sérénité n'en abandonnait pas les sommets les plus élevés ; et c'est ce qui lui donnait une force invincible au milieu des plus violents assauts de l'ennemi. Aussi sa fidélité fut-elle admirable dans toutes ces épreuves ; jamais elle ne retrancha un seul de ses exercices, ni une seule de ses pénitences.

Enfin ces nuages se dissipèrent tout à coup comme

par enchantement ; le calme se rétablit, et le soleil reparut plus resplendissant que jamais. Ainsi le Seigneur se plaît à verser du sein des ténèbres la rosée du ciel, qui fait germer les palmes et les couronnes. Ainsi des foudres du Sina sortirent autrefois les trésors de la loi sainte.

CHAPITRE SIXIEME

Ravisement sur le mystère de la sainte Trinité—
L'alliance mystique.

C'est maintenant que le ciel va s'ouvrir, et que l'amante du Christ, s'élevant sur les ailes du sacrifice et de l'amour, va s'élancer à des hauteurs infinies, et pénétrer jusque dans les arcanes de l'éternité, d'où elle va nous rapporter des merveilles que l'œil de l'homme n'a jamais vues, et que son oreille n'a jamais entendues. Elle-même avoue que les paroles lui manquent pour en donner une idée; et qu'elle ne peut que balbutier ce qui est inexprimable dans le langage humain. " Car, dit-elle, cette vision n'était rien de ce qui tombe sous les sens ni sous la parole; c'était une impression sans forme et sans figure, une chose si spirituelle qu'il n'y a point de diction qui en approche. Ce n'était pas une lumière, car la lumière, toute spirituelle qu'elle est, tient encore quelque chose de la matière, et peut tomber

sous les sens, c'est-à-dire sous la parole. Cette impression était plus claire et plus intelligible que toute lumière ; en un mot, c'était une chose qui venait de Dieu même ; elle portait, dans son impression, la grandeur de la Majesté divine et se montrait à l'âme avec une netteté et une pureté indicibles, par un regard fixe, épuré et libre de toute ignorance, sans interruption, sans succession, instantanément et d'une manière ineffable."

Pendant les cinq heures que dura ce ravissement, elle contempla les impénétrables mystères de l'adorable Trinité. Son regard, miraculeusement affermi, aperçut, au milieu de l'empyrée, le point lumineux au fond duquel brille, d'une clarté insoutenable à l'œil, le mystérieux triangle aux côtés éternellement égaux, le triple cercle, égal en mesure, divers en couleur, dont les éternelles irradiations éblouissent les bienheureux : la splendeur du premier se réfléchissant sur le second, et le troisième ressemblant à une vapeur émanant des deux autres. * Ainsi lui fut montré "le divin com-

* Saint Thomas, *prima*, 9, 15.

Nella profonda e chiara sussistenza
Dell' alto lumie parvemi tre giri
Di tre colori, e d'una continenza :

E l'un d'all' altro, come Iri da Iri,
Parea riflesso: e'l terzo parea fuoco,
Che quinci e quindi igualmente si spiri.

Le Dante, *Paradis*, XXXIII, 39, 40.

merce du Père avec le Fils, et du Père et du Fils avec le Saint-Esprit, par leur embrassement réciproque et leur mutuel amour." Les sublimes harmonies des neuf chœurs célestes et leurs rapports avec la divinité lui furent en même temps révélés; elle vit la communication de la divine Majesté avec la suprême hiérarchie des Anges, auxquels cette Trinité sainte signifie sa divine volonté immédiatement par elle-même, et sans l'interposition d'aucun esprit créé. Elle entrevit les rapports qui existent entre chacune des trois personnes de la très auguste Trinité, avec chacun des neuf chœurs de cette suprême hiérarchie: la solidité inébranlable des pensées du Père dans les uns, qui en ont reçu le nom de Trônes; les splendeurs et les lumières du Verbe dans les autres, qui pour cela sont nommés Chérubins; et les ardeurs du Saint-Esprit dans les derniers, d'où ils sont appelés Séraphins; enfin la communication de la très sainte Trinité en l'unité d'essence avec cette hiérarchie, qui ensuite manifeste les volontés divines aux autres esprits célestes selon leurs ordres. *

* Ce passage est en partie tiré d'une seconde relation de cette vision, qu'elle écrivit peu de temps avant sa mort, pour satisfaire aux instances pressantes de son fils. La lettre qui la contenait ne lui parvint qu'après la mort de sa mère.—"C'est véritablement le chant du cygne, ajoute-t-il, et le dernier effort de son esprit, n'ayant jamais parlé plus hautement de Dieu, ni des choses divines; et l'on dirait que quand elle l'a écrite, Dieu lui avait déjà donné par avance un rayon de la lumière éternelle."

Mais laissons notre bienheureuse raconter elle-même toutes les phases de cette grande vision ; car elle seule peut trouver des termes pour dire, autant qu'il est donné à une créature terrestre de le faire, les merveilles des sphères éternelles.

“ Un matin, pendant que j'entendais la sainte messe, mes yeux furent tout à coup fermés ; et mon esprit élevé et absorbé dans la vue de la très sainte et très auguste Trinité. En ce moment, toutes les puissances de mon âme furent arrêtées, et reçurent l'impression de ce divin mystère. Cette impression était sans forme ni figure, mais plus claire et plus intelligible que toute lumière. Elle me fit d'abord connaître que mon âme était dans la vérité ; et cette vérité me fit voir en un moment l'admirable commerce qu'ont ensemble les trois divines personnes : l'intelligence du Père, qui, se contemplant lui-même, engendre son Fils de toute éternité ; et l'amour mutuel du Père et du Fils qui produit le Saint-Esprit ; ce qui s'opère par un réciproque plongement d'amour, mais sans mélange et sans confusion. Je recevais l'impression de cette production, entendant ce que c'est que spiration et production, spiration active et spiration passive. Mais la pureté de cette spiration et de cette production est si haute et si sublime que je n'ai point de termes pour l'exprimer. Voyant les distinctions, je connaissais l'unité d'essence entre les divines personnes ; et quoi qu'il me faille plusieurs mots pour le dire, en un moment et sans intervalle de temps, je connaissais

l'unité, les distinctions et les opérations, soit dans elles-mêmes, soit hors d'elles-mêmes. J'étais néanmoins éclairée par degrés, d'une certaine manière spirituelle, selon les opérations des trois personnes divines hors d'elles-mêmes.

“ Mon âme était instruite de cette vérité d'une façon ineffable, qui me fit perdre toute parole, car elle était abîmée dans cette lumière. Elle portait dans cette impression la grandeur de la majesté de Dieu qui ne lui permettait pas de lui parler; mais quoiqu'ainsi anéantie dans cet abîme de lumière comme le néant dans le tout, cette suradorable Majesté l'instruisait par son immense et paternelle bonté, sans que sa grandeur fût retenue par aucun obstacle de ce néant.

“ Dans le même attrait et dans la même impression, cette très sainte Trinité instruisait mon âme de ce qu'elle opère elle-même par communication dans la suprême hiérarchie des anges, savoir : des Chérubins, des Séraphins et des Trônes, leur signifiant ses saintes volontés sans interposition d'aucun esprit créé. Et je voyais distinctement les opérations et les rapports de chacune des divines personnes dans chacun des chœurs de cette suprême hiérarchie. Je voyais que le Père éternel habite dans les Trônes, ce qui m'indiquait la pureté et la solidité de ses pensées éternelles; que le Verbe par la splendeur de ses lumières se communique aux Chérubins; que le Saint-Esprit se répand dans les Séraphins et les remplit de ses ardeurs; qu'enfin toute la très sainte Trinité, en l'unité de sa divine essence,

se communique à cette suprême hiérarchie, qui ensuite manifeste les volontés divines aux autres esprits célestes selon les ordres qu'elle en reçoit. Mon âme était toute perdue dans ces grandes splendeurs, et abîmée dans cet immense océan où elle voyait et entendait des choses inexplicables. Il semblait que la divine Majesté se plût à l'illuminer de plus en plus en des choses qui surpassent infiniment la faiblesse de la créature.

“ Il me fut encore montré que bien que la Divinité ait mis de la subordination dans les anges, pour recevoir l'illumination les uns des autres par degrés, néanmoins, lorsqu'il lui plaît, elle les illumine par elle-même selon ses desseins ; ce qu'elle fait aussi en ce monde à quelques âmes choisies. Je comprenais aussi de quelle manière mon âme était créée à l'image de Dieu ; que la mémoire avait rapport au Père éternel l'entendement au Fils, et la volonté au Saint-Esprit ; et que de même que la très sainte Trinité est trine en personne et une par essence, de même aussi l'âme est trine en ses puissances, et une en sa substance.”

Ce fut dans la vingt-cinquième année de son âge que la bienheureuse Marie reçut cette visite du ciel. Cette extase est une des preuves les plus manifestes de l'esprit surnaturel dont elle était animée ; et si l'on y joint la pratique des plus sublimes vertus, une angélique humilité, une obéissance sans borne, une patience et une charité héroïques, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la plénitude de la sainteté. Comment en

effet, sans un miracle éclatant de la grâce, une jeune femme, qui n'avait reçu que l'éducation ordinaire aux personnes de son sexe, aurait-elle pu pénétrer si avant dans les plus incompréhensibles mystères de la foi, et exprimer en termes si clairs, si justes, si précis ce que n'ont pu qu'entrevoir les plus beaux génies, les plus grands théologiens, les Bonaventure, les Thomas d'Aquin, après avoir pâli toute leur vie sur les livres. Un tel prodige déconcerte la prudence humaine, et entraîne la conviction.

A la suite de cette vision, la servante de Dieu entre dans une nouvelle phase de la vie intérieure. Pendant longtemps son esprit, tout absorbé dans l'auguste Trinité, ne put se détacher de la contemplation des trois adorables personnes. Elle en conçut de grandes appréhensions pour son salut, croyant que ce pouvait être quelque illusion de son imagination, ou quelque piège de Satan, qui se déguisait en ange de lumière pour la retarder dans la vie spirituelle et l'éloigner de la pratique des vertus. Malgré les assurances réitérées que lui donnait son confesseur, qui, pour calmer ses craintes, ne cessait de lui répéter que ces illuminations venaient d'en haut, elle vivait dans un continuel tremblement, lorsqu'un jour, étant en oraison, plongée dans le doute et la désolation, elle entendit une voix intérieure qui lui dit : " Demeure là, comme la colombe dans son nid." A l'instant toutes ses craintes se dissipèrent comme de légères vapeurs aux premiers rayons de l'aurore. Le sérénité renaquit dans son âme, et,

selon son expression, elle s'endormit dans cet auguste mystère comme dans une couche divine, où elle prenait son repos, et se nourrissait d'une manne céleste.

Cette faveur insigne fut comme le dernier prélude et le gage solennel de l'alliance que Dieu voulait consommer avec cette âme privilégiée. C'était l'époux qui venait au-devant de l'épouse, les mains chargées des présents les plus rares et les plus précieux, et offrant sa corbeille pleine de couronnes et de fleurs, afin d'achever de captiver le cœur de sa fiancée.

Pendant telle est l'incompréhensible pureté du maître souverain, qu'après tant d'épreuves et de croix, tant d'alternatives d'espérances et de craintes, tant de témoignages de tendresse et de dévouement, il ne trouvait pas sa créature encore assez purifiée de tout limon terrestre, pour l'admettre immédiatement à l'union suprême. Il la laissa languir encore pendant de longs jours, afin d'enfoncer plus avant dans la plaie dont il l'avait blessée au cœur, le dard sacré du saint amour.

Enfin, après qu'elle eut passé par de nouvelles croix et de nouvelles épreuves, par des frayeurs et des tentations plus terribles que toutes les précédentes, après s'être vue descendre, au moment de recevoir la plus grande de toutes les grâces, jusqu'au fond de l'abîme, plongée dans un délaissement et un abandon complet, le Seigneur daigna se laisser fléchir, et convier son épouse, couronnée de toutes les vertus, à l'ineffable honneur du céleste hyménée. Ce fut dans la vingt-

septième année de son âge que la grande servante de Dieu reçut cette faveur, la plus sublime qui puisse être départie ici-bas à une créature mortelle. Voici l'incomparable récit qu'elle nous en a laissé elle-même :

“ Un matin que j'étais en oraison, Dieu absorba mon esprit en lui par un attrait extraordinairement puissant. Je ne sais en quelle posture demeura mon corps en ce moment. La vue de la très sainte Trinité me fut encore communiquée, et ses opérations manifestées, mais d'une façon plus élevée et plus distincte. L'impression que j'en avais eue la première fois avait opéré son principal effet dans l'entendement ; et il me semble que la divine Majesté ne me l'avait fait que pour m'instruire et me disposer à ce qu'elle voulait m'accorder plus tard. Mais ici, quoique l'entendement fût autant et peut-être plus éclairé qu'auparavant, la volonté prédomina, parce que la grâce présente était toute pour l'amour et par l'amour. Je voyais les communications internes des trois personnes, comme je les avais vues la première fois, mais je fus bien plus amplement instruite de la génération éternelle du Verbe. O que ce mystère est ineffable ! que le Père se contemplant engendre un autre lui-même, qui est son image et son Verbe ; que cette génération ne cesse point, que ce Verbe soit égal à son Père en puissance, en grandeur, en majesté ; et que le Père et le Verbe par leur amour mutuel produisent cet Esprit d'amour qui leur est pareillement égal en tout, cette vue a quelque chose de la vraie béatitude, parce que non

seulement on connaît Dieu, mais encore on en jouit par une fruition amoureuse, dont l'âme est nourrie d'une manière ineffable.

“ Étant donc tout abîmée en la contemplation de cette suradorable Majesté, je lui rendais mes adorations et mes hommages, et je confessais ma bassesse, lorsque tout à coup j'oubliai la personne du Père et celle du Saint-Esprit et me trouvai absorbée en celle du Verbe divin qui s'empara de mon âme. Se voyant si riche par la jouissance de son bien infini, elle voulait tout pour lui et rien pour elle; n'aimant rien que d'être dénuée de tout, et heureuse de pouvoir le posséder lui seul. O que cette jouissance est délicieuse! C'est un labyrinthe d'amour, on en est enivré et saintement enchanté. L'on ne sait ce qu'on est, ni si l'on est, parce qu'on se trouve perdu dans cet océan d'amour. Par petits moments, je me connaissais et un rayon de lumière me donnait la vue du Père et du Saint-Esprit. Aussitôt je faisais des actes d'adoration, de soumission et d'amour; puis, sans que je m'en aperçusse, je me retrouvais en union avec le Verbe, où j'étais perdue comme auparavant. Mais bien que je sentisse opérer le Verbe en moi, je ne sortais point de l'unité de l'essence. Mon esprit apercevait les opérations appropriées à chacune des personnes divines. Lorsque le Verbe divin opérait en moi, le Père et le Saint-Esprit regardaient son opération, et tout cela n'empêchait pas l'unité du principe agissant qui était le même dans les trois Personnes. Ce fut alors que j'expérimentai que le

Verbe est véritablement l'époux de l'âme. Ce mystère est un abîme si profond, que tout ce qu'on peut en dire n'approche point de la réalité. Il me faudrait l'intelligence des Séraphins pour pouvoir dire ce qui se passa dans cette extase et ce ravissement. L'âme expérimente sans cesse ce moteur gracieux qui, dans cette alliance spirituelle, a pris possession d'elle, l'embrase et la consume d'un feu sacré si doux et si agréable qu'il lui fait chanter un épithalame sans fin. Les livres ni l'étude n'en peuvent révéler les paroles, car elles sont toutes célestes et toutes divines. Enfin je n'ai jamais ressenti une plus grande grâce, et je ne pense pas en jamais recevoir une plus grande en cette vie. Je n'y saurais penser sans une nouvelle émotion de cœur, et le sentiment en est toujours demeuré dans mon âme. Ce mot, VERBE ÉTERNEL, m'est une nourriture qui me remplit sans cesse, et un parfum dont mon âme est continuellement embaumée."

CHAPITRE SEPTIÈME

Charité — Dévouement.

Lorsque notre bienheureuse redescendit des cieux, au sortir de cette sublime vision, elle se trouva transportée dans une sphère toute nouvelle. Ses sentiments intérieurs étaient entièrement transformés; et l'irrésistible attrait qui la poussait, avec une violence inconcevable, vers l'objet de ses continuels soupirs, s'était complètement apaisé; car elle possédait, au fond de son cœur, celui qu'elle aimait d'une tendresse infinie, le divin Jésus, qui lui aussi était maître de toutes ses affections. "Alors, dit-elle, ce sont des transports et des ivresses qui consomment l'épouse, et la font expirer mille fois de bonheur. Je m'arrête à penser si je pourrais trouver quelques comparaisons sur la terre qui puissent donner quelque idée de cette alliance intime du Verbe et de l'âme; mais je n'en puis trouver. Quoique l'âme sente bien que le Verbe est Dieu,

consubstantiel et égal à son Père, immense, éternel, infini, par qui toutes choses ont été faites et subsistent, néanmoins elle lui parle cœur à cœur avec une incroyable familiarité; car elle se sent agrandie par cette dignité d'épouse qui lui donne le privilège de dire: Vous êtes tout à moi et je suis toute à vous. Alors elle cherche sans cesse la gloire de son bien-aimé, et se fait toute à tous pour les gagner tous à lui, et le fait régner en maître absolu sur tous les cœurs."

Comment ne pas demeurer stupéfait en considérant, d'une part, une si incompréhensible condescendance de Dieu pour son infime créature, et, de l'autre, une si éminente sainteté, récompensée par un privilège aussi éclatant? Cependant, tandis que ces miracles de grâce s'opéraient dans le cœur de cette femme admirable, nul indice n'en dévoilait l'éclat à l'extérieur; car elle jetait le manteau de l'humilité sur tous ces trésors. Toujours dévouée, attentive, souriante, elle paraissait uniquement occupée des innombrables devoirs dont elle était accablée; et c'était une merveille non moins inexplicable qu'elle pût suffire à des soins si multipliés. Malgré cela, elle trouvait encore le loisir de surveiller l'instruction religieuse des nombreux domestiques dont elle était entourée. Son zèle et sa charité lui inspiraient d'innocents et d'ingénieux artifices pour en faire naître l'occasion. Dès qu'elle les voyait de retour du travail, à l'heure des repas, elle s'asseyait à table avec eux et se mêlait à leurs conversations, afin de les entretenir des choses de Dieu et des affaires de

leur salut. L'auréole d'angélique piété qui brillait autour d'elle, et jaillissait sur chacune de ses actions, leur inspirait une vénération profonde et un respect qui allait jusqu'à une espèce de culte. Non seulement ils la regardaient comme une sainte, mais ils l'aimaient et la chérissaient comme leur mère; ils lui étaient soumis comme des enfants. Elle, de son côté, profitait de l'autorité qu'ils lui mettaient si volontiers entre les mains, pour s'insinuer délicatement dans leurs âmes, et diriger leurs pensées et leurs cœurs vers le ciel.

Dans ces entretiens intimes, elle les interrogeait sur leurs devoirs avec une simplicité, une grâce et une naïveté qui les ravissaient. Elle leur faisait rendre compte de leurs actions, et les reprenait doucement lorsqu'ils avaient commis quelque faute.

En certaines occasions, elle les réunissait tous autour d'elle, et leur donnait des instructions sur les vérités de la religion et sur leurs obligations particulières. Parfois alors elle se sentait emportée par une inspiration extraordinaire; une source d'éloquence surnaturelle jaillissait de son âme, et s'épanchait avec une telle abondance et une telle onction qu'elle suspendait à ses lèvres, pendant des heures entières, ses auditeurs émerveillés. On peut juger par là des fruits de grâce et de vie qu'elle opérait parmi ces âmes simples.

Mais sa charité n'embrassait pas seulement leur bonheur spirituel; elle s'étendait même jusqu'à leur bien-être temporel. Si quelques-uns d'entre eux avaient

le malheur d'encourir la disgrâce de leur maître, c'était toujours à elle qu'ils venaient s'adresser pour leur servir de médiatrice auprès de son beau-frère et les réconcilier avec lui.

Dans leurs maladies, c'était encore elle qui les soignait et qui veillait auprès d'eux. En plusieurs circonstances un grand nombre tombèrent malades ensemble. Alors leurs chambres devenaient un véritable hôpital, dont elle était tout à la fois l'infirmière et le médecin. Avec un dévouement et une délicatesse toute maternelle, elle leur prodiguait les attentions les plus touchantes ; ne laissant point à d'autres le soin de faire leurs lits et de leur apporter leur nourriture. Sa charité ne reculait devant aucun service, pas même les plus bas et les plus vils ; au contraire, voyant en eux les membres souffrants de Jésus-Christ, elle mettait son bonheur et ses délices à leur rendre les devoirs les plus humiliants.

Parmi ces mille occupations et ces distractions sans nombre, rien ne pouvait rompre ni détendre la chaîne d'or qui liait la douce esclave du Christ à son bien-aimé. Comme l'ange de Tobie, tandis qu'elle paraissait marcher et vivre sur la terre, elle se nourrissait d'un aliment et d'un breuvage invisibles. Sans cesse son esprit planait au-dessus du monde réel et conversait avec Dieu, ou s'unissait au chœur des esprits célestes pour chanter ses louanges. Quoique cette habitude extatique ne l'empêchât pas de remplir exactement tous ses devoirs, elle lui enlevait cependant la

liberté de suivre les conversations qui n'avaient pas de rapport direct avec ses occupations ; il lui était alors impossible d'en suivre le fil. Plusieurs personnes s'en étaient aperçues ; et souvent son beau-frère prenait plaisir à l'interroger sur les conversations qui venaient d'avoir lieu, afin de la plaisanter. Alors, ne sachant que répondre, elle devenait toute confuse, le rouge lui montait à la figure ; et l'on était obligé de changer de discours pour la tirer d'embarras. Cette abstraction en Dieu allait jusqu'au point qu'elle ne reconnaissait pas même les personnes avec qui ses nombreuses affaires la mettaient en relation journalière. Ce n'était que par des efforts suprêmes sur elle-même qu'elle parvenait à soustraire aux regards du monde le feu intérieur qui la consumait, et les flammes d'amour qu'elle lançait incessamment vers le Verbe divin, en retour des traits enflammés dont il transperçait son cœur. La véhémence de ces sentiments la contraignait parfois de se retirer dans la solitude, où ne pouvant plus respirer, elle se prosternait jusqu'à terre, et priait à haute voix pour se soulager, et exhaler ses ardeurs : " O mon amour, s'écriait-elle, je n'en puis plus ; ou laissez-moi respirer, ou faites-moi mourir, car vos flammes me font souffrir plus qu'une âme enfermée dans la prison du corps, n'est capable de supporter."

D'autres fois, pendant l'espace de deux ou trois jours, il lui était impossible de faire aucun acte intérieur pour calmer ce grand embrasement ; alors il lui

semblait que son cœur dût éclater ; et elle éprouvait des souffrances telles que, si cet état eût duré davantage, elle serait morte infailliblement. Son cœur s'ouvrait ensuite comme une fournaise embrasée dont on lèverait tout à coup le soupirail pour en faire évaporer la flamme ; il se dilatait alors, dit-elle, avec des paroles si ardentes qu'il semblait que ce fussent autant de traits lancés par une vengeance d'amour vers celui qui l'avait tant fait souffrir.

Un jour elle tomba dangereusement malade. D'habiles médecins furent appelés ; après l'avoir longtemps examinée, ils déclarèrent qu'ils ne comprenaient rien à la nature de l'étrange maladie dont elle souffrait. Elle sentait, disait-elle, une douleur très aiguë dans la région du cœur, comme si elle eût été blessée par un fer émoussé. Ces souffrances durèrent assez longtemps, sans que ni la science des médecins, ni leurs remèdes pussent lui apporter aucun soulagement. Enfin ils l'abandonnèrent en déclarant qu'il n'y avait que celui-là seul qui lui avait fait cette plaie au cœur qui pouvait la guérir.

Quand elle se trouvait en compagnie d'autres personnes, et qu'elle n'avait pas la liberté de se retirer à l'écart, elle était obligée de s'appuyer contre la muraille ou de se tenir les mains sur sa ceinture, autrement elle serait tombée à terre. Quelquefois ces émotions se calmaient graduellement ; une grande douceur se répandait en elle ; et pendant quelques instants, elle perdait tout sentiment. Quoiqu'elle soupirât toujours

après la solitude du cloître, elle avoue elle-même qu'elle n'aurait pas été capable de supporter la violence de ces saintes saillies, sans le soulagement que lui procuraient le trouble et la distraction des affaires extérieures.

Le R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard, craignant qu'elle ne succombât sous des fardeaux si écrasants, lui retrancha une partie de ses mortifications corporelles. Il lui interdit entièrement le cilice et la haire, ne lui permettant que de se servir de chemises de serge, et de porter deux fois la semaine une ceinture armée de pointes. Il lui défendit en outre de coucher plus de six mois de l'année sur le bois dur. La servante de Dieu obéit avec une entière ponctualité, et ne se départit de cette règle qu'à son entrée en religion.

Cet état de l'âme que souffrait notre sainte est ce que les mystiques appellent martyr d'amour. " Il consiste particulièrement à ne pouvoir aimer Dieu autant qu'on le voudrait aimer, et autant qu'on le connaît aimable. Car plus on aime et plus on veut aimer; l'amour par ses accroissements continuels, devient insatiable, et cette insatiabilité échauffe et dilate tellement le cœur, qu'elle cause quelquefois la mort."

C'était cette phase de l'amour divin qu'éprouvait alors notre héroïne; ses désirs impétueux de voir Dieu aimé la poussaient parfois à de pieuses extravagances qui feraient sourire le monde de pitié, mais que savent apprécier les âmes qui comprennent la folie

de la croix, et qui ont approché leur cœur de cette parole brûlante du Sauveur: *Je suis venu mettre le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il soit allumé.**

Un jour qu'elle passait, silencieuse et recueillie, à travers les rues de la ville, en revenant de l'église après ses oraisons habituelles, et encore toute pénétrée des saintes émotions qu'elle venait d'éprouver, elle rencontra, sur son chemin, un religieux de sa connaissance. Elle court aussitôt au-devant de lui, et l'aborde d'un air d'exaltation et d'enthousiasme: " Mon père, lui dit-elle, aimez-vous Dieu? car si vous ne l'aimez pas, je ne puis vous parler!"

Souvent, à la suite de ces transports, toutes ses puissances intérieures semblaient se taire et demeurer suspendues. Alors, dans le silence de ses facultés, s'élevait, des profondeurs de son âme, comme une douce mélodie, dont chacun de ses soupirs semblait les suaves ondulations. On eût dit que toutes les fibres de son être étaient autant de cordes d'un instrument invisible, que venait toucher en secret l'ange du pur amour, et dont les accords ravissaient les chœurs célestes et charmaient les oreilles de Dieu.

La nuit même n'interrompait pas ces mystérieux concerts: des visions bienheureuses venaient visiter son sommeil, et dans un demi-repos, elle entendait chanter sans cesse ces voix intérieures; quelquefois même, elle en était complètement réveillée. Ainsi son

* S. Luc., XII, 49.

âme ressemblait à ces harpes éoliennes suspendues aux arbres des forêts, dont les cordes résonnent encore longtemps après le passage des brises nocturnes. Ainsi dans les splendides basiliques, quand l'orgue vient de se taire, et que l'encens des solennels sacrifices monte encore dans les voûtes silencieuses, longtemps les derniers échos des chants sacrés se prolongent à travers les arcades aériennes et les ogives, et se bercent parmi les ombres du soir.

Telle fut, jusqu'à l'âge de vingt-huit à vingt-neuf ans, la vie de cette âme d'élite, qui devait mériter le nom de Thérèse de la Nouvelle-France. Cette existence, mêlée de tant de péripéties diverses, semée de tant d'épreuves amères et de faveurs étonnantes, de tant de langueurs et de transports, de tant de larmes et d'ivresses surnaturelles, n'était cependant que le noviciat de la vie intérieure qu'elle devait mener, au sein d'une paix plus profonde, dans le calme et la solitude du cloître. Le Seigneur voulut lui faire goûter les prémices de cette paix, et lui en donner comme l'avant-goût, à la veille même de l'introduire dans cette terre promise, objet des vœux et des soupirs de toute sa vie.

“ Notre-Seigneur, dit-elle, m'ôta enfin ces grands transports, et ces accès violents qui m'avaient tant fait souffrir ; et depuis ce temps, mon âme est demeurée dans son centre qui est Dieu. Ce centre est en elle-même, et elle y jouit d'une paix qui surpasse tout sentiment. C'est une chose si simple et si délicate que je ne puis l'exprimer. On peut parler de

tout ; on peut lire, écrire, travailler et faire tout ce que l'on veut, sans se distraire de cette occupation et sans cesser d'être uni à Dieu."

Comme ce calme intérieur se prolongeait toujours, la servante de Dieu craignit d'être tombée dans l'illusion, et conjura le Seigneur de l'éclairer. Il lui fit intérieurement cette réponse : " Demeure là ; je veux que tu fasses ici ce que les bienheureux font dans le ciel." Ces paroles lui révélèrent la sublimité de cette condition où l'âme, vêtue d'une pureté éclatante, s'attache à Dieu, " et demeure liée, pour ainsi dire, à lui par une union d'amour dans le fond de son être, où tout est calme et détachement des sens." Dans cet état, elle jouit, autant qu'il est possible ici-bas, de la félicité des élus. Les orages des passions ne pénètrent point jusque dans ce tabernacle de Dieu ; c'est le Saint des Saints, dont un voile impénétrable défend l'entrée, et où l'âme savoure dans la paix la présence de l'Époux ; tandis que la tempête gronde au dehors, et que les sens et la partie inférieure de l'être sont dans le trouble et l'agitation.

Quoique la parole de Notre-Seigneur l'eût rassurée, elle en conféra cependant avec son confesseur, et avec le R. P. Dom Eustache de Saint-Paul, grand serviteur de Dieu, très versé dans la science des saints. " J'ai vu, lui répondit le saint, les grâces et les lumières que vous communique votre céleste Époux ; je ne puis que vous exhorter à marcher dans cette voie, et à correspondre, par votre fidélité, aux ineffables bontés de Dieu. "

CHAPITRE HUITIÈME

L'évêque de Dol.—La Mère de Saint-Bernard—Terrible épreuve
—Entrée aux Ursulines.

Enfin le dernier obstacle qui enchaînait la sainte veuve dans le siècle, s'était rompu : son fils, âgé de douze ans, pouvait désormais se passer de ses soins immédiats. A mesure qu'elle avait vu s'approcher l'heure de sa délivrance, elle avait senti s'augmenter en elle les saints désirs qui la poussaient vers la retraite. La vie du monde était devenue pour elle un vrai martyre ; et s'il y avait encore quelque chose qui pût lui plaire ici-bas, c'était la vie du cloître.

“ O mon Dieu ! s'écriait-elle dans ses transports, est-il possible que vous ne soyez point touché de mes plaintes et de mes gémissements ? Vous me faites voir et goûter les biens cachés dans vos trésors évangéliques ; vous charmez mon âme par leur beauté ; vous me consommez de langueur, et vous retardez de me faire entrer dans ce séjour bienheureux ! Quel plaisir prenez-vous donc de me faire souffrir ? Il faut

bien pourtant que vous me retiriez de la corruption du siècle, puisque son esprit est si contraire au vôtre. Ah ! mon chaste amour, accordez-moi cette grâce, ou ôtez-moi la vie.”

Cependant elle était encore indécise sur la règle qu'elle devait embrasser. Son premier attrait avait été pour les Ursulines, quoiqu'à cette époque, il n'y en eût pas encore à Tours. La lecture des œuvres de sainte Thérèse lui avait aussi inspiré une profonde estime pour l'ordre du Carmel, dont la vie d'oraison et de recueillement était en parfaite harmonie avec l'état de son âme et son union continuelle avec Dieu. Le Père Général des Feuillants, étant venu à Tours, sur ces entrefaites, pour faire la visite du monastère, et ayant manifesté le désir de la voir, fut tellement ravi et émerveillé de sa sainteté, qu'il crut acquérir un trésor inestimable pour son ordre, en lui offrant son entrée aux Feuillantines. Il lui promit en même temps que les Pères de l'ordre se chargeraient de l'éducation de son fils. Elle accueillit cette promesse avec une grande joie ; car elle acquit par là la certitude de pouvoir accomplir son pieux dessein. D'ailleurs, la règle austère et la profonde solitude où vivaient les Feuillantines, avaient pour elle de grands charmes. Ces ouvertures firent espérer pendant quelque temps que son choix était fixé dans cet ordre, quoiqu'elle n'eût donné aucune réponse définitive. Les choses allèrent même si loin qu'on se préparait déjà à la recevoir dans le monastère de Paris. Mais

le Seigneur ne la voulait ni parmi les filles de Saint-Bernard, ni parmi les vierges du Carmel; et cette âme fidèle ne cherchait d'autre voie que celle que lui traçait sa volonté sainte. Le joug qu'il voulait lui imposer était encore éloigné; mais l'heure fixée dans ses desseins était sonnée, et ce qu'elle ne recherchait pas vint comme de soi-même se placer au-devant d'elle.

A cette époque-là même, les Ursulines fondaient un monastère à Tours, à deux pas de la maison de son beau-frère; on eût dit que la Providence ne permettait la formation de cet établissement que pour lui offrir un asile.

A peine le vit-elle s'élever qu'un attrait extraordinaire l'entraîna vers cette sainte retraite; chaque fois qu'elle passait près du monastère, elle éprouvait une telle émotion, qu'elle était tentée de s'y arrêter. La connaissance qu'elle eut bientôt de leur règle, et de la profession qu'elles font de servir le prochain, ne fit que fortifier en elle cette inclination; elle n'espéra plus pouvoir satisfaire ailleurs le besoin irrésistible de charité qui débordait de son cœur. Toutefois elle ignorait encore comment Dieu aplanirait les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de son projet; car sa pauvreté la mettait dans l'impossibilité d'offrir la dot nécessaire à son entrée.

Au milieu de cette indécision, un incident imprévu vint la plonger dans une perplexité plus grande encore. Sa haute réputation de sainteté s'était déjà répandue

dans toute la Touraine, et même dans une grande partie de la France. L'évêque de Dol, passant par Tours, en revenant d'un voyage à Paris, entendit parler de la jeune veuve, de ses hautes qualités intellectuelles, et surtout de ses éminentes vertus.

Dans un entretien qu'il eut avec elle, il fut tellement charmé de son mérite, qu'immédiatement il la pria avec instance de l'accompagner jusqu'à Dol, pour le seconder dans la fondation d'un monastère de religieuses de la Visitation, qu'il y établissait en ce moment même.

Avec sa prudence ordinaire, elle le pria de lui donner quelque temps pour consulter Dieu, avant de lui rendre une décision définitive.

Après quelques jours de prière et de réflexion, elle lui répondit que bien qu'elle fût toute confuse de la confiance qu'il lui avait témoignée et de l'honneur qu'il avait voulu lui faire, elle ne croyait pas être appelée de Dieu à coopérer à cette œuvre.

Dans le monastère des Ursulines de Tours, vivait alors une de ces âmes choisies, que le Ciel se plaît à favoriser de ses dons les plus rares ; ange déguisé sous une forme humaine, aux ailes toujours tendues vers les cieux, aux regards toujours fixés vers le Soleil de Justice ; une de ces âmes semblables à ces plantes amantes de lumière, qui, à peine écloses aux premiers rayons de l'aurore, tournent leurs corolles épanouies vers le soleil, et le suivent dans toute sa course, en étalant sous ses regards la richesse toujours croissante

de leurs couleurs, et l'enivrante suavité de leurs parfums. La Mère Françoise de Saint-Bernard avait été conduite dans la perfection, par des voies à peu près semblables à celles que venait de suivre sa future compagne. Ces deux âmes, prévenues des mêmes grâces, éprises d'un même amour, étaient destinées à se connaître et à se comprendre. Dieu, à leur insu, les rapprochait pour les réunir sous le même toit, afin que leurs cœurs, appuyés l'un sur l'autre et enlacés par les mêmes affections, s'élevassent vers lui d'un même essor.

Une visite que notre sainte veuve fut obligée de faire au monastère des Ursulines, devint l'origine de cette liaison. A peine, à leur première entrevue, eurent-elles échangé quelques paroles, qu'elles entrevirent leurs dispositions intérieures, et qu'un puissant attrait les attira l'une vers l'autre. A cette douce confiance, succéda bientôt une étroite et sainte amitié, dont les liens se resserrèrent chaque jour, à mesure que se multiplièrent leurs entretiens, qui d'ailleurs n'avaient d'autre objet que les choses célestes. Toutefois, malgré cette intimité, Madame Martin n'osa jamais s'ouvrir à son amie sur le sujet de ses inquiétudes, et la prier de lui venir en aide ; elle voulait laisser toutes choses entre les mains de Dieu.

Sur ces entrefaites, la Mère de Saint-Bernard fut élue supérieure du nouveau monastère de Tours. En apprenant cette heureuse nouvelle, la servante de Dieu s'empressa d'aller féliciter son amie. Dès qu'elle eut

mis le pied dans le parloir, la pensée lui vint que la nouvelle supérieure allait lui offrir son entrée aux Ursulines. En effet, à peine eut-elle le temps de lui présenter ses premières félicitations, que la Mère de Saint-Bernard, la regardant avec un doux sourire et un geste plein d'affection :

“ Je sais bien à quoi vous pensez, lui dit-elle ; vous songez que je vais vous offrir une place dans ma communauté. Eh bien ! oui, je vous l'offre, et il ne tient qu'à vous d'être du nombre de nos compagnes.”

A ces mots, notre sainte demeura tout interdite d'étonnement et de joie. “ Que le Seigneur bénisse votre charité, répondit-elle, émue jusqu'aux larmes, mais je suis indigne d'une telle faveur. Cependant, puisque vous daignez me faire cet honneur, permettez-moi, avant de vous répondre, de consulter Dieu et celui qui pour moi tient sa place sur la terre.”

Le R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard, comme on l'a déjà vu, était un grand maître dans l'art de conduire les âmes. Afin d'éprouver la vocation de celle que Dieu avait confiée à ses soins, il répondit à sa demande avec une froideur apparente, et même avec un air de rudesse.

Enfin, un jour qu'elle était en prière, plongée dans les mêmes perplexités, elle sentit soudain s'évanouir sensiblement tout l'attrait qui l'avait d'abord fait incliner vers les Feuillantines, et en même temps s'allumer dans son cœur un désir ardent d'entrer aux Ursulines, “ avec une inspiration si pressante, dit-elle, d'en pour-

suivre l'exécution, qu'il me semblait que tout ce qui était au monde me menaçait de ruine, si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu."

Elle fit part à son directeur de cet ordre qui lui venait d'en haut. Celui-ci jugea alors que le temps de l'épreuve avait été suffisamment prolongé; et quoique jusqu'alors il eût toujours cru que sa vocation l'appelait aux Feuillantines, il ne balança pas un seul instant à lui déclarer qu'elle ne pouvait plus hésiter, que ce serait résister évidemment à la voix de Dieu que de tarder davantage, et qu'elle devait même se hâter d'exécuter un ordre manifesté d'une manière si sensible. Le jour de son entrée fut donc fixé, sans aucun obstacle; car les Ursulines avaient obtenu de l'archevêque de Tours l'autorisation de la recevoir sans dot.

Ce fut alors que le démon tenta un dernier et suprême effort pour la jeter hors de la voie qui lui était tracée. L'artifice qu'employa le tentateur était d'autant plus perfide, qu'il se cachait sous l'ombre des motifs les plus purs. Il lui montrait du doigt son jeune enfant, qu'elle chérissait de toutes les forces de son âme, et lui reprochait sa cruauté de l'abandonner dans un âge si tendre. N'était-ce pas, par sa conduite, travailler évidemment à sa perte, et engager dangereusement sa conscience? N'était-ce pas une obligation rigoureuse pour elle de rester dans le siècle, pour réparer toutes les fautes qu'elle avait commises en négligeant les intérêts de cet enfant? A ces tentations, se joignaient les importunités de ses amies, et l'opposi-

tion violente que mettaient sa sœur et son beau-frère à son entrée dans la vie religieuse. Mais Dieu donna à sa servante des forces pour résister à tous ces assauts. Il lui fit voir qu'elle n'avait rien fait que par son ordre, et lui donna l'assurance qu'il se chargerait lui-même de l'enfant qu'elle n'abandonnait que pour son amour, et pour suivre ses divins conseils. Il voulut même lui en donner une preuve immédiate en changeant soudainement les dispositions de son beau-frère et de sa sœur, par l'entremise de Dom Raymond de Saint-Bernard, qui non seulement les fit consentir à son départ, mais même leur fit promettre de prendre soin de son fils.

Il semble maintenant que la nacelle de l'humble servante du Christ, ballottée si longtemps sur les flots, n'a plus d'orages à essuyer ; mais on dirait que chaque fois qu'elle va toucher au rivage, une main ennemie l'y attend, pour la repousser en pleine mer. Cette fois encore, au moment de jeter l'ancre dans l'heureux port où l'attendaient de joyeuses acclamations, une tempête furieuse s'élève, déchire ses voiles, et la rejette bien loin sur les flots.

Cette tempête lui avait été prédite peu de jours auparavant par un saint religieux. " Préparez-vous, lui dit-il, à recevoir une grande grâce de Dieu ; mais ce ne sera qu'après vous y avoir disposée par une grande croix. "

Madame Martin n'avait encore rien communiqué à son fils de la détermination qu'elle avait prise ; mais

il eut d'avance le pressentiment de la perte qu'il allait faire. Depuis quelque temps, il s'était aperçu que ses parents, qui connaissaient tout, ne lui prodiguaient plus leurs caresses ordinaires. Souvent il les avait surpris le regardant d'un œil de pitié, et chuchotant à voix basse, comme s'ils eussent craint de lui apprendre quelque fatale nouvelle. Cette conduite étrange, qu'il ne pouvait expliquer, le plongea dans une noire mélancolie. Ne voyant rien que de triste et de lugubre autour de lui, il se retirait à l'écart, et passait une partie des jours à pleurer. Enfin, ne pouvant plus supporter ce spectacle désolant, et, frappé d'une sorte de vertige, il résolut de prendre la fuite.

Quinze jours avant l'époque fixée pour l'entrée de sa mère aux Ursulines, il choisit un moment où personne ne l'observait, et sortit furtivement de la maison où il avait été placé en pension.

Dès que la nouvelle de cette disparition se fut répandue, tous ceux qui s'étaient opposés au dessein de notre pieuse veuve, ne tarirent pas en reproches contre elle, et ne manquèrent pas de réitérer leurs instances. Cet accident était selon eux une permission de Dieu, et une preuve évidente qu'il réprouvait son intention d'embrasser la vie religieuse. L'esprit de ténèbres se joignit à ses ennemis pour lui livrer de nouveaux assauts, et faire entendre à ses oreilles les cris de ses entrailles maternelles cruellement déchirées, afin de faire fléchir sa volonté; mais la grâce chez elle fut toujours victorieuse de la nature et du sang. Refoulant

sa douleur au fond de son âme. elle parut fermée au milieu de l'orage. La lutte qu'elle livrait intérieurement aux sentiments les plus profonds et les plus tendres de la nature, était d'autant plus terrible qu'elle ne voulait pas la laisser paraître au dehors. "O Dieu ! s'écrie-t-elle, je n'aurais jamais cru que la douleur de la perte d'un enfant pût être si sensible à une mère. Je l'avais vu malade presque jusqu'à rendre l'esprit, et je le donnais de bon cœur à Notre-Seigneur. Mais le perdre de la sorte, c'est ce que je ne pouvais comprendre. Enfin il fallut me dépouiller devant Dieu de tout désir, et demeurer nue et résignée au pied de la croix."

Dans son immense douleur, elle alla chercher quelques consolations auprès de son amie, la supérieure des Ursulines. Mais à peine eut-elle le temps de lui raconter le sujet de sa tristesse et de ses larmes, qu'elle vit entrer son directeur, qui ne savait rien encore de cet accident. En le voyant, elle se jeta à ses pieds et lui apprit son malheur. Elle s'attendait bien que le bon religieux, qui avait pour elle une tendresse toute paternelle, allait compatir à sa peine. Mais quelle ne fut pas sa stupeur en voyant l'accueil glacial qu'il lui fit. Ce saint homme, connaissant la sublime vertu de sa pénitente, voulut saisir cette occasion pour lui faire subir une épreuve qui paraîtra bien étrange aux yeux du monde, mais que justifie pleinement la science des saints. Loin de la consoler, il ne chercha qu'à enfoncer davantage le glaive qui déchirait son cœur.

“Vous n’avez guère de foi, lui dit-il d’un ton plein de sévérité, si vous ne croyez pas que cet accident soit arrivé par l’ordre de la Providence; ou si vous le croyez, vous n’avez guère de soumission à la volonté de Dieu. Je vois bien maintenant que vos vertus sont toutes superficielles, et que j’avais raison de craindre qu’elles ne fussent que des ruses d’une nature hypocrite plutôt que de véritables vertus. On voit bien que la nature est encore tout entière en vous et que les passions sont toutes vives, puisque vous avez des attachements si violents pour une chétive créature.”

Durant cette terrible réprimande, l’humble mère demeura à genoux, prosternée aux pieds de son directeur, sans proférer une seule parole. Convaincue de son indignité, elle ne répondit à ces sanglants reproches que par des soupirs. Dom Raymond, entendant ces gémissements : “Eh bien ! continua-t-il, que vous disais-je ? ce que je viens d’entendre ne confirme-t-il pas mes craintes ? Il n’est que trop vrai, la nature corrompue est encore toute vive en vous ? Levez-vous, sortez d’ici ; car la maison de Dieu n’est pas pour des âmes aussi imparfaites.”

A ces mots, elle se leva en silence, s’inclina profondément devant son directeur, et sortit du monastère.

Le père et la supérieure demeurèrent immobiles, stupéfaits d’admiration en présence de tant de vertu ; et, l’attendrissement succédant à l’admiration, ils donnèrent un libre cours à leurs larmes, en rendant grâces à Dieu de les avoir faits témoins d’une si grande merveille.

Aussitôt, sans rien lui dire, ils envoyèrent à leurs frais plusieurs hommes à la recherche de son fils. Ceux qu'elle avait envoyés elle-même n'avaient pu encore découvrir sa trace.

Par une singulière coïncidence, la fuite de cet enfant arriva pendant l'octave de l'Épiphanie, c'est-à-dire à l'époque même où l'Église rappelle le souvenir de la perte de Jésus dans le temple. Comme le divin enfant, c'était aussi à l'âge de douze ans qu'il s'était échappé des mains de ses parents. Ces traits de ressemblance offraient à la pauvre mère une grande consolation dans sa douleur. Elle unissait ses angoisses à celles qu'avait ressenties la sainte Vierge après la perte de son divin Fils ; et elle espérait qu'à l'exemple de Marie, elle aussi recouvrerait son enfant au bout de trois jours. Effectivement, trois jours plus tard, il fut ramené à Tours et remis à sa mère par un brave citoyen qui l'avait rencontré par hasard sur le pont de Blois.

Il avoua alors que son dessein avait été de se rendre jusqu'à Paris, et d'aller frapper à la porte du correspondant que son oncle entretenait dans cette ville.

Le retour de cet enfant leva le dernier obstacle qui la retenait dans le siècle. Dès ce moment, la voix intérieure qui la suivait partout, retentit plus puissante que jamais à son oreille, et, s'unissant à celle de son directeur, la pressa vivement de hâter son départ. Fidèle à ce double avertissement, elle fixa irrévocablement le jour de son entrée au noviciat des Ursuli-

nes, malgré les nouvelles réclamations de ses amis et de ses proches, malgré les larmes et les prières de son père, qui la suppliait de ne pas l'abandonner sur ses vieux jours, malgré les déchirements de cœur qu'elle éprouvait à la pensée de dire adieu pour jamais à son fils unique. Mais elle se rappelait cette parole du Sauveur : *Celui qui aime son père ou sa mère, ... son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi*, * et elle y puisait un courage et une fermeté invincibles.

Elle n'eut pas plus tôt pris cette résolution que tous ses doutes et ses scrupules s'évanouirent, pour faire place à une paix inaltérable et si profonde que rien ne pouvait l'en distraire. Cette impression était si puissante qu'elle lui permettait à peine de prendre quelques heures de sommeil, et si peu de nourriture que l'on craignit sérieusement qu'elle ne tombât malade.

Enfin l'heure de la séparation étant arrivée, elle fit venir son fils auprès d'elle pour lui donner ses derniers avis, avant que la barrière infranchissable du cloître, qui allait s'élever entre elle et lui, le laissât orphelin sur la terre. C'était le moment qu'elle avait toujours le plus redouté : elle connaissait toutes les défaillances de l'amour maternel ; elle savait combien sont profondes ces racines qui, après avoir alimenté deux vies dans un même cœur, s'enlacent et se fortifient toujours de plus en plus, et deviennent plus fortes que la mort.

* S. Math., X, 37.

Aussi s'était-elle préparée à ce moment suprême depuis plus de dix années; car, dès que son fils avait atteint l'âge de deux ans, elle s'était imposé le sacrifice de ne lui faire aucune caresse, et de ne lui en permettre aucune à son égard. Elle espérait par là lui rendre son absence moins douloureuse, lorsque l'heure de la séparation serait venue. Mais ce fut tout le contraire qui arriva; car si, d'un côté, elle avait toujours agi envers lui avec une douce gravité, et avait exigé de lui la même conduite, autant que son âge le lui permettait, d'un autre côté, elle n'avait jamais usé à son égard du moindre mauvais traitement, et son attachement pour elle était aussi tendre que profond.

Dès qu'elle se vit seule avec lui, elle le fit asseoir auprès d'elle et lui tint ce langage, digne de la mère des Machabées :

“ Mon fils, j'ai à vous communiquer un grand secret que je vous ai tenu caché jusqu'à ce jour, parce que vous n'étiez pas en âge d'en comprendre l'importance. Mais à présent que vous commencez à être raisonnable, et que je suis sur le point d'exécuter ce que Dieu m'ordonne, je ne puis plus différer davantage de vous le faire connaître. Dès le moment que je perdis votre père, avec qui vous savez que je n'ai vécu que deux ans, Dieu m'inspira le dessein de quitter le monde et d'embrasser la vie religieuse. Ce dessein s'est toujours fortifié en moi, et si dès lors je ne l'ai pas mis à exécution, c'est que vous étiez encore trop jeune et que vous aviez besoin de moi. Mais aujourd'hui cette raison

n'existe plus, et il faut que j'obéisse à la voix de Dieu qui m'appelle. J'aurais pu vous quitter sans vous en parler, car il y va de mon salut, et quand il s'agit de se sauver, il ne faut demander permission à personne. Mais je n'ai pas voulu vous contrister, en vous laissant tout à coup seul, sans père et sans mère. Vous jugez bien que je n'ai nullement besoin de votre consentement, puisque le grand Maître a parlé; je veux cependant vous le demander, et j'espère que vous ne me le refuserez pas. Si cette séparation vous afflige, songez à l'honneur insigne que Dieu me fait en daignant m'appeler à son service. Rappelez-vous quelle consolation ce sera pour vous de songer que vous avez une mère qui ne sera plus occupée qu'à offrir, jour et nuit, des vœux au Seigneur pour votre salut."

En prononçant ces paroles, l'héroïque femme fixait sur son enfant des regards pleins d'une tendresse infinie. Elle attendit quelques instants sa réponse. Mais lui, tout interdit d'entendre ce langage solennel qu'il n'avait jamais connu auparavant, ne put que lui répondre d'une voix timide et pleine de larmes :

"Ma chère maman, je ne vous verrai donc plus ?

—Ce n'est pas cela que je veux dire, s'empressa de répondre la courageuse mère; au contraire, vous me verrez, mon enfant, tant qu'il vous plaira. Je me retire au couvent des Ursulines, qui est à deux pas d'ici, et vous aurez la liberté de venir me voir quand vous voudrez.

—Puisqu'il en est ainsi, repartit l'enfant encore tout ému, je le veux bien."

La servante de Dieu respira après cette réponse, et reprit :

“ J'aurais eu bien de la peine à me séparer de vous, mon cher fils, si vous m'aviez refusé ; mais puisque vous y consentez, je me retire du monde, et je vous laisse entre les mains de Dieu. Vous n'avez pas de fortune ; mais celui que j'ai choisi pour mon héritage sera aussi le vôtre ; et si vous possédez la crainte de Dieu, vous serez assez riche, car vous posséderez le plus précieux trésor de la terre.

“ Vous perdez aujourd'hui votre mère, et désormais vous n'en aurez plus ici-bas ; mais dans le ciel vous en avez une qui sera bien meilleure que moi, et qui vous dédommagera amplement de la perte que vous allez faire. C'est la sainte Vierge, à qui je vous recommande ; soyez-lui bien fidèle ; appelez-la toujours votre mère, et dans vos besoins adressez-vous à elle avec une entière confiance, en lui rappelant que vous êtes son fils, et qu'il faut qu'elle ait soin de vous ; et soyez sûr qu'elle ne vous abandonnera jamais. Je vous confie à ma sœur, qui m'a promis de bien vous aimer, et d'avoir bien soin de vous. Ayez pour elle le même amour et le même respect que vous avez eus jusqu'ici pour moi. Respectez aussi tous vos parents, honorez tout le monde, servez bien le Seigneur, et gardez tous ses commandements. En un mot, mon enfant, aimez Dieu, et Dieu vous aimera et aura soin de vous en quelque état que vous soyez. Adieu, mon fils.”

En achevant ces paroles, elle fit agenouiller le jeune

enfant à ses pieds, et, concentrant toute son émotion au fond de son âme, elle lui donna sa bénédiction en traçant le signe de la croix sur son front. Ce fut la dernière caresse et le dernier adieu de cette femme admirable à son enfant ; car désormais elle ne devait plus être sa mère. Dieu ne voulait plus souffrir deux amours dans ce cœur sur lequel il avait résolu de régner seul et sans partage.

“ C'était le lieu et le temps, ajoute naïvement Dom Claude Martin, en décrivant cette scène de la vie de sa mère, c'était le lieu et le temps de lui donner un baiser, pour dernière marque de son affection ; mais elle ne le fit pas ; ce qui me semble une vertu bien rare et bien extraordinaire, et m'a toujours donné de l'étonnement jusqu'à ce que j'en aie compris la cause.”

Ainsi cette mère sublime, qui, depuis tant d'années, avait sevré son cœur de toutes les joies les plus innocentes et les plus légitimes de la maternité, mettait le sceau à tous ses sacrifices, par cette action héroïque et ce dernier holocauste.

Victorieuse dans ce grand combat, elle n'eut plus de crainte pour le reste ; elle dit adieu sans fléchir à toute sa famille en pleurs, et s'arracha des bras de son vieux père, sans rien laisser paraître de la douleur poignante dont son cœur était navré. Ce vénérable vieillard ne pouvait se consoler de la perte de celle qui lui était si chère à double titre, comme enfant et comme sainte ; et il faisait retentir toute la maison de ses gémissements et de ses sanglots.

Enfin elle sortit de la demeure de son beau-frère, accompagnée de plusieurs de ses parents et de ses amies ; c'était le vingt-cinq janvier mil six cent trente et un, jour de la fête de la conversion de saint Paul. Quelques heures auparavant, elle était allée se jeter aux pieds de l'archevêque de Tours, qui, plein d'admiration pour ses vertus, avait voulu la voir, et lui accorder sa bénédiction, avant son entrée au noviciat. En franchissant la courte distance qui séparait le monastère de sa demeure, elle fit placer devant elle une de ses nièces, et lui mit entre les mains un grand crucifix qu'elle portait habituellement sur elle, et qu'en cette circonstance, elle avait détaché de son cou, comme pour lui servir de guide dans sa marche hors du monde. Sa foi ardente le lui montrait comme la colonne de feu, symbole de la croix, qui guidait autrefois Israël à sa sortie de l'Égypte.

A ses côtés, marchait son fils, silencieux et résigné, mais trahissant sa douleur par ses larmes. A la vue d'un spectacle si touchant, non seulement ceux qui l'accompagnaient, mais même ceux qui la rencontraient sur leur passage ne pouvaient retenir des pleurs d'attendrissement. Elle seule s'avancait d'un pas ferme et assuré, d'un air calme et rayonnant. On eût dit qu'elle marchait au triomphe et non au sacrifice. Cependant cette victoire surnaturelle qu'elle remportait sur ses sens et sur les droits imprescriptibles de la nature, ne l'empêchait pas de ressentir de cruels saignements de cœur à la vue du petit orphelin qui pleu-

rait à ses côtés. "Il n'osait, dit-elle, me témoigner son affliction, mais les larmes qui coulaient de ses yeux me faisaient bien connaître ce qu'il ressentait en son cœur. Il me faisait si grande compassion qu'il me semblait qu'on m'arrachait l'âme ; mais Dieu m'était encore plus cher que ce cher enfant."

Parvenue au seuil du monastère, elle renouvela en souriant ses adieux à son fils et à tous ceux qui l'entouraient ; et, se séparant joyeusement de leur groupe, elle alla se jeter aux pieds de son directeur, qui l'attendait à l'entrée du cloître pour lui donner sa bénédiction. Un instant après, elle était prosternée devant la supérieure, qui la recevait entre ses bras avec des larmes d'allégresse et de bonheur.

Vous voilà donc parvenue au comble de vos vœux, ô femme héroïque ! et désormais le siècle que vous avez vaincu, et qui était indigne de vous posséder, ne blessera plus, par ses scandales, l'innocence de vos regards, ni la tendresse de votre unique amour ! Vous avez tout foulé aux pieds pour conquérir ce souverain bonheur ; aucun sacrifice ne vous a coûté, ni les biens terrestres, ni l'estime du monde, ni les mépris, ni les humiliations, ni les liens du sang, ni les pures et douces jouissances de la famille ! Vous avez tout vaincu ! Entrez donc maintenant dans le séjour de la paix, dans le sanctuaire du Seigneur, et mêlez-vous au chœur de ces chastes vierges qui dès ici-bas marchent à la suite de l'Agneau, et retracent sur la terre la vie du ciel !

Et vous, angéliques filles de sainte Ursule ! tressaillez d'allégresse, et venez au-devant de votre auguste compagne ! Ouvrez les portes de vos cloîtres, et jetez vos parvis sacrés de fleurs et de couronnes sous les pas de celle qui sera un jour la gloire de l'Église, l'orgueil de l'ancienne et de la nouvelle France, et l'éternel honneur de votre ordre, LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION !

DEUXIÈME ÉPOQUE

VIE MONASTIQUE

1631-1639

CHAPITRE PREMIER

Noviciat—Tribulations de la part de son fils— Le mystère de la sainte Trinité—Prise d'habit.

Les éminentes vertus de la nouvelle postulante, la firent admettre au noviciat en qualité de sœur de chœur. Cette distinction fut pour elle un grand sujet d'étonnement et de confusion ; car elle s'était toujours attendue à n'être admise qu'à titre de sœur converse. Son humilité du reste la faisait incliner de préférence vers cet état d'infériorité, quoiqu'elle n'eût jamais fait la moindre allusion à ce sujet dans ses entretiens avec son amie, la Mère Saint-Bernard. Elle avait voulu se soumettre en tout, avec le plus entier abandon, à la volonté de Dieu.

La première épreuve qu'on imposa à son obéissance, dès son entrée, fut de l'obliger à abandonner toutes ses pratiques de mortification, sa tunique de serge,

ses chaînes, ses instruments de discipline, etc., pour suivre la règle commune à toutes les novices. Rien ne fit éclater davantage l'esprit de Dieu qui l'animait que la conduite qu'elle tint en cette circonstance. Elle se soumit à tout avec la candeur d'un enfant, sans éprouver le moindre mouvement de contrariété.

N'ayant jamais recherché que Dieu seul dans toutes ces austérités, et ayant toujours agi avec une parfaite pureté d'intention, elle comprit immédiatement qu'aucune de ces pénitences ne valait, aux yeux de Dieu, l'entière soumission de son esprit et l'immolation de sa volonté. Elle les abandonna donc avec le même empressement et la même allégresse qu'elle avait ressentie en les embrassant.

Sa conduite à l'égard des novices, ses nouvelles compagnes, n'excita pas moins l'admiration que son obéissance. Oubliant son âge, son esprit, ses lumières, ses talents, sa rare habileté pour les affaires, les communications extraordinaires qu'elle avait avec Dieu, et son expérience dans les choses spirituelles, elle parut au milieu d'elles comme une simple et naïve enfant, ignorante de tout et prête à recevoir les leçons de chacune d'elles. Souvent elle prenait plaisir à se faire instruire par les plus jeunes, des pratiques de la vie religieuse, afin de trouver occasion d'exercer cette simplicité évangélique recommandée par le divin Maître : *Si vous ne devenez petits et simples comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* Ses compagnes étaient dans le ravissement à la vue

de tant de perfection, et l'entouraient de tout le respect et de toute la vénération que l'on doit à une sainte.

Son humble soumission envers la maîtresse des novices, était encore un autre sujet d'édification non moins précieux pour ces jeunes personnes, et pour toute la communauté. Le moindre signe de sa part lui paraissait un ordre descendu du ciel ; car elle la regardait comme l'ange du Seigneur chargé de la conduire dans la terre promise. Cette excellente religieuse ne se lassait point d'admirer son exactitude et sa fidélité aux moindres règles de la vie monastique, et ne pouvait retenir certaines marques de respect que lui arrachait la profonde estime qu'elle ressentait pour sa sublime élève. Mais rien ne contristait celle-ci et ne l'humiliait autant que ces distinctions, qui lui faisaient craindre de perdre une partie du mérite de ses actions.

Du reste, les pratiques les plus pénibles de la vie claustrale n'étaient que des roses, comparées à la vie d'austérité qu'elle avait menée jusqu'alors. Rien ne saurait peindre le charme et les délices qu'elle trouvait dans cette existence paisible et retirée, après laquelle elle avait soupiré pendant tant d'années. Elle ne trouve aucun terme pour exprimer combien le joug du Seigneur lui paraissait léger, et avec quelle ivresse de bonheur elle se pliait à ce doux fardeau. Cette existence était pour elle un véritable paradis terrestre et un ciel anticipé.

Dieu, qui avait résolu de ne la conduire à lui qu'à

travers les croix et les épines, ne lui permit pas de jouir longtemps de la plénitude de cette paix qui embellissait sa chère solitude. Les murmures qui s'étaient élevés contre elle dans le monde, n'avaient pas cessé après son entrée en religion ; et son fils, qui d'abord avait si généreusement consenti à se séparer d'elle, entendant tous les jours blâmer sa conduite, commença à regretter amèrement la parole qu'il avait donnée. Les mauvais conseils qu'on ne cessait de faire retentir à ses oreilles, envenimèrent la plaie encore saignante au fond de son cœur. Une tristesse plus noire que celle qui lui avait naguère fait prendre la fuite, s'empara de lui.

On lui dit que s'il cherchait toutes les occasions de pénétrer dans le monastère, et de tourmenter les religieuses pour faire sortir sa mère, il ne manquerait pas de réussir.

A cette époque, le monastère des Ursulines n'était pas encore terminé ; et l'on était obligé de laisser souvent les portes ouvertes pour la circulation des ouvriers. L'enfant profitait de cette circonstance pour pénétrer dans le couvent et se glisser partout où il trouvait une issue. Tantôt il apparaissait soudainement dans le jardin au milieu des religieuses, tantôt dans les cours les plus retirées du cloître. Souvent il se rendait au parloir, et pressait la tourière d'aller dire à la supérieure de faire sortir sa mère, ou de lui permettre de venir demeurer avec elle dans le monastère. On envoyait alors la nouvelle novice au parloir pour le consoler, et lui faire de petits présents, afin de le calmer.

Il essayait d'abord ses larmes et promettait d'être plus raisonnable à l'avenir ; mais à peine lui avait-elle dit adieu, qu'il oubliait toutes ses promesses.

Les tourières remarquèrent plusieurs fois que lorsqu'il s'en retournait, il marchait toujours à reculons en tenant les yeux fixés sur les fenêtres du dortoir, dans l'espérance d'y apercevoir sa mère, parce qu'il l'y avait entrevue une fois au moment où elle y passait par hasard.

Souvent aussi, à l'heure de la messe, il entra dans l'église, et tâchait d'avancer aussi près que possible de la grille, afin de pouvoir jeter la vue dans le chœur des religieuses.

Ayant un jour trouvé entr'ouverte la grille de la communion, il passa la tête au travers, et se mit à crier en pleurant : "Rendez-moi ma mère ! rendez-moi ma mère !" Les bonnes religieuses ne purent retenir leurs larmes en entendant ces cris déchirants. La vue d'une douleur si amère, et des tortures morales que devait souffrir l'infortunée novice, les navrait de tristesse.

De tels scandales lui firent craindre sérieusement que son séjour dans la communauté ne devînt impossible. Déjà, on répandait le bruit que la supérieure allait bientôt lui signifier de se retirer ; quelques-unes de ses amies même, croyant ces rapports fondés, lui conseillèrent de sortir avant de prendre le voile, afin de ne pas s'exposer à subir cette confusion après l'avoir reçu.

Un autre jour, le jeune enfant, après avoir fait mille

détours dans le monastère sans savoir où il allait, entra tout à coup dans le réfectoire, où toute la communauté était réunie et au moment de se mettre à table. Il est facile d'imaginer quelle fut la surprise des religieuses, et quelle impression pénible fit éprouver à la pauvre mère l'apparition inopinée de son fils. Toute sa tendresse maternelle se réveilla aussitôt. Mais lorsqu'elle le vit se précipiter dans ses bras en fondant en larmes, elle se sentit percée au cœur d'un glaive de douleur et de compassion inexprimables. Elle demeura en même temps anéantie de confusion, en se voyant la cause innocente de tant de trouble, dans une communauté qui l'avait accueillie avec une si grande bienveillance.

Rien n'eût été plus facile que de vaincre l'obstination et l'ennui de cet enfant, s'il avait été laissé à lui-même ; mais tous ceux qui l'entouraient semblaient conspirer ensemble pour aigrir son chagrin, et nourrir son espoir de revoir à ses côtés celle qu'il pleurait.

Il présenta un jour à sa mère un papier qu'on lui avait donné à ce dessein. C'était une longue pièce de vers composée par un de ses oncles, qui avait un talent très remarquable pour la poésie. Il y peignait, sous les couleurs les plus vives, le malheur de cet enfant, arraché des bras de sa mère dans un âge si tendre, et lui mettait dans la bouche les reproches les plus affectueux, pour réveiller en elle toutes les voix de la nature et ébranler sa constance. Elle lut cette pièce sans laisser paraître la moindre émotion ; mais il est aisé

de comprendre quelle lutte terrible se livra dans son âme, entre les sentiments de la nature et ceux de la grâce, à la lecture de ces pages si propres à exciter l'exquise sensibilité de l'amour maternel.

Cependant tous ces assauts que lui suscitait le tentateur, n'étaient que le prélude d'une attaque bien autrement violente. Le jeune Martin avait hérité des heureuses qualités de sa mère, et jouissait naturellement d'un caractère doux et aimable, qui le rendait l'idole de ses compagnons d'enfance. Lorsqu'ils le virent en proie à cette tristesse inconsolable, ils s'empressèrent autour de lui, et tâchèrent de le consoler. Mais voyant que leurs efforts étaient inutiles, ils tramèrent entre eux une petite conspiration pour lui restituer celle qui était la cause de tant de larmes. "Ne pleure pas, s'écrièrent-ils tous ensemble, nous te rendrons bien ta mère; nous allons tous aller au monastère, et nous ferons tant de bruit qu'on sera bien obligé de la faire sortir."

En un clin d'œil, le quartier fut en émoi. Une immense clameur s'éleva autour des murs du monastère, et les pierres volèrent de toutes parts. Les religieuses ne comprirent pas d'abord l'origine de ce tumulte étrange; mais la novice désolée qui en était la cause involontaire, eut bientôt tout deviné; car, au milieu de ces cris, une voix bien connue frappa douloureusement son oreille. C'était celle de son fils qui, transporté hors de lui-même par cette singulière démonstration, pleurait et sanglotait avec plus de violence

que jamais, et ne cessait de crier d'une voix capable d'attendrir les cœurs les plus durs : "Rendez-moi ma mère ! Rendez-moi ma mère !" Chacune de ces paroles pénétrait dans l'âme de l'infortunée mère, comme autant de coups de poignard qui lui déchiraient les entrailles. Elle crut alors que c'en était fait, et que les religieuses, lassées de tant de tumulte et d'importunités, allaient lui dire de se retirer. "Jamais, dit-elle, je ne fus tant combattue ; j'en traitais humblement et amoureusement avec Notre-Seigneur pour l'amour duquel j'avais abandonné cet enfant, afin de suivre ses divins conseils ; et par ce moyen mon cœur demeurait en paix."

En effet, sa grande âme ne faiblit pas un seul instant au plus fort de l'orage ; tous ceux qui furent témoins de tant de courage et de fermeté, en étaient dans l'admiration.

Enfin cette tempête s'apaisa insensiblement. "Peu de temps après, dit-elle, le Seigneur daigna me consoler ; car un jour que je montais les degrés du noviciat, il me donna une certitude intérieure que je serais religieuse en cette maison ; il m'assura en même temps qu'il aurait soin de mon fils, et qu'il serait un jour destiné à son service."

L'effet suivit de près la promesse, et Dieu lui-même voulut en faire naître l'occasion. L'archevêque de Tours et Dom Raymond de Saint-Bernard, conversant un jour avec le Père Dinet, directeur du collège des Jésuites de Rennes, qui se trouvait alors à Tours, eurent

l'inspiration de lui raconter l'histoire de notre héroïne. Le Père en fut émerveillé ; et sur la proposition qu'ils lui firent de se charger de l'éducation de son fils, il accepta avec empressement. Ce secours providentiel arrivait à temps ; car le chagrin et les mauvais conseils avaient tellement altéré le caractère de l'enfant, qu'il refusait obstinément d'étudier, et qu'il menaçait même de se livrer au vice et à la dissipation. Sa conduite fut encore pendant quelque temps un sujet d'angoisses pour sa mère, qui ne lui avait jamais souhaité d'autre trésor que celui de l'innocence et de la piété.

Comme autrefois la mère de saint Augustin, elle s'offrit en holocauste pour son fils. " O mon Dieu ! lui dit-elle, faites-moi souffrir toutes les croix qu'il vous plaira, pourvu que cet enfant ne vous offense point ; car j'aimerais mieux mille fois le voir mourir que de le voir tomber dans un seul péché. Oui, je consens à être martyrisée en toutes manières, pourvu que vous en preniez soin."

Dieu accepta ce pacte sacré, et la suite de cette histoire fera voir quelle influence eut cette oblation volontaire sur l'avenir de son fils.

La sérénité avait à peine reparu pendant quelques instants dans sa solitude, qu'un nouvel orage vint éclater sur sa tête. Son père, courbé par l'âge et les infirmités, était toujours resté inconsolable de sa perte. Quoiqu'elle ne fût demeurée auprès de lui qu'une année depuis son veuvage, et qu'elle eût laissé trois

de ses sœurs pour veiller sur ses vieux jours, il ne cessait de pleurer celle qu'il appelait son ange et la joie de sa vieillesse. Après avoir languï quelque temps, il tomba dangereusement malade, et mourut six mois après l'entrée de sa fille au noviciat.

Cette croix lui fut d'autant plus cruelle, que le monde y trouva un nouveau prétexte pour se récrier contre sa retraite. Mais telle fut toujours sa constance et la sublimité de sa vertu, qu'elle le força enfin de s'avouer vaincu, et que ceux même qui avaient lancé contre elle les plus amers sarcasmes, finirent par confesser que sa vocation ne pouvait venir que d'en haut.

Ces grandes épreuves étaient le gage assuré de nouvelles et précieuses initiations ; car chacune d'elles était comme une fournaise ardente, d'où notre pieuse novice sortait toujours plus pure, et plus sensible aux impressions de la grâce. Le mystère de la sainte Trinité lui apparut pour la troisième fois, mais d'une manière plus parfaite et plus intime que dans les visions précédentes.

“ Le jour de la fête de l'Ange Gardien, raconte-t-elle, étant dans ma cellule, il me vint en pensée que les cellules sont comme les cieux, ainsi que dit saint Bernard, et que les anges y habitent.

“ Au même instant, je me sentis fortement élevé en esprit par le Maître des Anges, qui m'unissait à lui d'une manière admirable, mais avec une grande souffrance.

“ Ce mystère s'opérait sans que j'eusse aucune vue

particulière, sinon que je me voyais comme une substance que l'on prépare à quelque chose de fort rare. Cette opération refluit jusque sur l'extérieur; et j'en éprouvais une douleur très sensible. Je fus trois ou quatre heures dans cet état violent, jusqu'à ce qu'il fallût aller au chœur pour l'oraison.

“ Dès que je fus devant le saint Sacrement, cette grande violence cessa; et, avec une douceur que je ne puis dire, je me sentis toute changée intérieurement. Je fus obligée de m'asseoir, parce que mes sens se retirèrent peu à peu, et que je ne pouvais plus me soutenir sur mes genoux. En un moment, mon entendement fut illustré de la vue de la très sainte Trinité, avec l'impression de ces paroles du suradorable Verbe incarné: *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure en lui.* * Cette impression portait l'effet de la promesse faite dans ces paroles; et les opérations des trois personnes divines en moi furent plus éminentes que dans toutes les autres visions. Elles me les donnaient à connaître et à expérimenter par une pénétration d'elles en moi; et la très sainte Trinité en son unité s'emparait de mon âme comme d'une chose qui lui était propre, et qu'elle avait rendue capable de sa divine impression. Dans ce grand abîme, il m'était signifié que je recevais alors la plus haute grâce que j'eusse jamais reçue dans

* S. Jean, XIV, 23.

les communications des trois divines personnes. Il me fut révélé que la première fois que j'avais reçu une semblable faveur, c'était pour instruire mon âme du plus auguste et du plus incompréhensible de nos mystères ; la seconde, afin que le Verbe me prit pour son épouse ; mais, qu'à cette troisième fois, le Père, le Fils et le Saint-Esprit se donnaient et se communiquaient à moi pour posséder entièrement mon âme. Alors l'effet s'en suivit ; et comme les trois divines personnes me possédaient, je les possédais aussi dans l'amplitude de la participation des trésors de la magnificence divine. Le Père éternel était mon père, le Verbe surdorable mon époux, et le Saint Esprit celui qui, par son opération, disposait mon âme et lui faisait recevoir les divines impressions. J'avais la vue très vive de mon néant ; et je ne cessais de le confesser dans les moments où je pouvais m'écrier. Je me voyais perdue dans le tout, et dans cette perte, je jouissais d'un plaisir indicible. Je crois que cette jouissance a quelque chose de semblable à celle des bienheureux. La Majesté divine, dans laquelle j'étais abîmée, me prodiguait des caresses qui ne sauraient tomber sous les sens, ni sous les paroles des hommes mortels. Cette faveur donnait un nouvel accroissement à mon âme, pour lui témoigner son amour avec une familiarité qui semblait lui rendre tout permis. Aussi les actes qu'elle faisait n'étaient pas d'elle-même ; mais elle sentait qu'ils étaient produits en elle par celui dans lequel elle était tout abîmée. Ah ! qui pourrait

dire avec quel honneur Dieu traite l'âme, lorsqu'il lui plaît de l'élever à ses divins embrassements. C'est une chose si étonnante que je crois qu'elle rentrerait dans le néant, sans la douceur dont il a la bonté de tempérer son opération. Ce ravissement dura une demi-heure ; et lorsque je revins à moi, je me trouvai appuyée sur ma chaise. J'eus assez de liberté pour dire complies au chœur, nonobstant les restes des impressions divines dont mon âme avait été inondée, et dont elle était encore toute liquéfiée, semblable à un vase qui demeure tout humecté même après qu'on a versé la liqueur dont il était rempli.

“ Je m'aperçus, au sortir de l'église, que j'étais comme une personne ivre, et qui ne peut comprendre les choses qui se présentent à ses sens ; et je demeurai longtemps renfermée en moi-même, sans pouvoir être attentive à aucune chose. ”

Ce fut peu de jours après cette extase que Marie reçut le voile et l'habit de novice. Son âme était encore tout imprégnée de l'onction des grâces divines ; et elle y apporta une ferveur et une piété angéliques. Les assistants remarquèrent même, avec une surprise mêlée d'étonnement, que, pendant la cérémonie, quelque chose de surnaturel et de céleste parut rayonner autour d'elle.

En souvenir de l'union étroite qu'elle avait contractée avec le Verbe incarné, qui l'avait choisie pour son épouse, elle voulut ajouter à son nom celui de son bien-aimé, et prit le nom de MARIE DE L'INCARNATION, qu'elle a toujours porté depuis.

On avait eu le soin, la veille de sa prise d'habit, d'envoyer son fils, qui n'était pas encore parti pour le collège de Rennes, passer quelques jours à la campagne, dans la crainte que la vue de cette cérémonie ne fit une trop vive impression sur son esprit.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Elle reçoit l'intelligence des saintes Écritures — Croix effrayantes — Les possédées de Loudun.

Vers le temps que la Mère de l'Incarnation reçut l'habit de novice, une source inconnue de lumière jaillit en elle, et lui donna l'intelligence des saintes Écritures, accompagnée d'une suavité infinie, qui lui faisait goûter cette nourriture comme une manne céleste. Cette grâce fut une des plus précieuses de toute sa vie, car elle en conserva la jouissance jusqu'à sa mort.

Quoiqu'elle n'eût jamais étudié la langue latine, elle comprenait parfaitement le sens de tous les versets de l'Écriture, sans le secours d'aucune traduction française. C'était surtout pendant l'oraison que Notre-Seigneur ouvrait ainsi son esprit, et lui découvrait les trésors cachés dans les saintes lettres. Dès qu'un texte se présentait à sa mémoire, le sens lui en était aussitôt révélé, et faisait en même temps surgir dans son esprit, une foule d'autres passages qui se dé-

roulaient et s'enchaînaient les uns aux autres, avec une telle facilité et une lucidité telle qu'il lui semblait n'avoir qu'à écouter en silence la voix du souverain Maître qui prêchait dans son âme.

Souvent aussi, pendant les offices du chœur, l'inspiration enlevait son esprit avec tant de violence, que, si elle n'avait trouvé dans le chant un épanchement à son enthousiasme, elle eût éclaté en cris de transports et d'allégresse. " Mes sens, dit-elle, étaient tellement touchés que j'avais de puissants mouvements de battre des mains, et de provoquer tout le monde à chanter les louanges d'un Dieu si grand et si digne, que tous se consument pour son amour et pour son service. Je me sentais portée, à l'imitation de l'épouse des Cantiques, à chanter un *Eructavit* pour annoncer les grandeurs et les prérogatives de mon Époux, dont les paroles m'étaient esprit et vie. Je voyais dans la psalmodie, ses justices, ses jugements, ses grandeurs, ses amours, son équité, ses beautés, ses magnificences, ses libéralités ; enfin, j'éprouvais qu'il avait, au sens de l'Église son épouse, *des mains d'or, arrondies au tour, toutes pleines d'hyacinthes*, et propres à faire découler leur plénitude sur les âmes.

"C'était une suite de sentiments, qui ne finissaient pas ; tellement qu'une fois, dans un de ces transports que me causait la psalmodie, je dis au verset *Laudate Dominum de caelis*, etc., du français au lieu du latin, en louant en moi-même la personne sacrée du Verbe, par qui toutes choses ont été faites.

“ Lorsque mes occupations m’obligeaient de marcher dans l’intérieur du cloître, je ne me sentais pas toucher à terre ; et, en envisageant mon habit religieux, je mettais la main sur ma tête pour toucher mon voile et voir si je ne me trompais point, en pensant posséder le bonheur d’être dans la maison de Dieu, et une part de son héritage.”

Malgré la plus scrupuleuse attention qu’elle avait sur elle-même, la Mère de l’Incarnation ne pouvait garder longtemps le secret d’un don si rare et si précieux ; car le parfum de la parole sainte, qui inondait son âme et ses lèvres, comme jadis celles du roi prophète, d’une douceur plus suave qu’un rayon de miel, s’exhalait de lui-même, à son insu, et embau-mait tous ses discours. Ses compagnes ne tardèrent pas à s’en apercevoir, et pendant les heures de récréation, elles se réunissaient autour d’elle, et faisaient tomber la conversation sur les saintes Écritures. Aussitôt le souffle divin l’emportait hors d’elle-même, et elle se mettait à disserter, avec une éloquence admirable, sur le texte sacré. Les novices, ravies et émerveillées, demeuraient des heures entières suspendues à ses lèvres, recueillant avec une religieuse avidité les paroles inspirées que lui dictait l’Esprit-Saint.

“ Sœur Marie, lui dit un jour une des novices, expliquez-nous donc ce qu’a voulu dire l’écrivain sacré par ce passage du livre des Cantiques : *Osculetur me osculo oris sui.*”

La maîtresse des novices, qui se trouvait alors présente, lui fit apporter une chaise et lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, de dire tout ce qui lui viendrait à l'esprit sur ce passage. Elle obéit avec sa candeur et sa simplicité ordinaires, et commença, les yeux baissés et d'un air profondément recueilli, la paraphrase du texte sacré. Mais dès qu'elle eut prononcé les premières paroles, sa figure s'illumina tout à coup, un doux sourire effleura sa lèvre, et, sur ses traits radieux, se peignirent un enthousiasme et une exaltation dont jamais personne n'avait encore été témoin. Un torrent d'éloquence merveilleuse déborda de son cœur avec une fécondité, une abondance et une onction qui transportèrent toutes les assistantes hors d'elles-mêmes. Immobiles, les yeux fixés sur elle, et retenant leur respiration, elles l'écoutèrent pendant longtemps dans le plus profond silence, jusqu'à ce qu'enfin sa parole s'éteignît peu à peu ; et elle entra dans une douce extase. Ses compagnes, pénétrées de respect et de vénération, n'osèrent pas interrompre ce colloque intime et mystérieux, qu'elle continuait avec son céleste Époux, et dont les anges seuls furent les heureux témoins.

Quand Dieu communique ainsi ses grâces extraordinaires à ses élus, et les remplit des ineffables douceurs de ses consolations, ce n'est que pour les animer à de nouveaux combats, et les préparer à ces épreuves souveraines qui sont le partage exclusif des âmes héroïques. Car la vie des prédestinés sur la terre est

l'image fidèle de celle du grand Crucifié ; et si parfois ce divin Sauveur les conduit sur le Thabor, ce n'est que pour raffermir leurs pas sur la route du Calvaire.

Le temps était venu où sœur Marie allait imprimer à sa vertu cette force, cette énergie qui *s'acquiert et se retrempe dans l'infirmité*. * Les ténèbres se firent soudain dans son âme, et les plus horribles tentations l'assaillirent de toutes parts. Elle se vit en proie à des pensées continuelles de désespoir, d'infidélité, de mépris de Dieu, d'orgueil, de vanité, de blasphème, d'impureté, d'aversion du prochain, et d'un suprême dégoût des choses de Dieu. Toutes ces tentations formaient comme autant de vagues en furie que soulevait la tempête, et qui ébranlaient jusque dans leurs fondements les remparts de sa conscience. Un ciel d'airain s'était appesanti sur elle, et pas une étoile n'en perceait les épaisses ténèbres. A peine un dernier rayon de paix intérieure luisait-il encore au fond de son âme, mais si pâle et si lointain qu'il était presque imperceptible.

“ Ainsi livrée, sans aucun secours apparent du ciel, aux agitations d'une imagination troublée, et féconde en expédients pour se tourmenter ; sans aucune consolation de la part de son confesseur, qui ne lui inspirait plus aucune confiance ; persuadée que le passé n'était qu'illusion, et que, trompée elle-même par

* 1, 2 Cor., XII, 9.

sa faute, elle avait ensuite trompé son directeur ; sans goût pour les choses du ciel, ne pouvant plus souffrir l'oraison, ni aucun exercice de piété ; s'imaginant à tous moments consentir aux suggestions de l'ennemi les plus extravagantes et les plus impies ; en un mot, n'ayant plus que ténèbres dans l'esprit, qu'erreurs dans l'imagination, que révolte dans la volonté, que frayeurs dans les sens, elle se vit, presque sans intervalle, transportée des splendeurs du paradis, dans les horreurs d'un véritable enfer." *

Pour comble d'infortune, le R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard, qui l'avait élevée depuis son enfance spirituelle, et dont l'habile direction l'avait conduite si haut dans les voies de la perfection, lui fut enlevé. Élu supérieur du monastère des Feuillants, il fut remplacé, dans la direction de notre sainte, par un religieux qui n'avait hérité d'aucune de ses précieuses qualités. Autant l'un était éclairé, prudent et profondément versé dans la conduite des âmes, autant l'autre était aveugle et inexpérimenté. Avant d'avoir suffisamment approfondi l'état de sa nouvelle pénitente, il lui déclara ouvertement que jusqu'alors elle avait été mal dirigée, que ses premières dispositions n'avaient été que de dangereuses illusions.

Cette révélation fut un coup de foudre pour la servante de Dieu, qui demeura terrassée sous le poids de cette sentence inattendue.

* Le P. de Charlevoix.

Non contente d'avoir ainsi tout bouleversé dans sa conscience, il alla jusqu'à l'abandonner entièrement à elle-même, pendant des mois entiers. L'imprudence d'une telle conduite était extrême, et aurait pu être fatale, si la Mère de l'Incarnation n'eût possédé tous les caractères de la femme forte ; car dans cette agonie de toutes les puissances de l'âme, la tentation du désespoir est presque continuelle.

Pendant deux longues années, elle se vit toujours suspendue sur le bord du précipice, sans pouvoir comprendre quelle main invisible la soutenait au-dessus de l'abîme béant sous ses pieds. Mais la direction intérieure de l'Esprit-Saint, qui suppléait à l'insuffisance de son confesseur, la conduisit heureusement à travers tous les dangers.

Ce fut au plus fort de ses désolations intérieures qu'elle entendit parler des célèbres possessions de Loudun, * qui faisaient grand bruit à cette époque. Touchée de compassion pour ces victimes infortunées,

* L'histoire des possédées de Loudun est trop connue pour que nous en parlions ici. Mais la cause de ces phénomènes étranges est encore aujourd'hui l'objet de chaudes discussions. La science moderne, qui trop souvent s'est mise au service de l'impunité, s'est évertuée à leur trouver une cause naturelle ; mais jusqu'à ce jour, elle n'a réussi qu'à inventer des mots nouveaux à la place de véritables raisons. Pour quiconque ne veut pas à tout prix rejeter l'intervention du surnaturel, l'origine démoniaque de ces phénomènes est de toute évidence.

Nous renvoyons ceux qui voudraient approfondir cette question à l'excellent livre de M. de Mirville : *DES ESPRITS, Paris, 1854.*

elle offrait souvent à Dieu des prières pour leur délivrance. Une nuit qu'elle avait veillé auprès du lit de la maîtresse des novices, qui se trouvait alors malade, la pensée lui vint, en traversant, vers minuit, le dortoir de la communauté, de faire une invocation à la sainte Vierge en leur faveur.

A peine était-elle arrivée à son lit, qu'un spectre horrible, de forme humaine, se dressa devant elle. Quoiqu'elle fût sans lumière, elle le vit aussi distinctement qu'en plein jour. "Il avait, dit-elle, un visage long, tout plombé et bleuâtre, des yeux énormes, injectés et lançant des flammes."

A la première vue de ce monstre, elle frémit d'horreur ; mais ayant fait le signe de la croix, elle le vit disparaître, en poussant un hurlement épouvantable.

Le prince des ténèbres, qui jadis avait demandé à Dieu de *cribler les apôtres, comme on cribble le froment*, * voulut aussi tenter d'anéantir la servante de Dieu pour se venger de sa puissante intercession.

Peu de temps après cette apparition, "je sentis, dit-elle, tout à coup par un frémissement de tout mon corps, que ce malin esprit s'était glissé dans les os, dans les moelles, et dans les nerfs, comme voulant me détruire et m'anéantir. Je me trouvai alors dans une angoisse mortelle, car je ne pouvais me remuer, ni appeler personne à mon secours. Enfin, après avoir bien souffert, je sentis en moi une force et une vigueur

* S. Luc, XXII, 31.

puissantes, comme d'un autre esprit qui combattait et luttait contre le premier. En moins de rien, il l'eût brisé et anéanti, et je demeurai libre et dégagée."

Sur ces entrefaites, la mère prieure des Ursulines de Loudun, Madame de Belfiel, allant en pèlerinage au tombeau de saint François de Sales, à Annecy, arrêta, en passant, au monastère de Tours. La sœur Marie de l'Incarnation lui ayant communiqué les étranges visions qu'elle avait eues, la supérieure lui dit que le même phénomène s'était souvent reproduit parmi ses compagnes.

A tant de persécutions de l'ennemi, vint s'en joindre encore une autre, qui acheva de briser son cœur. Son fils, qui d'abord avait donné la plus grande satisfaction à ses maîtres pendant les premiers temps de son séjour au collège de Rennes, se laissa entraîner par les mauvais exemples de quelques-uns de ses camarades, et finit par se livrer à une telle insubordination, que le recteur du séminaire écrivit qu'il était sur le point de l'expulser. On fut donc obligé de le rappeler à Tours. Cette funeste nouvelle plongea la mère dans des trances mortelles; car elle crut voir recommencer les scènes qui lui avaient donné tant d'alarmes à son entrée au noviciat. Elle y vit un nouveau piège de Satan, pour mettre des entraves à sa profession, dont le jour approchait. Avec sa résignation ordinaire, elle courba la tête, sans murmure et sans plainte, sous les coups de ce nouvel orage, et attendit l'arrêt de la Providence. C'était le sacrifice que Dieu attendait pour la

délivrer des inquiétudes et des angoisses que lui causait l'avenir de cet enfant ; à l'instant même, il lui donna, pour la seconde fois, l'assurance intime qu'il l'avait pris sous sa protection. Dès son arrivée à Tours, une de ses tantes le reçut chez elle ; et une grande réforme se fit remarquer bientôt dans toute sa conduite.

CHAPITRE TROISIÈME

Profession — Nouvelles épreuves — Délivrance.

Nous venons de voir à travers quel désert morne et désolé, tout semé de précipices affreux, peuplé de monstres et de reptiles, notre chère sœur Marie vient de cheminer, seule sous un ciel chargé de foudres et d'éclairs, sans secours humain et dans le dénuement le plus complet. La voici maintenant parvenue, comme Moïse, au pied de la montagne sainte qu'elle va bientôt gravir, et d'où elle redescendra, portant entre ses mains les tables de ces conseils évangéliques qu'elle aura juré d'observer éternellement.

La Mère de Saint-Bernard, seule confidente des croix accablantes sous lesquelles gémissait son héroïque élève, loin d'hésiter à lui faire prononcer ses vœux, lui ordonna de se préparer sans délai à sa profession. Elle en fixa le jour à la fête de la conversion de saint Paul, le 25 janvier 1633. La Mère de l'Incarnation était alors âgée de trente-trois ans. Jamais nouvelle

plus heureuse ni plus désirée n'avait retenti à ses oreilles ; mais son âme, en proie depuis longtemps à toutes les amertumes, était si navrée par la douleur, si meurtrie par la souffrance, qu'elle n'en ressentit d'abord presque aucune joie. Cet état de torpeur invincible, de morne léthargie subsista jusqu'à la veille de sa profession. Mais le Verbe sacré ne voulut pas qu'une épouse si fidèle et si chaste éprouvât ses rigueurs dans le temps même qu'elle s'unissait à lui par des liens indissolubles. * La veille de sa profession, toutes ses tristesses s'évanouirent comme par enchantement ; des flots de lumière et d'onction répandirent la paix et l'allégresse dans son âme.

“ Toutes les impressions de mes souffrances semblaient, dit-elle, s'être changées en des sentiments de l'amour le plus tendre que j'eusse jamais éprouvé. O mon cher amour ! disais-je, quoique jusqu'à présent j'aie été votre épouse par les vœux que je vous ai faits, je vais donc l'être encore plus particulièrement.

“ Toutes les puissances de mon âme étaient tellement plongées dans cet océan d'amour qu'elles n'en sortaient point, non plus qu'une personne qui serait abîmée au fond de la mer. Je suppliais de tout mon cœur ce divin Époux que cela ne parût point au dehors, et qu'il me laissât libre pour l'action que j'allais faire. Il m'accorda cette grâce. Toutefois, pendant la cérémonie, j'eus beaucoup de peine à conserver toute l'at-

* Le P. de Charlevoix.

tention nécessaire pour ne rien omettre ; et ce ne fut pas sans de grandes difficultés que je parvins à lire la formule de mes vœux. Après la cérémonie, j'expérimentai en mon âme des choses dont j'ai encore la mémoire bien récente, mais dont je ne puis rien exprimer.

“ Dès que je fus retirée dans ma cellule, ces saillies furent si puissantes qu'il fallut me prosterner, ne sachant en quelle posture tenir mon corps. J'étais si transportée et hors de moi qu'en marchant par la maison, il me semblait que tout fût mort pour moi. Je ne pouvais entendre ni comprendre que mon divin Époux ; toutes les puissances intérieures étaient retirées au fond de mon âme, où elles étaient toutes avec Dieu, comme dans leur centre, de sorte que l'extérieur demeurait comme privé de sentiment.”

Cet instant de félicité ne fut qu'un éclair de bonheur entre deux orages ; les épaisses ténèbres de la tempête se refermèrent bientôt sur ce lumineux sillage tracé par le rayon d'en haut ; car cette grande âme n'était née que pour souffrir. A peine huit jours s'étaient-ils écoulés depuis sa profession, qu'elle se vit replongée dans l'abîme des mêmes angoisses. La seule trace qui lui restât de son bonheur évanoui, fut un amour plus ardent pour les croix, et une exaltation toute nouvelle qui lui faisait embrasser avec délices la pauvreté et le dénûment spirituel. Il ne lui restait plus qu'une faible et dernière consolation sur la terre : c'était celle de pouvoir verser de temps en temps toutes

ses peines intérieures dans le sein de sa douce et tendre amie, la Mère supérieure. Mais l'austère pénitente voulut sevrer son âme de cette dernière et suprême consolation, et marcher absolument seule, à travers toutes les aspérités, à la suite de l'Époux.

Cependant la Mère de Saint-Bernard, touchée de compassion, résolut de chercher quelque moyen de mettre un terme à ses souffrances. Le Père George de La Haye, de la Compagnie de Jésus, homme éminent par sa sainteté et ses lumières, prêchait alors le carême à la cathédrale de Tours. Souvent il était venu faire des exhortations aux Ursulines, et avait ravi toute la communauté par sa science et ses vertus. Nulle n'en avait été plus profondément touchée que la Mère de l'Incarnation. Dès ce moment elle avait éprouvé une vive inclination de s'ouvrir à lui. Mais la crainte de céder à une tentation d'inconstance et de légèreté l'avait toujours retenue. Elle se vit donc au comble de ses vœux, lorsque la Mère supérieure vint lui ordonner de découvrir l'état de sa conscience au Père de La Haye. Dès la première entrevue qu'elle eut avec ce saint religieux, elle sentit s'évanouir une partie de ses craintes, et renaître cette confiance et cet abandon qu'elle avait eus autrefois avec son ancien directeur. Le Père ne se contenta pas d'entendre l'aveu sincère et ingénu de toutes ses tentations; mais il voulut qu'elle mit par écrit toutes les grâces qu'elle avait reçues de Dieu depuis son enfance, et l'usage qu'elle en avait fait, afin de porter un jugement plus assuré

sur l'état de son âme. L'humble servante de Dieu y consentit, mais à la condition d'écrire en même temps tous les péchés et les imperfections de sa vie.

Dieu lui manifesta à l'instant même qu'il approuvait ce commandement ; ce jour-là, qui était le vendredi saint de l'année 1633, au moment où elle allait se mettre à l'œuvre, il lui mit sa vie toute entière devant les yeux, avec une clarté parfaite, sans qu'elle eût besoin du moindre examen.

Telle fut l'origine de la première relation de sa vie.

Après un mûr examen de ce mémoire, et après avoir consulté le Seigneur, le Père de La Haye lui déclara qu'elle ne pouvait pas douter que c'était uniquement l'esprit de Dieu qui l'avait conduite.

A ces paroles, toutes ses peines se dissipèrent ; son esprit recouvra sa liberté, comme si une main invisible l'eût délié des chaînes d'une lourde captivité. Cette heureuse tranquillité dura jusqu'au jour de l'Ascension. Alors un léger nuage vint obscurcir pour un moment cette douce sérénité. " Il me sembla en ce jour, dit-elle, que Notre-Seigneur, en montant au ciel, emportât avec lui toutes les joies dont il me remplissait, pour me remettre dans l'état de tentations et de croix où j'avais languï auparavant."

Mais ce nuage ne fut que passager, car peu après elle raconte ainsi sa délivrance :

" Un soir que je me promenais par obéissance dans une allée du jardin, fortement unie à Dieu, et lui faisant de nouvelles protestations de vigilance sur moi-

même, j'eus un instinct très puissant de m'arrêter et de demander pardon du plus profond de mon cœur à ce divin Époux, en lui promettant une éternelle fidélité. Au même instant, toutes mes tentations et toutes mes croix s'évanouirent ; il me sembla que je n'avais jamais souffert, et je demeurai remplie d'une paix très profonde."

Le Père de La Haye, qui avait été l'instrument fortuné dont Dieu s'était servi pour opérer cette heureuse délivrance, acquit un nouveau titre à sa reconnaissance en se chargeant de l'éducation de son fils. Il l'emmena avec lui à Orléans, où l'enfant continua sous sa direction ses études jusqu'à sa rhétorique, qu'il vint faire plus tard à Tours, dans un collège nouvellement fondé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Le Père de La Haye le rappela ensuite à Orléans pour y terminer son cours de philosophie.

CHAPITRE QUATRIÈME

Révélation sur le Canada—La Mère de l'Incarnation maîtresse des novices.

Dès que la supérieure des Ursulines eut vu le calme complètement rétabli dans le cœur de la Mère de l'Incarnation, elle songea à utiliser pour sa communauté un talent si précieux, et lui confia la charge de sous-maîtresse des novices ; peu après, elle y joignit celle de donner toutes les instructions qui se font régulièrement au noviciat. Deux années s'étaient écoulées alors depuis le jour de sa profession. Ces nouvelles fonctions réveillèrent en elle l'ardeur d'un sentiment qu'elle avait éprouvé dès sa plus tendre enfance, celui du zèle pour le salut des âmes, d'où devait découler plus tard sa vocation pour le Canada. Ce fut aussi vers cette époque que Dieu lui en révéla les premiers signes, dans une vision prophétique.

“ Une nuit, après un colloque très intime avec mon céleste Époux, je m'endormis ; et pendant mon sommeil, je vis en songe auprès de moi une dame que

j'avais rencontrée, je ne sais par quel hasard. Je la pris par la main et je l'emmenai avec moi, marchant à grands pas et avec bien de la fatigue, parce que nous avions des obstacles très difficiles à surmonter pour arriver où nous aspirions. Cependant, quoique ignorante de la route qu'il fallait suivre, j'avançais toujours, franchissant tous les obstacles, et entraînant avec moi cette bonne dame. Nous marchions dans l'impétuosité de notre esprit vers la mer, du côté où l'on fait les embarquements. Enfin nous trouvâmes un chemin de la largeur d'un grand portail, où se tenait seul un homme vêtu de blanc, tel qu'on dépeint ordinairement les apôtres. D'un signe de la main, il nous indiqua la route qu'il fallait prendre pour entrer dans une grande et belle place, dont il était le gardien. Quoiqu'il ne proférât aucune parole, je compris que c'était là le lieu où il fallait aller, et j'y entrai avec ma compagne. Ce lieu était ravissant ; il n'avait point d'autre couverture que le ciel, et il y régnait un silence profond qui inspirait je ne sais quel charme. Le pavé de cette place admirable était de marbre blanc comme l'albâtre, tout marqueté de vermeil, et divisé par carreaux, dont les liaisons étaient d'une couleur écarlate très vive. Cette grande place était environnée de superbes édifices qui paraissaient des monastères ; mais sans en considérer la magnificence ni la beauté, j'avançais à grands pas, et de loin j'aperçus, à main gauche, une petite église de marbre blanc, d'une belle architecture à l'antique et d'une sculpture merveil-

leuse. Sur cette petite église la sainte Vierge était assise, tenant l'enfant Jésus entre ses bras.

“ Au bas de ce lieu, qui était très éminent, s'étendait un grand et vaste pays, plein de montagnes et de vallées, mais tout couvert de brouillards épais, excepté un petit édifice qui servait d'église à tout le pays. La Mère de Dieu regardait, avec compassion, ces vastes contrées infidèles, dont la vue causait autant de pitié que de frayeur, et où l'on ne pouvait descendre que par un sentier rude et étroit. De loin la sainte Vierge et son Fils paraissaient de marbre comme le reste; mais en approchant, je reconnus qu'ils étaient vivants et dans leur état naturel. D'abord la Mère de Dieu me parut aussi inflexible que le marbre sur lequel elle était assise; cependant je ne laissai pas de m'avancer vers elle. Dès que je fus proche, je laissai la main de ma compagne et, par un tressaillement d'amour, je courus vers cette divine Mère, étendant les bras en sorte qu'ils pouvaient atteindre les deux bouts de la petite église. J'attendais avec ardeur qu'elle me fit quelque grâce; mais comme elle regardait ce pauvre pays, je ne pouvais apercevoir son visage. Un instant après, je la vis tout à coup devenir flexible, et jeter les yeux sur son divin Fils, auquel, sans parler, elle faisait entendre quelque chose d'important, et il me semblait qu'elle lui parlait de ce pays et de moi. Alors mon cœur s'enflamma de plus en plus, et mon âme ressentit je ne sais quoi de divin qui me plongea dans une paix et une satisfaction inté-

rieure inexprimables. Ma compagne s'était arrêtée à deux ou trois pas, pour descendre dans ce grand pays, d'où elle regardait la sainte Vierge qu'elle pouvait voir de côté. Cette divine Mère était d'une beauté ravissante et toute céleste, et paraissait à l'âge de quinze ou seize ans. Cependant, les bras toujours étendus, je soupirais après elle. Alors, avec une grâce ineffable, elle se tourna vers moi en souriant amoureusement, et elle me baisa sans me dire mot. Puis elle se retourna vers son Fils, et continua de lui parler, ayant toujours, ainsi qu'il me paraissait, quelque dessein sur moi. Elle se tourna une deuxième fois, et me baisa derechef. Elle parla encore à son très adorable Fils et me baisa pour la troisième fois. Ces douces caresses remplirent mon âme d'une onction toute céleste.

“Là-dessus je m'éveillai, ressentant encore en mon âme la suave influence de ces saints baisers, et si transportée que peu s'en fallut que je ne courusse par le monastère pour le dire à chacune de mes compagnes.”

Cette vision prophétique demeura longtemps un mystère pour la Mère de l'Incarnation. Mais elle eut pour effet d'accroître le zèle qu'elle avait toujours eu pour le salut des âmes, et qui avait déterminé son choix en faveur de la règle des Ursulines.

“Après les caresses de la sainte Vierge, continue-t-elle, et l'ongtion que ces sacrés baisers laissèrent dans mon âme, mon esprit fut tout hors de lui, et vola par tout le monde pour chercher des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. J'accompagnais partout les

ouvriers de l'Évangile, je me joignais à eux dans leur ministère pour aider ces âmes abandonnées, et j'intercédaï en leur faveur, avec une sainte hardiesse, auprès du Père Éternel."

Se voyant privée du bonheur d'aller, dans les régions lointaines, féconder la vigne du Seigneur de ses sueurs et de son sang, elle épanchait sur les jeunes plantes confiées à ses soins, le fleuve d'amour qui débordait de son cœur.

Jusqu'alors les grandes lumières qui lui avaient été communiquées d'en haut, toujours voilées sous les ailes de l'obéissance et de l'humilité, ne s'étaient fait jour qu'accidentellement et à de rares intervalles. Mais l'exercice de ses nouvelles fonctions les fit éclater dans toute leur splendeur.

Chacune de ses leçons offrait un spectacle que le ciel eût envié à la terre. Assise au milieu du cercle de ses jeunes disciples, comme jadis la Mère du Verbe présidant, dans le cénacle, le conseil des apôtres, elle disait son âme de séraphin devant cet auditoire de vierges angéliques, altérées de ses discours, et tenant toujours ouvert, avec une sainte avidité, le calice de leur cœur pour recueillir chacune de ses paroles. De ses lèvres s'échappaient alors des flammes invisibles, dont les langues de feu, venant à se reposer sur leurs fronts, communiquaient à leurs âmes les ardeurs de l'Esprit-Saint. Souvent au milieu de ses instructions, lorsque certains passages de l'Écriture lui venaient à la bouche, elle se trouvait tout à coup

hors d'elle-même et perdait la parole, subjuguée par le Dieu qui la possédait toute entière. Enlevée à toutes les choses de la terre, elle souffrait en silence les opérations célestes, jusqu'à ce que le dégagement de l'effluve mystérieuse lui eût rendu la liberté de parler. La pieuse assemblée demeurait immobile de respect et d'admiration, et attendait sans bruit qu'elle redescendît du ciel pour reprendre l'instruction interrompue. Rien n'égalait ensuite la surabondance et les merveilles de la doctrine qu'elle venait de puiser aux sources mêmes de la science.

Une nourriture si excellente, offerte à des convives aussi bien préparées, ne pouvait manquer de produire les fruits les plus délicieux de grâce et de bénédiction. Aussi vit-on un enthousiasme inouï pour la perfection se propager, avec une rapidité électrique, parmi toutes les novices, et même parmi les anciennes religieuses qui venaient souvent assister à ses instructions, afin de s'édifier et de s'animer à la vertu. Toutes ces pieuses néophytes se pressaient autour de leur sublime institutrice, avec une ardeur qui croissait chaque jour, pour lui faire mille questions sur la vie spirituelle, et la prier de leur découvrir quelques nouveaux trésors cachés dans son cœur. La Mère de l'Incarnation, de son côté, était ravie de pouvoir communiquer sa ferveur à ces âmes affamées de Dieu, et puisait dans sa charité expansive une nourriture toujours plus substantielle et plus savoureuse, à mesure qu'elle voyait croître l'empressement de ses chères disciples.

Ce fut sur leurs pressantes instances qu'elle entreprit et compléta l'explication entière des Psaumes de David et du Cantique des Cantiques. Leur étonnement et leur enthousiasme ne connurent plus de bornes, en entendant cette paraphrase inspirée où elle apporta une science, une pénétration, une profondeur de vue incomparables, accompagnées de l'onction d'une foi et d'une piété exquises.

Non contente de les abreuver du lait le plus pur de la parole sacrée, la Mère de l'Incarnation composa pour leur usage un Catéchisme, qui, selon le Père de Charlevoix, est peut-être le meilleur qui existe en langue française. "On peut assurer du moins, ajoute-t-il, qu'il n'en est point où les vérités soient expliquées avec plus d'ordre, de précision et de netteté. Le choix et l'application des passages de l'Écriture font bien voir que la Mère de l'Incarnation a été une des personnes de son siècle qui ont mieux connu les Livres saints. Tout y respire une merveilleuse simplicité, qui écarte cette dangereuse curiosité, cause ordinaire de l'orgueil, du libertinage de l'esprit et de l'insensibilité du cœur." On ne sait qu'admirer davantage dans cet opuscule, ou de la science et de l'exactitude théologique, ou du charme de la dévotion dont il est tout pénétré. Il fut imprimé en France, en 1684, sous le titre de "l'École chrétienne." Dès son apparition, toutes les âmes pieuses le savourèrent avec délices, et placèrent son auteur au rang des grands maîtres de la vie spirituelle.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les disciples de la Mère de l'Incarnation.

Sous une telle direction, il n'est pas étonnant que les élèves de la Mère de l'Incarnation fissent des progrès très rapides dans les voies de la sainteté.

Parmi ses nombreuses disciples, il en est cependant quelques-unes qui s'attachèrent plus spécialement à ses pas, et la suivirent de plus près dans les sentiers du ciel. Gravissant à sa suite les derniers sommets de la perfection, elles devinrent les modèles les plus illustres de l'ordre des Ursulines, en même temps que la gloire impérissable de notre Mère, et les plus riches diamants de sa couronne.

L'histoire a conservé, entre autres, le nom de la Mère Marie de la Nativité, ange de bénédiction, prévenue, dès le berceau, de toutes les grâces de la nature et du ciel ;— à sept ans, faisant le vœu de virginité au pied de l'autel de Marie, où elle passe, le même jour, sept heures consécutives en prière ;— à douze ans, déjà

maîtresse des cœurs, et seule capable de calmer les noires fureurs de son père, autre Saül que d'atroces douleurs jettent dans des accès de frénésie ; — trouvant toutes ses délices à sacrifier ses joies enfantines pour converser à l'écart avec son céleste Époux.

Surprise un jour dans ce précieux colloque par ses compagnes, qui la croyaient éprise d'un amour terrestre, elle leur répond, l'œil au ciel, l'extase au cœur, comme son angélique patronne, la douce martyre Agnès : “ Mon fiancé est d'une grâce et d'une beauté parfaite ; il est riche, noble, puissant et incomparable en toutes perfections. Déjà il s'est assuré de mon cœur ; à lui seul je me confie, à lui seul je garde ma foi. Son amour, à lui, est chaste ; ses caresses sont pures ; et sa fiancée ne dépose jamais sa couronne virginale. Il a placé un signe sur mon front, pour que je ne reconnaisse pas d'autre fiancé que lui. Il m'a parée de magnifiques bijoux ; il a entouré de pierres précieuses et mon bras et mon cou, il a suspendu à mes oreilles des perles d'une beauté inestimable, et il a retenu ma foi en me mettant au doigt l'anneau des fiançailles. J'ai aspiré le lait et le miel de ses lèvres ; et la pourpre de son sang a coloré mes joues. Déjà il fait retentir à mes oreilles ses harmonieux accords, et ce que j'ai si longtemps désiré, je le vois ; ce que j'ai si ardemment espéré, je le tiens ; je me sens déjà unie à celui que j'ai aimé de toute la dévotion de mon cœur.” *

* Office de sainte Agnès.—Voir aussi Dom Claude Martin.

En effet, cet ange ne tarda pas à prendre son vol vers les hauteurs sereines du cloître. Descendante des seigneurs de Béruries, l'une des familles les plus puissantes de la Touraine, elle eût pu aspirer à de nobles alliances ; mais ce cœur prédestiné ne soupirait qu'après les joies éternelles, et foulait aux pieds le monde, ses miroitantes illusions, sa fascination, ses triomphes éphémères et ses décevantes ivresses.

Sous le voile des vierges, Dieu lui avait préparé un guide digne de sa piété. La Mère de l'Incarnation lui tend la main et l'initie aux mystères de l'amour divin. Bientôt elle devient l'imitatrice si parfaite de ses vertus et de son zèle apostolique, que lorsqu'il s'agira de choisir une compagne à sa maîtresse, au moment de son départ pour exécuter les grands desseins de Dieu dans la Nouvelle-France, tout le monde jettera les yeux sur elle.

Mais la Providence avait des vues différentes : elle la destinait à répandre la ferveur et l'amour de la vie parfaite dans les divers monastères de son ordre. Après avoir été maîtresse des novices aux Ursulines de Loches, elle fut élue supérieure à Tours, puis à Amboise et à Montrichard, d'où elle revint occuper de nouvelles charges au monastère de Tours. "Son union avec Dieu était si parfaite, dit un historien de sa vie, que les objets de la nature, loin de l'en distraire, ne faisaient que la rendre plus intime. La beauté d'une fleur, le vol des oiseaux, le tremblement d'une feuille et mille autres petites choses à quoi on

ne pense presque jamais, lui causaient des transports d'amour incroyables. En regardant le vol d'un oiseau, elle disait à ses compagnes : N'admirez-vous pas comme cet oiseau ne met le pied à terre que pour prendre en passant les nécessités de la vie, et s'élève aussitôt dans son élément ? Ne vous semble-t-il pas que ces petits habitants de l'air nous convient à voler au ciel et à ne toucher la terre que des extrémités du pied ?”

Six mois avant sa mort, elle avait prédit sa fin prochaine à son amie intime la Mère Angélique de la Conception, et s'endormit dans les bras de Celui qui avait ravi son cœur.

Nous venons de nommer la Mère Angélique de la Conception, son émule en sainteté. Disciple comme elle de la Mère de l'Incarnation, comme elle aussi elle doit revivre dans nos éloges.

Issue d'une assez ancienne maison de France, Isabelle de La Baume Le Blanc de La Vallière passa presque immédiatement des bras de sa mère dans les bras du Seigneur. Ses parents remarquèrent en elle une vertu si précoce, qu'ils la confièrent, tout enfant, aux Ursulines de Tours, où elle fut élevée sur les genoux mêmes de la Mère de l'Incarnation. Dès le premier coup d'œil, cette sainte femme avait deviné dans ce cœur un vase d'élection déjà tout chargé d'une luxuriante floraison, qui promettait les plus beaux fruits, et depuis ce jour elle avait aimé son âme de la plus pure affection.

A peine âgée de douze ou treize ans, la jeune enfant avait sollicité, avec de si vives instances, le voile des novices, que la supérieure consentit enfin à la revêtir du saint habit. Les bonnes Mères souriaient d'aise et s'extasiaient en voyant, sous son gracieux costume, cette petite religieuse en miniature. Elle reçut, le jour de sa vêtue, le nom d'Angélique de la Conception, qui convenait parfaitement à son innocence et à ses charmes intérieurs et même extérieurs, car elle était d'une beauté si ravissante que ses compagnes disaient tout bas que les anges accouraient sur son passage et soulevaient son voile pour contempler sur sa figure le plus splendide reflet de leur créateur. "Elle ressemblait, ajoute son naïf historien, à ces belles images de la sainte Vierge qu'on voit dépeintes dans les tableaux." *

Mais la jeune novice avait un souverain mépris pour ces grâces éphémères, cause de tant de malheurs et de chutes, et dont elle devait bientôt voir un éclatant et douloureux exemple au sein même de sa famille. † Sachant que l'époux céleste se complait uniquement dans la beauté de l'âme, elle résolut de détruire d'un seul coup cette parure fugitive qui pouvait la perdre. Elle se frotta le visage avec des linges brûlants, et parvint ainsi à ternir le lustre éblouissant de son teint.

* Dom Claude Martin.

† Mademoiselle de La Vallière.

Un seul trait fera voir jusqu'à quel point elle suivit de près dans la vertu son illustre modèle. Par esprit de pauvreté, jamais elle ne voulut avoir, dans sa chambre, ni horloge, ni montre, pour régler les heures de ses exercices de piété; elle n'avait d'autre moyen, pour diviser son temps, qu'une vieille bouteille remplie d'eau, qui lui servait de clepsydre d'un nouveau genre, digne de son humilité. L'eau décollait par un petit tuyau dans un autre vase, sur lequel elle avait fait de légères incisions, qui lui indiquaient les quarts d'heure et les demi-heures.

Un jour qu'elle était descendue au jardin pour prendre la récréation avec le reste de la communauté, elle se retira à l'écart avec une de ses compagnes, afin de s'entretenir à loisir sur la spiritualité. Pendant qu'elles étaient assises toutes deux à l'ombre des charnelles, la conversation tomba sur les opérations de la grâce dans une âme fidèle. Tout à coup son interlocutrice remarqua qu'elle ne parlait plus; et se tournant vers elle, elle l'aperçut, le visage animé du plus vif incarnat, et les joues baignées de larmes. Elle était en extase. "Il était évident, ajoute l'auteur de sa vie, qu'elle éprouvait en elle-même les opérations de la grâce dont elle venait de parler avec tant d'ardeur; et c'est ce qui fit éclater au travers de son visage, comme au travers d'un cristal transparent, la lumière sainte dont elle était intérieurement éclairée."

En ce temps-là venait de naître, dans sa famille, une enfant qui était destinée à devenir à jamais

célèbre par d'éclatantes faiblesses et par des repentirs plus éclatants encore ; dont l'existence devait présenter toutes les extrémités des fragilités humaines et des triomphes de la grâce ; mais qui allait coûter à sa vertueuse tante bien des années de larmes et de sacrifices. C'était cette touchante Louise de La Vallière, " dont la destinée sera l'éternel attendrissement de l'histoire."

La beauté semblait héréditaire dans cette noble famille, et ce fut son malheur. Jetée, au matin de la vie, à l'heure des éblouissements de la première jeunesse, au milieu de la cour la plus brillante de l'univers, entourée de toutes les séductions d'une société enchanteresse ; livrée à tous les enivrements des plaisirs, et fascinée par de royales tendresses, elle n'eut pas assez de forces pour se préserver contre de si dangereux écueils. Sa frêle nacelle, conduite par une main faible et inexpérimentée, fit un triste naufrage, et la jeune âme qu'elle portait sombra dans le gouffre qui tourbillonnait sous ses pieds. Pendant combien d'années la Mère Angélique de la Conception pleura sur les égarements de sa nièce infortunée ! Que de vœux, de gémissements, de supplications, de pénitences, elle offrit au ciel pour le retour de cette enfant prodigue ! Elle y employa même le crédit auprès de Dieu de son ancienne amie et maîtresse, la Mère de l'Incarnation, qui, pour la consoler, lui écrivit des Ursulines de Québec, la réponse suivante :

“ Mon intime Mère,

“ Tous vos proches me sont chers, et le sujet qui
“ vous afflige, m'afflige aussi. J'en ai eu connaissance
“ jusque dans cette extrémité du monde, et je vous
“ dirai que nous avons entrepris, l'espace de dix
“ semaines, de grandes dévotions et de grandes pénitences en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur,
“ afin qu'il plût à sa bonté d'y mettre ordre et d'opé-
“ rer le salut de celle que vous savez. Indépendam-
“ ment de tout cela, j'ai encore en mon particulier
“ l'affaire fort à cœur. Consolez-vous, mon intime
“ Mère, en cette pesante croix.”

Il est peu de personnes en Canada qui soupçonnent que Mademoiselle de La Vallière ait dû quelque part de sa conversion aux ferventes prières des Ursulines et des âmes pieuses de Québec, et que dans le temps où Bossuet adressait à l'illustre pécheresse ses immortelles exhortations, les innocentes supplications des jeunes Canadiennes de la Nouvelle-France faisaient descendre d'en haut, sur sa parole, des grâces de conversion.

L'imagination trouve de singulières jouissances dans ces rapprochements inattendus; surtout lorsqu'ils se reliaient à des événements si fameux, à des noms si illustres, à des mémoires si touchantes.

Cependant les prières de la Mère Angélique et de ses amies n'avaient pu encore arracher à ses royales attaches ce cœur si bien fait pour le ciel. Vainement elle s'était offerte à Dieu en victime d'expiation, prête

à souffrir toute sa vie pour la conversion de sa nièce ; les années s'écoulaient sans mettre un terme à ce grand scandale. Mademoiselle de La Vallière était ébranlée, mais non renversée. Enfin son héroïque tante voulut donner à Dieu en sa faveur la dernière marque de charité dont une créature soit capable. " Mon Dieu, s'écria-t-elle, je vous offre ma vie pour le salut de cette chère enfant ; oui, je consens que vous preniez mes jours, pourvu que vous lui accordiez une telle grâce de conversion, qu'elle abandonne entièrement le monde, et se consacre à vous dans un cloître."

Tant de générosité toucha enfin le cœur de Dieu ; il agréa son sacrifice. Aussitôt l'on vit Mademoiselle de La Vallière, dont la volonté avait été jusqu'alors si chancelante entre le devoir et son faible cœur, prendre une résolution si calme et si énergique, qu'en présence d'un tel changement, Bossuet s'écrie tout confondu : " Je parle et elle fait. J'ai les discours et elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation."

Les amies de la Mère Angélique se hâtèrent de venir lui annoncer cette heureuse nouvelle et la résolution que sa nièce venait de prendre de quitter le monde. " Dieu soit béni, s'écria-t-elle, mais cela n'arrivera qu'après ma mort."

En effet, trois mois après son décès, la chapelle des

Carmélites de Paris offrait un des spectacles les plus attendrissants que la terre ait jamais donnés aux anges.

C'était Mademoiselle de La Vallière, désormais sœur Louise de la Miséricorde, qui, après avoir demandé pardon à la reine, en présence de toute la cour de Louis XIV, venait à vingt-neuf ans, s'ensevelir vivante dans le sépulcre du cloître. La reine elle-même voulut étendre le drap mortuaire sur la jeune pénitente, dont l'âme,—selon l'expression de Bossuet, qui seul peut égaler la parole humaine aux grandes choses,—dont l'âme ne pouvait plus respirer que du côté du ciel. *

On se demande pourquoi, dans ce siècle où tout est grand, même le crime, les plus grands coupables trouvent toujours quelque repentir au fond de leur cœur. Ah ! c'est qu'outre cette foi profonde que rien ne pouvait déraciner, il n'y avait pas un seul de ces pécheurs qui n'eût dans sa famille quelque âme pure cachée au sein d'un cloître, occupée sans cesse à élever des mains sans tache vers le ciel, et à intercéder pour le coupable.

Ici, c'est la Mère de l'Incarnation qui tient le premier anneau de cette chaîne invisible, dont la Mère Angélique enlaça le cœur et l'âme de son heureuse nièce, qui la soutint au-dessus de l'abîme, et la déposa enfin aux rivages éternels.

* Poujoulat, *Lettres sur Bossuet*, où se trouvent résumés les principaux passages des lettres de l'évêque de Meaux sur la conversion de Mademoiselle de La Vallière.

Mais de toutes les disciples de notre bienheureuse Mère, nullé n'a reçu une plus intime communication de son esprit, n'a vécu davantage de sa vie, n'a occupé une plus large part dans son estime et son affection, que la Mère Marie de Saint-Joseph (Mlle de La Troche Savonnières), qui seule de toutes ses sœurs eut l'honneur d'être choisie pour aller poser avec elle les premiers fondements de l'œuvre des Ursulines dans la Nouvelle-France ; qui fut la fidèle compagne de tous ses travaux, et ne s'est séparée d'elle qu'à la mort.

Mais comme son nom doit bientôt reparaître dans le cours de cette histoire, nous ne ferons que l'indiquer ici en passant, nous réservant de donner plus tard quelques détails sur sa vie et ses vertus.

CHAPITRE SIXIÈME

Elle reçoit l'explication de sa vision sur le Canada.

Cependant la divine Providence, en fournissant à la Mère de l'Incarnation l'occasion de développer son zèle pour le salut des âmes, dans l'exercice de sa charge de maîtresse des novices, l'acheminait graduellement vers le but de toute son existence. Vers l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, elle ressentit de nouvelles saillies de cet esprit apostolique qui transportait son âme jusqu'aux extrémités de la terre, et lui faisait accompagner les ouvriers de l'Évangile dans toutes leurs prédications. A la vue de tant d'âmes infortunées que le démon arrachait au domaine de son divin Maître, elle tombait dans des langueurs extrêmes. " J'embrassais, dit-elle, ces pauvres âmes, et je ne cessais de presser le Père éternel, par une amoureuse activité, d'avoir pitié de leur égarement.


" Par une lumière qui était infuse dans mon âme, je voyais clairement et comme en plein jour, le sens

des passages de l'Écriture sainte qui parlent du souverain pouvoir que le Père éternel a donné au Verbe incarné sur tous les hommes, et ce que le Saint-Esprit dit de lui. Ce grand jour, qui me découvrait tant de merveilles, embrasait mon âme d'un amour qui me consumait. Il est juste, Père souverain, m'écriais-je, que mon époux soit le maître de toutes les nations. Donnez-moi donc une voix assez puissante pour être entendue des extrémités de la terre, et pour publier partout qu'il est digne de régner dans tous les cœurs.

“ Mes désirs et mes gémissements, comme autant de flèches embrasées, allaient percer les cieux. Transportée en esprit parmi les âmes qui ne connaissaient pas Jésus-Christ, je lui rendais pour elles les hommages qu'elles lui doivent ; je les embrassais, et je les voulais toutes concentrer pour les plonger dans le sang précieux de cet adorable Seigneur.

“ Cependant une lumière intérieure me faisait voir qu'il me manquait quelque chose pour être exaucée. Alors je me consumais à ses pieds ; et je m'abîmais au centre de ma bassesse et de mon néant, afin qu'il plût à sa divine bonté de mettre en moi ce qui me manquait encore. Alors j'expérimentai une nouvelle infusion de la grâce ; un rayon divin se répandit dans mon âme, et en même temps ces paroles me furent dites : Demande-moi par le cœur de Jésus, mon très aimable Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai.

“ Dès ce moment, je me sentis si étroitement unie au cœur de Jésus, que je ne parlais et ne respirais que par lui.”



Ce fut vers l'année 1635 que la Mère de l'Incarnation entra dans cette nouvelle phase de la vie intérieure.

Un feu si dévorant ne pouvait longtemps demeurer secret; aussi éclata-t-il bientôt au dehors. Il fit une telle impression sur elle qu'elle parut entièrement changée. Communiquant ses ardeurs à tous ses sens, et pénétrant jusque dans la moelle de ses os, cette flamme réduisit son corps dans un tel état d'exténuation et de maigreur, qu'elle ne fut bientôt plus qu'un squelette vivant; en sorte qu'elle pouvait dire en toute vérité, comme le Psalmiste: *L'ardeur de mon zèle m'a consumé.*

Son directeur, appréhendant pour ses jours, lui ordonna de se distraire autant qu'il lui serait possible. Elle fit tous ses efforts pour lui obéir, mais ce fut en vain, et il fallut l'abandonner à la conduite de Celui qui seul tient entre ses mains la vie et la mort.

Cependant l'heure approchait où Dieu allait rompre le sceau des énigmes dont il avait jusqu'alors voilé ses desseins sur elle. Sa vocation pour le Canada allait se dessiner clairement.

Dès son entrée aux Ursulines, un secret pressentiment lui avait dit qu'elle n'y était qu'en passant, et comme un dépôt que Dieu réclamerait à son jour. Elle repoussait toujours cette idée, dans la crainte que ce ne fût un piège de Satan; mais comme cette pensée revenait sans cesse, elle se vit obligée de s'abandonner, sans examen, entre les bras du Seigneur, ne demandant que l'accomplissement de sa volonté.

Les Ursulines, de leur côté, ne tardèrent pas à remarquer en elle quelque chose d'extraordinaire qui leur faisait dire que Dieu l'appellerait bientôt ailleurs, et qu'elle ne mourrait pas dans leur monastère.

Son directeur était alors le Père Jacques Dinet, recteur du collège des Jésuites de Tours, qui fut, peu de temps après, appelé à la cour de Louis XIII, où il devint confesseur du roi.

Un jour que la Mère de l'Incarnation lui faisait part de son amour pour l'apostolat, et lui racontait le songe mystérieux qu'elle avait eu à ce sujet, le Père lui dit qu'il n'y avait rien en cela qui ne fût très possible, et que probablement le Canada était le pays qui lui avait été montré en songe. A cette révélation inattendue, la Mère de l'Incarnation tomba des nues ; car jamais elle n'avait entendu parler du Canada, et il ne lui était pas venu un seul instant à l'esprit qu'elle dût jamais contribuer à la conversion des infidèles autrement que par ses vœux et ses prières.

A quelques jours de là, étant au chœur en oraison, elle fut ravie en extase, et la vision qu'elle avait eue en songe lui fut représentée de nouveau avec les mêmes circonstances ; et elle entendit une voix qui lui dit : "C'est le Canada que je t'ai fait voir, et il faut que tu ailles y fonder une maison en l'honneur de Jésus et de Marie."

"Ces paroles, qui portaient esprit et vie dans mon âme, continue la servante de Dieu, me réduisirent dans un anéantissement indicible. J'eus néanmoins assez

de force pour répondre : O Dieu éternel ! vous pouvez tout, et moi je ne puis rien. Mais aidez-moi, me voilà prête. Dès ce moment et sans aucune réflexion, ma volonté fut unie à Dieu ; d'où s'ensuivit une extase amoureuse, dans laquelle cette infinie bonté me fit des caresses qu'aucune langue humaine ne saurait exprimer.

“Je ne vis plus ensuite d'autre pays pour moi que le Canada ; et mes courses ordinaires étaient parmi les Sauvages, avec les missionnaires.”

Sur ces entrefaites, la Mère de l'Incarnation reçut du Père Poncet de La Rivière, missionnaire de la Compagnie de Jésus qu'elle ne connaissait pas, une lettre accompagnée d'une Relation des Missions du Canada. Ce saint religieux, qui a arrosé et fécondé les sillons de la Nouvelle-France de ses sueurs et de son sang, rendait compte à notre Mère de sa vocation pour ces missions. Et quoiqu'il n'eût pu être instruit par aucune voie humaine de ses élans pour l'apostolat, il lui envoya en même temps, comme symbole d'invitation, un petit bourdon qu'il avait apporté de Notre-Dame de Lorette.

“Je vous envoie, écrivait-il, ce bourdon pour vous convier d'aller servir Dieu dans la Nouvelle-France.”

La Mère de l'Incarnation fut ravie de cette invitation ; néanmoins elle n'osa y répondre autrement que par de vagues remerciements, tant cette entreprise lui paraissait au-dessus de ses forces et de sa condition.

Mais tandis qu'elle ne songeait qu'à bien s'assurer de la volonté de Dieu, et à se mettre en état de l'exécuter, la Providence ménageait à son insu les moyens de faire réussir les desseins qu'elle avait sur elle. *

* Le P. de Charlevoix.

CHAPITRE SEPTIÈME

Madame de La Peltrie.

Sur la frontière méridionale de la Normandie, au sein d'une vaste et fertile plaine, entourée de coteaux gracieusement ondulés et couronnés de bocages pittoresques qui forment au loin des horizons "faits à souhait pour le plaisir des yeux," * s'élève la ville d'Alençon, qui faisait jadis partie de la vieille Armorique, et dont le nom rappelle un souvenir qui sera éternellement cher à tous les cœurs canadiens. Car c'est dans ses murs que naquit, en 1603, Madame de La Peltrie, l'héroïque fondatrice des Ursulines de Québec.

Marie Madeleine de Chauvigny était alliée par sa double origine, paternelle et maternelle, à la haute noblesse de Normandie. Son père, M. de Chauvigny, seigneur de Vaubourgon, joignait à l'éclat de la naissance celui de la fortune; mais il se faisait encore plus

* Fénelon.

remarquer par ses éminentes vertus que par ses avantages naturels ; tandis que son épouse ne lui était inférieure ni pour la naissance, ni pour la piété. Ils n'épargnèrent rien pour jeter, dès le berceau, dans l'âme de leur enfant les premiers germes de cette haute vertu dont l'éclat devait plus tard illuminer le nouveau monde. La jeune fille ne tarda pas à réaliser leurs flatteuses espérances ; car à mesure qu'elle croissait en âge, elle croissait aussi en grâce et en vertus. Une sagesse et une maturité précoces lui faisaient dédaigner les jeux et les hochets de l'enfance pour s'appliquer aux œuvres de piété. Plus d'une fois on la surprit s'échappant furtivement du château paternel pour aller porter aux pauvres du voisinage quelque aumône, qu'elle cachait soigneusement dans les plis de ses vêtements.

Ce fut sous les regards maternels mêmes, que Mlle de Chauvigny reçut son éducation. Elle y fit des progrès très rapides, et acquit bientôt toutes les connaissances que la société de cette époque exigeait des personnes de son rang. On voit, par des fragments de ses lettres qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'elle possédait une éducation parfaite.

Aux plus beaux jours de son adolescence, à cette époque enchanteresse de la vie où l'horizon du monde, entrevu dans le lointain et à demi-voilé, fait miroiter aux regards mille trompeuses illusions, elle n'eut jamais que du mépris pour les vaines joies du siècle. Loin de rechercher cette admiration si naturelle aux



personnes de son sexe, son unique désir était de plaire à Celui dont le regard invisible avait le premier ravi son cœur.

Une vertu si solide, dans un âge si tendre, était l'indice d'une vocation privilégiée, qui se manifesta bientôt par un attrait irrésistible pour la vie religieuse. A peine âgée de seize ans, elle eût voulu déjà tourner le dos à cette voie riante et toute semée de fleurs qui s'offrait devant elle, pour suivre les austères sentiers de la solitude. Cette belle société française dont sa haute naissance lui ouvrait toutes les portes, cette société du dix-septième siècle qui éclipse les phases les plus brillantes de l'histoire, n'avait pas à ses yeux de charmes comparables à ceux du cloître.

Mais Dieu avait d'autres vues sur elle ; et comme il la destinait à devenir la coopératrice de la Mère de l'Incarnation, il ne permit ni à l'une ni à l'autre de ces deux femmes, par qui il voulait opérer de grandes choses, d'embrasser immédiatement un genre de vie qui aurait privé la première de grands biens, la seconde de la connaissance des affaires et de l'expérience qui leur étaient nécessaires pour exécuter l'œuvre qu'il devait leur confier.

Dès que la jeune Madeleine eut manifesté ses aspirations pour la vie monastique, ses parents, qui jusque-là avaient toujours favorisé ses pieuses inclinations, y mirent un obstacle invincible. M. de Vaubougon, son père, n'ayant point eu de fils de son mariage, voyait avec amertume s'éteindre avec lui le nom illustre de

Chauvigny. Il voulait du moins que sa fille perpétuât dans le siècle le souvenir de la gloire et des vertus de ses ancêtres. La fierté paternelle lui fit méconnaître la voix du ciel, et il décida, avec son épouse, de mettre tout en œuvre pour distraire sa fille de sa résolution.

Un soir, après le départ d'une brillante réunion qu'ils avaient invitée pour célébrer le dix-septième anniversaire de sa naissance, et où ils avaient épuisé tous les trésors de leur tendresse, ils la prirent à l'écart et essayèrent de lui persuader qu'une personne vertueuse, même au milieu des cercles les plus enjoués, pouvait faire plus de bien, par ses exemples, que la religieuse la plus austère, retirée au fond de sa cellule, unique témoin de ses veilles et de ses macérations.

Ce raisonnement spécieux était le seul qui pût faire quelque impression sur l'esprit de Mlle de Chauvigny.

Dès qu'elle fut restée seule dans sa chambre, après le départ de ses parents, elle en fit le sujet d'un long et sérieux examen. Prostrée au pied de son crucifix, longtemps elle pleura et pria en implorant les lumières du ciel.

“O mon Dieu ! s'écria-t-elle enfin au milieu de ses angoisses et de ses sanglots, est-il donc possible que je sois condamnée à opérer mon salut au milieu de tous les dangers du monde ! Mon père veut désormais que j'assiste à la chasse et à l'opéra ; et pendant les longues heures que je perdrai à ces amusements, il me faudra vous oublier, ô mon Dieu ! vous qui avez

songé à moi de toute éternité ! Non, je ne puis oublier votre présence pour celle des créatures..."

Puis après quelques instants de profonde réflexion : "Oui, continua-t-elle avec enthousiasme, j'irai à la prochaine abbaye, et je demanderai mon admission pour quelques jours, afin d'y faire la retraite au commencement du carême ; et lorsque j'y serai, je tâcherai d'y rester."

Après avoir pris cette soudaine détermination, Mlle de Chauvigny se releva toute consolée et s'endormit le cœur léger et plein d'espérance.

Le lendemain, aux premiers rayons du soleil, elle était sur la route de l'abbaye, et gravissait, quelques heures après, les degrés du parloir. Après avoir obtenu son admission sans difficulté, elle écrivit à ses parents pour leur demander l'autorisation d'y séjourner pendant quelques jours.

Dès que la voiture qui l'avait amenée fut de retour au château, et que la nouvelle de son absence eut été annoncée, tout fut en émoi dans la famille. Mais nul ne ressentit plus violemment ce choc que M. de Chauvigny ; sa surprise et son mécontentement furent extrêmes. Sur-le-champ, il ordonna de préparer sa voiture ; et, après avoir expédié des lettres d'invitation à ses amis pour le soir même, il s'éloigna rapidement du château, accompagné de Madame de Chauvigny tout en pleurs.

Les tourelles de l'abbaye se dessinèrent bientôt dans le lointain, et peu d'instants après, la voiture franchissait les barrières du monastère.

L'abbesse, qui était parente éloignée de M. de Chauvigny et qui connaissait son attachement excessif pour sa fille, ne fut nullement surprise de cette soudaine arrivée. Elle l'accueillit, le sourire sur les lèvres, en lui disant que sa fille n'était venue chez elle que pour suivre les exercices de la retraite, afin d'accomplir un vœu secret.

En entendant parler de vœu, M. de Chauvigny ne se posséda plus d'indignation :

“ Jamais, s'écria-t-il, ma fille ne fera ni n'accomplira de vœu ici, tant que j'aurai un souffle de vie !... Rendez-moi mon enfant, ” poursuivit-il d'une voix toute tremblante de colère.

En ce moment, Mlle de Chauvigny entra dans le parloir, et se précipita tout en larmes aux pieds de son père, en le suppliant de lui pardonner sa démarche.

Toute la tendresse paternelle de M. de Chauvigny se réveilla en apercevant sa fille bien-aimée ; il la releva en l'embrassant, et, tandis que Madame de Chauvigny, intimidée par la scène qui venait de se passer, pleurait à l'écart en silence, il adressa à sa fille les plus tendres reproches :

“ Que vous avons-nous donc fait, ma chère enfant, pour nous abandonner ainsi ? Est-ce donc pour vous un si grand sacrifice que de demeurer avec nous, du moins jusqu'à ce que vous nous ayez fermé les yeux ? Alors vous serez libre, et vous pourrez faire votre choix. ”

En prononçant ces paroles, il l'entraîna doucement,

suivi par Madame de Chauvigny. En un instant, ils furent tous montés en voiture, et l'abbaye était déjà hors de vue que la jeune fille n'avait pu proférer une seule parole pour se défendre.

Un nombreux cercle d'amis attendait le père triomphant, à son arrivée au château, pour le féliciter de son heureux succès; la soirée se passa en fêtes et en réjouissances. Une seule personne se retira, cette nuit-là, le cœur triste et désolé: c'était Mlle de Chauvigny, qui comprenait maintenant plus clairement que jamais les intentions de son père sur elle; car il venait de lui dire, en la quittant, de se préparer, pour le lendemain, à l'accompagner dans une partie de chasse.

“ Madeleine, lui dit-il au retour de cette promenade, avez-vous remarqué ce beau jeune homme qui montait son cheval avec tant de grâce en avant de nous?” Et sans attendre sa réponse: “ C'est de tous mes amis, ajouta-t-il, celui que j'estime le plus; et j'espère qu'avant peu vous partagerez le même sentiment.”

Mlle de Chauvigny comprit par ces paroles que le chevalier Charles de Grivel de La Peltrie, issu de la maison de Tounois, était l'époux que ses parents lui destinaient. En vain protesta-t-elle par ses larmes et ses supplications, en vain allégua-t-elle sa jeunesse et son inexpérience, ils furent inexorables; et tout ce qu'elle put obtenir fut un délai de quelques jours.

Dans ces angoisses, elle eut recours à la prière; et

offrit à Dieu en sacrifice le bonheur qu'elle avait rêvé de pouvoir bientôt se consacrer à lui seul. Cette offrande fut agréable au Seigneur ; car, dès lors, il lui donna l'assurance qu'un jour elle lui appartiendrait sans partage.

Fortifiée par cette voix intérieure, elle se soumit aux ordres de son père, et donna sa main à M. de La Peltrie.

L'époux, du reste, que ses parents lui avaient choisi était digne de sa piété et de son amour. Pendant tout le temps que dura leur union, il n'eut pour elle que la tendresse la plus délicate, mêlée d'un profond respect que lui inspirait sa rare vertu. Elle, de son côté, sut si bien orner son âme de toutes les qualités de la vraie épouse chrétienne, que son mari ne cessait de répéter qu'il ne formait plus qu'un seul vœu sur la terre, celui de vivre longtemps, afin de jouir du bonheur dont elle était pour lui l'ange visible.

Mais la Providence en avait décidé autrement ; car après cinq ans de cette union inaltérable, M. de La Peltrie fut enlevé subitement à la fleur de l'âge. * Elle n'avait eu de son mariage qu'une seule fille, qui n'avait vu le jour que pour aller augmenter le nombre des prédestinés.

Restée veuve et sans famille à vingt-deux ans, elle sentit renaître en elle le désir de se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse ; et pour se prépa-

* *Life of Madame de La Peltrie.*

rer à cette vocation sublime, elle fit de sa maison une espèce de couvent et d'hospice, où elle recevait les pauvres et les malades avec une charité digne des premiers siècles de l'Église.

Cependant elle était partagée entre le désir de renoncer à tout pour Jésus-Christ et celui d'employer l'immense fortune dont elle jouissait, au soulagement des misères spirituelles et corporelles du prochain, pour lesquelles Dieu lui avait donné une tendre compassion. Sa charité se portait de préférence vers les Sauvages du Canada, où la France venait d'établir une colonie, et que les Pères de la Compagnie de Jésus avaient commencé d'évangéliser.

Le Père Le Jeune, supérieur des Jésuites dans la Nouvelle-France, avait publié une Relation des Missions du Canada. Il y invitait fortement toutes les personnes pieuses à concourir, selon leurs moyens, à la conversion des Sauvages ; et il terminait ses pressantes exhortations par ces paroles touchantes :

“ Hélas ! ne se trouvera-t-il pas quelque bonne et vertueuse Dame qui veuille venir en ce pays pour recueillir le sang de Jésus-Christ, en instruisant les petites filles sauvages ? ”

Ces paroles étant tombées sous les yeux de Madame de La Peltrie, elles pénétrèrent son âme d'une telle ardeur apostolique, que “ depuis ce temps, ajoute la Mère de l'Incarnation, son esprit fut plus en Canada qu'en elle-même.”

Cependant, comme elle voulait avant tout faire ce

qui pouvait le plus contribuer à la gloire de Dieu, elle consulta des personnes doctes et de grande vertu, leur exposa les sentiments de son cœur avec une entière sincérité, et leur mit entre les mains un papier où elle avait écrit tout ce que Dieu lui avait inspiré à ce sujet.

Tous, d'une voix unanime, lui déclarèrent que sa vocation avait tous les caractères d'une mission divine, et qu'elle ne devait pas différer de suivre la voix de Dieu. *

Mais bien des croix devaient l'assaillir et purifier son âme de toute attache terrestre, avant qu'elle pût réaliser ce vœu.

Déjà les continuelles instances de son père pour lui faire contracter de nouveaux liens, l'avaient obligée de se réfugier dans un monastère, d'où elle n'avait eu le temps d'accourir que pour recevoir le dernier soupir de sa mère.

Ces douloureuses épreuves affectèrent sa santé ; elle tomba si dangereusement malade que les médecins déclarèrent qu'ils n'avaient plus aucun espoir de la sauver. On n'attendait plus que son dernier soupir ; et plusieurs personnes même terminaient à la hâte un habit de Saint-François, pour l'en revêtir, selon son désir, à ses derniers moments. Deux religieux capucins, agenouillés à son chevet, récitaient les prières des ago-

* *Vie des premières Ursulines de France*, par Charles Sainte-Foi.— *Vie de la Mère de l'Incarnation*, par Dom C. Martin.

nisants, lorsque tout à coup elle se sentit inspirée de faire un vœu à saint Joseph, de lui promettre d'aller bâtir une église en son honneur au Canada, et d'y consacrer, sous ses auspices, sa fortune et sa vie au service et à l'instruction des filles sauvages. A peine eut-elle prononcé ce vœu qu'elle tomba dans un sommeil profond. A son réveil, au grand étonnement de tout le monde, elle se trouva parfaitement guérie. Les médecins, en la voyant, purent à peine en croire leurs yeux, car ils la pensaient déjà morte ; et l'un d'eux, après lui avoir tâté le pouls, lui ayant dit, sans rien savoir de ce qui s'était passé entre elle et Dieu : " Où est donc votre fièvre, Madame ? serait-elle allée au Canada ? " surprise de l'entendre parler ainsi : " Oui, elle y est allée, " répondit-elle en souriant d'un air significatif, mais que personne ne comprit.

Arrachée ainsi miraculeusement à la mort, elle ne songea plus qu'à exécuter sans délai le vœu qu'elle avait fait à Dieu. Elle s'en ouvrit à quelques amis ; mais dès les premières paroles, tous s'élevèrent contre elle, taxant son projet d'idée romanesque et de véritable folie. Ils ne pouvaient comprendre comment une jeune personne de sa condition, d'une santé si délicate, douée de tant d'avantages extérieurs, pût avoir l'idée d'abandonner un si brillant avenir pour aller traverser les mers, et s'ensevelir au fond des forêts de l'Amérique.

Son père eut, vers le même temps, quelques soupçons de son dessein, et résolut de la remarier. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction, lorsqu'il l'entendit, au con-

traire, solliciter la permission de consacrer sa personne et sa fortune aux missions du Canada ! Il fut anéanti à cette nouvelle, et lui déclara que si elle n'accédait pas à son désir, il en mourrait de chagrin. Plusieurs personnes de qualité et de mérite, et même des religieux, unirent leurs sollicitations aux siennes, et lui représentèrent que Dieu ne pouvait pas exiger d'elle un sacrifice qui causerait la mort de son père. Partagée ainsi entre l'amour filial et la religion, en proie aux plus poignantes angoisses, elle s'adressa à un religieux de la Compagnie de Jésus, dont elle connaissait la prudence consommée, et le supplia de l'éclairer de ses lumières. Ce religieux, après y avoir sérieusement réfléchi devant Dieu, lui répondit qu'il croyait avoir trouvé un moyen de tout concilier.

Non loin d'Alençon, vivait alors un gentilhomme de haute famille, d'une brillante fortune, et jouissant d'une réputation d'éminente sainteté. M. de Bernières Louvigny était trésorier de France à Caen et, par sa position, avait de fréquents rapports avec M. de Chauvigny. Celui-ci, connaissant l'angélique vie qu'il menait, ne tarissait pas en éloges sur son caractère et ses mérites. Le R. Père conseilla donc à Madame de La Peltrie de lui faire connaître sa généreuse entreprise, aussi bien que les obstacles qu'elle y rencontrait, et de l'engager à la demander en mariage, à la condition de vivre ensemble comme frère et sœur. Quelque singulier que parût ce projet, la nécessité força Madame de La Peltrie d'y recourir. Elle écrivit sur-le-champ à M.

de Bernières pour lui faire part de sa position et de l'expédient qu'on lui avait suggéré. Elle le suppliait de l'aider dans cette circonstance où il s'agissait de son salut et de la gloire de Dieu.

M. de Bernières recula d'étonnement à la réception de cette lettre, et ne sut d'abord que répondre. Il avait fait le vœu de chasteté, et n'avait nullement cherché à le tenir secret. Ce vœu était la principale cause de ses perplexités, car il craignait de scandaliser ceux de ses amis qui en étaient instruits, et qui ne pouvaient connaître les conditions de son union avec Madame de La Peltrie. Mais l'immense bien qui devait en résulter balançait les raisons qui le faisaient reculer. Enfin, après avoir longtemps imploré les lumières du ciel, il remit toute l'affaire entre les mains de son directeur et de quelques amis intimes. Tous, d'un commun accord, lui déclarèrent que la gloire de Dieu y était intéressée, et qu'il devait accepter. Il écrivit alors à un de ses amis, M. de La Bourbonnière, le priant d'aller demander de sa part à M. de Chauvigny la main de Madame de La Peltrie. A cette proposition, l'heureux père ne se posséda plus de joie, et vola auprès de sa fille, qui naturellement accepta sans difficulté. Mais M. de Bernières, toujours poursuivi par l'idée de la singularité de cette démarche, retomba dans ses anciennes perplexités. M. de Chauvigny finit par croire que les avances qu'il avait faites n'auraient pas de suite. Il alla donc un jour trouver sa fille, et lui déclara qu'il fallait, ou que M. de Bernières se décidât à l'épouser,

ou qu'elle signât un papier qui la déshéritait de la plus grande partie de ses biens. Madame de La Peltrie parvint à calmer ses inquiétudes. Mais afin d'éviter de nouvelles scènes à l'avenir, elle écrivit à M. de Bernières pour lui demander une entrevue à Alençon. Il s'y rendit, et ils délibérèrent ensemble, en présence de leurs amis, sur la décision qu'il fallait prendre. Après un mûr examen, l'idée d'un mariage fut abandonnée; car elle entraînait de graves inconvénients, les héritiers de Madame de La Peltrie pouvant plus tard inquiéter ceux de M. de Bernières. Il fut donc convenu qu'ils agiraient à l'extérieur comme s'ils étaient mariés. La chose était possible à cette époque; et il n'était pas rare que, pour ménager certains intérêts ou certaines susceptibilités de famille, on eût recours à un mariage secret, c'est-à-dire célébré seulement en présence du curé et de deux témoins. Il était donc facile à M. de Bernières et à Madame de La Peltrie de faire croire qu'ils étaient mariés; ils n'avaient pour cela qu'à paraître ensemble dans leurs familles et chez leurs amis.

Sur ces entrefaites, une nouvelle épreuve vint fondre sur notre courageuse héroïne. M. de Chauvigny, déjà avancé en âge et depuis longtemps tourmenté par la goutte, mourut subitement, emportant dans la tombe l'espoir d'avoir trouvé pour sa fille un époux digne de soutenir l'honneur de son nom. Madame de La Peltrie fut profondément affligée de cette mort, quoique M. de Chauvigny eût bien souvent soumis sa piété

filiale à de cruels assauts. Mais la Providence voulut elle-même dénouer cette entrave. Assez d'autres, du reste, devaient encore se soulever sous ses pas. Sa famille, témoin des grandes libéralités qu'elle faisait aux pauvres et aux églises, lui contesta le droit d'entrer en partage de la succession paternelle, et tenta même de la faire interdire, sous prétexte qu'elle était incapable d'administrer sa fortune. Le présidial de Caen avait même déjà prononcé une sentence favorable à ses parents ; mais elle en appela au parlement de Normandie. Elle faillit encore perdre ce second procès pour avoir refusé, par une excessive délicatesse de conscience, de prêter un serment juste et licite. Mais les saints ont des ressources que les autres hommes ne connaissent pas. Elle eut recours à l'intercession de saint Joseph, son refuge ordinaire dans toutes les circonstances difficiles, et elle renouvela le vœu qu'elle avait déjà fait d'aller établir au Canada une fondation destinée à l'instruction des jeunes filles sauvages. Son espoir ne fut pas trompé ; car, contre l'attente générale, la sentence du parlement décida en sa faveur. Sa famille ne put s'empêcher de reconnaître, dans cet événement, le doigt de Dieu, et se réconcilia avec elle.

Cependant le bruit s'était répandu qu'elle était mariée avec M. de Bernières ; et comme ils étaient tous deux très avancés dans la perfection, ce mariage étonna tout le monde, et leur attira les plus amères railleries. Madame de La Peltrie ne répondait à toutes ces attaques que par un doux sourire, disant, avec modestie, qu'elle n'avait fait que suivre la volonté de Dieu.

Une telle conduite peut encore aujourd'hui paraître étrange à bien des personnes ; mais outre que l'avenir fit bien voir que c'était une inspiration du ciel, nous pouvons répondre, avec un savant et pieux auteur, * que nous ne devons point juger ceux que Dieu se charge lui-même de conduire. C'est ici, ajoute-t-il, qu'il faut se rappeler cette parole de saint Paul, que l'homme spirituel n'est jugé par personne. Dieu se plaît quelquefois à mener les grandes âmes par des voies extraordinaires, qui déconcertent nos courtes vues et choquent notre faible raison ; mais il serait téméraire de les blâmer parce qu'on n'entrevoit pas tout le dessein de Dieu sur elles. Madame de La Peltrie et M. de Bernières avaient d'ailleurs pris toutes les précautions que conseille la prudence chrétienne, pour s'assurer que leur conduite était agréable à Dieu ; et ce n'est qu'après avoir consulté des hommes sages, pieux et expérimentés, qu'ils se décidèrent à agir contre les règles communes ; d'autant plus que les mœurs et les usages de l'époque où ils vivaient, rendaient cette conduite beaucoup moins singulière qu'elle ne le serait aujourd'hui.

Au reste, l'orage que cette démarche avait suscité dans le monde ne tarda pas à se dissiper, et Madame de La Peltrie ne songea plus qu'à se rendre à Paris, afin de s'occuper activement de sa fondation.

* Charles Sainte-Foi, auteur d'une courte esquisse de la vie de Madame de La Peltrie, d'où nous avons tiré une partie de cette notice.

CHAPITRE HUITIÈME

Vocation de la Mère de l'Incarnation pour le Canada.

Cependant la main de Dieu qui soulevait à dessein tant de ronces et d'épines sous les pas de Madame de La Peltrie, afin de raffermir sa vocation et d'en épurer tous les motifs, n'était pas inactive dans l'âme de la Mère de l'Incarnation. Nous avons déjà vu comment, après une longue série d'épreuves, le Seigneur l'avait initiée aux plus ineffables mystères, l'avait ensuite élevée à la sublime dignité d'épouse, puis avait enchâssé son cœur dans le sien, et l'avait enfin enflammée de l'esprit apostolique. Nous allons voir maintenant par quelles mystérieuses opérations, il mit le dernier perfectionnement à cet esprit d'apostolat.

“ La divine Majesté, voulant me dépouiller absolument de mon propre vouloir dans les choses mêmes qu'elle m'avait commandées, afin que tout fût d'elle et qu'il n'y eût rien de la créature, me fit connaître, un jour, pendant que j'étais en oraison devant le Saint-

Sacrement, qu'elle allait me réduire à ce dépouillement entier et parfait. Je traitais alors avec elle du salut des âmes, dans l'accès ordinaire qu'il lui plaisait de me donner. En un moment, elle m'ôta tout pouvoir de continuer ce commerce, et ravit mon âme en une extase qui la mit dans son souverain et unique bien. Au milieu de ces divins embrassements, elle me découvrit le grand avantage qu'il y a de lui gagner des âmes, et m'excita à lui demander cette grâce. Alors mon âme, prenant vivement les intérêts de son Epoux, souhaitait avec une amoureuse impatience l'extension de son royaume et s'offrait pour cela en sacrifice, fallût-il donner mille vies. Je conjurais le Père éternel de me mettre en état d'exécuter les commandements qu'il m'avait faits de lui bâtir, au Canada, une maison où il fût glorifié avec Jésus et Marie. Je le priais d'y joindre le grand saint Joseph, parce que j'avais de fortes impressions que c'était lui que j'avais vu être le gardien de ce pays. J'avais une certitude qu'il agréait les instances que je faisais par le mouvement de son esprit. Cette Majesté suprême jetait ses regards sur moi, et me faisait entendre que, par une amoureuse violence, j'avais voulu ravir sa volonté; mais que par son amour, elle voulait triompher de la mienne. Ah! qui pourrait décrire ce commerce d'amour!

“ Il se fit alors, dans mon âme, une opération qui la réduisit à une délicieuse agonie. Je me vis en un moment absorbée en Dieu, qui, par un amour de

complaisance, me voulait surmonter, m'ôtant ma volonté à l'égard de mes poursuites pour l'extension du royaume de son Fils. En effet, il me martyrisait ; car à peine me permettait-il de jeter un soupir pour arrêter ce tourment qui m'arrachait la vie et me charmait tout ensemble. Alors je m'aperçus que je n'avais plus de volonté, et que Dieu voulait pour moi. J'acquiesçai et me confessai vaincue. Je chantai le triomphe de mon vainqueur et reconnus la justice de son vouloir. Dès ce moment, je fus délivrée des langueurs que me causaient mes poursuites. C'était un repos, une paix, un non vouloir, une demeure dans la volonté de Dieu, qui m'accompagnait toujours en m'occupant des intérêts du Verbe incarné."

M. de Bernières, qui eut occasion de connaître intimement la Mère de l'Incarnation et de l'entretenir souvent des dons surnaturels qu'elle avait reçus, eut le bonheur de recueillir de ses propres lèvres le récit de cette faveur insigne. Voici comment ce grand maître de la vie mystique apprécie cette grâce et celle qui en fut l'objet.

" Je me souviens que cette grande religieuse parlait admirablement de la vie apostolique, et qu'elle en avait des sentiments exquis. Elle souffrit un jour une opération bien extraordinaire. Comme elle s'efforçait de prendre la volonté divine pour ne la quitter jamais, et la fléchir à l'établissement du royaume de son Fils sur toutes les nations, Notre-Seigneur prit la sienne ; et depuis elle n'a point eu de volonté propre, mais la seule volonté de Dieu a été sa volonté.

“ C'est une grande âme, solidement vertueuse, qui a une profonde humilité, une charité éminente, et qui ne perd point l'union actuelle avec Dieu.

“ Elle dit donc que Dieu la dépouilla de son propre vouloir, ou, pour me servir des paroles dont il usa à son égard, il triompha de sa volonté; non qu'il lui enlevât cette puissance qui est le principe des actions spirituelles, ou qu'il la privât de sa liberté; mais la volonté divine s'empara tellement de la sienne, qu'elle ne pouvait plus vouloir que ce que Dieu voulait. Ainsi on eût pu lui donner ce nom admirable que Dieu avait promis à une nation qui devait être toute à lui: *On vous appellera, ma volonté est en elle.* Cette faveur merveilleuse commença par une espèce d'agonie, c'est-à-dire que sa volonté agonisa avant que de mourir à elle-même, pour se perdre en celle de Dieu. Il ne lui restait plus alors que de faibles aspirations, qu'elle offrait en acquiescement à la perte de sa volonté. Cette agonie fut pleine de délices; car comme il n'est rien de plus affligeant que de suivre les désirs de sa propre volonté, il n'est rien, au contraire, de plus doux que de ne vivre que de la volonté de Dieu. Aussi le nouvel état qui succéda à cette opération fut un état tout de délices, de paix, de repos et de demeure parfaite en la volonté de Dieu.”

Ce fut vers l'année 1635 que notre bienheureuse Mère entra dans cette nouvelle phase de l'amour divin. Comme la fiancée des Cantiques, transportée par son divin Époux dans cet Éden embaumé de

quiétude et de paix, au milieu des lis immaculés de ses divines affections, elle en savoura les pures délices pendant l'espace d'une année entière.

Au sortir de cette heureuse solitude, elle sentit naître en elle une vive inspiration de faire part à son directeur, le Père Salin, de sa vocation pour les missions du Canada. Mais dès les premiers mots, il lui imposa silence, en la reprenant sévèrement de s'amuser ainsi, disait-il, à de vaines et ridicules fantaisies. L'humble religieuse baissa la tête sans répondre et s'anéantit profondément devant Dieu, en renouvelant à ses pieds la promesse d'une éternelle obéissance à ses ordres. Elle attendit ensuite, dans une paix parfaite, le moment de la vocation divine, sans oser communiquer à personne ses sentiments intérieurs. Aussi fut-elle bien surprise, vers le même temps, de voir son secret divulgué, d'entendre plusieurs personnes lui en parler, et d'autres lui en écrire de divers endroits. Elle ne se crut cependant pas suffisamment autorisée de le dévoiler; et elle ne répondit aux lettres qu'elle reçut et aux interrogations qu'on lui fit à cet égard, que d'une manière vague, ne laissant entrevoir que le zèle ardent dont son cœur était épris pour le salut des infidèles. Mais ses paroles étaient toutes de feu, dès qu'elle ouvrait la bouche sur ce sujet; et elle avait si bien réussi à communiquer ses ardeurs apostoliques à toutes ses compagnes, que la communauté entière s'était associée à elle pour offrir à Dieu des prières, des pénitences et des communions continuelles dans cette intention.

Cependant plus l'heure marquée par les desseins de Dieu approchait, plus il la sollicitait vivement de dévoiler ses secrètes inspirations ; il la menaça même de l'abandonner si elle tardait plus longtemps d'obéir à sa voix. Sa première pensée fut alors d'écrire au Père de La Haye ; mais la crainte que lui inspirait le Père Salin la retint.

Ce fut au milieu de ces anxiétés qu'elle reçut la visite du P. de Lidel, qu'elle fit le confident de ses troubles intérieurs. Il lui conseilla d'écrire au P. de La Haye, qui, mieux que personne, connaissait ses dispositions. Elle suivit son conseil, d'après l'ordre de sa supérieure. Le Père lui répondit qu'elle devait se disposer à accomplir les vues de la divine Providence, et qu'il espérait en voir bientôt l'exécution. Cette réponse rétablit le calme dans l'âme de notre sainte.

Quelque temps auparavant, elle avait appris que Dom Raymond de Saint-Bernard, son ancien directeur, songeait aussi à passer au Canada. En effet, cet éminent religieux se concertait alors avec les PP. jésuites dans cette intention ; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté et ne lui permit pas d'aller cueillir avec eux les palmes de l'apostolat, et peut-être du martyre. Les supérieurs de sa congrégation s'opposèrent à son pieux dessein.

A l'époque où il regardait encore son départ pour le Canada comme certain, la Mère de l'Incarnation lui écrivit pour lui faire partager son bonheur et s'éclairer de ses lumières. Il n'entra pas d'abord dans

ses vœux et combattit même toutes les raisons qu'elle put lui alléguer. Enfin elle lui exposa, dans une longue lettre, tout ce qui s'était passé en elle à ce sujet, le priant d'y réfléchir sérieusement devant Dieu. Il se rappela alors son caractère d'esprit, incapable de se gouverner par l'imagination ; les faveurs qu'elle avait reçues du ciel dès sa plus tendre enfance ; ses premières inclinations qui la portaient à s'unir aux prédicateurs de l'Évangile ; son zèle en mille occasions pour la gloire de Dieu ; ses désirs si ardents et néanmoins si peu empressés. Il vit cette paix si inaltérable au milieu des plus violentes saillies de son amour ; cette élévation d'âme jointe à la plus profonde humilité et à la plus parfaite soumission aux ordres du ciel ; mais surtout cet entier détachement de tout sentiment propre, malgré une connaissance certaine de la volonté du Seigneur ; et il ne put s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans cet appel, et d'y donner son entière approbation. * Dès lors il fit tout en son pouvoir pour lui en faciliter l'exécution ; mais le ciel, qui ne l'appelait pas lui-même au Canada, lui refusa aussi la consolation de contribuer à y établir son heureuse disciple.

Il vit rompre l'une après l'autre toutes les mesures qu'il avait prises pour elle et pour lui. A la nouvelle de ce double malheur, la Mère de l'Incarnation écrivit à ce bon Père pour lui offrir les consolations de

* Le Père de Charlevoix.

l'amitié et de la reconnaissance. Elle était bien loin de se douter alors des cruelles alarmes qui l'attendaient à son tour.

Les personnes qui lui inspiraient le plus de vénération et dont l'assentiment lui aurait été si précieux, se déclarèrent contre elle et traitèrent ses projets de rêves illusoires. Sa plus tendre amie même, la Mère de Saint-Bernard, alors supérieure, qui avait applaudi plus qu'aucune autre à sa vocation, alla jusqu'à lui dire que si Dieu lui accordait ce qu'elle implorait avec tant d'ardeur, ce ne serait que pour la punir de sa témérité. Mais son âme ne fut nullement ébranlée par tant d'assauts ; et rien n'est plus admirable que les sentiments de confiance et de soumission aux ordres de la Providence, qu'elle exprime dans une lettre qu'elle écrivait à ce sujet au R. P. Dom Raymond de Saint-Bernard :

“ Nous sommes en butte à de grandes afflictions, mon R. Père, mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Le bien où nous aspirons ne mérite-t-il pas d'être acheté à grand prix ? Prenons courage, mon très cher Père ; l'amour de Jésus combattra pour nous, puisque nous ne désirons travailler que pour sa gloire. Quand je considère les œuvres admirables de notre divin Maître, tous ces orages ne me semblent rien ; il est plus fort que tous les hommes ensemble, et c'est lui qui commande aux vents et aux tempêtes. S'il nous veut dans la Nouvelle-France, ses desseins s'accompliront malgré tous les obstacles ; car ce ne sont

devant lui que des pailles et des toiles d'araignée qu'il peut détruire en un moment, quoiqu'elles paraissent comme des montagnes aux yeux des hommes. Je les ai d'ailleurs toujours considérés aussi impuissants que des moucherons. Peut-être aussi que son amour nous envoie tous ces accidents pour éprouver nos courages. Mais, mon très cher Père, j'entre fort dans vos sentiments d'espérer contre toute espérance, et mon cœur n'est nullement ébranlé."

En effet, toutes ces traverses et ces entraves apparentes n'étaient, en réalité, qu'un acheminement à l'exécution du plan divin sur la Mère de l'Incarnation. Elles servaient à faire connaître ses sentiments et à déceler sa vocation, afin qu'au moment favorable, tous les regards fussent d'avance tournés vers elle. Déjà son nom, tout rayonnant de l'éclat de ses vertus, avait volé de bouche en bouche, jusqu'aux extrémités de la Nouvelle-France, d'où les missionnaires lui écrivaient les lettres les plus pressantes en faveur de leurs chers néophytes. Du fond du pays des Hurons, le P. Garnier, à la veille d'arroser de son sang le sol qu'il baignait alors de ses sueurs, la conjurait, au nom de tous les missionnaires, de ne plus différer davantage. En recevant les lettres de ces sublimes martyrs, souvent écrites sur une simple écorce, et où elle croyait déjà voir les traces de leur sang, son âme s'enflammait d'un nouveau transport et se fondait d'amour. Elle les baisait avec un saint respect, et les arrosait de larmes brûlantes. Aucun de ces missionnaires cependant, en

l'invitant à venir partager leurs rudes labeurs, n'entrevoit encore le moindre secours temporel, indispensable à un tel établissement ; mais ces hommes, remplis de toute la plénitude de l'esprit apostolique, ne savaient pas s'inquiéter des moyens, quand une entreprise était dans l'ordre de Dieu ; et sûrs de la Providence pour les ressources, ils ne songeaient qu'à choisir des sujets dont la sainteté répondit à la grandeur du ministère qui devait leur être confié. *

Ce fut le motif qui inspira au P. Le Jeune, supérieur de la mission, de lui écrire deux lettres consécutives, pour soumettre sa vocation à une dernière et suprême épreuve, et parfaitement s'assurer de sa vertu. Il lui faisait un tableau exagéré des difficultés qui se dresseraient devant elle, lui peignait avec les couleurs les plus sombres les dangers auxquels elle serait chaque jour exposée, et terminait sa lettre en lui déclarant qu'il n'y avait qu'une "présomption intolérable" qui pût la faire aspirer à une mission tellement au-dessus de ses facultés et de la faiblesse de son sexe. Loin d'être déconcertée par ces étranges paroles, l'invincible servante du Christ les accueillit avec autant d'allégresse que si on lui eût annoncé l'ordre de partir à l'instant même. Elle ne pouvait se rassasier de les lire et de les relire ; et un jour qu'elle en citait les passages les plus amers à son directeur : "N'est-ce pas vraiment un bon Père pour moi ? lui disait-elle ; et ne

* Le Père de Charlevoix.

lui dois-je pas une grande reconnaissance de me parler ainsi ? Je vois bien que si j'étais auprès de lui, il me traiterait en véritable ami."

Elle ne fut pas, du reste, longtemps sans apprendre les intentions toutes paternelles qui avaient dicté le langage du P. Le Jeune ; car, peu de jours après, elle apprit en secret qu'il prenait des mesures efficaces pour faire passer des Ursulines au Canada, et qu'elle était la première sur laquelle il avait jeté les yeux.

"Pour le coup, mon révérend Père, écrivait-elle à Dom Raymond de Saint-Bernard, qui n'avait pas encore abandonné tout espoir de se consacrer aux missions, voulez-vous venir au Canada ? Les missionnaires des Hurons m'y appellent tant qu'ils peuvent. Si vous aviez entendu parler ces saints, vous seriez ravi d'aise, et vous vous disposeriez à l'exécution de vos desseins. Ces âmes favorisées du ciel daignent penser à moi tous les jours, disent-elles, et c'est par une providence de Dieu toute particulière ; car je ne les ai jamais vues, ce qui fait que je tiens cela pour une faveur insigne. Allons donc au nom de Dieu, mon très cher Père, goûter les délices du paradis dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la Nouvelle-France, dans ce nouveau monde où l'on gagne des âmes au Roi des Saints. Vous n'y serez pas aussi infirme qu'en France ; car la charité y fait vivre. Et puis, quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien heureux de finir une vie chétive dans l'exercice d'un apôtre ? Pour moi, j'ai tant d'envie d'y aller que je languirais

dans mes désirs, si la vue de mon indignité ne me faisait baisser la tête devant Dieu, dans la crainte d'être rejetée. Faites-moi la faveur, mon très cher Père, de prier Dieu pour moi, afin qu'il m'accorde cette grâce ; et s'il m'accepte, je vous verrai en passant, et je vous tirerai si fort par votre habit que j'en emporterai le morceau, si vous ne venez."

Deux années entières devaient s'écouler encore avant que notre Mère vit se lever l'aurore de ce jour tant désiré. Mais cette longue attente ne fit qu'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de fermeté inébranlable et d'aveugle obéissance à Dieu, qu'elle avait déjà méritée.

Enfin, à l'expiration de ce terme, et avant que les moyens d'exécution qu'allait employer Dieu, fussent dévoilés, elle eut un pressentiment surnaturel que le jour de son départ approchait. L'heure de Dieu était venue, et après six années écoulées dans l'attente, depuis le jour de sa vocation (1632), six années de combats, de soupirs et de larmes, le Seigneur allait la prendre lui-même par la main, et l'introduire triomphante dans la terre promise de la Nouvelle-France.

CHAPITRE NEUVIÈME

Madame de La Peltrie à Paris et à Tours.

Nous avons suivi Madame de La Peltrie jusqu'au moment où elle descendit les degrés du château de ses pères pour s'élancer à l'exécution de son œuvre de dévouement. Elle partit d'Alençon, accompagnée seulement d'un domestique et d'une suivante. A peine fut-elle arrivée à Paris que sa famille, peu rassurée sur la réalité de son mariage et soupçonnant quelque dessein caché, tenta de la faire enlever, sous prétexte de l'empêcher de dissiper sa fortune. Mais elle en fut avertie secrètement, et se tint sur ses gardes. Son premier soin, en arrivant à Paris, fut de consulter les personnages les plus éminents par leur sainteté et leurs lumières, entre autres le Père de Condren, Général de l'Oratoire : tous la confirmèrent dans sa vocation. Elle eut en outre l'inestimable bonheur de recevoir des lèvres de saint Vincent de Paul, — de cet archange de la charité, la plus pure personnification de cette

vertu qui ait peut-être jamais glorifié la nature humaine depuis les jours du Sauveur, — l'assurance irréfragable de la coopération d'en haut.

Elle écrivit donc à M. de Bernières de venir la rejoindre sans délai.

Jusqu'alors, sachant qu'on était à sa recherche, elle n'avait osé paraître dans les rues de Paris que déguisée en servante, à la suite de sa femme de chambre qu'elle faisait passer pour une dame de condition. Mais après l'arrivée de M. de Bernières, comme elle ne sortait jamais qu'avec lui, on ne douta plus qu'elle ne fût mariée, et on cessa de l'inquiéter. Ce qui acheva de convaincre sa famille, c'est qu'elle fit transporter tous ses meubles d'Alençon à Paris, comme si elle eût eu l'intention de s'y fixer définitivement.

Cependant M. de Bernières, persuadé que la réussite de cette entreprise dépendait en grande partie de la diligence qu'on y mettrait, se rendit immédiatement avec Madame de La Peltrie au noviciat des jésuites, où se trouvait alors le Père Poncet de La Rivière, qui se disposait à partir pour Québec par les premiers vaisseaux. Ce missionnaire était le même qui, peu de temps auparavant, avait fait de si pressantes instances auprès de la Mère de l'Incarnation pour l'engager à se consacrer à l'œuvre des missions du Canada.

M. de Bernières lui apprit les desseins de Madame de La Peltrie, et ajouta qu'elle désirait surtout s'éclairer de ses conseils pour le choix des sujets qui devaient composer la nouvelle communauté. Le Père Poncet

indiqua, sans hésiter, la Mère de l'Incarnation comme devant en être la pierre fondamentale; il fit en même temps un si magnifique éloge de sa sainteté et de son véritable génie, que Madame de La Peltrie n'eut plus de repos qu'elle ne se fût assurée cette précieuse coopératrice. Elle lui écrivit le jour même de concert avec le Père Poncet.

La réception de ces deux lettres plongea dans l'étonnement la supérieure des Ursulines de Tours. Elle qui avait toujours suivi, dans l'âme de la Mère de l'Incarnation, la trace miraculeuse du doigt de Dieu depuis le jour de sa vocation, qui un instant seulement avait pu la méconnaître, ne pouvait revenir de son admiration à la vue d'un tel dénouement. Elle vola en toute hâte à la cellule de notre Mère, qu'elle trouva agenouillée dans le recueillement de la prière; et, se précipitant à genoux auprès d'elle, elle lui fit, d'une voix altérée d'émotion, la lecture des deux lettres. "Seigneur, s'écria comme le prophète la servante du Christ au comble de ses vœux, me voilà; je suis prête; envoyez-moi où il vous plaira."* Et toutes deux, dans un saint embrassement, s'épanchèrent en actions de grâces, de louanges et de bénédictions envers l'auteur et le consommateur de ce grand ouvrage. La Mère de l'Incarnation y vit l'accomplissement clair et évident de la vision qu'elle avait eue à l'origine de sa vocation, et elle reconnut dans Madame de La Peltrie la dame

* Ecce ego, mitte me. *Isaïe*, VI, 8.

mystérieuse qui lui était alors apparue, marchant à ses côtés.

Elle lui répondit par une lettre admirable, qui fait bien voir que les saints, déjà unis par un même amour, se rencontrent dans le cœur de Dieu et s'embrassent d'une sainte amitié, même avant de se connaître.

Ces événements se passaient au mois de novembre de l'année 1638. Madame de La Peltrie avait résolu de s'embarquer avec la flotte qui devait faire voile le printemps suivant; mais, pour des raisons secrètes, les membres de la compagnie des Cent-Associés mirent tout en œuvre pour l'engager à différer son départ d'une année, à moins qu'elle ne consentît à partir seule. Ce retard aurait gravement compromis le succès de son œuvre; et comme elle persistait toujours dans son premier dessein, ils convinrent ensemble de s'en rapporter à la décision d'une assemblée qui se tint chez M. Fouquet, alors conseiller d'État. Plusieurs amis de Madame de La Peltrie, outre M. de Bernières, vinrent y prendre part; entre autres le P. Étienne Dinét, provincial des jésuites, le P. de La Haye, et le vénérable P. Charles Lalemant, l'un des plus anciens missionnaires du Canada. Les députés de la compagnie représentèrent que Madame de La Peltrie avait fait sa demande trop tard, que tous les vaisseaux étaient frétés, et qu'il n'y avait plus de place pour ses compagnes. Madame de La Peltrie répondit que s'il n'y avait que cette difficulté, elle serait bien vite levée; car elle était prête à fréter un vaisseau à ses propres

dépens, quoique la compagnie fût obligée, en vertu de ses engagements, à traverser à ses frais tous les colons de la Nouvelle-France et tous les effets qu'ils feraient venir, pendant l'espace de trois années consécutives.

Ils n'eurent rien à répliquer à cette réponse ; et il ne fut plus question que du choix des religieuses. Madame de La Peltrie réclama tout d'abord la Mère de l'Incarnation ; et comme on lui représentait que l'archevêque de Tours, Mgr D'Eschaux, ne consentirait jamais à en faire le sacrifice, elle déclara qu'elle tenait tellement à l'obtenir qu'elle ne partirait pas sans elle. Le provincial des Jésuites insista, et lui fit observer que plusieurs raisons militaient en faveur des ursulines de Paris : d'abord que leur communauté, étant au centre des relations commerciales, les communications avec elle seraient plus faciles ; en second lieu, que leurs constitutions convenaient mieux au dessein qu'on avait en vue que celles de Tours, parce que les ursulines de Paris faisaient un vœu spécial que ne prononçaient pas celles de Tours, celui d'instruire la jeunesse ; enfin, que la différence qui existait dans les costumes pourrait bien causer des divisions, si la nouvelle communauté venait, par la suite, à se recruter dans les deux monastères. Malgré toutes ces objections, Madame de La Peltrie, appuyée surtout par le P. de La Haye, qui connaissait tout le prix de l'acquisition de la Mère de l'Incarnation, demeura inébranlable.

On accéda à son désir, et il fut convenu sur-le-champ que le commandeur de Sillery, l'un des membres de

la compagnie des Cent-Associés, et l'âme de toutes les entreprises qui se faisaient alors pour la gloire de Dieu, M. Fouquet, et les PP. Dinet et de La Haye, écriraient de concert à Mgr D'Eschaux pour obtenir son consentement. Madame de La Peltrie se chargea de porter elle-même la lettre, afin de l'appuyer auprès de l'archevêque de toutes les raisons que son zèle pourrait lui inspirer. Le P. Dinet écrivit en outre au P. Grand-Ami, recteur du collège de Tours, pour lui enjoindre d'user de toute son influence en faveur de Madame de La Peltrie.

Satisfaite de l'heureuse issue de ses démarches, elle se hâta de prévenir la supérieure des Ursulines de Tours et la Mère de l'Incarnation de sa prochaine arrivée; et pendant que le P. Lalemant se rendait à Dieppe pour présider à l'équipement du vaisseau qui devait servir à leur transport, elle partit de Paris, toujours accompagnée de M. de Bernières, pour se rendre à Tours.

Cependant la nouvelle des événements extraordinaires qui allaient bientôt mettre en émoi la paisible solitude des Ursulines, n'avait pas encore transpiré parmi elles; lorsque, le 22 janvier, fête des épousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, la supérieure reçut la lettre de Madame de La Peltrie, qui lui annonçait sa prochaine visite.

Toute la communauté était en ce moment en pèlerinage à un petit oratoire appelé l'Hermitage de saint Joseph, situé à l'extrémité du jardin du monastère,

dans une retraite charmante, ombragée par un bouquet d'arbres. Ce fut là que la supérieure apprit à la communauté l'honneur insigne dont le ciel avait daigné les favoriser. Elles purent à peine ajouter foi à ce bonheur inattendu, tant elles se croyaient peu dignes d'un choix si glorieux ; et toutes en cœur entonnèrent une hymne d'actions de grâces en l'honneur du saint patriarche sous les auspices duquel cette merveille s'était opérée.

Elles étaient encore sous l'impression de cette heureuse nouvelle, lorsque, le 19 février 1639, Madame de La Peltrie arriva à Tours avec M. de Bernières.

Le premier soin de ceux-ci fut de se concerter avec le P. Grand-Ami, et de le prier d'aller d'abord seul chez l'archevêque, pour le préparer à la demande qu'ils venaient lui faire. Il s'y prêta de bonne grâce, quoiqu'il appréhendât fort d'essuyer un refus ; mais à peine eut-il exposé le sujet de sa visite, que le saint prélat, tout surpris et ravi d'admiration, l'interrompit : " Eh quoi ! mon révérend Père, s'écria-t-il, est-il donc vrai que Dieu veuille choisir quelques-unes de mes filles pour un si pieux dessein ? Ah ! je ne suis pas digne d'une telle grâce. Mais en trouvera-t-on parmi elles qui soient assez courageuses pour affronter les périls de la mer ? "

Le Père lui fit connaître les dispositions de la Mère de l'Incarnation.

" Allez, continua alors l'archevêque, et dites de ma part à la supérieure des Ursulines de donner

entrée dans le cloître à Madame de La Peltrie, et de lui faire la même réception qu'elle me ferait à moi-même."

Le recteur avait été loin de s'attendre à une si gracieuse réception, et à un succès si facile et si prompt; il courut transmettre aux Ursulines l'agréable message qu'il venait de recevoir. En descendant les degrés de l'archevêché, il rencontra Madame de La Peltrie et M. de Bernières, qui en le voyant lurent sur son visage l'heureux succès de son entrevue. L'archevêque leur fit l'accueil le plus cordial, et ne fut pas longtemps sans reconnaître que leurs mérites surpassaient encore le portrait que lui en avait fait le P. Grand-Ami. Il fut enchanté surtout de l'exquise modestie de Madame de La Peltrie, et lui promit son assistance et sa protection pour tout ce qui dépendrait de lui.

A peine étaient-ils sortis que le recteur rentra chez le prélat, qui, en le congédiant après sa première visite, l'avait chargé de venir l'informer si la Mère de l'Incarnation perséverait toujours dans ses premières dispositions. Il lui dit que non seulement elle soupirait encore des mêmes ardeurs, mais que l'esprit d'apostolat s'était répandu dans toute la communauté; qu'il n'y avait pas dans le monastère une seule religieuse qui ne brûlât de zèle pour le salut des âmes, et que c'était vraiment un spectacle ravissant que de les voir et de les entendre. *

* Le P. de Charlevoix.

“Puisqu’il en est ainsi, repartit l’archevêque attendri jusqu’aux larmes, dites à Madame de La Peltrie que je lui donne la Mère de l’Incarnation, et celle des religieuses que la communauté lui désignera pour compagne.”

Pendant cet intervalle, M. de Bernières avait conduit Madame de La Peltrie au monastère des Ursulines. La supérieure à la tête de toutes les religieuses l’attendait à l’entrée du cloître. Dès qu’elle parut, toute la communauté, séparée en deux chœurs, entonna le *Veni Creator*, pendant que la cloche du monastère sonnait à toute volée. On la conduisit en triomphe à l’église, où le prie-Dieu destiné aux visites épiscopales lui avait été préparé. Après le chant du *Te Deum*, toutes les religieuses, rangées en hémicycle autour d’elle, s’agenouillèrent ensemble au moment où elle se prosterna pour adorer le saint Sacrement. Il y eut un instant de silence solennel et de recueillement plein d’émotion. En se relevant après son adoration, Madame de La Peltrie promena ses regards sur le cercle de figures rayonnantes qui l’entouraient. Elle fut frappée de l’air d’exaltation religieuse dont elles paraissaient toutes animées. “On eût dit, ajoute la Mère de l’Incarnation, que cette bonne dame avait apporté avec elle la joie du paradis, et que l’Esprit-Saint, qui venait d’être invoqué, était descendu sur chacune de nos sœurs, et les consumait du même feu dont furent embrasés les apôtres réunis dans le cénacle, au jour de la Pentecôte.”

Il y eut alors un moment d'enthousiasme indicible; toutes les religieuses vinrent, l'une après l'autre, se jeter aux pieds de Madame de La Peltrie, pour se disputer l'honneur de son heureuse préférence. Elles embrassaient ses genoux, les arrosaient de leurs larmes et lui adressaient des paroles si touchantes que Madame de La Peltrie, suffoquée par son émotion, ne pouvait répondre que par des sanglots.

“ Pour moi, continue la Mère de l'Incarnation, dès que je l'eus envisagée, je me ressouvins de cette dame que j'avais vue en songe, et qui m'accompagnait dans le grand pays qui m'avait été montré. L'ingénuité et la douceur de son visage, son teint et toutes ses manières m'en renouvelèrent l'idée, et mon cœur se sentit tout à coup uni au sien dans l'œuvre qu'elle allait entreprendre pour la gloire de Dieu. Ce qui me fit encore admirer la divine Providence, ce fut d'apprendre plus tard d'elle-même, qu'en même temps que Dieu me l'avait montrée intérieurement, il lui avait aussi donné les premières inspirations de fonder un séminaire au Canada.”

Pendant les trois jours que l'illustre fondatrice demeura dans le monastère, toutes les religieuses se succédèrent l'une après l'autre à sa chambre pour lui renouveler leurs instances, dans la crainte de n'avoir pas été suffisamment remarquées. Comme elles connaissaient l'influence de M. de Bernières sur Madame de La Peltrie, elles descendaient ensuite au parloir, où il passait une partie de la journée, et le priaient d'intercéder en leur faveur.

Cependant l'archevêque de Tours avait ordonné de faire les prières des quarante heures, pour implorer les lumières du Saint-Esprit. Toute la communauté était dans l'attente de la manifestation de la volonté divine.

CHAPITRE DIXIÈME

La Mère de Saint-Joseph.

Au milieu de l'empressement général, il n'y avait, à part la Mère de l'Incarnation dont le sort était déjà fixé, qu'une seule religieuse qui ne fît aucune démarche ; non qu'elle ne brûlât de la sainte émulation de ses compagnes, mais parce que son extrême jeunesse, sa timidité et l'intime conviction de son indignité devant un ministère qui exigeait une vertu héroïque et une sainteté consommée, la retenaient dans l'ombre et le silence. C'était cette admirable Mère Marie de Saint-Bernard, l'amie de cœur, la disciple bien-aimée de notre Mère, et dont le nom s'est déjà rencontré sous notre plume.

Marie de La Troche Savonnières était née le 7 septembre 1616, au château de Saint-Germain, en Anjou, d'une noble et ancienne famille du pays. M. de La Troche, seigneur de Savonnières et de Saint-Germain, son père, avait épousé Jeanne Raoul, de noble maison

comme lui, et comme lui pieuse et riche de mérites devant Dieu et devant les hommes.

Dès l'instant de sa naissance, la jeune enfant passa, pour ainsi dire, des bras de sa mère dans les bras de Marie ; car à peine avait-elle vu le jour que cette mère chrétienne, la saisissant entre ses mains et l'élevant vers le ciel, la consacra à la sainte Vierge et choisit Marie pour sa patronne. Dès lors la divine Vierge la regarda d'un oeil d'élection et d'amour ; bientôt on vit se manifester en elle une raison précoce accompagnée d'une profonde piété, d'une tendre dévotion envers Marie et d'une pureté d'âme exquise, qui se faisaient jour à travers ses actions enfantines. A ces caractères distinctifs des élus de Dieu se joignait une ardente charité envers les pauvres.

Dans une des tourelles du château habitait un vieillard, pauvre et infirme, que M. et Madame de La Troche avaient recueilli par charité. Souvent, à l'heure des repas, elle se dérobait aux regards de ses parents, et allait lui porter, cachée dans les pans de sa robe, une partie de sa nourriture, qu'elle lui offrait d'une main triomphante, en y joignant toujours quelques paroles de naïve consolation. Comme elle gâtait ainsi ses vêtements, sa gouvernante finit par découvrir l'innocent stratagème et en avertit sa mère. Mais loin de l'en reprendre, la pieuse châtelaine fut ravie d'une si rare inclination. Elle la fit venir, et l'embrassant avec attendrissement, elle lui donna pleine permission de faire toutes ses petites aumônes. Elle lui assi-

gna même une somme d'argent pour le soulagement des enfants pauvres qu'elle avait pris sous sa protection, et lui permit de l'accompagner dans les visites de charité qu'elle-même avait coutume de faire.

A l'âge de huit ans, Mlle de La Troche fut placée au pensionnat des Ursulines de Tours, où la grâce de ses manières, la vivacité de son esprit et surtout son angélique piété lui gagnèrent bientôt le cœur de ses compagnes, et lui firent prendre sur elles, à son insu, cet ascendant que donne la supériorité, même parmi les enfants. * Douée d'une intelligence exceptionnelle, elle les eut bientôt toutes surpassées, et fut même chargée d'une certaine surveillance dans la classe; mais elle s'acquittait de cette tâche délicate avec une si charmante aménité, une modestie si candide et si ingénue, que ses jeunes disciples, loin de la jalouser, se plaisaient à l'appeler leur petite maîtresse.

Vers l'âge de douze ans, elle fit une grave maladie qui obligea ses parents de la retirer du couvent, pour lui faire respirer l'air natal. Ce fut alors qu'ils purent apprécier mieux que jamais quel précieux joyau le ciel avait placé sous leur garde. Ils ne pouvaient assez remercier Dieu des heureux fruits qu'une sainte éducation avait développés dans son esprit et dans son cœur.

Dès qu'elle fut rétablie, elle exprima le désir de retourner à Tours, afin d'y embrasser la vie religieuse.

* Ch. Sainte-Foi.

Ses parents, qui l'idolâtraient, eurent beaucoup de peine à la laisser partir ; mais comme ils étaient profondément chrétiens, et qu'ils craignaient de s'opposer à la volonté de Dieu, ils lui donnèrent enfin leur consentement. La violence qu'elle se fit en cette occasion fut extrême ; car elle était d'une grande sensibilité, et avait pour ses parents l'affection la plus tendre. Sa mère, de son côté, ne se sentant pas le courage de la reconduire, pria une de ses parentes de lui épargner ce sacrifice trop douloureux pour elle, en allant la remettre elle-même entre les mains de la supérieure des Ursulines. C'est toujours un spectacle touchant que de voir ainsi la nature aux prises avec la grâce, lorsque celle-ci finit par être victorieuse ; car la violence de la lutte donne plus de prix à la victoire ; et en voyant tant de courage et de constance en des natures frêles et délicates, on se sent animé soi-même au combat par leur exemple, et l'on n'ose plus désespérer de son propre cœur. †

Dès que Mlle de La Troche fut entrée chez les Ursulines, elle demanda qu'on l'admit au noviciat ; et elle le fit avec tant d'instances, que, bien qu'elle n'eût ni l'âge ni la santé nécessaires, on la reçut, mais à la condition qu'elle en sortirait dès que ses parents en manifesterait le désir.

Après bien des délais et des résistances, ils consentirent enfin à lui laisser suivre sa vocation. Elle eut

† Ch. Sainte-Foi.

aussi de cruelles luttes à soutenir contre les tristesses et les défaillances de son propre cœur, qui la faisait parfois incliner vers la terre ; mais elle triompha, avec un courage héroïque, de ses tendresses filiales, et marcha d'un pas ferme vers l'autel du sacrifice.

Enfin le jour de sa vêtue arriva ; l'esprit de ténèbres profita de cette dernière occasion pour lui livrer un suprême assaut. Sa mère, après l'avoir, selon la coutume, parée de la robe des fiancées, voulut l'embrasser une dernière fois, avant de la conduire à la grille et de s'en séparer pour jamais ; mais alors toute sa tendresse maternelle se réveilla ; elle la saisit entre ses bras, et, le cœur navré de douleur, elle demeura longtemps sans pouvoir proférer une parole, jusqu'à ce qu'une défaillance vint dénouer cette douloureuse étreinte. M. de La Troche, pâle et sans voix, fut obligé d'aller seul conduire sa fille à la porte de la clôture, où les religieuses la reçurent, et accompagnèrent de leurs chants son noble sacrifice. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes à la vue d'une résolution si ferme dans un âge si tendre. " Elle m'a avoué depuis, dit la Mère de l'Incarnation, que cette attaque lui fut plus rude et plus sensible que toutes les autres." Mais si elle ne fut pas alors ébranlée, c'est que cette bienheureuse Mère, qui, du premier coup d'œil, avait deviné en elle la plus généreuse de toutes ses disciples, lui avait tendu sa forte main, et l'avait déjà entraînée bien loin vers ces hauteurs de la perfection dont elle lui avait montré les cimes infinies.

Dès l'origine de sa vocation à la vie monastique, la Mère de Saint-Bernard avait senti naître en elle un vif désir du salut des âmes. La lecture des Relations de la Nouvelle-France, qui circulèrent dans la communauté peu de temps après, fournit un nouvel aliment à cette flamme apostolique; mais l'impossibilité où elle se voyait de ne pouvoir jamais réaliser ces désirs extraordinaires, les lui fit d'abord envisager comme de vaines chimères de son imagination. Elle en fit part cependant à sa bien-aimée confidente, la Mère de l'Incarnation, à qui elle n'avait jamais caché le moindre secret de son âme. La Mère de l'Incarnation y reconnut la vocation divine; mais ce ne fut qu'aux premières démarches de Madame de La Peltrie, que toutes deux comprirent parfaitement le but et le sens de ces aspirations, dont elles n'avaient jamais osé espérer la réalisation.

Dès que Madame de La Peltrie eut mis le pied dans le monastère des Ursulines, la Mère de Saint-Bernard sentit à l'instant se réveiller en elle, plus vifs que jamais, tous ses tressaillements intérieurs et tout son zèle pour la vie d'apostolat. Mais se croyant trop indigne d'une mission si sublime, elle se contenta de soupirer en silence, et de s'offrir en holocauste pour la conversion des sauvages. Cependant une secrète impulsion l'entraînait tour à tour vers la chambre de Madame de La Peltrie, et vers le parlôir où se tenait M. de Bernières; elle allait ainsi tout le jour, pensive et indécise, rôdant à travers le monastère, et n'osant

se présenter, lorsque enfin la Mère de l'Incarnation la rencontra à l'entrée du parloir. Frappée d'une inspiration soudaine, elle la prit par la main, la conduisit tout droit chez M. de Bernières et le pria de l'examiner attentivement.

Peu d'hommes possédaient à un degré aussi éminent le don du discernement des esprits. Il lui fit d'abord rendre un compte exact de tout ce qu'elle avait ressenti au sujet de la mission du Canada; et après un mûr examen, il reconnut en elle, à n'en pouvoir douter, l'apôtre prédestiné de Dieu. Enfin il la congédia en lui donnant l'assurance qu'il appuierait sa demande de toute son influence.

Elle sortit, ivre de joie, et courut en hâte à la chambre de la supérieure*, pour se réjouir avec elle des espérances qu'elle venait de recevoir. Mais celle-ci l'accueillit avec une extrême froideur, traita même sa démarche de présomptueuse légèreté; et pour lui enlever jusqu'à l'ombre de l'espoir dont elle se berçait: "Allez, lui dit-elle, et préparez-vous à prendre la chambre et l'emploi de celle qui sera choisie pour la mission du Canada." L'humble vierge fit éclater en cette occasion sa parfaite abnégation et son entière confiance en Dieu. Elle se retira, sans faire la moindre observation, et n'ouvrit plus son cœur et son espoir que du côté du ciel.

* C'était encore la Mère Françoise de Saint-Bernard.

Rentrée dans sa cellule, elle se prosterna la face contre terre, et renouvela à Dieu le sacrifice de sa vie, conjurant le Seigneur de ne pas permettre que ses péchés missent obstacle à ses desseins sur elle. Sœur Marie remit ensuite sa demande entre les mains de saint Joseph, et fit vœu de prendre son nom et de le porter toute sa vie, s'il lui obtenait la grâce qu'elle désirait.

Enfin les prières des quarante heures terminées, la communauté se réunit pour faire l'élection. Chaque religieuse fut proposée l'une après l'autre, car toutes, enflammées par la même passion évangélique, s'étaient mises sur les rangs, mais il n'y en eut aucune dont la vocation ne fût entravée par quelque obstacle insurmontable. Seule la Mère de Saint-Bernard parut libre et réunit tous les suffrages, au grand étonnement de la communauté. La supérieure elle-même, qui avait déclaré formellement qu'elle ne consentirait jamais à priver les Ursulines d'un sujet si précieux, demeura interdite à la vue d'un résultat si inattendu. Ne pouvant s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans cette merveilleuse élection, elle n'y mit d'autre condition que l'acquiescement de la famille de La Troche, amie et bienfaitrice du monastère.

Un courrier fut expédié immédiatement à Angers, où résidaient alors M. et Madame de Savonnières. Cette étrange nouvelle fut un coup de foudre pour eux. Madame de La Troche surtout en fut terrassée. Après le premier moment de stupeur, elle résolut sans délai

de se rendre à Tours, afin de renverser ce projet. Mais Dieu, qui tient entre ses mains les esprits et les cœurs, d'un souffle fit évanouir cet orage.

Au moment où Madame de La Troche montait en voiture, le supérieur des Carmes entra dans l'avenue du château. Elle n'eut rien de plus pressé que de lui apprendre le but de son voyage ; mais le saint religieux, loin d'approuver sa détermination, lui fit comprendre l'honneur insigne que Dieu faisait à sa famille en daignant appeler son enfant à une vocation si sublime. Il entra avec elle dans l'appartement de M. de La Troche, qui était alors malade ; et comme s'il eût été envoyé du ciel pour leur intimer les ordres du Seigneur, il leur parla avec tant d'éloquence et d'inspiration, qu'il parvint à éclairer leur foi, un instant obscurcie par les tendresses de la nature. La lutte fut violente, mais de courte durée. Ils se résignèrent avec un courage magnanime à la volonté divine, et écrivirent sur-le-champ à leur fille une lettre d'acquiescement si touchante et si pleine de sentiments chrétiens que la Mère supérieure voulut en faire la lecture en présence de la communauté. Toutes les religieuses pleurèrent d'attendrissement en entendant l'expression de cette foi si pure, qui jaillissait au travers des sanglots et des cruels saignements de ces deux nobles cœurs, et les accents de cette dernière bénédiction qui tombait, avec tant de larmes, sur cette chère enfant qu'ils ne devaient plus revoir. Seule, la Mère de Saint-Bernard parut supérieure à tous les sentiments de la

nature. Le glaive des grandes immolations avait tranché le dernier de ces liens de la chair et du sang qui si longtemps l'avaient retenue captive sur la terre ; la joyeuse colombe du Seigneur, aujourd'hui dégagée d'entraves, déployait enfin, en toute liberté, ses ailes frémissantes vers les cieux. Elle n'eut de pensées que pour rendre grâces à Dieu et au glorieux protecteur dont la puissante intercession avait opéré ce miracle inespéré. A l'instant même, pour accomplir son vœu, elle quitta son nom de religion et prit celui de Marie de Saint-Joseph, qui est devenu à jamais célèbre sur les plages de la Nouvelle-France.

Madame de La Peltrie pouvait partir : le succès avait dépassé ses espérances ; mais Dieu ne lui permit pas d'aller plus loin sans mêler une goutte d'amertume à cette joie jusqu'alors sans mélange. Une fille de confiance, avec qui elle avait été élevée, qu'elle regardait comme sa sœur, pour qui elle n'avait point de secret, et qui lui avait promis de ne l'abandonner jamais, n'eut pas plus tôt vu son départ fixé sans retour, qu'elle fut épouvantée à l'idée des périls qu'elle aurait à essayer sur mer, et ensuite sur cette terre inhospitalière, peuplée de hordes sauvages et sanguinaires. Ni les prières, ni les raisons humaines, ni les motifs surnaturels ne purent calmer ses frayeurs, et Madame de La Peltrie se vit forcée de la renvoyer à Alençon.

Il fallait en trouver une autre qui eût le courage de relever la couronne que celle-ci venait de laisser tomber. La Providence y avait déjà pourvu. Depuis près

de six ans, une pieuse fille, nommée Charlotte Barré, appartenant à une très honnête famille, se sentait pressée d'un vif désir de se consacrer au service de Dieu et au salut du prochain, sans toutefois connaître ni le lieu, ni le temps de sa vocation. Elle avait pour directeur un Père de la Compagnie de Jésus, que la Providence amena à Tours au moment précis où Madame de La Peltrie confiait à la Mère de l'Incarnation le choix d'une nouvelle auxiliaire. Instruit de leurs perplexités, il leur indiqua le précieux sujet que le ciel leur avait préparé. La jeune fille accepta avec bonheur, malgré les protestations, les prières et les larmes de son frère et d'un oncle vénérable, prêtre et chanoine de Tours. Elle n'exigea, pour toute condition, que la promesse d'être admise au nombre des religieuses de chœur dans le nouveau monastère. L'avenir justifia parfaitement les éloges qu'en avait faits son directeur. Elle devint plus tard la première professe des Ursulines de Québec ; et elle brille aujourd'hui dans leur cycle monastique, à côté de ses illustres compagnes, d'un éclat plus tempéré, mais non moins tendre et non moins touchant, sous le nom de Mère de Saint-Ignace.

CHAPITRE ONZIÈME

Départ de Tours.

La veille de son départ, la Mère de l'Incarnation réunit les membres de sa famille pour leur faire ses adieux. Nul d'entre eux n'avait le moindre soupçon du grand événement qui allait l'enlever à leur affection. Mais à peine eut-elle levé le voile, que celle de ses sœurs chez qui elle avait vécu quelques années, mit tout en œuvre pour la retenir. Après avoir épuisé toutes les supplications, elle alla s'adresser à l'intendant, puis à l'archevêque de Tours, et à tous ceux qu'elle croyait avoir quelque influence sur sa sœur. Enfin, voyant que tout était inutile, elle eut recours à la justice, et revint aux Ursulines, accompagnée d'un notaire, à qui elle fit dresser, en présence de sa sœur, une opposition en forme contre son départ. Cette menace restant encore sans effet, elle crut l'intimider en faisant révoquer la pension qu'elle avait accordée à son fils. Mais la Mère de l'Incarnation resta impassible

devant cet orage ; pas même le plus léger nuage n'altéra la sérénité de son front. Pour toute réponse, elle fixa sur sa sœur un de ces longs regards, plus navrants qu'un reproche, plus tendres qu'une prière, plus éloquents que nul discours.

“ Ma sœur, lui dit-elle enfin d'une voix ferme, mais vibrante de tendresse, depuis le jour que j'ai quitté mon fils pour suivre les conseils évangéliques, j'ai prévu l'abandon et l'isolement où il vivrait. Aussi ce n'est pas un bras de chair que je lui donnai pour protecteur et unique appui ; mais c'est entre les bras de la Providence que je l'ai abandonné sans réserve. Jusqu'à présent, je n'ai point été trompée dans ma confiance ; car celui qui a promis de veiller sur ses jours ne révoque jamais ses promesses, et le passé m'est un gage assuré pour l'avenir.”

Une telle puissance de volonté, un dépouillement si complet, un empire sur soi-même si inaccessible aux forces de la nature, révèlent la consommation de la vertu. Celui-là seul qui a dit : “ Quiconque aura quitté à cause de moi sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, en obtiendra le centuplé et possédera la vie éternelle,” * celui-là seul, disons-nous, pouvait inspirer un tel héroïsme, et étouffer ainsi les derniers cris des entrailles maternelles.

* Math., xix, 29.

Désespérant de pouvoir jamais vaincre elle-même la Mère de l'Incarnation, sa sœur écrivait au jeune Martin, qui terminait alors ses études à Orléans, pour lui apprendre le départ de sa mère, l'aigrir d'avance contre ce nouveau sacrifice, et lui indiquer les moyens de le prévenir.

Cependant l'archevêque de Tours, voulant assurer le sort des deux religieuses qu'il cédait à la mission du Canada, convoqua dans son palais une assemblée de quelques personnes qu'il honorait de sa confiance intime. Il y invita M. de Bernières et Madame de La Peltrie, et voulut que la supérieure des Ursulines avec une autre religieuse, la Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph y fussent aussi présentes.

Le vénérable vicillard témoigna d'abord son bonheur du choix que le Seigneur avait daigné faire de deux de ses religieuses pour une œuvre aussi sainte ; mais il ajouta que la sagesse et sa conscience lui prescrivaient de ne rien conclure sans être assuré de ressources suffisantes pour le nouveau monastère. Il pria, en conséquence, Madame de La Peltrie de passer en sa présence le contrat de fondation.

Madame de La Peltrie répondit que son dessein était de consacrer sa fortune tout entière à cette œuvre, et que pour s'interdire à elle-même et à tout autre le moyen d'en rien retrancher, elle se donnait elle-même à la nouvelle communauté. Mais que comme elle n'avait pas prévu cette demande avant son départ de Paris, où se trouvaient tous ses papiers, elle laissait à

Monseigneur de juger s'il ne serait pas plus opportun de retarder l'exécution de ce contrat, dans la crainte d'omettre dans l'acte quelque clause essentielle, qui le frappât de nullité ; qu'au reste, s'il voulait lui indiquer à Paris des personnes en qui il eût une parfaite confiance, elle était prête à passer le contrat de fondation en leur présence, et d'y suivre toutes ses intentions.

Le prélat se rendit à de si excellentes raisons, et délégua à cet effet le P. de La Haye et Dom Raymond de Saint-Bernard, alors provincial de son ordre.

Enfin le jour du départ de Tours se leva ; c'était le 22 février 1639. Dès le matin, le carrosse de l'archevêque attendait, dans la cour du monastère des Ursulines, les deux *missionnaires* pour les transporter au palais épiscopal, où le vénérable prélat voulait célébrer la sainte messe en leur présence, et les communier de sa main. Mais sa paternelle sollicitude lui avait fait tenter plus que ne permettaient son extrême vieillesse et ses infirmités. Il ne put qu'assister à l'auguste sacrifice, qu'il fit célébrer par son aumônier, et communier avec les deux religieuses, accompagnées de leur supérieure, d'une autre religieuse, de Madame de La Peltrie et de M. de Bernières.

Après le repas d'adieu qu'il leur servit à sa propre table, et pendant que son secrétaire expédiait les lettres d'obédience, il les réunit dans son salon pour leur adresser ses dernières paroles. La Mère de l'Incarnation le pria alors de leur commander le voyage, afin de

jour du mérite de l'obéissance. Le vénérable patriarche, attendri jusqu'aux larmes, se rendit à leurs vœux, et leur adressa d'une voix tremblante d'émotion une exhortation si touchante, si pleine d'onction et d'esprit évangélique, que toute la pieuse société fondit en pleurs. " Mes sœurs, ajouta-t-il en terminant, à la veille où vous êtes d'entrer dans une nouvelle terre promise, nous allons chanter ensemble, avant de nous séparer, le cantique des enfants d'Israël au sortir de l'Égypte."

Transportée d'un saint enthousiasme, la Mère de l'Incarnation entonna alors avec sa compagne le psaume *In exitu Israel de Ægypto*, puis le cantique *Magnificat*, auxquels toute l'assistance répondit en chœur. Enfin l'archevêque se tournant vers M. de Bernières et Madame de La Peltrie: " Voici, leur dit-il en indiquant les deux héroïnes, l'incalculable trésor que je vous confie; voici les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez élever dans le nouveau monde, à la gloire de Jésus et de Marie. Qu'elles y soient comme deux pierres précieuses, semblables à celles des fondements de la Jérusalem céleste. Que ce temple soit à jamais un lieu de paix, de bénédictions et de grâces, plus fécond que ne fut jamais celui de Salomon. Que les portes de l'enfer ne prévalent point contre lui, et ne puissent jamais lui nuire davantage qu'à celui de Pierre. Que Dieu y habite comme Père et comme Époux, jusqu'à la consommation des siècles."

En achevant ces paroles, qui furent comme le testament de ce vénérable vieillard de quatre-vingts ans, il étendit les mains sur les saintes fondatrices, qui se jetèrent à ses pieds pour recevoir sa bénédiction.

De là, elles revinrent au monastère pour embrasser une dernière fois leurs chères compagnes.

Un coup d'œil jeté en arrière suffira pour faire comprendre le vide immense qu'allait faire dans cet asile sacré le départ de ces deux éminentes religieuses. Marie de l'Incarnation était en effet la mère spirituelle de la plupart de ses sœurs, tandis que la Mère de Saint-Joseph, par les grâces attractives de son caractère et la candeur de son âme aimante, en était le charme et l'idole. Toutes les religieuses vinrent l'une après l'autre se jeter en sanglotant dans leurs bras, et leur faire leurs adieux dans une tendre et suprême étreinte. Seule la Mère de l'Incarnation posséda son âme, au milieu de l'attendrissement général. Soutenant le courage moins viril de sa compagne, dont le cœur plus sensible fléchissait parfois sous le fardeau de l'émotion, entourée de toutes ses disciples, si tendrement aimées, qu'elle avait enfantées à la vie parfaite, et qui ne pouvaient détacher leurs regards ni leurs cœurs de leur Mère, elle les exhortait à consommer généreusement leur sacrifice ; et pendant qu'elle leur parlait avec une onction admirable, ses regards sereins, élevés vers le ciel, semblaient déjà contempler, dans un monde invisible, la couronne promise à ses travaux. Ceux-là seuls qui ont le sentiment intime et

profond de la foi comprendront tout ce qu'il y a d'exaltation et d'indissoluble énergie dans ces pures et saintes affections de cœurs angéliques, dans cette ineffable union des âmes, victorieuses de l'égoïsme, dont les sentiments, même purement naturels, transfigurés par la religion et consacrés par la foi, plongent dans le cœur de Dieu même, et conservent toujours avec la fraîcheur de leur innocence, l'immortalité de leur origine. Comme ces lianes de nos forêts, qui se soutiennent et forment d'invincibles nœuds, en s'entrelaçant au tronc des vieux arbres, ainsi les liens des chastes affections, qui unissent les familles monastiques, se resserrent et deviennent inviolables en se rattachant au ciel.

Enfin nos chères voyageuses s'arrachèrent à ces fraternels embrassements, et montèrent dans les voitures qui les attendaient déjà depuis longtemps dans la cour du couvent. Bientôt le pas rapide des chevaux eut dérobé à leurs yeux la vue du monastère tant aimé qu'elles ne devaient plus jamais revoir.

Adieu donc, cloître béni, portique sacré du ciel, où coulèrent tant d'heures fortunées, tant d'années de paisible solitude sous l'unique regard de Dieu, dans les suaves et mystiques entretiens du céleste Époux. Adieu, toi aussi, charmant pays de la Touraine, adieu pour jamais, car ces enfants chéries qui vont te quitter pour un lointain exil, ne reverront plus tes campagnes si belles, si attrayantes, peuplées de tant et de si doux souvenirs, et que leurs regards parcourent pour la dernière fois !

Il faut avoir vu soi-même ce pays enchanteur pour comprendre combien le cœur et l'âme doivent s'y attacher invinciblement, et quel cruel sacrifice il faut s'imposer pour dire un éternel adieu à ces lieux chéris du ciel et des hommes. Il nous a été donné de contempler à loisir ces magnifiques horizons, de reposer nos regards sur la gracieuse cité de Tours, sur l'antique monastère des Ursulines, où semblait errer encore l'ombre sacrée de la Mère de l'Incarnation. Et pendant que, l'esprit plein de cette douce vision, nous contemplions, du haut des tours de la cathédrale, le splendide paysage qui se déroulait sous nos yeux, chaque monument, chaque édifice, chaque arbre, chaque fleur des champs semblait exhaler son souvenir mélancolique de la patrie lointaine et nous redire son nom tant aimé de ce beau pays et de notre cher Canada. Chaque murmure de la terre ou du ciel nous l'apportait, avec les parfums de la brise du soir, avec les joyeuses volées des cloches argentines, avec le rayon du soleil couchant qui dorait de ses teintes rosées les lignes harmonieuses de l'horizon, les collines environnantes, le cours limpide de la Loire, le fenestrage et les mille clochetons de la cathédrale, et l'antique façade du cloître des Ursulines. Tout ce qui parlait aux sens, au cœur et à l'âme, au milieu de cette riche nature, nous répétait avec amour : Marie de l'Incarnation.

TROISIÈME ÉPOQUE

VIE APOSTOLIQUE

1639-1672

CHAPITRE PREMIER

Paris.—Anne d'Autriche.—Nouvelles entraves.

Dès que la petite troupe fut arrivée à Orléans, le jeune Martin, qui avait été averti par avance, se rendit à l'hôtel où sa mère était descendue. Simulant d'abord une ignorance complète de son dessein, il parut d'une surprise extrême de la voir dans un tel lieu, et la supplia de lui dire où elle allait.

“Je vais à Paris, répondit-elle simplement.

“— Mais n'irez-vous pas plus loin ? continua le jeune homme.

“— Je me rendrai probablement, répartit-elle, jusqu'en Normandie.”

Voyant alors que sa mère cherchait à éviter une explication, il tira de son habit, sans autre préambule, la lettre que sa tante lui avait écrite, et qui renfermait la révocation de la pension qu'elle avait créée en sa faveur, en reconnaissance des services de sa mère. La servante de Dieu prit la lettre, la lut attentivement, et levant les yeux au ciel : " Oh ! que le démon, s'écria-t-elle, a d'artifices pour traverser les desseins de Dieu ! "

Puis abaissant sur son fils un regard où se peignaient tout à la fois l'exquise tendresse de la mère et l'héroïsme de la sainte :

" Mon fils, il y a huit ans que je vous ai quitté pour me donner à Dieu ; depuis ce temps, dites-moi, vous a-t-il manqué quelque chose ?

" — Non, répartit le jeune homme.

" — Eh bien, reprit-elle, le passé doit vous répondre de l'avenir. Quand je vous ai quitté pour l'amour de Celui qui m'en avait donné l'ordre, je vous abandonnai à lui, et je le priai de vous servir de père. Vous voyez qu'il l'a été au delà même de nos espérances. Il continuera, soyez-en sûr, comme il a commencé. Montrez-vous seulement le digne fils du meilleur des pères, gardez ses commandements, ayez en sa providence paternelle une entière confiance, et vous éprouverez qu'il ne manque point à ceux qui le craignent. Je pars, il est vrai, mon fils, pour une mission bien lointaine, je m'en vais au Canada ; mais si je vous dis adieu pour une seconde fois, c'est pour obéir à Celui

qui me l'ordonne. Quel honneur pour moi d'être choisie pour l'exécution d'un si grand dessein ! et quelle joie n'en devez-vous pas ressentir vous-même, si vous m'aimez véritablement ! ”

Longtemps elle lui parla, d'une voix solennelle, des graves devoirs de la vie, des trésors cachés de la prière, des jouissances intimes de la vertu, des sacrifices d'une vie chrétienne, holocaustes éphémères échangés pour d'éternelles couronnes. Elle l'entretint des consolantes pensées de la foi qui unissent partout les saints, en quelque lieu que le souffle de Dieu les pousse ou les disperse, et lui dit que, chaque jour, elle se rencontrerait avec lui dans le cœur de Dieu à travers la distance des mers. A mesure qu'elle élevait ses pensées de la terre au ciel, le jeune homme reprenait son naturel ; ses traits abattus se détendaient visiblement, son front s'illuminait, le sourire renaissait sur ses lèvres ; et lorsqu'elle eut fini de parler, il se jeta à ses pieds, les yeux baignés de larmes, et lui demanda sa bénédiction. Il se releva tout changé, brûla ses papiers, et fit à Dieu, dans la simplicité de son cœur, l'offrande de ce qu'il avait de plus cher au monde : le sacrifice d'une telle mère. La récompense de cette générosité ne se fit pas longtemps attendre ; et comme on le verra par la suite, ce sacrifice fut pour lui la source de grâces intarissables et le sceau de son salut.

Le lendemain, les voyageuses continuèrent leur route, et arrivèrent à Paris, cinq jours après leur départ de Tours. En apprenant leur arrivée, les Ursu-

lines du faubourg Saint-Jacques s'empressèrent de leur offrir l'hospitalité dans leur monastère ; mais la nécessité de ne pas se séparer, afin de faciliter les préparatifs du voyage, les obligea de refuser cette charitable invitation. Elles préférèrent l'offre généreuse que leur faisait de sa résidence M. de Méules, maître d'hôtel du roi, à cause de sa proximité de la maison professe des Jésuites.

A peine y étaient-elles établies, que M. de Bernières tomba dangereusement malade. Ce contre-temps entrava sérieusement les affaires de la mission, dont il était l'âme ; mais il contribua beaucoup à tranquilliser les parents de Madame de La Peltrie, qui commençaient à s'inquiéter, et menaçaient de retarder son départ indéfiniment ; l'assiduité de celle-ci auprès du malade acheva de dissiper leurs derniers doutes.

Dès que M. de Bernières fut rétabli, il usa de tant de diligence, qu'avant la fin du mois, le contrat de fondation était passé, et tous les préparatifs du départ terminés.

Depuis le 19 mars, la Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph habitaient le monastère du faubourg Saint-Jacques. Elles y firent l'acquisition d'une nouvelle compagne, la Mère de Saint-Jérôme, qui obtint de ses supérieures la permission de se joindre à elles. Il ne restait plus qu'à demander l'agrément de l'archevêque de Paris, qu'on s'était flatté d'obtenir sans peine ; il fut en effet accordé à la première demande. Mais dès le lendemain, sans qu'on pût en de-

viner le motif, l'archevêque fit dire qu'il rétractait son obéissance ; et malgré toutes les instances qu'on lui fit, il persista dans son refus. Ayant même appris que Madame la duchesse d'Aiguillon et Madame la comtesse de Brienne, qui s'étaient vivement intéressées au nouvel établissement, s'étaient engagées à le fléchir, il s'éloigna de Paris pour échapper à leurs sollicitations.

Cependant la nouvelle de la présence à Paris de nos héroïnes s'était répandue dans la ville. Les personnages les plus distingués de la haute société, et plusieurs dames de la cour vinrent leur rendre visite.

Un matin le carrosse de Madame de Brienne s'arrêta devant le monastère des Ursulines : c'était la comtesse elle-même, accompagnée de Madame de La Peltrie, qui venait prendre les deux religieuses pour les conduire à Saint-Germain, où la reine Anne d'Autriche désirait les voir. Elles furent toutes confuses de l'accueil gracieux et cordial qu'elles reçurent, de la sympathie et de la vénération dont elles furent l'objet. La reine ne pouvait se lasser d'admirer la générosité avec laquelle Madame de La Peltrie, dans la fraîcheur de l'âge, à l'entrée d'une carrière pleine de séduisantes promesses, renonçait à tout, pour aller s'ensevelir dans les forêts du nouveau monde, et se consacrer avec tous ses biens à la conversion des tribus sauvages. L'éminente sainteté de la Mère de l'Incarnation, l'expression d'extase habituelle qui resplendissait sur sa physionomie, dans son regard calme et limpide, l'empreinte de recueillement et d'austérité gravée sur tous

ses traits, l'onction mystique de chacune de ses paroles la ravirent d'admiration. Cette courte entrevue lui fit concevoir de notre sainte une estime qui surpassait toutes les louanges que lui en avaient faites les dames de la cour.

Ce sentiment d'admiration se changeait en témoignages d'attendrissement et d'affectueuse compassion, lorsqu'elle jetait les yeux sur sa compagne, dont la tendre jeunesse et la délicate complexion semblaient s'allier si peu avec tant de courage et de générosité. La reine ne pouvait retenir ses larmes en songeant à toutes les traverses et à tous les dangers auxquels cette frêle existence allait être exposée. Elle voulut savoir jusqu'aux moindres circonstances d'une entreprise si extraordinaire ; et lorsqu'elle eut appris l'objection qui s'était élevée contre le départ de la Mère de Saint-Jérôme, elle envoya sur-le-champ un gentilhomme de sa cour à l'archevêque de Paris, pour le prier de sa part d'accorder cette religieuse à Madame de La Peltrie ; mais l'archevêque, qui s'était douté de cette nouvelle tentative, s'était dérobé d'avance à toutes les recherches.

Une croix plus amère attendait la Mère de l'Incarnation avant son départ de Paris. Son fils avait mandé au Père de La Haye qu'il désirait entrer dans la Compagnie de Jésus, et l'avait prié de lui servir d'intercesseur auprès du provincial. Le Père de La Haye crut qu'il ne pouvait choisir de circonstance plus favorable pour faire cette demande, que la présence de la Mère

de l'Incarnation. Il lui communiqua la lettre de son fils, afin de se concerter avec elle sur le parti qu'il y avait à prendre. La vertueuse mère fut au comble de ses vœux, et conclut avec lui qu'il fallait sans tarder faire venir le jeune homme à Paris. Dès son arrivée, il fut présenté au Père Dinet. Malheureusement celui-ci s'aperçut qu'il souffrait d'une attaque de surdité, dont les suites lui donnèrent de sérieuses appréhensions. Croyant, en outre, ne découvrir en lui qu'une médiocre intelligence, il se trouva dans un pénible embarras. D'un côté, il craignait d'affliger le cœur si sensible d'une mère ; de l'autre, il ne pouvait se résoudre à se charger d'un sujet qu'il croyait privé des aptitudes requises par les règles de la Compagnie. Afin d'atténuer le coup, il donna pour prétexte le nombre des novices, ajoutant que, si le jeune homme persistait dans son désir, il pourrait être admis après son cours de philosophie.

Heureusement les craintes du Père provincial ne se réalisèrent point. L'infirmité physique qu'il avait cru remarquer n'eut aucune suite ; et loin d'être dépourvu des qualités de l'esprit, le jeune homme donna dans la suite des preuves d'une haute intelligence.

Enfin les derniers préparatifs du voyage furent terminés vers le commencement d'avril, et la petite colonie canadienne se dirigea sur Dieppe, laissant à Paris un nombreux cercle d'amis tout remplis d'estime pour leurs vertus et entièrement dévoués à leur œuvre. Le Père Lalemant les rejoignit à Rouen et leur annonça

que le vaisseau de Madame de La Peltrie n'attendait plus que leur arrivée pour faire voile.

La Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph furent reçues par les Ursulines de Dieppe, où leur présence alluma les flammes de la charité apostolique dans le cœur d'une jeune religieuse. La Mère Cécile de Sainte-Croix sollicita et obtint la faveur de se joindre à elles. Cette précieuse conquête les dédommagea de la perte qu'elles avaient faite à Paris. Mais à peine la Mère de l'Incarnation en avait-elle rendu ses actions de grâces à Dieu, qu'elle se vit dans l'obligation de lui faire des vœux pour la conservation de celle qu'elle avait si heureusement amenée jusqu'au port.

En apprenant l'élection de la Mère de Saint-Joseph pour la mission du Canada, toute la famille de M. et Madame de La Troche, et particulièrement l'évêque de La Rochelle, oncle maternel de la Mère de Saint-Joseph, accablèrent ses parents de reproches d'y avoir accordé un consentement si facile. Ils prétendirent que la colonie n'était qu'un repaire de pirates et de filles de mauvaise vie; et que d'y laisser aller leur enfant, c'était imprimer à leur famille une flétrissure indélébile.

Quelque absurde et ridicule que fût cette accusation, M. et Madame de La Troche en furent tellement effrayés, qu'ils envoyèrent en toute hâte après leur fille un homme de confiance, porteur d'une révocation de leur consentement, avec ordre de l'arrêter en quelque endroit qu'elle fût, et de la ramener au monastère de

Tours. On peut juger de la douleur et de l'inquiétude de la jeune religieuse à cette nouvelle. Elle ne se laissa cependant pas décourager ; et tandis que la Mère de l'Incarnation élevait ses mains pures vers le ciel pour détourner l'orage, elle écrivit à ses parents, afin de les détromper, et de leur faire voir que la colonie française, loin de ressembler à la peinture qu'on leur en avait faite, était, par les mœurs admirables et la piété de ses habitants, la plus parfaite image de la primitive Église. Elle puisa dans sa foi une éloquence si merveilleuse et des supplications si ardentes, qu'ils se laissèrent enfin désarmer. Seulement, afin d'éviter tout reproche de la part de leur famille, ils remirent leur décision finale entre les mains de Dom Raymond de Saint-Bernard. Sa réponse était facile à prévoir ; car la connaissance intime qu'il avait de la vocation surnaturelle de la Mère de Saint-Joseph ne lui permettait pas le plus léger doute. Néanmoins, par déférence pour M. et Madame de La Troche, il se transporta à Dieppe, d'où il leur écrivit, après un nouvel examen, de manière à dissiper toutes leurs inquiétudes.

CHAPITRE DEUXIÈME

Traversée de l'Océan — Arrivée à Québec.

Enfin l'aurore du jour qui devait éclairer le départ de nos saintes missionnaires de France, apparut dans l'éclat d'une radieuse matinée du printemps. On était en effet au 4 mai 1639. Une brise favorable soulevait légèrement les flots de la mer, étincelante des premiers feux du jour, et jetait leur écume aux falaises de Dieppe. Les vaisseaux se balançaient déjà dans la rade, et n'attendaient que l'arrivée des passagers pour déployer leurs voiles. De grand matin, les Ursulines firent leurs adieux à leurs sœurs de Dieppe, et se transportèrent à l'Hôtel-Dieu, où les attendaient trois religieuses hospitalières, qui allaient entreprendre le voyage avec elles. Ces trois nouvelles compagnes étaient la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la Mère Anne Le Cointre de Saint-Bernard et la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure. Toutes trois venaient fonder, sous les auspices de la duchesse d'Aiguillon,

nièce de Richelieu, l'hôpital des Augustines de Québec, destinées, comme les Ursulines, à grandir dans les œuvres de charité, travaillant toujours de concert au même triomphe, élevant ensemble deux des plus magnifiques colonnes qui soutiennent aujourd'hui l'Église du Canada.

La sainte Messe fut célébrée à l'intention des voyageuses, qui toutes communierent pour l'heureux succès de leur voyage. Au sortir du monastère, la gouvernante de Dieppe vint elle-même les recevoir. Elle les fit monter dans son carrosse, et les conduisit au bord de la mer, où déjà la ville entière était accourue pour jouir d'un spectacle si nouveau et si attendrissant.

Madame de La Peltrie voulut s'embarquer sur le petit navire qu'elle avait frété ; mais les officiers de la compagnie des Cent-Associés ne le permirent pas : ils la firent monter, avec toute sa suite, sur leur meilleur vaisseau, le *Saint-Joseph*, commandé par le capitaine Bontemps. La pieuse cohorte se composait de Madame de La Peltrie et de sa suivante, de trois religieuses ursulines et de trois hospitalières, outre les PP. Poncet et Chaumonot, et le P. Vimont, qui venait d'être nommé supérieur général des missions du Canada. *

" Lorsque je mis le pied dans la chaloupe, raconte la Mère de l'Incarnation, il me sembla entrer en pa-

* Il succédait au P. Le Jeune.

radis, puisque je commençais à risquer ma vie pour celui qui me l'avait donnée. Je chantais en moi-même les miséricordes de Dieu, qui me dirigeait avec tant d'amour."

M. de Bernières vint les conduire jusque sur le navire, accompagné du P. Lalemant ; il ne cessa de leur prodiguer, jusqu'au dernier instant, les attentions les plus touchantes. Ce grand serviteur de Dieu eût bien souhaité de les suivre jusqu'au delà des mers, et de s'attacher pour toujours à leur œuvre de dévouement ; mais il comprenait qu'il leur rendrait plus de services en restant en France, pour veiller à la fortune de Madame de La Peltrie et travailler au soutien de la fondation. En effet, sans l'intérêt continu qu'il y prit jusqu'à sa mort et les peines incessantes qu'il se donna ; les religieuses eussent été contraintes de repasser en France. Mais ce qu'il ne put faire par lui-même, il le fit plus tard par un de ses neveux, qui vint quelques années après au Canada, et qu'on peut compter parmi les plus saints prêtres qui aient fécondé cette Église naissante.

« Enfin, ajoute la Mère de l'Incarnation, il fallut se séparer avec bien de la douleur, et quitter notre ange gardien pour toujours. * On étend les voiles, le vent nous emporte, et je quitte la France pour n'y plus retourner jamais, et dans une ferme résolution de

* M. de Bernières mourut, plein de jours et de mérites, le 8 mai 1659.

consacrer ma vie au service des nations sauvages pour les assujettir à leur roi légitime, mon céleste et divin époux."

Le ciel et la nature semblaient se réunir pour assurer à l'équipage une heureuse traversée. Le vaisseau, incliné sous ses blanches ailes gonflées par la fraîche brise qui descendait, tout embaumée, des côtes de France, cinglait rapidement sur les eaux de la Manche. Le spectacle enchanteur d'une mer éclatante, sous un ciel d'azur, aux rayons du soleil levant, épanouissait toutes les espérances, et répandait la sérénité dans tous les cœurs.

Mais à peine le groupe des passagers, réunis sur le pont du navire, avait-il salué, d'un dernier et mélancolique regard, cette terre mille fois aimée de la France, qui s'éloignait rapidement derrière le vaisseau; à peine les lignes blanchâtres des rivages de la Normandie avaient-elles disparu sous les flots, qu'un danger imminent faillit engloutir d'un seul coup tant d'espoir à la veille de se réaliser. Plusieurs voiles, dont le nombre croissait à chaque instant, s'élevaient à l'horizon; et bientôt ils reconnurent une flotte espagnole de plus de vingt vaisseaux, qui se dirigeait sur eux. Le capitaine ne vit d'autre ressource, pour éviter de tomber entre leurs mains, que de longer de près la côte d'Angleterre. Cette manœuvre les sauva.

La traversée fut longue et orageuse. Cependant, à l'exception de treize jours, pendant lesquels le vaisseau fut trop violemment ballotté par la tempête, les mission-

naires purent célébrer la sainte messe et les religieuses eurent la consolation de participer chaque jour au banquet sacré. La petite communauté, réunie dans une chambre spacieuse et présidée par le P. Vimont, offrait par sa ferveur l'image de la vie paisible et recueillie du cloître. La méditation se faisait régulièrement chaque matin ; et l'office canonial récité en chœur par les religieuses, les Ursulines d'un côté, les Augustines de l'autre, rompait par sa douce psalmodie les longues heures du jour. Quelle harmonie plus sublime que celle de ces voix pures dont le sourd murmure de la vague, qui venait battre les flancs du navire, marquait la majestueuse cadence ! Quel plus magnifique contraste que cette oasis paisible, habitée par des anges visibles protégés par les esprits célestes, et flottant au milieu du désert de l'Océan en fureur !

Cependant la violence des vents avait poussé le vaisseau vers les mers du Nord. Un matin, jour de la fête de la sainte Trinité, pendant qu'on chantait les derniers versets de l'office, un cri d'effroi retentit sur la dunette. En un instant, tout l'équipage fut sur le pont et l'on aperçut, à travers une brume épaisse, une énorme montagne de glace que le courant poussait avec impétuosité sur le vaisseau. Elle était si près qu'on entendait la mer se briser en écume sur ses flancs. " On eût dit une ville flottante. On y voyait, ou l'on croyait y voir des donjons avec leurs créneaux. Les glaçons accumulés formaient des flèches et des clochers, dont la cime se perdait dans la bru-

me." Comme le vent était trop faible pour en éloigner le vaisseau, le naufrage paraissait inévitable. Aussi, tout le monde se crut perdu ; et le P. Vimont avait même déjà donné l'absolution générale.

" Pendant tout ce désordre, dit la Mère de l'Incarnation, mon esprit et mon cœur étaient dans la plus grande tranquillité dont il soit possible de jouir ; et je n'eus pas un seul mouvement de frayeur. Ainsi je me trouvais toute prête à faire un holocauste parfait de moi-même. J'avais en vue toutes les faveurs que Notre-Seigneur m'avait faites au sujet du Canada, son commandement, ses promesses, sa conduite, et malgré tout cela, j'étais indifférente de vivre ou de mourir. Cependant un sentiment me disait que nous arriverions à bon port. Madame de La Peltrie se tenait comme collée à moi, afin que nous pussions mourir ensemble, et je disposais mes habits pour me trouver dans un état décent, lorsque le vaisseau viendrait à se briser."

En ce moment critique, le P. Vimont fit un vœu à la Mère de Dieu au nom de tout l'équipage, pendant que la Mère de Saint-Joseph commençait à réciter les litanies de la sainte Vierge, auxquelles tout l'équipage répondit en se précipitant à genoux.

A cet instant même, le pilote, ayant reçu l'ordre de mettre le gouvernail d'un côté, le tourna par mégarde en sens opposé ; mais cette manœuvre, qui naturellement devait les perdre, fut la cause providentielle de leur salut. Le vaisseau effleura légèrement la glace et s'éloigna sans danger.

“ Quoique nous fussions traitées et logées aussi bien qu'on peut l'être sur mer et dans un très beau navire, accommodé de tout, il y a néanmoins tant à souffrir pour les personnes de notre sexe et de notre condition qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire. Pour moi, je pensai mourir de soif, parce que les eaux douces s'étaient gâtées dès la rade, et que mon estomac ne pouvait supporter les boissons fortes. Je passai presque tout le voyage sans dormir, et cette insomnie était accompagnée d'un mal de tête d'une violence extrême. Cependant je possédais une paix très grande dans l'union de mon souverain et unique bien, et je n'en faisais pas moins tous mes exercices, et tout ce qui était nécessaire pour le service du prochain.”

La Mère de l'Incarnation rapporte encore deux incidents où l'équipage courut de graves dangers. En vue de la première terre, qu'elle ne nomme point, les passagers voulurent descendre au rivage pour accomplir le vœu que le P. Vimont avait fait au nom de tous. Dans leur empressement, ils se jetèrent en foule dans la chaloupe et faillirent la faire chavirer et couler sous le vaisseau.

A l'entrée du golfe Saint-Laurent, le navire s'égara, pendant la brume, au milieu de récifs dangereux, où il erra longtemps sans pouvoir trouver aucune issue.

Enfin, le 15 juillet, après trois mois de cette longue et pénible navigation, le *Saint-Joseph* jeta l'ancre dans le port de Tadoussac, où tous les vaisseaux venant d'outre-mer faisaient alors station.

De là, nos chères voyageuses remontèrent le fleuve dans une légère embarcation. Le dernier jour de juillet, elles côtoyaient l'île d'Orléans, et mettaient pied à terre, au soleil couchant, à l'extrémité supérieure de l'île.

“ Nous conçûmes quelque espérance d'arriver à Québec, mais la marée se trouvant contraire, et le vent n'étant pas assez favorable, il fallut attendre au lendemain ; et comme l'endroit était beau et le débarquement facile, on nous mit à terre. Mais comme pour lors ce lieu n'était point habité, on y fit trois cabanes à la façon des sauvages ; les religieuses se mirent dans l'une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Nous avions une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir de nos cantiques.” *

Le petit navire de Madame de La Peltrie, qui les avait devancées de quelques jours, avait déjà apporté à Québec la nouvelle de leur arrivée, et répandu l'allégresse dans la ville. La population était dans cette joyeuse attente, lorsque, dans la soirée du 31 juillet, on apprit qu'elles étaient campées au bout de l'île d'Orléans. M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France, rassembla aussitôt son conseil et résolut de leur faire une réception digne de sa piété, de la grande œuvre qu'elles venaient inaugurer, et de

* Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

la reconnaissance de la colonie. Il fut décidé qu'elles n'entreraient dans le port que le lendemain matin. M. de Montmagny expédia immédiatement sa chaloupe, remplie de rafraîchissements, et toute pavoisée, pour les ramener en triomphe. Dès la pointe du jour, toute la population était sur pied, les yeux tournés vers l'île d'Orléans, d'où l'on voyait se détacher les légères embarcations qui portaient les hôtes tant désirés. M. de Montmagny, accompagné de la garnison et suivi de la ville entière, descendit au rivage pour les recevoir. Les canons du fort Saint-Louis les saluèrent par une joyeuse salve au moment où elles touchèrent le port. En mettant pied à terre, la Mère de l'Incarnation et ses compagnes se prosternèrent avec un pieux respect, et embrassèrent avec enthousiasme cette terre, objet de tant de vœux.

Après les premières félicitations, le cortège prit le chemin de la Haute-Ville, aux acclamations de la foule, ivre de joie, et se rendit en procession à l'église de Notre-Dame de Recouvrance, où un *Te Deum* solennel fut chanté au bruit réitéré des salves d'artillerie. * La chapelle rustique, ornée de guirlandes de verdure, resplendissait comme aux plus beaux jours de fête. La sainte messe fut célébrée avec toute la pompe que permettait cette Église naissante, et toutes

* La chapelle de N.-D. de Recouvrance, bâtie par Champlain en 1633, fut incendiée le 15 juin 1640. Elle s'élevait à peu près sur l'emplacement du presbytère de la cathédrale.

les religieuses communièrent en actions de grâces de leur heureuse arrivée.

Agenouillée près de la balustrade, au milieu de ses sœurs, la Mère de l'Incarnation demeura longtemps plongée dans un saint ravissement, répandant son âme en cantiques d'allégresse aux pieds du Seigneur, qui avait enfin mis le comble à tous ses désirs.

Jouissez de votre bonheur, ô vénérable Mère ! car vous voilà parvenue, après tant de soupirs, au sein de votre nouvelle patrie ! Vous voilà en possession de cette terre que le ciel vous a donnée en partage, qu'il vous a montrée en songe, comme autrefois la terre de Chanaan au patriarche Jacob. Vous l'arroseriez de vos sueurs, vous la fertiliserez de vos travaux. Vous y sèmerez dans les larmes ; mais aussi vous y moissonnerez dans la joie. Car vos enfants y croîtront et y multiplieront comme les étoiles du firmament ! Et quand, pleine de jours et de mérites, vous irez recueillir votre couronné immortelle, c'est d'ici que votre âme s'envolera au sein de la gloire !

Après la célébration des divins mystères, le cortège reprit sa marche vers le château Saint-Louis, où tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans la colonie vint complimenter nos héroïnes et leur offrir le témoignage de leur reconnaissance. Le gouverneur les invita ensuite à prendre le déjeuner à sa table, en compagnie des principaux citoyens. Enfin il voulut lui-même conduire chacune des deux communautés à l'habitation qui lui avait été destinée. Toute la

journée se passa en réjouissances publiques, les magasins furent fermés et tous les travaux suspendus, comme en un jour de fête.

Les Hospitalières furent logées dans une maison voisine du fort Saint-Louis, appartenant à la compagnie des Cent-Associés. Les Ursulines occupèrent une petite maison située sur le rivage de la Basse-Ville, * au pied du sentier de la montagne, non loin du lieu où fut élevée plus tard l'église de Notre-Dame des Victoires.

Le lendemain, les Jésuites les emmenèrent visiter leur mission sauvage de Sillery, fondée deux ans auparavant (1637) par le commandeur de Sillery, en faveur des familles montagnaises et algonquines converties à la foi. †

* Elle était bâtie sur un quai, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'hôtel Blanchard.

† M. Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'ordre de Malte, était membre d'une famille puissante à la cour de France. Successivement ambassadeur à Madrid et à Rome, il y déploya une haute habileté, et fut nommé ministre d'État par Marie de Médicis. Mais dégoûté des honneurs du monde, il renonça à toutes ses dignités, se consacra à Dieu et fut ordonné prêtre en 1634. Comme il était membre de la compagnie de la Nouvelle-France, il voulut contribuer à la conversion des Sauvages, et fit construire, à une lieue et tiers au-dessus de Québec, la bourgade qui porta depuis le nom de Saint-Joseph de Sillery. Elle consistait en une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort et plusieurs maisons pour les néophytes. Cet illustre bienfaiteur du Canada mourut en odeur de sainteté en 1640. Son éloge funèbre fut prononcé par saint Vincent de Paul.

Cette première entrevue fut une scène d'attendrissement indicible. Ne pouvant contenir leur joie en apercevant les petites sauvagesses qui allaient devenir leurs enfants, la Mère de l'Incarnation, Madame de La Peltrie et leurs compagnes se jettent à leur cou, les embrassent avec effusion, les arrosent de leurs larmes, les couvrent de baisers. Elles les prennent sur leurs genoux, les contemplant avec amour. Elles parcourent toute la bourgade, entrent dans chacune des cabanes et ne peuvent rassasier leurs yeux de la vue des bons sauvages, qui les regardent tout immobiles d'étonnement et d'admiration. Ceux-ci ne peuvent comprendre le dévouement de ces vierges d'outre-mer, "qui n'ont point d'hommes," disent-ils, et qui aiment tant leurs âmes. Cet attachement spontané, cette tendresse soudaine pour des familles qu'elles voient pour la première fois, leur est encore un mystère. D'abord ils les suivent avec cette réserve caractéristique de leurs nations, puis ils s'attachent à leurs pas, entraînés par un charme irrésistible. On arrive ainsi à la petite chapelle, où tous les sauvages entonnent dans leur langue un cantique de louanges et d'actions de grâces. L'émotion ne connaît plus de bornes, et les religieuses, prosternées dans la sainte chapelle, baignent le parvis de leurs larmes. Pour couronner cette touchante cérémonie, Madame de La Peltrie est invitée à servir de marraine à quelques nouveaux catéchumènes, qui sont baptisés par les missionnaires récemment arrivés.

“ Ces visites passées, disent les Relations des Jésuites, les Hospitalières et les Ursulines se séparèrent après s'être embrassées mutuellement. On dressa des autels dans leurs maisons pour y dire la sainte messe, et ces bonnes religieuses se renfermèrent dans leur clôture pour commencer les exercices de leurs instituts respectifs.” *

* Relations de 1639.

CHAPITRE TROISIÈME

Résidence à la Basse-Ville—Coup d'œil sur la colonie—Épidémie—Nouvelles constitutions des Ursulines.

Dès les premiers jours, les PP. Jésuites confièrent aux Ursulines six petites filles sauvages et quelques jeunes Françaises, qu'elles commencèrent à instruire. La maison qu'elles occupaient en attendant la construction de leur monastère, était la propriété de M. Juchereau des Châtelets; et avait d'abord servi de magasin. C'était une misérable mesure, divisée en deux chambres, dont la plus grande, qui n'avait que seize pieds carrés, servait tout à la fois de chœur, de parloir, de cellules et de réfectoire, et dont l'autre était réservée pour les classes.

Un petit appentis, contigu à la maison, fut construit pour y dresser la chapelle. L'enceinte du cloître était formée par une palissade en bois, qu'elles firent élever autour de l'habitation. Il est facile d'imaginer dans quel état de gêne et de malaise se trouvèrent ces pauvres institutrices, entassées les unes sur les autres

avec leurs élèves, dans cette étroite chaumière. Ce fut là cependant qu'elles habitèrent pendant plus de trois années, souffrant toutes les privations et toutes les incommodités, un froid excessif en hiver, une chaleur étouffante en été, respirant un air vicié dans ces appartements encombrés de petites sauvagesses d'une malpropreté dégoûtante, et dont les vêtements exhalaient une infection insupportable. "La saleté de ces enfants qui n'étaient pas encore formées à la propreté française, rapporte la Mère de l'Incarnation, nous soumit à de rudes épreuves. Tous les jours nous trouvions quelques ordures dans notre soupe, des charbons, des cheveux, quelquefois même un vieux soulier. Mais Dieu nous donnait la force de supporter tout cela sans trop de dégoût." Ces anges de charité se trouvaient heureuses au milieu d'un tel dénûment. "Tout cela, continue la Mère de l'Incarnation, nous offrait des délices plus agréables qu'on ne pourrait l'imaginer. Nous nous estimions mieux logées sous ce pauvre abri que dans un palais, car nous y possédions les trésors que nous étions venues chercher si loin, nos chères néophytes."

Le monde est bien éloigné de comprendre le mystère de ces jouissances surhumaines ; mais l'âme qui une fois s'est abreuvée à ce calice d'absinthe ne peut plus en détacher ses lèvres, car elle aspire au fond de la coupe un divin dictame, ce vin mystérieux dont s'enivrent les élus.

Dès son arrivée dans le pays, la Mère de l'Incarna-

tion se ressouvint de la vision prophétique qu'elle avait eue six ans auparavant. "Je reconnus clairement que c'était le pays que le Seigneur m'avait montré; ces grandes montagnes, ces vastes forêts, ces plaines immenses, la situation et la forme des lieux, tous les aspects me retraçaient ceux que j'avais vus et qui étaient encore aussi présents dans mon esprit qu'à l'heure même. Cette révélation me donna une nouvelle ferveur et une inclination plus vive pour tout souffrir et tout faire ce que Notre-Seigneur voudrait de moi dans ce nouvel établissement."

La colonie de la Nouvelle-France était encore bien faible à cette époque. Québec n'était qu'un village renfermant à peine deux cent cinquante habitants. Montréal n'existait pas encore; et si l'on excepte une poignée de colons groupés autour du fort des Trois-Rivières, on ne voyait de défrichements qu'aux environs de Québec. * Mais cette petite population, issue du plus pur sang de la France, possédait un principe de vie qui l'enracinait profondément au sol, et lui promettait un rapide développement. "On avait apporté, dit le Père de Charlevoix, une très grande attention au choix de ceux qui s'étaient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle-France... On continua les années suivantes d'avoir la même attention, et l'on vit bientôt, dans cette partie de l'Amérique, commencer

* Tadoussac, entouré de montagnes stériles, n'était qu'un poste de trafiquants de pelleteries.

une génération de véritables chrétiens, parmi lesquels régnait la simplicité des premiers siècles de l'Église." Les mœurs austères, la foi vive et pure, la piété solide de ces familles patriarcales faisaient renaître l'âge d'or de la foi.

Nous avons déjà dit l'ordre admirable que Champlain avait établi au sein de cette petite société. †

Après la mort du père de la Nouvelle-France (1635), son successeur, M. de Montmagny, continua l'œuvre si heureusement commencée. Aussi distingué par sa piété que par son courage, sa prudence et son dévouement, il consacra sa persévérante énergie à développer les principes de religion et d'honneur déjà implantés au cœur du peuple. Son premier acte en mettant pied à terre à Québec fut le présage de son heureuse administration, aussi bien que l'éloge de sa foi. Une croix avait été érigée sur le chemin qui conduisait du port au sommet de la montagne. ‡ Le nouveau gouverneur s'agenouilla pieusement avec toute sa suite au pied du rustique monument, et fit une courte prière, afin d'invoquer la protection du ciel sur lui-même et sur le pays dont la destinée lui était confiée.

† Voir l'Introduction.

‡ D'après un ancien plan de Québec, conservé à la bibliothèque du Parlement, on voit que cette croix s'élevait à main droite, sur le sommet de l'angle que forme la rue de la Montagne, vis-à-vis l'escalier de la Basse-Ville.

Les chroniques du temps se réjouissent de l'heureuse influence qu'exerça son bienfaisant génie.

“ Je puis dire avec vérité, écrivait le P. Le Jeune en 1637, que le sol de la Nouvelle-France est arrosé de tant de bénédictions célestes, que les âmes nourries à la vertu y trouvent leur vrai élément, et partant s'y portent mieux qu'ailleurs... Nos églises sont trop petites ; c'est une consolation bien sensible de les voir ordinairement remplies *usque ad cornu altaris*... Les prières se font à genoux et publiquement, non seulement au fort, mais aussi chez les familles éparses çà et là... La vertu, par la grâce de Notre-Seigneur, marche ici la tête levée ; elle est dans l'honneur et dans la gloire, le crime dans l'obscurité et la confusion. Je le dis avec joie et bénédiction de Dieu, ceux que sa bonté nous a donnés pour commander, et ceux encore qui s'établissent en ces contrées, goûtent, chérissent et veulent suivre les maximes les plus sincères du vrai christianisme. C'est l'industrie, la prudence et la sagesse de monsieur le chevalier de Montmagny, notre gouverneur, qui fait cette espèce de miracle. Il est le premier dans les actions de piété et par ce moyen les rend honorables. Cet homme, aimé de Dieu et des hommes, marchant dans les voies de Dieu, y attire après soi les autres.”

Telle était la société au milieu de laquelle les Ursulines venaient apporter l'arome de leurs vertus et de leur dévouement.

Leur premier soin fut de s'appliquer à l'étude des

langues sauvages. Ce fut le P. Paul Le Jeune, leur directeur spirituel, qui fut chargé de les initier aux principes de ces langues barbares. Elles s'y appliquèrent avec une telle ardeur qu'en moins de deux mois elles étaient déjà en état d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfants des bois. La Mère de l'Incarnation écrivait, toute joyeuse de ce succès inespéré : "Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chères néophytes, et néanmoins notre bon Maître me donne de la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la difficulté ; car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup ; je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chères néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître."

Dès le jour de leur installation, les Ursulines avaient élu unanimement la Mère de l'Incarnation supérieure de la nouvelle communauté. Ce fardeau, déjà si accablant pour son humilité, s'appesantit encore sous le poids d'une terrible épreuve, qui assaillit les Ursulines dans les premières semaines de leur séjour à Québec.

"Vers la fin d'août, la petite vérole se répandit parmi les tribus sauvages. Cette épidémie, souvent dangereuse pour les Européens, est presque toujours mortelle pour les Indiens. Elle fit d'effrayants ravages

dans la bourgade de Sillery. Un grand nombre de malades furent confiés au soin des Augustines ; mais ils furent si affreusement décimés, que les survivants s'enfuirent avec horreur de l'hospice, qu'ils ne désignèrent plus que sous le nom de *la maison de mort* ; et ils s'enfoncèrent dans les bois." *

La contagion éclata aussi parmi les élèves des Ursulines ; en quelques jours le couvent ne fut plus qu'un hôpital. Les lits étendus sur le plancher étaient tellement pressés, que les religieuses étaient obligées de passer par-dessus pour porter leurs soins à leurs petites malades. Quatre d'entre elles moururent. Les Ursulines s'attendaient à chaque instant à succomber à l'épidémie. Renfermées jour et nuit dans ces petites chambres encombrées de malades, respirant sans cesse une atmosphère infectée par la contagion, il semblait impossible qu'elles pussent y échapper. Mais leur héroïsme grandissait avec les épreuves. Madame de La Peltrie elle-même voulut partager leurs fatigues, "et quoiqu'elle fût d'une constitution fort délicate, elle remplissait, avec un zèle merveilleux, les offices les plus humbles et les plus rebutants."

Une seule inquiétude les tourmentait dans cette calamité : c'était la crainte de voir les sauvages, frappés de panique, retirer leurs enfants du monastère, et priver ainsi leurs admirables institutrices du bonheur de

* Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

s'immoler pour elles. Mais cette alarme n'eut point de suite; ils vinrent avec plus d'empressement que jamais les confier à leurs soins.

Le fléau ne disparut qu'au mois de février 1640. Nos Mères commencèrent alors à se reposer un peu de leurs fatigues; mais tout le linge de leur maison avait été épuisé; les étoffes mêmes de leur costume, leurs guimpes, leurs bandeaux, tout avait été employé à panser les malades. Ce ne fut qu'à l'arrivée de la flotte du printemps qu'elles reçurent les effets indispensables à leur vêtement.

Pendant les lettres de la Mère de l'Incarnation avaient réveillé l'enthousiasme de l'apostolat dans les monastères de Paris et de Tours. Toutes les religieuses de ces saintes communautés brûlaient du désir de venir partager les fatigues et la vie crucifiée de leurs sœurs du nouveau monde.

La Mère de l'Incarnation n'avait cependant pas déguisé les rudes labeurs de cette vie. Elle en avait, au contraire, tracé l'âpre peinture dans toute sa rigidité.

“ Pour goûter la vocation du Canada, écrivait-elle à la supérieure de Tours, il faut de toute nécessité mourir à tout; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait lui-même et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort, qui, par une espèce de nécessité, l'élève à une sainteté éminente. Je ne puis vous dire ce qu'il en coûte pour en venir là.”

Et dans une autre lettre, où elle annonçait une perte

cruelle qu'avaient subie toutes les communautés de Québec :

“ Ce ne sont pas ces choses-là qui font souffrir, mais c'est une certaine conduite de Dieu sur l'âme, qui est plus pénible à la nature que les tortures et les gênes. Lorsque je vous dis que les ouvriers de l'Évangile sont morts, et que leur vie est cachée en Dieu, c'est qu'ils ont passé par cette conduite, se joignant à Dieu, et se rendant avec lui inexorables à eux-mêmes, pour faire mourir toute vive cette nature qui est si nuisible aux parfaits imitateurs de Jésus-Christ. Il me semble que je vous vois dans l'impatience de savoir si j'ai tant souffert ; oui, mon cœur ne vous peut rien céler ; et je ne suis pas encore au bout. Aussi ne suis-je pas arrivée à la perfection de ceux dont je vous parle.”

Mais loin de les intimider, l'excès même de ces tribulations alimentait l'enthousiasme religieux des Ursulines de France. Sur les instances répétées de la supérieure du monastère de Paris, l'archevêque consentit à accorder deux religieuses à la mission du Canada. La Mère Marguerite de Flecelles de Saint-Athanase et la Mère Anne Le Bugle de Sainte-Claire arrivèrent à Québec le 7 juillet 1640.

Cette nouvelle recrue fut accueillie avec allégresse, mais fit songer plus que jamais à la nécessité absolue de commencer sans délai la construction du monastère, que la faiblesse des moyens avait fait retarder jusqu'à ce jour. On comprend à peine comment leur étroit logis pouvait servir d'asile à un si nombreux

personnel. Outre les cinq religieuses, le pensionnat se composait de quinze à dix-huit élèves sauvages, sans compter les élèves externes qui fréquentaient les classes.

“ Je vous dirai comment nous pouvons tenir tant de personnes en un si petit lieu. L'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin : un lit est placé près de terre, et l'autre comme au plafond, en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. Avec tout cela nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le plus accommodé de France.”

Un autre inconvénient résultait de l'arrivée des Ursulines de Paris, issue d'une branche de la famille de Sainte-Ursule différente de celle de Tours. Outre la diversité des costumes, les deux communautés n'étaient pas soumises aux mêmes constitutions, celles de Paris s'engageant, par un vœu solennel, à l'éducation de la jeunesse.

Une telle diversité ne pouvait subsister dans le même monastère sans altérer l'harmonie et entraîner de graves difficultés. La Mère de l'Incarnation se vit donc dans la nécessité de travailler à fondre les deux constitutions, afin d'établir l'uniformité, tout en les adaptant aux besoins du pays. La solution d'une question si délicate exigeait une prudence consommée. La Mère de l'Incarnation, éclairée des lumières qu'elle puisait dans ses ineffables colloques avec Dieu, y consacra toute l'ardeur de son zèle. A la suite de longues

conférences avec ses sœurs, elle réussit autant par l'entraînement de son exemple et de son incomparable piété, que par l'ascendant de son grand esprit, à opérer l'union désirée, et à préparer des constitutions uniformes, chef-d'œuvre d'habileté et de sagesse.

Les principaux articles établissaient :

1° Que les Ursulines de Tours feraient le quatrième vœu particulier aux religieuses de Paris, celui d'instruire la jeunesse ; mais seulement pour le temps de leur séjour en Canada : de sorte que si quelque raison les obligeait de retourner en France, elles en seraient déliées.

2° Que les Ursulines de Paris adopteraient le costume de la congrégation de Tours.

Ces deux clauses principales réglées, les autres modifications furent accueillies sans difficulté.

Le projet de constitution ainsi élaboré fut envoyé en France pour recevoir la sanction des deux communautés de Tours et de Paris. Non seulement il reçut une approbation unanime, mais il parut si sage et si habilement concerté, qu'il réveilla l'idée de réunir, sous une règle unique, l'ordre entier des Ursulines de France, la double congrégation de Paris et de Bordeaux. La proposition devait même en être faite à l'assemblée générale du clergé qui devait se réunir en 1645. Mais diverses circonstances entravèrent cette fusion qui n'eut jamais lieu. Le seul vestige qui en subsista fut le sentiment d'admiration qu'avait excité cette mâle conception, indice d'une pensée aussi vaste

que puissante, et d'une connaissance étonnante du cœur humain. La Mère de l'Incarnation fut regardée comme une des femmes les plus remarquables de son époque, si féconde cependant en femmes illustres : elle eut autant d'admirateurs de son génie, qu'elle en avait eu de sa sainteté.

Cependant les lettres d'approbation étant arrivées en Canada, la Mère de l'Incarnation s'occupa de faire mettre en vigueur les articles d'union. Ils furent signés par toute la communauté, le 8 septembre 1641, en présence du P. Vimont, supérieur des Jésuites. Ces règles toutefois n'étaient que provisoires : elles furent suivies jusqu'à l'année 1647. Alors, à la prière des Ursulines, des constitutions conformes aux premiers engagements et adaptées au pays, furent rédigées par le P. Jérôme Lalemant. " On les observa jusqu'à l'année 1682, époque à laquelle les Ursulines de Québec s'affilièrent à la congrégation des Ursulines de Paris, à la suggestion de Mgr de Laval." *

* Histoire des Ursulines de Québec.

CHAPITRE QUATRIEME

Madame de La Peltrie à Montréal.

Ce fut au printemps de l'année 1641, que fut posée la première pierre du monastère des Ursulines, sur le lieu même où il s'élève encore aujourd'hui. Le terrain avait été concédé aux fondatrices, en 1639, par la compagnie des Cènt-Associés. *

Mais avant le jour où, pour habiter ce nouveau monastère, la Mère de l'Incarnation devait quitter le pauvre séjour de la Basse-Ville, autre étable de Bethléem, témoin de la naissance de la vie monastique en Canada, †

* Une première concession avait été faite en 1637, pour favoriser " le dessein d'un personnage de qualité et singulière piété de contribuer à l'établissement et dotation d'une maison de religieuses à Québec, qui eussent soin d'élever les jeunes filles des Sauvages et des Français qui résident en la Nouvelle-France." *Hist. des Ursulines de Québec.*

† Les Récollets n'ayant séjourné qu'en passant au Canada, avant les Jésuites, et ceux-ci étant plutôt un ordre de missionnaires qu'un ordre monastique proprement dit, les Ursulines et les Hospitalières peuvent être regardées comme les fondatrices de la vie monastique en Canada.

que d'épreuves, de tribulations, de déchirements intérieurs allaient assaillir son austère existence ! Que de larmes silencieuses dans le secret de l'oraison ! Que de nuits sans sommeil sur son âpre couche, après de longues journées de labeur et de fatigue ! Il semble cependant, au premier abord, que la Mère de l'Incarnation n'avait plus rien à désirer. En possession du trésor qui faisait depuis tant d'années l'unique objet de ses vœux ; au milieu d'un peuple de sauvages, à qui du matin au soir elle annonçait le royaume de son Époux ; au centre de la plus fervente chrétienté qui fût peut-être alors dans l'Église ; dans le continuél exercice de ce que la pénitence offre de plus austère et la charité de plus éminent ; rien ne se présentait à son esprit ni à ses yeux qui ne fût capable de la ravir dans l'admiration des miséricordes de son Dieu. Que pouvait-elle envier aux anciens anachorètes, aux solitaires de la Thébaïde, vivant du fruit de leur travail, sous les palmiers du désert, entre les jeûnes et les prières. Reléguée, comme eux, aux extrémités du monde, au fond du désert des forêts, comme eux elle partageait ses jours entre les sublimes contemplations et les plus rudes pénitences. Mais le repos n'est pas de cette vie ; la jouissance n'est qu'au terme ; et le Seigneur doit, ce semble, à sa gloire, à son Église et à ses élus, de fournir sans cesse de nouvelles occasions d'agir et de souffrir pour son amour à ces grandes âmes, qui, par leur fidélité, leur courage et leur

pureté, sont parvenues à cet heureux état, où tout se convertit pour elles en mérite. *

Telle fut la conduite qu'il tint plus que jamais à l'égard de sa servante ; la prédiction lui en avait même été faite dans une extase prophétique. D'abord, la paix dont elle avait joui jusqu'à son départ de France prit un caractère différent. " Paix solide et profonde, mais quoiqu'en moi, éloignée de moi ; d'autant que pour sa subtilité, je ne la voyais que comme dans une région fort éloignée ; ce qui était très pénible à la nature, et crucifiait fort l'esprit ; car les puissances de l'âme demeurent comme mortes et attachées à la croix. L'on conçoit dans cet état ce que c'est que servir Dieu à ses dépens.

" De cette disposition, j'entrai dans une autre bien plus crucifiante encore. Je me voyais dépouillée, ce me semblait, de tous les biens de la grâce, et de tous les talents naturels, extérieurs et intérieurs que Dieu avait mis en moi. Je perdais la confiance de ceux qui me conduisaient ; et les personnes les plus saintes, et pour qui j'avais eu plus d'ouverture, étaient celles de qui je recevais les plus grands sujets de mortification, Dieu permettant qu'elles eussent des tentations continuelles d'aversion pour moi."

Ainsi le ciel et les créatures étaient conjurés contre elle. Les croix les plus navrantes, suscitées par les

* Le P. de Charlevoix.

personnes qui lui étaient les plus chères, venaient déchirer son âme déjà brisée par les désolations intérieures. Sa douce et tendre amie, la Mère de Saint-Joseph, fut pour elle la cause involontaire de chagrins d'autant plus douloureux qu'ils faisaient vibrer les fibres les plus délicates du cœur, la sensibilité exquise de l'amitié. Ses efforts pour établir l'unité de règle dans son monastère la rendirent suspecte à la communauté de Tours. Son directeur même se préjugea et s'aigrit contre elle. Enfin, pour comble d'afflictions, Madame de La Peltrie, qui depuis l'arrivée des Ursulines, ne s'était jamais séparée d'elles, qui avait partagé, avec un courage surhumain, toutes leurs privations dans le misérable réduit qu'elles habitaient, les quitta tout à coup, dans le dessein d'aller créer une nouvelle fondation à Montréal.

Vers la fin de l'été 1641, M. de Maisonneuve, suscité de Dieu par des voies extraordinaires, débarqua à Québec avec Mlle Mance et une troupe de braves pour aller planter l'étendard de la croix et de la France sur l'île de Montréal. Entraînés par cet esprit religieux et chevaleresque, ils venaient y établir une colonie, et servir de rempart aux incursions des Iroquois. Comme la saison était trop avancée pour commencer leur établissement, ils passèrent l'hiver à Sillery, chez M. de Puiseaux, vieillard vénérable qui consacrait ses jours et sa fortune à la conversion des sauvages. Pendant les longues soirées de l'automne, Madame de La Peltrie fit connaissance avec Mlle Mance et se lia d'une sainte

amitié avec elle. Éprise de plus en plus de son rare mérite, et vivement sollicitée par elle et les siens, elle s'enthousiasma pour l'œuvre de Montréal, et se crut appelée à y renouveler ce qu'elle avait si heureusement commencé à Québec.

Au printemps de 1642, elle partit avec Mlle Mance, emportant tous ses meubles, et emmenant avec elle sa suivante, * et un jeune homme attaché à son service.

Ce départ laissa les Ursulines, déjà si pauvres, dans un dénûment complet. Il ne leur resta plus qu'un petit nombre de meubles qu'elles avaient apportés de France, et trois lits pour leurs quatorze élèves. " Nous les faisons coucher sur des planches, écrivait la Mère de l'Incarnation ; nous mettons sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté ; et nous empruntons aux magasins des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement."

Ce dépouillement extrême faisait peu d'impression sur la grande âme de la Mère de l'Incarnation. Cette amante désespérée de la pauvreté de Jésus-Christ † avait même trouvé des délices à s'arracher ces dernières ressources.

" En rendant ces meubles, dit-elle, je sentais une grande joie en moi-même, m'imaginant que Dieu me traitait comme saint François, qui, abandonné de son père, lui rendit jusqu'à ses habits."

* Charlotte Barré.

† Expression de Bossuet dans le panégyrique de saint François.

Mais ce qui lui perçait l'âme d'un glaive, c'était cette cruelle séparation d'une amie, d'une bienfaitrice insigne, et la perspective de l'abandon de ses chères élèves que l'inflexible nécessité allait bientôt disperser et rendre à leurs forêts. Les fruits admirables qu'elle avait déjà recueillis de ses travaux ne servaient qu'à envenimer davantage ses blessures. Dès la première année, cinquante élèves sauvages avaient été instruites, et plus de sept cents Indiens, tant hommes que femmes, avaient été assistés spirituellement et corporellement. Fallait-il donc renoncer pour jamais à ces riches moissons ?

Cependant M. de Bernières lui écrivait : " Il faut se résoudre à congédier vos élèves et vos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien, puisque pour payer seulement le fret de ce que je vous envoie, il me faut trouver neuf cents livres, ce qui forme tout le revenu de votre fondation. Et de plus, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y vois de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne."

Pendant que toutes les espérances et les ressources humaines croulaient ainsi autour d'elle, la Mère de l'Incarnation resta ferme dans son imperturbable confiance en Dieu. Elle résolut de retenir ses pensionnaires sauvages, de continuer ses aumônes aux pauvres indigènes qui venaient en foule implorer sa pitié, et d'achever la construction du monastère. " M. de Ber-

nières sera épouvanté en voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et que de plus je lui envoie des parties pour six mille livres, qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers, et à l'achat des matériaux de notre bâtiment, sans parler du fret du vaisseau ; car en tout cela, nous n'avons que la providence de Dieu. On dit que tout est perdu ; et cependant je me suis sentie portée intérieurement à poursuivre ce que Notre-Seigneur nous a fait la grâce de commencer en sa nouvelle Église." Tant de calme, d'assurance et d'énergie dans un si profond dénûment, semblerait le fruit de la surabondance des consolations célestes ; cependant cette détresse extérieure n'était qu'une pâle image de la détresse de son âme. Elle se voyait, en ce temps-là même, ensevelie dans les plus épaisses ténèbres et assaillie par des tentations de désespoir qui la plongeaient dans un abîme d'humiliations. "Je me voyais infiniment digne de mépris, et la plus vile créature qui fût au monde. Dans ce sentiment, je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté et l'humilité de mes sœurs de vouloir bien me souffrir, et dépendre de moi. Je n'osais presque lever les yeux, tant était pesant le poids de cette humiliation ; et c'est ce qui me portait à descendre aux actions les plus basses, ne m'estimant pas digne d'en faire d'autres.

"Aux récréations, je n'osais presque parler ; et j'écoutais mes sœurs avec respect ; néanmoins j'évitais toute singularité, autant qu'il m'était possible. J'avais aussi l'esprit libre pour les fonctions de ma charge et

l'étude des langues sauvages. Je n'ai point su que personne se fût aperçu de ce que je souffrais, quoique alors j'eusse l'idée que tout le monde voyait ma misère comme je la voyais. Je m'ouvrais peu au P. Le Jeune, me trouvant dans l'impuissance de le faire davantage ; mais ce grand serviteur de Dieu en connaissait assez pour me porter compassion, et pour en appréhender les suites.

“ Parmi ces ténèbres affligeantes, il s'élevait quelquefois un rayon de lumière qui éclairait mon âme et m'embrassait d'amour. J'étais tout à coup saisie d'un transport extraordinaire, en sorte qu'il me semblait être en paradis et jouir de Dieu qui m'enivrait de ses faveurs. Mais que cette extase était courte ! Ce n'était que comme un de ces rayons du soleil qui percent inopinément la nue et qui, en disparaissant soudain, font paraître le jour encore plus obscur qu'il ne semblait auparavant. Aussi ces grandes caresses ne servaient qu'à appesantir de plus en plus ma croix et me rendre mes peines plus sensibles ; car je passais d'un abîme de lumière et d'amour dans un abîme de ténèbres douloureuses ; du séjour de la gloire, je me sentais précipitée dans un enfer où régnaient des tristesses mortelles. Ce qui me causait les peines les plus amères, c'était une tentation de désespoir, née en moi dans ces ténèbres, sans que j'en connusse la cause. Je me fusse perdue dans cette tentation, si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue par une vertu secrète. Car j'étais quelquefois arrêtée subitement, et je me voyais réellement sur le

bord de l'enfer. Et il me semblait que de la bouche de l'abîme sortaient des flammes pour m'engloutir. Je sentais même en moi une disposition qui me portait à m'y précipiter pour faire déplaisir à Dieu. Mais aussitôt la bonté divine, par une effusion de l'Esprit-Saint, semblait exciter la partie supérieure à vouloir en effet être précipitée dans l'enfer, non pour lui déplaire, mais afin que sa justice fût satisfaite dans le châtement éternel de mes indignités. Cet acte était une simple vue de foi. Je voyais que je méritais l'enfer, et je consentais à y être précipitée pour un temps, pourvu que je ne fusse point privée de l'amitié de Dieu."

Dans l'ardeur de ce transport, l'humble pénitente fit une confession générale de toutes les fautes de sa vie; miroir fidèle où se peignent toute l'innocence et la candeur de cette âme angélique.

"Qui me donnera des larmes de sang pour pleurer toutes mes iniquités? O mon céleste Époux! comment avez-vous permis qu'une âme que vous avez tant chérie, vous ait tant offensé? Et comment ne l'avez-vous pas jetée sous les pieds des démons? Recevez donc au moins la confession de mes crimes, et châtiez-moi selon vos adorables jugements.

"Vous savez, ô mon chaste Époux! qu'au commencement, lorsque votre divine bonté m'appela extraordinairement, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans, après que vous m'eûtes fait voir l'erreur où j'étais, me croyant dans un état bien parfait, après que par l'excès de

vos infinies miséricordes, vous m'êtes lavée dans votre sang précieux, dans une occasion qui se présenta, je raisonnai et je délibérai si je ne retournerais pas dans la route du siècle, et dans la condition dont vous m'aviez délivrée. La tentation qui, sous l'ombre d'une raison spécieuse, et comme nécessaire, m'ébranla, m'eût infailliblement entraînée, si par votre immense bonté vous ne m'eussiez éclairée et affermie dans votre voie.

“Vous savez aussi qu'en deux autres occasions, lorsque j'étais encore dans le siècle, je m'amusai à de certaines complaisances qui tenaient de l'esprit de nature; que sous l'ombre du bien j'y croupis quelque temps; et que si votre miséricorde ne m'en eût tirée, j'aurais étouffé l'esprit de grâce, par lequel vous me conduisiez si amoureuxment. Ah! que j'en ai de douleur, et combien je mérite d'enfers! Oui, oui, il est juste, ô mon divin amour! que vous soyez satisfait.

“En une autre occasion, étant religieuse, je fis, ainsi qu'il me paraît, un acte d'hypocrisie: j'eus de faux sentiments d'humilité, qui me firent aller prier ma supérieure de m'humilier; et je crois qu'elle m'eût bien mortifiée de me prendre au mot; car mon intention, comme je crois, n'était pas pure. J'avais un orgueil secret qui me faisait agir: c'est pourquoi je mérite toutes sortes d'humiliations. Exterminez donc, Justice incréée, exterminiez sans pitié le néant et la poussière. Il n'y a point de châtimens qui ne soient trop doux pour moi.

“Une autre fois, sous l'ombre de justice, je donnai

un avis à ma supérieure ; et au fond, ce n'était qu'une vertu plâtrée ; et vous avez souffert tout cela, ô mon divin Époux ! il est juste maintenant que vous en preniez vengeance. Me voilà courbée, châtiez-moi selon les lois que votre amour a établies. Ah ! je vous demande pardon, anéantie sous les pieds des démons.

“ Dans des entretiens que j'eus avec des personnes d'esprit, je me suis laissée aller à des pertes de temps, à des badinages, à des puérlités, eu égard à la gravité, à la sincérité, à la pureté de votre divine conduite sur moi. Je m'abandonnais à la complaisance de ces entretiens qui m'avaient portée à me trop épancher et à faire part aux sens de ce que j'expérimentais de spirituel dans l'intérieur. Votre esprit censeur me fit voir l'importance de cette faute, sans quoi je serais tombée dans de grands relâchements au regard de cette pureté dégagée que vous voulez de moi. Vous ne me châtiâtes pas pour lors ; il est donc juste que maintenant vous en fassiez justice, et que vous punissiez ma vanité, qui n'a été autre chose qu'un désir secret de ma propre excellence. Ah ! qu'il est vrai que vous ne voulez point qu'on gauchisse dans les voies du pur amour ! Je suis venue souiller votre nouvelle Église ; je me suis creusé des citernes pleines de boue, qui m'infectent de telle sorte que leurs exhalaisons sont capables de me perdre. Il semble que vous ayez permis au démon d'émouvoir toutes mes passions tour à tour. D'ailleurs je me sens liée et captive ; et personne ne me saurait délivrer que vous.

C'est donc de vous seul que j'attends ce secours ; car mes liens m'empêchent de faire le bien que je veux, et mes passions me veulent faire commettre le mal que je ne veux pas, et que je hais ; ô Dieu de miséricorde ! mettez-y la main, sans quoi c'en est fait de moi. Pardon de toutes mes saillies, de toutes mes imprudences, de tous les sentiments imparfaits dans lesquels je me suis échappée. Ce qui m'humilie davantage, c'est qu'avec la bassesse de mon cœur, qui me fait estimer digne de tout rebut, lorsqu'on me touche, j'ai le sentiment très vif.

“Ce sont aussi mes péchés qui sont cause que je porte une charge qui ne me permet pas de m'employer selon mon désir à l'instruction de nos chers néophytes. Hélas ! mon chaste Époux ! vous savez l'inclination que vous m'avez donnée pour cela. Ce qui me restait de consolation, c'était de leur apprendre à vous connaître et à vous aimer.”

Ainsi s'exhalait en gémissements et en cris d'angoisse cette âme innocente et désolée à la vue des fautes de sa vie ; fragilités si légères qu'à peine peut-on leur donner le nom de péché. Faut-il s'étonner après cela que Dieu ait honoré de tant de visites une âme toujours si pure et si bien préparée à les recevoir ?

Au milieu de ce bouleversement de toutes ses facultés, la Mère de l'Incarnation remplissait les devoirs de sa charge avec une lucidité d'esprit et une liberté d'action qui plongeaient son confesseur dans l'étonnement. Ce fut au plus fort de cette tourmente (1647)

qu'elle conclut, avec l'aide du P. Jérôme Lalemant, la grande affaire de l'union des deux branches de sa communauté sous une même règle. Son activité ne connaissait point de bornes : on la voyait presque en même temps au milieu des enfants, les nettoyant, les caressant, les instruisant ; parmi les ouvriers, les animant, les éclairant de ses conseils, surveillant tous les travaux du monastère ; dans les offices les plus vils, se faisant la servante des autres ; et avec cela ne manquant à rien des soins plus relevés et plus difficiles de sa charge. Le soir, la dernière au lit, le matin, la première sur pied ; toujours ou en prières ou en actions, elle commandait encore plus par exemples que par paroles. *

Ce fut aussi à cette époque qu'elle commença une longue correspondance avec différentes communautés de France, et avec une foule de personnes pieuses, afin de les engager à soutenir par leurs aumônes l'œuvre des Ursulines. Le nombre de lettres qu'elle écrivit, surtout pendant les douze premières années qui suivirent son arrivée en Canada, est vraiment prodigieux ; elle dit elle-même que, durant un seul automne, elle en écrivit plus de six cents.

Les aumônes qu'elle obtint ainsi fournirent aux besoins les plus pressants de la fondation.

Cependant l'horreur de ce qu'elle appelait ses pé-

* Le Père de Charlevoix.

chés avait pénétré jusqu'à la moelle de ses os, et l'avait animée d'une ardeur inexorable de vengeance contre sa chair. Un jour, dans le paroxysme de son indignation contre elle-même, elle se revêtit d'une haire, qu'elle porta très longtemps sans jamais l'ôter, pas même la nuit. Son confesseur, en ayant été averti, lui en fit de sanglants reproches, et lui ordonna d'aller sur-le-champ déposer cet instrument de pénitence. La sainte, désolée, se jeta à ses pieds, et le supplia de vouloir bien entendre la déclaration de tous ses péchés et de toutes ses imperfections, afin de juger par lui-même de sa conduite criminelle et de lui en prescrire le châtement. Le Père la repoussa d'abord ; mais enfin, attendri de ses larmes et de ses instances, il consentit à l'entendre. Elle lui fit aussitôt, sans examen, une confession générale de toute sa vie, avec une exactitude aussi précise que si elle y eût consacré de longs jours ; tant le pur amour, ajoute-t-elle, se montrait censeur jaloux et inexorable.

Cet acte d'anéantissement et d'humiliation fit fléchir l'inflexible rigueur du ciel : ses peines les plus amères s'évanouirent ; quelques rayons percèrent la nuit de son âme désormais délivrée de ses agonies mortelles. Madame de La Peltrie, après un séjour de dix-huit mois à Montréal, revint se fixer pour toujours au milieu du petit troupeau qu'elle n'avait délaissé un jour que pour courir après les brebis sans nombre qu'elle voyait se perdre au milieu des forêts et qu'elle eût voulu ramener toutes au bercail. Dans l'ardeur de sa

flamme apostolique, elle avait même formé le projet de pénétrer jusqu'au pays des Hurons, à plus de trois cents lieues de Québec, à travers les forêts, les rapides, les lacs et les montagnes, pour annoncer à ces peuples barbares la bonne nouvelle du salut. Ses préparatifs étaient même déjà faits ; et elle n'attendait plus que la saison favorable pour s'embarquer, lorsqu'un Père Jésuite, arrivant de cette mission lointaine, lui fit voir si clairement l'inutilité d'un tel voyage, et le danger imminent de tomber entre les mains des farouches Iroquois, qu'elle se résigna enfin à abandonner son héroïque entreprise. Mais elle se consola en y établissant une fondation pour l'entretien d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Convaincue désormais que Dieu n'exigeait d'elle, pour l'accomplissement de sa vocation et pour sa coopération au salut de ces âmes délaissées, que ses ardues supplications, ses mortifications ordinaires, et l'exercice de la charité auprès de ses petites sauvages, elle revint s'ensevelir dans sa retraite silencieuse des Ursulines, s'y assujettit à la clôture et à la règle, et y persévéra sans relâche jusqu'à son dernier soupir. *

* Ch. Sainte-Foi.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Mère de l'Incarnation s'offre en victime.

L'humble monastère de Québec retentit des cantiques d'allégresse de tous ses enfants au retour de cette fondatrice tant aimée. Les petites sauvagesses, qu'elle avait si souvent pressées sur ses genoux, vinrent toutes, triomphantes et ivres de joie, se jeter dans ses bras. L'une d'elles ne sachant comment exprimer son bonheur, lui dit avec une naïveté charmante: "Mère, depuis trois ans, je n'ai pas cessé de prier le bon Dieu pour toi."

Mais nulle, parmi cette sainte famille, ne tressaillit d'une joie plus vive, au terme de cette longue absence, que celle dont les épaules déchirées en avaient porté le fardeau, et dont le cœur endolori en avait dévoré en secret toutes les poignantes amertumes. La morne solitude de son âme refleurit tout à coup au rayonnement de cette douce présence; son front brûlant et desséché se rafraîchit, comme au souffle d'une brise

bienfaisante ; c'était l'ange consolateur que le ciel lui envoyait pour soutenir son agonie, et raffermir ses pas sur le chemin de sa douloureuse passion. Car le sacrifice n'était pas encore consommé, et ses larges blessures devaient demeurer toujours saignantes, jusqu'au jour où deux âmes qu'elle avait demandées à Dieu, seraient entrées dans la carrière du ciel. Elle s'était, en effet, dévouée à la justice divine pour le salut de son fils et d'une nièce qu'elle avait laissés dans le siècle, exposés à de grands dangers.

Dès que son fils s'était vu refuser les portes de la Compagnie de Jésus, il s'était livré à un profond découragement, et n'avait plus songé qu'à disperser sa vie dans la dissipation. Les rêves de l'ambition fermentèrent dans son cœur ; et il vint s'établir à Paris, où la faveur dont jouissait sa mère auprès de la reine Anne d'Autriche, lui ouvrait de séduisantes avenues. En effet, dès ses premiers pas, une illustre protectrice le prit par la main : la duchesse d'Aiguillon lui promit un avancement rapide à la cour. Mais Dieu avait des desseins de miséricorde sur ce fils unique d'une sainte ; et au moment où le monde faisait miroiter à ses regards ses plus chatoyantes séductions, un éclair, parti d'en haut, vint lui découvrir le précipice caché sous ces fleurs.

Un jour que, fatigué du tumulte de la grande ville et retiré dans sa chambre, il lisait attentivement un traité de philosophie, il entendit soudain frapper vivement à sa porte. Il se lève et va ouvrir ; mais

n'apercevant personne, il retourne tranquillement à sa lecture. A peine assis, il entend frapper de nouveau ; il revient à la porte, mais sans découvrir la trace d'aucun visiteur. Le bruit se réitère une troisième fois, sans livrer plus de résultat à ses recherches. Frappé alors de cet appel étrange, le nouvel Augustin fait un retour sur lui-même ; il reconnaît la voix du ciel, et demeure convaincu que c'est l'ange de sa sainte mère qui lui apporte cet oracle de salut. Il n'hésite plus, n'achève pas même la page commencée, et va s'agenouiller aux pieds de l'ancien directeur de la Mère de l'Incarnation, Dom Raymond de Saint-Bernard. Il lui dévoile les troubles de sa conscience au milieu de ses rêves d'ambition et d'avenir, lui raconte l'incident mystérieux qui l'a terrassé, et le supplie de lui indiquer la route où Dieu l'appelle. Le saint vieillard élève les yeux au ciel, rend grâces à Dieu, laisse tomber quelques paroles de vie, et le jeune homme se relève consolé. Il venait de mettre une barrière infranchissable entre lui et le monde. Le lendemain ses parents et ses amis apprenaient avec étonnement qu'il avait quitté les brillantes livrées du siècle pour l'austère costume des enfants de Saint-Benoît. Il choisit entre les diverses branches de ce grand ordre, la Congrégation de Saint-Maur, célèbre au dix-septième siècle entre toutes les familles monastiques, et que devait bientôt illustrer à jamais le savant Mabillon.

A la nouvelle de cette miraculeuse conversion, son

heureuse mère ne put contenir dans son cœur les élans de sa joie, et épancha son bonheur dans une lettre admirable :

“ Mon très cher et bien-aimé fils,

“ L'amour et la vie de Jésus soient votre héritage ! Votre lettre m'a apporté une consolation si grande qu'il me serait impossible de vous l'exprimer. J'ai été toute cette année en de grandes croix à votre occasion ; mais enfin Dieu m'a donné le calme dans la croyance que son amoureuse et paternelle bonté ne perdrait point celui que j'avais abandonné pour son amour. Votre lettre m'y a confirmée en m'annonçant ce que j'avais espéré pour vous, et bien au delà de toutes mes espérances, puisque sa bonté vous a placé dans un ordre si saint, et que j'honore et estime infiniment. J'avais souhaité cette grâce pour vous, mais parce qu'il faut que les vocations viennent de Dieu, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul.

“ Vous avez été abandonné de votre mère et de vos parents ; mais dites-moi, maintenant, cet abandon ne vous a-t-il pas été avantageux ? Lorsque je vous quittai, n'ayant pas encore douze ans, je le fis avec des convulsions étranges qui n'étaient connues que de Dieu seul. Mais il fallait obéir à sa divine volonté. Il me promit d'avoir soin de vous, et alors mon cœur s'affermir pour surmonter ce qui avait retardé mon entrée en religion pendant dix années entières ; encore fallait-il que la nécessité de le faire me fût signi-

fée par mon directeur, et par des voies que je ne puis confier à ce papier, mais que je vous dirais volontiers à l'oreille. Je prévoyais l'abandon de nos parents, ce qui me causait mille croix ; et ensuite l'infirmité humaine me faisait appréhender votre perte.

“ Lorsque je passai par Paris, il m'était facile de vous placer. La Reine, Madame la duchesse d'Aiguillon, et Madame la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont encore honorée cette année de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé. (Ici je dois remercier Madame la duchesse d'Aiguillon du bien qu'elle a voulu vous faire.) Mais la pensée me vint alors que si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre ; et je me résolus de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, me confiant que, puisque j'allais exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendrait soin de vous. Ne l'aviez-vous pas aussi prise pour mère en entrant dans vos études ? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celui que vous possédez. Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris étaient quelque chose, mais ils étaient infiniment au-dessous de ceux que vous possédez à présent...

“ Vous voilà donc dans la milice sacrée, mon très cher fils ; au nom de Dieu, faites état de la parole de Jésus-Christ, et pensez qu'il vous dit : *celui qui met la main à la charrue et qui regarde derrière soi n'est pas*

propre au royaume des cieux. Ce qu'il vous promet est bien plus grand que tout ce qu'on vous faisait espérer, et que vous ne devez estimer que *boue et fange pour acquérir Jésus-Christ.* Votre glorieux patriarche, saint Benoît, vous en a donné un grand exemple. Imité-le, au nom de Dieu, afin que mon cœur reçoive, à la première flotte, la consolation d'apprendre que mes vœux offerts à la divine Majesté depuis vingt et un ans sans intermission, ont été reçus du ciel. Je vous vois dans de saintes résolutions ; c'est ce qui me fait espérer que Dieu, qui a commencé cet ouvrage, vous donnera la persévérance. Il ne se passe pas de jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le cœur de son bien-aimé Fils : plaise à sa bonté que vous soyez un vrai holocauste tout consumé sur ce divin autel !...

“ J'ai une consolation très sensible du bon souhait que vous faites pour moi du martyre. Hélas ! mon très cher fils, mes péchés me priveront de ce grand bien ; je n'ai rien fait jusqu'ici qui soit capable de gagner le cœur de Dieu ; et il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son sang pour Jésus-Christ. Aussi n'osé-je porter mes prétentions si haut ; mais je laisse faire sa bonté immense, qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs. Je me donne à elle, et vous lui donne aussi ; et pour une bénédiction que vous me demandez, je la prie qu'elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui lui ont gardé une fidélité inviolable.

“ Si l'on me venait dire : votre fils est martyr, je crois que j'en mourrais de joie. Laissons faire ce Dieu plein d'amour ; il a ses temps, et il fera de vous ce qu'il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soyez-lui fidèle, et il trouvera les occasions de faire de vous un grand saint et un grand martyr, si vous obéissez à ses mouvements, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, et si vous vous efforcez de suivre l'exemple que tant de grands saints de votre ordre vous ont donné. Si Notre-Seigneur vous accorde la grâce de faire profession, je vous prie de m'en donner avis, et aussi de quelle manière il vous a appelé, et quels moyens vous avez pris pour exécuter votre dessein. Enfin faites-moi part de vos biens, qui, comme vous pouvez juger, m'apportent une consolation très grande. Priez bien Dieu pour moi ; je vous visite en lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à Jésus et à Marie. Adieu, mon très cher fils ; je ne me laisserais point de vous entretenir, mais enfin il faut finir, et vous dire adieu pour cette année.

“ De Québec, le 4 septembre 1641.”

Le jeune novice, ainsi éclairé par les conseils de sa mère, et vivifié par ses ardentés prières, embrassa la croix avec amour, et fit des progrès rapides dans les sentiers de la perfection. Il dit lui-même qu'il passa son noviciat dans un entier oubli du siècle, et que, nourri de la grâce, il porta avec joie le joug des austérités et de la règle bénédictine. A mesure que

ce nouvel astre montait rapidement au ciel monastique, la lumière et la vie rayonnaient dans l'âme si longtemps voilée de la Mère de l'Incarnation. Ses peines intérieures s'évanouissaient ; la sérénité des anciens jours semblait vouloir reparaitre, lorsque tout à coup la nuit se fit de nouveau sur ces clartés fugitives. La sainte comprit alors que son fils était en danger de ne pas consommer son sacrifice. Ses tortures-internes lui en donnèrent même la conviction si intime, qu'un jour, quoique aucun indice extérieur n'eût pu rien lui révéler, elle se vit obligée de sortir de table pendant le repas, et d'aller se prosterner au pied de l'autel, pour l'offrir, encore une fois, en holocauste à son divin Maître.

Elle apprit, quelques mois plus tard, que d'anciennes dettes, que le jeune homme avait contractées dans le monde, avaient été un obstacle à sa profession.

Enfin il prononça ses vœux solennels, et s'élança avec une nouvelle ardeur vers les hauteurs ascétiques. Parvenu à une éminente sainteté, il fut promu aux premiers emplois de son ordre, contribua à la réforme de plusieurs abbayes, et mourut à Marmoutier, le 9 août 1696, comblé d'œuvres et de mérites, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après avoir été quarante ans supérieur dans divers monastères de France. *

* Après la mort de sa vénérable mère, le R. P. Dom Claude Martin écrivit son histoire d'après les relations qu'elle avait

Cette première conquête était le prélude d'une autre, non moins éclatante, et qui devait être la récompense et le terme de l'immolation volontaire de la Mère de l'Incarnation. La nièce qu'elle s'était offerte à racheter du monde au prix de ses larmes, était une enfant de cette sœur dont elle avait partagé la vie et les travaux pendant son veuvage. Elle l'avait reçue dans ses bras, la première, à son entrée dans la vie, et la première, elle l'avait offerte à Dieu. Son âme s'était attachée à cette enfant qu'elle avait bercée sur ses genoux et initiée à la grâce.

Devenue une des plus riches héritières de la Touraine, et lancée dans le siècle dès l'âge de seize ans, la jeune fille ne connut de la vie que les prestiges et les triomphes. Parée de l'éclat d'une beauté éblouissante, des charmes de l'esprit et d'une éducation parfaite, "elle était encore plus dangereuse pour le monde que le monde ne l'était pour elle."* Elle se vit entourée d'un cercle d'enthousiastes admirateurs qui sollicitèrent son alliance. Aucun

écrites par l'ordre de ses directeurs. Il publia aussi un volume de ses "*Lettres spirituelles et historiques*," et d'autres ouvrages composés par elle, entre autres: *L'Ecole sainte, ou Explication du grand catéchisme*, et le volume de ses *Retraites*.

Les Ursulines conservent plusieurs souvenirs du bienheureux fils de leur sainte, entre autres une croix d'argent enrichie d'une parcelle de la vraie croix.

* Guillaume de Saint-Thierry, *Vie de saint Bernard*, lib. I, III

cependant n'avait pu captiver son cœur, lorsqu'un grand seigneur de la cour de Louis XIII, éperdu d'une passion aveugle pour elle, résolut de l'épouser de gré ou de force. N'ayant pu triompher de l'opposition de sa mère, restée veuve depuis une année, il eut recours à la perfidie.

Un matin que la jeune fille se rendait à la messe accompagnée seulement d'une servante, elle rencontra, au détour d'une rue déserte, un groupe de jeunes gens qui lui livrèrent un étroit passage près d'un carrosse arrêté devant eux. A l'instant où elle passait sans défiance, la portière s'ouvre, un bras vigoureux la saisit et l'entraîne, évanouie, au fond de la voiture, qui disparaît comme un éclair, malgré les cris d'alarme de la servante qui appelle en vain à son secours. Qu'on se figure le désespoir de l'infortunée mère en apprenant l'enlèvement de sa fille. Elle invoque aussitôt le bras de la justice, et fait armer ses amis et ses domestiques pour aller délivrer son enfant. Le ravisseur la tenait enfermée dans un château situé à la campagne et muni d'une garde puissante. Il fallut livrer un assaut régulier à la place, qui ne se rendit qu'après une défense désespérée. "Les termes de la capitulation furent que le vaitour rendrait à sa mère la timide colombe, à condition qu'on lui laisserait à lui-même la liberté." Cependant la famille, indignée de l'attentat commis contre un de ses membres, poursuivit le gentilhomme devant le tribunal de la Tournelle, à Paris. La jeune fille fut présente au procès et

plaida elle-même sa cause avec tant de chaleur et d'éloquence, qu'elle enleva l'admiration du tribunal et fit condamner le coupable à une forte amende.

Quelque temps après, un incident vint ranimer les espérances du gentilhomme : la mère de notre jeune fille mourut. Pour mieux assurer le succès de ses intrigues, il se glissa dans les faveurs du duc d'Orléans, et parvint à lui persuader que celle qu'il recherchait lui était fiancée. Sous cette fausse impression, le prince écrivit au tuteur de faire justice immédiate au jeune seigneur. Dans cette perplexité, le protecteur de l'enfant, qui était un des premiers magistrats de Tours, lui conseilla de se réfugier dans un des couvents de la ville. Elle choisit pour asile ce monastère des Ursulines, qui avait été le cénacle d'où sa tante avait vu descendre sur elle l'esprit d'apostolat, et qui était encore tout rempli du souvenir de ses vertus. Son persécuteur la poursuivit jusque dans ce sanctuaire. Il sut si habilement intéresser la reine mère à sa passion, qu'elle écrivit à l'archevêque de Tours en sa faveur. Mais avant de ne rien décider, le prélat voulut avoir une entrevue avec les deux jeunes gens, et il acquit la conviction que les prétentions du gentilhomme étaient aussi injustes qu'injurieuses à sa victime. Le malheureux, désespéré, se retira la rage dans le cœur et la menace sur les lèvres. Quant à la nièce de notre Mère, le cœur brisé par des commotions si violentes, et désormais désillusionnée d'un monde où les épines se cachent si près sous les fleurs,

elle retourna aux Ursulines, résolue de s'y ensevelir pour jamais. Et afin de n'être plus troublée dans sa solitude, elle écrivit à la reine pour se mettre à l'ombre de sa protection. Anne d'Autriche fut charmée de ce naïf abandon ; heureuse de lui ouvrir les portes du cloître, elle défendit au jeune seigneur, sous les peines les plus graves, de ne jamais renouveler ses poursuites.

En revêtant le bandeau des vierges, la pieuse novice voulut prendre, comme un gage d'un bon augure, le nom qu'avait illustré sa tante dans ce même monastère. Cependant, dit la chronique, Sœur Marien'avait quitté le monde que par un mouvement de sa propre volonté, et la vocation religieuse doit procéder d'une inspiration divine, à laquelle nul motif humain ne saurait suppléer ; aussi éprouva-t-elle d'abord d'étranges tristesses. Le silence du sanctuaire pesait comme un plomb sur ses faibles épaules. Agenouillée contre ses larges dalles, son jeune cœur avait froid, et s'élevait sur les rayons vermeils qui descendaient des ogives en fleurs. Heureusement sa sainte tante priait et souffrait pour elle. Dieu ne put résister à de si touchantes supplications ; avec le voile et l'habit monastique, il donna un autre cœur à la jeune Marie de l'Incarnation. Insensiblement ses intentions s'épurèrent ; son âme, bercée au chant des saints cantiques, s'endormit dans la douce quiétude de la prière ; et la solitude, qui lui avait causé tant d'effroi, s'épanouit sous les fortifiantes émanations de la grâce.

Pour l'enchaîner plus intimement à lui, Dieu l'éprouva par d'amères tentations, et même par des souffrances physiques. Ces traits admirables, qui avaient failli entraîner sa ruine, s'altérèrent, et, ajoute la naïve chronique, ces beaux yeux noirs, si mutins durant sa vie mondaine, commencèrent à se voiler sous leurs larges paupières, donnant à sa physionomie cet air modeste que l'on admire dans son portrait.

Ainsi arrosée par les eaux de la tribulation, cette terre si bien préparée se couvrit d'une riche moisson de vertus. Toutes les croix et les épines se transformaient pour elle en délices, tant la soif des souffrances était devenue ardente en son cœur. Son nom de religion, qui murmurait sans cesse à son oreille le souvenir des vertus de sa tante, lui faisait demander incessamment à Dieu la grâce d'imiter un si parfait modèle. Elle entretenait avec sa bienfaitrice une correspondance suivie où respirent la science profonde de la vie mystique et l'onction d'une angélique piété. Enfin, après une longue vie d'héroïsme et de labeurs, elle alla rejoindre au ciel sa bienheureuse tante, qui depuis longtemps l'y avait précédée.

Il a fallu anticiper sur l'ordre chronologique pour suivre jusqu'à son terme la carrière de cette enfant qui avait été pour une si large part dans les souffrances de la Mère de l'Incarnation. La conversion de son fils, qui avait précédé celle de sa nièce, avait apporté un grand adoucissement à ses peines intérieures.

Mais ses dernières chaînes ne devaient tomber qu'après cette seconde victoire.

Enfin, après sept ans de ces cruelles épreuves, le jour de la fête de l'Assomption, la Mère de l'Incarnation se sentit fortement inspirée de s'adresser à la sainte Vierge. A peine eut-elle jeté le premier cri d'invocation, qu'à l'instant elle se vit soulagée; il lui sembla qu'on lui enlevait de dessus les épaules un vêtement d'une excessive pesanteur; et il se fit dans la partie sensitive de l'âme comme un épanchement de paix qui changea toutes ses amertumes en un fleuve d'amour.

Quelque temps après, à l'arrivée des vaisseaux d'Europe, elle apprit qu'à l'heure même où elle s'était vue parfaitement déchargée de ses peines, sa nièce avait pris le voile au monastère des Ursulines de Tours.

Tout se ressentit dans la servante de Dieu de cet heureux changement.

“ Il me serait impossible de décrire le déluge de paix où mon âme se trouva plongée, dès qu'elle se vit entièrement libre de ses liens, et rétablie dans tout ce qu'elle croyait avoir perdu. Non seulement elle voyait qu'elle n'avait fait aucune perte, mais elle connaissait par expérience qu'elle avait recueilli un très grand amas de trésors. Elle sentait que ce qui lui avait ôté la vue du bien qu'elle possédait dans l'intime union avec l'Époux, n'avait été qu'une cendre qui cachait son feu, et qui couvrait ses lumières, pour son bien et son progrès dans les vertus solides.

“Envisageant cet état, je ne pouvais me lasser de bénir Dieu de m'avoir fait passer par tant d'épines. Je lui demandais pardon de ne lui avoir pas été assez fidèle dans mes ténèbres, et j'entrais dans une confusion qui m'humiliait en sa divine présence au-dessous de toutes choses.

“Je louais et bénissais ce divin Sauveur en lui disant avec le prophète : *Il m'est avantageux que vous m'ayez humilié.* (Ps. 118.) Et certes pour tous les trésors de la terre, je ne voudrais pas n'avoir point passé par cet état d'humiliation qui me paraît d'un prix infini. Il me semble que j'ai été dans ces cavernes de lions et de léopards, dont parle l'Épouse des Cantiques ; et que pour n'être pas blessée par leurs morsures, je me suis sauvée dans les retraites de mon céleste Époux, c'est-à-dire dans les saintes et sacrées maximes de l'Évangile, qui, comme des torrents de richesses, ont coulé en sa divine bouche.

“S'il a dit, faites du bien à ceux qui vous font du mal, c'est une loi qu'il me semble avoir écrite dans mon cœur, avec une force et une impression toute d'amour. Je l'expérimente dans les occasions, non en me mortifiant, mais par une pente et une inclination qui m'y portent. Comme j'ai des affaires très épineuses depuis que je suis en Canada, et que j'ai été obligé de traiter avec toute sorte de personnes, ces divines maximes ont été ma force et mon soutien.”

La vertu de notre Mère fut soumise, vers la même époque, à une tentation d'autant plus dangereuse

qu'elle était plus subtile et plus délicate. La secte pharisaïque des Jansénistes qui, sous le manteau d'une doctrine austère, avait séduit en France tant de grands esprits, ébloui tant de hautes intelligences et déchiré les entrailles de l'Église, ambitionna la conquête de cette femme de génie, dont la réputation rivalisait avec la sainteté, et dont l'expérience dans les voies de Dieu égalait la science des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Plusieurs de leurs chefs principaux lui écrivirent à diverses reprises; mais la Mère de l'Incarnation avait, selon le conseil de la sainte Écriture, la prudence du serpent avec la simplicité de la colombe; et d'ailleurs sa piété était trop bien enracinée dans l'humilité et l'abnégation de soi-même, pour se laisser éblouir par leurs brillants sophismes. Afin de couper court à leurs insidieuses invitations, elle ne répondit à aucune de leurs lettres.

CHAPITRE SIXIÈME

Les Ursulines dans leur nouveau monastère—Les Hurons se réfugient à Québec.

Le 21 novembre 1642 est une date mémorable dans les annales des Ursulines. Ce fut en effet en ce jour, consacré par la fête de la Présentation de la sainte Vierge, qu'elles firent leurs adieux à la chétiveasure de la Basse-Ville, pour prendre possession de leur nouveau monastère. Dès la veille, elles s'étaient préparées à cette inauguration par un jeûne sévère. Le lendemain, aux premiers rayons du soleil, toute la famille monastique de la Mère de l'Incarnation gravissait lentement le sentier de la montagne. La procession était guidée par le P. Vimont suivi de la Mère de l'Incarnation elle-même et de ses compagnes qui conduisaient le cortège des élèves sauvages. En franchissant le seuil du monastère, le chœur des religieuses entonna une hymne d'action de grâces à laquelle se joignirent les voix enfantines des petites sauvagesses. Une messe solennelle fut célébrée par

le P. Gabriel Lalemant, le futur martyr des Hurons. Pendant l'auguste sacrifice, toutes les pensionnaires, agenouillées autour de la Mère de l'Incarnation, et soutenues par sa voix mâle et sonore, firent retentir la voûte de la chapelle de cantiques de mission en langues sauvages. Comment Dieu n'aurait-il pas béni cet asile sacré du dévouement, d'où s'élevaient à la fois les innocentes supplications de ces naïves enfants des bois,—les cris d'amour de ces vierges héroïques, de cette Mère de l'Incarnation, pure comme un ange, crucifiée comme un anachorète,—le sacrifice de la victime sainte, offert par un martyr, dont les mains, teintes aujourd'hui du sang d'un Dieu, demain allaient être arrosées de son propre sang !

Ce jour de fête fut encore consacré par un jeûne rigoureux. C'étaient là les seules jouissances que se réservaient ces âmes mortes à la nature ; elles n'avaient d'aspirations que pour les âpres bonheurs de la pénitence.

Le nouvel édifice était construit en pierre, et mesurait quatre-vingt-douze pieds de longueur, sur vingt-huit de largeur. Il n'y avait de terminés que les principales divisions et le plancher du rez-de-chaussée. Les autres planchers n'étaient formés que de madriers volants, posés sur les poutres. Ce fut ainsi que les Ursulines passèrent l'hiver de 1643.

Quoiqu'elles fussent logées dans des appartements spacieux, elles eurent encore à souffrir de graves incommodités, surtout pendant les rigueurs de l'hiver.

Leurs cellules inachevées et mal closes n'étaient chauffées que par le feu des cheminées qui ne donnait presque aucune chaleur. "Ne croyez pas qu'on puisse y demeurer longtemps en hiver sans approcher du feu ; ce serait un excès d'y rester une heure ; encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couverte. Hors les observances, le lieu ordinaire pour lire, écrire et travailler, c'est auprès du feu. Nos couchettes sont de bois et se ferment comme des armoires, et quoiqu'elles soient doublées de drap ou de serge, à peine y peut-on se réchauffer. A quatre cheminées que nous avons, nous brûlons par an cent soixante-quinze cordes de gros bois ; après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le cœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu."

Ce ne fut que vingt-cinq ans plus tard, en 1668, lorsque Mlle Marie de Lauzon entra au noviciat des Ursulines, que les poêles furent introduits dans le monastère, à la demande de sa famille.

Peu de temps après son retour de Montréal, Madame de La Peltrie avait fait construire, à environ cent pas du monastère, une maison où elle fit quelque séjour, et qui allait devenir d'un grand secours dans un avenir prochain.

Les énormes dépenses qu'avait nécessitées l'érection du monastère, avaient complètement épuisé les ressources de la fondation ; mais les secours abondants venus de France, surtout pendant les années 1644 et 1645, permirent de reprendre les travaux. Cependant

ce ne fut qu'en 1648, c'est-à-dire après sept ans de sacrifices incessants, que l'édifice fut à peu près terminé. Il avait coûté plus de cinquante mille livres. Les aumônes offertes par les âmes charitables de France auraient fourni les moyens de l'achever bien plus tôt, si l'inépuisable charité des fondatrices n'eût prodigué la plus grande partie de ces ressources aux pauvres sauvages qui se succédaient sans interruption à la porte du cloître.

Dans cet intervalle, la communauté s'était accrue de plusieurs sœurs nouvelles : la Mère Anne des Séraphins, venue du monastère de Ploërmel, en Bretagne, en 1643, la Mère Anne Compain de Sainte-Cécile et la Mère Anne Le Boue de Notre-Dame, offertes par les religieuses de Tours en 1644. La santé délicate de la Mère Anne des Séraphins ne lui permit pas de terminer ses jours au Canada. Elle repassa en France après treize ans de pénibles labeurs, et mourut l'année qui suivit son retour. La Mère de Sainte-Cécile reprit aussi le chemin de Tours, après avoir lutté pendant onze ans contre l'ennui de l'exil et les plus rudes privations.

Cependant la supérieure des Ursulines, qui soupirait depuis longtemps après les douceurs de l'obéissance, voyait approcher, avec un indicible bonheur, l'expiration de son second triennat. La règle ne permettait pas de la continuer dans sa charge, et la Mère de Saint-Athanase, de la Congrégation de Paris, fut choisie pour lui succéder.

Vers le même temps, le P. Jérôme Lalemant, oncle du martyr, fut nommé supérieur général des missions et directeur des Ursulines. Notre sainte connut par inspiration que ce vénérable serviteur de Dieu, dont l'éminente sainteté égalait la science dans les voies du ciel, était l'ange que le ciel lui envoyait pour consommer le grand ouvrage de sa sanctification. * Elle ressentit, dès ses premières communications avec lui, une grande liberté d'esprit et une entière ouverture de cœur; et le Père, de son côté, fut saisi d'un vif intérêt pour son avancement spirituel.

Lorsqu'il eut pénétré dans le sanctuaire de cette âme, dont l'incomparable beauté le remplit d'admiration; il résolut de l'épurer des plus imperceptibles poussières, et de mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre de la grâce. Il la fit passer par une longue série d'épreuves, que l'humble pénitente subit avec une entière abnégation.

Elle se sentait inspirée depuis longtemps de s'engager par un vœu à chercher toujours la plus grande gloire de Dieu, et à faire tout ce qui lui paraîtrait le plus parfait. Elle fit part de son désir au P. Lalemant, qui, après avoir consulté Dieu dans la prière et l'oraison, lui permit de suivre son attrait. Ce grand maître dans la conduite des âmes ne pouvait donner un

* La Mère de l'Incarnation, qui se connaissait en sainteté, écrivait en parlant du P. Lalemant : " C'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde."

témoignage plus éclatant de la sainteté de cette femme extraordinaire, qu'en la jugeant mère pour une telle oblation.

Mais Dieu avait aussi des vues particulières sur notre Mère en lui inspirant cet acte héroïque : il voulait ceindre ses reins pour de nouveaux combats ; il voulait en faire une des colonnes les plus fermes de l'Église du Canada, que l'esprit de ténèbres menaçait en ce moment même d'engloutir dans une mer de sang. L'année 1649 ouvre en effet une période de calamités et de sanglantes persécutions pour cette jeune chrétienté. Nous avons raconté ailleurs * les désastres et la dispersion tragique de cette nation huronne évangélisée au prix de tant de sueurs depuis plus de vingt ans (1628), et enfin convertie à la veille de sa destruction. Cette navrante nouvelle fut apportée à Québec par le P. Bressani ; elle répandit la consternation dans toute la colonie. Mais nul n'en ressentit le contre-coup avec plus de violence que la Mère de l'Incarnation. Son âme fut déchirée au récit des horribles supplices infligés aux PP. de Brebeuf et Lalemant, et de l'anéantissement de cette Église des Hurons qui promettait une si belle moisson pour le ciel. Les tristes débris de cette nation, décimés par la famine, la guerre et l'épidémie, vinrent, sous la conduite du P. Raguenau, se réfugier à Québec, seul endroit où ils se crussent à couvert de leurs implaca-

* Voir l'Introduction.

blés ennemis. * Ils dressèrent leurs cabanes autour de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Attendrie à la vue de tant d'infortunes, la ville entière tendit les bras à ces pauvres fugitifs, qui arrivaient dénués de tout, frappés de stupeur, et exténués de fatigue et de misère. "Ah! que ce coup me fut terrible! s'écrie la Mère de l'Incarnation. C'était la chose la plus pitoyable qui fût encore arrivée dans cette nouvelle Église. Les révérends Pères qui étaient demeurés vifs avaient plus souffert que ceux qui étaient morts. A la vue de ces âmes consommées en vertu, dans lesquelles Jésus-Christ vivait plus qu'elles ne vivaient elles-mêmes, et dont la sainteté était si visible à tout le monde, chacun était ravi. Ils nous amenaient les faibles restes de leur troupeau, environ quatre ou cinq cents chrétiens, échappés à la fureur de leurs ennemis. Dans l'affliction que je ressentais en mon âme, la seule consolation qui me restait en voyant ces pauvres fugitifs, était de me voir proche d'eux et de pouvoir instruire leurs enfants. Dans ce but, Notre-Seigneur m'inspira d'étudier leur langue, que je n'avais pas encore apprise; car à notre arrivée dans ce pays, je laissai ce soin à la Mère de Saint-Joseph pour m'appliquer à l'étude de l'algonquin et du montagnais, dont nous avions plus de besoin alors. Les citoyens firent leur possible pour assister ces malheureux

* Ils arrivèrent à Québec le 23 juillet 1650.

exilés ; mais les maisons religieuses, Madame de La Peltrie, et surtout les PP. Jésuites, y contribuèrent pour la plus grande partie. Comme j'étais dépositaire, c'était moi qui distribuais la nourriture et les vêtements à ceux dont nous nous étions chargées, ce qui était pour moi un sujet d'interminables consolations."

La Mère de l'Incarnation se mit à l'étude de la langue huronne avec toute l'ardeur de la jeunesse. "Vous riez peut-être, écrivait-elle à son fils, de ce qu'à l'âge de cinquante ans, je commence à étudier une nouvelle langue ; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain." Elle eut pour premier précepteur le P. Bréssani, naguère captif chez les Iroquois et délivré miraculeusement après avoir été torturé par le fer et le feu. Le saint martyr venait chaque jour s'asseoir près de la grille du monastère, et lui enseignait, avec une patience admirable, les rudiments de l'idiome barbare, lui en traçant les règles de ses doigts mutilés et encore sanglants. Quel spectacle ! d'un côté, un martyr, de l'autre, un archange. Étonnante sublimité de notre histoire ! à chaque page, on rencontre un miracle d'héroïsme ou de sainteté !

CHAPITRE SEPTIÈME

Dangers de la colonie—Mœurs admirables.

Cependant la douloureuse sympathie qu'avaient réveillée la destruction de la nation huronne et la vue de sa sanglante épave, était mêlée d'un profond sentiment d'inquiétude. Jamais l'avenir de la colonie n'avait paru enveloppé de nuages si sombres. La population européenne, à la veille d'être assaillie de toutes parts, ne dépassait guère mille âmes. Québec, fondé depuis quarante-deux ans, renfermait tout au plus une trentaine de maisons, dispersées sur le sommet et autour du promontoire que protégeaient les canons du fort Saint-Louis. La résidence du gouverneur, (*) l'église paroissiale, la demeure des Jésuites, le monastère des Ursulines, celui des Hospitalières, dans la Haute-Ville, le magasin de la compagnie des Cent-Associés, dans la Basse-Ville, tels étaient les seuls

(*) C'était alors M. d'Ailleboust.

édifices d'importance de Québec. Quelques groupes de maisons s'élevaient çà et là dans le voisinage, le long de la côte de Beaupré, à l'île d'Orléans, à Sillery. Autour des forts de Montréal et de Trois-Rivières, on commençait de rares défrichements. Le reste du pays n'était qu'une immense forêt hantée par les farouches Iroquois.

Depuis qu'ils avaient jeté aux quatre vents les membres de la nation huronne, leur plus formidable ennemi, l'audace de ces barbares n'avait plus connu de bornes. Alléchés par l'odeur du sang, ils avaient suivi leur proie, espérant envelopper dans la même extermination toute la race européenne. Ils apparaissaient partout à la fois, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, à l'île d'Orléans, à Tadoussac, rôdant par petites bandes, interceptant les convois de marchandises et de fourrures sur les rivières, brûlant, pillant, massacrant tout sur leur passage. (*) Favorisés par la nature du sol, dont les forêts leur offraient un asile inattaquable, ils se glissaient sans être vus, aux approches des habitations; là, tapis derrière un arbre, dans un pli du terrain, ou parmi les joncs du rivage, ils épiaient tout le jour, avec cette patience caractéristique du sauvage, le passage de quelque blanc. La nuit venue, ils rampaient comme des serpents autour des maisons, cherchant à surprendre quelques familles éparses et sans défense. Malheur au colon attardé le

(*) M. l'abbé Ferland, *Notes sur les Registres de Québec.*

soir sur la lisière du bois, ou bien côtoyant de trop près dans son canot le rivage du grand fleuve; une balle inconnue l'atteignait tout à coup, et avant que le malheureux eût eu le temps de se reconnaître, le féroce Iroquois, poussant son terrible cri de guerre, s'élançait sur lui et lui enlevait la chevelure.

Afin de se défendre contre ces nuées d'ennemis, le gouverneur, M. d'Ailleboust, (*) avait fait ériger dans les principaux centres d'habitations, des forts environnés d'une enceinte de palissades, et armés de quelques pièces de canon. Au premier signal d'alarme, les colons se réfugiaient dans ces forts et se mettaient en état de défense. En outre, chaque habitant faisait de sa maison une petite forteresse, où il pouvait tenir tête à un bon nombre d'assaillants. Durant le jour, partout où il allait, au champ, au bois, à la pêche, son fusil ne le quittait jamais; et, à la première alerte, la hache ou le hoyau lui tombait des mains, et il couchait en joue son ennemi, avec une dextérité admirable.

Mais malgré cette vigilance et cette bravoure, chaque semaine était témoin de lamentables accidents. On entendait sans cesse parler de prisonniers attachés au poteau, de têtes scalpées, de membres mutilés, de femmes, d'enfants, torturés, écorchés, brûlés vifs. Le récit de ces malheurs, mêlés à ces horribles raffine-

(*) Il avait succédé en 1648 à M. de Montmagny, et semblait avoir hérité de toutes ses précieuses qualités.

ments de cruauté, semait l'épouvante parmi la population en deuil.

Incapable d'atteindre, dans sa retraite impénétrable, un ennemi invisible, qui frappait dans l'ombre et s'évanouissait sans laisser aucune trace, on se demandait avec désespoir si la colonie, ainsi harcelée de tous côtés, ne serait pas bientôt décimée et submergée dans son sang. On attendait avec impatience des secours de France qui n'arrivaient point. La situation paraissait si critique, qu'on députa en Europe le P. Jérôme Lalemant, supérieur des missions, accompagné de quelques-uns des principaux habitants du pays, pour aller exposer l'état désespéré des affaires, et implorer de prompts secours.

Cependant, au milieu du deuil et de la consternation générale, la Mère de l'Incarnation et quelques autres âmes fortes et magnanimes restaient fermes dans leur confiance en Dieu, et relevaient les esprits abattus. Dans une lettre adressée à son fils, le 17 septembre 1650, elle trace une peinture fidèle du calme parfait dont elle jouissait.

« Quelque délabrées que soient les affaires, n'ayez point d'inquiétude à mon égard, je ne dis pas pour le martyr, car votre affection pour moi vous porte à me le désirer ; mais j'entends des autres outrages qu'on pourrait appréhender de la part des Iroquois. Je ne vois aucun sujet de craindre, et si je ne suis bien trompée, j'espère que les croix que l'Église souffre maintenant seront son exaltation. Tout ce que j'en-

tends dire ne m'abat point le cœur ; et pour vous en donner une preuve, c'est qu'à l'âge que j'ai, j'étudie la langue huronne ; et en toutes sortes d'affaires, nous agissons comme si rien ne devait arriver."

Le P. Lalemant avait été tellement frappé, avant son départ, de cette magnanimité, qu'il y trouvait un nouveau gage d'une protection spéciale de la Providence. "Le quatrième sujet de consolation que je voyais dans ce pauvre pays désolé est le courage et la générosité de nos religieuses tant Hospitalières que Ursulines ; ... c'est une des espérances que j'ai de la conservation du pays, ne pouvant penser que Dieu abandonne des âmes de cette nature, si saintes et si charitables. Il me semble que tous les anges du paradis viendraient plutôt à leur secours, si tant est que les hommes de la terre manquassent de procurer leur conservation en ce nouveau monde." *

La main qui conduisait les événements, et couvrait l'Église du Canada, était d'ailleurs trop visible pour n'être pas entrevue par les moins clairvoyants. Chaque jour, elle se manifestait par des merveilles, dont le mystère même révélait son action. Trompant les prévisions humaines, elle mettait à néant toutes les ressources, et lorsque tout paraissait désespéré, elle faisait mouvoir de secrets ressorts qui opéraient la délivrance.

* Lettre adressée du Havre-de-Grâce au P. Provincial de France.

“ Dans ce pays, dit encore la Mère de l'Incarnation, et dans l'air de cette nouvelle Église, on voit régner un esprit qui ne dit rien qu'obscurité. Tous les événements qui nous arrivent sont des secrets cachés dans la divine Providence, laquelle se plaît d'y aveugler tout le monde, de quelque condition et qualité qu'il soit. J'ai vu et consulté là-dessus plusieurs personnes, qui toutes m'ont dit : Je ne vois goutte en toutes mes affaires, et néanmoins, nonobstant mon aveuglement, elles se font sans que je puisse dire comment. Cela s'entend du pays en général et de l'état des familles en particulier.”

Revenant plus tard sur le même sujet, elle ajoute :

“ Mais la façon avec laquelle Dieu gouverne ce pays est toute contraire. On ne voit goutte, on marche à tâtons ; et quoiqu'on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule, et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice, on se trouve debout. Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, chacun s'en veut aller en France ; et au même temps on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent, et tout le monde pense à s'établir.” *

Et comment en effet Dieu aurait-il pu délaissier cette

* *Lettres historiques*, page 460.

chère petite Église du Canada, dont les mains pures et suppliantes étaient toujours tendues vers lui ? La ferveur de ses enfants, déjà si admirable, s'était accrue par l'imminence du danger ; la colonie comptait autant de saints que d'habitants. Exposés chaque jour à tomber sous les balles des Iroquois, ils se tenaient sans cesse prêts à mourir en héros ; ils s'en étaient même engagés publiquement par un vœu à se confesser et à communier au moins une fois le mois. Aussi pendant que la guerre sévissait au-dehors, au dedans florissait une paix inaltérable. L'union, la concorde, cimentées par la piété, liaient tous les citoyens. Chaque habitation avait été placée sous la protection d'un saint, et tous les jours, matin et soir, le chef de la famille, entouré de sa femme, de ses enfants et de ses serviteurs agenouillés au pied de l'image du saint patron, récitait à haute voix la prière, suivie de l'examen de conscience et des litanies de la sainte Vierge. *

Si la vie était si pure aux derniers échelons de la société canadienne, on peut juger de sa perfection parmi les chefs qui en étaient les guides et l'exemple. Pendant que le nouveau gouverneur M. d'Ailleboust, continuait les précieuses traditions léguées par son prédécesseur, que les missionnaires jésuites donnaient leur septième martyr à l'Église, que M. de Maison-

* Relations des Jésuites. Lettre du P. Ragueneau, 1651, page 2.

neuve, avec une poignée de braves, faisait de son corps un rempart à la colonie, que les Hospitalières se consumaient auprès du lit des malades, les Ursulines recueillaient les débris encore tout tremblants de cette jeune génération indienne échappés au massacre des Iroquois, et leur apprenaient à tourner leurs cœurs vers Celui qui essuie toutes larmes et guérit toutes blessures.

C'est à cette époque que remonte la touchante tradition qui représente la Mère de l'Incarnation, assise au pied du vieux frêne dont les antiques rameaux ombragent encore aujourd'hui le cloître des Ursulines, * et entourée de petites sauvagesses qu'elle catéchise et console. Quelles pures et intimes jouissances devaient enivrer son âme, quelles actions de grâces devaient monter de son cœur vers Dieu, lorsque, promenant son regard sur tout ce qui l'entourait, elle voyait enfin l'entier accomplissement de tous ses vœux : ce pays sauvage ouvert à son apostolat, ces chères néophytes, et surtout ce vaste et beau monastère qui surgissait du sein de la forêt !

Mais, hélas ! un affreux malheur va dans un moment anéantir cette suave réalité, un incendie terrible, dans une nuit fatale, va réduire en cendres ce précieux asile élevé au prix de tant de sueurs !

* Voir une note à la première page de l'Introduction.

CHAPITRE HUITIEME

Incendie du monastère des Ursulines.

Dans la soirée du vingt-neuf décembre 1650, une sœur converse, chargée de la boulangerie, ayant fait du levain pour le lendemain, eut l'imprudence d'enfermer des charbons incandescents dans le pétrin, pour le préserver de la gelée. Son intention était de les enlever après la veillée ; mais comme c'était pour la première fois qu'elle employait ce moyen, elle n'y songea plus au moment de se mettre au lit.

Vers huit heures du soir, la sœur chargée de la visite de nuit, avait fait à l'ordinaire le tour de l'appartement ; mais elle n'avait remarqué aucune trace de feu, car le pétrin fermait hermétiquement. Peu à peu le rayonnement des charbons en avait séché les parois formées de bois résineux. Il finit par s'enflammer et embrasa tout l'appartement, ainsi que la cave où étaient entassées toutes les provisions de l'année. Vers minuit, la Mère des Séraphins, qui couchait avec



les enfants à l'étage supérieur, se réveilla en sursaut au pétitement des flammes et aux craquements du plancher qui déjà commençait à s'effondrer. "Au feu! au feu! sauvez-vous, mes enfants, sauvez-vous," s'écria-t-elle tout effrayée en se jetant hors de son lit, suffoquée par la fumée. Les flammes avaient déjà percé le plancher, et s'engouffraient par l'escalier, projetant une vive clarté dans toute la chambre. Elle monta aussitôt au dortoir de la communauté pour donner l'alarme. En un instant toutes les religieuses sont sur pied, et courent les unes à la cloche pour appeler du secours, les autres au foyer de l'incendie pour essayer de le dominer. Au premier coup d'œil, la Mère de l'Incarnation reconnut qu'il était trop tard, et que tous les efforts étaient inutiles. "Sortez promptement, dit-elle à ses compagnes, car vous allez périr."

Pour elle, sans perdre un instant son sang-froid, elle monta vers l'appartement où se trouvaient les vêtements des religieuses, afin d'en sauver une partie, car les sœurs s'étaient échappées nu-pieds et à demi vêtues. Mais songeant tout à coup aux papiers de la communauté, elle retourna vers sa chambre. "Dans toutes les courses que je fis parmi les flammes, dit-elle, j'avais une aussi grande liberté d'esprit, et une vue aussi tranquille à tout ce que je faisais, que si rien ne nous fût arrivé. Je ne ressentais pas un mouvement de peine, de tristesse, ni d'inquiétude; mais je baisais en silence et avec amour la main qui nous frappait. Il me semblait que j'avais dans moi-même

une voix intérieure qui me disait ce que je devais faire, où je devais aller, ce que je devais jeter par la fenêtre, et ce que je devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et il me fut donné une grâce de dénuement si grande, que je ne puis exprimer son effet ni par paroles ni par écrit. Les bénédictions que mon âme donnait à Dieu au milieu de ce désastre, étaient aussi fréquentes que mes respirs, et je ne pouvais me détacher de cette union à la volonté divine."

Ayant aperçu son crucifix sur sa table, elle le saisit pour le jeter par la fenêtre ; mais arrêtée par un sentiment de respect, elle le remit à sa place. Ce fut alors qu'en sauvant les papiers, elle mit par hasard la main sur les cahiers contenant la relation de sa vie, qu'elle avait écrite par l'ordre de son directeur. Un premier mouvement d'obéissance lui dicta de les soustraire aux flammes avec le reste ; mais reconnaissant ensuite la volonté de Dieu dans l'occasion providentielle qui lui était offerte de les anéantir au moment où ils étaient exposés à tomber en des mains inconnues, elle les rejeta sur la table. Tout cela se passa "en moins d'un *Miserere*," car déjà le feu pénétrait dans le dortoir, interceptant l'entrée de la chambre où elle avait d'abord voulu aller, et où elle aurait infailliblement péri. L'étage inférieur était tout embrasé, tandis que la flamme, activée par les substances résineuses renfermées dans le bois dont le monastère était construit, courait avec une rapidité effrayante tout le long du

toit. Ainsi placée entre deux feux, et poursuivie par un troisième qui envahissait tout comme un torrent, elle se fraya un chemin à travers les cloisons enflammées et les poutres brûlantes. Ne trouvant d'autre issue, elle descendit en passant sous le clocher que des tourbillons de flammes léchaient de tous côtés, et dont la cloche, détachée de ses appuis, faillit l'ensevelir sous les décombres.

Dans l'intervalle, la Mère de Saint-Joseph et la Sœur Saint-Laurent avaient rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui s'étaient réfugiées toutes tremblantes dans le dortoir. Cependant les plus jeunes étaient encore au milieu du danger ; alors la Mère de Saint-Ignace se dévoua pour les arracher aux flammes. Elle revint sur ses pas à travers les cloisons en feu, et les ramena saines et sauvées, au moment où les planchers craquaient de toutes parts, prêts à crouler.

Ce fut à cet instant que la Mère de l'Incarnation déboucha dans le dortoir, et se trouva seule dans le monastère, devenu un immense brasier. Promenant ses regards autour d'elle, avec son calme ordinaire, et voyant qu'elle n'avait plus rien à sauver, et qu'elle allait périr, elle fit une inclination profonde à son crucifix en acquiescement aux ordres de la Providence et s'échappa, presque étouffée dans la fumée, par le parloir qui s'ouvrait à l'extrémité du dortoir.

Le supérieur des Jésuites, accouru en toute hâte avec les autres Pères, avait sauvé à grande peine le

Saint-Sacrement et les ornements de la sacristie. L'un des Pères, ayant voulu enlever quelques autres objets, faillit y périr. Une femme huronne, fervente chrétienne qui logeait dans le monastère, ne s'étant pas réveillée assez vite, se trouva cernée par le feu, et n'échappa qu'en se jetant du deuxième étage sur un chemin durci par la glace, où elle faillit se tuer. On la releva sans connaissance, la croyant morte; mais elle revint à elle et ne ressentit aucune lésion grave.

La Mère de Saint-Athanase s'était trouvée la première hors du monastère; elle s'était hâtée d'aller ouvrir les portes, et avait été se réfugier sous le vieux frêne, se croyant suivie par une partie de la communauté; mais en se détournant, elle ne vit personne autour d'elle, et crut à un immense malheur. Ses cris déchirants appelaient ses sœurs; mais la nuit seule répondait à ses sanglots. Enfin elle se jeta, épuisée, à genoux sur la neige, et fit un vœu en l'honneur de l'Immaculée Conception.

A peine l'eut-elle prononcé, qu'elle les vit venir accompagnées de toutes les élèves qui se rangèrent autour de leur Mère. Seule la Mère de l'Incarnation manquait encore; tous les regards plongeaient avec avidité au travers de la foule qui accourait de la ville et encombraient les avenues. Le plus grand de tous les malheurs serait-il donc arrivé? Celle dont les jours étaient les plus précieux, l'âme de la communauté, la colonne du monastère aurait-elle péri? L'anxiété, l'angoisse étouffaient tous les sanglots, toutes les

lamentations ; enfin on la vit venir, et on la reconnut à son pas tranquille et assuré, à sa démarche ferme, qui révélait le calme et la sérénité inaltérable de son âme. Tout le monde respira plus librement.

En rejoignant le groupe désolé, la Mère de l'Incarnation fut témoin d'un spectacle capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus insensibles. Toutes les pensionnaires, françaises et sauvages, étaient debout nu-pieds sur la neige, pressées les unes contre les autres, et grelottant de froid, n'ayant pour tout vêtement que leurs chemises. A leurs côtés, Madame de La Peltrie, d'une santé si délicate, et si sensible à la moindre froidure, pieds nus, comme les autres, sur la neige, n'était couverte que d'une petite tunique qu'elle avait jetée sur ses épaules en fuyant devant l'incendie. Mais ce qui était plus navrant encore, c'était de voir la Mère de Saint-Joseph, toujours souffreteuse depuis plusieurs années et dont la maladie s'était aggravée encore durant l'hiver, aussi peu vêtue que ses compagnes, la pâleur de la mort sur la figure, et toute transie de froid. "Si elle eût eu autant de force que de courage, dit la Mère de l'Incarnation, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir, mais elle était si faible qu'en voulant remuer son matelas, les bras lui manquaient ; il n'y eut que le mien de sauvé, avec ce qui me couvrait."

La Mère de l'Incarnation se dépouilla de ses habits pour couvrir la chère malade, malgré ses résistances, et demeura, comme les autres, exposée à la rigueur de

l'hiver ; car le peu de vêtements qu'elle avait jetés par la fenêtre, s'étaient accrochés aux grilles du réfectoire et avaient été consumés avec le reste.

Ce fut alors un combat de charité entre celles qui étaient moins nues que les autres, chacune voulant donner une part de son vêtement, ses pantoufles, ses bas, un lambeau de costume pour vêtir sa voisine moins fortunée. L'héroïsme de la Mère de l'Incarnation avait tout à coup passé dans le cœur de ses compagnes. Au trouble et à l'abattement avait succédé la plus parfaite résignation, et toutes ensemble se jetèrent à genoux et remercièrent Dieu de les avoir jugées dignes de cette suprême épreuve. Les témoins de cette scène, ravis d'une telle générosité parmi un dénûment si complet, ne pouvaient revenir de leur admiration, et fondaient en larmes d'attendrissement et de compassion. L'un d'eux s'écria : " Voilà de grandes folles ou de grandes saintes."

" Il ne savait pas, ajoute la Mère de l'Incarnation, ce que celui qui nous touchait de sa main, opérait pour lors dans nos cœurs."

L'incendie était en ce moment dans toute sa violence. La nuit était sereine, le ciel brillamment étoilé, le froid très vif ; mais un calme parfait régnait dans l'atmosphère. De l'immense brasier jaillissaient des tourbillons d'étincelles qui retombaient en pluie de feu sur la forêt, le fort Saint-Louis, la demeure des Jésuites et les maisons voisines, menaçant d'incendier la ville entière. Les clameurs de la foule qui s'agitait

autour des flammes, les sanglantes lueurs qui illuminaient les visages de teintes fauves et rougissaient le sol et les arbres chargés de neige, l'éblouissante clarté qui se projetait au loin sur la nuit et transformait les ténèbres en un jour éclatant, tout s'unissait pour augmenter l'horreur de ce sinistre spectacle. Au plus fort du danger, une faible brise s'éleva du côté du fleuve, et entraîna les flammes vers l'Esplanade, où s'étendaient alors le jardin et les champs des Ursulines. Cet heureux incident préserva la ville d'une destruction imminente.

En moins de deux heures tout fut consumé, et il ne resta debout que les murailles noircies, d'où s'échappait une épaisse fumée. Tout ce que les Ursulines possédaient de vêtements, de provisions, de meubles, était anéanti.

Après les premiers moments de confusion, le supérieur des Jésuites * rejoignit les malheureuses victimes, et les conduisit à la résidence des Pères. Les enfants furent confiées aux principaux citoyens, qui leur prodiguèrent les soins les plus affectueux; elles avaient tellement souffert du froid que plusieurs furent gravement malades.

A la première nouvelle du désastre, les Hospitalières s'étaient empressées d'envoyer offrir leur maison aux Ursulines. Comme c'était l'asile le plus conven-

* Le P. Ragueneau.

ble pour elles, le supérieur les y conduisit lui-même après leur avoir fait distribuer les objets indispensables à ce trajet.

Les Hospitalières fondirent en larmes en les apercevant dans un tel état de pauvreté. Bien plus touchées de leur malheur que les Ursulines elles-mêmes, elles se jetèrent dans leurs bras et les embrassèrent avec cette effusion de cœur et ces témoignages de sympathie, dont les âmes vouées à Dieu ont seules le secret. Elles les revêtirent de leurs propres habits, et mirent le monastère à leur entière disposition.

Le lendemain, le gouverneur, accompagné du supérieur des Jésuites, vint leur offrir ses condoléances, et leur témoigner la part intime qu'il prenait à leur infortune. Il revint ensuite avec elles sur le théâtre de l'incendie, et leur fit visiter les ruines fumantes, dont personne n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles crevassées et calcinées jusque dans leurs fondements.

Cette calamité fut une précieuse occasion pour les fondatrices d'adorer les admirables desseins de Dieu, qui prépare toujours le baume à côté des plaies qu'il inflige, qui fait éclore les consolations des malheurs mêmes, les roses des plus sanglantes épines. De toutes parts leur arrivèrent des témoignages de touchante sympathie : preuves éclatantes de l'attachement et de la reconnaissance qui les enracinaient aux entrailles du peuple. Chaque famille s'ingéniait des plus délicates

attentions pour alléger leur misère et essuyer leurs larmes.

Mais le ciel leur ménageait une marque de compassion bien autrement sensible, une naïve démonstration qui devait leur aller droit au cœur, et les dédommager amplement de tous leurs sacrifices. A deux pas des ruines du monastère incendié, gisait une autre ruine bien plus triste, bien plus lamentable : c'étaient les restes désolés de cette grande tribu huronne, dont la bourgade s'élevait entre l'Hôtel-Dieu et les Ursulines.

Aussitôt après le désastre, tous les capitaines s'assemblèrent dans la cabane du chef de la tribu et tinrent un grand conseil. Il fut résolu d'envoyer une députation aux " Filles Vierges," afin de pleurer avec elles sur leurs malheurs communs, et de couvrir les cendres de leur monastère avec des présents. Mais, hélas ! ils n'étaient plus ces jours de prospérité où ils allaient aux assemblées les mains pleines de beaux présents ; ils n'avaient aujourd'hui pour toutes richesses que deux colliers de porcelaine de douze cents grains chacun. Il fut décidé qu'on irait les offrir. Le conseil fut immédiatement levé et la députation se dirigea vers l'Hôtel-Dieu. Les Ursulines, entourées du P. Ragueneau et des Hospitalières, les reçurent dans une salle de l'hôpital. Le grand chef Taiearonk porta la parole :

" Saintes Filles, dit-il, vous voyez de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante, et

qui n'est plus. Au pays des Hurons, nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os par la guerre et la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous aviez appris par des lettres à quelle extrémité de misère nous étions réduits ; mais maintenant vous le voyez de vos yeux. Regardez de tous côtés, et voyez s'il n'y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! ce funeste accident qui vous est arrivé va renouveler tous nos maux, et faire couler nos larmes qui commençaient à tarir ! En voyant réduire en cendres en un moment cette belle maison de Jésus, cette sainte maison de charité, en y voyant régner le feu sans respecter vos personnes, saintes Filles qui l'habitez, nous nous sommes souvenus de l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie ! Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout ! Pleurons ! pleurons ! mes chers compatriotes, oui, pleurons nos misères, qui de particulières sont devenues communes avec ces innocentes vierges.

“ Saintes Filles, vous voilà donc réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour qui vous avez eu des compassions si tendres. Vous voilà sans patrie, sans maisons, sans provisions et sans secours, sinon du ciel, que jamais vous ne perdez de vue.

“ Nous sommes venus ici dans le dessein de vous consoler, et avant d'y venir, nous sommes entrés dans vos cœurs, pour y reconnaître ce qui pourrait davan-

tage les affliger depuis votre incendie, afin d'y apporter quelque remède. Si nous avons affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays serait de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un second pour affermir votre courage ; mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette maison ; pas un de nous n'a vu même dans vos yeux une seule larme pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre ; ils sont trop élevés dans les désirs des biens du ciel !

“ Nous ne craignons qu'une chose, saintes Filles, et ce serait un malheur pour nous : nous redoutons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé, portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous-mêmes ; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries de leurs larmes. Comment une mère pourrait-elle lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est restée sans vêtements, sans lit, sans vivres, et sans aucune des douceurs dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse ? La première pensée que la nature inspirera à ces mères désolées, ce sera de vous rappeler auprès d'elles pour se consoler elles-mêmes en procurant votre bien. Un frère fera de même pour sa sœur, un oncle ou une tante pour sa nièce, et ainsi nous serons en danger de vous perdre, et de perdre en vos personnes le secours que nous espérons pour l'instruc-

tion de nos filles, dont nous avons commencé avec tant de douceur à goûter les fruits.

“ Courage donc, saintes Filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites voir aujourd'hui que l'amour que vous portez aux pauvres Sauvages, est une charité céleste plus forte que les liens de la nature. Pour raffermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine qui enfoncera vos pieds si avant dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ni de votre patrie ne pourra les en retirer.

“ Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier semblable, de douze cents grains de porcelaine, pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice qui sera encore la maison de Jésus, la maison de prières, et où vous continuerez d'instruire nos petites filles huronnes. Tels sont nos vœux, tels sont aussi les vôtres; car sans doute vous ne pourriez pas mourir contentes, si en mourant vous pouviez vous faire ce reproche, que par un amour trop tendre pour vos parents, vous n'eussiez pas aidé au salut de tant d'âmes que vous auriez aimées pour Dieu; oui, vous les recueillerez encore, vous leur apprendrez à aimer Dieu, et elles seront un jour votre couronne dans le ciel.” *

Ainsi parla le grand chef huron d'une voix que l'émotion rendait vibrante. “ Je n'ajoute rien à ce dis-

* Relations des Jésuites, 1651, page 12.

cours, poursuit le P. Ragueneau qui nous a conservé cette naïve harangue, et je ne puis même rendre la touchante expression que lui donnaient le ton de sa voix et les regards de son visage. La nature a son éloquence; et, quoique ces hommes soient barbares, ils sont loin d'être privés d'intelligence et de sentiments."

Quand le chef eut fini de parler, il se fit quelques instants de silence. La mère supérieure, vaincue par son émotion, ne pouvait proférer une parole. Enfin elle répondit d'une voix entrecoupée de larmes, au milieu de l'attendrissement général, en donnant à ces bons Sauvages l'assurance que les Ursulines continueraient d'instruire leurs enfants, qu'aucun désastre ne les ferait retourner en France, et qu'après avoir consumé leur vie sur cette terre du Canada, déjà arrosée de leurs sueurs, un jour leurs os reposeraient tous ensemble.

CHAPITRE NEUVIÈME

Reconstruction du monastère—Mort de la Mère de Saint-Joseph.

Après trois semaines de séjour à l'Hôtel-Dieu, les Ursulines embrassèrent les amies bien-aimées dont l'hospitalité leur avait été si douce, et s'installèrent dans la maison de Madame de La Peltrie pour y reprendre les fonctions de leur institut. Cette maison, divisée en deux chambres, n'avait que trente pieds sur vingt; cependant il fallait y trouver non seulement l'abri de la communauté, qui s'élevait à treize personnes, mais encore l'espace suffisant pour y réunir le petit troupeau dispersé des néophytes. * Elles retombèrent dans les mêmes incommodités qu'elles avaient eues à souffrir pendant leur séjour à la Basse-Ville, et revinrent aussi aux mêmes expédients. Les lits s'éten-

* La maison de Madame de La Peltrie fut démolie en 1836, et remplacée par un édifice plus spacieux qui sert aujourd'hui d'externat.

dirent à double rang sur les tablettes ; les mêmes appartements servirent à la fois de chapelle et de cellules, de réfectoire et de classe, de parloir et de cuisine. Là aussi était l'infirmerie ; il en fallait une, puisqu'il y avait dans cette petite famille une sœur bien-aimée, dont la vie s'éteignait lentement au milieu des privations et des souffrances. *

On n'était qu'à la fin de janvier, et plusieurs mois devaient s'écouler avant qu'on pût espérer aucun secours de France. Dans cette désolante situation, le courage de nos héroïnes ne faiblit pas ; elles se jetèrent dans les bras de la Providence, et la Providence ne leur manqua point. Déjà à leur départ de l'Hôtel-Dieu, les Augustines, avec une incomparable charité, s'étaient dépouillées même du nécessaire pour les assister. Les Jésuites leur donnèrent jusqu'aux étoffes qu'ils avaient en réserve pour se vêtir. Le gouverneur et sa femme, Madame d'Ailleboust, les nourrirent presque à leurs dépens. " Enfin, dit la Mère de l'Incarnation, nous avons été l'objet de la commisération et de la charité de tous nos amis. La compassion était passée même parmi les pauvres ; l'un nous apportait du linge, un autre un vieux manteau, celui-ci une volaille, celui-là des œufs, enfin tous les objets dont ils pouvaient disposer. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient dans l'extase de l'atten-

* Histoire des Ursulines de Québec.

drissement. Vous connaissez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande." Dans cet état de mendicité, ces âmes "remplies de l'esprit de Jésus-Christ, étaient comblées d'une sainte joie de se voir si pauvres, qu'elles étaient obligées de recevoir l'aumône des pauvres mêmes."

Pour surcroît de malheur, la flotte du printemps n'arriva que très tard. Elle n'apportait d'ailleurs aux Ursulines que leurs secours ordinaires ; la nouvelle de l'incendie n'était pas encore parvenue en France. Cependant elles ne pouvaient s'attendre à subsister longtemps de la charité publique ; car les ressources du pays étaient encore si faibles que chaque colon recueillait à peine le revenu suffisant pour nourrir sa famille. Cette fois encore, elles virent, d'un œil serein la famine venir à elles, et les enlacer de sa terrible étreinte ; mais Celui qui *nourrit les oiseaux du ciel* et donne le rayon du soleil et la goutte de pluie au lis des champs, ne les oublia point. Il ouvrit sa main toute-puissante, et fit tomber à leurs pieds une manne miraculeuse.

Les Ursulines possédaient aux environs de la ville une petite métairie, qui n'avait jamais été mise en valeur. * Un vénérable prêtre qu'elles avaient pour

* Cette terre était située près des plaines d'Abraham, et portait le nom de fief Saint-Joseph.

chapelain depuis l'année 1648, M. Vignal, * touché de leur détresse, résolut de cultiver cette terre de ses propres mains. Son zèle et sa charité suppléant à ses forces, il se mit à l'œuvre, conduisit lui-même sa charrue et ensemença une grande partie de la terre. Dieu bénit tellement son travail qu'il recueillit, à l'automne, la subsistance de la communauté pour une partie de l'année.

Le désastre de l'incendie avait ébranlé la constance d'un grand nombre d'amis des Ursulines, qui croyaient y voir un ordre providentiel de retourner en France. Mais la Mère de l'Incarnation demeura inébranlable contre toutes les sollicitations; et comme l'extrême pauvreté des Ursulines ne lui permettait pas de payer un grand nombre d'ouvriers pour la reconstruction du monastère, elle monta elle-même sur les décombres, suivie de ses sœurs, et commença le déblaiement. Dès le 19 mai 1651, la première pierre du second monastère fut posée.

Tout le fardeau de cette reconstruction retomba cette fois encore sur les épaules de notre Mère, qui fut élue, le 12 juin de la même année, supérieure pour la seconde fois.

Les travaux furent poussés, sous sa direction, avec

* En 1657, M. Vignal s'agrégea à la compagnie de Saint-Sulpice. Il fut massacré par les Iroquois en 1661, pendant qu'il surveillait l'exploitation d'une carrière que le séminaire de Montréal avait fait ouvrir sur l'île à la Pierre.

une rapidité si merveilleuse, que le 29 mai suivant les Ursulines firent l'inauguration du nouveau monastère. Cette restauration fut uniquement l'œuvre de la Providence.

“Vous êtes en peine, écrivait la vénérable Mère à son fils, de ce que je vous ai dit qu'il y a du miracle dans notre rétablissement. Il y en a eu en effet. Nous avions tout perdu, et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre monastère; nous nous sommes vêtues et remeublées, et pour cela il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous en a prêté huit mille sur le pays, qui ne valent pas six mille livres de France. De cela il ne nous reste que quatre mille livres à payer; encore la personne à qui nous les devons, nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin il y a vingt-quatre mille livres de pure providence.”

La Mère de l'Incarnation attribuait ce miracle à une protection spéciale de la sainte Vierge que, peu de jours avant l'incendie, les Ursulines avaient élue, dans un élan de naïve et touchante piété, Supérieure perpétuelle de leur monastère.

La cérémonie de l'installation, qui eut lieu la veille de la Pentecôte, fut une fête pour la ville entière. Le clergé de la paroisse, suivi d'un grand concours de peuple, se rendit à la maison de Madame de La Peltrie, d'où le saint Sacrement fut transporté en procession dans la chapelle du monastère. Immédia-

tement après, commencèrent les prières des quarante heures qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Chaque matin, pendant ces trois jours, une procession solennelle se fit des différentes églises de la ville à la chapelle des Ursulines, au chant des litanies.

L'allégresse aurait été complète si parmi le chœur des fondatrices on n'eût remarqué une place vide, qui, hélas ! ne devait plus se remplir.

Sœur Marie de Saint-Joseph, la douce et angélique amie de la Mère de l'Incarnation, avait fini son laborieux pèlerinage, et était allée recevoir, dans un monde meilleur, la récompense de ses travaux. Depuis plus de quatre ans et demi, elle souffrait d'un asthme et d'une pneumonie accompagnés de crachements de sang et d'une fièvre continue. Elle gardait néanmoins rarement le lit, observait tous les points de la règle, et psalmodiait au chœur, malgré son oppression et ses douleurs de la poitrine. Enfin, le 2 février 1652, jour de la Purification de la sainte Vierge, lorsque la communauté était encore entassée dans la maison de Madame de La Peltrie, elle s'étendit sur son lit de douleur pour ne s'en plus relever. Sa maladie se compliqua d'une hydropisie, qui lui causa d'atroces souffrances. On fut obligé de lui faire de profondes incisions aux jambes, pour arrêter le progrès du mal ; mais les sources de la vie étaient épuisées, la gangrène se mit dans les plaies, et ajouta de nouvelles horreurs à ses maux. Tourmentée par une toux qui ne lui laissait point de relâche, dévorée par la fièvre,

couverte de cicatrices douloureuses, elle passait les jours et les nuits sans sommeil, ne proférant jamais une plainte, et bénissant la Providence de lui avoir donné ce pauvre réduit pour dernier asile.

“ Ah ! que je suis heureuse, disait-elle à sa fidèle amie, la Mère de l'Incarnation, que je suis heureuse de mourir en un lieu pauvre, loin des délices et des commodités dont on jouit en France. Écrivez, je vous prie, à mes parents, à mon oncle l'évêque de La Rochelle, et à nos Mères de Tours, que je suis très contente de les avoir tous quittés, et de mourir pauvre religieuse de la mission des Ursulines du Canada.”

Dès le 2 février, il avait fallu veiller la chère malade. Cette charge était ordinairement dévolue à la Mère de l'Incarnation, qui lui servait d'infirmière depuis trois ans. “ Mais, disait-elle, les nuits se passaient doucement auprès d'elle,” tant sa patience était inaltérable.

C'était un spectacle digne du ciel et des anges que celui dont était témoin, pendant ces nuits de veille silencieuse, l'humble-cellule où gisait, sur un misérable grabat, dans un des rayons accolés à la muraille, celle qui avait renoncé à tous les bonheurs de la vie, à sa famille, à sa patrie, à cette France incomparable du dix-septième siècle qui n'a pas d'égale dans l'histoire, en un mot, à tous les prestiges du monde, de la noblesse et de la fortune, pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ, la folie de la croix.

L'appartement n'était éclairé que par la flamme de

la vaste cheminée qui seule réchauffait la maison. A la lueur fauve de l'âtre, on apercevait, au chevet du lit, la Mère de l'Incarnation, attentive au moindre signe de sa chère patiente, lui prodiguant tous les soins que peut inspirer la tendresse d'une amie et d'une sainte. Dans les intervalles de repos, assise près des chenets, elle charme les longues heures de la nuit par quelque pieuse lecture de la vie de sainte Thérèse ; ou, agenouillée sur le plancher nu, elle se livre à une de ces méditations extatiques qui lui étaient habituelles.

Un peu en arrière dans la pénombre, se dessine la frêle silhouette de Madame de La Peltrie, qui, malgré sa fragile santé, n'a pas voulu laisser à notre Mère seule le privilège des fatigues et des veilles auprès de leur commune amie. De temps en temps, les deux veilleuses s'approchent sans bruit de la chère agonisante, et debout, immobiles, près de son lit, contemplent en silence ses traits amaigris, ses lèvres desséchées, sa figure enflammée par la fièvre, et écoutent avec anxiété sa respiration oppressée, entrecoupée d'une toux déchirante. Elles ne profèrent aucune parole, mais l'expression de leur figure ne révèle que trop leurs navrantes pensées. La malade ne semble pas s'apercevoir de ce qui se passe autour d'elle. Les mains jointes sur la poitrine, elle paraît plongée dans une douce extase ; ses lèvres murmurent une prière ; et tandis que ses regards limpides, levés vers le ciel, semblent déjà jouir de la vision béatifique, sa physio-

nomie céleste, qu'illumine d'un pâle reflet la lueur vacillante de l'âtre, est empreinte d'une douce sérénité et d'une ravissante expression de bonheur.

Une nuit, à la suite d'un de ces colloques intimes, elle parut un peu agitée, un léger nuage passa sur son front, elle fit signe à la Mère de l'Incarnation de s'approcher, et lui prenant les mains dans les siennes avec une expression d'indicible tendresse: "Pardonnez-moi, ma chère amie, lui dit-elle, d'une voix pleine de larmes, oh! pardonnez-moi les chagrins que je vous ai causés pendant les premiers temps de notre séjour ici. Je ne l'ai fait que par obéissance pour mes supérieurs qui voulaient se servir de moi pour vous éprouver. Vous savez quelle violence j'ai dû me faire pour vous contrister ainsi."

La Mère de l'Incarnation, étouffée par son émotion, ne put lui répondre et lui témoigner son admiration et sa reconnaissance, qu'en la pressant contre son cœur, et en posant ses lèvres sur son front brûlant qu'elle arrosa de ses larmes.

Dès que la nouvelle de l'état désespéré de la Mère de Saint-Joseph se fut répandue, toute la population prit part à l'affliction des Ursulines. Le gouverneur, M. de Lauzon, dont la piété ne le cédait en rien à celle de ses prédécesseurs, se fit recommander à ses prières, et la conjura de se souvenir, lorsqu'elle serait devant Dieu, des grands besoins de la colonie.

Les Hurons, établis depuis peu à l'île d'Orléans, venaient chaque jour frapper à la porte du cloître, et

s'informaient avec un touchant intérêt des progrès de sa maladie: "Tiens, Mère, disaient-ils à la Mère de l'Incarnation, en lui présentant quelques pièces de gibier, donne ces oiseaux à Marie la Sainte Fille, afin qu'elle mange et qu'elle vive pour nous instruire encore."

Mais ni les vœux des bons Sauvages, ni les prières des colons, ni les soins, ni les ardentes supplications de la Mère de l'Incarnation et de sa communauté, ne devaient être exaucés. A trente-six ans, Sœur Marie était mûre pour le ciel; son Époux céleste voulait lui épargner le triste hiver de la vie, et la convier, dès le printemps, aux noces éternelles.

Elle expira entre les bras de sa sainte et fidèle amie, le 4 avril 1652, vers huit heures du soir, après vingt-quatre heures d'une paisible agonie. Elle fut douce envers la mort, comme elle l'avait été envers la vie: déjà son âme était entre les bras des anges, quand on s'aperçut qu'elle avait cessé de vivre, tant son dernier soupir avait été imperceptible.

L'annonce de sa mort fut un deuil général pour la population française et sauvage. Mais les Hurons surtout pleurèrent, avec d'amers regrets, Marie la Sainte Fille, celle qui avait été si longtemps leur mère spirituelle. Ils lui firent un service solennel, le lendemain de sa mort, dans leur petite chapelle de l'île d'Orléans.

Ses obsèques furent célébrées à Québec avec une pompe qu'on n'avait pas encore vue dans ce pays. La nuit même de sa mort, ses restes précieux furent

transportés dans le nouveau monastère, qui n'était pas encore habité, afin de les exposer à la vénération publique et d'y faire ses funérailles. L'office funèbre fut célébré par le P. Lalemant, son directeur spirituel, en présence de toute la population française et sauvage de Québec et des environs, accourue pour rendre hommage à une mémoire si sainte et si chère.

Ses restes mortels furent inhumés dans le jardin du monastère, en attendant l'érection de l'église conventuelle. Ils y reposèrent pendant dix ans ; et plus tard la piété des Ursulines fit élever en cet endroit, consacré par la présence de cette dépouille bénie, la statue de son saint patron. Jamais les sauvages ne passaient près du monastère, sans jeter un mélancolique regard vers le jardin, et indiquer du doigt à leurs enfants le petit monticule de gazon sous lequel dormait du sommeil des justes, Marie la Sainte Fille, la mère des pauvres sauvages.

Le Seigneur ne tarda pas à manifester par des prodiges la gloire de celle qui sur la terre n'avait aimé que l'humilité et l'abjection, n'avait vécu que de l'ignominie de la croix. Nous en rapporterons deux des plus remarquables pour l'édification de nos lecteurs.

Dans le monastère de Tours, vivait une excellente sœur converse, qui avait toujours été l'amie intime de la Mère de Saint-Joseph. Sœur Élisabeth de Sainte-Marthe avait pris un soin tout maternel de la jeune Marie, lorsque celle-ci n'était encore qu'une toute petite enfant au pensionnat. La jeune fille avait été profon-

dément touchée de cette tendre sollicitude, et avait voué une amitié éternelle à Sœur Élisabeth. Au moment de son départ pour le Canada, elle avait fait avec elle une société de biens spirituels, toutes deux s'engageant à se faire part mutuellement de leurs mérites. Or, à peine eut-elle rendu le dernier soupir, qu'elle lui apparut " toute resplendissante de lumière, rayonnante d'une beauté ravissante et d'une majesté incomparable." " Ma chère Sœur Élisabeth, lui dit-elle, en lui faisant signe de la main, préparez-vous au voyage, car il est temps de partir." La sœur se leva aussitôt, et quoique ce fût à une heure indue de la nuit, elle se rendit à l'instant chez la Mère supérieure. " Certainement, lui dit-elle, la Mère Saint-Joseph est morte; elle vient de m'apparaître, de me dire de me préparer à la mort, et que je n'ai que peu de jours à vivre."

Elle retourna ensuite se coucher sans aucune frayeur, et passa le reste de la nuit dans une grande paix. La semaine suivante, elle tomba malade et mourut treize jours seulement après celle dont l'amitié l'avait suivie au delà de la tombe, et rappelée vers elle, pour continuer avec elle dans la gloire cette union des cœurs qu'elles avaient commencée sur la terre.

En 1666, lorsque M. le marquis de Tracy eut forcé les Iroquois de remettre tous les prisonniers français qu'ils tenaient captifs, parmi eux se trouva une jeune

filles, nommé Anne Baillargeon, * qui avait été enlevée dès l'âge de neuf ans. Elle s'était si bien habituée aux mœurs des Sauvages, et à la vie errante et libre des forêts, qu'au moment du départ de ses compagnons d'infortune, la jeune captive refusa de les suivre et courut se cacher au fond des bois.

Elle se croyait à l'abri des recherches, lorsque tout à coup une femme vêtue du costume monastique, lui apparut et lui commanda, avec une majesté souveraine, de retourner parmi les Français. Comme l'enfant s'enfuyait effrayée, elle la menaça de châtimens si elle n'obéissait sans retard.

A son retour à Québec, M. de Tracy se chargea de son éducation et la confia aux Ursulines. Le jour de son entrée, elle aperçut dans la salle de la communauté, le portrait de la Mère de Saint-Joseph : † "Ah ! s'écria-t-elle toute hors d'elle-même, c'est elle ; c'est celle-là qui m'a parlé ; elle porte aussi le même habit !"

Les religieuses, toutes surprises, lui demandèrent l'explication de son étonnement. Elle leur raconta alors la miraculeuse apparition.

* Cette jeune fille était la sœur d'un des ancêtres de Mgr Baillargeon, archevêque de Québec.

† Ce portrait fut consumé dans le second incendie du monastère des Ursulines, qui eut lieu en 1686. On en possède une copie envoyée de France vers l'année 1700.

“ Il ne se put faire, ajoute la Mère de l'Incarnation, que durant sa longue captivité, vivant au milieu des païens, elle ne se livrât à bien des superstitions ; elle avait néanmoins conservé une très grande pureté ; et l'on croit que notre bienheureuse Mère s'était faite son ange gardien pour la conserver dans cette intégrité.”

CHAPITRE DIXIÈME

État désespéré de la colonie.

Les dix années qui s'ouvrent maintenant embrassent une des périodes les plus sanglantes des annales canadiennes. L'insolence des Iroquois s'était accrue de jour en jour ; leurs partis, disséminés de tous côtés, dépeuplaient la colonie avec une effrayante rapidité. Il n'était point une famille qui ne comptât un parent, un ami tué ou tombé entre les mains des farouches ennemis. Tout semblait présager la ruine inévitable de la Nouvelle-France.

Le printemps de l'année 1660 fixe la date du paroxysme de cette crise. Les Iroquois ont juré l'extermination de la race française au Canada. Un complot habile est ourdi pour surprendre Québec. " Ils vont couper la tête d'Ononthio, * disent-ils, et une fois le

* C'est le nom que les Sauvages donnaient au gouverneur du Canada.

chef abattu, ils viendront facilement à bout des membres." La consternation règne parmi toute la population. Des prières publiques se font dans toutes les églises, pour détourner la colère de Dieu.

Le mercredi de la Pentecôte, le peuple venu en procession de la cathédrale, était réuni dans l'église des Ursulines pour l'adoration du saint Sacrement, lorsque soudain circule, dans les rangs de la foule, la terrible nouvelle que les Iroquois sont aux portes de la ville. Un prisonnier, amené depuis peu à Québec et qui vient d'être brûlé vif par les Sauvages, a déclaré, attaché au poteau, que douze cents Iroquois ont envahi les deux rives du fleuve. Aussitôt, on enlève le saint Sacrement de l'église, et on ordonne aux Ursulines de se réfugier chez les RR. PP. Jésuites, où un corps de logis qu'elles partagent avec les Hospitalières, leur est assigné.

L'abandon précipité d'une maison aussi fortement construite et aussi facile à fortifier que celle des Ursulines, mit le comble à l'épouvante des habitants. Ils quittèrent leurs maisons et se réfugièrent, les uns dans le fort Saint-Louis, les autres chez les PP. Jésuites, quelques-uns enfin dans les salles désertes des Ursulines. Le reste se barricada de tous côtés dans la Basse-Ville, où furent placés plusieurs piquets de soldats. Les Hurons, revenus de l'île d'Orléans, où la rage implacable de leurs ennemis les avait encore poursuivis et décimés, dressèrent leurs cabanes dans la cour intérieure du collège des Jésuites. On avait

expédié en hâte un message aux Trois-Rivières et à Montréal pour avertir les habitants de se tenir sur leurs gardes. Le couvent des Ursulines fut immédiatement mis en état de défense. Aux angles furent érigées des redoutes où factionnèrent des soldats. Toutes les fenêtres furent maçonnées jusqu'à mi-hauteur et percées de meurtrières. Des ponts de communication relient les différentes parties de l'édifice, et même la maison des domestiques, avec le monastère. Un système de fortification protégea les entrées. "On ne pouvait même sortir dans la cour, ajoute la Mère de l'Incarnation, que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot, notre monastère était converti en un fort par vingt-quatre hommes bien résolus."

Au dehors toutes les avenues des cours étaient soigneusement barricadées, et de chaque angle du monastère, la sentinelle pouvait embrasser d'un coup d'œil la crête du mur extérieur. Mais dans cette enceinte se promenait une garde d'un autre genre, et dont la vigilance était bien plus active et plus sûre que celle de toutes les sentinelles réunies : c'était une douzaine de chiens énormes, dressés à la chasse aux Peaux Rouges. Ils étaient très répandus dans la colonie, et les Iroquois les redoutaient bien plus que les hommes ; car ces chiens les flairaient avec un instinct merveilleux. Au plus léger bruit, ils étaient debout, et le poil hérissé, les yeux flamboyants, ils poussaient de formidables hurlements qui signalaient le danger. Malheur

alors à l'Iroquois, caché sous les taillis ou se glissant dans l'ombre : le fidèle animal s'élançait sur lui d'un bond et le déchirait en pièces. Telles étaient les sentinelles préposées à la garde des alentours du cloître.

Au milieu du tumulte et de la consternation générale, la Mère de l'Incarnation ne perdit pas un instant sa tranquillité habituelle. Elle demanda et obtint la permission de rester dans le monastère, pour fournir les munitions aux soldats, leur préparer la nourriture, et en même temps pour ne pas laisser le cloître à l'abandon parmi tant d'hommes de guerre. On lui adjoignit trois religieuses pour lui servir d'aides.

La seule chose qui lui fût sensible dans cette circonstance, fut l'enlèvement du saint Sacrement, dont l'absence laissait cette âme aimante dans une triste solitude.

La nuit se passa, pour le reste des habitants, dans des transes mortelles, mais sans accident. Le lendemain matin, à l'issue de la messe, la famille émigrée des Ursulines et de leurs élèves, reprit le chemin du monastère. A la tombée de la nuit, elles retournèrent prendre leur gîte de la veille. Cette étrange précaution, indice de l'imminence du danger, se renouvela pendant huit jours. On jugea alors que le monastère était suffisamment fortifié, et l'on permit aux religieuses d'y demeurer.

Qu'on se figure les inquiétudes et les terreurs de ces nuits passées sans sommeil, dans l'attente d'un ennemi insaisissable caché dans les antres des bois, et qui à chaque instant pouvait fondre à l'improviste sur

les faibles remparts de la ville. Dès que l'ombre du soir s'était épanchée sur le promontoire de Québec, toutes les oreilles étaient attentives, le moindre bruit semblait être le signal de l'attaque. En regardant sous les sombres voûtes des bois qui enserraient de tous côtés les habitations, et dont les rameaux s'allongeaient jusque sur les toits des maisons, on croyait voir glisser dans l'ombre la forme indécise de l'Iroquois, ou briller la flamme sinistre de ses prunelles. Un rayon de lune qui glissait dans une clairière, était l'éclair de son tomahawk ; une rafale de vent qui faisait tomber une branche sèche semblait le bruit de ses pas.

Toutefois les heures s'écoulaient sans aucune alerte. Le pas mesuré du soldat en faction, l'aboïement d'un chien, le cri des sentinelles qui se répondaient l'une à l'autre à travers l'obscurité, étaient les seuls bruits qui interrompaient le silence solennel de la nature.

L'incertitude où l'on était sur le sort de Montréal et des Trois-Rivières augmentait encore l'horreur de la situation. Peut-être ces deux villes étaient-elles déjà tombées aux mains de l'ennemi, mises à feu et à sang, et réduites en cendre. Québec était peut-être en ce moment le dernier boulevard de la colonie. En jetant les yeux sur les faibles débris des Hurons, on se rappelait involontairement l'épouvantable catastrophe de leur dispersion, leurs bourgades incendiées, leurs familles égorgées, le pays entier noyé dans une mer de feu et de sang ; et l'on se demandait si un pareil sort n'était pas réservé à la race française.

Les imaginations surexcitées voyaient de funestes pronostics dans tous les phénomènes étranges de la nature ou dans les caprices du hasard. Les femmes effrayées entendaient dans les airs, au milieu du silence des nuits, des voix lamentables ou des pleurs d'enfants, qu'elles croyaient être les gémissements des malheureux captifs des Iroquois ou l'écho des pleurs de quelques âmes en peine. Au milieu de son sommeil agité, la mère pressait avec effroi l'enfant qui se cachait tout tremblant dans son sein. La nature sauvage du pays, ces immenses solitudes inconnues, cet océan de forêts qui s'étendaient de toutes parts, tout prêtait au mystère et favorisait les idées superstitieuses. Si on ajoute à cela les périls incessants, les luttes journalières, les sanglants récits, on se formera une idée des appréhensions et des alarmes de la population.

Rien ne peint mieux la trempe d'esprit et de caractère de la Mère de l'Incarnation, la puissance surnaturelle de sa volonté, que sa contenance en cette conjoncture. Seule, elle conserve une paix et une confiance imperturbables, au moment où tout paraît désespéré. Son air souriant et rassuré ramène la sérénité sur tous les fronts. Les plus timides, à son aspect, reprennent courage. Ses compagnes, revenues d'un instant de frayeur, retournent à leurs exercices, et le monastère rentre dans l'ordre accoutumé. " Le bruit même de la garde, dit-elle, ne nous donnait aucune distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir ; ils en sortaient le matin pour aller à leur

travail ; notre dortoir était toujours bien fermé. La nuit, on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite.

“ Je vous avoue que, pendant tout ce temps, je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur. Mais j'étais extrêmement fatiguée ; car je n'ai guère dormi un instant durant toutes ces alarmes. Encore que je fusse enfermée dans notre dortoir, mon oreille néanmoins faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise, et d'être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. Nous avions vingt-quatre hommes qu'il fallait fournir d'approvisionnements de guerre et de vivres. Ils étaient divisés en trois corps de garde, et faisaient la ronde toute la nuit par des ponts de communication qui allaient partout.

Québec fut en cet état de surexcitation et d'angoisse pendant cinq semaines entières ; personne ne pouvait prendre de repos, ni le jour ni la nuit.

Enfin on commençait à se rassurer, lorsque le 8 juin, un cri d'effroi retentit : les Iroquois sont aux portes de la ville ! “ En moins d'une demi-heure, continue la Mère de l'Incarnation, chacun fut à son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées ; et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. Les Français étaient si pleins de courage qu'ils souhaitaient que l'alarme fût véritable ; je dis les hommes, car les femmes étaient tout à fait effrayées.

“ Mais le ciel détourne toujours les orages lorsqu'ils sont prêts à fondre sur nos têtes ; c'est une chose admirable de voir les providences et les conduites de Dieu sur ce pays ; elles sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. Nous y sommes si bien accoutumés qu'un de nos domestiques, que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur tout animée de confiance : “ Ne vous imaginez pas, ma mère, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne ; il enverra, par les prières de la sainte Vierge, quelque Huron qui nous donnera les avis nécessaires pour notre conservation. La sainte Vierge a coutume de nous faire cette faveur en toute occasion ; elle le fera encore à l'avenir. ” Ce discours me toucha fort, ajoute la Mère de l'Incarnation, et nous en vîmes l'effet dès le lendemain.”

Deux prisonniers hurons, échappés miraculeusement des mains des Iroquois, arrivèrent à Québec et apportèrent la nouvelle du dévouement et de la glorieuse mort de Daulac et de ses compagnons, de la retraite précipitée des Iroquois et de la délivrance de la colonie.

Nous avons raconté ailleurs* le sublime fait d'armes de cette poignée de héros canadiens, soutenus par le fameux chef chrétien Anahotaha et quelques Hurons fidèles de la bourgade de Québec, qui se dévouèrent à une mort certaine pour sauver la patrie en danger.

* Introduction.

Nous avons dit leurs touchants adieux et le serment solennel qu'ils firent tous ensemble aux pieds des autels d'arrêter le flot de l'invasion iroquoise ou de mourir les armes à la main ; les dix jours de siège qu'ils soutinrent, à l'abri d'une faible palissade, dans le petit fort du Long-Saut, contre sept cents Iroquois ; la résistance désespérée, le dernier assaut soutenu avec tant d'acharnement ; enfin la chute des derniers combattants, ensevelis dans leur triomphe, l'armée iroquoise, terrifiée de cette lutte surhumaine, comptant ses morts, et reprenant le chemin de son pays, vaincue de l'impossibilité d'anéantir un peuple protégé par de tels défenseurs.

CHAPITRE ONZIEME

Le tremblement de terre de 1663.

L'étude du jeune peuple jeté par Dieu sur les rives du Saint-Laurent, nous a présenté un tableau tour à tour plein de soleil et d'ombre, de sourires et de larmes, de calme et d'orage. Comme aux jours de la primitive Église, nous avons vu, au dehors, les persécutions, le feu, la guerre, les tortures, les massacres, toutes les horreurs; au dedans, le calme, la sérénité, la prière, l'enthousiasme du dévouement, la plus riche végétation de vertus. C'est vraiment ce lis éblouissant de l'Écriture, épanoui au milieu d'une couronne d'épines : *Lilium inter spinas.*

Mais cette candeur du berceau, cette ferveur sans mélange ne pouvait durer longtemps. Dans toutes les sociétés humaines, le mystère d'iniquité s'accomplit à côté du mystère d'amour. L'homme ennemi parvient toujours à jeter le grain d'ivraie dans le champ du Père de famille. L'accroissement de la population devait naturellement faire naître ce germe fatal.

Dès l'origine de la Nouvelle-France s'était révélé un abus que la sagesse des gouverneurs avait sévèrement réprimé et fait disparaître : c'était la vente des liqueurs enivrantes, que les Sauvages recherchaient, dès qu'ils y avaient goûté, avec une passion insatiable. Malgré la sévérité des règlements et la vigilance des autorités, ce désordre, nourri par l'amour du lucre, se glissait dans l'ombre, et reparaissait de fois à autre. Toujours retranché, il renaissait sans cesse.

Vers l'époque où nous arrivons, il menaçait d'envahir tout le pays, de semer la démoralisation et d'anéantir la petite chrétienté sauvage, élevée avec tant de labeurs.

Le baron d'Avaugour, gouverneur du pays depuis l'année 1661, après avoir suivi d'abord la sage politique de ses prédécesseurs, changea tout à coup de dispositions, et malgré les protestations du clergé et des citoyens les plus recommandables, il persista dans sa déplorable obstination et laissa un libre cours à l'infâme trafic.

La Mère de l'Incarnation décrit avec une tristesse navrante les suites désastreuses de ce système : " Je vous ai parlé dans une autre lettre d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Il y a, en ce pays, des Français si misérables et si peu touchés de la crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très violentes, comme de vins et d'eau-de-vie, pour tirer d'eux des peaux de castor. Ces

boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons, les filles même, car chacun est maître dans la cabane, quand il s'agit de manger et de boire; ils sont pris tout aussitôt et deviennent comme furieux. Ils courent nus avec des épées et d'autres armes et font fuir tout le monde; soit de jour, soit de nuit, ils courent par Québec sans que personne les puisse empêcher. Il s'ensuit de là des meurtres, des violements, des brutalités monstrueuses et inouïes.

“Pour satisfaire cette passion enragée, poursuit le P. Lalemant, les Sauvages se mettent à nu, et réduisent leurs familles à la mendicité; ils vont même jusqu'à vendre leurs propres enfants.

“Je ne veux pas décrire les malheurs que ces désordres ont causés à cette Église naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leurs couleurs; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous avons ressenties.

“C'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années.”

Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, l'autorité épiscopale sévit contre les prévaricateurs et fulmina une sentence d'excommunication. Mais ni les prières, ni les menaces, ni les foudres de l'Église, ne pouvaient triompher des cœurs endurcis, et le torrent du mal poursuivit son cours.

Ce peuple privilégié de Dieu, dont la destinée offre plus d'un trait de ressemblance avec le peuple d'Israël,—conduit comme lui, à travers les mers, au

fond de la solitude,—comme lui marchant dans le désert, à la lumière de la vraie colonne de feu, la croix du Sauveur, à la conquête d'une nouvelle terre promise,—gardien comme lui du dépôt sacré de la foi,—oubliait comme lui tous les dons du Seigneur, et imitait sa prévarication. Épris des trésors de l'Égypte, il fléchissait le genou devant le veau d'or. C'en était fait de la Nouvelle-France, et Dieu l'aurait peut-être livrée à ses ennemis et rayée du rang des nations, si l'Église, cet autre Moïse qui prie toujours sur la montagne, n'eût détourné la colère du ciel par les prières de ses saints.

La Mère de l'Incarnation, le cœur brisé par tant d'outrages faits à son divin Époux, s'offrit en victime pour l'expiation des péchés du peuple. Comme Moïse, afin d'obtenir grâce, elle demanda à Dieu d'être effacée du livre de vie. "Je désirais d'être chargée de tous ces péchés, comme s'ils m'eussent été propres, afin de recevoir seule le châtement. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes."

Dieu se laissa fléchir par les tendres gémissements de la Mère de l'Incarnation et des âmes pieuses de la colonie; mais il se chargea lui-même de rétablir l'ordre gravement compromis, et de venger ses lois foulées aux pieds, son Église méprisée. Comme autrefois du haut du Sinaï, il fit entendre sa voix formidable au milieu des tonnerres et des éclairs.

Pendant sept mois consécutifs, les phénomènes les

plus étranges, des perturbations effrayantes dans les airs et sur la terre, des météores inconnus, des globes de feu, des tremblements de terre épouvantables, se succédèrent sans interruption. La main de Dieu se montra si ostensiblement qu'il fut impossible de la méconnaître.* "Quand Dieu parle, écrivait le P. Lalemant, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremblements de terre, qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus grands rochers, et ont fait de plus grands bouleversements dans les consciences que dans nos forêts et sur nos montagnes."

Dès l'automne précédent, on avait vu "des serpents embrasés, qui s'enlaçaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. On avait aperçu au-dessus de Québec un grand globe de flamme, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il dardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore parut sur Montréal; mais il semblait sortir du sein de la lune avec un bruit qui égale celui des canons ou des tonnerres, et, s'étant promené trois lieues en l'air, fut se perdre enfin derrière la grosse montagne dont cette île porte le nom." †

* M. Pabbé Ferland.

† Relations des Jésuites.

Ces phénomènes insolites furent le prélude des convulsions de la nature et des bouleversements inouïs qui devaient bientôt suivre. Déjà de vagues pressentiments, des inquiétudes indéfinies, annonces de malheurs prochains, circulaient dans les esprits. Tout semblait présager que les châtimens de Dieu étaient proches. De mystérieuses révélations en avaient même été faites à de saints personnages.

Au couvent des Hospitalières vivait une religieuse* qui jouissait d'une haute réputation de sainteté. Dans la soirée du lundi gras de l'année 1663 (5 février); étant en prière à l'heure où la société frivole se livrait aux divertissemens du carnaval, ~~et où l'on faisait~~ dans toutes les églises des prières publiques pour expier ces désordres, elle eut une vision où lui furent prédits les fléaux dont Dieu menaçait la colonie.

"Elle vit quatre démons furieux, aux quatre côtés des terres voisines de Québec, qui les secouaient si rudement qu'ils se proposaient de renverser toute la colonie. En même temps, elle aperçut un jeune homme d'un air majestueux, qui montra l'autorité qu'il avait sur ces spectres, en ce qu'il les arrêta un peu de temps; puis il leur lâcha la bride, et elle entendit les démons qui disaient que ce qui allait arriver convertirait tous les pécheurs." †

* La Mère Catherine de Saint-Augustin.

† Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Elle était encore en prière, lorsque vers cinq heures et demie du soir, par un temps calme et serein, on entendit tout à coup, dans le lointain, un bruit sourd semblable au roulement de plusieurs carrosses lancés à toute vitesse sur un pavé de pierres. Au même instant, un violent choc se fit sentir, accompagné de mille bruits confus, imitant tout à la fois le pétilllement du feu dans les greniers, le bruissement d'une grêle de pierres tombant sur les toits, le roulement du tonnerre, ou le mugissement des vagues en fureur se brisant contre le rivage. La terre bondissait sous les pieds, s'affaissait, se soulevait, ondulait comme les flots de la mer, et se crevassait en mille endroits ; les arbres étaient agités comme dans la tempête, les uns se tordant, s'entrechoquant, les autres s'arrachant et jonchant le sol de débris. Les rochers se fendaient et s'éroulaient ; des quartiers de pierre se détachaient du flanc des montagnes et roulaient au fond des vallées, déracinant et entraînant dans leur chute des troncs d'arbres et des monceaux de gazon. Les édifices ébranlés chancelaient tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les clochers des églises se balançaient comme les arbres dans les grands vents ; les cloches sonnaient d'elles-mêmes. Les toits des maisons s'élevaient et se courbaient en ondulations ; les murs se lézardaient ; les planchers, les cloisons craquaient, se disloquaient ; les portes s'ouvraient et se refermaient avec violence. Les animaux domestiques, saisis de frayeur, s'élançaient hors des maisons, en poussant des cris et de hurlements.

L'agitation n'était pas moins grande sur l'eau que sur la terre ; les glaces énormes du fleuve, épaisses de cinq ou six pieds, s'ouvraient avec un formidable fracas, se soulevaient, s'entrechoquaient, comme dans une violente débâcle, et retombaient brisées en mille fragments. Des interstices jaillissaient des nuages de fumée ou des jets de boue et de sable. Les poissons eux-mêmes, saisis de vertige au milieu de cette épouvantable confusion des éléments, s'élançaient hors de l'eau ; et l'on entendit même les sourds ronflements des marsouins, nageant par troupeaux dans les eaux du lac Saint-Pierre, où jamais on n'en avait vu auparavant.

Aux premiers signes de ce cataclysme, les uns crurent à un vaste incendie, les autres à une attaque subite des Iroquois. Tout le monde se précipita en dehors des maisons, criant au feu, courant aux armes, et se frayant un passage à travers les meubles renversés, les cheminées écroulées, et l'épaisse fumée qui volait de toutes parts.

Cependant les secousses du tremblement de terre devenant de plus en plus violentes, on se crut transporté à la fin du monde. Les femmes tombaient en défaillance, les hommes se prosternaient la face contre terre en se frappant la poitrine, ou élevaient les mains vers le ciel en implorant la miséricorde de Dieu, croyant à chaque instant que la terre allait s'entr'ouvrir sous leurs pieds et les engloutir. Un grand nombre coururent vers les églises, afin de se préparer à paraître au jugement de Dieu.

Cette première secousse dura près d'une demi-heure. Cependant les oscillations continuèrent longtemps encore à se faire sentir, mais avec moins de violence et d'une manière irrégulière, tantôt par des chocs rudes et saccadés, tantôt par un balancement analogue à celui d'un vaisseau bercé au roulis des vagues.

La consternation fut universelle parmi les Français, comme parmi les Sauvages ; mais ce fut surtout un coup de foudre pour ceux qui se livraient, en ce moment même, aux divertissements du carnaval. Pendant toute la nuit, les églises furent encombrées de fidèles qui entouraient les tribunaux sacrés. D'étonnantes conversions s'opérèrent ; un missionnaire assura plus tard à la Mère de l'Incarnation qu'à lui seul il avait entendu plus de huit cents confessions générales.

Vers huit heures du soir, une seconde secousse eut lieu ; les Ursulines étaient alors au chœur, rangées debout dans leurs stalles et psalmodiant l'office des matines. Le choc fut si fort et si subit qu'elles se trouvèrent instantanément prosternées à genoux.

Les Ursulines passèrent le carême dans des pratiques de mortification extraordinaires. Outre les jeûnes et les macérations qu'elles s'infligèrent, elles couchèrent toutes vêtues sur des paillasses étendues dans la salle de communauté, et à chaque secousse, elles se jetaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*.*

* Histoire des Ursulines de Québec.

C'est ainsi que ces victimes angéliques conjuraient par leurs veilles pénitentes le courroux du ciel, et lavaient de leurs larmes le sang des crimes qui criait vengeance.

Pendant sept mois entiers, la nature fut dans ces étranges convulsions. Dans toute l'étendue du pays, la surface du sol fut plus ou moins bouleversée. Des montagnes avaient disparu ; d'autres s'étaient élevées tout à coup ; des forêts entières avaient été abattues et englouties dans des lacs ouverts en un jour ; des vallées étaient comblées par d'immenses éboulis. On vit surgir une île nouvelle des eaux du Saint-Laurent ; jaillir des fontaines inconnues ; de profondes crevasses sillonner la terre et servir de lit à des torrents impétueux ; se creuser de larges cratères dont la gueule béante laissait échapper des vapeurs sulfureuses. Le cours de plusieurs rivières fut détourné ; quelques-unes obstruées inondèrent leurs rives, et entraînaient avec elles, jusqu'au fleuve, une si grande quantité de sable et de limon, que, pendant plusieurs jours, ses eaux demeurèrent toutes jaunes.*

Durant cette longue période, la population vécut dans le tremblement et l'attente continuelle de l'heure suprême de l'univers. L'ange du Seigneur ne cessait de promener sa verge de fer sur cette contrée, qui semblait frappée d'anathème. " Lorsque la journée

* Tous ces détails sont tirés des lettres de la Mère de l'Incarnation et des Relations des Jésuites.

était finie, raconte la Mère de l'Incarnation, on se mettait dans la disposition d'être englouti durant la nuit; et le jour venu, on attendait continuellement la mort; en un mot, tout le monde séchait dans l'attente de quelque malheur universel."

Une seule âme conservait sa parfaite tranquillité au milieu de la désolation générale: c'était la Mère de l'Incarnation. "Tandis que les uns tremblent, dit son biographe, que les autres pâlisent, et que tous sont dans une consternation aussi accablante que celle qui surprendra le monde à la fin des siècles, elle seule demeure ferme et assurée; avec un abandon et une présence d'esprit capables de donner de l'admiration aux anges mêmes, elle s'offre à Dieu pour être seule la victime de tout le pays, et pour expier par sa mort, les crimes qui avaient irrité la justice de Dieu. *

Enfin le ciel se laissa désarmer; avec le calme de la vertu dans les cœurs, reparurent les jours sereins. La nation, régénérée par la pénitence, sortit de ce bain salutaire, toute ruisselante des eaux de la grâce, et prête à s'asseoir au banquet d'une vie nouvelle, comme jadis, aux jours de la primitive Église, ces vierges nouvellement converties à la foi, qui remontaient les degrés des fontaines sacrées, toutes resplendissantes de la robe d'innocence, et allaient prendre place parmi les convives du saint lieu.

* Dom Claude Martin.

De ce jour, en effet, date une ère de bénédiction et de prospérité inouïe jusqu'alors. La colonie vient de traverser l'âge critique de l'enfance; elle entre en pleine adolescence. Les temps héroïques sont finis, et le règne de l'histoire commence.

La compagnie des Cent-Associés, dont l'impuissance et l'incurie avaient paralysé si longtemps le développement de la colonisation, est supprimée; et le Canada rentre dans le domaine royal. Québec est honoré du nom de ville. Le marquis de Tracy est nommé vice-roi de la Nouvelle-France, et met pied à terre le 30 juin 1665, suivi bientôt d'une armée de quatorze à quinze cents hommes, de ce magnifique régiment de Carignan, dont tant de familles canadiennes s'honorent de tirer leur origine. * L'orgueil des Iroquois est

* Le régiment de Carignan, commandé par le colonel de Salières, formait l'élite de l'armée française; il s'était couvert de gloire à la bataille de Saint-Gothard, gagnée en Hongrie (1664) contre une armée de quatre-vingt mille Turcs. Ses charges brillantes avaient décidé de la victoire. Les vainqueurs firent ce jour-là un massacre épouvantable; plus de dix mille hommes des troupes du grand visir furent précipités et noyés dans une rivière. Le comte de Coligny, général de l'armée française, a peint d'un seul trait l'horreur de cette scène: "C'était un cimetière flottant." La bataille de Saint-Gothard, dit l'auteur de "l'Histoire de Louvois" (M. Camille Rousset) est une de ces grandes actions militaires dont les conséquences politiques et morales effacent le résultat matériel. Elle fut le salut de l'Allemagne et l'honneur de la France."

La plupart des militaires qui occupaient quelque grade dans le régiment de Carignan, appartenaient à la noblesse de France. On ne peut aujourd'hui jeter les yeux sans émotion sur la liste

humilié; l'armée pénètre jusqu'au cœur de leur pays, réduit en cendres leurs villages, et les amène à des conditions de paix qui donnent la tranquillité au Canada pendant près de vingt ans.

Cependant M. de Tracy avait amené avec lui un homme qui valait mieux encore pour la colonie que cette armée et tous les secours matériels: c'était l'intendant Talon. Si Cartier fut le découvreur, Champlain le fondateur du Canada, on peut dire que Talon en fut le créateur.* Formé à l'école du grand Colbert, doué comme lui d'une vaste intelligence et d'une activité infatigable, il présida à l'organisation civile, politique et même militaire du pays. Sous son habile administration, la colonie prit un tel essor qu'en moins de trois ans la population s'accrut de plus du double; et les années qui suivirent ne firent qu'accélérer cet élan de prospérité.

des noms si connus et si aimés de ces braves soldats, dont la nombreuse postérité peuple maintenant les deux rives du Saint-Laurent, et dont le sang coule dans les veines de presque toutes les branches de la famille canadienne. Que d'autres noms, bien connus, rappellent ceux des de Contrecoeur, de Varennes, de Verchères, de Saint-Ours, alliés aux familles de Beaujeu, de Gaspé, de Léry, de La Gorgendière, Taschereau, Duchesnay, de Lotbinière, etc., etc., les noms des de Lanaudière, de Lotbinière, Baby, qui tous deux servaient dans la compagnie commandée par M. de Saint-Ours; enfin les noms des de La Durantais, de Beaumont, Berthier, et tant d'autres dont nous pourrions indiquer la filiation avec une foule de familles canadiennes.

* E. Rameau, *la France aux Colonies.*

L'organisation religieuse avait précédé de quelques années l'organisation civile. François de Montmorency-Laval, connu sous le nom d'abbé de Montigny, avait été nommé évêque de Pétrée, et vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1658. Mais ce ne fut qu'en l'année 1670, que Québec fut érigé en évêché, et que Mgr de Laval en fut nommé le premier titulaire. Nous laisserons à la Mère de l'Incarnation le soin de peindre d'un trait les vertus de ce premier pasteur de l'Église du Canada, dont le génie apostolique eut tant d'influence sur les destinées de la Nouvelle-France.

“C'est un autre saint Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité. Sans parler de sa naissance, qui est fort illustre, car il est de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière. Il est infatigable au travail; et c'est l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de la terre qu'on puisse voir. Il ne se réserve pour sa nécessité que le pire. Il donne tout et vit de privations; l'on peut dire en toute vérité qu'il possède la plénitude de l'esprit de pauvreté.”

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de retracer la vie de l'illustre prélat; mais du moins nous est-il permis d'indiquer, en passant, sa plus grande œuvre et son plus beau titre de gloire, la fondation du séminaire de Québec. Créé par Mgr de Laval en 1668, le séminaire de Québec n'a cessé d'être depuis lors une des pépinières les plus fécondes du sacerdoce canadien, et il tient aujourd'hui le premier rang parmi les plus belles institutions de notre pays.

CHAPITRE DOUZIÈME

Maladie de la Mère de l'Incarnation — Mort de Madame de La Peltrie.

L'avènement de la vie sociale, régulière et prospère, au Canada, semble marquer le terme de la mission apostolique de la Mère de l'Incarnation. Suscitée de Dieu parmi une pléiade de grands caractères pour protéger le berceau et guider les premiers pas de ce peuple naissant, son œuvre est terminée dès que, échappé de ses langes, il peut s'élancer seul dans la vie. Ce fut, en effet, l'année même de cette transformation décisive (1664), qu'elle ressentit les premières atteintes du mal qui devait mettre un terme à la longue mort de son existence terrestre, * et la réunir pour jamais à son céleste Époux. Exténuée de macérations, de travaux et de veilles, elle fut atteinte d'une fièvre continue, accompagnée d'un épanchement de bile et de co-

* Dom Claude Martin.— M. de Montalembert.

liques violentes, qui ne lui laissèrent de repos ni le jour ni la nuit. La maladie, agissant sur cette nature épuisée, fit des progrès effrayants; mais la Mère de l'Incarnation, loin de partager les alarmes de ses sœurs, accueillit avec transport cette messagère de l'éternité qui lui prophétisait sa dissolution prochaine. En quelques jours, elle fut réduite à l'extrémité, et reçut les derniers sacrements, au milieu des larmes et des gémissements de sa famille monastique, agenouillée autour de son lit de douleur. A la première annonce de sa maladie, la ville entière fut dans le deuil. Chaque famille désolée semblait menacée de perdre une mère; un concert de prières s'éleva, jour et nuit, du monastère des Ursulines et de toute la ville pour faire violence au ciel, et l'arracher des bras de la mort. Dieu se laissa toucher par tant d'instantes supplications, et consentit à prolonger son pèlerinage terrestre; mais à dater de ce jour, son existence ne fut plus qu'une longue agonie.

Peu de temps après cette première attaque, elle fit une rechute qui se déclara avec les symptômes les plus alarmants, et signala des lésions organiques: Elle éprouva des vomissements continuels, un grand mal de côté et une colique néphritique, compliquée d'une contraction de tout le système nerveux. Dans cet état d'excessives souffrances, " j'eusse jeté les hauts cris, dit-elle, si Dieu ne m'eût soutenue. Mais pendant toute cette longue maladie, par la miséricorde du Seigneur, je n'ai ressenti aucun mouvement d'impatience.

Je dois cette faveur spéciale à l'aimable compagnie de mon Jésus crucifié, qui ne me permit pas de souhaiter un seul instant de relâche à mes souffrances, et m'y fit goûter une telle suavité que je désirais souffrir ainsi jusqu'au jour du jugement."

Les remèdes qu'on lui appliquait ne faisaient qu'aggraver le mal et accroître les douleurs, ce qui fit résoudre les médecins de l'abandonner entre les mains de Dieu, dont l'amour semblait vouloir la tenir attachée à cette croix.

Cependant on continuait à faire des vœux et des neuvaines dans toute l'étendue de la colonie pour obtenir son rétablissement. Plusieurs personnes, entre autres Mgr de Laval, qui la visitait régulièrement, la conjurèrent de demander elle-même sa guérison. Mais elle leur répondit qu'elle se sentait dans l'impuissance de faire cette demande. "A quoi peut être utile maintenant, leur disait-elle d'une voix défaillante et pleine de supplications; une pauvre sexagénaire infirme? Ah! ne prolongez pas davantage mon exil, et laissez-moi m'en aller à Dieu."

L'heure n'était pas encore venue; huit années de langueur, de souffrances et d'épreuves, devaient encore s'écouler, avant qu'elle fût conviée au banquet des noces éternelles.

Cependant la servante de Dieu, minée par la maladie, et accablée d'infirmités, demanda à être déchargée du gouvernement de la maison, car, pour la troisième fois, elle venait d'être appelée à remplir cette dignité.

Le P. Lalemant qui, malgré son grand âge, la conduisait encore, qui comprenait tout le prix et les bénédictions attachés à sa direction, et le bonheur que goûtait la communauté de vivre sous sa houlette, se garda bien d'écouter sa prière. L'humble Mère se soumit sans murmure à ce nouveau sacrifice, reprit sur ses épaules, " qui penchaient si fort vers la terre," le fardeau de la supériorité, et ne songea plus qu'à profiter des souffrances que le ciel lui envoyait.

" Ma disposition présente est tout aimable, mandait-elle alors à son fils, puisque la croix est le plaisir et les délices de Jésus. Je ne puis me remettre de ma longue maladie, qui a des suites très douloureuses et très pénibles. Mais la nature s'apprivoise aux souffrances et se familiarise avec les douleurs. J'y ressens même de l'attachement ; et j'ai peur que mes lâchetés n'obligent la divine bonté de me les ôter, ou du moins de les modérer. Tout ce que je prends m'est comme de l'absinthe, et me donne une continuelle mémoire du fiel de la passion de Notre-Seigneur. C'est ce qui me fait chérir cet état."

Sa maladie d'accidentelle était devenue chronique. Son estomac ne pouvait presque plus rien supporter, et elle était d'une telle faiblesse, qu'elle ne pouvait demeurer plus de cinq minutes à genoux, même en s'appuyant, sans tomber en défaillance. On lui ordonnait, dans les beaux jours de l'année, de prendre quelque exercice dans le jardin. On eût pu voir alors cette vénérable sexagénaire se traîner péniblement

sous les ombrages des allées solitaires, cherchant par obéissance une guérison qu'elle ne désirait pas. Ses traits décharnés, sa pâleur mortelle, ses yeux caves, sa tête chancelante, toute sa charpente naguère si robuste, maintenant courbée vers la terre, lui donnaient plutôt l'air d'une apparition d'outre-tombe que d'un être vivant. Mais sous cette enveloppe desséchée battait un cœur embrasé plus que jamais des ardeurs célestes. "Il me semble alors que ce cœur pressé par de continuels élans d'amour, doive s'élan- cer et sortir de son lieu pour se perdre en Celui qui est toute sa vie. Car dans cette exténuation des forces de la nature, l'âme se sent plus vigoureuse et plus capable d'agir en toute liberté, parce qu'elle n'envoie rien aux sens et retient tout en soi."

En la voyant dans cet état d'affaissement et d'effrayante maigreur, on était tout surpris qu'elle pût encore vivre. Cependant, après trois ans de cette cruelle maladie, elle jeûna encore un carême; et tandis que ses souffrances auraient dû, ce semble, la tenir clouée sur son lit, elle travaillait sans relâche. Toujours la première levée et la dernière au lit, elle ne prenait aucun repos, assistait à toutes les obser- vances, accomplissait tous les devoirs de sa charge, écrivait un nombre prodigieux de lettres; et quand la fatigue ou la faiblesse l'empêchait de se livrer à d'autres travaux, elle s'occupait d'ouvrages de pein- ture ou de broderie, pour lesquels elle avait un goût exquis. En un mot, à l'âge de soixante-dix ans, et

dans un corps tout cassé et demi-mort, elle faisait ce qui paraissait au-dessus des forces de la meilleure santé. Son existence, dans les dernières années de sa vie, fut un mystère, comme avait été toute sa vie mystique.

Toujours poursuivie par cet amour des sauvages qui lui avait fait entreprendre tant de travaux, depuis trente ans, pour leur conversion, et voulant prolonger cet apostolat jusqu'au delà de la tombe, elle s'occupait sans cesse de l'instruction des jeunes sœurs destinées à lui succéder. Durant les matinées de l'hiver, elle les réunissait autour d'elle, et consacrait à leur enseigner les langues sauvages les derniers restes de sa voix tremblante et près de s'éteindre.

A la fin de sa vie, ne pouvant plus se traîner seule à la salle des instructions, elle s'y faisait conduire par deux jeunes religieuses, qui soutenaient sa marche chancelante. On se figure facilement avec quelle vénération et quelle sainte avidité les pieuses disciples écoutaient chacune de ses leçons, recueillaient chacune de ses paroles.

Non contente de ces instructions, elle écrivit deux gros dictionnaires algonquins, outre un catéchisme iroquois, et un énorme volume de traductions de l'histoire sainte en langue algonquine.

Vous voyez, écrivait-elle à son fils en lui parlant de ces études, que la bonté divine me donne encore des forces, dans mon extrême faiblesse, pour laisser à mes sœurs de quoi travailler au salut des âmes. Mais

après avoir fait tout ce qui nous aura été possible, nous devons croire que nous sommes des servantes inutiles ; et moi en particulier, qui ne suis qu'un petit grain de sable au fond de l'édifice de cette nouvelle Église."

C'est au milieu de ces labeurs que l'épouse du Christ, le front ceint du diadème de toutes les vertus sous sa couronne de cheveux blancs, attendait l'immortel repos.

Plus elle approchait du terme, plus sa manière de traiter avec Dieu devenait simple et pleine d'abandon. " Je n'ai plus de paroles aux pieds de la divine Majesté. Mes oraisons ne consistent plus que dans ces aspirations: Mon Dieu! mon Dieu! soyez béni, ô mon Dieu! Les jours et les nuits se passent ainsi, et j'espère de la bonté divine qu'elle me fera expirer en ces mots, je dirais mieux en ces respirs."

Ces délices spirituelles furent cependant interrompues par une de ces épreuves dont Dieu se sert souvent pour achever de purifier ses plus fidèles serviteurs. Ce fut une très grande frayeur des jugements de Dieu. Elle se comporta dans cette épreuve comme dans toutes les autres, n'opposant aux pensées accablantes dont elle était tourmentée, qu'une profonde humilité et beaucoup de confiance. Ce tempérament de crainte et d'amour, qui favorise d'autant plus le progrès de l'âme, qu'il la tient plus à l'abri de la présomption, fut une des grâces du ciel dont la Mère de l'Incarnation témoigne une plus vive reconnaissance.

C'est par les fruits qu'elle en tira qu'elle termine le récit de sa vie mystique.*

“Je me vois remplie d'infidélités; et j'en suis si souvent accablée devant Dieu, que je ne sais comment y apporter remède. Je vois mes dispositions dans une obscurité qui n'a point d'entrée ni d'issue. Me voilà à la fin de ma vie, et je ne fais rien qui soit digne d'une âme que le souverain juge doit bientôt faire comparaître à son tribunal. Néanmoins, tout imparfaite que je suis, et quelque anéantie que je sois en sa présence, je me vois toute perdue dans sa divine majesté. C'est une espèce de pauvreté d'esprit, qui ne me permet pas même de m'entretenir avec les anges, ni des délices des bienheureux, ni des mystères de notre foi. Je veux quelquefois me distraire pour m'y arrêter et m'égayer dans leurs beautés, mais aussitôt je les oublie, et l'esprit qui me conduit me remet plus intimement dans mon premier état. Je m'y perds dans Celui qui me plaît plus que toute autre chose. J'y vois ses amabilités, sa majesté, ses grandeurs, sa puissance, sans aucun acte de raisonnement et de recherches, mais en un moment qui dure toujours. Je ne puis exprimer autrement cette opération. Il n'y a ici rien de matériel, mais une foi toute nue qui dit des choses infinies.”

Cette âme séraphique n'habitait-elle pas déjà les

* Le P. de Charlevoix.

sphères invisibles, avant même d'avoir rendu à la terre sa dépouille mortelle? Qui peut savoir ce qui se passe dans le cœur de ces élus, où se consomme dès ici-bas le mystère de l'amour divin? Eux-mêmes peuvent à peine le balbutier dans notre langue grossière. L'homme, cette chrysalide immortelle qui doit s'ouvrir aux cieux, se transforme parfois sous les rayons de la grâce, et déploie ses ailes avant l'éternel printemps. On dirait que, chez les saints, cette enveloppe d'argile, desséchée par le feu des mortifications et des jeûnes, devient tout à coup translucide, et qu'alors leur œil dessillé contemple, à travers ce voile diaphane, les beautés infinies.

Arrivé à cet endroit de la vie de sa mère, Dom Claude Martin, son fils et son naïf biographe, s'exprime ainsi :

“ Désormais ce n'est plus la Mère de l'Incarnation qui parle: la mort, qui impose silence aux plus grands saints, va lui fermer la bouche, et la mettre dans un état qui ne lui permettra plus de nous donner davantage connaissance des grands trésors que Dieu avait renfermés dans son âme, et dont nous ne connaissons jamais bien le prix que dans l'éternité. Il est temps que cette grande servante de Dieu, qui a porté depuis tant d'années un état continu de victime en son âme et en son corps, se dispose au dernier sacrifice.”

Nous n'entendrons plus en effet résonner dans ces pages cette douce voix qui leur donnait la vie et tout leur charme. La mort va poser son doigt glacé sur ses

lèvres ; et désormais nous ne pourrons plus pénétrer à sa suite dans le sanctuaire de cette âme, où il nous a été donné tant de fois de nous prosterner avec un saint respect, de demeurer ravi devant les merveilles de la grâce, et d'adorer Dieu dont la majesté remplissait tout l'édifice. Il nous faudra maintenant cheminer seul dans la nuit que le trépas fait déjà autour d'elle.

A mesure que l'on avance, la solitude se fait plus profonde. Des trois fondatrices venues de Tours, il ne restait plus que Madame de La Peltrie auprès de la Mère de l'Incarnation : la Mère de Saint-Joseph était déjà allée depuis longtemps recevoir sa couronne ; et Madame de La Peltrie, chargée du précieux fardeau de ses soixante-huit années de mérites, était sur le point d'aller la rejoindre au rendez-vous éternel. Fruit mûr dont la frêle tige ne tenait plus à l'arbre de la vie que par une fibre, le souffle qui devait la jeter dans les jardins du ciel s'était déjà levé.

Le 12 novembre 1671, elle fut atteinte d'une pleurésie, qui en peu de jours la conduisit aux portes du tombeau. Toutes les vertus qu'elle avait pratiquées pendant sa vie, parurent s'assembler autour de sa couche funèbre pour lui faire cortège à ce dernier passage. Jamais en effet on ne la vit plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus soumise à la supérieure, plus unie à Dieu, ni plus résignée à sa sainte volonté. * La pauvreté évangélique

* Relations des Jésuites.

avait été sa compagne de chaque jour pendant ses trente-trois années d'apostolat; elle voulut encore l'appeler à son chevet à son dernier soupir. L'opulente héritière d'Alençon ne possédait pour château qu'une pauvre cellule, pour tout ameublement que deux chaises en paille, une table de bois sur laquelle reposaient les saints Évangiles et un livre de méditations, et pour lit de repos qu'un misérable grabat. Au-dessus de la table pendait, sur la muraille nue, un crucifix peint sur bois; c'était là la seule décoration et les seuls ameublements de son austère cellule, ainsi que l'atteste l'inventaire qui en fut fait après sa mort.

Ayant aperçu sur sa table quelques aliments délicats qu'on lui avait préparés pour soulager ses souffrances, elle les fit enlever immédiatement en disant que la pauvreté ne connaissait pas de telles douceurs. Le 15 novembre, quatrième jour de sa maladie, elle fit son testament en présence de l'intendant Talon, qui voulut y assister, tant pour honorer sa personne, que pour autoriser ses dernières volontés. Dans son humilité, se croyant indigne d'habiter le monastère qu'elle-même avait fondé, elle y demandait par charité l'aumône d'une tombe dans le caveau des Ursulines. Pour répondre au désir des PP. Jésuites, elle ordonna que son cœur leur fût remis après sa mort; mais elle recommanda en même temps qu'il fût enfermé dans une petite boîte toute simple et non polie que l'on remplirait de terre mêlée de chaux vive, afin qu'il fût plus promptement consumé. Il devait être

porté en cet état dans l'église des PP. Jésuites, et enterré sous le marche-pied de l'autel, où reposait le Saint-Sacrement, afin d'y être réduit en poussière et anéanti en holocauste au pied de la majesté divine.

Deux jours après, le 17, son médecin lui déclara qu'elle ne passerait pas le lendemain. Bien loin de s'en effrayer, elle accueillit cette nouvelle avec allégresse, et pria celles qui l'entouraient de ne plus lui parler que de l'éternité.

— N'avez-vous donc aucun regret de mourir ? lui demanda une des religieuses qui l'assistaient.

— Oh non ! reprit-elle vivement ; j'estime mille fois plus le jour de ma mort que toutes les années de ma vie. ”

Le ciel réservait à ses derniers moments une suave et délicate consolation. Le grand serviteur de Dieu, le protecteur dévoué qui lui avait aplani le chemin de sa vocation, et qui avait pris une si large part à la fondation des Ursulines, M. de Bernières, revivait en Canada, avec toutes ses vertus, dans un deses neveux. M. Henri de Bernières, grand vicaire et curé de Québec, était en même temps supérieur des Ursulines ; ce fut de sa main que Madame de La Peltrie eut le bonheur de recevoir les onctions suprêmes, “ avec des sentiments de componction pleins d'amour et de suavité, disent les Relations. Elle priait ses chères filles, qui étaient toujours auprès d'elle, de lui remettre souvent en mémoire ce premier verset du psaume 121 : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domi-*

ni ibimus. " Enfin elle entra en agonie en priant Dieu, et expira doucement deux heures après, sur les huit heures du soir, le 18 novembre 1671.

Le lendemain, ses obsèques furent célébrées avec une grande pompe dans le monastère des Ursulines. Le gouverneur général, M. de Courcelles, l'intendant Talon, et tous les citoyens de distinction de Québec et des environs, voulurent honorer de leur présence la cérémonie de ses funérailles.

Après le service funèbre, le clergé, suivi des restes mortels de l'illustre défunte, entra dans le chœur des religieuses, pendant que les derniers accents de la psalmodie lugubre se prolongeaient sous les arceaux du cloître. Le corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut descendu dans le caveau.

Cette cérémonie fut suivie immédiatement de la translation du cœur de la fondatrice. La précieuse relique, voilée sous un crêpe noir, était portée par un des principaux citoyens de la ville, précédé du clergé. Le gouverneur, l'intendant Talon, et la foule fermaient la marche. Arrivée devant le portail de l'église des Jésuites, la procession s'arrêta ; M. de Bernières s'avança alors, portant la relique, et la remit entre les mains du supérieur, qui alla la déposer au pied des marches du grand autel, qu'on avait eu le soin d'orner des décorations dont Madame de La Peltrie elle-même l'avait enrichi pendant sa vie.

La religieuse piété des Ursulines nous a conservé le portrait de leur sainte fondatrice. Toute sa personne

offrait le type de l'aménité et de la douceur. Sa figure, d'un bel ovale, était remarquable par l'harmonie des lignes et la perfection des formes. Un nez légèrement aquilin, une bouche bien dessinée et toujours souriante, un regard limpide, voilé sous de longs cils, que l'habitude de la méditation tenait à demi baissés, imprimaient à sa physionomie une douceur exquise.

Quoique sa taille frêle et délicate ne dépassât pas la moyenne, et que tout en elle respirât la modestie et l'humilité, sa démarche était néanmoins pleine de dignité et de noblesse ; on reconnaissait, en la voyant, la descendante de ces hauts et puissants châtelains, de ces preux chevaliers, dont la vaillante épée avait soutenu le trône et l'autel. A travers la plus charmante simplicité, perçaient toujours ce grand air du dix-septième siècle et cette distinction parfaite, traditionnelle parmi les vieilles familles de France. Mais ce majestueux ensemble était tempéré par un air de recueillement et d'onction attractive qui donnait à sa conversation un charme infini, et qui avait conquis l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître. Telle était la fondatrice des Ursulines, Marie Madeleine de Chauvigny de La Peltrie, une des gloires les plus touchantes, un des plus beaux noms que la Nouvelle-France ait gravés au frontispice de son histoire.

CHAPITRE TREIZIÈME

Mort de la Mère de l'Incarnation.

Choisie la première des trois fondatrices venues de Tours avec elle, la Mère de l'Incarnation, leur guide et leur soutien, était destinée à clore sur la terre leur marche vers l'autre rive de la vie.

Jusqu'au commencement de l'année 1672, les Ursulines avaient conservé l'espoir de prolonger encore quelque temps les précieux jours de leur vénérable Mère, malgré son excessive débilité et ses souffrances habituelles. Depuis sa dernière maladie, elle avait toujours souffert d'une extrême faiblesse surtout dans les côtés, et d'un épanchement de bile qui mêlait un goût d'amertume à toute sa nourriture. Toutefois aucun symptôme alarmant ne s'était encore déclaré ; mais dans la nuit du quinze au seize janvier, elle fut prise d'une oppression de poitrine qui faillit l'étouffer. Cette première attaque fut suivie d'un vomissement extraordinaire, qui dura vingt-quatre heures, sans qu'aucun

remède pût la calmer. A peine eut-il cessé que l'étouffement recommença et devint extrême. Une douleur de tête accablante se joignit à cette oppression et ne lui laissa plus un moment de repos, un seul instant de sommeil. La fièvre ardente qui s'était allumée dans tout son être, avait produit une telle prostration de forces, que son corps n'était plus qu'une masse inerte que trois personnes robustes pouvaient à peine remuer. Deux tumeurs s'étaient en même temps déclarées aux côtés, et devinrent deux foyers de fièvre dont les élancements lui causaient d'atroces douleurs.

La sublime malade, ainsi gisante sur sa couche funèbre, parut plus grande que dans l'action et les ravissements de l'extase. Pas un soupir, pas une plainte, pas un muscle de son visage ne trahissaient les intolérables souffrances dont elle était consumée ; sur toute sa physionomie rayonnait une auréole de majestueuse sérénité, de jouissance surhumaine. La paix et l'éclat de son âme rejaillissaient sur sa figure. Ravie de se voir crucifiée avec Jésus-Christ, elle répétait avec un saint transport : *Christo crucifixa sum cruci.*

Cependant le mal faisait des progrès si rapides que dès le cinquième jour, 20 janvier, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir. A une heure de l'après-midi, elle reçut le saint viatique des mains de M. de Bernières, en présence de la communauté en pleurs. Elle seule éprouvait une joie indicible en s'unissant, dans le sacrement d'amour, à l'époux invi-

sible qu'elle espérait bientôt voir et posséder sans voile. Le lendemain, au moment de recevoir l'extrême-onction, elle demanda pardon à M. de Bernières, supérieur du monastère, et au vénérable P. Lalemant, son directeur ; puis se tournant vers la supérieure, la Mère de Saint-Athanase, elle la remercia, ainsi que toute la communauté, de leur charité à son égard, et leur demanda pardon des fatigues et des peines qu'elle leur avait données pendant sa maladie.

Un instant après, entendant dire que la petite fille d'un des premiers chefs algonquins convertis venait d'entrer au pensionnat, elle la fit venir et lui prodigua les caresses les plus affectueuses. Puis s'adressant à ses sœurs, " elle leur dit des merveilles pour les exciter à l'estime de leur vocation et à l'amour des petites sauvages, qu'elle appelait les délices de son cœur." Toutes les pensionnaires françaises et sauvages lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction ; la mourante étendit ses mains tremblantes sur le groupe des jeunes vierges agenouillées autour de son lit de mort, et, le regard illuminé d'un rayon céleste, tandis qu'un sourire affectueux errait sur ses lèvres pâles et desséchées, elle appela sur elles toutes les bénédictions d'en haut. Les sanglots des religieuses et des enfants, qui la vénéraient et l'aimaient comme leur mère, interrompirent seuls ensuite le silence ; et toute la famille se retira, n'attendant plus que le moment fatal.

Cependant les vœux, les prières et les pénitences

avaient recommencé avec une nouvelle ferveur pour la prolongation d'une vie si chère. La Mère de l'Incarnation fut contristée de cet empressement de ses sœurs à conserver des jours qu'elle croyait inutiles, et s'en plaignit affectueusement au R. P. Lalemant. Le vénérable vieillard, touché du deuil où la mort de la sainte allait plonger la communauté, lui ordonna alors d'unir ses prières à celles de ses compagnes. Interdite à ce commandement, elle se recueillit un instant, puis joignant les mains et levant les yeux au ciel : " Mon Père, dit-elle, je crois que j'en mourrai ; mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, je m'y sou mets. "

— Tout cela est bon, ma Mère, repartit le saint homme, mais vous devez vous mettre de notre côté, et prier Dieu de vous conserver à cette communauté qui croit encore avoir besoin de vous. "

A ces paroles l'humble Mère se résigna sans réplique, et renouvelant l'admirable dévouement de son compatriote, saint Martin de Tours : " Mon Dieu, si vous jugez que je sois encore nécessaire à cette petite famille, je ne refuse point le travail ; que votre volonté soit faite ! "

De ce moment elle éprouva un soulagement sensible ; la fièvre la quitta, et peu de temps après, les médecins la déclarèrent hors de danger. Un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté dans l'église du monastère, au milieu de l'allégresse universelle. La malade elle-même y assista et parut recouvrer ses forces.

La joie d'une convalescence si inespérée fut partagée par la ville entière; on s'empressa de venir la féliciter et de lui témoigner, par les attentions les plus délicates, la part que l'on prenait à son rétablissement. Cette convalescence parut se continuer pendant tout le carême. Le dimanche des Rameaux, elle put suivre la cérémonie; et le Vendredi-Saint, elle eut encore assez de force pour assister à l'adoration de la croix. Mais le soir même, elle fut obligée de déclarer à la supérieure * que les deux tumeurs qu'elle avait aux côtés lui causaient des douleurs aiguës. Le chirurgien, appelé sur-le-champ, constata la présence de deux abcès, qu'il fallut ouvrir. L'opération fut très douloureuse; mais la seule trace des souffrances qui parut sur le visage de l'héroïque patiente, fut un reflet de plus intime sérénité.

Deux fois le jour, le chirurgien visitait la malade, pansait ses plaies, les nettoyait, et souvent y appliquait le fer et le feu. Un matin, pendant une de ces cruelles opérations, elle ne put réprimer un léger frémissement; toute confuse de cette sensibilité involontaire, elle en fit une satisfaction immédiate, comme d'un scandale.

Cependant le médecin déclarait que les plaies étaient vermeilles et en voie de guérison. Mais le

* La Mère de l'Incarnation avait remis sa charge entre les mains de la Mère de Saint-Athanase, peu de temps avant sa maladie.

huitième jour, il se produisit une altération subite, jointe à un complet épuisement, indices certains de sa fin prochaine. On en fit part à la mourante ; aussitôt ses traits s'épanouirent ; une expression de recueillement extatique se répandit sur toute sa physionomie, et son esprit parut prendre son vol vers les cieux pour n'en plus redescendre. Son regard à demi voilé resta fixé sur le crucifix qu'elle tenait entre ses mains.

Lorsqu'on lui adressait la parole, elle répondait "avec une douceur et une affabilité angélique," * mais en peu de mots et sans sortir de son attitude méditative. La supérieure, qui se tenait constamment à ses côtés, rappela à son souvenir le fils qu'elle laissait dans le monde, et alors si éloigné d'elle, s'informa si elle n'avait aucune recommandation à lui faire, et s'offrit à lui communiquer ses dernières volontés. En entendant prononcer le nom de son fils, elle tressaillit ; un profond attendrissement se peignit sur sa figure : "Dites-lui, murmura-t-elle, que je l'emporte avec moi dans mon cœur en paradis, où je ne cesserai de solliciter sa parfaite sanctification."

Le vingt-neuf avril, elle reçut le saint viatique et l'extrême-onction, avec une parfaite présence d'esprit, mais sans épanchement extérieur ni empressement visible, et toujours absorbée en Dieu. L'âme oubliait déjà son enveloppe mortelle, et ne communiquait plus qu'avec le monde des esprits.

* Dom Claude Martin.

Plusieurs fois pendant les derniers quinze jours de sa maladie, elle avait demandé à voir les petites sauvagesses ; et chaque fois elle les avait bénies avec cette effusion et cette tendresse inexprimables d'une mère mourante. Quelques religieuses lui ayant demandé de leur faire part du mérite de ses souffrances : " Tout est pour les sauvages, répondit-elle avec un sourire, je n'ai plus rien à moi."

Dans la matinée du 30 avril, sentant sa fin approcher, elle voulut voir une dernière fois ses chères petites néophytes, et leur adressa, dans leur propre langue, des paroles d'adieu si tendres, si suaves, si pénétrantes d'amour et de sollicitude, qu'un torrent de larmes s'échappa des yeux de tous ceux qui l'écoutaient.

Vers midi, elle entra en agonie, mais quoiqu'elle eût perdu l'ouïe et la parole, son esprit n'en paraissait pas moins avoir conservé toute sa lucidité. Aucun mouvement, aucune agitation extérieure ne trahissait la lutte suprême de la vie contre les étreintes de la mort. La placidité de la figure indiquait un calme parfait et l'union intime avec Dieu ; plusieurs fois on la vit porter d'une main tremblante son crucifix à ses lèvres.

Cependant peu à peu les extrémités déjà froides revêtaient cette blancheur mate qui indique que la vie, fuyant devant la mort, reflue vers les sources de l'existence, prête à se tarir.

Le silence morne qui règne dans la chambre de

l'agonisante, n'est interrompu que par les soupirs et les sanglots des sœurs. Rangées autour de la couche funèbre de leur mère, elles contemplant avec anxiété, à travers la pâleur de la mort, les derniers rayonnements de cette grande lumière, qui s'évanouit à leurs yeux pour se lever éclatante d'immortalité sur l'horizon de l'éternité. Qui dira leurs angoisses et leurs larmes ? Elles n'osent croire à la triste réalité qu'elles voient venir. Immobiles, les yeux baignés de pleurs, fixés sur le visage de la mourante, elles prient, elles soupirent, elles gémissent.

A chaque défaillance, elles retiennent leurs sanglots, et n'osent respirer dans la crainte d'enlever le dernier souffle errant sur les lèvres de leur mère.

“ Une heure avant sa mort, dit un de ses historiens, elle versa trois ou quatre grosses larmes : Dieu seul, qui était le maître de son intérieur, sait de quelle source elles coulaient.” Peu après elle ouvrit lentement les yeux, jeta un long regard sur ses chères sœurs, comme pour leur dire un dernier adieu, puis elle les referma pour ne plus les ouvrir sur la terre.

Enfin à six heures du soir, sans agitation ni effort, elle poussa deux faibles soupirs et ce fut tout.

Un frémissement courut parmi les rangs des assistantes qui toutes restèrent immobiles, partagées entre la douleur et l'admiration, les yeux fixés sur le visage de la morte devenu tout à coup d'une beauté éblouissante : son âme, en prenant son vol vers les cieux, semblait y avoir imprimé un reflet de sa gloire immor-

telle. Ce phénomène parut si merveilleux que les Ursulines voulurent en perpétuer le souvenir ; et chaque année, depuis ce jour, un *Te Deum* d'actions de grâces se chante au monastère, en mémoire de ce miraculeux événement, à l'anniversaire de la précieuse mort de la Mère de l'Incarnation.

Le bruit de son décès se répandit avec la rapidité de l'éclair ; de toutes parts on vit accourir les fidèles de toutes les conditions pour rendre les derniers devoirs à celle que la voix publique avait déjà glorifiée du nom de sainte. * L'empressement de la foule, avide de témoigner sa profonde vénération, ne se ralentit pas pendant tout le temps qui s'écoula depuis sa mort jusqu'à ses obsèques. On se disputait, comme de précieuses reliques, les objets qui avaient servi à son usage. Tout fut enlevé en un instant ; et c'est à peine si les Ursulines purent conserver son grand chapelet, qui se voit encore aujourd'hui dans une des chapelles de leur église.

On apportait au parloir des croix, des médailles, des chapelets pour les faire toucher à la sainte dépouille ; et plusieurs religieuses furent employées à satisfaire cette touchante dévotion, jusqu'au jour de l'enterrement.

Mais comment exprimer la désolation des pauvres

* " Au moment qu'elle cessa de vivre, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue." (*Le P. de Charlevoix.*)

sauvages en apprenant la mort de leur vénérable mère? Dès que cette nouvelle fut parvenue aux villages de Lorette et de Sillery, ils vinrent en foule s'assembler autour du monastère, afin de prier pour celle qui les avait tant aimés. A mesure qu'ils arrivaient, ils sonnaient au parloir, et regardant les religieuses avec une expression d'indicible douleur: "Notre mère à nous est morte!" disaient-ils. Puis ils se mettaient le doigt sur les lèvres pour signifier qu'une telle affliction ne s'exprimait pas. Les Ursulines, "qui n'en pouvaient plus de tristesse," dit naïvement la vieille chronique du monastère, les consolèrent en leur montrant le ciel, et chacun s'en allait de son côté pleurer et prier jusqu'à l'heure des funérailles *

Dès l'aurore de ce jour l'église des Ursulines fut encombrée. Toutes les autorités civiles et militaires de la ville, le gouverneur, le clergé accouru d'une grande distance, vinrent rendre un éclatant hommage à la sainteté de cette grande servante de Dieu. La douleur de cette foule immense était profonde; mais un sentiment d'allégresse se mêlait à ces gémissements. On eût dit qu'un rayon de la gloire dont jouissait la bienheureuse défunte, perçait à travers les sombres appareils du trépas et épanouissait tous les cœurs; on se sentait plutôt à l'invoquer qu'à prier pour

* Histoire des Ursulines de Québec.

elle, et on songeait, avec une douce consolation, à la grande protectrice que la Nouvelle-France avait de plus au ciel.

En l'absence de Mgr de Laval, alors en France, M. de Bernières célébra les obsèques. L'oraison funèbre fut prononcée par le vénérable octogénaire qui depuis tant d'années avait lu dans l'âme de la Mère de l'Incarnation jusqu'aux plus intimes pensées, et avait pu apprécier, par conséquent, toutes les richesses de ce sanctuaire. * Le P. Lalemant fit ressortir avec éloquence le parallèle de la femme forte de l'Évangile et du grand caractère de la Mère de l'Incarnation, de ses œuvres et de ses vertus sublimes.

Après le service funèbre, lorsque la foule du peuple se fut écoulée, M. de Courcelles, M. Talon, M. de Bernières et le P. Lalemant conseillèrent aux Ursulines de faire retirer le corps du caveau, afin de faire esquisser le portrait de la défunte ; car le sommeil de la mort n'avait encore rien enlevé de cette fraîcheur que l'âme en s'envolant avait laissée tomber de ses ailes

* Le P. Jérôme Lalemant était arrivé au Canada le 26 août 1638. Il avait été le directeur de la Mère de l'Incarnation pendant la plus grande partie du temps qui s'était écoulé depuis lors. Nommé missionnaire chez les Hurons au mois d'août 1640, il y séjourna jusqu'à l'époque de la dispersion de cette nation et redescendit à Québec au mois de juillet 1650. La Mère de l'Incarnation en parlant de lui, écrivait le 8 octobre 1671 : " Encore qu'il touche la 80e année de son âge, il a néanmoins le sens et l'esprit aussi sains que jamais." Il mourut le 2 janvier 1673.

sur sa dépouille. L'incarnat de la vie animait toujours le recueillement du trépas, et on eût dit que le souffle de la pensée errait encore sur cette noble et extatique figure, marquée du sceau de la prédestination.

Le lendemain, le gouverneur envoya un artiste, qui réussit à prendre une ressemblance frappante de ses traits. *

La bière fut ensuite refermée, et descendue dans le caveau. Elle portait l'inscription suivante gravée sur une plaque d'étain :

Ci-git

La révérende Mère

MARIE GUYARD DE L'INCARNATION,
Première Supérieure de ce Monastère,
Décédée le dernier jour d'avril 1672,
agée de

Soixante et douze ans et six mois,
Religieuse Professe venue de Tours.

Priez pour son âme.

La Mère de l'Incarnation était d'une haute taille et d'une constitution forte et vigoureuse. Tous ses traits, énergiquement accusés, étaient d'une régularité parfaite, mais d'une beauté mâle, qui révélait toute la grandeur et l'héroïsme de son âme. Sa démarche était d'une majesté sans rivale; " et tout son air avait quel-

* Ce tableau fut malheureusement consumé dans le second incendie du monastère, en 1686. Celui qui orne le frontispice de cet ouvrage est une copie d'un autre portrait, qui vient de France.

que chose de si grand, que lorsqu'elle était dans le monde on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer."

Cependant ce noblé extérieur ne respirait pas moins de tendresse que de dignité. Car l'humilité, la charité céleste avaient jeté un voile de grâce et de douceur sur cette grandiose physionomie. Le charme de son regard était irrésistible; et le rayon qui en descendait portait avec lui le calme et la sérénité. Tous ses traits, spiritualisés par la prière, transfigurés par l'extase, et d'où semblait déjà rayonner le nimbe des bienheureux, avaient cette transparence aérienne particulière aux âmes mystiques. L'éclat de son intérieur jaillissait sur sa figure, dont les grandes lignes avaient pris peu à peu la direction de ses pensées toujours dirigées vers le ciel. *

* La transformation qui s'est produite dans l'art, sous l'influence du génie chrétien, se renouvelle, on dirait, chaque jour, dans l'architecture de la figure humaine, modelée par le ciseau de la grâce. Dans les chefs-d'œuvre de l'art antique, le Parthénon, le Prytanée, la Maison Carrée de Nîmes, rien ne s'élançait, rien ne monte, rien n'aspire au ciel; tout, au contraire, repose sur la terre. C'est la ligne horizontale qui règne, et qui, en s'harmonisant, immobilise la pensée; mais une pensée terrestre qui ne s'élève jamais au-dessus de l'horizon.

Mais à peine le mysticisme chrétien s'est-il emparé de la règle, que la voussure, qui s'arrondissait en paix, brise son arc et s'élançait en ogive, la ligne horizontale se redresse, et produit une végétation d'aiguilles, de tourelles, de clochetons, de faisceaux de colonnettes aériennes; et la cathédrale gothique,

"agenouillée..... dans sa robe de pierre,"
élève en mille flèches sa prière éternelle vers les cieux.

Un phénomène à peu près analogue se reproduit, disons-nous,

Telle était la vénérable mère Marie de l'Incarnation, surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France, l'une des femmes les plus extraordinaires dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Parmi les noms vénérés de nos annales, parmi tant de saintes mémoires, qui s'élèvent comme un parfum de nos pages historiques, il n'en est aucune qu'une bouche canadienne ne doive prononcer avec plus de reconnaissance et de respect, aucune devant laquelle nous ne devons nous incliner avec plus de vénération et d'amour.

Et maintenant, avant de dire adieu à ces faibles pages, qu'il nous soit permis de nous adresser une dernière fois à cette vénérable et bien-aimée mère, et

dans la structure de la figure humaine. Quel contraste entre l'homme enseveli dans la matière, courbé vers la terre, et l'homme livré à l'esprit, spiritualisé par la grâce. Voyez, sur la figure opaque du premier, les rides horizontales qui se creusent pour ensevelir ses espérances; tandis que sur le visage translucide de l'homme de foi, sur les traits diaphanes de la vierge chrétienne, sur toutes ces figures détendues par la prière, les grandes lignes s'effilent, s'élèvent avec l'âme, et convergent vers les cieux. Au reste, il suffit de considérer les types inimitables de piété, de spiritualisme, qu'a enfantés l'art chrétien; d'observer sur les tableaux de Cimabué, de Giotto, du Pérugin, de Fra Angelico; ces têtes contemplatives si recueillies, ces figures idéales, si pures, si placides, si lumineuses, si ravissantes; ces personnages en extase, qu'un souffle semblerait devoir enlever de la toile. Lorsqu'on suit sur ces figures un peu élancées, sur ces traits sveltes, les linéaments caractéristiques, la tendance des lignes vers le ciel, on demeure convaincu de cette vérité frappante.

de lui demander humblement pardon d'avoir osé entreprendre d'écrire l'histoire de sa vie. N'avons-nous pas plutôt terni sa gloire et ses œuvres en essayant de les dire? Car qui peut comprendre et raconter les merveilles incomparables de la grâce que Dieu opère dans le cœur de ses élus? Mais daignez, ô vénérable mère! suppléer, par vos prières, à notre faiblesse et à notre indignité, et conjurer le Seigneur de bénir cet ouvrage écrit pour votre honneur et pour sa gloire!

En terminant ce doux travail, une émotion mélancolique, une pensée triste s'élève involontairement dans notre âme. Depuis bientôt quatre ans, nous nous étions habitué à converser avec vous, à vivre à vos côtés; nous vous avions suivie à travers toutes les péripéties de votre existence, depuis votre berceau jusqu'à l'entrée du cloître, à travers tant de travaux et de peines, depuis votre vocation apostolique jusqu'à votre arrivée sur nos rivages, à travers tant de merveilles et de grâces, tant de périls et de mers; enfin nous vous avions suivie pas à pas dans toute votre carrière si féconde. Vous étiez devenue notre compagne et notre amie! Que de jours sombres et de veilles solitaires votre chère image a embellis! Que de précieuses larmes nous a fait verser la lecture de vos œuvres, la méditation de vos travaux! Et maintenant voilà que la tombe ou plutôt le ciel vous a dérobée tout à coup à nos yeux! Resté seul sur la terre, nous sommes triste et pensif, comme le disciple

du prophète, après que le char de feu eut enlevé son maître au ciel. Recevez donc mes adieux, ô vénérable mère, et daignez implorer la miséricorde du Seigneur pour le plus indigne de vos biographes.

Protégez aussi ce petit peuple que vous avez vu naître et que vous avez tant aimé, à qui vous avez donné votre vie, vos prières et vos mérites. Priez pour notre cher Canada, pour les descendants de ces pieux colons que vos exemples ont tant édifiés, et dont vous avez élevé les heureuses enfants devenues aujourd'hui nos ancêtres. Priez pour toute la nation canadienne, afin qu'elle conserve toujours pur et intact le précieux dépôt de la foi. Mais priez aussi, oh ! priez pour vos saintes filles, pour les Ursulines, héritières de vos vertus, afin que, marchant sans cesse sur vos glorieuses traces, elles croissent toujours en grâces et en mérites devant Dieu, et qu'elles continuent toujours à former la jeunesse, comme elles ont déjà élevé cette génération de mères canadiennes, nos mères à nous tous, l'orgueil et la gloire de notre nation et l'admiration du monde chrétien.* Puissions-nous tous ensemble mériter que l'Église, à qui seule appartient de définir notre croyance, confirmant l'oracle du peuple, comble un jour tous nos vœux en vous élevant sur nos autels, et nous permette de vous invoquer à

* On se rappelle le magnifique éloge des mères canadiennes, qu'a prononcé, en 1863, le R. P. Félix, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris.

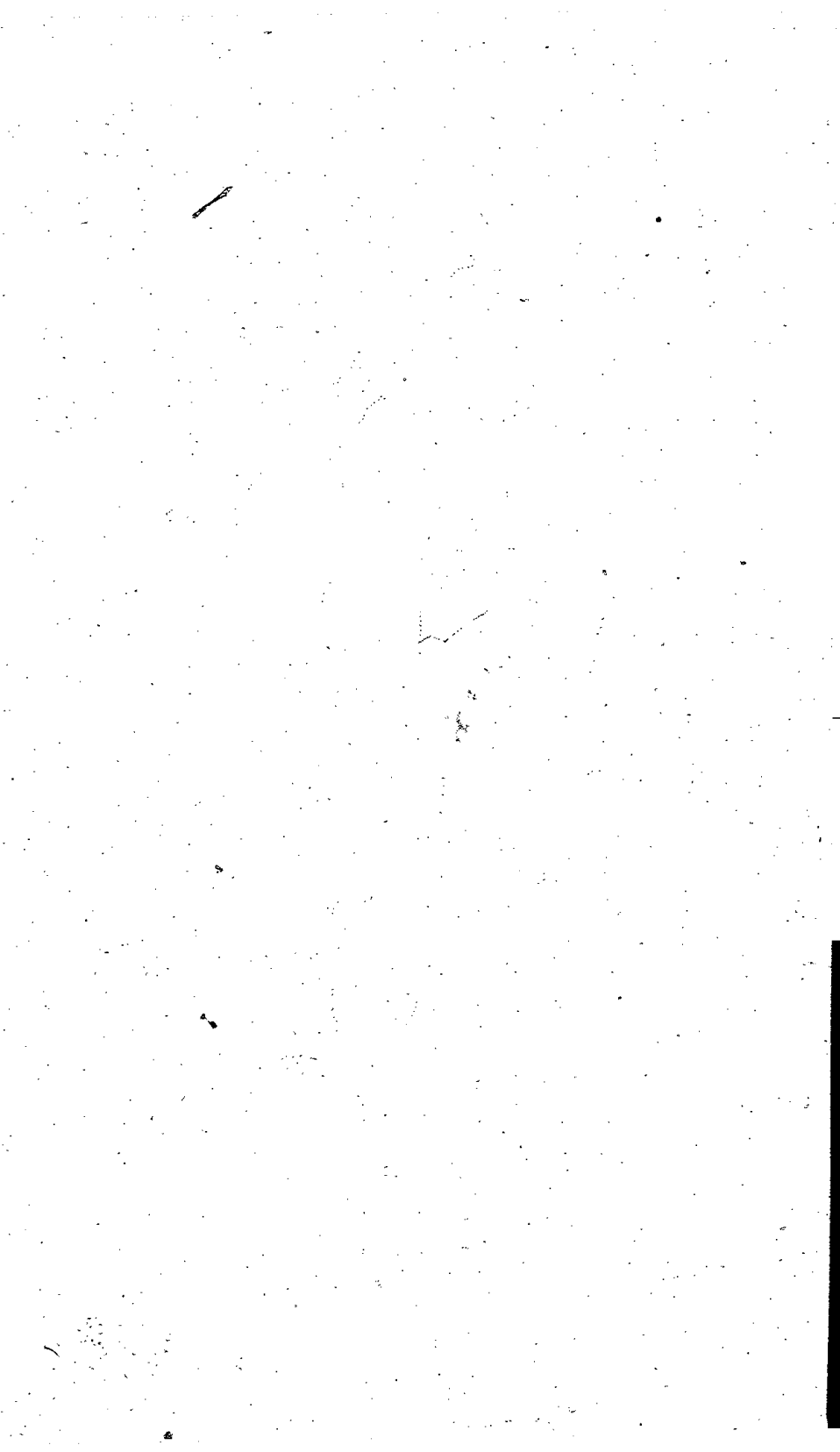
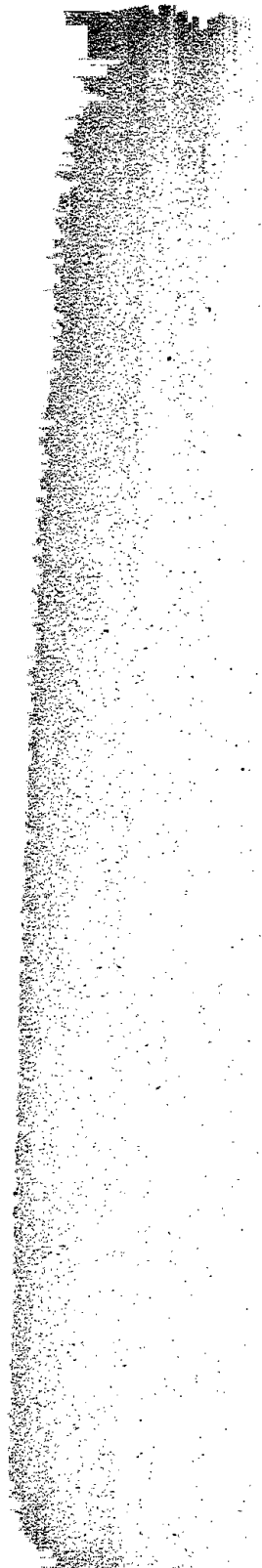
genoux et de nous écrier, ivres de joie: Sainte Marie de l'Incarnation, priez pour nous!

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.*

* Depuis la publication de cette histoire, la cause de la canonisation de la Mère Marie de l'Incarnation a été introduite et se poursuit à Rome.

FIN

APPENDICE



EXTRAITS DU CATECHISME

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

Afin de mieux faire connaître les écrits de la Vénérable-Mère Marie de l'Incarnation, cités par fragments dans cette histoire, nous croyons devoir reproduire en entier, dans cet Appendice, les explications du *Symbole des Apôtres* et de l'*Oraison dominicale* qui font partie de son *Caléchisme* ou *Explication familière de la Doctrine chrétienne*. Ceux qui ont lu la vie de cette admirable religieuse, déclarée VÉNÉRABLE le 20 septembre 1877, par décret de l'illustre Pontife Pie IX, savent qu'elle fut comblée de grâces extraordinaires durant tout le cours de sa carrière, à partir même de sa première enfance. Durant son noviciat, après une vision du mystère de la sainte Trinité, elle reçut, comme par infusion, l'intelligence des saintes Ecritures et de la langue latine.

Ce prodige a paru tellement incontestable aux avocats de la cause de béatification, que l'un d'eux n'a pas craint de l'exposer dans les termes suivants à la S. Congrégation des Rites: "La servante de Dieu ne pénétrait pas seulement le sens caché des saintes Ecritures, don qui lui fut accordé d'une manière permanente durant tout le cours de sa vie, mais, sans le secours d'aucune version et sans interprète, elle comprenait ce qu'elle

chantait ou récitait en latin, quoiqu'elle n'eût jamais étudié cette langue. Ces lumières jaillissaient de son esprit en toute occasion. Les passages de la sainte Écriture lui venaient si à propos, qu'il semblerait que l'Esprit qui les a dictés les exprimait par sa bouche.

“ Le choix et l'application des passages de la sainte Écriture font voir que la Mère de l'Incarnation doit être mise au nombre de ceux qui ont le mieux possédé les Livres Saints. Elle ne se borne pas à éclairer l'esprit ; mais elle y ajoute une onction qui fait naître au fond du cœur le désir de se sanctifier.” (Pièce du procès intitulée : *Summarium*, imprimée à Rome en 1877, page 135.)

INSTRUCTION PRÉAMBULAIRE.

Explication du signe de la Croix.

La croix est le signe de la milice chrétienne, à l'ombre duquel les fidèles se retirent comme des soldats sous l'étendard de leur chef, quand ils sont attaqués de leurs ennemis, ou qu'ils se trouvent engagés en quelque péril.

Ce signe salutaire nous fait ressouvenir des deux principaux points de notre foi, qui sont les mystères sacrés de la très sainte Trinité et de l'incarnation du Sauveur.

Ce que c'est que Dieu.

Avant d'expliquer ces deux grands mystères, il faut supposer une autre vérité qui est le fondement de ces deux-là, et de toutes les autres vérités de la religion chrétienne ; savoir qu'entre les choses créées, tant visibles qu'invisibles, il y en a une incréée, c'est-à-dire, qui n'a point eu de commencement, mais qui a toujours été, et qui sera éternellement. Car l'Écriture dit : “ Que les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant “ Celui qui était assis sur le trône, qu'ils l'adorèrent comme “ vivant dans tous les siècles des siècles ; et qu'ils mirent leurs “ couronnes devant le trône, disant : Vous êtes digne, Seigneur, “ de recevoir gloire, honneur et puissance, vous avez fait toutes “ choses, et c'est par votre volonté qu'elles ont été créées

“ et qu'elles sont. (Apoc. 5. 14.)” C'est cet être incréé, cette Majesté souveraine et maîtresse de toutes choses, que l'on appelle Dieu.

Du mystère de la Trinité.

Dans ce grand Dieu, il y a deux choses qui sont le mystère de la Trinité, savoir : l'unité de la divinité, c'est à-dire de la nature de Dieu, et la pluralité des personnes.

L'unité de la divinité nous apprend qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Ce Dieu est infiniment puissant et juste ; car c'est lui qui dit dans l'Apocalypse : “ Quo tous sachent que c'est moi qui examine les reins et les cœurs, et que je donnerai à chacun selon ses œuvres. (Apoc. 2. 23.)”

Il est sage, parce qu'il gouverne toutes choses selon son bon plaisir, conservant par sa sagesse le bel ordre que nous voyons dans le monde. Il est bon, n'étant porté à se communiquer que par l'inclination de sa seule bonté.

Cette divinité néanmoins ou nature divine se trouve en trois personnes, que l'on appelle Père, Fils, et Saint-Esprit, lesquelles ne sont qu'un seul Dieu, puisqu'elles n'ont qu'une même divinité, comme saint Athanase l'explique dans son symbole : “ La foi catholique, dit-il, consiste à croire et à adorer un Dieu en Trinité, et une Trinité en unité ; sans confondre les personnes dans la substance, ni diviser la substance dans les personnes. Autre est la personne du Père, autre la personne du Fils, autre la personne du Saint-Esprit. Et néanmoins le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont une même Divinité, une égale gloire, une coéternelle Majesté. Tel qu'est le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ; et néanmoins ce ne sont point trois Dieux, mais un seul Dieu. Le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur ; et néanmoins ce ne sont point trois Seigneurs, mais un seul Seigneur.”

Il en est de même des attributs et perfections de Dieu ; car comme elles sont une même chose avec la nature, elles ne se peuvent pas plus multiplier que la nature même. “ C'est pour quoi, dit le même saint Athanase, le Père est immense, le Fils est immense, le Saint-Esprit est immense ; et néanmoins ce ne sont point trois immenses, mais un seul immense. Le

“ Père est éternel, le Fils est éternel, le Saint-Esprit est éternel ; et néanmoins ce ne sont point trois éternels, mais un seul éternel. Le Père est incréé, le Fils est incréé, le Saint-Esprit est incréé ; et néanmoins ce ne sont point trois incréés, mais un seul incréé. Le Père est tout-puissant, le Fils est tout-puissant, le Saint-Esprit est tout-puissant ; et néanmoins ce ne sont point trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant.

“ Le Père n'est ni fait, ni créé, ni engendré de personne : le Fils n'est ni fait ni créé, mais il est engendré du Père : le Saint-Esprit n'est ni fait, ni créé, ni engendré, mais il procède du Père et du Fils. Il n'y a donc qu'un Père, et non trois Pères ; il n'y a qu'un Fils, et non trois Fils ; il n'y a qu'un Saint-Esprit, et non trois Saints-Esprits.” Car encore que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit soient un même Dieu, on ne peut dire néanmoins que le Père soit Fils, ni que le Fils soit Saint-Esprit, ni que le Saint-Esprit soit Père ou Fils.

“ Et il n'y a point dans cette Trinité d'avant ni d'après, en sorte qu'on puisse dire, que le Père est avant le Fils, et le Fils après le Père ; que le Père et le Fils sont avant le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit après le Père et le Fils. Mais toutes les trois personnes sont à l'égard les unes des autres coégales et coéternelles.”

De l'Incarnation du Verbe.

La seconde personne divine que nous avons dite être le Fils, outre son être divin, qu'elle avait de toute éternité et avant que le monde fût, comme dit saint Jean (c. 1, v. 1.) : “ Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et Dieu était le Verbe ; ” ce même Verbe qui était avec Dieu au commencement, c'est-à-dire éternellement, a voulu, par l'amour qu'il porte aux hommes, prendre dans le temps une chair humaine, c'est-à-dire, toute notre nature, dans le sein d'une très pure vierge, ainsi que l'explique saint Athanase dans son symbole, parlant de ces deux générations : “ Il est Dieu engendré de la substance de son Père avant tous les siècles, et il est homme né de la substance de sa Mère dans le temps. Dieu parfait et Homme parfait : égal à son Père selon la divinité, et moindre que son Père selon l'humanité.” Ainsi celui qui était seulement Dieu a commencé d'être Dieu et homme tout ensemble.

Cet Homme-Dieu après avoir conversé trente-trois ans parmi les hommes, leur enseignant la voie du salut, et faisant plusieurs miracles pour confirmer sa doctrine et sa mission, se laissa attacher à la croix, et y voulut mourir pour satisfaire à la justice de son Père pour les péchés de tout le monde, car il n'y avait point de pure créature qui fût capable de nous décharger d'une si grosse dette, comme témoigne saint Jean (I. Joan. 2. 2.), quand il dit : " C'est lui qui est la propitiation pour nos péchés, " et non seulement pour les nôtres, mais encore pour ceux de " tout le monde." Ainsi l'incarnation du Verbe comprend tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit, et tout ce qu'il a souffert en notre chair depuis le moment de sa conception jusqu'au dernier soupir de sa vie, et même jusqu'à sa glorieuse résurrection, dans laquelle sa chair a reçu une seconde naissance pour ne plus mourir ; car il est écrit (Rom. 20. 9.) : " Si vous confessez " de bouche le Seigneur Jésus-Christ, et que vous croyiez en " votre cœur, que Dieu l'a ressuscité des morts, vous serez " sauvé : l'on croit de cœur pour être justifié, et l'on confesse " de bouche pour mériter le salut." Ces dernières paroles nous apprennent que sans la foi du mystère de l'incarnation, l'on ne peut être sauvé, non plus que sans la foi du mystère de la Trinité.

Ces deux mystères ainsi expliqués, il est évident que nous en faisons mémoire quand nous faisons le signe de la croix. Nous faisons mention du premier, en disant : *Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, parce qu'en disant *au nom*, et non pas *aux noms*, nous faisons mémoire de la nature divine, qui est une et non multiple ; et en ajoutant : *Du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, nous exprimons les trois personnes, à qui cette nature est commune.

Nous faisons mention de l'autre mystère par la figure de la croix que nous formons sur nous, la seule personne incarnée, et non les deux autres, ayant été attachée à la croix.

Quand nous faisons ce signe, nous mettons la main au front, qui est la plus haute partie du visage, en disant : *Au nom du Père*, pour nous apprendre que le Père est la première personne de la Trinité et le principe des deux autres. Nous l'abaïssons ensuite au dessous de la poitrine, en disant : *Et du Fils*, pour nous apprendre qu'encore que le Fils soit égal au Père en toutes

choses, il s'est néanmoins abaissé dans son incarnation. Enfin nous portons la main de l'épaule gauche à la droite, en disant: *Et du Saint-Esprit*, ce qui signifie que le Saint-Esprit tient comme le milieu entre le Père et le Fils, et qu'il est le lien, c'est-à-dire, l'amour de tous les deux. Nous portons la main de la gauche à la droite, et non de la droite à la gauche, d'autant que le Verbe incarné nous a transportés par la vertu du Saint-Esprit qu'il nous a méritée; du péché à la grâce, de la mort à la vie.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPLICATION DU SYMBOLE DES APOTRES.

INSTRUCTION I^{re}.

EXPLICATION DU PREMIER ARTICLE.

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

Le sens de ces paroles est tel : Je crois pour certain et véritable, et je confesse avec sincérité et sans aucun doute, que Dieu le Père est la première personne de la très sainte Trinité, et que par sa puissance infinie et incompréhensible, il a créé, c'est-à-dire, formé de rien le ciel et la terre et tout ce qui y est compris; car il est évident que ce symbole nous impose l'obligation de croire distinctement le mystère de la Trinité. Ce premier article nous propose la première personne qui est celle du Père, par ces paroles : *Je crois en Dieu le Père.* Le second article fait mention de la seconde qui est le Fils, quand il dit : *Et en Jésus-Christ son Fils unique.* Et le huitième article parle de la troisième, en disant : *Je crois au Saint-Esprit.*

Je crois en Dieu.

Nous croyons qu'il y a un Dieu, et c'est le premier article de la profession du chrétien. Ce Dieu est un être dont la grandeur est immense, infinie, incompréhensible, comme dit Jérémie

(32. 19.): "Seigneur, vous êtes grand, puissant, fort, invincible, grand dans tous vos desseins, et incompréhensible à nos esprits." Et saint Paul dit: "Il habite une lumière inaccessible dans laquelle aucun homme ne l'a jamais vu, et ne le peut voir (I Tim. 6. 16.)."

Les infidèles mêmes n'ont jamais eu que de hautes idées de Dieu, et tout aveugles qu'ils étaient, ils ont avoué que tout ce qui se peut concevoir de bas, de terrestre, de limité, de déréglé, est indigne de lui. Ils ont dit que Dieu est une chose si grande, qu'on ne peut rien s'imaginer ni concevoir de plus grand, de meilleur ni de plus parfait, parce que si l'on pouvait concevoir quelque chose de plus parfait, ce serait cette chose-là qui serait Dieu, et ce Dieu qui serait conçu moins parfait ne le serait plus.

Mais cela se prouve beaucoup mieux par les passages de l'Écriture qui suivent: "Dieu est esprit, et ceux qui le veulent véritablement adorer, le doivent adorer en esprit (S. Jean, 4. 24.). Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (Matth. 5. 48.). Toutes choses sont nues et à découvert devant ses yeux (Hébr. 4. 13.). O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu (Rom. 11. 33.!) Notre-Seigneur dit lui-même: Je suis la vie, la voie, et la vérité (S. Jean. 14. 6.). "N'est-ce pas moi, dit le Seigneur, qui remplis le ciel et la terre (Jérém. 23. 24.)?" Le prophète David dit dans le même esprit: "Où irai-je pour ne point paraître devant vos yeux? Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends dans les enfers, vous y êtes présent; si je m'envole en esprit aux extrémités de la mer, je vous y trouve, et même c'est votre main qui m'y conduit (Ps. 133. 7.). Votre main est pleine de justice: vous l'ouvrez et remplissez de bénédiction jusqu'aux animaux (Ps. 144. 16.). Vous êtes infiniment élevé au-dessus de tous les dieux (Ps. 96. 9.)." Et enfin Dieu dit lui-même à Moïse pour faire connaître qui il est: "Je suis celui qui suis (Exod. 3. 14.)." Tous ces passages montrent la grandeur incompréhensible de Dieu, sa bonté, sa sagesse, sa justice, sa providence, sa miséricorde, sa puissance, son infinité, son immensité, son éternité, son incompréhensibilité.

Nous disons *je crois en Dieu*, et non, *je crois aux dieux*, confessant par là qu'il n'y a qu'un Dieu et non plusieurs. C'est pourquoi le symbole de Nicée ajoute à celui des Apôtres le mot

UN : *Je crois en un seul Dieu.* Nous lisons au Deutéronome (6 4.) : " Ecoute, Israël, notre Dieu est un, il est seul Dieu." Et Dieu nous défend d'en reconnaître plusieurs : " Je suis le Seigneur ton Dieu ; les dieux étrangers ne te seront rien en ma présence (Exod. 20. 3.). Voyez, dit-il ailleurs, que je suis le seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que moi (Deuter. 32. 39.). " Je suis le premier et le dernier, et après moi il n'y a point de Dieu (Isaïe. 44. 6.)." Et saint Paul déclare hautement cette vérité, quand il dit : " Un Dieu, une foi, un baptême (Ephes. 4. 5.)."

Je crois en Dieu. Nous ajoutons cette particule *en*, qui marque un certain mouvement de l'entendement qui croit. Ainsi quand nous disons : Je crois en Dieu, c'est comme si nous disions : Je ne crois pas seulement qu'il y a un Dieu, mais je le crois de telle sorte, que je tâche de toute l'affection de mon cœur et de tout mon pouvoir, de parvenir à lui comme au souverain bien, et à la fin pour laquelle j'ai été créé. De la sorte l'espérance chrétienne est en quelque façon enfermée dans la foi que nous professons.

Enfin quand nous disons : *Je crois en Dieu*, nous distinguons la connaissance que nous avons de Dieu par la foi, de celle que l'on en peut avoir, et que les infidèles en ont eue en effet par la vue des créatures. " Car, comme dit saint Paul, ce qui peut être connu de Dieu, leur a été manifesté. Dieu leur en a donné la connaissance, parce que les choses qui sont invisibles en Dieu, sa puissance même éternelle et sa divinité, peuvent être connues par les créatures qu'il a faites (Rom. 1. 19.)." Ces infidèles ont cru qu'il y avait un Dieu, parce que les créatures leur faisaient connaître leur Auteur, en leur disant qu'elles n'avaient pu se faire elles-mêmes. Mais les chrétiens le croient, parce que Dieu même le leur a révélé ; et c'est cet acquiescement de l'esprit à la parole de Dieu que l'on appelle foi, c'est-à-dire que l'on a une véritable et sincère foi, quand l'on croit ce que Dieu a dit, purement parce qu'il l'a dit.

Que si les mystères que la foi nous oblige de croire ne nous paraissent pas clairs ni évidents, ils n'en sont pas moins certains et véritables ; mais plutôt ils le sont beaucoup davantage, parce qu'ils sont fondés sur l'autorité de Dieu, qui est la vérité même ; au lieu que nos sens et notre raison étant sujets à l'erreur, nous peuvent facilement tromper. Et il ne faut pas croire que ces

mystères sacrés soient contre la raison, parce qu'il semble qu'ils ne s'accordent pas avec elle; ce serait un grand sujet de tentation contre la foi. Mais il faut dire qu'ils sont au-dessus de la raison, qui, par sa faiblesse naturelle, ne peut atteindre à la sublimité des choses de Dieu. C'est en cela que consiste l'excellence de notre foi, qu'elle ne contient rien que de grand et qui ne nous passe, comme au contraire ce serait bien peu de chose, si ce qu'elle nous propose, n'était pas plus grand que nous, ni élevé au-dessus de la portée de notre esprit.

INSTRUCTION II.

CONTINUATION DU PREMIER ARTICLE.

Dieu le Père.

Par le nom de Père, nous ne croyons pas seulement que la première personne de la Trinité est Dieu, nous confessons encore de la façon qu'elle est énoncée, qu'elle est distincte des deux autres.

La personne du Père n'est point engendrée: celle du Fils est engendrée du Père avant tous les siècles: et celle du Saint-Esprit procède de toute éternité du Père et du Fils comme d'un seul principe; ainsi nous confessons trois personnes distinctes dans une seule et simple essence. Le Père est la première personne, parce qu'il est le principe sans principe, c'est-à-dire sans commencement, d'où procèdent les deux autres. Il n'est pas nécessaire de pénétrer plus avant dans les secrets de ce mystère: Dieu ne nous oblige pas d'en savoir davantage, mais plutôt il le défend quand il dit que "celui qui examine avec trop de curiosité la grandeur de sa majesté, sera accablé sous le poids de sa gloire (Prov. 25. 27.)."

La première personne de la Trinité est encore le principe et le père de toutes choses, mais diversement. Dans lui-même il est le Père de son Verbe, qui est son Fils, comme nous verrons au second article de ce symbole. Et hors de lui, il est le Père de toutes les créatures, comme dit un prophète: "N'est-il pas seul

“ le Père de nous tous ? N'est-ce pas lui seul qui nous a créés
“ (Malac. 2. 10.) ? ”

Il n'est pourtant, à proprement parler, que le Père des hommes qu'il a créés à son image et ressemblance, au lieu que les autres créatures ne sont que comme des ombres, ou comme des vestiges informes de son être (Gen. 1. 26).

Dans l'ancien Testament il était le Père des Israélites beaucoup plus parfaitement qu'il ne l'était des infidèles ; parce qu'ils avaient la connaissance de son nom, et qu'ils l'adoraient comme leur Créateur.

Et Dieu de son côté les gouvernait en Père par le soin paternel qu'il prenait de leur conduite. C'est pourquoi Moïse leur disait : “ N'est-ce pas lui qui est votre Père, qui vous a possédés, qui vous
“ a faits, qui vous a créés (Deut. 32. 6.) ? ” Et ce divin Père leur reprochant leur ingratitude, disait : “ Je me retirerai d'eux, et
“ je verrai ce qu'ils deviendront : car c'est une génération ingrate
“ et des enfants infidèles (Deut. 32. 20.) ” Moïse leur reprochait la même chose : “ Vous avez quitté le Dieu qui vous a engen-
“ drés (Ibid. 32. 6.) ”

Mais dans la loi de grâce, il est le Père des fidèles d'une manière bien plus noble et plus divine ; car outre l'image naturelle de leur Créateur qu'ils portent gravée dans leur âme, comme témoigne le prophète (Psal. 4. 7.) : “ La lumière de votre
“ visage, Seigneur, est imprimée sur nous comme un cachet sur
“ de la cire, ” il les adopte pour être les frères de son Fils unique et naturel, afin de les faire ses cohéritiers dans l'héritage de la gloire. C'est ce que dit saint Paul (Rom. 8. 17.) : “ Si nous
“ sommes enfants de Dieu, nous sommes par conséquent ses
“ héritiers ; héritiers, dis-je, de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-
“ Christ, qui est le premier né entre plusieurs frères. ” Et le même dit ailleurs (Hæbr. 2. 11.) : “ Tout Dieu qu'il est, il n'a
“ pas honte de nous appeler ses frères. ” “ Voyez, dit le disciple
“ bien-aimé (I. Joan. 3. 1.), voyez quelle est la charité du Père
“ céleste envers nous, de vouloir que nous soyons appelés les
“ enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet. ” Et il dit dans son Evangile (Joan. 1. 12.) : “ Il a donné à tous ceux qui l'ont
“ reçu, le pouvoir d'être les enfants de Dieu. ” Le Sauveur même, qui est le Fils naturel nous enseignant comme il faut prier, veut que nous appelions Dieu notre Père, et il nous défend d'en

reconnaître un autre que le sien : " Quand vous priez, dit-il, dites : Notre Père qui êtes dans les cieux. N'appellez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un Père qui est dans le ciel (Matth. 6. 9.—23. 9.) " Et ce qui est remarquable, quand il parle de Dieu dans l'Évangile, il l'appelle presque toujours son Père ou le nôtre.

Il y a autant à dire entre cette filiation et celle des anciens Israélites, qu'il y a de différence entre le serviteur et le fils d'un père de famille. C'est ainsi qu'en parle saint Paul (Rom. 8. 15.) : " Vous n'avez pas reçu une seconde fois l'esprit de servitude qui est dans la crainte : mais vous avez reçu l'esprit des enfants d'adoption par laquelle nous crions à Dieu : *Abba*, " Père."

Quand nous disons que le Père éternel est notre Père, ce n'est pas que le Fils et le Saint-Esprit ne le soient aussi, parce que tout ce que Dieu fait au dehors est commun aux trois personnes. Nous lui attribuons néanmoins plus particulièrement la qualité de Père des Enfants d'adoption, parce qu'il est Père éternellement et par la condition de sa personne, ce qui ne convient pas au Fils, ni au Saint-Esprit.

Tout-puissant.

Ce Père est tout-puissant, car il dit lui-même (Gen. 17. 1.) : " Je suis le Seigneur tout-puissant." Quand le patriarche Jacob envoya ses enfants en Egypte, il leur dit (Gen. 43. 14.) : " Allez trouver Joseph, et que mon Dieu qui est tout-puissant vous le rende favorable." Et il est écrit dans l'Apocalypse (1. 8.) : " Dieu le Seigneur qui est, qui a été, et qui sera à l'avenir, est le tout-puissant." " Il n'y a point de Dieu, dit Tobie (13. 4.), qui soit tout-puissant comme le nôtre." En un mot cette toute-puissance est tellement propre à Dieu, qu'il n'y a point de titre qui lui soit plus souvent donné dans l'Écriture que celui-là.

Quand nous disons que Dieu est tout-puissant, nous entendons qu'il n'y a rien, et que l'esprit ne se peut rien imaginer que Dieu ne puisse faire ou détruire quand il lui plaît. Et il le peut faire ou détruire avec tant de facilité, que la seule inclination de sa volonté produit son effet. " Il a dit (Psal. 148. 5.), *Fiat*, et

“ toutes choses ont été faites. Il a commandé, et elles ont été “ créées.” Encore que Dieu puisse tout, nous ne voulons pas dire qu’il puisse mentir, ou tromper, ou pécher, ou ignorer quelque chose, ou cesser d’être, parce que ce sont là des effets de faiblesse et non pas de puissance, et si Dieu pouvait faire quelque-une de ces choses-là, il ne serait ni Dieu, ni tout-puissant.

Il n’y a rien qui confirme tant notre foi et qui assure davantage notre espérance, que la persuasion de la toute-puissance de Dieu. Car comme la foi nous propose des mystères que l’esprit humain ne peut naturellement comprendre, et que la raison naturelle estime même impossibles, il n’est point d’homme, pour peu qu’il soit raisonnable, qui ne s’y soumette, quand il se ressouviendra que Dieu est tout-puissant.

Cette foi de la toute-puissance de Dieu rend même le fidèle tout-puissant, et mérite que Dieu lui accorde tout ce qu’il lui demande. “ Si vous avez de la foi, comme un grain de mou- “ tarde (ce sont les paroles de Notre-Seigneur, Matth. 17. 19.), “ vous direz à cette montagne : Passé de ce lieu à un autre; et “ elle vous obéira, et rien ne vous sera impossible.” Il dit encore ailleurs (Marc. 9. 22.) : “ Que tout est possible à celui “ qui a la foi.”

Et quand nous disons que le Père est tout-puissant, il ne faut pas s’imaginer que le Fils et le Saint-Esprit ne le soient aussi; car l’Ecriture dit, parlant du Fils (Sap. 18. 15.) : “ Lorsque “ toutes choses étaient dans le silence et au milieu de la nuit, “ votre parole toute-puissante, Seigneur, c’est-à-dire votre Verbe “ et votre Fils est descendu du ciel de votre trône royal.” Le Père est donc tout-puissant, le Fils est tout-puissant, le Saint-Esprit est tout-puissant; ce ne sont pas néanmoins trois tout-puissants. Car comme il n’y a en Dieu qu’une seule divinité, il n’y a aussi qu’une seule toute-puissance commune aux trois personnes.

Créateur du ciel et de la terre.

Supposé que Dieu soit tout-puissant, comme la foi nous l’en- seigne, nous n’aurons pas de peine à croire qu’il est Créateur du ciel et de la terre et de tout le reste. Les premières paroles de l’Ecriture sainte prouvent cette vérité (Gen. 1. 1.) : “ Dieu a “ créé au commencement le ciel et la terre; et il dit: Que

“ la lumière soit faite, et la lumière a été faite.” Et nous lisons au livre d'Esther (13. 9.) : “ Nul ne peut résister à votre volonté, car vous avez fait le ciel, la terre, et tout ce qui est compris dans l'enceinte du ciel, vous êtes le maître de toutes choses.”

Ces dernières paroles nous enseignent que Dieu n'est pas seulement le Créateur du ciel et de la terre, mais qu'il l'est encore de tout le reste. Car outre les cieux que le prophète (Psal. 8. 4.) appelle *l'ouvrage des doigts de Dieu*, l'Écriture dit qu'il y ajouta le soleil, la lune, et les étoiles pour partager le temps, et faire les saisons, les jours et les années. Et, outre la terre qui est appelée l'escabeau de ses pieds, parce qu'elle est le plus bas de tous ses ouvrages, il a encore fait les arbres, les simples, les oiseaux, les animaux, les reptiles tant de la terre que des eaux. Et enfin le texte conclut, en disant : Toutes choses ont donc été achevées, le ciel, la terre, et tous leurs ornements (Gen. 2.1.).

Ce grand Dieu n'a pas seulement créé le ciel, la terre et tout ce qu'ils contiennent ; il a encore créé les anges qui sont au-dessus du ciel, et qui sont souvent auprès de nous pour nous défendre de nos ennemis, et nous consoler dans nos afflictions. Et quoique nous ne les voyions pas, parce qu'ils sont des créatures spirituelles, nous ne devons pas néanmoins douter qu'il n'y ait de ces nobles et sublimes créatures. Une femme prudente disait à David (II. Reg. 14. 17.) : “ Vous êtes, ô roi mon seigneur, semblable à un ange de Dieu qui n'est pas plus ému des malédictions qu'on lui dit, que des bénédictions qu'on lui donne.” Et plus bas : “ Vous êtes sage comme un ange de Dieu, pour découvrir ce qui se passe sur la terre.” C'est pourquoi ces esprits sublimes sont toujours auprès de Dieu, ils voient sans cesse la face du Père (Matth. 18, 10.) ; et à cause de leur nombre innombrable, l'Écriture les appelle souvent *les armées de Dieu*. Et saint Pierre voulant défendre Notre-Seigneur à force d'armes, et repousser ceux qui le voulaient prendre au jardin des Oliviers, il lui commanda de se tenir, disant (Ib. 26. 53.) “ que s'il voulait, son Père lui enverrait en ce moment plus de douze légions d'anges.” Enfin ce divin Sauveur nous assure (Matth. 22. 30.) que ceux qui mériteront par leurs bonnes œuvres de parvenir au royaume de la gloire, *seront semblables aux anges de Dieu*.

Quand Dieu a fait toutes ses créatures, il ne les a pas for-

mées de quelque matière, comme font les hommes qui se servent de terre, de pierre, de bois, de cire ou de quelque matière semblable pour faire leurs ouvrages, mais il les a toutes tirées du néant, comme nous lisons au second livre des Machabées (7. 28.) : "Je vous prie, mon fils, de regarder le ciel, la terre, et tout ce qui y est compris, et de considérer que Dieu a fait tout cela de rien." Et il est dit dans la Sagesse (2. 2.) : "Nous sommes tous faits de rien, et en peu de temps nous serons comme si nous n'avions point été." C'est ce que signifie le mot créer; et celui de Créateur signifie un ouvrier qui fait quelque chose de rien, ce qui n'appartient qu'à Dieu.

Et ce divin Ouvrier faisant tant de choses différentes et admirables, n'avait point devant les yeux de modèle comme en ont les architectes et les artisans; mais il était lui-même l'idée et l'exemplaire de tout ce qu'il faisait, de sorte qu'en se regardant soi-même, il a fait le corps universel de tout le monde. *Il a créé*, dit le prophète (Psal. 135. 5.), *les cieux dans son entendement*, c'est-à-dire, qu'en faisant les cieux il en avait l'exemplaire en son entendement, en lui-même.

Il a encore été lui-même la fin de tout ce qu'il a fait, comme il est écrit dans les Proverbes (16. 4.) : "Le Seigneur a fait toutes choses pour lui-même." Il est vrai qu'il a fait toutes choses pour l'homme; mais il a fait l'homme pour lui, l'ayant fait capable de le connaître, de l'aimer, d'admirer ses grandeurs, et enfin de le posséder dans la gloire; et de la sorte tout se termine à Dieu comme à la dernière fin.

Enfin rien ne l'a porté à faire le monde et toutes les créatures que nous y voyons, que sa pure bonté, qui voulant se communiquer au dehors, ne l'a pu faire qu'en produisant des sujets capables d'en recevoir les effets. Car du côté de la créature il n'y avait point de motif qui le pût obliger à cela, étant en soi infiniment heureux, et ayant la plénitude de tous les biens, en sorte qu'il n'avait besoin de rien, comme témoigne le prophète (Ps. 15. 2.) : "J'ai dit au Seigneur : vous êtes mon Dieu, et vous n'avez que faire de mes biens." Dieu en effet n'avait que faire des biens de David ni de qui que ce fût, parce que David n'avait rien qu'il ne l'eût reçu de sa bonté.

Ainsi Dieu Créateur du ciel et de la terre, est tout ensemble la cause efficiente, la cause exemplaire, la cause finale, et la cause mouvante de toutes choses.

Dans cet article comme dans tous les autres du symbole, il y a plusieurs points que nous sommes obligés de croire. 1. Qu'il y a un Dieu. 2. Que ce Dieu est seul et unique, et qu'il ne peut y avoir plusieurs Dieux. 3. Que ce Dieu est tout-puissant, infini et incompréhensible. 4. Que c'est lui qui a créé, c'est-à-dire, fait de rien le ciel, la terre et toutes choses. 5. Qu'encore qu'il soit seulement fait mention de la personne du Père, le Fils néanmoins et le Saint-Esprit ont créé le monde indivisiblement avec lui, en sorte que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul créateur.

INSTRUCTION III.

EXPLICATION DU DEUXIÈME ARTICLE.

Et en Jésus-Christ son fils unique Notre-Seigneur.

Les fruits qui reviennent de la foi de ce mystère sont grands : Car, comme dit saint Jean (I. Joan. 4. 15.), " tout homme qui confessera que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, demeurera en Dieu et Dieu en lui." Et Notre-Seigneur déclara saint Pierre bienheureux, parce qu'il avait cette créance (Matth. 16. 17.) : " Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jonas, parce que ce n'est point la chair ni le sang qui vous a révélé ces choses, mais mon Père qui est dans le ciel."

Dès qu'Adam voulut secouer le joug de l'obéissance qu'il devait à Dieu, il tomba dans une extrême calamité. Dieu lui avait dit (Gen. 2. 16.) : " Vous mangerez du fruit de tous les arbres du jardin ; mais vous ne mangerez point de l'arbre de la science du bien et du mal ; car dans le même jour que vous en aurez mangé, vous serez sujet à la mort." Il viola un commandement si facile, et aussitôt il perdit la sainteté et la justice originelle, dans laquelle il avait été créé ; et outre qu'il encourut la disgrâce de Dieu, il tomba dans les maux dont le saint Concile de Trenté fait mention (Sess. 5.).

Son péché n'est pas demeuré dans lui seul, mais il s'est communiqué avec son sang à toute sa postérité. Et parce qu'il tant ainsi déchu et dégradé, rien ne le pouvait relever, ni l'homme,

ni l'ange, ni aucune créature; il n'y avait que la vertu infinie du Fils de Dieu qui le pût faire. Il l'a fait en prenant notre chair, par les travaux et les souffrances de laquelle il a effacé le péché d'Adam et les nôtres, et nous a réconciliés à son Père, ainsi que nous dirons.

En Jésus.

Le nom de Jésus est le nom propre de l'Homme-Dieu: "Voici, dit l'ange à la Vierge (Luc. 1. 31.), que vous concevrez un fils en votre sein, vous l'enfanterez, et vous lui donnerez le nom de Jésus." Ce nom signifie Sauveur selon l'explication du même ange (Matth. 1. 20.): "Joseph fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour votre épouse: le fruit qu'elle porte en son sein, est conçu par l'opération du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils et vous l'appellerez Jésus, parce qu'il sauvera son peuple de la peine de ses péchés."

Quand l'ange dit qu'il sauvera son-peuple, il ne veut pas dire que l'Homme-Dieu soit seulement envoyé pour sauver le peuple juif; son peuple, ce sont tous les hommes et toutes les nations du monde qui devaient croire en lui. Il les a affranchis des chaînes de leurs péchés et de la servitude du diable, et leur a acquis le droit au royaume du ciel, *les réconciliant à Dieu par l'effusion de son sang* (Rom. 5, 9 et 10.).

Christ.

Avec le nom de Jésus, on lui a donné le surnom de Christ, qui est un titre d'honneur et d'office, non pour un seul état, mais pour plusieurs; car les écrivains sacrés donnent le nom de Christ aux prophètes, aux prêtres et aux rois, qui, par le commandement de Dieu, étaient oints pour la dignité de leurs charges et de leurs emplois (Exod. 29. 7.—I Reg. 10. 1.).

Un prophète (Isaïe. 61. 1.) disait de lui-même: "L'esprit de Dieu est sur moi, parce que le Seigneur m'a oint pour annoncer sa parole à ceux qui seront dociles." Et David dit de tous les autres (Psal. 104. 15.): "Né touchez point à mes christes, et ne faites point de mal à mes prophètes."

Les prêtres étaient pareillement consacrés par l'onction, Dieu l'ayant ainsi commandé à Moïse (Exod. 29. 7.): "Vous répan-

“drez l'huile de l'onction sur la tête du prêtre, et par cette cérémonie il sera consacré.”

Il en était de même des rois: “Je vous enverrai demain un homme de la terre de Benjamin, et vous lui appliquerez l'onction, afin qu'il soit le roi de mon peuple (I Reg. 9. 16.)”

Or, Notre-Seigneur a été tout ensemble prophète, prêtre et roi.

Il a été prophète; et le peuple l'a proclamé tel, lorsque, avec des acclamations de joie, il dit (Luc. 7. 16.): “Voilà qu'un grand prophète paraît au milieu de nous, et que Dieu a daigné visiter son peuple.” Et deux disciples qui allaient en Emmaüs disaient à Jésus-Christ même (Ibid. 24 19.): “N'avez-vous point entendu parler de ce qui s'est passé ces derniers jours dans Jérusalem de Jésus de Nazareth, qui était un homme prophète, puissant en œuvres et en paroles?” Et il en a aussi fait l'office, car il a prophétisé sa mort avec ses circonstances, la ruine de Jérusalem, la chute de saint Pierre, le progrès de son Eglise, ce qui devait arriver à ses disciples en la prédication de l'Evangile, et enfin tout ce qui doit arriver au jugement dernier. Le principal office des prophètes était de faire savoir aux peuples les volontés de Dieu, et de s'opposer à la corruption des mœurs et de la religion. C'est ce qu'a fait Notre-Seigneur tout le temps qu'il a vécu parmi les hommes.

Il a pareillement été prêtre; non point comme ceux de l'ancienne loi qui ne l'étaient que pour un temps et selon l'ordre d'Aaron: “Mais il est le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech (Psal 109. 4.):” Non seulement parce qu'il est le véritable Médiateur entre Dieu et les hommes, comme l'étaient les prêtres de l'ancienne loi, qui offraient à Dieu les vœux du peuple, et attiraient sur lui les miséricordes de Dieu; mais encore parce qu'il s'est offert lui-même en sacrifice, et qu'il s'offre encore tous les jours par les mains des prêtres de la loi nouvelle (Hæbr. 7. 27. et 9. 14.).

Enfin il a été roi selon la promesse que l'ange fit à la sainte Vierge, quand il lui dit: “Il sera grand; on l'appellera le Fils du Très-Haut, et il régnera éternellement, parce que Dieu lui donnera le royaume de son père David, et que son royaume n'aura point de fin (Luc. 1. 32.)” Et saint Jean dit en son Apocalypse (19. 12.) qu'il vit plusieurs diadèmes sur sa tête; voulant dire qu'il n'était pas roi d'un seul royaume comme les

rois de la terre, mais qu'il était le souverain de tous les royaumes du monde. Ce qu'il explique plus clairement quand il dit qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois, et qu'il porte ces titres écrits sur sa cuisse et sur son habit (Ibid. 17 14 et 19, 16.) : comme en effet nous voyons qu'il règne spirituellement par toute la terre, et que les rois le reconnaissent et l'adorent selon la prophétie de David (Psal. 71. 10.) : " Les rois de Tarse et de l'Isle lui apporteront des présents, les rois de l'Arabie et de Saba lui feront des dons : tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations tiendront à honneur de le servir."

Toute l'onction de la prophétie, du sacerdoce et de la royauté étant donc réunie dans l'Homme-Dieu, en sorte même que les prophètes, les prêtres, et les rois de l'ancienne loi n'étaient que les ombres et les figures de ce souverain Seigneur, c'est avec beaucoup de raison qu'outre le nom de Jésus qu'on lui donne, il est encore surnommé l'Oint et le Christ. Aussi est-il l'Oint des oints, et le *Saint des saints*, comme dit le prophète Daniel (9. 24.) : c'est-à-dire l'Oint et le Christ par excellence. Les autres n'ont été oints que par l'application extérieure d'une huile sacrée ; mais Notre-Seigneur l'a été par le Saint-Esprit même, dont il a été rempli intérieurement, comme témoignait saint Pierre prêchant au peuple (Act. 10. 38.) : " Vous savez, disait-il, ce qui s'est passé touchant Jésus de Nazareth, et comme Dieu l'a oint du Saint-Esprit." C'est aussi ce que lui disait David par un esprit prophétique (Ps. 44. 8.) : " Vous avez eu de l'amour pour la justice, et de l'aversion pour l'iniquité, c'est pourquoi Dieu votre Seigneur vous a oint de l'huile de la joie, c'est-à-dire, de la grâce, par-dessus tous vos compagnons." Il est vrai qu'il surpasse en onction tous ceux qui le doivent accompagner dans la gloire ; car nous n'avons aucune onction ni aucun mouvement de grâce, comme dit saint Jean, que nous ne le recevions de sa plénitude (Joan. 1. 16.)

INSTRUCTION IV.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Son Fils unique.

Nous avons à expliquer dans ces paroles des mystères bien plus hauts et plus sublimes de la personne de Jésus-Christ, savoir qu'il est Fils de Dieu, et vrai Dieu, comme l'explique le concile de Nicée dans son symbole. " Il est né du Père avant tous les siècles ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu ; engendré et non fait, de la même substance que le Père, et par lui toutes choses ont été faites."

Il est la seconde personne de la Trinité, et parfaitement égale aux deux autres : parce qu'il n'y a point d'inégalité ni de dissemblance entre les personnes divines, puisque nous confessons qu'il n'y a qu'une essence, qu'une volonté, qu'une puissance commune au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Nous en avons une suffisante preuve dans l'évangile de saint Jean, où il est dit : " Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et Dieu était le Verbe (Joan. 1. 1.)"

Or, nous devons révéler en silence et adorer avec foi cette naissance éternelle du Fils de Dieu ; disant avec admiration ces paroles du prophète (Isaïe. 53.) : *Qui pourra expliquer sa génération ?*

Unique.

Si l'on a égard à la génération éternelle du Verbe, il est unique, et il ne peut avoir de frères ni de cohéritiers au royaume de la gloire : parce que le Père éternel, l'engendrant dans la vue de son essence, épuise toute la fécondité de son entendement. Mais si l'on considère sa génération temporelle, il en peut avoir plusieurs, et il en a en effet à qui il daigne bien donner ce nom, et qu'il veut faire cohéritiers de son héritage. Ce sont ceux dont parle saint Paul, quand il dit que Jésus-Christ est l'aîné entre plusieurs frères (Rom. 8. 29.).

Notre-Seigneur.

Il y a beaucoup de termes et de façons de parler dans l'Écriture qui se peuvent appliquer à Jésus-Christ; les uns comme à Jésus-Christ Dieu, les autres comme à Jésus-Christ homme.

Si on le considère comme Dieu, nous disons qu'il est tout-puissant, éternel, infini: et si on le regarde comme homme, nous disons qu'il est passible, mortel, et qu'en effet il a souffert et qu'il est mort.

Il est notre Seigneur et comme Dieu et comme homme. Comme Dieu, il a les mêmes perfections que son Père: et comme son Père est Seigneur, il l'est aussi avec le Saint-Esprit. C'est ainsi que parle saint Athanase dans son symbole: "Le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur, et néanmoins ce ne sont point trois Seigneurs." Et nous lisons très souvent dans l'ancien Testament que Dieu, voulant se faire obéir, disait: Je suis le Seigneur, je suis le Seigneur.

Comme homme, il est encore notre Seigneur: car, comme nous avons dit, "il porte ce titre écrit sur sa cuisse et sur sa robe: LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS." Et il disait lui-même à ses apôtres (Joan. 13. 13.): "Vous m'appellez votre Seigneur et votre Maître, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je suis votre Maître et votre Seigneur, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres comme vous m'avez vu faire."

Et c'est à juste titre qu'il est notre Seigneur, parce qu'il nous a rachetés; et par ce droit de rédemption nous lui sommes légitimement sujets, et nous lui devons l'honneur, l'obéissance et le service: "Il s'est abaissé lui-même en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et qui plus est, jusqu'à la mort de la croix. Et c'est aussi pour cela que Dieu l'a souverainement élevé, et qu'il lui a donné un nom qui surpasse tout autre nom; afin qu'au nom de Jésus tous fléchissent le genou, ceux qui sont dans le ciel, ceux qui sont sur la terre et ceux qui sont dans les enfers; et que toute langue confesse que Notre-Seigneur Jésus-Christ est à la droite de Dieu le Père (Philip. 2. 8.)." Et lui-même disait après sa résurrection (Matth. 28. 18.): "Toute puissance m'est donnée au ciel et sur la terre." Il n'y a donc point de nom sous le ciel que celui de Jésus notre Seigneur.

Qui est donc celui dont le cœur ne soit tout échauffé d'amour,

entendant parler de la bonté ineffable d'un Seigneur si puissant ? Car encore que nous soyons ses véritables esclaves, et qu'il soit notre Seigneur légitime, il ne nous tient pas néanmoins comme esclaves, ni comme serviteurs : " Je ne vous appellerai point, " dit-il, mes serviteurs, mais mes amis, parce que je vous ai " communiqué tous les secrets que mon Père m'a confiés (Joan. " 15. 14)."

Les points de notre croyance qui sont enfermés dans cet article sont : 1. Que Dieu le Père tout-puissant dont nous avons parlé, a un Fils. 2. Que ce Fils lui est unique et égal en toutes choses. 3. Que ce même Fils en sa génération éternelle s'appelle Verbe ; et dans son incarnation Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et Christ, c'est-à-dire, oint et plein de grâce. 4. Qu'il est notre Seigneur légitime, non seulement parce qu'il est Dieu, mais encore parce qu'il nous a rachetés.

INSTRUCTION V.

EXPLICATION DU TROISIÈME ARTICLE.

Qui a été conçu du Saint-Esprit, et est né de la Vierge Marie.

Le sens de ces paroles est que nous devons croire et confesser que Jésus-Christ Notre-Seigneur, Fils unique de Dieu, a pris chair humaine dans le sein de la Vierge pour l'amour de nous, quoique pour lors nous fussions pécheurs et hors de sa grâce, ce qui rend son amour infiniment recommandable.

Conçu du Saint-Esprit.

La merveille du mystère est qu'il a été conçu non par l'opération d'un homme, comme le sont tous les autres hommes, mais contre tout ordre et toute nature, par l'opération ineffable du Saint-Esprit. Ainsi la même personne demeurant Dieu, a été faite homme ; et ce qui était de toute éternité, a commencé d'être ce qu'il n'était pas auparavant. C'est ainsi que le concile de Nicée explique ce mystère dans son symbole : " Il est descendu des cieux pour l'amour de nous autres hommes, et pour " le désir qu'il avait de notre salut, et il a été incarné par le

“ Saint-Esprit de la Vierge Marie; et ainsi il a été fait homme.” Saint Jean qui s’est reposé sur la poitrine de ce Verbe incarné, et qui y a puisé l’intelligence de cet ineffable mystère, l’explique de la même manière, et autant qu’il se peut expliquer (Joan. 1. 1.): “ Au commencement était le Verbe, et le Verbe “ était en Dieu, et Dieu était le Verbe; ” et il conclut enfin: “ Et le Verbe a été fait chair, et il a conversé parmi nous.” Ainsi la substance divine et la substance humaine ont été unies dans une même personne que nous appelons le Verbe incarné.

Il faut remarquer que quand nous disons que le Fils de Dieu s’est incarné, et qu’il a été conçu du Saint-Esprit, nous ne voulons pas entendre que lui seul, ou que le Saint-Esprit seul ait opéré le mystère de l’Incarnation; car encore que le Fils seul ait été conçu, et qu’il ait pris seul notre chair; quant à l’opération, néanmoins, les trois personnes divines en ont été la cause indivisiblement, selon la règle de la religion chrétienne, que tout ce que Dieu fait hors de soi dans les créatures est commun aux trois personnes. Mais quant aux processions divines, elles ne peuvent être communes. La génération, qui est la procession du Fils, n’est point commune au Saint-Esprit, et la spiration passive, qui est la procession du Saint-Esprit, n’est point commune au Fils: et c’est cette propriété de procession qui fait que les personnes sont réellement distinctes.

Il y a dans ce mystère des choses qui sont naturelles, et d’autres qui sont surnaturelles. Ce qui est naturel est ce que nous croyons, que le corps de Jésus-Christ a été formé du sang très pur de la sainte Vierge; car c’est l’ordinaire de tous les corps des hommes qu’ils soient formés du sang de leur mère. Mais ce qui est surnaturel et qui surpasse toute intelligence, est premièrement que le corps de Jésus-Christ a été formé du sang seul et sans mélange de la Vierge; au lieu que les corps des autres hommes sont formés tout ensemble du sang du père et de la mère.

Secondement, dès le moment que la très sainte Vierge eut donné son consentement à la parole de l’ange, en disant (Luc. 1. 38.): “ Voici la servante du Seigneur, qu’il me soit fait selon votre parole, ” le corps de Jésus-Christ fut formé, et l’âme raisonnable lui fut unie, au lieu que dans tous les autres hommes, après que le corps est formé il faut qu’il prenne de l’accroisse-

ment durant plusieurs jours avant qu'il soit propre pour recevoir l'âme. D'où vient que les hommes ne sont hommes qu'après un certain espace de temps ; mais Jésus-Christ a été un homme parfait dès le moment de sa conception.

En troisième lieu dès que l'âme fut unie au corps, la divinité fut unie à l'un et à l'autre, et dans ce même moment Jésus-Christ fut un Dieu parfait et un homme parfait ; et la Vierge sacrée fut véritablement et proprement Mère d'un Dieu et Mère d'un homme, parce que n'y ayant point eu de moment auquel l'humanité ait été sans la divinité, elle n'a pu être Mère de l'homme qu'elle n'ait été Mère de Dieu.

Voici comme saint Athanase explique l'union parfaite des deux natures en Jésus-Christ : " Il est Dieu parfait et homme ; " Dieu de la substance du Père avant tous les siècles, et homme " de la substance de sa Mère dans le temps. Egal au Père selon " la divinité ; moindre que le Père selon l'humanité. Et quoi- " qu'il soit Dieu et homme, nous ne disons pas qu'il y ait deux " Jésus-Christ, c'est-à-dire deux natures unies dans un même " supôt et une même personne."

Dès que le corps de Jésus-Christ fut conçu, son âme reçut l'abondance de l'esprit et des grâces de Dieu, car son Père ne lui donna pas la grâce par mesure comme il fait aux autres hommes, mais il lui en donna la plénitude, comme dit saint Jean (1. 16.) : " Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi " nous, et nous avons vu sa gloire, gloire comme du Fils unique " du Père, plein de grâce et de vérité."

Quand nous disons qu'il a été rempli de la grâce et de l'esprit de Dieu, il ne faut pas le mettre au nombre des enfants adoptifs où entrent tous les justes qui reçoivent ce même Esprit. Mais il est le Fils naturel et propre de Dieu ; et en cette qualité, il est infiniment élevé au-dessus des enfants d'adoption.

INSTRUCTION VI.

CONTINUATION DU TROISIÈME ARTICLE.

Né de la Vierge Marie.

Le chrétien doit croire d'un cœur simple et sincère que non seulement Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, mais encore qu'il est né de la Vierge Marie, l'ange en a apporté la nouvelle du ciel, et tout ensemble il a rempli le monde de joie, disant (Luc. 2. 10.): "Voici que je vous annonce une heureuse nouvelle qui donnera de la joie à tout le peuple." Le Ciel même voulut prendre part à cette joie, comme nous apprenons du cantique que les anges chantèrent en cette rencontre (Ib. 14.): "Que la gloire soit à Dieu dans le ciel, et la paix aux hommes de bonne volonté sur la terre."

Ce fut ici l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à Abraham, en lui disant (Gen. 12. 18.): Que le temps viendrait auquel *toutes les nations de la terre seraient bénies en sa semence.*

Ce qui est merveilleux en cette naissance de Jésus-Christ, c'est qu'en sortant du sein de sa Mère, il n'a causé aucune diminution ni flétrissure à sa virginité, de sorte que par un prodige qui surpasse toute intelligence et qui étonne toute la nature, elle est demeurée et demeurera éternellement Vierge et Mère tout ensemble. Il est arrivé au sein de Marie ce qui est arrivé depuis au sépulcre clos et scellé, d'où le même Sauveur est sorti, sans rompre le sceau, et sans faire aucune ouverture à la pierre sous laquelle il était posé. Il en fut de même quand il entra dans la salle où ses disciples étaient enfermés; car il se trouva présent au milieu d'eux sans faire aucune rupture ni aux portes ni aux murs (Joan. 20. 19. 26.).

Telle fut la naissance du Sauveur, et elle est encore beaucoup plus merveilleuse, parce que le Saint-Esprit qui a fait tant de prodiges dans sa conception, n'en fit pas moins dans sa naissance. Dans sa conception, il avait fait un Homme-Dieu, et dans sa naissance, il a fait une Mère Vierge.

Cette maternité de la Vierge était figurée dans l'ancien Testament par la porte fermée que vit le prophète Ezéchiel

(Ezech. 44. 2.) : par la pierre qui fut détachée de la montagne sans le ministère d'aucune créature, qui devint une grande montagne, et qui enfin remplit toute la terre, comme l'on voit dans le prophète Daniel (2. 3 et 4.) : par la verge d'Aaron, qui reverdit et porta des fleurs, celles des princes du peuple d'Israël demeurant toujours sèches : et enfin par le buisson ardent qui brûlait sans se consumer (Exod. 3. 2.).

Considérons maintenant les vertus admirables que Jésus naissant nous a enseignées par son exemple avant que de nous instruire par ses paroles comme il a fait depuis. Il est né pauvre et indigent ; non dans son pays, mais dans une terre étrangère ; non dans une hôtellerie, mais dans la crèche d'une étable ; non dans une saison commode, mais dans les rigueurs de l'hiver ; non dans la lumière du jour, mais dans les incommodités de la nuit. Saint Luc décrit toutes ces circonstances quand il dit (2. 6. 7.) : " Il arriva qu'étant en Bethléem, les jours de Marie furent accomplis pour enfanter, et elle enfanta son Fils premier-né. Elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour lui dans l'hôtellerie." Voilà comme le saint Evangéliste décrit la majesté du Roi du ciel et de la terre, humilié dans sa naissance temporelle. Il n'y avait point, dit-il, de place pour lui dans la maison ; c'est-à-dire, pour Celui qui dit par son prophète (Ps. 49. 12.) : " Tout le monde est à moi, et tout ce qui est dans le monde m'appartient." " Il est venu sur la terre comme dans son propre domaine, et les siens ne l'ont pas reçu. Si quelques-uns néanmoins l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu, parce qu'ils croient en son nom, et qu'ils sont nés, non du sang, ni par l'inclination de la chair, ni par la volonté de l'homme, mais par l'esprit de Dieu, et le Verbe a été fait chair pour converser parmi nous (Joan. 1. 11.)."

Quelle gloire donc a reçue le peuple chrétien, et à quel degré d'honneur a été élevé l'homme par les abaissements du Dieu incarné ! Nous nous pouvons glorifier que ce Dieu de gloire s'étant fait homme, est à présent la chair de notre chair, et l'os de nos os, comme au contraire nous sommes par la grâce, l'esprit de son esprit, et la nature de sa nature. Nous lui avons donné ce qu'il a d'humain, et il nous a donné ce que nous

avons de divin. Les anges pour grands et sublimes qu'ils soient en leur nature, n'ont pas cet honneur, et ils ne se peuvent glorifier d'un semblable commerce : " Car, comme dit saint Paul (Hébr. 2. 16. et b. 15.), il n'a pas pris la nature des anges, mais il a pris la semence d'Abraham. Auquel de tous les anges, Dieu a-t-il jamais dit: Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; mais il a dit tout cela à l'homme, savoir à Jésus-Christ; car le Seigneur a dit au Seigneur (Psal. 109. 1 et 4.): " Asseyez-vous à ma droite, en attendant que je fasse de vos ennemis un escabeau à vos pieds. Voilà qu'avant que la lumière fût faite, je vous ai aujourd'hui engendré de mon sein dans les splendeurs qui font les Saints (Psal. 2. 7.)." Et ce même Homme-Dieu fait ainsi parler son Père: " Le Seigneur m'a dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui; c'est-à-dire dans l'éternité (Psal. 2. 7.)."

Nous croyons donc par cet article: 1. Que le Fils de Dieu que nous appelons Verbe, s'est incarné et fait homme dans le sein d'une mère qui se nomme Marie. 2. Que cette incarnation s'est faite sans le concours d'aucun homme, mais par la seule opération du Saint-Esprit. 3. Que ce divin Verbe a laissé sa Mère Vierge, non seulement quand il a été conçu, mais encore quand il est né. 4. Que ce Verbe incarné est tout ensemble vrai Dieu et vrai homme.

INSTRUCTION VII.

EXPLICATION DU QUATRIÈME ARTICLE.

Qui a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, et a été enseveli.

Quand saint Paul déclare (I Cor. 2. 2.) " qu'il n'a point d'autre science que celle de Jésus, et de Jésus crucifié," il nous enseigne combien la connaissance de la passion de Jésus-Christ est nécessaire aux chrétiens, et avec combien de soin ils doivent en conserver la mémoire.

Qui a souffert sous Ponce Pilate.

La foi donc nous propose et nous oblige de croire que Jésus-Christ Notre-Seigneur, après avoir été fait prisonnier, fut moqué et outragé en diverses manières, savoir par des injures atroces et par des tourments très cruels, lorsque Ponce Pilate était gouverneur de la Judée pour l'empereur romain.

Et il ne faut pas s'imaginer que l'âme de ce divin Sauveur fût insensible à ces peines dans la partie inférieure : car il dit lui-même (Matth. 26. 38.) : " Mon âme est triste jusqu'à la mort." Il est vrai que son âme et son corps étaient unis à la personne divine qui était impassible, mais il ne faut pas croire que cette union empêchât qu'il ressentit moins les douleurs de sa passion. La nature divine et la nature humaine unies dans sa personne conservèrent toujours leurs propriétés ; en sorte que ce qui était impassible et immortel, demeurera impassible et immortel, et ce qui était passible et mortel, demeurera sujet aux souffrances et à la mort. Ce qu'il faut donc croire en cet article est que Jésus-Christ comme Dieu n'a point souffert et qu'il n'est point mort, parce que Dieu est impassible et immortel ; mais que comme homme il a souffert et qu'il est mort, parce que tout homme est passible et mortel.

Qui a été crucifié.

David avait prophétisé les travaux et les délaissements du Fils de Dieu en le faisant parler lui-même longtemps avant qu'ils arrivassent (Ps. 21.). " Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi " m'avez-vous abandonné ? la voix des péchés dont je me suis " chargé fait que le salut est fort éloigné de moi. Nos pères ont " espéré en vous ; ils ont espéré, et vous les avez délivrés. Ils " ont crié vers vous, et ils ont été sauvés : ils ont espéré, et ils " n'ont pas été trompés dans leur attente : mais moi, je suis un " ver de terre, et non pas un homme, je suis l'opprobre des " hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voient se " moquent de moi : ils raillent et secouent la tête en disant : " Il a mis son espérance au Seigneur, que le Seigneur le délivre, " puisqu'il a tant de confiance en lui. Ils m'ont environné " comme de jeunes taureaux : et comme des taureaux forts et " robustes ils m'ont affligé. Ils ont ouvert leur bouche contre

“ moi comme un lion rugissant et disposé à la proie. Je me suis écoulé comme de l'eau, et tous mes os ont été dispersés, mon cœur s'est fondu comme de la cire au milieu de mes entrailles, ma vigueur est devenue sèche comme de l'argile : ma langue s'est attachée à mon palais : et vous m'avez réduit à la poussière de la mort : parce que j'ai été environné d'une troupe de chiens, et affligé d'une multitude de méchants ; ils ont percé mes mains et mes pieds : ils ont compté tous mes os, ils ont pris plaisir à me voir en cet état : ils ont partagé mes habits entre eux, et ils ont jeté ma robe au sort. Délivrez ma vie de cette sanglante mort, et mon âme désolée de la puissance de ces chiens.”

Et le même prophète dit ailleurs (Ps. 68. 22.) : “ Ils m'ont donné du fiel en forme de viande, et dans ma soif ils m'ont fait boire du vinaigre.” Et encore (Ps. 128. 3.) : “ Les pécheurs ont charpenté (une croix) sur mon dos : ils y ont fait des sillons en prolongeant leur iniquité.”

Le prophète Isaïe (ch. 53.) a pareillement prédit la passion de Notre-Seigneur avec ses circonstances, mais d'une manière si claire, qu'il semble qu'il les ait vues accomplies avant que de les écrire : “ Qui croira ce qu'il nous entendra dire ? Il est sorti comme un rejeton et comme une racine d'une terre sèche, il n'avait ni figure ni beauté. Nous l'avons vu méprisé et traité comme le dernier des hommes ; un homme de douleur, et qui était dans l'expérience de la souffrance, son visage était caché et méprisé, en sorte que l'on n'en a point fait d'état ; il a vraiment porté les peines et les douleurs que nous devions souffrir, il a été estimé comme un lépreux, frappé et humilié de Dieu, il a reçu les plaies qui étaient dues à nos iniquités, et il a été comme écrasé sous le poids de nos crimes, la correction qui nous devait donner la paix est tombée sur lui, et ses blessures ont été le remède qui nous a guéris ; nous étions tous dans l'égarément comme des brebis, et chacun allait de son côté selon son gré : et le Seigneur l'a chargé de toutes nos iniquités. Au reste, il s'est offert à tout cela parce qu'il l'a voulu et qu'il n'y a apporté aucune résistance. Il a été comme une brebis que l'on mène à la boucherie, et comme un agneau qui se laisse tondre sans se plaindre. Il a été enlevé de ce monde par les douleurs qu'il a souffertes, et par le jugement que l'on

“ a porté contre lui. Mais qui pourra raconter la gloire de sa
“ résurrection? parce qu’il a été retranché de la terre des
“ vivants; et que je l’ai frappé, dit le Seigneur, pour les crimes
“ de mon peuple. Dieu l’a voulu ainsi abattre par les souffrances:
“ mais parce qu’il a donné sa vie pour les péchés du
“ monde il verra une longue postérité, et la volonté de Dieu sera
“ accomplie par son moyen. Ce juste mon serviteur en justifiera
“ plusieurs, et il portera leurs iniquités. Je lui donnerai une
“ grande suite, et lui soumettrai les plus puissants; parce qu’il
“ s’est offert à la mort; qu’il a été traité comme les scélérats;
“ qu’il s’est chargé des péchés de plusieurs; et qu’il a prié pour
“ ceux qui avaient violé la loi de Dieu.”

J’ajouterai encore les paroles des ennemis de Notre-Seigneur
comme elles sont rapportées dans la Sagesse (ch. 2. 12.):
“ Venez, tâchons de surprendre cet homme juste, parce qu’il ne
“ nous sert de rien; mais plutôt il nous est contraire en tout
“ ce que nous faisons. Il nous reproche les péchés que nous
“ faisons contre la loi, et il nous diffame en nous rapportant
“ nos façons d’agir. Il nous assure qu’il a la science de Dieu,
“ et il se dit même son Fils, il semble n’être fait que pour
“ traverser nos desseins. Il nous est insupportable seulement
“ à le voir, parce que sa vie est tout opposée à celle des
“ autres, et ses voies toutes différentes. Voyons si ce qu’il dit
“ est véritable; car s’il est Fils de Dieu, Dieu le prendra en sa
“ protection; et il le délivrera de nos mains. Interrogeons-le
“ avec des paroles injurieuses, et joignons-y les tourments, con-
“ damnis-le à la mort la plus infâme.”

Isaïe dit de rechef (50. 6.): “ J’ai présenté mon corps à ceux
“ qui le frappaient, et mes joues à ceux qui en arrachaient la
“ barbe, je n’ai point détourné ma face de ceux qui m’injuriaient,
“ et qui crachaient contre moi.”

De tous ces passages et de beaucoup d’autres que je pourrais
rapporter, il est évident que la passion et la mort de Notre-
Seigneur ne sont point de l’ordre commun comme sont les souffrances
et la mort de tous les hommes; mais qu’elles ont été préordonnées
de toute éternité comme les moyens dont Dieu voulait se servir
pour racheter les hommes, et que les patriarches et les prophètes
attendaient avec ardeur, les voyant en esprit avant qu’elles
arrivassent.

C'est pourquoi aussi Notre-Seigneur voyant que le temps était venu, auquel son Père voulait que son dessein éternel fût accompli, il s'est offert de lui-même aux souffrances et à la mort, comme témoigne le prophète Isaïe dans le passage que je viens de rapporter : *Il s'est offert parce qu'il l'a voulu*. Et pour preuve de cette vérité, notre même Sauveur voulant se produire, et aller au-devant de la mort parce que son temps était venu, il l'a prédit lui-même avec ses principales circonstances (Luc. 18. 31.) : "Voilà, dit-il à ses apôtres, que nous montons en Jérusalem, où tout ce qui a été écrit du Fils de l'homme par les prophètes sera accompli : car il sera livré aux Gentils ; et il sera moqué, fouetté, conspué, et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir : et il ressuscitera trois jours après."

INSTRUCTION VIII.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Qui a été crucifié.

Notre-Seigneur voulant mourir pour notre salut, pouvait choisir le genre de mort qu'il eût voulu : mais il choisit celui de la croix, qui était le plus infâme et le plus honteux de tous ; il était estimé tel non seulement parmi les Gentils, mais encore parmi les Juifs ; et un homme était censé frappé de la dernière malédiction dont il était capable en ce monde, lorsqu'il était condamné à ce supplice, comme témoigne saint Paul (Galat. 3. 13.) : "Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant fait pour nous la malédiction même, car il est écrit (Deut. 21. 23.) : *Maudit celui qui est attaché au bois de la croix.*" C'est pourquoi les Gentils estimaient une folie, que l'on voulût faire passer pour un Dieu qui doit être dans le souverain degré de l'honneur et de la gloire, un crucifié qui par son supplice était dans la dernière infamie. Mais, comme dit le même apôtre (I. Cor. 1. 18.), "la prédication de la croix est une folie à ceux qui sont destinés à la perdition : mais à nous qui sommes destinés au salut, c'est notre force et notre vertu ; car il est écrit (Isaïe. 29. 14.) : *Je perdrai la sagesse des sages, et je réprouverai la pru-*

“ dence des prudents. Ce qui passe pour folie en Dieu, est plus sage que la sagesse même de tous les hommes.”

Non seulement Notre-Seigneur a choisi ce supplice comme le plus infâme et le plus humiliant, mais encore parce qu'il était le plus propre et le plus convenable à notre salut : car le serpent ayant perdu l'homme dans un arbre, notre Réparateur l'a voulu sauver dans un autre arbre, savoir dans l'arbre de la croix.

Ce genre de mort était même nécessaire pour accomplir les prophéties et les figures de l'ancienne loi. Le prophète Jérémie lui fait dire ces paroles (II. 18.) : “ Vous m'avez fait voir, ô mon Dieu, les desseins que mes ennemis ont sur moi, je suis comme un agneau doux et innocent que l'on porte pour être immolé. Ils ont dit : Préparons-lui une croix pour le faire mourir ; ôtons-le de ce monde comme un homme de néant, afin qu'on ne pense plus à lui.”

Le bûcher sur lequel Isaac devait être consumé (Gen. 22. 9.) était la figure de celui de la croix où Notre-Seigneur acheva son sacrifice. Le serpent d'airain que Moïse éleva dans le désert (Num. 21. 8.), était encore l'image de l'élévation de Notre-Seigneur sur la croix, ainsi qu'il le dit lui-même (Joan. 3. 14.) : “ Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé.” La figure exprimait fort bien la chose figurée : car comme le serpent fut ainsi élevé pour guérir les maladies corporelles de ceux qui le regarderaient, ainsi Notre-Seigneur fut attaché à la croix pour guérir les péchés qui sont les maladies de l'âme. Enfin le prophète David dit (Ps. 95. 10.) : “ Que Notre-Seigneur a commencé à régner quand il a été attaché au bois de la croix.” Et ce divin Sauveur le dit lui-même (Joan. 12. 32.) : “ Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout le monde à moi.”

Qui est mort.

Il ne suffit pas de croire que Jésus a été crucifié, la foi nous oblige encore de croire qu'il est mort, pour ne point tomber dans l'erreur de ceux qui ont pensé que c'est Simon le Cyrénéen qui a été crucifié, et non pas lui, et qui ont cru pareillement qu'il n'est pas mort. Mais les évangélistes (Matth. 27. 50., Luc. 23. 46., Joan. 19. 30.) disent clairement qu'il a expiré en croix, qu'il a rendu l'esprit, qu'il a remis son âme entre les mains de son

Père. Tout cela veut dire qu'il est mort, car un homme meurt véritablement quand il rend l'esprit, et que son âme se sépare de son corps. S'il n'était pas mort, il faudrait pareillement dire qu'il n'est pas ressuscité, et que sa résurrection n'est qu'imaginaire et fantastique, parce que la résurrection est une réunion de l'âme au corps, et l'on ne pourrait dire que l'âme serait éunie au corps, d'où elle n'aurait pas été séparée. Tout cela serait d'une pernicieuse conséquence pour la religion chrétienne, et ce serait en renverser les fondements.

Il faut donc croire que "Jésus-Christ est mort, comme dit saint Paul (Hébr. 2. 14.), afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, savoir le diable; et par ce moyen "délivrer de la crainte de la mort ceux qui lui étaient sujets." Notre-Seigneur le dit bien clairement en parlant à la mort même par la bouche d'un prophète (Ozée. 13. 14.): "O mort, je serai ta mort."

Quand l'on entend dire que Jésus-Christ est mort, et que son âme a été séparée de son corps, il ne faut pas s'imaginer qu'il ait cessé d'être Dieu, et que la divinité qui durant sa vie avait été unie à son âme et à son corps, ait quitté l'un ou l'autre ou tous les deux après que la mort les a séparés. Elle a été toujours unie au corps dans le sépulcre, et à l'âme dans les enfers durant même leur séparation. C'est la doctrine de l'Eglise et des saints Pères, et tout chrétien est obligé de le croire.

Ce qui est singulier dans la mort du Sauveur est, comme j'ai déjà touché, qu'il s'y est offert de lui-même, et parce qu'il l'a voulu. Il avait dit avant qu'elle arrivât (Joan. 10. 17.): "Je donne mon âme, et je la reprends: nul ne me l'a ravie par force, mais je la donne de moi-même: j'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre." Pour marque de cette vérité, ses ennemis le cherchant pour le faire mourir, il passait au milieu d'eux sans qu'aucun lui touchât, parce que son heure n'était pas venue; mais le temps ordonné par son Père étant arrivé, il alla au-devant d'eux et leur dit: C'est moi que vous cherchez (Joan. 18. 5.). Et encore pour montrer qu'il eût bien pu sortir de leurs mains s'il eût voulu, à ces paroles, ils tombèrent tous à la renverse.

Le Fils de Dieu ayant donc souffert la mort de la croix par la seule inclination de sa volonté, et par le pur désir de notre salut,

pouvons-nous avoir un plus puissant motif de reconnaissance, d'amour, de dévotion, de service, aux dépens même de notre vie, de notre honneur, de nos commodités et de tout ce qui nous appartient ?

Qui a été enseveli.

Voici encore un point de cet article que tout chrétien doit croire, savoir que Jésus-Christ ayant été détaché de la croix fut enseveli et enfermé dans le sépulcre. Sur quoi il faut croire que si Jésus-Christ comme Dieu n'a pu souffrir ni mourir, il n'a pu non plus comme Dieu être enseveli ni enfermé dans le sépulcre.

Secondement, qu'il est pourtant vrai de dire que comme Dieu est mort, il a aussi été enseveli ; d'autant que par cette façon de parler nous confessons que Dieu n'a jamais été séparé de l'homme en Jésus-Christ, et par conséquent que Dieu a véritablement été enseveli avec l'homme, encore qu'il n'ait pas été enseveli comme Dieu.

En troisième lieu, il faut croire que le corps de Jésus-Christ dans le sépulcre ne fut point sujet à la pourriture ni à la corruption, ainsi que David l'avait prophétisé (Ps. 15. 10.), disant : " Vous ne permettrez pas, Seigneur, que votre saint, que votre Christ voie la corruption." Saint Pierre le confirme aux actes des Apôtres (2. 31.), où il prouve que ce passage ne se doit pas entendre de David, mais de Jésus-Christ : " Car, dit-il, nous avons devant nos yeux le sépulcre de David ; il y a été mis, et il a vu la corruption ; mais le Christ n'est point demeuré dans le sépulcre et il n'y a point vu la corruption."

De tous les points de cet article, nous devons inférer l'amour excessif que le Fils de Dieu nous a porté, s'exposant volontairement et de son plein gré, lors même que nous étions ses ennemis, à des injures si atroces, à des tourments si cruels, à une mort si infâme, sans rien modérer ni adoucir des rigueurs de ses peines comme il eût pu faire par sa puissance, s'il eût voulu. Au reste, les fruits que nous recevons de la passion de Notre-Seigneur, que nous faisons profession de croire en cet article, sont admirables et infinis ; et ce sont encore autant de points de notre foi que nous sommes obligés de croire.

1. La passion de Notre-Seigneur nous a délivrés de nos péchés : " Car, comme dit saint Jean (Apoc. 1. 5.), il nous a aimés et

“lavés de tous nos péchés dans son sang.” Et l'Apôtre dit (Col. 2. 13.): “Il vous a fait revivre avec lui, vous remettant tous vos péchés, et effaçant l'obligation du décret qui était contre nous et qui nous était contraire; il l'a pris et l'a attaché à la croix.”

2. La passion du Fils de Dieu est-si efficace et si abondante, qu'elle suffit pour effacer les péchés de tous les hommes qui sont au monde, qui ont été et qui seront jusqu'à la consommation des siècles. “Si nous péchons, dit saint Jean (I. Jean. 2. 1.), nous avons pour avocat auprès de Dieu Jésus-Christ, qui est le juste et la propitiation de nos péchés, et non seulement de nos péchés, mais encore des péchés de tout le monde.”

3. Il nous a affranchis de la tyrannie du diable, comme il nous l'apprend lui-même (Joan. 12. 31.): “C'est maintenant que le monde va être jugé, c'est maintenant que le prince du monde va être chassé du royaume qu'il avait usurpé: et moi si je suis une fois élevé de terre, j'attirerai tout le monde à moi.”

4. Il nous a ouvert le royaume du ciel qu'Adam nous avait fermé par son péché, sans quoi nous devions être éternellement privés de Dieu. C'est ce que saint Paul nous enseigne, disant (Hæbr. 10. 19.): “Nous avons maintenant l'espérance que nous aurons entrée dans le séjour des saints par la vertu du sang de Jésus-Christ.” Nous avons une figure de cette vérité dans l'ancienne loi, où il n'était pas permis aux criminels de retourner en leur pays avant la mort du souverain prêtre, mais le prêtre mourant, ils y pouvaient aller, et ils y étaient reçus. De même nul ne pouvait entrer dans le ciel, qui est notre véritable patrie, avant la mort de Jésus-Christ qui est notre grand prêtre et notre souverain pontife; mais ce grand prêtre étant mort, notre patrie nous est ouverte, et il ne tient qu'à nous, moyennant la grâce du Sauveur, d'y retourner.

Cet article contient plusieurs points de notre foi. 1. Que le Fils de Dieu a véritablement souffert, et non seulement en apparence. 2. Qu'il n'a pourtant souffert que comme homme, et non comme Dieu. 3. Qu'il a souffert sous le président Pilate, pour accomplir ce qu'il avait prédit, qu'il serait livré aux Gentils. 4. Qu'il a été crucifié et qu'il est mort pour notre salut. 5. Qu'il a été enseveli et mis dans le sépulcre.

INSTRUCTION IX.

EXPLICATION DU CINQUIÈME ARTICLE.

Il est descendu aux enfers, et le troisième jour, il est ressuscité d'entre les morts.

Cet article contient deux parties. La première propose la descente de l'âme de Jésus-Christ aux enfers ; et la seconde, la résurrection de son corps, qui sortit du sépulcre.

Il est descendu.

Par la première, nous sommes obligés de croire que Jésus-Christ étant mort, "son âme s'abaissa jusqu'aux plus basses parties de la terre," comme dit saint Paul (Ephes. 4, 9.), et qu'elle y demeura autant de temps que son corps fut enfermé dans le sépulcre.

Par cette confession nous soutenons que, durant ce temps, la personne de Jésus-Christ demeura toujours unie à son corps dans le sépulcre, et à son âme dans les enfers : car, comme nous avons déjà remarqué, la divinité et la personne qui étaient unies à son corps et à son âme lorsqu'ils étaient joints ensemble, n'en ont point été séparées, quoique la mort les eût désunis.

Aux enfers.

Pour bien entendre ce que Notre-Seigneur fit dans les enfers, et le dessein pour lequel il y descendit, il faut savoir qu'il y a trois sortes d'enfers où les âmes qui sortaient de ce monde avant la mort du Fils de Dieu étaient envoyées.

Le premier est celui où les damnés sont punis pour les péchés qu'ils ont commis durant leur vie, et dont ils n'ont pas fait pénitence. C'est de cette prison obscure et effroyable que parle l'Eglise, quand elle dit qu'il n'y a *aucune rédemption dans l'enfer*, c'est-à-dire que la peine en est éternelle, et que ceux qui y sont n'en seront jamais rachetés ; mais au contraire "qu'il y a des ténèbres continuelles, qu'il n'y a que désordre et confusion, et qu'il n'y aura jamais qu'une horreur épouvantable (Job. 10. "22.)."

Ce lieu est encore souvent appelé l'abîme, dans l'Écriture. Saint Jean (Apoc. 20. 1.) vit "un ange qui descendait du ciel, et qui avait en sa main la clef de l'abîme. Il avait aussi une grande chaîne avec laquelle il arrêta le dragon et le vieux serpent, qui est le diable et satan, et le jeta dans l'abîme." On donne encore à ce lieu le nom de gêne, parce que les damnés y sont tourmentés; et c'est ainsi que Notre-Seigneur l'appelaient pour l'ordinaire. Il dit particulièrement (Matth. 18. 9.) "qu'il vaut mieux aller au ciel avec un seul œil et avec une seule jambe, que d'aller dans la gêne avec deux yeux et avec deux jambes." Et ailleurs (Ibid. 5. 22.), "que celui qui appelle son frère fou est coupable de la gêne du feu." Mais le nom le plus propre et le plus ordinaire est celui d'enfer; et quand l'on profère ce mot, enfer, l'on entend ce cachot effroyable de feux et de peines où les démons et les damnés seront éternellement tourmentés. C'est cet enfer où Notre-Seigneur dit (Luc. 16. 22.) que le mauvais riche fut enseveli, et où le prophète ajoute (Ps. 9. 18.) que tous les pécheurs seront envoyés.

Le second lieu à qui on donne le nom d'enfer est le purgatoire, où les âmes des élus sont retenues pour un certain temps, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement purifiées des fautes qu'elles ont commises durant leur vie, et pour lesquelles elles n'ont pas entièrement satisfait. "Rien de souillé, ni qui ressent l'abomination ou le mensonge, n'entrera dans le ciel, dit saint Jean (Apoc. 21. 27.)." Il faut donc que ceux qui sortent de ce monde avec quelque reste de péché soient purifiés avant que d'entrer dans le séjour de la pureté et de la gloire. Les hérétiques d'aujourd'hui nient la vérité du purgatoire, mais elle nous est proposée et attestée par les Conciles, par les saints Pères et par la tradition.

Enfin le troisième lieu à qui l'on donne le nom d'enfer, est celui où les âmes des saints patriarches et de ceux qui mouraient en la grâce de Dieu avant la mort de Notre-Seigneur, étaient retenues. C'est de cet enfer que parlait le Prophète dans l'espérance d'en être délivré un jour (Ps. 15. 10.): "Vous ne laisserez pas, Seigneur, l'âme de votre serviteur dans l'enfer." Et saint Pierre (Act. 2. 24 et 31.) applique ce même passage à Notre-Seigneur, voulant montrer qu'il est entré dans cet enfer, et qu'il en est sorti. Ce lieu était autrefois appelé le sein d'Abraham;

parce que ceux qui suivaient la foi de ce patriarche, et qui espéraient comme lui l'accomplissement des promesses de la résurrection, s'y retiraient auprès de lui ; et sans y souffrir aucune peine ni douleur, vivaient d'espérance en attendant en paix la venue de leur libérateur. Notre-Seigneur même a usé de cette façon de parler, voulant expliquer l'état de bonheur où était Lazare autrefois méprisé par le mauvais riche : " Le mauvais riche, dit-il (Luc. 16. 22.), a été envoyé dans l'enfer, et Lazare " a été reçu dans le sein d'Abraham."

Or, c'est dans cet enfer que l'âme de Notre-Seigneur est descendue, afin que ce que dit saint Paul (Philip. 2. 10.) fût véritablement accompli : " Que tout genou soit fléchi quand on prononce le nom de Jésus, soit dans le ciel, soit sur la terre, soit " dans les enfers."

Elle y est encore descendue pour une autre raison ; savoir, pour délivrer les âmes des justes de l'obscurité où elles étaient, et leur donner la gloire qu'il venait de leur acquérir par le mérite de sa passion et de sa mort. C'est-à-dire qu'il les rendit bienheureuses, et leur donna la claire vision de Dieu, dans ce lieu obscur et ténébreux : car, comme l'on dit qu'où est le roi, là est la cour, de même où est Jésus-Christ glorieux, là est le paradis. Ceci se prouve par l'exemple du bon larron, à qui Notre-Seigneur dit (Luc. 23. 43.), lorsqu'ils étaient en croix : " Vous serez " aujourd'hui avec moi dans le paradis," c'est-à-dire dans un état où je vous ferai part de ma gloire, la communiquant aux justes qui m'y attendent. Le prophète Ozée (13. 14.) avait aussi prédit ces merveilles longtemps avant qu'elles arrivassent, en disant : " O mort, je serai ta mort : O enfer, je serai ta morsure : " c'est-à-dire, j'enlèverai ta proie, et s'il faut ainsi parler, je te mordrai, et par cette morsure, j'emporterai une partie des âmes que tu retiens dans ton sein. C'est aussi en ce sens qu'il faut entendre les paroles du prophète Zacharie (9. 11.) : " Vous avez " mis en liberté vos captifs par le sang de votre testament, et " les avez fait sortir de la fosse et du lac où il n'y a point d'eau." Enfin saint Paul déclare cette vérité, disant (Coloss. 2. 15.) : " Il a enlevé les dépouilles des principautés et des puissances, " les menant hautement en triomphe à la vue de tout le monde."

Il ne faut pas s'imaginer que Notre-Seigneur descendant dans ces lieux obscurs et ténébreux, souffrit aucune diminution de sa

gloire, de sa grandeur, de sa splendeur, de sa puissance, de sa sainteté. Les autres y descendaient comme captifs, et il y est descendu comme libérateur; les autres y demeuraient par nécessité, et il y demeurait libre et sans contrainte, comme il dit par son Prophète (Ps. 87. 5.) : " Je suis demeuré libre entre les morts, " sans avoir besoin du secours de personne; " les autres étaient dans l'obscurité, mais il y porta la lumière, sans pouvoir être sujet à la privation, tout ainsi que le soleil se levant ne peut entrer dans les ténèbres de la nuit, parce qu'il porte la lumière avec soi.

INSTRUCTION X.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Il est ressuscité.

C'est ici la seconde partie de l'article, savoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité, c'est-à-dire que son âme s'est réunie à son corps, pour commencer une nouvelle vie, comme témoigne saint Paul écrivant à Timothée (II. Tim. 2. 8.): " Souvenez-vous toujours que Notre-Seigneur Jésus-Christ est " ressuscité d'entre les morts."

La foi de ce mystère est singulièrement propre aux chrétiens. Tout le monde a facilement cru qu'il est mort. Les Juifs l'ont cru, les infidèles l'ont cru; mais il n'y a que les véritables chrétiens qui croient qu'il soit ressuscité: d'où vient que saint Paul prêchant dans l'Aréopage (Act. 17. 31.), et disant que Dieu l'avait ressuscité d'entre les morts, les infidèles se moquèrent de lui, et le firent passer pour un extravagant.

Par cette résurrection, il ne faut pas simplement entendre que Notre-Seigneur est ressuscité, car nous lisons dans l'Écriture, que plusieurs sont aussi ressuscités: mais ce qui est singulier en Jésus-Christ, est qu'il s'est ressuscité lui-même par sa propre puissance, ce que nul autre n'a pu faire. C'est ce que témoigne saint Paul (II. Cor. 13. 4.): " S'il est mort, c'est par infirmité; " s'il est ressuscité, c'est par la puissance et la vertu de Dieu, " qui était en lui," et qui ne fut point séparée de son corps dans le sépulchre, ni de son âme dans les enfers, comme nous l'avons

déjà marqué. David l'avait aussi prédit, disant (Psal. 97. 2.): " Il s'est acquis le salut par la force de sa droite et de son bras " saint." Mais nul n'a expliqué si clairement cette vérité que lui-même (Joan. 10. 17.): " Je mets, dit-il, mon âme, afin de la " reprendre ; j'ai la puissance de la laisser, et j'ai la puissance " de la reprendre une seconde fois." Et ailleurs il dit aux Juifs (Joan. 2. 19): " Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois " jours." Et le saint Evangéliste ajoute, qu'il voulait parler du temple de son corps. Que si l'on trouve quelquefois dans l'Ecriture, que son Père l'a ressuscité, ce n'est pas qu'il ne se soit aussi ressuscité lui-même, parce que la puissance de son Père et la sienne est la même puissance.

Je viens de dire que l'Ecriture fait mention de plusieurs qui ont été ressuscités ; mais Notre-Seigneur est le premier de tous : c'est pourquoi il est appelé *le premier-né d'entre les morts* (Coloss. 1. 18.). Et saint Paul dit (I. Cor. 15. 20.): " Jésus-Christ est " ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de " ceux qui meurent pour ressusciter : parce que si la mort est " venue par un homme, la résurrection des morts est aussi venue " par un homme : car, comme tous meurent en Adam, tous " aussi revivront en Jésus-Christ : mais chacun en son rang ; " Jésus-Christ, le premier, comme prémices, et ensuite tous ceux " qui lui appartiennent."

Il faut entendre tous ces passages de la parfaite et véritable résurrection, c'est-à-dire, de celle par laquelle les morts revivent pour ne plus mourir : car avant la résurrection de Notre-Seigneur et encore depuis, plusieurs sont ressuscités pour mourir une seconde fois, comme en effet ils sont morts. " Mais Jésus-Christ, " comme dit saint Paul (Rom. 6. 9.), et il faut dire le même de " ceux qui lui appartiennent, ressuscitant d'entre les morts, ne " mourra plus ; la mort n'aura plus de pouvoir sur lui : car " étant mort une fois, il est mort pour le péché ; mais vivant " maintenant, il vit pour Dieu."

Le troisième jour.

Notre-Seigneur est ressuscité trois jours après sa mort : car il fut dans le sépulcre une partie du vendredi, le samedi tout entier, et une partie du jour suivant, auquel il ressuscita, et qui pour mémoire éternelle a été depuis appelé dimanche, c'est-à-dire le jour du Seigneur.

Il avait prédit ce terme en disant aux Juifs qui lui demandaient un miracle (Matth. 12. 39.) : " Cette nation corrompue et adultère demande un miracle, et on ne lui donnera point d'autre miracle que celui du prophète Jonas : car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre." Et il dit dans une autre rencontre (Joan. 2. 19.) : " Détruisez ce temple (il parlait de son corps), et je le rebâtirai en trois jours." Il dit encore une autre fois à ses disciples (Matth. 20. 18.) : " Nous allons à Jérusalem, où le Fils de l'homme sera attaché à la croix ; il sera mis à mort ; mais il ressuscitera le troisième jour."

Cette résurrection du Sauveur a été nécessaire, premièrement pour l'affermissement de notre foi et de notre espérance, qui n'auraient guère de solidité si Jésus-Christ n'était pas ressuscité, comme saint Paul le prouve bien au long, écrivant aux Corinthiens (I. Cor. 15. 12.) : " Puisque l'on vous prêche que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressusciteront point ? Si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi. Nous serons même convaincus d'être faux témoins de la part de Dieu : puisque nous porterions témoignage contre Dieu même, en disant qu'il a ressuscité Jésus-Christ, qu'il n'aurait pourtant pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne doivent pas ressusciter. Car si les morts ne doivent pas ressusciter, Jésus-Christ n'est point aussi ressuscité. Que si Jésus-Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine ; vous êtes encore dans vos péchés, et par conséquent ceux qui sont morts dans la foi de Jésus-Christ sont péris. Si nous n'avions espérance en Jésus-Christ que pour cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes. Mais il est certain que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et qu'il s'est fait les prémices de ceux qui meurent pour ressusciter."

Saint Pierre (I. Pet. 1. 3.) prouve encore fortement que la résurrection de Notre-Seigneur nous fortifie dans l'espérance de la nôtre, et qu'étant membres de Jésus-Christ, nous ne serons point séparés de lui dans la terre des vivants : " Béni soit Dieu, dit-il, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui par sa grande

“miséricordé nous a régénérés par la résurrection de Jésus-Christ d’entre les morts, pour nous donner une vive espérance que nous arriverons à cet héritage incorruptible qui nous est réservé dans le ciel.” Saint Paul, que l’on peut justement appeler l’Apôtre de la Résurrection, dit encore (I. Cor. 15. 21.) que “comme la mort est entrée au monde par un homme, qui est Adam, de même la résurrection des morts se fera par un autre homme, qui est Jésus-Christ. Qu’il faut que le corps corruptible que nous portons, ressuscite un jour, et qu’il soit revêtu d’immortalité (Ibid. 53.). Que nous attendons Jésus-Christ notre Sauveur, qui réparera le corps de notre bassesse, pour le rendre semblable à son corps glorieux (Philip. 3. 20.).”

Mais cette résurrection des corps nous doit faire, ressouvenir qu’il y a une résurrection spirituelle par laquelle les âmes mortes par le péché doivent ressusciter à la vie de la grâce. C’est à quoi saint Paul nous exhorte (Rom. 6. 4.) quand il dit que, “comme Jésus-Christ est ressuscité d’entre les morts par la gloire de son Père, de même nous devons mener une nouvelle vie: et qui si nous avons été entés en lui par la ressemblance de sa mort lorsque nous avons été baptisés et ensevelis dans l’eau, nous devons aussi être entés en lui, et vivre de sa vie par la ressemblance de sa résurrection.” C’est cette résurrection spirituelle que l’on appelle conversion de vie.

Mais afin que cette résurrection ou conversion soit parfaite, elle doit être semblable à celle de Jésus-Christ et à celle de nos corps que nous espérons un jour. C’est-à-dire que comme Jésus-Christ est ressuscité, et comme nous ressusciterons pour ne plus mourir; ainsi nous devons tellement ressusciter de la mort du péché à la vie de la grâce, que nous ne mourions plus de cette mort spirituelle. Voici comment saint Paul explique cette comparaison (Rom. 6. 4.): “Jésus-Christ étant ressuscité d’entre les morts, ne mourra plus, et la mort n’aura plus de puissance sur lui: ainsi vous devez vous considérer comme morts au péché, ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.” C’est pourquoi, dit ailleurs le même apôtre (Coloss. 3. 1.), si “vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu: n’ayez de l’affection que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre.”

Ce que nous devons donc croire dans cet article, est : 1. Que Jésus-Christ s'étant humilié jusqu'à la mort de la croix, il s'est encore abaissé après la mort jusque dans les enfers. 2. Qu'en core que son corps fût dans le sépulchre, et son âme dans les limbes, la divinité n'a point cessé d'être unie à l'un et à l'autre. 3. Que son corps et son âme se sont réunis trois jours après sa mort pour ressusciter. 4. Qu'il est ressuscité par sa propre vertu. 5. Qu'étant ressuscité, il ne mourra plus.

INSTRUCTION XI.

EXPLICATION DU SIXIEME ARTICLE.

Il est monté au ciel, où il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Le prophète David rempli de l'esprit de Dieu, et contemplant dans une vue prophétique l'admirable et glorieuse Ascension de Notre-Seigneur, invite tous les fidèles à louer ce triomphe en cette manière (Ps. 46. 1.) : "Peuples de toute la terre, réjouissez-vous en frappant des mains; témoignez à Dieu les transports de votre joie par des cris d'allégresse : car le Seigneur est le très haut, le terrible, et le grand roi, qui règne sur toute la terre. Dieu est monté parmi des acclamations de joie ; le Seigneur est monté au bruit des trompettes. Chantez à Dieu, chantez, chantez à notre roi, chantez. Car notre Dieu est le roi de toute la terre, chantez avec sagesse, Dieu régnera sur les nations : Dieu est assis sur son trône saint."

Il est monté au ciel.

Le premier point de cet article que nous devons croire d'une foi sincère et inébranlable, est que Jésus-Christ Notre-Seigneur, après avoir satisfait à son Père pour nos péchés, et accompli sur la terre tout ce qui était nécessaire pour le bien de son Eglise, monta au ciel en corps et en âme. Voici comment saint Luc décrit ce mystère (Act. I. 9.) : "Après qu'il eut promis à ses disciples de leur envoyer le Saint-Esprit, et qu'il leur eut recommandé de ne se point séparer qu'ils ne l'eussent reçu,

“ ils le virent s'élever vers le ciel, et il entra dans une nuée qui le cacha à leurs yeux. Et comme ils étaient attentifs à le regarder montant au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent à eux, et leur dirent : Hommes de Galilée, pour quoi vous arrêtez-vous ainsi à regarder vers le ciel ? Ce Jésus, qui vous a quittés pour monter au ciel, reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.”

Or, il y est monté, non par des secours extérieurs, comme Elie, qui fut enlevé dans un chariot de feu; ni comme le prophète Abacuc, qu'un ange transporta de la Terre-Sainte en Babylone, le soutenant par un cheveu de sa tête; ni comme Philippe, diacre, qui après avoir donné le baptême à l'eunuque de la reine d'Éthiopie, fut ravi par le Saint-Esprit, et transporté en un moment du chemin de Gaza en Azoto. Mais il est monté par sa propre vertu et sans aucun secours étranger.

Il y est monté comme homme et comme Dieu; comme homme, car encore que cela fût naturellement impossible, la vertu néanmoins dont son âme était douée, imprimait à son corps des qualités spirituelles et glorieuses, par le moyen desquelles elle le portait sans résistance où elle désirait. Il est encore monté par sa propre puissance comme Dieu; parce que la divinité n'a point cessé d'être unie à cet homme qui montait. Ainsi comme il est vrai de dire que Dieu a souffert, que Dieu a été crucifié, que Dieu est mort, que Dieu a été enseveli, que Dieu est ressuscité; de même il faut croire et dire que Dieu est monté au ciel.

Quand nous disons que Dieu est monté au ciel, il ne faut pas inférer que Dieu ne fût déjà au ciel avant que Jésus-Christ y montât, car il est partout par son immensité. Mais nous disons qu'il est monté au ciel, parce qu'il a commencé d'y être d'une nouvelle manière. Il est monté au ciel dans l'Ascension de Jésus-Christ, de la même manière qu'il est descendu sur la terre dans son Incarnation. Car comme l'on dit que Dieu est descendu sur la terre par le mystère de l'Incarnation, parce qu'il a commencé d'être sur la terre d'une nouvelle manière, savoir par l'union hypostatique de sa divinité avec l'humanité: de même nous disons qu'il est monté au ciel par le mystère de l'Ascension, parce qu'il a commencé d'être dans le ciel d'une nouvelle manière, savoir pour y régner dans l'Homme-Dieu.

Notre-Seigneur montant au ciel emmena avec lui les saints Pères qu'il avait délivrés des prisons de l'enfer, comme témoigne saint Paul (Ephes. 4. 8.), et le prophète David l'avait dit avant lui: "Jésus-Christ montant au ciel a mené avec lui la captivité captive, et a répandu ses dons sur les hommes. Et pourquoi est-il monté, sinon parce qu'il était descendu dans les parties les plus basses de la terre?" C'est pour nous donner l'espérance que nous le suivrons un jour, et que ces saints Pères qui l'ont accompagné étaient comme les prémices de la moisson des bienheureux qui les doivent suivre un jour dans le ciel. "Jésus-Christ, dit saint Paul, changera notre corps bas et infirme, et le rendra semblable à son corps glorieux, par cette puissance par laquelle il se peut assujettir toutes choses." Saint Jacques dit aussi (2. 5.): "Que nous serons élevés au ciel pour jouir de l'héritage que Dieu a promis à ses enfants. Il a élu ceux qui sont les pauvres du monde, mais qui ont les richesses de la foi, et qui sont destinés pour être les héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment." Notre-Seigneur l'a dit plus clairement que tout autre, lorsqu'il disait à ses fidèles en la personne de ses apôtres (Joan. 14. 2.): "Je m'en vais vous préparer le lieu." "C'est pourquoi il est monté, dit le prophète (Deut. 32. 11.), comme un aigle qui étend les ailes pour exciter ses petits à voler, et qui voltige devant eux pour les animer à le suivre." Et un autre prophète dit (Mich. 2. 13.): "Il est monté au ciel ouvrant le chemin devant eux."

En attendant que nous recevions l'effet des promesses de Notre-Seigneur, nous devons le suivre et monter avec lui en esprit, en sorte que nous puissions dire avec saint Paul (Philip. 3. 20.): "Que notre esprit et notre cœur ne sont plus sur la terre, mais que toute notre conversation est dans le ciel, que notre cœur est dans le lieu où est notre trésor (Matth. 6. 21.): et enfin que nous ne sommes plus dans le monde comme des citoyens de la terre, mais comme des voyageurs qui ne faisons que passer pour aller à notre céleste patrie (Ephes. 2. 19)."

INSTRUCTION XII.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Le prophète David l'avait déclaré en ces termes : " Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite." Et il le répète un peu après : " Le Seigneur est à votre droite ; il " brisera les rois au jour de sa colère (Psal. 109. 14.)."

Il est assis.

Par ce mot, assis, il ne faut pas entendre une situation ou disposition de corps semblable à celle que nous avons quand nous sommes assis ; mais il le faut prendre pour une ferme et inébranlable possession de son royaume céleste.

A la droite de Dieu.

Et quand l'on ajoute qu'il est assis à la droite de Dieu, il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait en Dieu une gauche et une droite, parce qu'étant un être très simple, il n'a point de parties qui le divisent. Mais quand on dit qu'il est assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire qu'il est élevé à une égalité de puissance, de gloire, d'autorité comme témoigne saint Paul (Ephes. 1. 20.) : " Il a ressuscité Jésus-Christ des morts, et l'a fait asseoir à sa droite " dans le ciel au-dessus de toutes les principautés, de toutes les " puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations, et " de toutes les créatures, quelque nom qu'on leur donne, et qui " peuvent être non seulement dans le temps présent, mais encore " dans les siècles à venir. Il a mis toutes choses sous ses pieds."

De ce passage et de celui que je vais rapporter, il faut inférer que la gloire de Jésus-Christ dans le ciel lui est tellement propre qu'elle ne peut être communiquée à aucune créature : car auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit : " Asseyez-vous à ma droite, " jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de mar- " che-pied ? Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent " lieu de serviteurs ? Mais Jésus-Christ est le maître et le Sei- " gneur. Et Dieu dit lui-même de ce divin Sauveur : Je serai " son père, et il sera mon Fils (Hébr. 1. 5. 13.)."

Que si l'Écriture dit quelquefois que Dieu l'a rendu inférieur aux anges, c'est qu'elle le considère dans sa nature humaine, car il est vrai que le dernier de tous les anges étant tout esprit, est plus grand en sa nature que le plus grand de tous les hommes qui est composé d'esprit et de corps. Mais si on le considère dans l'union de ces deux natures, les anges l'adorent, et confessent qu'ils ne sont rien en sa présence (Ps. 96. 7.). C'est pourquoi le Prophète, après avoir dit, parlant de sa nature humaine, qu'il est inférieur aux anges, ajoute aussitôt (Ps. 8. 6.), parlant de lui comme il est dans l'union des deux natures, qu'il est infiniment élevé au-dessus d'eux : " Vous l'avez rendu, dit-il, un peu inférieur aux anges ; mais vous l'avez couronné d'honneur et de gloire, et l'avez élevé sur tous les ouvrages de vos mains." Il est vrai que ces paroles sont dites, selon la lettre, de l'homme dans la gloire de sa création : mais saint Paul les applique à Notre-Seigneur dans l'état de gloire qu'il s'est acquis par les humiliations de sa Passion (Hæbr. 2. 8.) : " Vous l'avez élevé sur tous les ouvrages de vos mains, et vous avez mis toutes choses sous ses pieds. Quand il dit qu'il lui a assujetti toutes choses, il n'excepte rien, et il n'a rien laissé qu'il ne lui ait assujetti. Cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit soumis : mais nous voyons que celui qui avait été un peu inférieur aux anges, nous voyons, dis-je, que Jésus a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte."

Ce que les chrétiens sont obligés de croire en cet article, est : 1. Que Jésus-Christ est monté au ciel en corps et en âme. 2. Qu'il y est monté par sa propre vertu. 3. Qu'il y est monté comme homme par les qualités de son corps glorifié. 4. Qu'il y est monté comme Dieu par sa propre puissance. 5. Que Dieu précisément comme Dieu ne peut monter ni descendre, étant essentiellement partout. 6. Qu'il est assis à la droite de son Père, c'est-à-dire, qu'il est élevé à une égalité de gloire, de puissance et de majesté. 7. Que ce royaume de l'Homme-Dieu est éternel et qu'il n'aura jamais de fin.

INSTRUCTION XIII.

EXPLICATION DU SEPTIÈME ARTICLE.

De là il viendra juger les vivants et les morts.

Le Fils de Dieu s'est fait homme pour faire trois offices à la gloire de son Père et pour la perfection de son Eglise. Le premier est celui de Rédempteur, qu'il a commencé en son incarnation, et qu'il a consommé par sa passion et par sa mort: car, comme dit saint Paul (I. Tim. 1. 15.), "il est venu pour sauver les pécheurs. Ce que je vais vous dire, dit-il, est véritable et vous le devez recevoir avec toute sorte de créance. Jésus-Christ est venu pour sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier."

Le second office est celui d'avocat; il a commencé à le pratiquer sur la terre, mais il est monté au ciel afin de le faire plus efficacement, ainsi que témoigne saint Jean (I. Joan. 2. 1.): "Mes enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point. Si néanmoins quelqu'un pèche, nous avons pour avocat envers le Père Jésus-Christ qui est juste."

Le troisième est celui de Juge, qu'il viendra exercer à la fin des siècles; car saint Pierre dit aux Actes des apôtres (Act. 10. 42.): "Mes frères, Jésus nous a commandé de prêcher et de témoigner au peuple que c'est lui qui est établi de Dieu pour juger les vivants et les morts."

Les deux premiers offices sont compris dans les articles que nous avons expliqués, et le troisième est exprimé dans celui-ci:

Il viendra juger les vivants et les morts.

Cette vérité qui fait un des articles de notre foi, est d'une telle conséquence, que Dieu a voulu qu'elle nous fût marquée dans toutes les saintes Ecritures (I. Thess. 5. 2., II. Pet. 3. 10.), et le jour de cette grande discussion sera si éclatant, qu'il est par excellence appelé le jour du Seigneur.

Lorsque Notre-Seigneur montait au ciel, deux anges apparurent aux apôtres et leur dirent (Act. 1. 11.): "Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? Ce

“ Jésus qui vous a quittés pour monter au ciel, viendra de la même manière que vous l’y avez vu monter.” S’il doit descendre du ciel, ce ne sera pour autre fin que pour juger le monde, comme dit saint Paul (II. Cor. 5. 10.): “ Il faut que nous comparaissons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive le bien ou le mal qu’il aura mérité durant sa vie.”

Il est donc certain que Notre-Seigneur viendra juger les vivants et les morts; mais nul ne sait le jour ni l’heure, comme témoigne saint Paul par ces paroles qu’il écrit aux fidèles de Thessalonique (I. Thess. 5. 1.): “ Touchant le temps et le moment, il n’est pas nécessaire, mes frères, que je vous en écrive: car vous savez très bien que le jour du Seigneur viendra comme le larron qui vient durant la nuit; et quand on vous dira que tout est en paix et qu’il n’y a rien à craindre, on se trouvera surpris tout d’un coup d’une ruine imprévue, comme une femme grosse l’est des douleurs de l’enfantement, sans qu’il y ait moyen de se sauver.”

Saint Pierre dit quasi le même (II. Pet. 3. 8.): “ Mes bien-aimés, il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, savoir qu’aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour. Ainsi le Seigneur ne retarde point l’accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l’imaginent. Mais c’est qu’il vous attend avec patience, ne voulant point qu’aucun périsse, mais que tous se convertissent et fassent pénitence. Mais le jour du Seigneur viendra comme le larron: et alors, dans le bruit d’une grande tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec tout ce qu’elle produit, sera consumée par le feu.”

Et saint Jean dit dans son Apocalypse (16. 15.): “ Le Seigneur dit: Je viendrai comme le larron lorsqu’on ne m’attendra pas. C’est pourquoi, heureux celui qui veille et qui tient ses habits prêts, de crainte qu’il ne paraisse nu, et que sa honte ne soit vue de tout le monde.”

Les Apôtres dont je viens de rapporter les passages avaient appris cette doctrine de leur Maître qui, s’étant assis sur la montagne des Olivets, en instruisit ses disciples qui lui vinrent demander en secret quand ces choses s’accompliraient, disant (Matth. 24. 3.): “ Dites-nous quand cela arrivera, et quel sera le signe de votre avènement et de la consommation du siècle? Prenez garde, leur dit-il, que personne ne vous séduise: car plusieurs

“viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ; et ils en
“séduront plusieurs. L'on verra élever nation contre nation,
“et royaume contre royaume; et il y aura des pestes, des
“famines et des tremblements de terre en divers lieux : et tout
“cela ne sera que le commencement des douleurs. Alors vous
“serez livrés pour être tourmentés. On vous fera mourir, et
“vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom : et
“celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. Cet Evangile
“du royaume de Dieu sera prêché par toute la terre pour servir
“de témoignage à toutes les nations, et alors l'on verra la con-
“sommation.”

Par ces paroles, Notre-Seigneur nous apprend qu'il viendra
juger les hommes, et il prédit même quelques signes qui le
doivent devancer; mais il en tient le temps tellement secret,
que l'on n'en peut connaître ni le jour ni le moment. C'est pour-
quoi il dit ensuite après avoir rapporté plusieurs autres signes :
“De même qu'un éclair sort de l'Orient et paraît tout d'un coup
“jusqu'à l'Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.
“Et il continue en cette sorte : Nul autre que mon Père ne sait
“ce jour ni cette heure, non pas même les anges du ciel. Il arri-
“vera à l'avènement du Fils de l'homme ce qui arriva au temps
“de Noé. Les hommes mangeaient et buvaient, épousaient des
“femmes et mariaient leurs filles, jusqu'au jour auquel Noé entra
“dans l'arche, sans penser seulement au déluge, jusqu'à ce qu'il
“fût arrivé, et qu'il eût enlevé tous les hommes. Il en sera de
“même à l'avènement du Fils de l'homme. Tenez-vous donc
“toujours prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure
“que vous ne pensez pas.”

Notre-Seigneur a voulu que ce jour nous fût inconnu afin que
nous nous tenions toujours sur nos gardes et que nous ne menions
pas une vie relâchée, dans la pensée qu'il soit fort éloigné. Il
montre assez son intention par les dernières paroles que je viens
de rapporter; et il l'enseigne encore plus fortement au même
lieu (Ibid. 42.), où il dit : “Veillez, parce que vous ne savez pas
“à quelle heure votre Seigneur viendra. Si un père de famille
“savait à quelle heure le larron doit venir, il veillerait toute la
“nuit, et se mettrait en état de ne pas souffrir qu'il fit une
“brèche à sa maison, de même soyez toujours prêts, de crainte
“d'être surpris.”

Saint Pierre nous exhorte encore à cette vigilance, à laquelle il ajoute les dispositions avec lesquelles nous devons attendre le jour du jugement, qui sont la pureté et l'innocence: "Nous attendons, dit-il (II. Pet. 3. 13.), selon la promesse de Dieu, des cioux nouveaux et une terre nouvelle où il ne demeurera que des justes; c'est pourquoi, ô mes bien-aimés, en attendant ces choses, travaillez en paix, en sorte que vous soyez trouvés purs et sans reproche."

INSTRUCTION XIV.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Les vivants et les morts.

Il y a deux temps auxquels tous les hommes doivent comparaître devant Jésus-Christ comme juge. Le premier est celui de la mort: car au moment que l'âme sort du corps elle est présentée devant son tribunal pour rendre compte de toutes les pensées, de toutes les actions, et de toutes les paroles de sa vie, et pour être ensuite jugée selon le bien ou selon le mal qu'elle aura fait. C'est ce que l'on appelle jugement particulier, parce que la discussion ne s'en fait qu'entre le juge et l'âme particulière qui est jugée.

Le second sera à la consommation des siècles, lorsque tous les hommes seront assemblés en un même jour et en un même lieu devant ce Juge redoutable, pour rendre compte de leur vie devant tout le monde, et pour recevoir l'arrêt qui sera prononcé, et qui ne sera que comme une confirmation et une déclaration publique de celui qui aura été prononcé au jugement particulier.

Ce jugement est appelé général et universel, parce qu'il se fera en présence des anges et des hommes, et que le livre des consciences sera ouvert, afin que le bien et le mal que l'on y a tenu caché durant la vie, soit publié et connu à tout le monde. Ce sera sans doute une très grande satisfaction aux bons, de se voir siglorieusement justifiés, et une confusion mortelle aux méchants, de voir tant de témoins de leurs péchés et de leur condamnation.

Il est convenable à la justice de Dieu, qu'outre le jugement

particulier, il y en ait encore un universel et général : car comme il y a des pécheurs qui se couvrent du manteau de l'hypocrisie, afin de paraître saints aux yeux du monde ; et au contraire, qu'il y a des saints que l'on persécute, comme coupables et criminels, il est juste que la vérité soit manifestée, et que chacun paraisse ce qu'il a été en effet.

Il est juste encore que la conduite de la providence de Dieu soit justifiée contre les plaintes que le monde ne fait que trop souvent, et que les saints mêmes ont faites quelquefois, quoique avec respect, et en adorant ses jugements, voyant que les impies prospèrent en toutes choses, et que rien ne leur manque en cette vie ; et au contraire que les gens de bien sont quasi continuellement affligés de disgrâces, et de la perte de leurs biens. C'est la plainte que faisait David dans la soumission de son cœur à l'ordre de la divine providence (Ps. 72. 1. 5. 12.) : " Que Dieu " est bon à ceux qui ont le cœur droit ! Néanmoins mes pieds " ont été presque ébranlés, et j'ai été tout prêt de tomber : " parce que j'ai été piqué de jalousie, voyant la paix où vivent " les pécheurs. Ils ne sentent point les misères humaines, et ils " ne sont point châtiés comme le reste des hommes. C'est pour- " quoi ils en sont plus insolents, et ils sont comme ensevelis dans " l'injustice et dans l'impiété. Voilà comme les pécheurs et " comme les heureux du siècle possèdent les plus grands biens. " Et pour moi, il faut que je dise que c'est en vain que j'ai porté " mon cœur du côté de la justice, et que je me suis mis du parti " des innocents pour faire de bonnes œuvres : puisque je suis " affligé tout le jour, et que mon affliction commence dès le " matin."

Et le prophète Jérémie (12. 1.) dit : " Vous êtes équitable à la " vérité, Seigneur, si j'ose vous dire mon sentiment : néanmoins, " ce que je vous vais dire, me paraît juste. Pourquoi la vie des " impies est-elle dans la prospérité, en sorte que tous ceux qui " contreviennent à votre loi, et qui commettent des injustices, " prospèrent en toutes choses ? Vous les avez mis dans le monde " comme des arbres que l'on plante dans une bonne terre, et ils " y ont jeté de profondes racines ; ils fleurissent et ils font du " fruit. Votre oreille est proche de leur bouche, pour les écouter " quand ils vous demandent quelque chose, et il semble que vous " vous éloignez de leur dos, pour ne les point châtier quand ils

“ font mal. Vous me connaissez, Seigneur, et il semble que vous ne me regardiez que pour m’affliger, et pour mettre mon cœur à l’épreuve.”

C’est ainsi que les saints admirent et adorent la conduite de Dieu ; mais les pécheurs en murmurent. C’est pourquoi il est convenable qu’il y ait un jour auquel Dieu fasse voir à tout le monde qu’il est saint en toutes ses voies, et que ce qui paraît une injustice à la raison humaine, est en Dieu la justice même.

Il viendra juger.

Jésus-Christ sera donc le Juge de tous, non seulement comme Dieu, mais aussi comme homme, ainsi qu’il le déclare lui-même (Joan. 5. 26.), quand il dit : “ Comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi voulu que le Fils eût la vie en lui-même, et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu’il est Fils de l’homme. Et que cela ne vous étonne point ; car le temps viendra, auquel tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix ; et ceux qui auront fait de bonnes œuvres en sortent pour ressusciter à la vie, et ceux qui en auront fait de mauvaises, en sortiront pour ressusciter à leur condamnation.” Et il dit au même chapitre : “ Le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils.” Ce n’est pas que le Père et le Saint-Esprit ne jugent avec le Fils, car comme nous avons dit ailleurs, tout ce qu’une Personne de la Trinité fait au dehors, les deux autres le font indivisiblement avec elle. Notre-Seigneur dit un peu plus haut : “ Le Fils ne peut rien faire que ce qu’il voit faire au Père, et tout ce que le Père fait, le Fils le fait avec lui. Comme le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît.” L’on dit néanmoins que c’est le Fils qui jugera les vivants et les morts, parce qu’il apparaîtra dans sa chair humaine, afin que les hommes étant ressuscités, le puissent voir des yeux corporels, et entendre leur sentence de leurs propres oreilles. Et de plus, il était convenable que celui-là même que les hommes avaient si injustement jugé et condamné, fût le Juge des hommes et de ses juges mêmes. Le Prince des Apôtres toucha cette raison, lorsqu’il enseignait au centurien Corneille les principaux articles de notre foi : car après lui avoir déclaré que Jésus-Christ avait été attaché à la croix pour le salut des hommes, qu’il était ressus-

cité le troisième jour, qu'il était monté glorieux et triomphant dans le ciel, il lui dit (Act. 10. 42.) "qu'il était établi de Dieu pour être le Juge des vivants et des morts, et qu'il avait ordre de prêcher cette vérité au peuple."

Quant aux signes qui doivent devancer cet effroyable jugement (Matth. 24. 1.), Notre-Seigneur en rapporte plusieurs, mais les plus considérables sont : Que l'Évangile sera premièrement prêché par tout le monde, qu'il y aura une rébellion et une révolte presque universelle, et que cette révolte se fera par la venue de l'Antéchrist, comme saint Paul nous l'enseigne par ces paroles (II. Thess. 2. 3.) : "Ne vous laissez séduire en aucune manière, car le jugement ne se fera point que la révolte ne soit auparavant arrivée, et que l'homme de péché et de perdition n'ait paru ; cet homme, dis-je, qui s'opposera au véritable Christ, et qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et de ce qui est adoré ; jusqu'à s'asseoir dans le Temple de Dieu, voulant lui-même passer pour une divinité."

La sentence finale que le Juge prononcera, sera pleine de consolation pour les justes, et de terreur pour les pécheurs. S'adressant aux premiers qui seront à sa main droite, il leur dira (Matth. 25. 34.) : "Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai été voyageur, et vous avez exercé envers moi l'hospitalité ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez visité ; j'ai été en prison, et vous m'êtes venu voir."

"Le Juge dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais voyageur, et vous ne m'avez pas logé ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas revêtu ; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité."

Par ces mots, *Allez, maudits*, que le Juge dira aux réprouvés, il faut entendre la peine du dam, qui consiste dans la privation éternelle de la vision de Dieu, sans espérance de la pouvoir jamais posséder : et ce mot, *maudits*, augmentera infiniment leur douleur, parce qu'il leur apprendra qu'ils ne seront jamais

trouvés dignes de bénédiction. Et par ces paroles, *au feu éternel*, il faut entendre une autre sorte de peine qu'on appelle du sens; parce qu'elle affligera l'âme et le corps d'une manière bien plus sensible que tous les tourments imaginables.

Le Juge dira que ce feu est préparé pour le diable et pour ses anges, ce qui sera un surcroît de supplice aux réprouvés de se voir pour jamais en la compagnie des démons.

Il dira enfin que ce feu sera éternel, c'est-à-dire que la peine des damnés n'aura jamais de fin, ce qui leur causera un désespoir enragé et fera la consommation de leur malheur.

Par cet article, nous sommes obligés de croire: 1. Que Jésus-Christ viendra juger tous les hommes. 2. Qu'il les jugera non seulement comme Fils de Dieu, mais encore comme Fils de l'homme. 3. Qu'il y aura deux jugements, l'un particulier à la fin de la vie, l'autre général à la fin des siècles. 4. Que le jour du jugement est assuré, mais inconnu. 5. Que ce jour sera devancé de plusieurs signes effroyables. 6. Que chacun sera jugé selon le bien ou le mal qu'il aura fait durant sa vie. 7. Que l'exécution de la sentence, soit pour le bien, soit pour le mal, n'aura jamais de fin.

INSTRUCTION XV.

EXPLICATION DU HUITIÈME ARTICLE.

Je crois au Saint-Esprit.

Il est d'une extrême conséquence aux fidèles de ne pas ignorer ce que c'est que le Saint-Esprit; et s'ils ne l'ignorent pas, de n'en avoir que des sentiments légitimes tels qu'ils nous sont marqués dans les saintes Ecritures: car ignorer le Saint-Esprit, c'est ignorer le mystère de la Trinité; et ne pas connaître ce mystère, c'est ne pas connaître son baptême, qui ne se peut administrer qu'au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est pourquoi saint Paul (Act. 19. 2.) ne put souffrir cette ignorance dans quelques chrétiens de l'Eglise d'Ephèse; car leur ayant demandé s'ils avaient reçu le Saint-Esprit, et eux ayant répondu qu'ils n'avaient pas seulement entendu dire qu'il y eût

un Saint-Esprit, il leur dit avec quelque sorte d'étonnement : Quel baptême avez-vous donc reçu ?

Il nous faut donc expliquer cet article, dont l'intelligence nous est d'autant plus nécessaire, que tout ce que nous avons de charité et d'amour nous est donné par la grâce de cet Esprit divin. " La charité de Dieu, dit saint Paul (Rom. 5. 5.), est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. Et " il dit ailleurs (Ibid. 8. 26.) : Le Saint-Esprit prie pour nous " avec des gémissements ineffables."

Saint Esprit.

Nous commençons par la propre signification de ces mots, Saint-Esprit, qu'il est nécessaire de bien entendre, pour ne rien confondre dans le mystère de la très sainte Trinité : car ces termes conviennent à la première et à la seconde Personne aussi bien qu'à la troisième, et il est vrai de dire que le Père est un Esprit saint, et que le Fils est un Esprit saint, comme il est vrai de dire que la troisième Personne est un Esprit saint, ou un Saint-Esprit ; la raison est que la sainteté et la spiritualité sont des perfections communes aux trois Personnes. Les anges mêmes, et les âmes qui jouissent de Dieu dans le ciel, sont aussi des esprits saints. Ils sont esprits, parce qu'ils sont dégagés de la matière, et ils sont saints, parce qu'ils possèdent Dieu dans le lieu de la sainteté.

Ce nom néanmoins est particulièrement attribué à la troisième Personne de la très sainte Trinité, comme nous l'apprenons des saintes Lettres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. David faisait ainsi sa prière à Dieu (Ps. 50. 11.) : " Mon Dieu, " donnez-moi un cœur net, et renouvelez dans le fond de mes " entrailles l'esprit de droiture et de justice. Ne me rejetez point " de devant votre face, et ne retirez point de moi votre Saint- " Esprit. Rendez-moi la joie de votre salut, et fortifiez-moi de " votre Esprit principal."

Nous lisons aussi dans le livre de la Sagesse (9. 17.) : " Qui " pourra, Seigneur, pénétrer dans vos pensées, si vous ne lui " donnez votre sagesse, et si vous ne lui envoyez du ciel votre " Saint-Esprit ? Et le sage dit ailleurs : Dieu a créé la sagesse " par le Saint-Esprit."

Et dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ a ordonné que nous soyons baptisés au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Nous trouvons pareillement que la très sainte Vierge a conçu par l'opération du Saint-Esprit. Et saint Jean-Baptiste nous renvoie à Jésus-Christ (Joan. I. 33.), " afin que nous soyons baptisés, non d'un baptême d'eau tel qu'était le sien, mais d'un baptême de feu et du Saint-Esprit."

Encore dis-je que ce nom soit commun aux trois Personnes, il est néanmoins attribué à la troisième, comme nous avons remarqué, avec beaucoup de raison ; parce que c'est cet Esprit saint qui nous donne la vie spirituelle, et que sans la grâce de ses inspirations, nous serions morts spirituellement, et ne pourrions rien faire qui fût digne de la vie éternelle. Et de plus, il n'en est pas de la troisième Personne comme de la seconde. Cette seconde est justement appelée Fils, parce qu'elle procède par la voie de l'entendement, qui est une véritable génération. Mais la troisième procède par la voie d'amour : et d'autant qu'il n'y a point de nom propre pour exprimer cette sorte de procession, on lui donne le nom de spiration, et à celui qui procède le nom d'Esprit ; et de la sorte le nom de Saint-Esprit qui était commun aux trois Personnes, est demeuré propre à la troisième.

Cette Personne sainte et adorable procède des deux autres, comme je viens de remarquer. Et l'Eglise le chante dans le symbole de saint Athanase. " Le Saint-Esprit est du Père et du Fils, non fait, non créé, non engendré, mais procédant." Celui de Nicée dit la même chose : Je crois au Saint-Esprit, Seigneur, vivifiant, qui procède du Père et du Fils ; qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils ; et qui a parlé par les prophètes." C'est pourquoi cet Esprit saint est appelé dans l'Écriture tantôt l'Esprit du Père, et tantôt l'Esprit du Fils, pour nous apprendre qu'il procède de tous les deux.

Il est appelé l'Esprit du Père dans saint Matthieu (10. 20.), où Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : " Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous." Et dans le fameux sermon de la cène le même Sauveur dit (Joan. 15. 26.) : " Le consolateur que je vous enverrai de la part de mon Père, cet Esprit de vérité, qui procède du Père, donnera témoignage de moi." Et plus bas : " Le Saint-Esprit que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses."

Cet Esprit adorable est aussi appelé l'Esprit du Fils dans l'épître aux Romains (8. 9.), où saint Paul dit : "Celui qui n'a pas l'Esprit de Jésus-Christ, n'est pas du nombre des siens." Et aux Galates (4. 6.) : "Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui vous fait crier *Abba*, Père."

De ces passages où le Saint-Esprit est quelquefois appelé l'Esprit du Père, et quelquefois l'Esprit du Fils, nous devons inférer qu'il procède de l'un et de l'autre. Dans cette procession néanmoins, il ne faut pas compter les personnes d'où il procède qui sont deux, mais le principe qui est unique. Le Saint-Esprit est amour, et par conséquent il procède de la volonté, et comme il n'y a qu'une seule volonté dans le Père et dans le Fils, il s'ensuit qu'il procède du Père et du Fils, non comme de deux principes, mais comme d'un seul principe.

Le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils, est Dieu comme le Père et le Fils ; il est comme eux immense, infini, incompréhensible ; tout bon, tout sage, tout-puissant, de même nature, de même gloire, de même majesté. Eternel, Créateur, Seigneur de toutes choses.

Saint Pierre prouve la divinité du Saint-Esprit aux Actes des Apôtres (5. 3.), où il parle ainsi à un chrétien nommé Ananias : "Pourquoi, Ananias, votre cœur a-t-il consenti à la tentation de Satan, mentant au Saint-Esprit et retenant une partie du prix de la terre que vous avez vendue ? ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu." Nous voyons dans ce passage, que saint Pierre appelle Dieu celui qu'il avait un peu auparavant appelé Saint-Esprit.

Il faut faire le même raisonnement de ces paroles, que saint Paul écrit aux Corinthiens (I. Cor. 12. 5.) : "Il y a diversité de dons, mais il n'y a qu'un même Esprit ; il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur ; il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous." Et ce saint Apôtre, après avoir rapporté par le menu quels sont ces dons, ces ministères, ces opérations que Dieu fait dans les hommes, il conclut en cette sorte : "Or, c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons selon qu'il lui plaît." Nous voyons dans ce passage que tantôt le Saint-Esprit est appelé Dieu, et tantôt est appelé Saint-Esprit.

Il ne faut donc point douter que le Saint-Esprit ne soit Dieu comme le Père et le Fils, mais plutôt nous sommes obligés de croire et de confesser cette vérité. Saint Jean dit (I. Joan. 5. 7.): " Il y en a trois qui donnent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit; et ces trois ne sont qu'un." Par où l'on voit que ce saint Evangéliste met ces trois divines Personnes dans un même degré d'honneur. Notre-Seigneur les y avait mises avant lui, commandant à ses apôtres de baptiser les hommes au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Matth. 28. 19.). Saint Paul et les autres apôtres ont parlé de la même manière, ne les distinguant jamais dans leur nature, ni dans leur majesté, mais seulement dans leurs personnes.

De plus, l'Écriture sainte attribue au Saint-Esprit des choses qui ne conviennent qu'à la divinité, comme sont l'honneur des temples et la grâce de la sanctification: car il n'y a que Dieu à qui l'on puisse ériger des temples et des autels, et lui seul a le pouvoir de nous sanctifier. Pour l'honneur des temples, saint Paul dit (I. Cor. 6. 19.): " Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et que Dieu vous a donné, en sorte que vous n'êtes plus à vous-mêmes?" Et pour marquer encore plus expressément que cet Esprit saint, dont nous sommes les temples, est Dieu, l'Apôtre conclut en cette manière: " Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps." Ce saint Apôtre dit le même encore plus clairement dans un autre endroit (I. Cor. 6: 15.): " Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le détruira: car le temple de Dieu est saint, et ce temple, c'est vous-mêmes."

Quant à la justification, ce saint Apôtre dit (I. Cor. 6. 11.): " Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu. Et dans la seconde épître aux chrétiens de Thessalonique (2. 12.), il dit: Pour nous, mes frères bien-aimés en Notre-Seigneur, nous nous croyons obligés de rendre à Dieu des actions de grâces continuelles pour vous, de ce qu'il vous a choisis dès le commencement pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit, et par la foi de la vérité."

Or, le Saint-Esprit est tellement Dieu, qu'il est néanmoins une personne réellement distincte des deux autres. Les passages

que nous avons apportés pour montrer qu'il procède du Père et du Fils prouvent cette vérité: car ce qui procède et ce qui est produit, est nécessairement distinct du principe d'où il procède, et qui le produit. Et de plus saint Jean que nous avons déjà cité, dit (I. Joan. 5. 7.): "Qu'il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit; et que ces trois ne sont qu'une seule chose." Quand il dit que les trois personnes sont une même chose, il entend qu'elles sont un même Dieu; et quand il dit qu'il y a trois personnes, il montre qu'elles sont distinctes; car le nombre les multiplie, et où il y a multiplication, il y a aussi distinction.

INSTRUCTION XVI.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Le Saint-Esprit produit des effets merveilleux dans les âmes et leur fait des dons excellents, qui découlent de sa bonté comme d'une source de biens qui ne peut tarir. Car encore que les opérations et les grâces que Dieu fait extérieurement soient communes aux trois personnes, plusieurs néanmoins sont attribuées au Saint-Esprit, comme nous avons dit ailleurs qu'il y en a d'autres qui sont attribuées au Père, et d'autres qui le sont au Fils.

Le premier présent que le Saint-Esprit nous fait, c'est de lui-même; car il est amour, et le premier présent que nous faisons à une personne que nous aimons, c'est l'amour que nous lui portons; les autres présents que nous lui faisons étant plutôt des marques et des indices de ce premier présent, que des présents véritables. De là vient que cet Esprit divin est particulièrement appelé *le don Dieu, le don du Très-Haut*. Ce don avait été promis aux hommes par l'organe du prophète Ezéchiel (37. 6.): "Je vous donnerai mon Esprit et vous vivrez." Et par le prophète Joël (2. 28.): "Le temps viendra que je répandrai mon Esprit sur toute chair: vos fils et vos filles prophétiseront, les vieillards auront des songes mystérieux, et les jeunes auront des visions. Et de plus, en ce temps-là, je donnerai mon Esprit à mes serviteurs et à mes servantes."

Cet Esprit saint nous fait encore d'autres dons que l'on appelle par excellence les dons du Saint-Esprit. Ils sont sept en nombre, et voici les noms et l'ordre que le prophète Isaïe leur donne (II. 2) : " L'Esprit de sagesse et d'entendement, " l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété, " l'Esprit de la crainte du Seigneur." Il est de conséquence de bien connaître la nature et les effets de ces dons, car c'est de là que nous connaissons si le Saint-Esprit habite en nous, ce qui est la plus grande consolation que nous saurions avoir en cette vie.

Le don de sagesse est une connaissance lumineuse et savoureuse tout ensemble des choses de Dieu, qui nous en donne le goût et nous y fait trouver du plaisir. Ce don est le caractère des prédestinés, parce qu'il dispose tellement le cœur, qu'il prend plus de goût et de plaisir dans les vérités divines, et dans le plus petit degré de grâce et de vertu, que dans toutes les créatures.

Le don d'entendement, de pénétration, ou d'intelligence, est une lumière surnaturelle qui nous découvre et nous fait pénétrer les vérités du ciel, les saints mystères, et quelquefois les Ecritures saintes avec une merveilleuse facilité. De là vient qu'il se trouve des personnes simples qui ont des connaissances surnaturelles que Dieu ne donne pas aux plus savants docteurs qui ne recherchent la vérité que par le travail de l'étude et par l'effort d'un esprit naturel.

Le don de conseil est une lumière qui nous fait voir ce que nous devons faire pour plaire à Dieu, surtout quand le secours humain nous manque ; et qui, de plusieurs moyens, nous découvre ceux que nous devons choisir. Encore que le Saint-Esprit donne pour l'ordinaire cette lumière dans les choses qui regardent la gloire de Dieu et notre salut, il la donne néanmoins quelquefois aux justes dans la conduite même des choses humaines, à cause de la droiture de leurs intentions.

Le don de force est une vigueur spirituelle et un courage surnaturel que le Saint-Esprit donne pour accomplir ses volontés, et pour surmonter tous les obstacles qui se présentent dans son service et dans l'ouvrage de notre salut, soit de la part des hommes, soit de la part des démons, soit enfin de la part de nos passions et de notre cupidité, qui sont les plus grands empêchements de notre salut et de notre perfection.

Le don de science est une connaissance des choses naturelles et des créatures selon le rapport qu'elles ont à Dieu, et de la manière que nous en devons user pour sa gloire et pour notre sanctification. C'est en ce sens qu'il faut entendre saint Paul, quand il dit que toutes choses tournent au bien de ceux qui aiment Dieu (Rom. 8. 28.).

Le don de piété est une promptitude de cœur et d'esprit, et même de corps à tout ce qui peut glorifier Dieu; particulièrement en ce qui regarde son culte dans les pratiques de la religion; comme sont les adorations, les sacrifices, les communions, les louanges de Dieu, les pèlerinages, les vœux, la prière, l'invocation des saints, et autres semblables, qui montrent que le cœur est piqué de dévotion et gagné à Dieu.

Le don de crainte est une tendresse de conscience qui nous retient et nous empêche de commettre aucun péché, ni de rien faire qui soit désagréable à Dieu. Comme l'œil ne peut souffrir aucune ordure à cause de sa délicatesse, de même l'âme qui est attendrie et pénétrée de cette sainte crainte, ne peut souffrir aucun péché, si petit qu'il soit. Cette crainte n'est point inquiète ni scrupuleuse, parce que le Saint-Esprit qui la donne, est ennemi du trouble et ami de la liberté et de la paix, selon ces paroles de saint Paul: "Où est l'esprit de Dieu, là est la liberté" (II. Cor. 3. 17.); "mais plutôt elle est douce et tranquille, parce qu'elle regarde Dieu non comme juge, mais comme Père. Elle est crainte, parce qu'elle fait craindre le péché; mais elle est en quelque façon amour, parce qu'elle aime Dieu et qu'elle craint de lui déplaire, et c'est pour cela qu'elle est justement appelée filiale et amoureuse.

Outre ces dons précieux, il y en a encore d'autres à qui néanmoins l'on doit plutôt donner le nom de fruits du Saint-Esprit, que dons du Saint-Esprit. Et en effet, saint Paul les nomme ainsi écrivant aux Galates (5. 22.): "Les fruits du Saint-Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience; l'humanité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la tempérance, la chasteté." L'on donne à ces vertus plutôt le nom de fruits, que celui de dons, parce qu'ils sont des effets des véritables dons. Les dons du Saint-Esprit nous sont donnés par la pure grâce et libéralité de Dieu; mais pour avoir ces fruits, outre la grâce, il nous faut agir de notre part, et les acquérir par notre travail.

L'on peut joindre à ces fruits du Saint-Esprit, celui de la prière, comme témoigne le même apôtre: "Le Saint-Esprit, dit-il (Rom. 8. 26.), nous soulage et nous fortifie dans nos faiblesses; car nous ne savons ce que nous devons demander, et ne saurions prier comme il faut; mais le Saint-Esprit prie lui-même pour nous, c'est-à-dire, il nous fait prier par des gémissements ineffables."

Mais le plus admirable des dons du Saint-Esprit, et le plus utile pour nous, est la grâce sanctifiante, par laquelle il nous rend justes et saints. C'est par ce don incomparable que nous sommes faits enfants de Dieu, et que nous entrons dans la participation de la nature du Père céleste. "Voyez, dit saint Jean (I. Joan. 3. 1.), quel amour nous a témoigné le Père céleste, de vouloir que nous soyons appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet." Saint Pierre dit aussi (II. Pet. 1. 4.): "Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a communiqué les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises, pour nous rendre participants de la nature divine." Le prophète Osée (1. 10.) avait prévu cette génération sainte et divine, lorsqu'il disait: "Le nombre des enfants d'Israël sera comme celui du sable de la mer, qui ne se peut compter. Et dans le lieu où l'on dit: "Vous n'êtes pas mon peuple, on dira: Vous êtes les enfants du Dieu vivant."

Si la grâce du Saint-Esprit nous fait enfants de Dieu, c'est une conséquence qu'elle nous fasse ses héritiers, parce que les enfants ont droit à l'héritage de leur père. C'est pourquoi saint Paul dit (Rom. 8. 15.): "Tous ceux qui sont conduits de l'esprit de Dieu, sont enfants de Dieu. Car vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude pour vivre encore dans la crainte; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants de Dieu, par lequel nous lui disons hardiment: Vous êtes mon Père. Car l'esprit de Dieu rend lui-même témoignage à notre âme, que nous sommes enfants de Dieu. Si donc nous sommes enfants, nous sommes par conséquent héritiers; héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui." Le même apôtre confirme cette vérité, écrivant aux fidèles d'Ephèse (1. 10.): "Dieu a réuni toutes choses en Jésus-Christ comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel, que ce qui est sur la terre."

“ C'est en lui que l'héritage nous est échu, comme par sort, ayant été prédestinés par le décret de Celui qui fait toutes choses selon le dessein de sa volonté, afin que nous soyons la gloire et le sujet des louanges de Jésus-Christ, nous qui avons les premiers espéré en lui. Vous y avez aussi espéré, vous y avez entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, et qui ayant cru en lui, avez été scellés du sceau du Saint-Esprit, qui avait été promis, et qui est le gage et les arrhes de notre héritage, jusqu'à ce que nous en ayons l'acquisition parfaite, qui sera l'achèvement de notre rédemption, à la louange et à la gloire de Dieu.”

Outre les dons et les grâces du Saint-Esprit, desquels je viens de parler, il en fait encore d'autres à son Église, dont saint Paul fait le dénombrement, quand il dit (I. Cor. 12. 8.) : “ L'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler de Dieu avec sagesse ; un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science ; un autre reçoit par le même Esprit le don de la foi ; un autre reçoit du même Esprit le don de guérir les maladies ; un autre le don de faire des miracles ; un autre, le don de prophétie ; un autre, le don de discernement des esprits ; un autre, le don de parler diverses langues ; un autre, le don d'interpréter les langues. Or, c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons selon qu'il lui plaît.”

Ces derniers dons sont admirables, et ont de merveilleux effets. Mais le Saint-Esprit ne les donne, pour l'ordinaire, qu'aux apôtres, aux docteurs, aux pasteurs, et à ceux qui sont appelés à la conduite ou à la conversion des âmes, comme saint Paul le remarque au même lieu, quand il dit : “ Dieu opère tout en tous : mais les dons du Saint-Esprit, qui se font connaître au dehors, sont donnés à chacun pour l'utilité de l'Église.” Ces dons célestes étant donc plutôt donnés pour l'utilité des autres, que pour la sanctification de ceux à qui ils sont donnés, je ne m'étendrai pas davantage à les expliquer.

Nous sommes obligés de croire par cet article : 1. Qu'il y a un Saint-Esprit. 2. Que cet Esprit saint est une personne de la très sainte Trinité. 3. Que cette personne procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe. 4. Qu'elle est réellement distincte des deux personnes d'où elle procède. 5. Que cet Esprit est vraiment Dieu et adorable comme le Père et le Fils. 6. Que toutes les grâces et tous les dons surnaturels que nous avons, c'est le Saint-Esprit qui les opère en nous.

INSTRUCTION XVII.

EXPLICATION DU NEUVIÈME ARTICLE.

La sainte Église catholique.

Cet article renferme la grâce de notre vocation, parce que Dieu ne nous a appelés que pour nous incorporer à son Église et nous faire membres du corps mystique de son Fils. Afin donc de bien comprendre l'excellence de cet incomparable bienfait, il est nécessaire de bien savoir tous les points que cet article nous oblige de croire.

L'Église.

Le mot d'Église en général signifie assemblée, soit qu'on le prenne en mauvaise part, comme le prenait le Prophète quand il disait (Psal. 25. 5.) : " J'ai en aversion l'Église, c'est-à-dire l'assemblée des méchants ; " soit qu'on le prenne dans un sens contraire, comme on le prend en cet article. L'Église donc, comme on l'entend ici, est une assemblée, une congrégation, une convocation de fidèles, appelés à la lumière de la vérité et à la connaissance du vrai Dieu, afin qu'étant délivrés des ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, ils l'aiment de tout leur cœur, et le servent avec fidélité. Saint Augustin (Aug. in Ps. 149.) dit en peu de mots que *l'Église est le peuple chrétien dispersé par tout le monde, mais uni par la foi.*

Cette explication nous apprend la bonté ineffable de Dieu en notre endroit, de nous avoir si amoureusement appelés, et la différence qu'il y a entre l'Église et les autres assemblées du monde. Il nous a appelés intérieurement par l'inspiration secrète de son Saint-Esprit, et extérieurement par la voix et par le travail des prédicateurs. Et au lieu que les assemblées du monde sont gouvernées par la raison et par la prudence humaine qui est souvent sujette à l'erreur et à la malice, celle de l'Église est conduite par la sagesse de Dieu qui ne se peut tromper dans ses conseils, et qui est saint en toutes ses voies.

Ce qui fait voir l'excellence et la dignité de l'Église, est que ce ne sont point les anges ni les hommes qui en sont les auteurs, mais Dieu seul tout-puissant et immortel, qui l'a fondée sur la

Pierre ferme, comme le Prophète l'avait prédit dans la figure du temple ancien, ou de l'ancienne Sion : " Ses fondements sont posés sur les montagnes saintes (Ps. 86. 1.). L'on dira de vous des choses glorieuses, ô sainte cité, c'est le Seigneur même qui l'a fondée." C'est pour cela aussi que cette Eglise sainte est appelée l'héritage de Dieu, parce qu'elle est l'ouvrage de sa puissance, et que les fidèles qui la composent, sont son peuple particulier : " Heureuse la nation, dit le même Prophète (Ps. 32. 12.), qui a le Seigneur pour son Dieu; heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage. Le Seigneur le regarde du ciel; il regarde tous les enfants des hommes du haut de la demeure qu'il leur a préparée."

De là vient aussi que la puissance de l'Eglise est toute divine, et surpasse toutes les puissances humaines, et même celles des anges, comme est le pouvoir qu'elle a d'ouvrir et de fermer le ciel, de remettre les péchés aux pénitents, d'excommunier les rebelles, de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ.

Cette Eglise sainte a deux chefs, l'un invisible qui est Jésus-Christ; l'autre visible qui est le Pontife romain, légitime successeur de saint Pierre.

Jésus-Christ est tellement Chef de l'Eglise, qu'il en est aussi le corps, le Pontife et le Seigneur.

Il en est le chef, comme dit saint Paul (Ephes. 1. 20.): " Dieu l'a fait asseoir à sa droite au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations. Il a mis toutes choses à ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute son Eglise." Le même dit encore au même lieu, " qu'il est le corps de son Eglise. L'Eglise est le corps de Jésus-Christ, dans laquelle celui qui fait tout en tous trouve l'accomplissement et l'intégrité de tous ses membres, qui sont les fidèles." Et ailleurs parlant aux fidèles (I. Cor. 12. 27.), il dit : " Vous êtes le corps de Jésus-Christ, et chacun de vous est un de ses membres." Et encore au même lieu : " Comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres; et qu'encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne sont néanmoins qu'un même corps; il en est de même de Jésus-Christ."

Ce divin chef de l'Eglise en est aussi le souverain Pontife : " Nulle créature, dit saint Paul (Hæbr. 4. 13.), ne lui est cachée, tout est à nu et à découvert devant les yeux de Celui à qui

“ nous parlons. Ayons donc Jésus pour grand Pontife, demeurons fermes dans la foi.” Je ne rapporterai pas plus au long les paroles de ce saint Apôtre, qui emploie plusieurs chapitres à prouver le sacerdoce de Jésus-Christ.

Il est aussi le Maître et le Seigneur de l'Eglise, parce qu'il se l'est acquise au prix de son sang, comme témoigna saint Paul lorsqu'il prit congé des prêtres d'Ephèse pour ne les plus revoir : “ Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis pour y veiller et pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang “ (Act. 20. 28.)” C'est pour cela que saint Pierre appelle les fidèles *le peuple d'acquisition* (I. Pet. 2. 9.).

Notre-Seigneur n'aurait pas, ce semble, assez pourvu à son Eglise, si se retirant d'elle pour la gouverner invisiblement, il ne lui avait donné un chef et un pontife visible pour la gouverner en son nom. Il était convenable que l'Eglise étant un corps visible, elle eût un chef qui fût visible comme elle. Secondement, les fidèles qui sont les membres de l'Eglise étant dispersés par tout le monde, il était nécessaire qu'ils eussent un chef dans lequel ils se pussent unir. En troisième lieu, quand il y a plusieurs personnes indépendantes les unes des autres, il faut qu'elles aient un chef qui les gouverne, et à qui elles obéissent unanimement, autrement chacun fait comme il entend, et ce n'est que confusion, comme nous voyons dans les différentes sectes des hérésies, qui croient ce que bon leur semble, et qui ne s'accordent point entre elles, parce qu'elles n'ont point de chef universel qui les gouverne et qui règle leur créance.

Notre-Seigneur donc, quittant le monde, a laissé saint Pierre pour être chef visible de l'Eglise. “ Vous êtes Pierre, lui dit-il “ (Matth. 16. 18.), et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise; et “ les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je “ vous donnerai les clefs du royaume du ciel, et tout ce que vous “ lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous “ délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.” Et une autre fois après que ce divin Sauveur fut ressuscité, il dit au même apôtre (Joan. 21. 15.): “ Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui “ répondit: Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus “ lui dit: Paissez mes agneaux. Il lui demanda une seconde “ fois: Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre lui répondit:

“ Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? Pierre, attristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois, m'aimez-vous ? lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes brebis. ” Le Fils de Dieu nous donne à entendre par ces paroles qu'il établit saint Pierre le chef et le pasteur de toute son Eglise. D'autant que par les agneaux, il faut entendre le simple peuple qui a besoin de nourriture ; et par les brebis, il faut entendre les pasteurs mêmes qui donnent le lait et la nourriture aux peuples.

Le Fils de Dieu donnant saint Pierre à son Eglise pour en être le chef visible, il lui a aussi donné tous ses successeurs légitimes, savoir les pontifes romains, car s'il eût borné cet honneur de chef à saint Pierre, ce saint apôtre étant mort, l'Eglise eût été dépourvue de ce qui lui était nécessaire ; elle aurait été un corps sans tête, et elle fût tombée dans le même inconvénient que s'il ne lui eût point du tout donné de vicaire pour la gouverner en son absence sensible.

L'Eglise est divisée en deux parties qui sont l'Eglise militante et l'Eglise triomphante, et ces deux parties ne font qu'une seule Eglise de laquelle Jésus-Christ est l'époux et le chef. Il est le chef et l'époux de la militante, savoir de ce corps de fidèles qui sont encore exposés en cette vie aux attaques et aux combats de leurs ennemis, qui sont le monde, le diable, la chair, le péché. Il a lui-même expliqué cette vérité, quand il a dit (Matth. 22. 2.) qu'un certain roi a fait des noces à son fils, car ce Roi, c'est Dieu ; ce Fils, c'est Jésus-Christ ; l'Epouse, c'est l'Eglise. Il est aussi le chef et l'époux de l'Eglise triomphante, comme témoigne saint Jean dans l'Apocalypse, où il dit (19. 7.) : “ Réjouissons-nous et soyons ravis de joie, et rendons-lui la gloire, parce que les noces de l'agneau sont venues, et que son épouse est préparée à le recevoir. Heureux ceux qui sont appelés au souper des noces de l'agneau. ”

Quant à ceux qui sont dans le purgatoire, ils n'appartiennent ni à l'Eglise militante, ni à l'Eglise triomphante, mais ils sont dans la voie pour aller de l'une à l'autre quand ils auront entièrement satisfait à la justice de Dieu. L'on pourrait appeler cette portion de fidèles une église souffrante, qui n'appartient pas moins à Jésus-Christ que les deux autres.

Le corps de l'Eglise militante est composé de bons et de méchants, comme nous l'apprenons de l'Evangile (Matth. 22. 8.) "Le roi dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt ; allez dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez." Les serviteurs s'en allèrent par les rues, et assemblèrent les bons et les mauvais qu'ils rencontrèrent, et ainsi "la salle des noces fut remplie."

Notre-Seigneur nous a encore fait entendre cette vérité par plusieurs paraboles, savoir par celle du filet jeté dans la mer, et dans lequel l'on prit quantité de bons et de méchants poissons, par celle du champ semé de froment et d'ivraie, par celle de la grange remplie de grain et de paille, par celle des dix vierges dont une partie était sage et l'autre folle.

Nous avons même une figure bien précise de ce mélange dans l'arche de Noé, dans laquelle les animaux purs et les animaux impurs étaient mêlés. Cette figure doit être d'une grande considération, d'autant que saint Pierre s'en sert pour prouver ce que nous disons (I. Pet. 3. 20.). L'arche est la figure de l'Eglise, les animaux purs représentent les bons, les impurs marquent les méchants et le déluge exprime la perte inévitable de ceux qui sont hors de l'Eglise.

Le corps de l'Eglise est donc composé de justes et de pécheurs, et la foi seule suffit pour les faire membres de Jésus-Christ, mais ils le sont bien diversement, les justes sont des membres vivants par la grâce et par la charité, qui vivent dans l'espérance de leur salut éternel ; et les pécheurs, comme des membres morts et paralytiques, ne participent point aux influences ni à la vie de leur chef ; et s'ils ne se convertissent, ils seront réprouvés comme les folles vierges dont nous avons parlé, et jetés au feu comme la paille et l'ivraie.

INSTRUCTION XVIII.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Des marques de la véritable Eglise.— La sainteté.

L'Eglise a des propriétés et des marques qui la font connaître et qui la distinguent des autres sectes de religion: La première est celle que nous croyons en cet article, savoir, qu'elle est sainte.

Elle est sainte, en effet, parce que Jésus-Christ l'a lavée et purifiée dans son sang, comme saint Paul le témoigne en ces termes (Ephes. 5. 25.): "Jésus-Christ a aimé son Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible." Saint Jean dit le même dans l'Apocalypse (1. 5.): "Jésus-Christ nous a aimés et lavés de nos péchés dans son sang, et nous a faits rois et prêtres de Dieu son Père."

Secondement, elle est sainte, parce qu'il se l'est dédiée et consacrée: "Vous êtes, dit le prince des Apôtres (I. Pet. 2. 9.), la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple de conquête, afin que vous publiiez les grandeurs de Celui qui vous a appelés dans son admirable lumière. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui autrefois n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde." Et, en effet, comme les temples, les autels, les vases sacrés, les habits sacerdotaux, les premier-nés même étaient appelés saints parce qu'ils étaient dédiés et consacrés à Dieu; de même l'Eglise est sainte, et les fidèles sont saints, parce qu'ils se sont dédiés et consacrés à Dieu par la foi et par le baptême. C'est ainsi que saint Paul appelle les chrétiens de Corinthe *saints et sanctifiés* (I. Cor. 1. 2.).

L'Eglise est encore appelée sainte, parce qu'elle fait un corps qui est uni à Jésus-Christ comme à son chef, qui est la source de toute sainteté, d'où découlent toutes sortes de grâces dans le corps et dans les membres. Le prophète (Ps. 132. 1.) explique cette comparaison quand il dit: "Oh! qu'il est bon, et qu'il est

“ doux que les frères vivent ensemble dans l’union ! Cette union
 “ est semblable à cette huile de parfum répandue sur la tête
 “ d’Aaron, qui descendit sur tous les poils de sa barbe, et qui
 “ découla sur le bord de son vêtement ; elle est semblable à la
 “ rosée d’Hérmon qui tombe sur la montagne de Sion, car c’est
 “ là que le Seigneur répand ses bénédictions et la vie qui ne
 “ finira jamais.”

Enfin l’Eglise est sainte, parce que tout ce qui est dans l’Eglise, tout ce qui s’y fait, et tout ce qui s’y enseigne est saint ; ses lois sont saintes, ses Sacrements sont saints, son sacrifice est saint, ses ministres sont saints, tout son corps est saint, l’Esprit qui l’anime et qui la gouverne est saint, car ce que le Fils de Dieu dit à l’Eglise même (Cant. 4. 7.) sera toujours véritable : “ Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et l’on ne peut remarquer “ en vous aucune tache.” Que si ses membres commettent des péchés et quelquefois de grands crimes, cela n’est point de l’Eglise, qui défend ces excès et qui les punit ; mais de son ennemi, qui ne la pouvant corrompre dans son corps, tâche de la souiller dans ses membres.

Outre la sainteté, le symbole de Nicée y remarque encore d’autres propriétés, quand il dit et qu’il confesse qu’elle est une, catholique et apostolique.

La seconde propriété de l’Eglise est donc qu’elle est une, c’est-à-dire que hors d’elle, il n’y a point d’autre Eglise dans laquelle on puisse être sauvé. En signe de quoi ceux qui étaient dans l’arche furent sauvés du déluge, et ceux qui étaient dehors périrent tous. Et Jésus-Christ dit à son Eglise comme à son Epouse (Cant. 6. 8.) : “ Vous êtes unique, ma colombe, vous êtes “ unique, ma très belle, et je n’en reconnais point d’autre que “ vous.”

Elle est encore une, ou unique en elle-même, c’est-à-dire qu’elle est ennemie des schismes et des divisions. C’est pourquoi saint Paul exhorte les fidèles à conserver cette unité (I. Cor. 1. 10.) : “ Je vous conjure, mes frères, par le nom de “ Jésus-Christ Notre-Seigneur, d’avoir tous un même langage “ et de ne point souffrir parmi vous de schismes ni de divisions, “ mais d’être tous unis ensemble dans un même esprit et dans “ un même sentiment.” Et écrivant à ceux d’Ephèse (4. 3.), il dit quasi la même chose : “ Travaillez avec soin à conserver

“l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.” Et pour montrer en détail que l'Eglise est une et indivisible en elle-même, il continue disant, “que dans l'Eglise il n'y a qu'un corps, qu'un esprit, qu'une espérance à laquelle nous sommes tous appelés : qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême, qu'un Dieu qui est le Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence sur tous, et qui réside en nous tous.” Ce saint apôtre veut dire par ce raisonnement qu'il est aussi impossible que l'Eglise soit divisée et qu'il y ait plusieurs Eglises, qu'il est impossible qu'il y ait deux Saints-Esprits, deux fins de notre espérance, deux Jésus-Christ, deux fois, deux baptêmes et deux Dieux.

La troisième marque ou propriété de l'Eglise est qu'elle est catholique, c'est-à-dire universelle ; car elle s'étend par tout le monde. Il n'y a point de peuple ni de nation qui n'y ait entrée, tous les hommes y sont reçus. “Et, comme dit saint Paul (Col. 3. 11.), les barbares et les Scythes, les libres et les esclaves, les hommes et les femmes, les pauvres et les riches, les rois et les sujets y trouvent place.” C'est pourquoi il est écrit (Apoc. 5. 9.) : “Vous avez été mis à mort, Seigneur, et vous nous avez rachetés pour Dieu au prix de votre sang, en nous tirant de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les peuples, et de toutes les nations.” David fait parler le Père éternel à son Fils Notre-Seigneur, et lui fait dire (Ps. 2. 8.) : “Demandez-moi, et je vous donnerai toutes les nations pour votre héritage, et toute l'étendue de la terre pour votre possession.” Le même prophète dit (Ps. 71. 11.) : “Tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations se feront honneur de le servir.” Il y a dans l'Ecriture une infinité de semblables passages, mais je me contenterai de rapporter ce que dit Notre-Seigneur parlant de l'établissement de son Eglise et de la réprobation des Juifs (Matth. 8. 11.) : “Je vous dis que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et auront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume de Dieu ; et les enfants du royaume (qui sont les Juifs) seront jetés dans les ténèbres extérieures.” Et afin que cette prophétie fût accomplie, il en commit l'exécution à ses disciples, disant (Marc. 16. 15 et 20.) : “Allez par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toutes les créatures ; celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé, et

“ celui qui ne croira pas, sera condamné. Et eux étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient.”

L'Eglise n'est pas seulement universelle, parce qu'elle s'étend par tout le monde, et qu'elle comprend toutes sortes de personnes ; mais encore parce qu'elle contient l'espace de tous les temps et qu'elle doit durer depuis Adam jusqu'à la fin des siècles. Car encore que les patriarches et les saints de l'ancienne loi, et même de la loi de nature aient devancé le mystère de l'Incarnation du Verbe, c'est néanmoins la doctrine des saints Pères qu'ils appartenaient à l'Eglise, parce qu'ils croyaient en Jésus-Christ, et qu'ils n'ont fait les bonnes œuvres qui les ont sanctifiés et sauvés que par la grâce de ce divin Sauveur, qui leur a été donnée par anticipation. La différence qu'il y a entre leur foi et la nôtre, est qu'ils ont cru en Jésus-Christ qui devait venir, et nous croyons en Jésus-Christ qui est venu. Notre foi néanmoins a de grands avantages par-dessus la leur, et nous serons beaucoup plus coupables qu'eux, si nous n'en faisons un bon usage ; car outre la connaissance du Messie qui est commune à eux et à nous, nous avons sa doctrine, ses exemples, ses miracles et ses sacrements qu'ils n'avaient pas.

La quatrième propriété de l'Eglise est qu'elle est apostolique. Premièrement, parce qu'elle est fondée sur les apôtres qui en ont été les pierres fondamentales immédiatement posées sur Jésus-Christ, qui est la première pierre et le roc inébranlable. Voici comme parle saint Paul (Ephes. 2. 19.) : “ Vous n'êtes plus des étrangers hors de leurs pays, mais vous êtes citoyens de la même cité que les saints, et domestiques de la maison de Dieu, édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, dont Jésus-Christ est la principale pierre.”

2. L'Eglise est apostolique, parce qu'elle tient la doctrine que les apôtres lui ont enseignée, et que ses opinions ne sont point nouvelles comme celles des hérétiques, mais qu'elles sont aussi anciennes que l'Eglise même qui les a conservées de père en fils jusqu'à nous.

Enfin l'Eglise est apostolique, parce que le Saint-Esprit a été premièrement donné aux apôtres, et par eux à toute l'Eglise, dans laquelle il est toujours demeuré depuis pour la gouverner d'une manière invisible.

L'on pourrait ajouter à ces quatre propriétés de l'Eglise une cinquième, savoir qu'elle est infaillible, c'est-à-dire qu'elle ne peut errer quand elle détermine des matières de la foi, et qu'elle proscrit des règles de bien vivre. D'autant qu'elle est gouvernée par le Saint-Esprit qui ne peut inspirer l'erreur, ni conseiller la corruption des mœurs. Saint Paul nous apprend combien l'Eglise est éloignée de l'erreur et de la fausseté, quand il dit (I. Tim. 3. 15.) : " Apprenez comment vous vous devez conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité."

Voilà donc les marques d'une véritable Eglise, qu'elle soit une, sainte, catholique, apostolique, et infaillible, et comme ces marques ou propriétés se rencontrent seulement dans l'Eglise Romaine, il s'ensuit que cette Eglise seule est la véritable Eglise, et que hors de cette Eglise, il ne faut point espérer de salut.

INSTRUCTION XIX.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Sur ces dernières paroles : La communion des Saints.

Ces paroles ne font pas un article séparé dans le symbole, mais elles doivent être jointes aux précédentes, dont elles sont comme l'explication, et c'est autant que si nous disions : Je crois la sainte Eglise catholique qui est la communion des Saints.

La communion.

Le mot de communion signifie une société, une communication et participation que plusieurs personnes ont à une même chose.

Or, cette société et participation se trouve dans l'Eglise entre les fidèles. C'était la fin des prédications des apôtres, et particulièrement de saint Jean qui dit (I. Joan. 1. 3.) : " Nous vous prêchons ce que nous avons vu, et ce que nous avons entendu, afin que vous soyez admis avec nous dans une même société, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-

“ Christ. Saint Paul confirme cette vérité disant (Coloss. 1. 12) :
 “ Persévérez dans la douceur avec joie, rendant grâces à Dieu le
 “ Père qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes
 “ d’entrer dans la participation de la portion des Saints.”

Il en est de l’Eglise comme d’une famille bien réglée, car tout
 ainsi que dans une famille tout est commun entre le père, la
 mère et les enfants ; de même dans l’Eglise, qui est la famille
 de Jésus-Christ, tous les biens spirituels sont communs entre
 les fidèles.

Les biens qui sont communs sont premièrement les sacre-
 ments par lesquels, comme par autant de liens, les fidèles sont
 unis à leur chef, qui est Jésus-Christ, et ils sont unis les uns
 avec les autres comme des membres avec leurs membres. Tous
 reçoivent les mêmes sacrements, et par ces sacrements ils
 entrent dans l’union, car, comme dit saint Paul (Ephes. 4. 5) :
 “ Il n’y a qu’un Seigneur, qu’une foi, qu’un baptême.” Et le
 même apôtre reprend les chrétiens de Corinthe (I. Cor. 1. 12.)
 “ qui étaient divisés entre eux, et qui se glorifiaient d’appar-
 “ tenir à divers ministres, comme s’ils eussent reçu d’eux des
 “ baptêmes différents.” “ Chacun de vous, dit-il, prend parti, en
 “ disant : moi, je suis à Paul, et moi je suis à Apollon, et moi je
 “ suis à Céphas, et moi je suis à Jésus-Christ. Jésus-Christ est-il
 “ divisé ? Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? ou bien
 “ avez-vous été baptisés au nom de Paul ?”

Mais le lieu d’union le plus sublime et le plus étroit est l’Eu-
 charistie, par laquelle tous ceux qui s’en approchent, s’unissent
 en Jésus-Christ. C’est pourquoi ce très saint Sacrement se fait
 dans le pain, qui est fait de plusieurs grains de blé, et dans le
 vin, qui est composé de plusieurs grains de raisin ; pour nous
 apprendre que ceux qui mangent ce pain céleste, et qui boivent
 ce vin sacré, ne sont plus qu’un corps en Jésus-Christ. Et c’est
 pour cela que la participation de cette sainte Eucharistie est
 plus particulièrement appelée communion.

Secondement, les biens qui sont communs dans l’Eglise sont
 les vertus, les bonnes œuvres, les mérites des fidèles, en sorte
 que quand quelqu’un fait une bonne action, le mérite en devient
 commun à tous les autres, ainsi que témoigne le Prophète (Ps.
 118. 63.) : “ Je suis participant, Seigneur, de tous ceux qui vous
 “ craignent et qui gardent vos commandements, c’est-à-dire, je

“ suis participant des mérites et des biens spirituels de tous ceux qui vous craignent.”

Ce mystère se peut expliquer par la comparaison des membres du corps, dont les opérations sont communes à tous, et ce que l'un ne peut faire par lui-même, il est censé le faire par un autre : l'œil parle par la langue, et la langue voit par l'œil ; les mains marchent par les pieds, et les pieds travaillent par les mains ; il en est de même des membres de l'Église : les pauvres participent aux aumônes des riches, et les riches participent à la patience des pauvres ; les contemplatifs participent à l'action des apôtres, et les apôtres participent aux prières des contemplatifs. C'est pourquoi saint Paul dit que les fidèles ne sont pas seulement membres du corps qui est l'Église, mais qu'ils sont encore membres les uns des autres (Rom. 12. 5.), pour montrer leur mutuelle union et leur dépendance.

Mais il faut remarquer que cette communion n'est pas seulement pour les biens, mais encore pour les maux ; en sorte que quand quelqu'un est affligé et dans la nécessité, les autres doivent prendre part à son affliction et à sa misère, et ensuite le consoler et le soulager ; tout ainsi que dans le corps humain, quand un membre est blessé, tous les autres le servent et le soulagent.

En troisième lieu, les grâces que l'on appelle gratuites, comme sont la science, la prophétie, le don des langues, la grâce des miracles, et les autres de cette nature que Dieu donne par sa pure libéralité, sont encore communes, parce qu'elles sont données en faveur du corps, et non en particulier pour ceux à qui elles sont données ; d'où vient que Dieu les met quelquefois dans les pécheurs, comme saint Jean remarque qu'il fit prophétiser le misérable Caïphe parce qu'il était grand prêtre (Joan., 11. 49.).

En un mot, tous les biens spirituels sont communs à tous. Nous avons tous le même Dieu, le même Seigneur, le même Père qui est au ciel, le même Sauveur, la même foi, les mêmes sacrements, le même sacrifice, la même loi, les mêmes Écritures ; et tout cela nous est tellement commun qu'il est tout à tous, et tout à chacun en particulier ; car Dieu est tout à moi et tout aux autres. Jésus-Christ est tout à moi et tout aux autres, le très saint Sacrement est tout à moi et tout aux autres, il en est de même du reste.

Des Saints.

L'article de notre foi ne dit pas simplement qu'il y a dans l'Eglise une communion, mais il ajoute, des Saints ; pour nous apprendre que pour participer à la plupart des biens dont nous avons parlé, il faut être saint, c'est-à-dire, dans la grâce de Dieu. Car ceux qui sont dans le péché, étant des membres morts, ne peuvent recevoir les influences de la grâce ; tout ainsi que dans le corps humain, un membre sec et aride ne peut recevoir les esprits de vie qui se communiquent aux membres vivants.

Ceux néanmoins qui sont en péché mortel, encore qu'ils ne participent point aux grâces, aux bonnes œuvres et aux mérites de l'Eglise, ne laissent pas d'avoir quelque part à la communion des fidèles. 1. Parce qu'ayant la foi ils ne laissent pas, quoique morts, d'être unis au corps, ce qui est une disposition assez prochaine pour recevoir l'esprit de vie. 2. Ils peuvent recevoir beaucoup de secours de la part des justes pour se remettre dans la bonne voie. 3. Il y a quelques fruits de la communion des Saints où ils peuvent avoir part, comme sont les exhortations, les bons exemples, les corrections, les lectures saintes, la conversation des personnes dévotes.

Les points de cet article que nous sommes obligés de croire, sont : 1. Qu'il y a une Eglise dans laquelle plusieurs personnes sont assemblées pour servir le vrai Dieu, et en le servant, mériter la vie éternelle. 2. Que cette Eglise a deux Chefs, l'un invisible qui est Jésus-Christ, l'autre visible qui est le Pontife Romain, successeur légitime de saint Pierre. 3. Qu'elle est composée de deux parties principales, qui sont l'Eglise triomphante, qui jouit de Dieu dans le ciel ; et l'Eglise militante, qui combat sur la terre pour mériter cette jouissance. 4. Que cette même Eglise est unique, sainte, catholique, apostolique, infaillible. 5. Qu'il y a dans cette Eglise une communication de mérites et de biens spirituels que l'on appelle communion des Saints.

INSTRUCTION XX.

EXPLICATION DU DIXIÈME ARTICLE.

La rémission des péchés.

Cet article, outre les mystères qu'il contient, est un point des plus consolants pour les pécheurs que nous ayons dans la religion chrétienne, puisqu'ils apprennent que leurs péchés leur peuvent être remis, et que cela est si assuré, qu'ils sont même obligés de le croire. Les seules paroles de l'article les en doivent rendre certains. Néanmoins afin de fortifier leur créance, il faut apporter quelque témoignage de l'Écriture pour le prouver. L'autorité de Notre-Seigneur rapportée par saint Luc (24. 45.), suffira : " Etant sur le point de quitter ses disciples, il leur ouvrit l'esprit afin qu'ils entendissent les Écritures, et il leur dit : Il fallait, selon qu'il est écrit, que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem." Le prophète Isaïe avait prédit que Dieu donnerait cette grâce à son Église, disant : " Le peuple qui y habitera, aura grâce, et ses péchés lui seront ôtés."

Si les péchés des fidèles leur peuvent être remis, cela suppose qu'il y a dans l'Église une véritable puissance pour les remettre. Saint Jean nous l'apprend dans son Évangile (20. 21.), en rapportant ainsi les paroles de Notre-Seigneur : " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie." Ayant dit ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : " Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Ces paroles nous apprennent qu'il y a dans l'Église des ministres à qui Notre-Seigneur a donné la puissance de remettre les péchés, et qui les remettent, en effet, quand ils usent de leur pouvoir selon les règles qu'il a établies.

Les péchés sont remis en deux manières. Premièrement, par le baptême dans lequel d'enfants d'Adam nous devenons enfants de l'Église, et faisons profession de croire tout ce qu'elle

enseigne. Le prince des apôtres nous apprend cette vérité, quand il dit (Act. 2. 38.) : "Faites pénitence, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémission de ses péchés."

Or, par le baptême, toutes sortes de péchés sont remis ; savoir, le péché originel, que nous avons contracté par notre naissance comme enfants d'Adam ; et les actuels, que nous avons commis par notre volonté et par notre propre malice. Et tous ces péchés sont entièrement remis et pardonnés, non seulement quant à la culpabilité, c'est-à-dire quant à cette tache et laideur qui nous rend désagréables à Dieu, mais encore quant à la peine : c'est-à-dire que le baptême nous décharge de l'obligation où nous sommes d'être punis comme coupables.

Il ne faut pas croire néanmoins que le péché originel étant effacé par les eaux du baptême, nous soyons entièrement affranchis des infirmités et des misères qui l'accompagnent. Dieu nous les laisse pour nous donner matière de combat et de victoire, et afin qu'ayant bien combattu, nous soyons glorieusement couronnés.

Ces infirmités sont si universelles dans les enfants d'Adam, que pour fidèles qu'ils soient et quelque attention qu'ils aient sur eux-mêmes, à peine s'en trouve-t-il qui n'en ressentent les attaques. Saint Paul s'en plaignait avec gémissement, lorsqu'il disait (Rom. 7. 18.) : "Je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire, dans ma chair, parce que, encore que je remarque en moi la volonté de faire le bien, je ne trouve pas néanmoins le moyen de l'accomplir, car je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas. Que si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est pas moi qui le fais, c'est le péché qui est en moi. Ainsi, quand je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, savoir le mal (de la concupiscence) qui réside en moi : car j'aime la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je sens dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous cette loi de péché qui est dans les membres de mon corps. Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi je suis moi-même soumis tout ensemble à la loi de Dieu selon l'esprit, et à la loi du péché selon la chair."

Ces paroles qui nous servent tout ensemble d'exemple et d'autorité, nous apprennent qu'encore que la coulpe originelle nous soit remise par la vertu du baptême, la cupidité néanmoins ne nous est pas ôtée, Dieu permettant qu'elle nous demeure en cette vie pour exercer notre vertu et accroître notre mérite.

Il y a encore dans l'Eglise une autre manière de remettre les péchés, savoir, l'autorité que Jésus-Christ lui a donnée et que l'on appelle la puissance des clefs, qui consiste à pardonner aux pécheurs tous leurs péchés au nom et de la part de Jésus-Christ, quand ils font pénitence et qu'ils demandent pardon à Dieu avec des dispositions convenables. Saint Matthieu (16. 19) nous apprend que ce divin Sauveur a laissé cette puissance à ses ministres, rapportant ces paroles qu'il adressa à saint Pierre : " Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel." Cette même promesse est répétée en mêmes termes au dix-huitième chapitre du même saint Matthieu (v. 18.), afin que cette vérité consolante nous demeure plus fortement imprimée dans l'esprit. Et dans saint Jean (20. 22.) nous lisons que Notre-Seigneur donnant son Saint-Esprit à ses apôtres, leur dit : " Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Il ne faut pas penser que cette puissance soit limitée à quelque nombre ou à quelque espèce de péchés. Il n'y en a point, pour nombreux et détestables qu'ils soient, que l'Eglise n'ait la puissance de les remettre. Il n'y a point de personnes privilégiées à qui cette grâce soit réservée, il suffit d'être homme et pécheur pénitent pour y avoir part. Il n'y a point de lieu ni de temps auquel la grâce de la rémission soit attachée, l'Eglise est toujours dans le pouvoir de la faire, et elle la fait en effet en tout temps et en tout lieu quand il est nécessaire, et que le pécheur est disposé à la recevoir.

J'ai dit que la grâce de la miséricorde n'est point bornée à un certain nombre de péchés ; car quand un homme aurait commis tous les crimes qui ont été faits depuis le commencement du monde, et qui se feront jusqu'à la consommation des siècles, ils lui seront tous pardonnés, s'il fait une véritable pénitence. Dieu même nous en a assurés par la bouche d'un prophète (Ezech.

18. 21.): " Si le pécheur, dit-il, fait pénitence de tous les péchés " qu'il a commis, s'il rentre dans la voie de mes commande- " ments, s'il garde mes volontés et mes justices, il vivra et ne " mourra pas, et je mettrai en oubli toutes ses iniquités." C'est pourquoi saint Pierre ayant demandé à Notre-Seigneur jusqu'à quel nombre de péchés il fallait étendre la miséricorde, et s'il suffisait de pardonner sept fois, ce divin Maître lui dit (Matth. 18. 21.) qu'il ne suffisait pas de pardonner sept fois, mais qu'il fallait pardonner sept fois septante fois, c'est-à-dire qu'il faut pardonner sans limites et sans restriction.

Il en est de même de l'énormité des péchés; aucun, pour grand qu'il soit, n'est sans espérance de pardon dans l'Eglise: car, comme Notre-Seigneur nous apprend par un prophète (Isaïe 1. 18.): " Si vos péchés sont comme l'écarlate, ils deviendront " blancs comme la neige; et s'ils sont rouges comme le ver- " millon, ils seront blanchis comme la laine." Et en effet, peut-on commettre des crimes plus énormes que celui des Juifs qui crucifièrent Notre-Seigneur? Et néanmoins l'Evangile nous apprend qu'après avoir fait cette exécration, plusieurs s'en retournèrent du Calvaire en leurs maisons en frappant leur poitrine et confessant leur péché. Et l'on dit même que le centenier, qui ouvrit le côté de Notre-Seigneur, est devenu avec le temps un grand saint dans l'Eglise.

Quant aux personnes, il n'y a point d'acception auprès de Dieu, " car il est le Dieu de tous (Rom. 10. 12.), riche en misé- " ricorde envers tous, et quiconque invoquera le nom du Sei- " gneur, sera sauvé." Et ailleurs (Apoc. 5. 9.): " Vous nous " avez rachetés, Seigneur, au prix de votre sang en nous pre- " nant de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les " peuples, et de toutes les nations du monde, et vous nous avez " donnés à Dieu pour être son royaume."

Mais ce qui est à remarquer est, qu'encore que cette puissance de remettre les péchés soit dans l'Eglise, il n'y a néanmoins que les prêtres qui aient le pouvoir et l'autorité d'en faire l'application, en prononçant les paroles convenables, sans lesquelles les péchés ne seraient pas remis. D'où il s'ensuit que tant les prêtres que les sacrements ne sont que comme des instruments dont Jésus-Christ se sert comme véritable cause de la grâce et du salut, pour pardonner les péchés.

Nous apprenons de là combien est grande la grâce que Dieu a faite à son Eglise de pouvoir guérir les pécheurs en leur pardonnant leurs péchés, puisque cela ne se peut faire que par la toute-puissance de Dieu. D'où vient que les saints Pères nous enseignent que c'est un plus grand ouvrage à Dieu de convertir un pécheur, et d'impie de le rendre juste, que d'avoir créé de rien le ciel et la terre (Aug. tract. 72. in Joan.).

Il n'y a donc que Dieu qui puisse remettre les péchés par sa propre autorité; et si l'Eglise les remet, c'est par l'autorité de Dieu qui lui est communiquée. C'est moi, dit le Seigneur, qui remets les iniquités. Et nous lisons dans saint Marc (2. 7.): "Qui est-ce qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul? Lequel est le plus facile de dire: Vos péchés vous sont remis, ou de dire: Portez votre lit et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a la puissance en terre de pardonner les péchés (il dit au paralytique), je vous commande de vous lever; portez votre lit, et vous en allez à votre maison." Enfin c'est à Dieu que Notre-Seigneur nous renvoie pour lui demander le pardon de nos péchés, par ces paroles qu'il nous met dans la bouche (Matth. 6. 12.): "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." Et cela est fort raisonnable, car il n'y a proprement que celui qui est offensé ou celui à qui il en donne le pouvoir, qui puisse pardonner l'offense qui lui est faite; comme il n'y a que le créancier, ou celui à qui il en donne la commission, qui puisse remettre la dette qui lui appartient.

Il faut inférer de tout ce que nous avons dit, que Dieu ne pouvait rien faire dans l'Eglise de plus salutaire pour les pécheurs que de lui donner le pouvoir de les absoudre. Par le péché, les hommes perdent la grâce de Dieu et la part qu'ils avaient aux mérites de la Passion de Jésus-Christ, et sans cet ineffable bienfait, ils seraient perdus pour jamais: mais par la rémission des péchés que l'Eglise leur accorde de la part de Dieu, ils rentrent dans leurs droits et dans leur premier état, dans lequel s'ils persévèrent jusqu'à la mort, ils seront éternellement bienheureux.

La foi nous oblige de croire en cet article: 1. Qu'il y a dans l'Eglise une puissance véritable et légitime de remettre les péchés. 2. Qu'elle les remet en deux manières, par le baptême et par la pénitence. 3. Qu'encore que le péché originel et les

péchés actuels soient pardonnés au baptême quant à la culpabilité et quant à la peine, la concupiscence ne laisse pas de demeurer pour exercer la vertu des justes. 4. Que la puissance de remettre les péchés par la pénitence est seulement donnée aux prêtres. 5. Qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse pardonner les péchés d'autorité; et que les prêtres ne les remettent que comme ministres et par l'autorité de Dieu qui leur est communiquée.

INSTRUCTION XXI.

EXPLICATION DU ONZIÈME ARTICLE.

La résurrection de la chair.

Il s'est trouvé des esprits téméraires qui ont douté de cet article, et d'autres qui l'ont nié tout à fait. C'était détruire le fondement de notre espérance et nous priver de la consolation que nous avons dans les peines que nous souffrons en notre corps: car, comme dit saint Paul (I. Cor. 15. 14.), "si les morts ne doivent point ressusciter, il faut dire que Jésus-Christ n'est pas ressuscité, et par conséquent que notre prédication est vaine et que votre foi sera sans récompense. Mais il n'en est pas ainsi, Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comme les prémices de ceux qui dorment en Notre-Seigneur; car, comme la mort est entrée dans le monde par un homme, de même la résurrection des morts se fera par un autre homme; et comme tous les hommes sont morts dans Adam, de même ils seront tous vivifiés en Jésus-Christ."

La résurrection.

Outre le passage de saint Paul que je viens de rapporter, il y en a un grand nombre d'autres dans l'Écriture qui prouvent la vérité de cet article. Le saint homme Job, pour se consoler dans ses extrêmes douleurs, disait (19. 25.): "Je crois que mon Rédempteur vivra, c'est-à-dire ressuscitera, et que je verrai mon Dieu dans ma chair; je le verrai, dis-je, moi-même, et non un autre, et je le considérerai de mes propres yeux." Ces paroles nous apprennent que non seulement nous ressusciterons,

mais que nous ressusciterons avec la même chair que nous avons à présent et non avec une autre : car c'est encore là un point qu'il faut croire en cet article.

Le prophète Daniel (12. 2.) a prédit la vérité de la résurrection : "Plusieurs, dit-il, de ceux qui se reposent dans la poussière de la terre, se relèveront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour se voir à jamais dans l'opprobre." Ce sont quasi les mêmes paroles de Notre-Seigneur rapportées par saint Jean (Joan. 5.) : "Ceux qui auront bien vécu sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie ; et ceux qui auront mal vécu en sortiront pour ressusciter aux supplices où ils seront condamnés."

Quand le prophète Daniel dit que plusieurs ressusciteront, par ce mot plusieurs, il faut entendre tous : car comme dit saint Paul (Hébr. 9. 27.) : "C'est un arrêt donné que tous les hommes mourront une fois." S'ils doivent tous mourir, ils doivent tous par conséquent ressusciter. Et le même le dit en termes clairs (I. Cor. 15. 22.) : "Tous meurent dans Adam, et tous vivront en Jésus-Christ." Par ces paroles, l'apôtre nous apprend que comme nul ne sera exempt de la mort, nul aussi ne sera exclu de la résurrection.

Saint Paul prouve encore au même lieu (I. Cor. 15. 35.) ce grand mystère en disant : "Quelqu'un me demandera : En quelle manière les morts ressusciteront-ils, et quel sera le corps avec lequel ils ressusciteront ? O insensés que vous êtes ! ce que vous semez en terre reprend-il la vie s'il ne meurt auparavant ? Et quand vous semez, ce n'est pas le corps de la plante que vous jetez en terre, mais seulement la graine, comme du blé ou de quelqu'autre chose. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît. Il en sera de même dans la résurrection des morts. Le corps comme une semence est maintenant mis en terre pour être corrompu, et il ressuscitera incorruptible ; il est mis en terre tout défiguré, et il ressuscitera tout glorieux ; il est mis en terre privé de mouvement, et il ressuscitera plein de force et de vigueur ; il est mis en terre comme le corps d'un animal, et il ressuscitera spirituel."

Le même apôtre dit, écrivant aux Thessaloniens (I. Thess. 4. 12.) : "Nous ne voulons pas, mes frères, que vous ignoriez ce qui doit arriver à ceux qui meurent, afin que vous ne vous

“ en attristiez point comme font tous ceux qui n'ont point d'espérance ; car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui seront morts en lui, c'est-à-dire, dans sa grâce. Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange, et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur descendra lui-même du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront les premiers.”

De la chair.

Par cet article, nous ne disons pas que nous croyons la résurrection de l'homme, mais la résurrection de la chair, parce que l'homme est composé de deux parties ; savoir, d'un corps qui est sujet à la mort, et d'une âme qui est immortelle. Comme le corps doit mourir, il doit aussi ressusciter ; c'est pourquoi nous croyons la résurrection de la chair ; mais l'âme étant immortelle, elle ne peut mourir ni par conséquent ressusciter, mais seulement se rejoindre au corps quand il sera disposé à la recevoir. Au reste, l'Écriture nous apprend en plusieurs endroits que l'âme est immortelle, mais surtout nous en avons une autorité bien claire dans la Sagesse, où nous lisons (2. 23.) que “ Dieu a tellement bien fait l'homme, qu'il ne peut périr ni être exterminé.”

Encore que la résurrection des corps soit admirable, elle est néanmoins très conforme à la raison. Parce que, comme nous venons de dire, l'homme est composé de deux parties, savoir d'un corps et d'une âme qui ont naturellement du rapport l'un à l'autre ; dans ce rapport, l'âme étant séparée du corps, a toujours une propension et une inclination naturelle à se réunir à lui. Si donc elle ne devait jamais s'y réunir, elle serait toujours dans un état violent, et cette séparation serait si contraire à sa nature, qu'en quelque état qu'elle fût, elle ne serait jamais parfaitement heureuse. Il est donc convenable qu'elle soit un jour réunie au corps pour avoir son repos ; c'est ce qui se fera au jour de la résurrection.

En second lieu, l'homme pour être parfait doit être composé de chair et d'esprit ; il est donc nécessaire que ces deux parties soient réunies un jour, car si, l'âme subsistant toujours, le corps

demeurait dans la poussière, l'homme ne serait homme qu'à demi, ou pour mieux dire il ne serait plus un homme véritable.

En troisième lieu, l'âme et le corps ayant concouru au bien et au mal que l'homme a fait durant sa vie, il est de la justice de Dieu de leur donner la récompense, ou de leur imposer le châti-
ment qui leur est convenable. Il est vrai que l'on peut dire que les méchants sont suffisamment punis en leur corps par leur anéantissement; mais ce serait une injustice au regard des bons, s'ils n'étaient récompensés dans leurs corps, et s'ils étaient traités de la même manière que les méchants. C'est la doctrine de saint Paul, qui, sans parler de l'âme, nous apprend (II. Cor. 5. 10.) que " nous devons tous ressusciter, afin que chacun reçoive " en son corps selon le bien, ou selon le mal qu'il aura fait en " cette vie."

INSTRUCTION XXII.

CONTINUATION DU MÊME ARTICLE.

Les morts doivent donc ressusciter un jour, non de la manière que sont ressuscités ceux à qui Elie, Elisée, les apôtres et Jésus-Christ même ont rendu la vie. Ceux-ci sont ressuscités pour mourir une seconde fois; et en effet, ils sont morts, mais à la fin des siècles, les morts ressusciteront pour ne plus mourir, à l'exemple de Notre-Seigneur, de qui il est écrit (Rom. 6. 9.) : " Jésus-Christ ressuscitant d'entre les morts, c'est pour ne plus " mourir; et la mort n'aura plus de pouvoir sur lui." Quand saint Paul parle de la destruction que Notre-Seigneur doit faire de ses ennemis, il n'a pas oublié de parler de la mort, et il dit (I. Cor. 15. 26.) que quand toutes choses seront détruites à la fin des siècles, la mort sera la dernière qui sera détruite. Saint Jean dit de même dans son Apocalypse (21. 4.) : " Il n'y aura désormais plus de mort." Et dans l'Ancien Testament le prophète Isaïe (25. 8.) a dit : " Il précipitera la mort pour toujours." C'est encore dans ce sentiment qu'Ozéï (13. 14.) fait dire ces paroles à Notre-Seigneur : " O mort, je serai ta mort." Tous ces témoignages nous apprennent qu'à la fin des siècles il n'y aura plus de mort, et que les morts ressusciteront immortels.

Les corps étant ainsi ressuscités pour ne plus mourir, ils se trouveront dans l'intégrité et dans la perfection convenable à la nature humaine. Ceux qui auront eu quelque difformité ou quelque disgrâce en cette vie seront sans défaut, les boiteux seront redressés, les manchots auront l'usage de leurs bras, les muets parleront sans peine, les aveugles verront clair. Ceux qui par une intempérie de nature auront été trop grêles ou trop gros, trop grands ou trop petits, auront une juste proportion. La raison est que comme Dieu a fait toutes choses parfaites dans leur création, il est bien convenable qu'elles le soient dans la résurrection, qui est un état bien plus parfait que le premier. De là vient encore que les martyrs, quelque mutilés qu'ils aient été, ressusciteront avec tous leurs membres. Ceux à qui on aura coupé la tête, les bras et les autres parties du corps, seront rétablis dans une parfaite intégrité. Ils conserveront seulement les cicatrices de leur martyre qui brilleront éternellement plus que l'or et les pierres précieuses. Il en sera de même des pécheurs : ceux qui auront perdu leurs membres en cette vie, les retrouveront dans leur résurrection pour y être tourmentés comme ils le seront en tous les autres. Il y aura pourtant cette différence que les parties du corps qui auront le plus servi au péché, ressentiront davantage les peines de leurs supplices, et elles auront des tourments particuliers, conformes aux crimes dont elles auront été les instruments.

Les corps des bienheureux, outre l'immortalité et l'intégrité dont nous venons de parler, auront encore de certaines marques de gloire qui les rendront quasi semblables aux esprits. Les saints Pères en ont principalement remarqué quatre, qui sont : l'impassibilité, la clarté, la subtilité et l'agilité.

L'impassibilité est un don de grâce qui fera qu'ils ne pourront jamais souffrir aucune peine ni douleur de quelque nature qu'elle soit. " Il n'y aura plus de faim ni de soif, dit saint Jean (Apoc. 7. 16.), et le soleil ni les vents brûlants ne les incommoderont plus. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus de mort. Les pleurs, les cris, et les travaux cesseront, parce que toutes ces choses seront passées, et ne reviendront plus (Ib. 21. 4.)." Saint Paul dit le même, quoiqu'en d'autres termes (I. Cor. 15. 42.): " Le corps est comme une semence ; il est mis en terre, sujet à la corruption, et il en sortira incorruptible."

La clarté est un don par lequel les corps glorieux brilleront comme le soleil, ainsi que Notre-Seigneur l'a déclaré en saint Matthieu (13. 43.) par ces paroles: "Les justes éclateront comme le soleil dans le royaume de leur Père." Et afin que nous puissions mieux comprendre l'excellence de ce don divin, il nous en a donné l'idée dans l'exemple de sa transfiguration. Nous en avons déjà une figure dans la personne de Moïse, dont la tête devint si éclatante par l'entretien qu'il avait eu avec Dieu, que les Israélites en étaient éblouis et ne le pouvaient envisager (Exod. 34. 30.). Saint Paul donne quelquefois à ce don le nom de clarté, et quelquefois celui de gloire. Voici comme il parle (Philip. 3. 21.): "Jésus-Christ transformera notre corps, tout vil et abject qu'il est, afin de le rendre conforme à son corps glorieux." Et ailleurs il dit (I. Cor. 15. 43.): "Le corps est mis en terre avec déshonneur, et il ressuscitera avec gloire."

Cette clarté ne sera autre chose qu'une certaine splendeur qui s'écoulera de l'âme glorifiée dans le corps pour le faire participer à sa gloire. D'où l'on peut inférer l'excellence de la félicité de l'âme, puisqu'un petit écoulement de sa lumière sera capable de rendre le corps si lumineux.

Tous les corps néanmoins ne jouiront pas également du don de clarté, car, comme témoigne saint Paul (I. Cor. 15. 41.): "La lumière du soleil est différente de celle de la lune, celle de la lune est différente de celle des étoiles, et entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre. Il en sera de même dans la résurrection des corps."

Le troisième don des corps glorieux est l'agilité, par le moyen de laquelle le corps sera délivré de sa pesanteur, et se trouvera sans peine au lieu où l'âme le voudra porter, avec autant de vitesse et de promptitude que l'âme même. C'est pourquoi saint Paul dit (I. Cor. 15. 44.): "qu'il ressuscitera spirituel, c'est-à-dire qu'il sera aussi prompt et aussi libre qu'un esprit. Le corps est enfermé dans le tombeau privé de mouvement, et il en sortira plein de vigueur."

Le dernier des dons des corps glorieux est la subtilité qui fera que le corps sera entièrement assujéti à l'âme, pour la suivre et la servir à son gré. Rien ne s'opposera au mouvement de son obéissance, en sorte qu'en quelque lieu que l'âme se

trouve, le corps la suivra, et il n'y aura mur si épais qu'il soit, qui le puisse empêcher de l'accompagner. C'est ce que dit saint Paul, ensuite des paroles que je viens de rapporter. "Le corps est mis en terre comme animal et matériel, et il ressuscitera spirituel."

Il faut croire en cet article de la résurrection de la chair : 1. Que les morts ressusciteront. 2. Qu'ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus en cette vie. 3. Qu'ils ressusciteront tous, sans qu'il y en ait un seul excepté. 4. Que l'âme ne ressuscitera point, étant spirituelle et immortelle. 5. Que les corps étant ressuscités ne mourront plus. 6. Que l'immortalité du corps sera accompagnée de dons et de grâces célestes qui sont : l'impassibilité, la clarté, l'agilité, la subtilité.

INSTRUCTION XXIII.

EXPLICATION DU DOUZIÈME ARTICLE.

La vie éternelle.

Après la résurrection des corps, les chrétiens n'ont plus rien à attendre ni à espérer que le prix de la vie éternelle. C'est pourquoi les saints apôtres ont conclu et fermé leur symbole par cet article.

Par la vie éternelle, il ne faut pas entendre simplement une perpétuité de la vie naturelle : les démons et les réprouvés l'auront commune avec les bienheureux après la résurrection ; mais il faut de plus entendre une perpétuité de béatitude, c'est-à-dire de la vie bienheureuse, qui remplira tous les désirs des anges et des saints. C'est ce qu'entendait ce docteur de la loi, qui demanda à Notre-Seigneur (Luc. 10. 25.) ce qu'il devait faire pour mériter la vie éternelle : car son intention était d'apprendre du Maître de la vérité ce qu'il devait faire pour parvenir à la jouissance d'une parfaite félicité. C'est encore en ce sens qu'il faut entendre cette vie éternelle qu'il promet (Matth. 19. 29.) à tous ceux qui auront abandonné toutes choses pour le suivre, et cette récompense qui est préparée, dès le commen-

cement du monde (Matth. 25. 34.), à ceux qui auront pratiqué es bonnes œuvres qu'il nous a enseignées. Ce divin Maître s'explique plus clairement, quand il dit (Joan. 17. 2.): " Mon Père, vous avez donné à votre Fils la puissance sur tous les hommes afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or, la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé."

La béatitude est appelée vie éternelle, afin qu'on ne s'imagine point qu'elle consiste dans les biens temporels, ni dans les prospérités de la vie présente qui ne font que passer. La récompense que Dieu promet à ceux qui le servent, est bien élevée au-dessus de tout cela, puisqu'elle doit durer éternellement. C'est pourquoi saint Jean, voulant détacher notre cœur des biens de la terre, pour les élever à ceux de l'éternité, dit ces paroles consolantes (I. Joan. 2. 15.): " Mes enfants, n'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde, car si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père céleste n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui ne vient point du Père, mais du monde. Or, le monde passe, et la concupiscence du monde passe comme lui; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeurera éternellement." Selon ces principes de l'Apôtre, il nous faut mépriser les choses passagères, et n'espérer aucun bonheur en cette vie, dans laquelle, comme témoigne le prince des Apôtres (I. Pefr. 2. 11.), nous devons vivre, non comme des citoyens qui y doivent toujours demeurer, mais comme des étrangers, et comme des voyageurs qui n'y font que passer, et qui ne pensent qu'à leur patrie.

Ce n'est pas que les justes ne puissent être appelés heureux dès cette vie. Ils le sont, non en effet, mais en espérance, s'ils font ce que saint Paul nous ordonne, écrivant à son disciple Tite (2. 11.): " La grâce de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes, et elle nous a appris que renonçant à l'impunité et aux affections mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice, avec piété, étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avènement glorieux du grand Dieu notre Sauveur Jésus-Christ."

L'on donne divers noms à cette béatitude: pour montrer son excellence. On l'appelle vie éternelle, royaume de Dieu, royaume de Jésus-Christ, royaume des cieux, le paradis, la sainte cité, la nouvelle Jérusalem; mais quelque idée que ces noms nous en donnent, elle ne peut arriver à la dignité de la chose, d'autant que par la béatitude nous entendons un état exempt de tous maux et comblé de tous biens.

Pour montrer que cet état est exempt de tous maux, il suffit de rapporter les paroles de l'Apocalypse (7. 16.), que j'ai déjà citées dans une autre occasion: "Ils n'auront plus de faim ni de soif, et le poids du soleil et de la chaleur ne les accablent plus; parce que l'Agneau les gouvernera et les conduira aux fontaines des eaux vives. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux. La mort ne sera plus, il n'y aura plus de pleurs, plus de plaintes, plus de douleurs (Ib. 21. 4.)."

Et pour déclarer le comble des biens de cette béatitude, je me contenterai de dire que notre divin Maître l'appelle la joie du Seigneur: "Entrez, dit-il (Matth. 25. 21.), entrez, mon bon et fidèle serviteur, dans la joie de votre Maître." Ces deux mots comprennent tout ce qui se peut dire des joies et de la félicité de la vie éternelle; en dire davantage ce serait en diminuer l'estime, car, comme dit saint Paul (I. Cor. 2. 9.): "L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, et le cœur humain n'a jamais pu comprendre les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment."

Néanmoins, pour une plus claire intelligence des biens de cette vie éternelle, il faut remarquer qu'il y a deux sortes de béatitudes, l'une essentielle et l'autre accidentelle, qui est comme une suite et un écoulement de la première, ces deux béatitudes font la vie éternelle.

La béatitude essentielle consiste dans la claire vision de Dieu. Notre-Seigneur l'explique ainsi (Joan. 17. 3.): "C'est en cela, ô mon Père, que consiste la vie éternelle, que l'on vous connaisse, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et que l'on connaisse aussi Jésus-Christ que vous avez envoyé." Il semble que le même évangéliste veuille expliquer cette sentence quand il dit dans un autre endroit (I. Joan. 3. 2.): "Mes très chers frères, nous sommes à présent enfants de Dieu, mais nous n'avons point encore vu ce que nous serons un jour; car

“ nous savons que quand Dieu se découvrira à nous, nous lui “ serons semblables, parce que nous le verrons comme il est.” Nous apprenons de ce passage que la béatitude essentielle consiste en ces deux points, savoir, que nous contemplions Dieu en sa propre nature, et que par cette vue nous devenions comme des dieux ; parce que ceux qui jouissent de Dieu, encore qu'ils retiennent toujours leur propre substance, ils sont néanmoins revêtus d'une certaine forme admirable et toute divine, qui fait qu'ils semblent être plutôt des dieux que des hommes.

La gloire de cette béatitude essentielle est si élevée au-dessus de notre esprit, qu'il est impossible de l'expliquer et de la comprendre. L'on peut néanmoins en donner une légère connaissance par quelque comparaison. Quand l'on jette le fer dans le feu, il conserve toujours sa substance et sa nature de fer, et néanmoins il est tellement revêtu de la forme du feu au dehors, et il en est tellement pénétré au dedans, qu'on le prendrait plutôt pour du feu que pour du fer. Il en est de même de ceux qui jouissent de Dieu. Ils sont tellement unis à son essence et ils en sont tellement possédés, que si nous les voyions, nous les prendrions plutôt pour des dieux que pour des hommes. Il faut donc dire que la béatitude essentielle, dont nous parlons, consiste dans la claire vision de Dieu et dans le plaisir que l'on prend à contempler ses beautés et ses divines perfections.

Outre cette béatitude essentielle, les bienheureux jouiront encore de celle que nous avons appelée accidentelle, qui consiste dans une claire et manifeste connaissance qu'ils auront de la gloire les uns des autres, et de la dignité qu'ils se seront acquise dans le ciel par leur bonne vie, car ils ne seront plus appelés serviteurs comme ils le sont dans ce monde, mais ils seront appelés amis, frères, et enfants de Dieu, et ils le seront en effet. C'est pourquoi, quand Notre-Seigneur fera la séparation des élus d'avec les réprouvés, il dira à ceux-là avec une singulière recommandation de leur mérite devant les anges et devant les hommes (Matth. 25. 34.) : “ Venez, vous qui êtes bénis de mon “ Père, recevez la possession du royaume qui vous est préparé “ dès le commencement du monde.” Et le prophète dit (Ps. 138. 17.) : “ Vos amis, ô Dieu, seront extrêmement honorés, leur “ principauté sera extrêmement affermie.” De la sorte chaque

bienheureux, outre sa propre félicité, jouira en quelque façon de la félicité de tous les autres, ce qui sera une chose admirable et d'un bonheur presque infini.

Je ne parle point du lieu destiné pour cette béatitude, qui surpasse tout ce que l'esprit humain se peut imaginer. Saint Jean en décrit quelque chose dans son Apocalypse (21. 3.), mais tout ce qu'il en dit n'est que figuratif et un faible rayon de la vérité de la chose; voici ce qu'il dit: " J'entendis une grande
" voix qui venait du trône et qui disait: Voici le tabernacle de
" Dieu avec les hommes, il demeurera avec eux, et ils seront
" son peuple, et Dieu demeurant avec eux sera leur Dieu. Et
" celui qui était sur le trône dit: Je vais faire toutes choses
" nouvelles. Alors un des sept anges qui tenaient les sept
" coupes pleines des sept dernières plaies, me dit: Venez avec
" moi et je vous montrerai l'Épouse de l'Agneau. Et il me
" transporta sur une grande et haute montagne, et il me
" montra la grande Ville, la sainte Jérusalem qui descendait
" du ciel de la part de Dieu. Elle était environnée de la clarté
" de Dieu, et l'astre qui l'éclairait était semblable à une pierre
" précieuse, savoir à une pierre de jaspe, transparente comme
" le cristal. Elle avait une muraille grande et fort élevée, où il
" y avait douze portes et douze anges, savoir, un ange à chaque
" porte, où il y avait aussi des noms écrits, qui étaient les
" noms des douze tribus des enfants d'Israël. Il y avait trois
" portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au
" midi, et trois portes à l'occident. La muraille avait douze
" fondements où étaient les noms des douze Apôtres de
" l'Agneau. Cette muraille était bâtie en jaspe, et la ville était
" d'un or pur semblable à un verre très clair. Les fondements
" de la muraille de la ville étaient enrichis de toutes sortes de
" pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le
" second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième
" d'émeraude, le cinquième de sardonix, le sixième de sar-
" doine, le septième de chrysolite, le huitième de béril, le
" neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième
" d'hyacinthe, le douzième d'améthiste. Or, les douze portes
" étaient douze perles, et chaque porte était faite de l'une de
" ces perles. La place de la ville était d'un or pur transparent
" comme le verre. Je n'y vis point de temple, parce que le Sei-

“gneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple. Et
“cette ville n'a pas besoin d'être éclairée par le soleil, ou par
“la lune, parce que c'est la gloire de Dieu qui l'éclaire, et que
“l'Agneau est la lampe; les portes n'en seront point fermées à
“la fin de chaque jour, parce qu'il n'y aura point de nuit. Il
“n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent
“l'abomination ou le mensonge; mais ceux-là seulement qui
“sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau. Il n'y aura plus
“d'anathème; mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera, et
“ses serviteurs le serviront. Il n'y aura plus de nuit, et ils
“n'auront pas besoin de lampe, ni de la lumière du soleil;
“parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera, et ils régne-
“ront dans le siècle des siècles.”

Ces paroles sont assez capables de nous exciter à travailler pour mériter cette aimable patrie. Mais ce que dit le Prophète presse encore davantage (Ps. 83. 2.): “O Dieu des armées, que
“vos tabernacles sont aimables! Mon âme soupire et languit
“de désir d'entrer dans la maison du Seigneur. Mon cœur et
“ma chair tressaillent de joie pour le Dieu vivant.—Comme le
“cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux, ainsi
“mon âme soupire après vous, ô mon Dieu. Mon âme a une
“soif ardente pour le Dieu fort, pour le Dieu vivant (Ps. 41.).
“Quand irai-je paraître devant la face de mon Dieu? Je me
“présenterai devant votre visage, et je serai rassasié lorsque je
“verrai votre gloire.”

Mais quoique tous les saints soient bienheureux dans le ciel, tous néanmoins ne le sont pas également. Notre-Seigneur nous enseigne l'inégalité qu'il y aura entre eux, quand il dit (Joan. 14. 1.): “Que votre cœur ne se trouble point: vous croyez en
“Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la
“maison de mon Père, et s'il était autrement, je vous l'aurais
“dit, car je m'en vais vous préparer le lieu; et après que je
“m'en serai allé, je reviendrai et vous retirerai à moi, afin que
“vous soyez où je serai.” Selon ces paroles, tous les bienheureux seront avec Jésus-Christ, mais leur récompense sera grande ou petite, selon la mesure des bonnes œuvres qu'ils auront pratiquées et des services qu'ils auront rendus à Dieu en cette vie. Car, comme dit saint Paul (II. Cor. 9. 6.): “Celui

“ qui sème peu, moissonnera peu ; et celui qui sème en abondance, moissonnera aussi en abondance.”

La foi nous oblige de croire en cet article : 1. Qu'il y a une vie bienheureuse pour ceux qui aiment Dieu et qui meurent en sa grâce. 2. Que cette vie sera éternelle et sans fin. 3. Que cette vie bienheureuse sera exempte de tous maux et comblée de tous biens. 4. Que rien de créé n'est capable de rendre l'homme bienheureux. 5. Qu'il y a deux sortes de béatitudes, l'une essentielle qui consiste dans la jouissance et la claire vision de Dieu ; l'autre accidentelle, qui consiste dans la compagnie des bienheureux et dans les agréments du paradis, qui donnent aux sens tous les plaisirs innocents dont ils sont capables.

DEUXIÈME PARTIE.

EXPLICATION DE L'ORAISON DOMINICALE.

INSTRUCTION I^{re}

De la nécessité de la prière.

L'usage de la prière est si nécessaire à tout chrétien, qu'il nous est recommandé, non comme un simple conseil, mais comme un précepte qui nous oblige. Notre-Seigneur nous marque assez cette obligation, quand il dit (Luc. 18. 1.) qu'il faut toujours prier et ne se point lasser de le faire. Et l'Église, notre bonne Mère, avant que de chanter l'oraison dominicale après la consécration, dit par forme de préface ces paroles, qui déclarent que la prière est de précepte : *Étant avertis par des préceptes salutaires, et formés par une instruction divine, nous osons dire ces paroles : Notre Père, qui êtes dans les cieux ; que votre nom soit sanctifié, etc.*

Nous serons facilement persuadés de la nécessité de la prière, si nous jetons les yeux sur notre propre indigence, tant des biens de la nature que de ceux de la grâce : car nous n'avons rien de nous-mêmes, et cependant nous avons besoin de tout. C'est de Dieu que nous devons tout attendre et espérer ; et comme il ne nous doit rien, notre unique ressource est la prière. Si nous le prions, il nous enrichira de ses biens, car il est toujours disposé à nous donner ; et il est écrit (Matth. 7. 7.) : "Demandez, et vous recevrez l'effet de votre demande."

C'est pourquoi, les Apôtres ayant supplié Notre-Seigneur de leur apprendre à prier comme saint Jean l'avait appris à ses disciples ; ce divin Maître leur mit en la bouche les paroles de l'oraison dominicale, par lesquelles nous demandons en abrégé toutes nos nécessités spirituelles et corporelles.

La prière est une marque et un signe de religion, que l'Écriture compare au thymiane et à l'encens, dont l'odeur et la fumée s'élèvent au ciel si tôt qu'on les met sur le feu. Ce qui faisait dire au Prophète (Ps. 140. 2.), dans le désir qu'il avait que sa prière fût agréable à Dieu : " Que ma prière, Seigneur, s'élève en votre présence comme une fumée de bonne odeur." Et saint Jean (Apoc. 8. 3.) vit un ange qui vint se mettre devant l'autel, tenant en sa main un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il les offrît avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône : et la fumée des parfums jointe aux prières des saints s'éleva de la main de l'ange, monta devant Dieu." Et le même apôtre (Ib. 5. 8.) aperçut dans une autre vision vingt-quatre vieillards, qui se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums. Et ce saint apôtre expliquant lui-même quels étaient ces parfums, il dit que c'étaient les prières des saints.

La prière des saints, c'est-à-dire des justes, monte donc au ciel pour exposer à Dieu les désirs de notre cœur, et pour faire descendre ses miséricordes selon nos besoins. La terre est basse, le ciel est haut, et tous deux sont fort éloignés l'un de l'autre : Dieu néanmoins entend le langage de la prière. Il l'entend lorsqu'elle est encore dans notre bouche, et même lorsqu'elle est encore dans le désir de notre cœur ; car il dit par un prophète (Isaïe. 65. 24.) : " Avant que vous me priiez et que vous m'invoquiez, je dirai : Me voici."

On ne saurait estimer ni comprendre les biens infinis que nous nous attirons du ciel par la prière. Dieu nous donne avant toutes choses son Saint-Esprit, qui se rend le maître de notre cœur pour le gouverner selon ses volontés. Il nous donne le secours dans les tentations, la victoire dans nos combats, la grâce pour faire toutes sortes de bonnes œuvres, l'aversion du mal, l'amour pour le bien, et une joie sainte et spirituelle qui est comme un gage et un avant-goût de celle du ciel, comme

Notre-Seigneur nous l'a promis (Joan. 16. 24.) : "Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et entière." Par la prière, l'âme contracte une hardiesse sainte, par laquelle elle dit à Dieu tout ce qu'elle veut : elle n'a quasi plus de crainte, et elle dit à Dieu, avec une merveilleuse liberté, ce que le patriarche Jacob disait à l'ange qui luttait avec lui : "Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'avez donné votre bénédiction (Gen. 32. 26.)." La prière nous donne une foi vive, une espérance forte, et surtout une charité ardente et embrasée : car tout ainsi que ceux qui s'aiment sentent que leur amour se fortifie et s'enflamme, par les entretiens et par les propos familiers qu'ils tiennent ensemble, de même les âmes saintes et qui aiment Dieu, ressentent un nouveau feu dans leur cœur, lorsqu'elles parlent dans l'oraison à Celui qui n'aime pas seulement, mais qui est l'amour même ; car comme dit saint Jean : "Dieu est charité, et celui qui demeure en charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui (I. Joan. 4. 16.)."

Par la prière, Dieu à la vérité demeure en nous, et nous demeurons en lui ; mais elle fait encore bien davantage, car nous unissant à Dieu, elle nous change d'une telle manière que nous devenons un même esprit avec lui, comme témoigne saint Paul (I. Cor. 6. 17.), et, s'il faut ainsi parler, nous devenons d'autres lui-même : "Celui qui s'unit à Dieu, devient un même esprit avec lui." C'est là le bien des biens, et déjà le paradis en terre. Mais plutôt l'âme est le paradis de Dieu, le trône de sa gloire, et la demeure de la très sainte Trinité : "Si quelqu'un m'aime, dit Notre-Seigneur (Joan. 14. 23.), je l'aimerai et mon Père l'aimera aussi ; nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure. Et le même Seigneur dit ailleurs : Je prendrai mon repas avec l'âme qui garde mes paroles." Enfin la prière est si puissante qu'elle lie les mains de Dieu, non seulement à l'égard de celui qui la fait, mais encore à l'égard des autres, quoique grands pécheurs. "Laissez-moi," disait Dieu à Moïse qui le pressait de faire miséricorde à son peuple (Exod. 32. 10.) ; comme s'il eût voulu dire : Ta prière me lie les mains, et m'empêche de faire éclater ma colère ; laisse-moi, donne-moi la liberté de me venger de l'injure qui m'est faite.

Ce qui nous doit extrêmement consoler, c'est que Dieu est si bon, qu'il nous accorde toujours l'effet de nos prières. Nous en

avons tant d'exemples dans l'Écriture, qu'il n'y a aucun lieu d'en douter : " Vous invoquerez le Seigneur, dit Isaïe (58. 9.), " et le Seigneur vous exaucera, vous le réclamerez, et il dira, me " voici." Et le Prophète dit, parlant du juste (Ps. 90. 15) : Il " m'invoquera et je l'exaucerai. Et ailleurs (Ps. 144. 18.) : " Le Seigneur est près de ceux qui l'invoquent et qui le prient ; " mais qui l'invoquent et le prient en vérité. Il fera la volonté " de ceux qui le craignent, et il leur accordera ce qu'ils lui " demandent." Nous lisons encore dans l'Écclésiastique (3. 4) : " Celui qui aime le Seigneur demandera pardon de ses péchés, " il s'en abstiendra, et Dieu exaucera ses prières." Mais il n'y a point de témoignage plus clair et plus précis que celui de Notre-Seigneur, quand il dit (Marc. 11. 24.) : " Je vous le dis et " vous l'assure ; quoi que ce soit que vous demandiez dans la " prière, croyez que vous l'obtiendrez ; et il vous sera accordé."

Ce qui est encore plus considérable, c'est que Dieu est si bon et si libéral envers nous qu'il ne nous donne pas seulement ce que nous lui demandons, mais qu'il nous donne même plus que nous ne lui demandons. Nous en avons l'exemple dans la conversion de l'enfant prodigue qui, étant rentré en lui-même et ayant reconnu sa faute, alla prier son père de le recevoir au nombre de ses valets, mais ce père plein de miséricorde le reçut au nombre de ses enfants, et le préféra même en quelque façon aux autres, en sorte que l'aîné ne put s'empêcher de faire ses plaintes et d'en murmurer.

Que s'il arrive quelquefois que nous ne recevions pas l'effet de nos prières, c'est peut-être que ce que nous demandons nous est inutile ou contraire à notre salut : ainsi Dieu nous fait une grâce et une miséricorde de nous le refuser. Notre prière néanmoins n'est pas sans effet, parce que si Dieu ne nous donne pas ce que nous lui demandons, il nous donne quelque autre chose qu'il sait nous être plus convenable et plus utile. C'est ainsi qu'il refusa aux deux enfants de Zébédée, les deux premières places de son royaume, qu'ils lui avaient demandées, en leur disant (Matth. 20. 22.) : " Vous ne savez ce que vous demandez." Mais il leur accorda une autre chose qui leur fut bien plus utile, savoir, de boire avec lui le calice des souffrances.

Il arrive encore quelquefois que ce que Dieu refuse à nos prières est saint et nécessaire à notre salut ; mais nous ne le

demandons pas comme il faut. Nous le demandons peut-être avec négligence, sans dévotion, et même dans un état de péché qui oblige Dieu de fermer les oreilles à nos paroles. C'est ainsi qu'en parle saint Jacques (4. 3.): " Vous n'avez pas ce que vous tâchez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas à Dieu ; ou si vous le demandez, vous ne le recevez pas, parce que vous le demandez mal. Vous demandez pour avoir de quoi satisfaire à vos passions et à vos plaisirs."

INSTRUCTION II.

Des parties de la prière.

Les saints Pères reconnaissent deux principales parties de la prière, qui sont la demande et l'action de grâces, lesquelles néanmoins, comme deux sources fécondes, se divisent en plusieurs autres membres ou parties subordonnées. Dieu même marque ces deux chefs de la prière dans ce passage du Prophète (Ps. 49. 15.): " Priez-moi au temps de votre affliction ; je vous en délivrerai et vous m'en donnerez la gloire." Quand il dit: Priez-moi, il indique la demande ; et quand il ajoute: Vous m'en donnerez la gloire, il marque l'action de grâces.

Quant à la prière, le plus haut et le plus parfait moyen de prier est celui où s'attachent les âmes justes et qui ont du zèle pour leur salut et pour leur avancement dans les voies de la grâce. Il consiste en ce que, étant appuyées sur le fondement solide de la foi, elles montent de degré en degré, jusqu'à ce qu'elles parviennent à un certain état où elles peuvent contempler la puissance infinie de Dieu, sa bonté immense, sa sagesse souveraine, sa grandeur incompréhensible, et ses autres perfections adorables. De là, elles espèrent facilement, et avec une pleine confiance, qu'elles recevront de la bonté de Dieu tout ce qu'elles lui demanderont pour sa gloire et pour leur salut.

Avec cette foi et cette espérance, l'âme juste s'élève de la terre comme avec deux ailes, et elle vole jusque dans le ciel, où elle loue et glorifie Dieu pour tous les biens qu'elle voit en lui, et pour tous ceux qu'il répand hors de lui dans les créatures.

Cette façon de prier nous est marquée dans les saintes Lettres, et le Prophète nous l'enseigne, quand il dit (Ps. 61. 9.) : " Epanchez chez vos cœurs en la présence du Seigneur. Mettez en lui tous vos soins et toute votre confiance." Et il dit ailleurs, parlant de lui-même (Ps. 141. 3.) : " Je répands, Seigneur, ma prière en votre présence, et j'expose devant vous toutes mes afflictions." Et un autre prophète dit (Lament. 2. 19.) : " Levez-vous la nuit et dès le commencement des veilles afin de louer Dieu. Répandez votre cœur comme de l'eau en la présence du Seigneur ; élevez vos mains vers le ciel pour prier." Ces deux prophètes nous apprennent par cette façon de parler, que celui qui prie comme il faut n'a rien de caché, mais qu'il répand son cœur avec sa prière, et qu'il se jette avec confiance entre les bras de Dieu, comme d'un Père très aimable, qu'il voit disposé à lui accorder tout ce qu'il lui demande.

Il y a une autre façon de prier, qui est propre à ceux qui sont en péché mortel. Ils tâchent de s'élever à Dieu par la foi qui leur reste, mais comme c'est une foi morte, elle a peu de pouvoir : leurs forces sont tellement affaiblies qu'ils ne peuvent s'élever au-dessus de la terre. Si néanmoins, ils entrent dans leur conscience, s'ils reconnaissent leurs fautes, s'ils en ont la douleur, s'ils s'humilient devant Dieu pour lui demander pardon, et s'ils joignent la pénitence à leur foi, leur prière ne sera pas rejetée de Dieu. Notre-Seigneur même les invite à cela, et dans le désir qu'il a de les relever et de les attirer à lui, il dit (Matth. 11. 28.) : " Venez à moi, vous tous qui travaillez, qui êtes chargés du poids de vos péchés, et je vous soulagerai." Du nombre de ceux-là fut le publicain, qui, accablé du poids de ses péchés, n'osait seulement lever les yeux vers le ciel. C'est pourquoi il joignit la douleur à sa prière et se frappant la poitrine, il disait (Luc. 18. 13.) : " O Dieu, soyez favorable à moi, pécheur." Sa prière fut reçue dans le ciel, et il s'en retourna absous dans sa maison.

Il y a une troisième espèce de prière, qui se remarque en ceux qui n'ont pas encore entièrement reçu la lumière de la foi, mais qui, usant bien de celle de la raison par un effet particulier et secret de la bonté de Dieu, désirent de connaître la vérité, et pour cet effet font des prières à Dieu, donnent des aumônes, et pratiquent d'autres semblables bonnes œuvres. Dieu vient à leur secours, il reçoit leur prière, et il leur donne

ce qu'ils demandent, comme nous le voyons dans le centenaire Corneille qui faisait, quoique païen, les bonnes œuvres dont je viens de parler, et à qui Dieu envoya saint Pierre pour l'instruire dans la foi. Ce saint apôtre lui dit (Act. 10. 31.) : " Corneille, votre prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de vos aumônes." L'ange lui avait dit la même chose lorsqu'il lui apparut et qu'il lui commanda d'envoyer guérir saint Pierre : " Vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'à Dieu, et il s'en est souvenu (Ib. 10. 3.) " Ces paroles marquent clairement la troisième espèce de prière dont nous parlons.

Il y en a encore une quatrième espèce qui est de ceux qui, ayant la conscience chargée de péchés, bien loin d'en faire pénitence, ajoutent péchés sur péchés et crimes sur crimes, et dans cet état, ils n'ont pas de honte de paraître devant Dieu et de le prier. Tels sont les chrétiens qui sont en péché mortel, et qui, demeurant volontairement en cet état, osent bien dire l'oraison dominicale et faire d'autres prières, quelquefois plusieurs fois le jour. Tel était encore le détestable Antiochus dont l'Écriture parle ainsi (II. Mach. 9. 13.) : " Ce roi impie et scélérat priait Dieu, duquel néanmoins il ne devait recevoir aucune miséricorde." Le texte remarque que, encore qu'il priât, il n'y avait point de miséricorde pour lui ; car, comme dit l'Évangile (Joan. 9. 31.) : " Dieu n'exauce point les méchants ; mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce."

Les trois premières espèces d'oraison méritent proprement ce nom ; mais cette dernière mérite plutôt le nom d'insulte que celui de prière. N'est-ce pas une insulte et un outrage, de demander quelque grâce à une personne à qui l'on donne actuellement le coup de la mort ? C'est ce que fait un chrétien qui prie Dieu de lui faire des faveurs, et qui est actuellement dans des péchés mortels, où il veut persévérer, et dont il ne veut pas faire pénitence.

Des trois premières espèces d'oraison, la première est la plus sainte et la plus parfaite, parce qu'elle est uniquement fondée sur la grâce. L'âme qui s'y applique fait de grands progrès dans la voie des saints, parce qu'elle est toute pénétrée de l'onction sainte de la divine union : de cette onction, dis-je, qui lui enseigne tout ce qu'elle doit faire, et qui lui donne de la facilité et même du plaisir à le faire. C'est ainsi qu'en parle le Disciple

bien-aimé (I. Joan. 2. 20.) : " Pour vous, mes petits enfants, vous avez reçu l'onction du saint et vous connaissez toutes choses. L'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne; mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses et qu'elle est la vérité, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne. "

L'action de grâces est l'autre partie de la prière. Et il n'y a rien de si juste que de remercier Dieu des bienfaits que nous recevons continuellement de sa bonté. C'est pourquoi lorsqu'à la sainte messe, le prêtre élève sa voix pour dire : Rendons grâces au Seigneur notre Dieu; tout le peuple répond : C'est une chose très digne et très juste. Notre-Seigneur nous a donné l'exemple de cette façon de prier; car lorsqu'il voulait demander quelque chose à son Père, il commençait ordinairement sa prière par l'action de grâces : comme quand il voulut multiplier les sept pains pour en repaître quatre mille personnes, il commença sa prière en rendant grâces à son Père (Marc. 8. 6.). Il fit de même quand il ressuscita Lazare (Joan. 11. 41.). Et encore quand il institua le sacrement de son corps et de son sang (Matth. 26. 26.).

Il faut rendre grâces à Dieu des bienfaits en général qu'il a faits aux hommes, particulièrement de nous avoir donné son Fils pour nous racheter, d'avoir institué la sainte Eglise, de lui avoir enseigné les moyens de parvenir au ciel, de lui avoir donné les règles de bien vivre, de l'avoir fortifiée des sacrements, de l'avoir protégée jusqu'à présent contre tous ses ennemis visibles et invisibles, et même de l'aimer jusqu'à la prendre pour son Epouse, en sorte que toutes les âmes qui se conservent dans sa grâce et qui tâchent de lui plaire, se peuvent glorifier d'être les épouses de Dieu.

Il faut encore rendre grâces à Dieu des faveurs qu'il a faites à ses saints, des victoires qu'il leur a fait remporter sur les démons et sur les tyrans, des grandes vertus qu'ils ont pratiquées par sa grâce, et dont ils nous ont laissé l'exemple, de nous les avoir donnés pour protecteurs et patrons, et de l'honneur qu'il leur fait rendre dans ce monde, outre la gloire qu'il leur donne dans le ciel.

Surtout il faut le remercier des faveurs immenses et extraor-

dinaires qu'il a faites à la très sainte Vierge, lesquelles surpassent tout ce qui se peut imaginer ; particulièrement de l'avoir choisie entre toutes les créatures pour être la Mère de son Fils ; de nous l'avoir donnée pour Mère, et de la gloire prodigieuse dont il la couronne dans le ciel et sur la terre.

Enfin, il faut le remercier des grâces et des faveurs que nous avons tous reçues en notre particulier, comme de nous avoir faits chrétiens et enfants de la sainte Eglise catholique, de nous avoir donné un bon ange pour nous garder, de ne nous avoir pas envoyé la mort lorsque nous étions en état de péché mortel, de nous avoir donné le sentiment de la vertu et de notre salut, de nous donner la grâce et la force de pratiquer de bonnes œuvres dans les occasions, et de nous faire mille grâces secrètes qui ne sont connues que de nous, sans parler d'une infinité d'autres qui nous sont cachées. Cette façon de prier est très puissante et très efficace, parce que la reconnaissance des grâces reçues oblige Dieu en quelque façon de nous en faire de nouvelles.

INSTRUCTION III.

Des dispositions pour bien prier.

L'Écriture nous avertit (Eccl. 18. 23.) de "préparer notre âme avant que de nous présenter à la prière, de crainte que nous n'imitions ceux qui s'approchent de Dieu plutôt pour le tenter que pour le prier." Car celui-là tente Dieu qui croit bien prier et qui fait le mal, et qui a un cœur éloigné de sa divine majesté lorsqu'il lui parle des lèvres.

La disposition qu'il faut apporter à la prière, consiste principalement dans l'éloignement du vice et dans la pratique de la vertu : car il y a certains vices qui obligent Dieu de détourner la vue de ceux qui le prient, et il y a des vertus qui le forcent, s'il faut ainsi parler, de les voir et de les écouter.

Le premier vice dont l'âme doit être pure est la violence, la rapine, l'exaction, l'injustice exercée contre le prochain. Dieu même l'a déclaré par le bouche du prophète Isaïe (1. 15.) : "Lorsque vous lèverez la main pour me prier, je détournerai mes

“ yeux de vous : et quand vous multiplierez vos oraisons, je ne vous exaucerai point ; parce que vos mains sont pleines de la substance et du sang de votre prochain.”

Il faut encore éviter la dissension, la colère, l'emportement, comme témoigne l'Apôtre (I. Tim. 2. 8.) : “ Je veux que les hommes prient en tout lieu, levant au ciel des mains pures, sans colère ni dissension.”

Notre-Seigneur nous apprend dans l'Évangile (Marc. 11. 25.) que si nous voulons être exaucés de son Père, nous devons porter à l'oraison un cœur dégagé de haine et d'aversion envers le prochain, et une conscience qui ne soit chargée d'aucune injustice ni d'aucune injure qu'on lui ait faite : “ Lorsque vous vous présentez pour prier, si vous avez quelque chose contre votre prochain, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est dans le ciel vous pardonne aussi ; si vous ne pardonnez point votre Père qui est dans le ciel ne vous pardonnera point non plus vos offenses.”

C'est encore un grand obstacle à la prière d'avoir une âme dure et impitoyable aux pauvres et aux affligés, comme nous l'apprenons de ce passage des Proverbes (21. 13.) : “ Celui qui ferme les oreilles aux clameurs et aux prières du pauvre afin de ne le point écouter, criera aussi et priera, et je ne l'écouterai point.”

Quant à l'orgueil, ce fut toujours le sentiment des saints, et c'est aussi celui du Saint-Esprit, que c'est un empêchement des plus formels de la prière, et un des vices qui obligent davantage Dieu de fermer les entrailles de sa miséricorde à ceux qui le veulent invoquer. Voici comme parle cet Esprit saint par la bouche d'un apôtre (Jac. 4. 6.) : “ Dieu résiste aux orgueilleux ; et il donne sa grâce aux humbles.”

Mais le plus grand empêchement de la prière, est le mépris que l'on fait de la parole de Dieu. Et il est bien juste que si nous n'écoutons pas Dieu quand il nous parle, il ne nous écoute pas aussi quand nous lui parlons. C'est pourquoi il dit (Prov. 28. 9.) : “ Celui qui retire ses oreilles et qui les ferme afin de ne point entendre ma loi, ne sera pas écouté quand il priera, et son oraison sera exécration en ma présence.”

Il faut pourtant remarquer que, quand nous disons que l'injustice, la rapine, la colère, la dissension, la haine et l'aversion

du prochain ; la dureté de cœur envers les pauvres, l'orgueil, le mépris de la parole de Dieu, sont des empêchements de la prière, cela s'entend quand l'on prie et que l'on conserve tous ces vices dans le cœur, sans avoir dessein de s'en corriger. Mais quand ils déplaisent et que l'on s'approche de Dieu pour lui demander la grâce de les combattre et de les vaincre, tant s'en faut qu'il se retire et qu'il ferme les oreilles, qu'au contraire, il va au-devant de celui qui le prie, et il se fait un plaisir de l'écouter et de lui donner du secours.

Quant aux vertus qui disposent l'âme à l'oraison et qui portent Dieu à l'écouter, l'humilité tient le premier rang. L'Écriture sainte nous recommande cette disposition en une infinité d'endroits. Le Prophète dit (Ps. 101. 18.) : "Le Seigneur regard de les oraisons des humbles, et il ne rejette point leur prière." Et nous lisons dans l'Écclésiastique (35. 21.) : "La prière de celui qui s'humilie pénètre les nues et monte jusqu'au ciel." C'est donc une excellente disposition pour être écouté de Dieu quand on le prie, d'être humble en son cœur et à ses propres yeux, de reconnaître que l'on n'est rien de soi-même, et de demeurer ainsi anéanti en la présence de Dieu. Ce fut en cette manière que Judith fléchit le cœur de Dieu, et qu'elle dissipa les desseins que Nabuchodonosor avait de ruiner la ville de Béthulie et ensuite celle de Jérusalem. Car étant entrée dans son oratoire, revêtue d'un cilice, couchée sur la cendre, et prosternée la face contre terre, elle parla ainsi à Dieu (9. 17.) : "Seigneur, qui avez toujours méprisé les orgueilleux, et à qui les prières des humbles et des obéissants ont toujours été agréables ; vous êtes le Dieu du ciel, le créateur des eaux, et le Seigneur de toute créature : écoutez-moi, Seigneur, moi misérable, qui ose m'approcher de vous pour vous prier, et qui espère tout de votre bonté et de votre miséricorde."

Une autre disposition pour la prière, et qui a du rapport à celle que je viens de dire, est la componction du cœur et la douleur de ses péchés. Nous en avons deux exemples dans l'Évangile. Le premier est celui du publicain (Luc. 18. 13.), qui se tenait éloigné du Saint des Saints, s'estimant indigne de s'approcher de Dieu, et qui accablé du poids de ses péchés, n'osait pas même lever les yeux vers le ciel. Avec cette disposition de corps et d'esprit, il disait pour toute prière : "Seigneur, ayez pitié de

“ moi, de moi qui ne suis qu'un pécheur. ” L'autre exemple est celui de cette femme pécheresse (Luc. 7. 37.) qui n'osait parler à Jésus-Christ, mais qui versa des larmes en assez grande abondance pour lui laver les pieds. L'un et l'autre reçurent l'effet de leur prière ; car l'Écriture dit du premier qu'il s'en retourna justifié en sa maison ; et Notre-Seigneur dit à l'autre : Femme, vos péchés vous sont pardonnés.

La foi est encore une disposition excellente et même nécessaire pour bien prier : car, comme dit saint Paul (Rom. 10. 14.) : “ Comment peut-on prier celui que l'on ne croit pas être Dieu, ou que l'on ne croit pas avoir la puissance de donner ce qu'on lui demande ? ” Cette sorte de foi est donc absolument nécessaire, pour la raison qu'en donne l'Apôtre. Mais il y a une autre sorte de foi qui doit accompagner la prière ; c'est une foi mêlée d'espérance que Dieu, infiniment bon et libéral, accordera ce qu'on lui demande ; c'est ce que l'on appelle confiance. Et l'apôtre saint Jacques nous y excite, quand il dit (1. 6.) : “ Que celui qui prie, demande avec foi et sans hésiter. ” Notre-Seigneur même nous a enseigné cette divine disposition, lorsque nous exhortant à prier son Père, il dit (Math. 21. 22.) : “ Quand vous priez, croyez que tout ce que vous demanderez dans l'oraison avec foi, vous sera accordé. ”

Quand nous disons que pour obtenir ce que nous demandons à Dieu, il faut avoir une forte foi et une espérance ferme, cela suppose les autres dispositions dont nous avons parlé, et une fidèle pratique des commandements de Dieu, autrement ce ne serait pas une confiance, mais une témérité et une présomption : “ Car Dieu n'écoute point les pécheurs qui se plaisent dans leurs péchés (Joan. 9. 31.) ” Le Fils de Dieu s'en explique assez par ces paroles (Joan. 15. 7.) : “ Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous afin de les pratiquer, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé. ” Il faut donc avoir confiance dans la prière, mais cette confiance doit être filiale, c'est-à-dire, accompagnée d'un véritable désir de plaire à Dieu, et d'une crainte sincère de lui déplaire.

Les motifs qui peuvent exciter cette confiance dans le cœur que Dieu donnera tout ce qu'on lui demande, sont premièrement sa bonté infinie et la volonté qu'il a de nous faire du bien,

laquelle est si sincère qu'il veut que nous lui demandions ce qui nous est nécessaire, et qu'en le lui demandant, nous l'appelions notre Père (Matth. 23. 9.), et que nous nous considérions à son égard comme ses enfants.

Secondement, ce qui nous doit donner de la confiance, est que quand nous demandons quelque chose à Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ se joint à nous pour le lui demander avec nous ; c'est pourquoi, il veut que nous demandions en son nom, afin d'autoriser notre demande de son crédit, et que nous sachions qu'il la fait avec nous, quoiqu'il soit dans le ciel et nous sur la terre : " Si quelqu'un pêche, dit saint Jean (I. Joan. 2. 1.), nous avons Jésus-Christ dans le ciel qui fait l'office d'avocat pour nous auprès de son Père, et qui est la victime de propitiation pour nos péchés." Saint Paul dit aussi (Rom. 8. 34.) : " Jésus Christ qui est mort, qui est ressuscité, qui est à la droite de son Père, et qui intercède pour nous." Ainsi, si nous sommes indignes que Dieu nous écoute et qu'il nous accorde ce que nous lui demandons, nous devons avoir cette confiance qu'il nous l'accordera par les mérites de son Fils, à qui il ne peut rien refuser : " Je sais, dit-il (Joan. 11. 42.), ô mon Père, que vous m'exaucez toujours."

Un troisième motif de confiance, est que c'est le Saint-Esprit qui nous fait prier, et qui nous met les sentiments dans le cœur et les paroles dans la bouche. Saint Paul nous enseigne cette vérité, quand il dit (Rom. 8. 26.) : " Le Saint-Esprit prie lui-même pour nous, c'est-à-dire, il nous fait prier avec des gémissements ineffables." Il dit encore au même lieu (8. 15.) : " Vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants de Dieu par lequel nous crions : Mon Père, mon Père." Si avec tous ces motifs, nous ne sentons pas dans notre cœur, cette confiance filiale et amoureuse, prions Notre-Seigneur de suppléer à notre faiblesse ; et disons-lui avec l'aveugle de l'Évangile (Marc. 9. 23) : " Seigneur, soulagez mon incrédulité ;" et avec les Apôtres (Luc. 17. 5.) : " Seigneur, augmentez notre foi."

INSTRUCTION IV.

EXPLICATION DES PREMIERES PAROLES DE
L'ORAISON DOMINICALE.

Notre Père qui êtes dans les cieux.

Par ces paroles, nous ne demandons rien, mais nous apprenons qui est Celui à qui nous devons adresser nos prières. C'est le Père éternel, première personne de la très sainte et très adorable Trinité. En quoi nous devons admirer la bonté infinie de Dieu à notre endroit; car, quand nous prions, il semble que les trois personnes divines soient attentives et occupées à nous faire du bien : nous prions le Père, nous prions au nom du Fils, et le Saint-Esprit nous fait prier.

Encore que nos prières se doivent adresser à Dieu, cela néanmoins n'empêche pas que nous ne puissions aussi prier les saints, mais d'une manière bien différente. Dieu est la fin de nos prières, comme celui de qui nous espérons les biens et les secours que nous demandons; les saints en sont seulement les intercesseurs et les médiateurs. Aussi, quand nous parlons à Dieu et aux saints, c'est en des termes bien différents. Nous disons à Dieu : ayez pitié de nous, faites-nous miséricorde; et nous disons aux saints : Priez pour nous, intercédez pour nous.

Père.

Nous appelons donc Dieu notre père, quand nous le prions. C'est un titre que nous n'eussions jamais osé lui donner; mais Notre-Seigneur nous prescrivant la forme dont nous nous devons servir pour prier, nous oblige de le faire, afin de nous donner de la confiance et de nous consoler. Car, y a-t-il rien de plus doux et de plus consolant que la qualité de père, qui porte en soi un augure d'indulgence et d'amitié?

Et ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ nous oblige d'appeler Dieu notre père, car il l'est en effet. Il est en quelque façon le père de toutes les créatures, parce qu'il leur a donné l'être; mais il l'est plus particulièrement des hommes, parce qu'il les a créés à son image et ressemblance.

Dieu est encore notre père, parce qu'il nous gouverne avec un soin paternel, et avec une providence admirable, nous donnant toutes nos nécessités en temps et lieu. Il nous a même pourvus d'un ange pour nous garder et pour nous accompagner partout, comme un père qui donne un gouverneur à un fils qu'il aime et qu'il élève pour être l'héritier de ses biens. Cette faveur qui nous est insensible, a été sensible au jeune Tobie (5. 5.), à qui ce Père céleste envoya l'ange Raphaël pour l'accompagner en son voyage, pour pourvoir à tous ses besoins, pour le délivrer de la gueule du monstre qui commençait à le dévorer, et ensuite pour le rendre à son père comblé de biens et de prospérités. Enfin, Dieu a une telle providence pour les hommes, qu'il ne les oublie jamais au moment de leur nécessité, ainsi qu'il le dit lui-même (Isaïe. 49. 14.) : " Si on a dit : Le Seigneur m'a abon-
" donné, et Dieu ne se ressouvient plus de moi. Mais la femme
" peut-elle ne pas se souvenir de son fils ? peut-elle n'avoir pas
" de la tendresse pour l'enfant qui est sorti de son sein ? Je vous
" dis que quand même elle l'oublierait, pour moi je ne vous
" oublierai jamais. Voilà que je vous écris dans mes mains,
" afin de vous voir sans cesse et de me souvenir de vous conti-
" nuellement."

Dieu n'est pas seulement notre père par la création et par le soin paternel qu'il a de nous, il l'est à plus juste titre par la grâce de la rédemption, par laquelle il nous a adoptés pour ses enfants et nous a donné droit à l'héritage céleste, ce qu'il n'avait pas fait par les bienfaits de la création et de la conservation, qui ne se terminaient qu'aux biens de la terre. " Voyez, dit
" saint Jean (I. Joan. 3. 1.), quelle est la charité du Père céleste
" envers nous, de vouloir que nous soyons appelés enfants de
" Dieu et que nous le soyons en effet ! " Nous avons commencé
à être les enfants de Dieu dans les eaux du sacrement de bap-
tême qui, pour ce sujet, est appelé le sacrement de la régénéra-
tion, parce que nous y sommes engendrés une seconde fois,
comme dit Notre-Seigneur (Joan. 3. 7.) : " Il faut que vous pre-
" niez une seconde naissance. Ce qui est né de la chair est chair
" et ce qui est né de l'esprit est esprit." Il dit que ce qui est né
de l'esprit est esprit, parce que cette seconde naissance est
toute spirituelle, toute sainte, toute divine, parce que le Père
qui nous engendre est tout spirituel, tout saint, tout divin, ou

pour mieux dire, il est Dieu même. Depuis donc cette naissance sainte, nous sommes enfants de Dieu, et nous avons droit de lui parler avec confiance et avec amour, comme un fils fait à son père. Saint Paul nous apprend que nous devons prendre cette humble hardiesse, quand il nous dit (Rom. 8. 15) : " Vous n'avez pas reçu une seconde fois l'esprit de servitude dans la crainte, mais vous avez reçu l'esprit des enfants d'adoption dans lequel nous crions : Mon père, mon père."

Notre.

Dieu est tellement notre père, que quand nous le prions, même en notre particulier, Notre-Seigneur qui nous a donné la forme de la prière que nous devons faire, ne veut pas que nous disions : mon père, mais notre père. Cette façon de parler nous apprend que Dieu est le père de tous, et par conséquent que nous sommes tous frères. Ainsi, ce divin Père est le lien dans lequel doivent être unis tous ceux qui participent à la grâce de l'adoption ; et quand nous disons ces paroles : Notre Père, nous nous devons tous considérer comme des enfants de famille qui ne doivent avoir qu'un cœur et qu'un esprit, par le rapport qu'ils ont à un même père. Notre-Seigneur nous enseigne cette vérité quand il dit (Matth. 23. 8.) : " Vous êtes tous frères, parce que vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux."

De cette grâce d'adoption, qui fait que nous sommes tous frères et enfants de Dieu, nous recevons un autre honneur qu'on ne saurait assez estimer, savoir que nous sommes tous frères de Jésus-Christ, qui est le Fils naturel du même Père que nous. Il semble que ce lui devrait être un déshonneur d'avoir pour frères des créatures aussi viles que nous sommes : " Mais non, dit saint Paul (Héb. 2. 11.), il n'a point de honte, et il ne rougit point de nous appeler ses frères, disant : J'annoncerai votre nom à mes frères." Et ce qui est encore plus admirable et plus glorieux pour nous, il a même retenu cette qualité de frère après sa résurrection et dans son état glorieux, car, parlant aux femmes qui le cherchaient dans le sépulcre, il ne leur dit pas : Allez dire à mes apôtres ou à mes disciples, mais : " Allez dire à mes frères de ma part : Voilà que je vais monter à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu"

(Joan. 20. 17.). Enfin, saint Paul (Rom. 8. 29.) dit qu'il est notre frère, et notre frère aîné, d'autant que c'est par lui que nous sommes entrés dans l'alliance de son Père, et que nous devons posséder avec lui l'héritage de la gloire céleste.

Qui êtes dans les cieux.

La foi nous oblige de croire que Dieu est partout ; ce qui ne se doit pas entendre d'une telle manière, qu'une partie de Dieu soit dans chaque partie du monde, parce que Dieu étant un pur esprit, il n'a point de parties et ne peut être divisé : mais il est tout en toutes choses, et tout en chaque chose en particulier, et même il est tout en chaque partie de chaque chose particulière. C'est pourquoi il dit par un prophète (Jerem. 23, 24.) : " N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre ? " Et un autre lui parle ainsi (Psal. 138. 8.) : " Si je monte au ciel, vous n'y êtes présent ; si je descends dans les lieux les plus profonds de la terre, je vous y trouve ; si je prends des ailes pour voler de l'autre côté de la mer, vous y êtes comme partout ailleurs. "

Or, encore que Dieu soit partout, à nos côtés et dans nous-mêmes, nous lui adressons néanmoins nos prières dans le ciel : 1. Parce que c'est la partie du monde la plus noble, et le lieu le plus admirable, et qui donne un plus haut sentiment de sa grandeur, de sa puissance et de sa majesté. 2. Parce que notre Père étant dans le ciel, nous devons être persuadés que c'est là notre patrie, et par conséquent que nous devons continuellement y aspirer, comme des voyageurs qui dans leur chemin ne pensent qu'à leur pays. 3. Afin qu'élevant notre esprit et notre cœur dans le ciel par la prière, nous le détachions entièrement des choses de la terre, selon le conseil de saint Paul qui dit (Col. 3. 1.) : " Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; n'ayez plus d'affection que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre "

INSTRUCTION V.

EXPLICATION DE LA PREMIÈRE DEMANDE.

Que votre nom soit sanctifié.

Quand nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, nous ne demandons pas que la sainteté de son nom reçoive de l'accroissement en elle-même, parce que la sainteté de Dieu étant infinie comme Dieu même, elle ne peut croître ni diminuer ; mais nous demandons qu'elle reçoive de l'accroissement dans les hommes, en sorte que les hommes reconnaissent le nom de Dieu comme saint, qu'ils l'adorent comme saint, qu'ils l'aiment comme saint, qu'ils l'honorent et le glorifient comme saint.

Ces paroles que nous expliquerons ci-après, *sur la terre comme au ciel*, se doivent rapporter aux trois premières demandes comme si nous disions : Que votre nom soit sanctifié sur la terre comme au ciel ; que votre règne arrive sur la terre comme au ciel ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Nous demandons donc que le nom de Dieu soit sanctifié sur la terre comme il l'est dans le ciel ; non que la sanctification qu'il peut avoir sur la terre puisse égaler celle qu'il a dans le ciel ; mais nous le demandons par une bonne volonté, et par un désir intime et sincère de notre cœur.

Le nom de Dieu n'a donc pas besoin de notre sanctification, puisqu'il est de soi saint et terrible, et qu'il ne peut recevoir aucune sainteté qu'il n'ait eue de toute éternité ; il ne peut encore être sanctifié aussi parfaitement sur la terre qu'il l'est dans le ciel ; le péché où les hommes sont sujets, ne permettant pas que leurs opérations soient aussi pures et aussi saintes que celles des anges et des bienheureux dans le ciel. Nous demandons néanmoins à Dieu que son nom soit sanctifié, et qu'il le soit sur la terre comme il l'est dans le ciel ; parce que nous voyons une infinité de personnes qui le méprisent, qui le profanent et qui le blasphèment ; et l'amour que nous avons pour notre Père céleste, nous presse de désirer de cœur et d'affection

que son nom soit connu, loué, glorifié et révérend des hommes sur la terre, comme il l'est des anges et des bienheureux dans le ciel. C'est-à-dire, que sa gloire et son honneur soient tellement dans le cœur et dans la pensée des hommes, qu'ils l'honorent et le glorifient par des marques extérieures, comme les saints l'honorent et le glorifient dans la céleste patrie; chantant ses louanges, publiant ses grandeurs, faisant de bonnes œuvres en son honneur, désirant qu'il n'y ait pas un homme sur la terre qui ne reçoive la religion catholique, qui ne se consacre à son service de tout son cœur, et qui ne croie qu'il est la source de tout bien, de tout bonheur, de toute félicité.

Ainsi nous demandons à Dieu par ces paroles, que son nom soit sanctifié par les infidèles, en recevant le saint baptême qui les purifie et les nettoie par la vertu de ce nom saint et adorable; car, comme dit saint Paul (Ephes. 5. 26.): "L'Eglise, c'est-à-dire, les infidèles convertis, a été sanctifiée et nettoyée dans le baptême de l'eau par la parole de vie." Cette parole de vie n'est autre dans le sens de l'Apôtre, que le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par la vertu duquel nous sommes baptisés et recevons la grâce de l'adoption.

Nous demandons encore que ce nom divin soit sanctifié par les pécheurs, qui ont été assez malheureux que de perdre la robe de l'innocence dont ils avaient été revêtus à leur baptême. Or, le nom de Dieu est sanctifié en eux, lorsqu'ils rentrent en eux-mêmes, pour y voir le misérable état où ils se sont jetés, et pour se convertir à Dieu par une parfaite pénitence; d'autant que par la conversion, ils cessent d'être pécheurs et deviennent un temple pur et saint à la majesté de Dieu.

Nous demandons enfin, que le nom de Dieu soit sanctifié dans tous les hommes d'une manière plus parfaite, savoir, en menant une vie sainte et ornée de toutes vertus, et de la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. En reconnaissant que tous les biens, soit de la grâce, soit de la nature, soit de l'âme, soit du corps, viennent de Dieu, comme du principe de tout bien, ainsi que nous l'apprenons de l'apôtre saint Jacques (1. 16.): "Ne vous trompez pas, mes chers frères, toute grâce excellente, et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, qui ne peut recevoir de changement, ni l'ombre d'aucune révolution." Enfin, en rapportant à Dieu

toutes choses comme à leur dernière fin, de même qu'elles en sont sorties comme de leur premier principe, savoir, les biens, les honneurs, les dignités, les sciences, la santé, les talents, les vertus que l'on pratique, les grâces que l'on reçoit, les bonnes œuvres que l'on fait. C'est en ce sens, que saint Paul nous exhorte de rapporter à Dieu toutes nos actions et de les faire en son nom : car, par ce moyen, les actions sanctifient le nom de Dieu, et le nom de Dieu sanctifie les actions : " Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu (1. Cor. 10. 31.)." C'est pourquoi l'Eglise enseigne à tous ses enfants, quand ils commencent quelque action, de faire le signe de la croix, en disant : Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; ou au moins de dire ces paroles de cœur, si on ne les peut dire extérieurement.

Quand nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, nous ne devons pas seulement entendre le nom de Dieu qui est commun aux trois personnes de la Trinité ; nous entendons encore le très saint et très adorable nom de Jésus : car nous lisons aux Actes des Apôtres (4. 12.) : " Il n'y a point de salut par aucun autre que par lui, et nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés." Et saint Paul dit, écrivant aux Philippiens (2. 9.) : " Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu, son Père."

Mais, comme il y a des personnes qui sanctifient le nom de Dieu en eux-mêmes par leur bonne vie, et dans les autres par leurs exemples, par leurs paroles, ou au moins par leurs bons désirs ; il y en a, au contraire, qui le méprisent, qui le profanent et qui le blasphèment en eux-mêmes par leurs crimes et par leur vie déréglée, ainsi que dit saint Paul (Tit. 1. 15.) : " Tout est pur à ceux qui sont purs, et rien n'est pur à ceux qui sont impurs ; mais leur raison et leur conscience sont impures et souillées. Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant détestables, rebelles et inutiles à toute bonne œuvre." Ils déshonorent encore et blasphèment ce saint nom dans les autres par leurs mauvais

exemples; c'est-à-dire, qu'ils donnent occasion aux autres de le déshonorer et de le blasphémer, comme saint Paul l'a remarqué (Rom. 2. 23.): " Vous qui vous glorifiez dans la loi, vous dénô-
 " norez Dieu dans la loi : car vous êtes cause, comme-dit l'Écri-
 " ture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations." L'Écriture que cite ce saint Apôtre, est la prophétie d'Ezéchiel, qui dit (36. 20.):—" Ils ont imité les Gentils chez qui ils sont
 " entrés; et ils ont profané mon saint nom lorsqu'on disait
 " d'eux: Voilà le peuple du Seigneur." Ceux-là sont doublement
 coupables, et ils seront aussi doublement punis; premièrement
 pour leur vie dérégée et scandaleuse, et secondement, pour les
 blasphèmes que les autres commettent à leur occasion contre le
 saint nom de Dieu.

Finissons donc cette matière par ces paroles de Notre-Seigneur (Matth. 5. 16): " Que la lumière de votre exemple éclate
 " de telle sorte devant les hommes, qu'ils voient les bonnes
 " œuvres que vous faites, afin qu'ils aient de là occasion de
 " glorifier votre Père qui est dans les cieux."

INSTRUCTION VI.

EXPLICATION DE LA SECONDE DEMANDE.

Que votre royaume arrive.

Ce que nous demandons à Dieu par cette prière, est d'une telle importance, qu'il est comme la fin de la prédication de l'Évangile. Saint Jean qui était le précurseur de l'Évangile, comme il l'était de Jésus-Christ, commença sa prédication en disant (Matth. 3. 2.): " Faites pénitence, parce que le royaume
 " des cieux est proche." Notre-Seigneur n'a pas pris un autre
 sujet quand il a commencé à prêcher, comme nous remarquons
 dans cet admirable sermon qu'il fit sur la montagne, où il propo-
 ssa le royaume de Dieu comme la fin de ce qu'il allait dire
 (Matth. 4. 17.): " Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce
 " que le royaume des cieux leur appartient." Et lorsqu'on le
 voulait retenir dans un lieu où il avait fait quelques miracles,

il se retira, disant (Luc. 4. 43.) : " Il y a d'autres villes où il faut que je prêche le royaume de Dieu, car c'est pour cela que je suis envoyé." Les Apôtres ont imité leur Maître : parce que ce divin Sauveur les envoyant prêcher l'Evangile, il leur déclara tout ce qu'ils devaient faire, et tout ce qu'ils devaient dire. Il leur dit entre autres choses (Luc. 10. 11.) : " En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit en cette maison ; et en quelque ville que vous entriez, guérissez les malades et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous." Et un autre qui le suivait, lui ayant demandé permission d'aller ensevelir son père, il lui dit (Luc. 9. 60.) : " Allez, prêchez le royaume de Dieu."

Comme le royaume ou le règne de Dieu s'entend en diverses manières, quand nous faisons cette prière, que votre règne arrive, nous demandons plusieurs choses bien différentes.

1. Par le royaume de Dieu, l'on entend généralement toutes les créatures, qui dépendent absolument de Dieu comme de leur souverain (Psal. 94. 4.) : " Car, comme témoigne le Prophète, toutes les extrémités de la terre sont en la puissance et entre les mains de Dieu." Et Mardochée, affligé de l'oppression où il voyait les Juifs dans leur captivité, et du dessein que l'on avait de les exterminer tous, s'adressa à Dieu en cette sorte (Livre d'Esther. 13. 9.) : " O Seigneur, ô Dieu, ô Roi tout-puisant ! toutes choses sont en votre puissance : il n'y a personne qui puisse résister à votre volonté, et nul ne se peut opposer à votre majesté."

Ainsi, quand nous le prions que son règne arrive, nous demandons que toutes les créatures lui obéissent autant qu'elles en sont capables, qu'elles le louent, qu'elles l'honorent, qu'elles le glorifient, comme font les cieus et le firmament, selon ces paroles de David (Ps. 18. 1.) : " Les cieus publient la gloire de Dieu, et le firmament déclare la grandeur des ouvrages de ses mains." C'est pourquoi le même Prophète dans ses derniers psaumes (Ps. 148. 149 et 150.), et les trois enfants hébreux dans le cantique qu'ils chantèrent dans la fournaise de Babylone (Dan. 3. 57.), exhortent le ciel, la terre, les anges, les hommes ; les bêtes, les oiseaux, les poissons ; le soleil, la lune, les étoiles ; la grêle, la neige, les vents ; le feu, les eaux, les montagnes ; les arbres qui portent du fruit, ceux qui n'en portent point, et gé-

néralement toutes les créatures, à bénir Dieu et à lui rendre des actions de grâces comme à leur souverain et à leur créateur. Voici le commencement de ce cantique, que nous devrions avoir sans cesse dans la bouche : Tous les ouvrages du Seigneur, bénissez le Seigneur ; louez-le et exaltez-le dans tous les siècles par-dessus toutes choses.

2. Il faut encore entendre par le royaume de Dieu, la sainte Eglise que Notre-Seigneur compare dans ses paroles à cinq vierges sages et à cinq vierges folles (Matth. 25. 1.) ; à des poissons de réserve et à des poissons de rebut (Ib. 13. 47.) ; au froment et à l'ivraie (Ib. 13. 25.). Par les vierges sages, par les poissons de réserve, et par le froment, l'on entend les justes ; et par les vierges folles, par les poissons de rebut, et par l'ivraie, l'on entend les pécheurs : parce que dans l'Eglise, les justes et les pécheurs seront mêlés jusqu'à la fin des siècles, que la séparation s'en fera pour l'éternité.

Quand donc nous disons à Dieu : Que votre règne arrive, nous demandons que la sainte Eglise s'étende et s'établisse par tout le monde, et que les païens, les Turcs, les Juifs, les hérétiques et les schismatiques se convertissent à la foi de Jésus-Christ, et obéissent à son vicaire en terre selon la prophétie d'Isaïe qui (60. 3.), parlant à Jésus-Christ, dit ces paroles : " Les Gentils marcheront dans votre lumière et les rois dans la splendeur de votre naissance. Levez les yeux et regardez tout autour de vous : tous ceux que vous voyez s'assembleront et viendront se donner à vous. Vos enfants viendront de loin, et vos filles s'élèveront à vos côtés."

3. Mais parce que l'Eglise est composée de pécheurs aussi bien que de justes, et que Dieu ne règne pas parfaitement sur tous à cause que plusieurs sont rebelles à ses volontés, l'on entend encore par le règne de Dieu, le règne de la grâce, par laquelle Dieu se rend le maître des cœurs. Aussi, notre divin Sauveur nous parlant de ce règne spirituel et intérieur, dit (Luc. 17. 21.) : " Le royaume de Dieu n'est pas éloigné de vous, il est en vous-mêmes." Ce royaume est en nous, en effet, parce que Jésus-Christ qui en est le roi y réside, et il s'y fait obéir par la grâce qu'il répand dans nos cœurs. Il résidait et il régnait en saint Paul qui disait (Galat. 2. 20.) : " Je vis, ou plutôt ce n'est pas moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi."

Ainsi, quand nous demandons à Dieu que son règne arrive, nous lui demandons qu'il règne en nous par la grâce, en sorte qu'il n'y ait rien dans notre âme, dans notre corps, dans nos pensées, dans nos désirs, dans tous nos mouvements, qui ne tende à sa gloire, et qui ne soit parfaitement soumis à ses saintes volontés. C'est la chose la plus précieuse que nous lui saurions demander, et qu'il nous puisse donner en cette vie. C'est pourquoi notre divin Maître, voulant nous donner une idée du royaume de la grâce telle que nous la devons avoir, le compare à un trésor et à une pierre précieuse que nous devons acheter, et pour laquelle nous devons vendre tout le reste. "Le royaume des cieus, dit-il (Matth. 13. 44.), est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve et qu'il cache, et dans la joie qu'il en ressent, il va vendre tout ce qu'il a et achète le champ. Le royaume du ciel est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles, et qui en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il a et l'achète." Ces comparaisons nous apprennent que nous devons faire plus de cas de la grâce par laquelle Dieu règne dans les justes, que de tout ce qui est au monde, et que nous devons plutôt perdre toutes choses et la vie même, que de rien faire qui oblige Dieu de nous la retirer. C'était le sentiment que saint Paul conservait dans son cœur et qu'il a laissé par écrit: "Ce que je considérais, dit-il (Phil. 3. 7.), auparavant comme un gain et comme un avantage, m'a paru depuis comme un désavantage et comme une perte. Je dis plus: tout me semble une perte au prix de cette haute connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, et je les regarde comme des ordures, afin de gagner Jésus-Christ." Il explique encore ailleurs le sentiment qu'il avait de la grâce et de la charité qui régnait en lui, d'une manière également forte et touchante (Rom. 8. 35.): "Qui pourra nous séparer de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer? Je suis sûr que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni celles qui sont à venir, ni tout ce qu'il y a au plus haut des cieus, ou au plus profond des enfers, ni toute autre créature ne nous pourra jamais séparer de l'amour de

“ Dieu qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur. ” Voilà les sentiments que ce saint Apôtre avait dans le cœur, de l'amour et de la grâce par laquelle Dieu régnait en son âme : ce sont aussi ceux que nous devons avoir et que nous devons demander à Dieu lorsque nous lui disons : Que votre règne arrive.

4. Ce règne néanmoins, se peut encore entendre du royaume de la gloire où Dieu règne et régnera éternellement sur les bienheureux. C'est dans ce royaume céleste que Notre-Seigneur appellera ceux qui l'aiment et qui le servent avec fidélité ; lorsque, ayant séparé les élus des réprouvés au jugement dernier, il leur dira : “ Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume “ qui vous est préparé dès la création du monde (Matth. 25. 34.). ” C'est ce royaume, que notre même Sauveur étant en croix, promit au bon larron de lui donner dès le même jour ; car ce pécheur converti lui ayant dit (Luc 23. 42.) : “ Souvenez-vous de moi, Seigneur, quand vous serez dans votre royaume ; ” Notre-Seigneur lui répondit : “ Vous serez aujourd'hui dans le paradis avec moi. ” C'est ce royaume que le Fils de Dieu disait qu'il allait préparer à ses disciples ; voici comment il leur parlait immédiatement avant sa passion (Luc. 22. 28.) : “ Vous êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations et dans mes maux ; c'est pourquoi je vous prépare “ le royaume comme mon Père me l'a préparé ; afin que vous, “ mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous “ soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. “ Je m'en vais vous préparer le lieu (Joan. 14. 2.). ” Enfin, c'est ce royaume où nous devons tous aspirer, et où néanmoins *rien de souillé ne pourra jamais avoir entrée* (Apoc. 21. 27.).

C'est pourquoi nous demandons à Dieu que ce règne s'accomplisse en nous, c'est-à-dire qu'il nous donne place dans son paradis, afin qu'il règne sur nous comme il règne sur les anges et sur les saints. Nous devons nous considérer comme des exilés dans un pays étranger, car nous sommes en effet bannis du ciel qui est notre patrie et la maison de notre Père céleste. C'est pourquoi nous lui demandons comme des enfants prodigues, qu'il nous reçoive auprès de lui et qu'il règne éternellement sur nous.

Mais pour mériter le règne céleste que nous demandons, il faut nécessairement que Dieu règne en nous par la grâce,

comme nous l'avons remarqué, et que nous soyons soumis et obéissants à ses saintes lois: car Notre-Seigneur nous enseigne (Joan. 4. 14.) que la grâce est une fontaine d'eau vive qui rejaillit à la vie éternelle; comme s'il voulait dire que du règne de la grâce l'on monte au règne de la gloire, et que l'on ne peut y monter autrement.

Or, la marque que nous sommes dans le règne de la grâce, est si nous gardons les commandements de Dieu. "Ce qui nous fait connaître, dit saint Jean (1. Joan. 2. 3.), que nous connaissons Jésus-Christ, est si nous gardons ses commandements. Celui qui dit qu'il le connaît, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais si quelqu'un garde sa parole, l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui: et c'est par là que nous connaissons que nous sommes en lui." C'est pourquoi, un certain jeune homme ayant demandé à Notre-Seigneur ce qu'il ferait pour aller au royaume du ciel, ce Maître du ciel lui fit cette réponse (Matth. 19. 17.): "Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, gardez les commandements."

Tout consiste donc à garder les commandements de Dieu, nonobstant toutes les difficultés qui s'y pourraient opposer, tant de la part des démons et des hommes, que de nos passions et de notre propre cupidité: car, comme nous enseigne notre divin Maître (Matth. 11. 12.): "Le royaume du ciel souffre violence, et il n'y a que ceux qui se font violence qui l'emportent." Si notre nature souffre, souvenons-nous que la récompense le mérite bien; car comme témoigne saint Paul (1. Cor. 2. 9.): "L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais pu concevoir ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment."

INSTRUCTION VII.

EXPLICATION DE LA TROISIÈME DEMANDE.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Notre-Seigneur dit dans l'Évangile (Matth. 7. 21.) : " Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais celui-là seulement y entrera qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel." Nous apprenons de ces paroles l'importance de cette demande ; car si nous ne pouvons aller au ciel qu'en faisant la volonté de Dieu, il nous est de la dernière importance de la faire, et par conséquent de demander à Dieu la grâce de l'accomplir.

Dieu, au commencement du monde, avait donné à toutes les créatures une inclination naturelle de se porter à la fin pour laquelle elles avaient été créées. L'homme avait cette inclination comme tout le reste, en sorte que par le moyen de la grâce jointe à la raison, il se portait à Dieu comme à sa dernière fin, comme à l'unique objet de sa béatitude. Toutes les créatures ont conservé l'inclination qu'elles avaient à leur fin, et elles y parviennent infailliblement, si elles n'en sont empêchées par quelque cause extérieure. L'homme seul a perdu la sienne, et comme témoigne le Prophète (Ps. 13. 3.), " ils se sont tous égarés de leur chemin, et se sont rendus inutiles, en sorte qu'il n'y en a pas un qui fasse le bien. Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans leurs inclinations, en sorte qu'il ne s'en trouve pas un seul qui se porte à la vertu." Et ce qui est le plus déplorable, ils n'ont pas seulement perdu l'inclination qu'ils avaient au bien, ils en ont contracté une autre en la place qui les porte au mal avec une impétuosité étrange. Dieu même l'a déclaré et en a eu de la compassion, comme nous lisons dans la Genèse (8. 21.) : " Les sens et les pensées du cœur humain se portent au mal dès leur enfance, c'est pourquoi je n'affligerai plus les mortels par le déluge comme j'ai fait." C'est de là que les hommes ont tant de peine à pratiquer la vertu, et qu'ils se portent au mal avec tant de facilité et de plaisir.

Leur malheur va encore plus loin, parce qu'ils sont tombés dans un tel aveuglement d'esprit, qu'ils prennent souvent le mal pour le bien et le faux pour le vrai : " Malheur à vous, dit " un prophète (Isaïe. 5. 20.); malheur à vous, qui dites que ce " qui est mauvais est bon, et que ce qui est bon est mauvais ; qui " prenez les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les " ténèbres ; qui proposez l'amer pour le doux, et le doux pour " l'amer."

Parmi tant de misères, nous devons chercher des remèdes salutaires, et choisir une règle assurée, sur laquelle nous puissions former notre vie et nos actions. Cette règle et ce remède est la prière que nous faisons à Dieu, quand nous lui disons : Que votre volonté soit faite ; car comme nous sommes tombés dans le misérable état où nous sommes, en désobéissant à la volonté de Dieu, nous ne saurions mieux nous relever, qu'en l'accomplissant avec un cœur humble et soumis, et en priant Dieu qu'il règne parfaitement sur nous et sur nos volontés. Nous ne saurions rendre à Dieu des sacrifices qui lui soient plus agréables, que de lui obéir et de lui immoler nos volontés, comme le Prophète nous l'enseigne (Ps. 39. 7.) : " Vous n'avez point voulu de " sacrifices ni d'oblations, mais vous m'avez donné des oreilles " pour obéir : vous n'avez point demandé d'holocaustes pour le " péché ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici moi-même. Il est " écrit de moi au commencement de votre livre que je fasse, ô " mon Dieu, votre volonté. Je le veux, Seigneur, et j'ai mis " votre loi dans le milieu de mon cœur."

Que votre volonté soit faite.

Par la volonté dont il est parlé dans cette demande, l'on entend tout ce que Dieu a commandé et tout ce qu'il a défendu, soit par lui-même, comme sont les divins préceptes ; ou par son Fils, comme sont les avis et les conseils qu'il nous a laissés dans l'Evangile ; ou par la sainte Eglise, qui nous fait des commandements, et nous impose des lois que nous devons observer ; ou par nos supérieurs, à qui Dieu a donné l'autorité et le pouvoir de nous commander en son nom. Nous devons donc suivre le conseil de saint Paul, quand il dit (Ephes. 5. 17.) : " Ne soyez " point imprudents ni inconsidérés, mais soyez sages et discrets

“ pour discerner quelle est la volonté de Dieu.” Or, c’est dans les points que je viens de marquer, que nous découvrons la volonté de Dieu dont nous demandons l’accomplissement, quand nous disons : Que votre volonté soit faite.

Ainsi, quand nous faisons cette demande à Dieu, nous lui demandons qu’il nous fasse la grâce de garder ses saints commandements, et de le servir, comme parle l’Evangile (Luc. 1. 75.), en toute sainteté et en toute justice tous les jours de notre vie ; de rien faire qui ne soit conforme à ses ordres et à ses divines volontés ; d’accomplir avec fidélité tous les devoirs auxquels nous sommes obligés par la loi de Dieu, et par les règles de la condition où sa providence nous a engagés ; de faire tout ce qui est bien-séant et convenable à ceux qui font profession de la religion chrétienne, et à qui, comme parle saint Jean (1. 12.), “ Dieu a donné “ le pouvoir de devenir ses enfants : qui sont nés non du sang, “ ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l’homme, “ mais de l’esprit et de la volonté de Dieu, ” et qui veulent imiter Notre-Seigneur, qui s’est rendu obéissant jusqu’à la mort et à la mort de la croix.

Et il ne faut pas s’imaginer que cette soumission et humiliation de notre volonté à celle de Dieu nous captive et nous déshonore : il n’y a point de plus grande liberté, ni de plus grand honneur, que d’obéir à Dieu. Servir Dieu, c’est régner : “ Car “ quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, dit “ Notre-Seigneur (Matth. 12: 50.), celui-là est mon frère, ma “ sœur, et ma mère. ” Comme s’il voulait dire : Celui-là est très honoré, parce qu’il entre dans mon alliance, et il m’est uni par un lien très étroit d’amour et de bienveillance.

Aussi à peine se trouve-t-il un saint, qui n’ait mis le fort de sa sainteté dans l’accomplissement de la volonté de Dieu et à lui faire cette prière : Que votre volonté soit faite. Le Prophète la fait quasi continuellement, quoique en d’autres termes : “ O “ mon Dieu, que mes voies ne tendent qu’à garder vos justifica- “ tions (Ps. 118. 5.). Conduisez-moi dans le chemin de vos com- “ mandements (Ib. 35.). Dressez mes pas selon votre parole, afin “ qu’aucune injustice ne règne en moi (Ib. 133). Conduisez-moi “ dans la voie de vos justices. Ouvrez mon esprit afin que je “ connaisse et que je pratique vos préceptes. Enseignez-moi vos “ jugements. Donnez-moi de l’intelligence afin que je sache vos

“commandements et vos volontés.” Voilà les prières de ce saint Prophète que nous devrions continuellement avoir dans le cœur et dans la bouche avec celle-ci : Que votre volonté soit faite.

Sur la terre comme dans le ciel.

L'on peut donner plusieurs sens à ces paroles. Le premier est littéral, en sorte que par le ciel l'on entende le paradis, et par la terre le monde que nous habitons. 1. Ainsi, demandant que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme dans le ciel, nous demandons qu'elle soit faite dans le monde comme elle l'est dans le paradis, en sorte que le monde devienne un paradis terrestre, où les volontés de Dieu soient gardées sans résistance et sans contradiction, comme elles le sont dans le royaume de la gloire.

2. L'on peut prendre le ciel, pour les anges et pour les âmes des bienheureux qui sont des substances spirituelles et incorruptibles ; et par la terre, les hommes mortels qui sont composés d'une âme spirituelle et d'un corps charnel et de terre. Nous demandons donc que la volonté de Dieu soit accomplie par les hommes, comme elle l'est par les anges à qui le Prophète adresse ces paroles (Ps. 102. 21.) : “ Bénissez le Seigneur, vous qui êtes ses vertus ; bénissez le Seigneur, vous qui êtes ses ministres et qui faites ses volontés.”

3. Par le ciel, l'on peut encore entendre les justes et les gens de bien, qui mènent sur la terre une vie céleste ; et par la terre, les pécheurs et les impies qui mènent une vie terrestre et animale ; et c'est comme si nous disions : Que votre volonté, Seigneur, soit faite par les pécheurs, comme elle l'est par les justes ; afin que vous soyez obéi de tout le monde. C'était le souhait du Prophète, lorsqu'il disait (Ps. 66. 7.) : “ Que Dieu, Dieu notre Seigneur, nous bénisse, et que toutes les extrémités de “ la terre le craignent et le servent.”

Enfin, le ciel peut être pris pour l'âme, qui est spirituelle et la plus haute portion de l'homme ; et la terre pour le corps, qui est matériel et la plus basse partie : car si l'homme est, comme l'on dit, un petit monde, l'âme en est le ciel, et le corps en est la terre. Ainsi quand celui qui prie dit ces paroles : Que votre

volonté soit faite en la terre comme dans le ciel, c'est comme s'il disait: Faites, mon Dieu, que comme mon âme se soumet à vos saintes volontés, de même il n'y ait rien dans mon corps qui leur soit rebelle et désobéissant. C'était la prière que saint Paul faisait à Notre-Seigneur, pour arrêter la rébellion de son corps qu'il décrit en cette sorte (Rom. 7. 21.): " Lorsque je veux " faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose: car je " me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur. Mais " je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui com- " bat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la " loi du péché qui est dans les membres de mon corps. Mal- " heureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? " Ce sera la grâce de Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. " Ainsi je suis moi-même soumis tout ensemble à la loi de Dieu " selon l'esprit, et à la loi du péché selon la chair."

INSTRUCTION VIII.

EXPLICATION DE LA QUATRIÈME DEMANDE.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Les demandes de l'oraison dominicale sont dans un si bel ordre, qu'après avoir demandé à Dieu les choses qui regardent sa gloire, comme sont la sanctification de son nom, l'établissement de son règne, et l'accomplissement de sa volonté, nous descendons à ce qui nous touche, et nous lui demandons nos nécessités spirituelles et corporelles, en disant: Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Ce n'est pas qu'en demandant ces choses, nous nous écartions de la gloire de Dieu, car si l'homme même doit tendre à Dieu comme à son souverain bien et à sa fin dernière, il y doit rapporter à plus forte raison tout ce qu'il a et tout ce qu'il demande. Mais Dieu veut que nous lui demandions ces choses, et il nous les donne comme des secours sans lesquels nous ne saurions subsister, ni le louer, ni le glorifier, ni garder ses commandements, ni accomplir ses volontés, ni faire notre salut.

Quand donc nous demandons nos nécessités spirituelles et corporelles comme il faut, et dans les vœux que je viens de dire, nous demandons la gloire de Dieu, nous mêlons nos intérêts avec les siens, en sorte néanmoins que les siens sont le but et la fin des nôtres. Cette vérité est très importante pour ne point attacher notre cœur aux créatures; et saint Paul nous l'enseigne quand il dit (1. Cor. 10. 31.): " Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose que ce soit, faites tout pour la gloire de Dieu." Et au commencement du même chapitre, il dit que tous les biens corporels et spirituels que Dieu faisait aux Israélites dans le désert, étaient par rapport à Jésus-Christ: " Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, et qu'ils ont tous passé la mer; qu'ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer; qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle, et tous bu d'un même breuvage spirituel. Car ils buvaient de la pierre spirituelle qui les suivait, et cette pierre était Jésus-Christ. Mais cependant, il y en eut fort peu, d'un si grand nombre, qui fussent agréables à Dieu, étant presque tous périés dans le désert. Toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures, et elles ont été écrites pour nous servir d'instruction; à nous autres qui nous trouvons dans la fin des temps."

Dans l'état d'innocence, nous n'eussions eu besoin de rien, parce que Dieu nous avait donné dans notre création, tout ce qui nous était nécessaire. Nous n'eussions pas eu besoin de travailler, parce que la terre était très féconde en toutes sortes de biens, ou si nous eussions travaillé, c'eût plutôt été par divertissement que par nécessité. Nous n'eussions pas eu besoin d'habits pour couvrir notre corps, parce que la nudité ne nous eût point été honteuse; ni de logis pour nous retirer, parce que nous n'eussions point été sujets aux injures du temps; ni d'armes pour nous défendre, parce que nous n'eussions point eu d'ennemis; ni de médicaments pour nous guérir, parce que nous n'eussions point été sujets aux maladies.

Mais par le péché, nous avons tout perdu et nous avons besoin de tout. Nous ne pouvons avoir nos nécessités qu'avec le travail: et même quelque travail que nous fassions, nos efforts sont inutiles et sans effet, si Dieu n'y donne sa bénédic-

tion, comme témoigne le Prophète (Ps. 126. 1.): " Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui entreprennent de la bâtir. Si le Seigneur ne garde la cité, c'est inutilement que les hommes veillent pour la garder." Et même, quoique Dieu favorise nos travaux, il permet qu'ils soient mêlés d'épines et de traverses, pour nous faire ressouvenir de notre lâche infidélité. Car comme il le dit lui-même (Gen. 3. 17.): " La terre sera maudite dans votre travail; vous vivrez tous les jours de votre vie des travaux de vos mains; la terre vous produira des épines et des chardons, et vous en mangerez les herbes: vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre dont vous avez été formés; parce que vous êtes poudre et que vous retournerez en poudre."

Dans la disette donc où nous sommes, Notre-Seigneur nous exhorte de nous adresser à son Père, qui a toujours les oreilles ouvertes pour nous écouter, et les mains étendues pour nous donner ce que nous lui demandons: " Demandez, dit-il (Matth. 7. 7.), et on vous donnera; jusqu'à cette heure, vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez." Il fait bien plus: il nous met dans la bouche les paroles que nous devons dire au Père céleste: " Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour (Luc. 11. 3.)."

Notre pain.

Par le mot de pain, nous n'entendons pas seulement la nourriture, mais encore tous les secours qui nous sont nécessaires pour l'entretien de la vie corporelle, comme sont le vêtir, le logement, les remèdes dans nos maladies, le feu dans les grandes froidures, et les autres soulagements sans lesquels il est impossible ou difficile de conserver la vie. D'où il faut remarquer que ceux-là se trompent, qui disent que l'on ne doit pas demander à Dieu les biens du corps, mais seulement ceux de l'esprit. Dieu est le Père de notre corps et de notre âme, et l'un et l'autre est destiné pour le servir, on peut donc lui demander les secours sans lesquels ils ne peuvent subsister, ni lui rendre les services qu'il demande de nous. Nous en avons tant d'exemples dans l'Ecriture que c'est une témérité d'en

douter. Le patriarche Jacob fit un vœu en cette sorte (Gen. 28. 20.) : " Si le Seigneur m'accompagne et s'il me conserve dans le voyage que j'entreprends ; s'il me donne du pain à manger, et des habits pour me couvrir, en sorte que je retourne heureusement à la maison de mon père, le Seigneur sera mon Dieu, et la pierre que j'ai érigée en monument sera appelée la maison de Dieu." Salomon demandait la même chose lorsqu'il disait (Pro. 30. 8.) : " Ne me donnez point, Seigneur, ni la pauvreté, ni les richesses ; donnez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre." Dieu est donc le Père commun à qui l'on doit demander, et de qui l'on peut espérer tout ce qui est nécessaire à la vie, ainsi que le Prophète l'explique en ces termes (Ps. 103. 27.) : " Toutes choses attendent que vous leur donniez la nourriture en leur temps : quand vous la leur donnez, ils la reçoivent, et quand vous leur ouvrez votre main, ils sont remplis des effets de votre bonté." Et ailleurs (Ps. 144. 15.) : " Les yeux de tous vous regardent et espèrent en vous, Seigneur, et vous leur donnez à manger dans le temps convenable."

De chaque jour.

Le pain que nous demandons, c'est-à-dire, tout ce que nous demandons pour l'entretien de notre vie, est appelé journalier, quotidien, de chaque jour ; pour nous apprendre que nous ne devons point demander des mets exquis, des vins délicieux, des habits riches et qui ressentent la vanité ou la sensualité ; mais seulement ce qui est nécessaire et qui nous peut raisonnablement suffire. Nous demandons le pain de chaque jour, afin de réparer les parties de notre substance corporelle, que la chaleur consume chaque jour et à tout moment, et qui périrait enfin si elle n'était entretenue par de nouveaux aliments.

Donnez-nous.

Nous ne disons pas : Donnez-moi, mais donnez-nous, afin de nous faire ressouvenir de la charité chrétienne, qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et de demander à notre commun Père ses nécessités comme les nôtres propres ; afin aussi que si Dieu par sa bonté nous donne plus que le nécessaire, nous fassions part du surplus à ceux qui sont dans la nécessité.

Aujourd'hui.

Nous ne demandons pas nos nécessités pour tous les jours ni pour toute notre vie, mais seulement pour aujourd'hui. Premièrement, pour nous faire ressouvenir de l'incertitude de notre vie, qui ne passera peut-être pas le jour auquel nous prions. 2. Afin que nous mettions toute notre confiance dans la providence de notre Père céleste, qui sera aussi puissant et aussi bon pour nous nourrir demain, qu'il l'est aujourd'hui. 3. Pour ôter de notre esprit toute autre inquiétude et tout autre soin que celui de le servir, et de nous mettre dans la pratique du conseil évangélique qui dit (Matth. 6. 25. 32. 34.): " Ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi boire et de quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps. Votre Père sait que vous avez besoin de ces choses. C'est pourquoi ne vous mettez point en peine pour le lendemain ; car le lendemain se mettra en peine pour lui-même. A chaque jour suffit son mal."

L'âme a une vie aussi bien que le corps, et pour l'entretenir, elle a besoin d'un pain qui lui soit propre. C'est ce pain dont parle le Sage (Prov. 9. 5.): " Venez, mangez mon pain et buvez le vin que je vous ai préparé." Nous demandons ce pain aussi bien que celui du corps lorsque nous disons : Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Ce pain est la parole de Dieu selon le témoignage de Notre-Seigneur qui dit (Matth. 4. 4.): " L'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore de toutes paroles qui sortent de la bouche de Dieu." Ainsi, comme le corps ne peut vivre sans une nourriture corporelle, de même, l'âme ne peut subsister sans cette nourriture spirituelle. Et le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple et à une âme en particulier, c'est d'être privée de ce pain céleste, et comme parle un Prophète (Amos. 8. 11.), d'avoir la famine de la parole de Dieu : " J'en verrai la famine sur la terre ; non la famine de pain et la disette d'eau, mais la famine et la disette de la parole de Dieu." Car comme c'est un signe de mort de ne pouvoir prendre de nourriture, ou de ne la pouvoir retenir quand on l'a prise ; de même c'est une marque évidente qu'une âme est réprouvée et morte à son salut, quand elle n'écoute point la parole de Dieu,

ou si elle l'écoute, qu'elle ne la met point en pratique. Ceux-là sont encore plus désespérés qui la méprisent, et qui traitent mal de parole et d'effet ceux qui veulent les instruire de la part de Dieu, comme faisaient ceux dont il est parlé au livre de Job (21. 14.), et qui disaient : " Retirez-vous de nous ; nous n'avons que faire de la science qui nous annonce vos voies. Qui est celui que vous appelez le Tout-Puissant, pour nous réduire à le servir ? Et qu'avons-nous affaire de le prier ? "

La grâce intérieure peut aussi être appelée le pain de l'âme : car c'est elle qui lui donne la vie, qui la soutient, qui la nourrit, qui la fortifie, qui la fait agir ; et sans elle l'âme est véritablement morte à Dieu, et demeure sans mouvement et sans force dans tout ce qui regarde son salut. Saint Paul nous enseigne cette vérité quand il demande (Rom. 7. 24.) : " Qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. "

L'on peut dire encore que les larmes et les douleurs de la pénitence sont le pain de l'âme : car c'est ce pain qui fait revivre l'âme après le péché ; pain véritablement cuit sous la cendre de la pénitence par la chaleur de la charité ; pain par la force duquel nous allons, comme fit le prophète Elie (III. Reg. 19. 8.), jusqu'à la montagne sainte, où Dieu se fait voir à ses élus. Le prophète royal a voulu parler de ce pain quand il a dit (Ps. 126. 2.) : " Après que vous serez demeurés en repos, levez-vous, vous qui mangez le pain de la douleur. " Et dans un autre psaume, il dit parlant à Dieu : " Vous nous ferez manger le pain des larmes, et vous nous les ferez boire à la bonne mesure (Ps. 79. 6.). "

Mais le plus véritable pain de l'âme est Jésus-Christ Notre-Seigneur dans la sainte eucharistie, ainsi qu'il le dit lui-même (Joan. 6. 32. 51. 56.) : " Mon Père vous donne le véritable pain du ciel. " Et expliquant quel est ce véritable pain, il dit : " Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement... Prenez et mangez, ceci est mon corps. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. " Notre-Seigneur dit encore dans l'Apocalypse (2. 17.) : " Je donnerai au victorieux à manger de la manne cachée ; et je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nouveau nom, que

“ nul ne connaît, sinon celui qui le reçoit.” Ces dernières paroles nous apprennent les délices incomparables de ce pain céleste, que nul ne goûte que celui qui le reçoit avec des dispositions de grâce, de pureté et d’amour. Car, qu’y a-t-il de plus délicieux que d’avoir en nous-mêmes pour gage de notre béatitude éternelle, l’auteur et l’objet de la béatitude même ? Celui, dit-il, qui mange ce pain, vivra éternellement.

Notre pain.

Ce pain est appelé nôtre, et il l’est en effet : car il est destiné, non pour les anges, non pour les infidèles, non pour les animaux sans raison, mais pour les chrétiens qui le mangent dans la grâce de Dieu et avec une pureté de conscience convenable.

De chaque jour.

Il est encore appelé notre pain quotidien ou de chaque jour : Premièrement, parce qu’il est offert tous les jours à l’autel en sacrifice de louange au Père éternel et pour l’expiation de nos péchés. Secondement, parce que les fidèles doivent le recevoir chaque jour, ou au moins vivre avec tant de pureté et d’innocence, qu’ils soient en état de le recevoir autant de fois qu’ils le demandent à Dieu et qu’ils disent : Donnez-nous aujourd’hui notre pain de chaque jour.

INSTRUCTION IX.

EXPLICATION DE LA CINQUIÈME DEMANDE.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Notre-Seigneur nous fait commencer par ces paroles une nouvelle façon de prier. Jusqu’ici nous avons demandé à Dieu non seulement les biens de l’âme et de l’éternité, mais encore ceux du corps et qui nous sont nécessaires pour le soutien de la vie

temporelle ; par cette demande et par celles qui suivent, nous le prions de nous délivrer des maux non seulement de la vie présente, mais encore de ceux qui peuvent arriver après la mort.

Nous demandons premièrement à Dieu qu'il nous délivre de nos péchés, qui sont les plus grands de tous nos maux et la source de toutes les calamités de la vie présente et de la vie future. Et afin que notre prière soit exaucée nous devons, premièrement, reconnaître et confesser sincèrement que nous sommes pécheurs. 2. Nous devons avoir de la douleur de nos péchés. 3. Nous devons croire que Dieu a véritablement la volonté de nous pardonner, si nous nous mettons en état de recevoir sa miséricorde.

1. Nous devons reconnaître que nous sommes pécheurs, et que les plus saints peuvent dire avec vérité : Pardonnez-nous nos péchés. Il ne nous est pas difficile de nous le persuader, puisque selon le Prophète (Ps. 13. 15.) : " Tous se sont écartés du chemin de la justice, et se sont rendus inutiles ; il n'y a pas un homme qui fasse le bien ; non, il n'y en a pas un seul." C'est-à-dire qu'il n'y a pas un homme, quelque bien qu'il fasse, qui ne commette aussi des péchés. Le Sage l'explique aussi, quand il dit (Eccl. 7. 21.) : " Il n'est point d'homme sur la terre, pour juste qu'il soit, qui fasse le bien et qui ne pèche point. " Qui peut dire : J'ai le cœur pur, je suis net de tout péché " Prov. 20. 9.) ? " Saint Jean voulant humilier l'arrogance de l'esprit humain, dit la même chose (1. 8.) : " Si nous disons que nous n'avons point péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous." Et le prophète Isaïe témoigne que Dieu se mit un jour en colère contre quelques-uns qui se glorifiaient d'être sans péché : " Vous avez dit, c'est Dieu qui parle (Jérém. 2. 35.), je suis innocent et sans péché " c'est pourquoi, Seigneur, détournez de moi votre colère. " Voilà que j'entrerai en jugement avec vous, parce que vous avez dit : Je n'ai point péché." On ne peut rien voir de plus clair que ce que dit saint Paul écrivant aux Romains (3. 22.) : " Il n'y a nulle différence entre les Juifs et les Gentils : car tous ont péché, et tous ont besoin de la gloire de Dieu.

Notre-Seigneur confirme lui-même ce qu'il a fait dire aux Apôtres et aux Prophètes, lorsqu'il nous oblige de nous con-

fesser pécheurs, nous mettant dans la bouche ces paroles qu'il nous fait dire à son Père : Pardonnez-nous nos péchés. Et nul, pour saint qu'il soit, ne doit s'excuser de faire cette prière : car s'il n'a point actuellement de péchés dans sa conscience, il en a eu autrefois, et il ne peut dire assurément qu'ils lui aient été pardonnés. C'est pourquoi l'Eglise assemblée dans un Concile (Conc. Milev. c. 7. 8. 9.) a déclaré anathème à ceux qui oseraient dire, que les saints ne peuvent dire ces paroles avec vérité, mais seulement par humilité.

Secondement, pour faire cette prière comme il faut, il ne suffit pas de se reconnaître pécheur, il faut encore avoir de la douleur de ses péchés : car demander pardon à Dieu et ne pas avoir de la douleur des péchés dont on lui demande pardon, ce n'est pas le prier, mais lui faire insulte. Nous nous sommes éloignés de Dieu par le plaisir du péché, il faut retourner à lui par la douleur du péché. Quel cœur ne se fendra pas de regret, quand il fera réflexion que par le péché il a renoncé à Dieu pour entrer dans le parti du diable, et se soumettre à sa volonté ? Dieu avait épousé l'âme par la charité, qui est le lien admirable par lequel elle lui était unie, et elle a rompu cette union sainte par le péché qui est le lien qui l'attache au démon. Le lien de la charité la mettait dans la liberté des enfants de Dieu, et celui du péché la jette dans une dure servitude. "Reconnaissez donc, dit le Seigneur (Jérém. 2. 19.), que ce vous est une chose dure et amère, de vous être séparé du Seigneur votre Dieu et d'avoir perdu sa crainte." Ainsi frappons notre poitrine et brisons notre cœur à la vue de nos péchés, disant avec le publicain pénitent : "Seigneur, ayez pitié de moi, car je suis pécheur (Luc. 18. 13.)."

En troisième lieu, pour mériter que Dieu nous accorde ce que nous lui demandons quand nous disons : Pardonnez-nous nos péchés, il faut espérer que Dieu nous les pardonnera et qu'il en a la volonté sincère, pourvu que nous soyons dans la disposition de recevoir sa miséricorde. S'il n'en avait la volonté, il ne nous obligerait pas de lui demander pardon, et il ne nous mettrait pas dans la bouche les paroles dont nous nous devons servir pour le demander, qui sont celles que nous expliquons : Pardonnez-nous nos péchés, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Il n'aurait pas non plus donné à ses Apôtres

le pouvoir de remettre les péchés, et ne leur aurait pas dit (Joan. 20. 23.): " Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Avec les dispositions que je viens de rapporter, nous ferons utilement cette prière, et nous en obtiendrons l'effet: Pardonnez-nous nos offenses.

Pardonnez-nous.

Nous ne disons pas: Pardonnez-moi, mais pardonnez-nous; pour marquer que nous devons avoir soin du salut de notre prochain comme du nôtre propre. C'est là le point principal et le plus essentiel de la charité fraternelle à laquelle nous sommes obligés: c'est pourquoi Notre-Seigneur nous obligeant de demander la rémission de nos péchés, il nous oblige de demander en même temps la rémission des péchés de notre prochain. Cette façon de prier instituée par Jésus-Christ a depuis été pratiquée par ses Apôtres, et ensuite par toute l'Eglise jusqu'à nos jours. En un mot, elle a été en usage dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Moïse disait à Dieu (Exod. 32. 32.): " Pardonnez, Seigneur, cette faute à votre peuple, ou effacez-moi de votre livre." Et saint Paul (Rom. 9. 3.): " Je désirais d'être anathème et séparé de Jésus-Christ pour mes frères."

Nos péchés.

Nous disons nos péchés d'une manière bien différente que nous n'avons dit dans la demande précédente: Notre pain de chaque jour. Ce pain est nôtre, parce que Dieu nous le donne; mais nos péchés sont nôtres, parce que leur malice réside en nous et que notre volonté seule en est la cause. C'est en cela que consiste le poids de notre humiliation, que tous les biens que nous avons viennent de Dieu, et que rien n'est véritablement nôtre que le péché.

Il faut ici remarquer que le péché est exprimé sous le nom de dette: Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous sont redevables. La raison de cela est, que par le péché nous sommes redevables à Dieu de l'obéissance que nous devons à ses commandements que nous avons violés, en sorte

que nous ne serons jamais quittes envers lui que nous ne lui ayons restitué par la pénitence, l'obéissance que nous lui devons. Les péchés sont des dettes, parce qu'ils doivent être punis dans l'autre monde, si on ne les rachète en celui-ci par la pénitence.

Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

C'est ici la seconde partie de cet article, laquelle est proposée comme le motif de la première, en sorte que nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne en vue du pardon que nous donnons à ceux qui nous ont offensés. Cela suppose que si nous voulons que Dieu nous pardonne, nous devons aussi pardonner. Notre-Seigneur l'interpréta ainsi à ses Apôtres, lorsqu'il leur donna cette formule de prière : " Car, dit-il (Matth. 6. 14.), si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Père céleste vous pardonnera aussi celles que vous commettez contre lui : " Mais si vous ne leur pardonnez point leurs fautes, il ne vous pardonnera point aussi les vôtres." Et comme nous ne cessons d'offenser Dieu en cette vie, en sorte que nous avons continuellement besoin de sa miséricorde, de même nous ne devons point cesser de pardonner à notre prochain, quelques fautes qu'il commette contre nous. C'est pourquoi saint Pierre ayant demandé à Notre-Seigneur, combien de fois on doit pardonner à son prochain, et si c'est assez de lui pardonner sept fois, ce Maître céleste lui dit (Matth. 18. 21.) : " Je ne dis pas qu'il faut pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois."

Et il ne faut pas s'excuser sur ce que ceux qui nous offensent sont des persécuteurs et des calomnieux : car il faut pardonner à ceux-là aussi bien qu'à ceux qui nous offensent par mégarde ou en passant. C'est la doctrine de Jésus-Christ qui dit (Matth. 5. 44.) : " Priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux. Heureux donc ceux qui font miséricorde, dit le même Sauveur (Ib. 5. 7.), parce qu'ils recevront eux-mêmes miséricorde. Mais celui qui n'aura point pardonné ni fait miséricorde, sera jugé sans pardon et sans miséricorde (Jac. 2. 13.)"

La première chose donc que nous avons à faire, c'est de pardonner à notre prochain les fautes qu'il a commises contre nous, et par cette disposition nous serons en état de recevoir le pardon de celles que nous avons commises contre Dieu, lorsque nous ferons cette prière : " Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."

INSTRUCTION X.

EXPLICATION DE LA SIXIÈME DEMANDE.

Ne nous laissez point succomber à la tentation.

Lorsque les justes, après avoir reçu le pardon de leurs péchés, ont pris une forte résolution de marcher dans les voies de la piété et de consacrer le reste de leurs jours au service de Celui qui les a si amoureusement retirés de leur égarement, il ne faut point douter que l'ennemi commun de notre salut n'emploie toutes ses ruses et tous ses artifices pour les tenter, afin de les faire retourner à leur première vie. Quelque bonne résolution qu'ils aient, ils doivent toujours craindre de retomber, et même de devenir pires qu'ils n'étaient avant leur conversion ; car, comme dit saint Pierre (2. Pet. 2. 20.) : " Si après s'être retirés de la corruption du monde par la connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Sauveur, ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau, leur dernier état est pire que le premier ; car il eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la piété et de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avait été prescrite. Mais ce que l'on dit par un proverbe ordinaire leur est arrivé, que le chien est retourné à ce qu'il avait lui-même vomi ; et le pourceau après avoir été lavé, est retourné dans la boue pour se vautrer de nouveau."

Ce saint apôtre a raison de dire que cet état de rechute est pire que le premier, car outre les inconvénients qu'il marque, un autre apôtre en apporte un autre bien plus terrible, savoir, qu'après le mauvais usage que l'on a fait de la grâce

reçue, il est très difficile de se relever. " Il est impossible, dit-il " (Hébr. 6. 4.), que ceux qui ont été une fois éclairés ; qui ont goûté le don du ciel ; qui ont été rendus participants du Saint-Esprit ; qui se sont nourris de la parole sainte de Dieu et de l'espérance des grandeurs du siècle à venir, et qui après cela sont tombés, il est impossible, dis-je, qu'ils se renouvellent à la pénitence : parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. " Jusqu'ici ce sont les paroles de saint Paul, qui nous découvrent le danger qu'il y a de retomber quand l'on s'est une fois converti à Dieu, puisqu'il est moralement impossible de se relever une seconde fois.

C'est pourquoi Notre-Seigneur nous ordonne de faire tous les jours cette prière, par laquelle, reconnaissant notre faiblesse et le penchant que nous avons au péché, nous lui demandons le secours de sa grâce et la force de ne point tomber, en disant : Ne permettez pas que nous succombions à la tentation. " L'esprit est prompt, mais la chair est faible, dit notre Sauveur " (Matth. 26. 41.), c'est pourquoi veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. "

Ce divin Maître nous apprend par ces paroles, le soin et l'attention que nous devons avoir pour éviter les précipices où le diable tâche de nous faire tomber par la tentation. Car si les Apôtres, quoique très saints et très bien instruits à l'école du Fils de Dieu, lui tournèrent tous le dos lorsqu'il fut pris par ses ennemis, combien devons-nous craindre, nous faibles et aveugles créatures ! Ils avaient tous protesté de ne l'abandonner jamais, et de mourir plutôt que de commettre cette lâcheté. " Quand même il me faudrait mourir avec vous, disait saint Pierre au nom de tous (Matth. 26. 35.), je ne vous renierai jamais. Je suis tout prêt d'aller avec vous et en prison et à la mort même (Luc. 22. 33.). " Et néanmoins après une si forte résolution, celui qui paraissait le plus généreux fut celui qui tomba le premier et le plus dangereusement. Cela marque que nous devons toujours craindre de tomber, pour affermis que nous soyons dans la grâce et dans la vertu, vu même, comme dit saint Paul (Ephes. 6. 11.), que " nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, c'est-à-dire contre des hommes faibles ; mais contre les principautés, contre les puis-

“sances, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice qui sont répandus en l'air. C'est pourquoi revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable.”

Les démons sont appelés les princes du monde, mais de ce monde pour qui Jésus-Christ n'a point prié son Père, c'est-à-dire des hommes qui aiment le monde et les créatures. C'est pourquoi ils sont aussi appelés les princes des ténèbres, c'est-à-dire des hommes qui vivent dans les ténèbres de l'infidélité ou du péché : car ces sortes de personnes sont le monde ténébreux, et eux-mêmes sont appelés ténèbres : “Vous avez autrefois été ténèbres,” dit saint Paul écrivant aux chrétiens d'Ephèse (5. 8.). Quant à ceux qui vivent dans les lumières de la foi et de la grâce, ces esprits d'enfer n'ont aucun pouvoir sur eux, c'est un monde lumineux, aussi sont-ils appelés lumière et enfants de lumière dans l'Ecriture, et saint Paul dit au lieu que je viens d'alléguer : “Mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur.” Enfin l'Apôtre appelle les démons, principautés, puissances, princes, pour montrer leur force et leur malignité. A quoi il faut ajouter la haine envenimée qu'ils ont contre nous, et le désir insatiable qu'ils ont de notre perte. Je ne parle point de leur insolence ni de leur hardiesse : ils ont attaqué les anges dans le paradis ; ils ont demandé de cribler les Apôtres comme l'on crible le froment ; ils ont osé même attaquer Jésus-Christ. Tout cela nous apprend avec combien de crainte nous devons vivre dans ce monde, et la vigilance que nous devons avoir pour ne point tomber dans la tentation. C'est l'avis que nous donne le Prince des Apôtres, qui avait appris par son expérience le péril de la tentation : “Mes frères, soyez sobres et veillez ; car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant qui cherche qui il pourra dévorer : c'est pourquoi résistez et soyez fidèles (I. Pet. 5. 8.).”

Ce ne sont pas les grands pécheurs qui sont les plus tentés, parce que s'étant volontairement soumis à la puissance du démon, il se contente pour l'ordinaire de les voir dans son parti et d'empêcher qu'ils ne se convertissent. Mais il emploie toutes ses ruses et toute sa malice à corrompre ceux qui sont en grâce,

et quand il peut faire tomber quelque âme sainte et élevée au-dessus des autres, c'est pour lors qu'il triomphe. L'histoire sainte nous en fournit un grand nombre d'exemples : car c'est ainsi qu'il a fait tomber Adam, David, Salomon, et beaucoup d'autres qu'il serait difficile de rapporter, et dont les exemples nous doivent faire trembler. " Que celui qui est debout, se donne " de garde de tomber (I. Cor. 10. 12.)"

C'est donc avec beaucoup de raison que Notre-Seigneur nous oblige de faire cette prière à son Père : Ne permettez pas que nous succombions à la tentation. Dieu, de sa part, est plein de bonté pour nous écouter et pour nous donner du secours, pourvu qu'en faisant cette prière nous ayons nous-mêmes la volonté de ne point pécher. Car, comme dit saint Paul (10. 13.) : " Dieu est " fidèle, et il ne permettra pas que nous soyons tentés au delà " de nos forces, mais en permettant que nous soyons attaqués " par la tentation, il nous en fera sortir avec avantage."

Les justes sont sujets à une autre sorte de tentation, mais sainte et salutaire, par laquelle Dieu les exerce et les éprouve, afin de purifier leur vertu et de les proposer aux autres comme des modèles qu'ils doivent imiter. Il a tenté Abraham en cette manière, lui commandant de lui immoler son propre fils, afin de nous le proposer comme un modèle d'obéissance dans les choses rudes et difficiles ; il a tenté Tobie, afin que nous eussions à imiter sa patience : " Parce que vous étiez agréable à Dieu, il a " été nécessaire que la tentation vous mit à l'épreuve (Tob. 12. " 13.)" Il tente tous les jours une infinité de justes, permettant qu'ils soient affligés, persécutés, dépouillés de leurs biens, de leurs charges, et de leurs honneurs. C'est ainsi qu'il tenta les Israélites dans le désert, afin d'éprouver leur fidélité, comme nous lisons dans le Deutéronome (13. 3.) : " Votre Dieu vous " tente afin de faire connaître si vous l'aimez, ou si vous ne " l'aimez pas." Les tentations de Dieu et celles du démon sont donc bien différentes : celles du démon portent toujours au mal, et celles de Dieu tendent toujours au bien et à la sanctification de ceux qui sont tentés : " Que nul ne dise, quand il est tenté, " que c'est Dieu qui le tente : car il n'attire point au mal, et il " ne tente personne pour le faire pécher (Jac. 1. 13.)"

Quand donc nous demandons à Dieu qu'il ne permette point que nous succombions à la tentation, cela ne s'entend pas pro-

prément de ces tentations saintes et salutaires, qui ne sont que des effets de sa grâce et de son amour : l'on peut néanmoins employer cette prière lorsque l'on se trouve dans ces épreuves, car c'est comme si l'on demandait la grâce d'en faire un bon usage, et la patience dans les afflictions que Dieu envoie. Mais cette prière regarde principalement les tentations du démon qui nous portent au péché, parce que l'on n'y peut succomber que l'on ne perde la grâce, et que l'on ne se mette en danger de perdre son salut.

Il faut pourtant remarquer que nous ne demandons pas absolument de n'être point tentés, mais seulement de ne point succomber à la tentation : encore que Dieu ne soit point l'auteur de la tentation qui nous porte au péché, il la permet néanmoins, et il la permet pour notre bien, afin qu'ayant surmonté notre ennemi, il ait occasion de récompenser notre vertu, et de nous couronner dans le ciel ; car, comme dit saint Paul (II. Tim. 2. 5.) : " Nul ne sera couronné qu'il n'ait fidèlement combattu. " Et saint Jacques dit (Jac. 1. 12.) : " Heureux celui qui souffre la tentation, parce que lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. " Ainsi humilions-nous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il nous élève quand le temps sera venu ; et combattons généreusement, afin que nous puissions remporter la couronne de gloire qui ne se fêtrira jamais.

Si nous nous sentons quelquefois pressés dans nos tentations, consolons-nous en ce que Jésus-Christ combat en nous par sa grâce, et que " nous avons un pontife qui sait compatir à nos infirmités, ayant été tenté lui-même en toutes choses, sans néanmoins avoir été sujet au péché (Hæbr. 4. 15.). " Il a déjà par avance surmonté le monde, comme il dit lui-même (Joan. 16. 33.) : " Ayez confiance et prenez courage, j'ai vaincu le monde. " Il a encore surmonté le démon : car il est " cet homme fort qui est venu au monde, qui a surmonté le fort armé, qui lui a ôté ses armes, et qui a enlevé ses dépouilles (Luc. 11. 21.). "

Outre tout cela, dit le Prophète (Ps. 17. 35.), " il nous fortifie de telle sorte par sa grâce intérieure, qu'il fait de nos bras comme un arc d'airain. Il enseigne nos mains à combattre, et nos doigts à faire la guerre (Ps. 143. 1.). Et il se met au-des-

“sus de nous pour nous défendre et pour nous être un asile de salut (Ps. 17. 36.).”

Après tous ces avantages et tous ces secours, ne serait-ce pas une lâcheté de nous laisser vaincre par nos ennemis quand ils nous attaquent par la tentation ?

J'ajouterai encore l'honneur que Notre-Seigneur promet de faire à ceux qui auront heureusement vaincu leurs ennemis et les siens. “Celui, dit-il (Apoc. 2. 11.), qui sera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort, qui est la mort éternelle. Celui qui sera victorieux sera revêtu d'habits blancs, je n'effacerai point son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père, et devant ses anges (Ibid. 3. 5.). Celui qui sera victorieux, je le rendrai une colonne dans le Temple de Dieu ; il ne sortira plus dehors, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu (Ibid. 3. 12.). Celui qui sera victorieux possédera toutes ces choses ; je serai son Dieu, et il sera mon fils (Ibid. 21. 7.). Celui qui sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, tout ainsi que j'ai été victorieux, et que mon Père m'a fait asseoir sur son trône avec lui (Ibid. 3. 21.).” Avec quelle ferveur, avec quelle assiduité, avec quelle confiance devons-nous donc faire cette prière : Et ne permettez pas que nous succombions à la tentation !

INSTRUCTION XI.

EXPLICATION DE LA SEPTIÈME DEMANDE.

Mais délivrez-nous du mal.

Cette dernière demande est semblable aux autres pour son importance, et en ce qu'elle ne se fait pas seulement pour celui qui prie, car nous ne disons pas : Délivrez-moi, mais délivrez-nous du mal. Notre-Seigneur voulant nous en faire voir la force et le poids, s'en servit lui-même lorsqu'il était sur le point de quitter cette vie pour aller à son Père : “Mon Père, dit-il (Joan. 9. 11. 15.), je vous prie de les préserver du mal. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés,

“ parce qu'ils sont à vous. Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés.”

Il y a cette différence entre cette demande et les deux précédentes, que par la première, nous demandons d'être préservés du péché; par la seconde, nous demandons d'être préservés de la tentation qui nous porte au péché; et par celle-ci, nous demandons d'être préservés des peines du péché. Car il serait difficile d'expliquer de combien de maux et de peines le péché a rempli le monde. Comme tous les hommes ont péché, il n'y en a pas un qui n'en fasse une triste épreuve, et Job en dit son sentiment en ces termes (14. 1.) : L'homme qui est né de la femme, “ et qui est dans le monde pour y vivre peu de temps, est rempli de beaucoup de misères. Il vient au monde comme une fleur, et peu après il est foulé aux pieds. Il passe comme l'ombre, et il ne demeure jamais dans un même état.” Ainsi, comme il n'y a personne qui ne ressente chaque jour les effets du péché, et qui n'en souffre la peine, en sorte que Notre-Seigneur dit dans l'Evangile (Matth. 6. 34.) : “ Il suffit à chaque jour de souffrir sa peine,” il sera fort utile aux chrétiens de faire souvent cette prière : *Mais délivrez-nous du mal.*

Du mal.

Il y a donc plusieurs sortes de maux dont nous demandons d'être délivrés par cette prière.

1. Nous demandons d'être délivrés des maux extérieurs, comme sont les dangers de l'eau, du feu, des tempêtes, des tonnerres, des grêles, des maladies, de la guerre, de la peste, de la famine, de l'esclavage, des prisons, des exils, des embûches et des trahisons de nos ennemis, et généralement de tout ce qui peut troubler la paix de cette vie.

2. Nous demandons d'être préservés de la mort imprévue, et à laquelle on n'est pas bien disposé : car c'est de ce moment que dépend l'éternité.

3. Des peines du purgatoire, lesquelles bien que temporelles, et que l'on y soit en grâce et dans l'assurance du salut, peuvent néanmoins être mises parmi les maux, tant pour leurs douleurs excessives, qu'à cause qu'elles retiennent l'âme, et l'empêchent de jouir de Dieu.

4. De la mort éternelle qui est le plus grand de tous les maux, et qui peut être appelée la souveraine misère, parce qu'elle séparera éternellement de Dieu qui est le souverain bien.

5. Parmi les maux, il faut mettre le démon : 1. Parce qu'il est le premier auteur de tous les maux, tant par son propre péché, que par celui qu'il a fait commettre à nos premiers parents, et qui est la cause de tous les autres maux que je viens de rapporter. 2. Parce que Dieu se sert de lui, comme d'un instrument de sa colère, pour faire du mal aux hommes, quand il veut les punir, soit en ce monde, soit en l'autre. 3. Parce que, encore que nous ne lui ayons jamais fait de mal, il ne cesse point de nous en faire, et de nous porter une haine mortelle.

6. Il faut joindre aux maux dont nous demandons d'être délivrés, le péché et la tentation ; et de la sorte quand nous faisons cette prière, nous répétons confusément les deux demandes précédentes que nous avons faites séparément et avec distinction. Nous devons néanmoins demander ces choses bien diversement : car nous devons demander absolument et sans exception d'être délivrés d'une mauvaise mort, de la mort éternelle, du péché, de la tentation, et de la concupiscence, parce que toutes ces choses sont de véritables maux qui s'opposent à notre salut.

Quant aux infortunes extérieures dont nous avons parlé, il n'en faut demander la délivrance qu'autant qu'elles sont contraires à notre sanctification, et que nous connaissons par expérience que nous n'avons pas assez de vertu pour les supporter sans péché : car les considérant absolument en elles-mêmes, elles ne nous sont point contraires, mais plutôt elles nous sont très utiles, en ce que les supportant avec patience, elles nous sont une matière de vertu en cette vie, et un sujet de couronne dans le ciel. Ainsi quand elles nous sont contraires, c'est par notre faute, par l'immortification de nos passions et par notre délicatesse, qui, ne pouvant rien souffrir, nous font tomber dans l'impatience, dans des paroles offensantes et injurieuses, et quelquefois dans des murmures contre Dieu. C'est pourquoi j'ai dit, que quand nous savons par expérience que nous n'avons pas assez de vertu pour supporter ces sortes de peines, nous pouvons prier Dieu de nous en délivrer.

Si néanmoins Dieu ne nous écoute pas, nous ne devons pas

nous attrister, mais nous devons nous soumettre à ses saintes volontés, et croire que le refus qu'il nous fait est plus avantageux à sa gloire, et plus utile à notre salut, que ce que nous lui avions demandé. Car, comme témoigne l'Écriture (Act. 14. 21.): " il nous faut entrer dans le royaume des cieus par la porte des afflictions." C'est par celle-là même que Notre-Seigneur y a voulu entrer pour nous frayer le chemin ; car il a dit lui-même (Luc. 24. 26.): " N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrit, et que par ce moyen il entrât dans le royaume de sa gloire ? Or, il n'est pas juste que les serviteurs soient mieux traités que leur maître, et que les membres soient traités plus délicatement que leur chef (Matth. 10. 24). "

Et nous ne devons pas seulement recevoir les maux de cette vie, et même la mort quand elle se présente, avec patience et résignation, mais encore avec joie et dilatation de cœur à cause de l'honneur qui nous revient d'être traités comme Notre-Seigneur ; comme les Apôtres qui se réjouissaient après avoir été châtiés de verges ; car il est écrit (Act. 5. 4.): " Les Apôtres s'en allaient en se réjouissant de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus, une injure si humiliante." Et enfin comme le Prophète qui dit (Ps. 118. 16.): " Les princes m'ont persécuté sans sujet ; dans cette persécution vos paroles ont donné de la crainte à mon cœur : Je me réjouirai sur vos paroles comme celui qui trouve de grandes dépouilles, ou un riche trésor. "

INSTRUCTION XII.

EXPLICATION DE CETTE PAROLE :

Amen, *Ainsi soit-il.*

Cette parole qui a été ajoutée par Notre-Seigneur même (Matth. 6. 13.), pour être le sceau et la conclusion de l'oraison dominicale, se trouve expliquée en diverses manières dans les interprètes et dans les saints Pères.

Premièrement, elle signifie soit, ou ainsi soit ; et en ce sens,

elle est comme une confirmation de tout ce que l'on a demandé dans les articles précédents. Ainsi ce mot n'est point ajouté sans raison : car comme l'esprit humain est extrêmement volage, et que quand nous faisons notre prière les distractions l'emportent quelquefois si loin, et si longtemps, qu'il n'a point pensé à ce qu'il a dit; par cette parole, *amen*, ainsi soit, nous répétons en quelque façon, et nous confirmons les prières que nous avons faites.

2. Cette parole vaut autant que si nous disions : Je désire qu'il en soit ainsi ; c'est-à-dire, je désire, mon Dieu, que vous m'accordiez ce que je viens de vous demander. La proférant en ce sens, elle est d'un grand poids, et elle nous met dans la disposition d'être exaucés avec avantage ; parce que Dieu mesure souvent les grâces qu'il nous donne à la ferveur des désirs avec lesquels nous les demandons.

3. Cette particule, *amen*, signifie encore quelquefois fidèlement, ou avec fidélité ; et en ce sens nous confessons que Notre-Seigneur est fidèle en ses promesses, et nous le faisons ressouvenir de ce qu'il a dit, que tout ce que nous demanderions à son Père en son nom, nous serait accordé. Ainsi quand nous proférons cette parole : *Amen, ainsi soit-il*, nous devons avoir une grande confiance que Dieu nous accordera ce que nous lui demandons dans l'oraison dominicale, puisque nous le demandons non seulement au nom de son Fils, mais encore par les propres paroles que ce même Fils nous a mises dans la bouche.

4. Enfin, nous disons cette parole, non comme de nous-mêmes, mais comme de la part de Dieu, et comme s'il répondait lui-même aux demandes que nous lui avons faites. C'est autant que s'il nous disait : Oui, je le veux, je vous accorde ce que vous me demandez. Il est vrai que nous ne recevons pas toujours l'effet de notre prière ; et cela vient de ce que nous ne prions pas comme il faut, ni avec les dispositions convenables de grâce, d'amour, de dévotion ; car les choses que nous demandons dans cette oraison sont si justes, et Dieu est tellement disposé à nous les accorder, que si nous n'y apportons de l'obstacle par nos mauvaises dispositions, il nous les accorde infailliblement. On peut néanmoins dire en un sens, que Dieu nous accorde toujours ce que nous lui demandons dans cette prière, et que cette parole, *amen*, qu'il dit par notre bouche a toujours

son effet : car il faut se ressouvenir de ce que nous avons remarqué, que nous faisons ces demandes, non pour nous en particulier, mais pour tous en général; nous ne disons pas : Mon Père, donnez-moi mon pain de chaque jour, pardonnez-moi mes péchés, ne permettez pas que je succombe à la tentation, délivrez-moi du mal; mais nous disons : Notre père, donnez-nous notre pain, pardonnez-nous nos péchés, ne permettez pas que nous succombions à la tentation, délivrez-nous du mal. Ainsi demandant pour tous, Dieu nous accorde ce que nous lui demandons, sinon pour nous, au moins pour les autres qui sont mieux disposés que nous.

Au reste, quand nous faisons cette prière à Dieu, il ne nous accorde pas seulement les choses qui y sont contenues, il nous en donne encore de plus grandes et de plus admirables : parce qu'en nous approchant souvent de Dieu, et lui parlant, il s'approche aussi de nous, et il nous parle; par ces mutuelles approches et par ces entretiens réciproques, l'esprit est éclairé et la volonté embrasée, et ainsi l'âme toute pénétrée de dévotion, se trouve en état de recevoir des grâces qui ne se peuvent expliquer. C'est ce que le Prophète déclare par ces paroles (Ps. 20. 4.) : " Vous l'avez prévenu, Seigneur, des bénédictions de votre cœur; vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses." Et nous en avons l'exemple dans la personne de Moïse, qui, après s'être entretenu familièrement avec Dieu (Exod. 34. 35.), sortit de cet entretien la tête si éclatante de lumière, que les Israélites en étaient éblouis, et ne le pouvant regarder, ils furent contraints de le couvrir d'un voile.

Quand Dieu ne nous ferait point d'autre présent, que celui qu'il nous fait quand il se rend présent à notre esprit, et qu'il se donne à nous dans l'oraison, cela nous devrait suffire : car il se fait voir et goûter d'une manière si douce qu'il ne nous peut rien donner de plus désirable, à moins qu'il ne se fasse voir et posséder à découvert, comme il fait aux anges et aux bienheureux dans le ciel. Il est donc extrêmement important de réciter cette divine prière avec une grande ferveur et dévotion; et à la fin, de ramasser tous les bons sentiments que l'on y a eus, dans cette dernière parole : *Amen, ainsi soit-il.*

JUGEMENT

De BOSSUET, de MGR DE LAVAL, du PÈRE JÉRÔME LALEMANT, de
M. LE CANUS et de M. EMERY sur la Mère de
l'Incarnation.

BOSSUET n'a pas hésité à appeler la Mère de l'Incarnation une autre Thérèse, et il s'est autorisé de ses écrits pour réfuter la doctrine de certains mystiques de son temps qui regardaient comme " incompatible avec la perfection, de désirer ni de demander à Dieu pour soi-même la gloire éternelle." Après avoir cité contre eux, les témoignages de saint Jean Chrysostôme, de saint Thomas, de saint François de Sales, et commenté les écrits de sainte Catherine de Gênes et de sainte Thérèse, " cette sainte, dit-il, que l'Eglise met presque au rang des docteurs en célébrant la sublimité de sa céleste doctrine," il ajoute :

" A l'exemple de ces grandes âmes, la Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline, qu'on appelle la Thérèse de nos jours et du nouveau monde, dans une vive impression de l'inexorable justice de Dieu, se condamnait à une *éternité de peines*, et s'y offrait elle-même, afin que la justice de Dieu fût satisfaite, *pourvu seulement*, disait-elle, *que je ne sois point privée de l'amour de Dieu et de Dieu même.*"

" Un vénérable et savant religieux, fils de cette sainte veuve, plus encore selon l'esprit que selon la chair, et qui en a écrit la vie, approuvée par nos plus célèbres docteurs, y fait voir que ces transports de l'amour divin sont excités dans les âmes parfaitement unies à Dieu, afin de montrer la dignité infinie et incompréhensible de ce premier être, pour qui il vaudrait mieux endurer mille supplices, et même les éternels, que de l'offenser par la moindre faute. Mais, sans chercher des raisons pour autoriser ces actes, on voit assez qu'on ne les peut regarder comme produits par la dévotion des derniers siècles, ni les accuser de faiblesse, puisqu'on en voit la pratique et la théorie dès les premiers âges de l'Eglise et que les Pères les plus célèbres de ces temps-là les ont admirés comme pratiqués par saint Paul."

MGR DE LAVAL, premier évêque de Québec, écrivait de France en apprenant la mort de la vénérable Mère :

“ Nous tenons à bénédiction la connaissance qu'il a plu à Dieu de nous donner de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, l'ayant soumise à notre conduite pastorale. Le témoignage que nous pouvons en rendre est qu'elle était ornée de toutes les vertus dans un degré très éminent, surtout d'un don d'oraison si élevé, et d'une union avec Dieu si parfaite, qu'elle conservait sa présence au milieu de l'embarras des affaires les plus difficiles et les plus distrayantes, comme parmi les autres occupations où sa vocation l'engageait. Parfaitement morte à elle-même, Jésus seul vivait et agissait en elle. Dieu l'ayant choisie pour l'établissement de l'ordre de Sainte-Ursule en Canada, il l'a douée de la plénitude de l'esprit de ce saint institut. C'était une supérieure parfaite, une excellente maîtresse des novices et elle était très capable de remplir tous les emplois d'une communauté religieuse. Sa vie, commune à l'extérieur, était à l'intérieur toute divine, de sorte qu'elle était une règle vivante pour toutes ses sœurs. Son zèle pour le salut des âmes et particulièrement pour celui des sauvages, était si ardent qu'il semblait qu'elle les portât tous dans son cœur. Nous ne doutons pas que ses prières n'aient obtenu en grande partie les faveurs dont jouit maintenant l'Eglise naissante du Canada.”

“ La mémoire de la Mère de l'Incarnation, dit le P. JÉRÔME LALEMANT, sera à jamais en bénédiction dans ces contrées, et pour mon particulier, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard. Je lui ai été en tout et partout un serviteur inutile, me contentant d'être l'observateur des ouvrages du Saint-Esprit en elle, sans m'ingérer d'aucune chose la voyant en si bonne main, de crainte de tout perdre.”

Parmi les célèbres docteurs dont parle Bossuet dans le passage que nous avons cité plus haut, et qui ont approuvé les écrits de la Mère de l'Incarnation, nous citerons M. LE CAMUS, docteur en Sorbonne, théologal et chancelier de l'Eglise de Tours.

“ Les justes, dit l'Écriture, ne meurent qu'aux yeux des hommes insensés, car outre que leur mort précieuse devant

Dieu, est moins une mort qu'un heureux passage de la vie présente à l'éternité, c'est qu'ils vivent toujours en terre ou par leurs vertus dont le souvenir édifie, ou par leurs ouvrages dont les lumières instruisent. La vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'est acquis ce privilège d'immortalité, qui est le partage des âmes prédestinées, non seulement par sa piété extraordinaire et ses communications avec Dieu, qui en ont fait un exemple admirable et le sujet d'une grande édification pour son ordre, mais aussi par ses maximes très évangéliques et très chrétiennes, qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le livre qui a pour titre : *Lettres de la vénérable Mère MARIE DE L'INCARNATION.*"

A tous ces témoignages imposants nous joindrons celui du vénérable M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il écrivait en 1800 à Mgr J. O. Plessis, évêque de Québec :

"J'ai beaucoup de vénération pour les Ursulines de Québec, qui, sans doute, ont hérité des vertus éminentes de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. C'est une sainte que je révère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de sainte Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures."

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
Indication des ouvrages cités dans la vie de la Mère de l'Incarnation.....	65

PREMIÈRE ÉPOQUE

VIE DOMESTIQUE (1599-1631)

CHAPITRE PREMIER

Ancêtres de la Mère de l'Incarnation—Son enfance—Sa jeunesse.....	67
---	----

CHAPITRE DEUXIÈME

Mariage—Epreuves — Communications avec Dieu.....	78
--	----

CHAPITRE TROISIÈME

Veuve—Extase—Vie de solitude—Elle entre chez sa sœur.....	90
---	----

CHAPITRE QUATRIÈME

Révélation de l'union mystique	108
--------------------------------------	-----

CHAPITRE CINQUIÈME

Attrait pour le cloître—Austérités—Désolations intérieures 115

CHAPITRE SIXIÈME

Ravissement sur le mystère de la sainte Trinité—L'alliance mystique..... 127

CHAPITRE SEPTIÈME

Charité—Dévouement..... 130

CHAPITRE HUITIÈME

L'évêque de Dol—La Mère de Saint-Bernard—Terrible épreuve—Entrée aux Ursulines..... 148

DEUXIÈME ÉPOQUE

VIE MONASTIQUE (1631-1639)

CHAPITRE PREMIER

Noviciat—Tribulations de la part de son fils—Le mystère de la sainte Trinité—Prise d'habit..... 168

CHAPITRE DEUXIÈME

Elle reçoit l'intelligence des saintes Écritures—Croix effrayantes—Les possédées de Loudun..... 182

CHAPITRE TROISIÈME

Profession—Nouvelles épreuves—Délivrance..... 192

CHAPITRE QUATRIÈME

Révélations sur le Canada — La Mère de l'Incarnation maîtresse des novices.....	198
--	-----

CHAPITRE CINQUIÈME

Les disciples de la Mère de l'Incarnation.....	205
--	-----

CHAPITRE SIXIÈME

Elle reçoit l'explication de sa vision sur le Canada.....	216
---	-----

CHAPITRE SEPTIÈME

Madame de La Peltrie.....	222
---------------------------	-----

CHAPITRE HUITIÈME

Vocation de la Mère de l'Incarnation pour le Canada.....	238
--	-----

CHAPITRE NEUVIÈME

Madame de La Peltrie à Paris et à Tours.....	250
--	-----

CHAPITRE DIXIÈME

La Mère de Saint-Joseph.....	261
------------------------------	-----

CHAPITRE ONZIÈME

Départ de Tours.....	272
----------------------	-----

TROISIÈME ÉPOQUE

VIE APOSTOLIQUE (1639-1672)

CHAPITRE PREMIER

Paris—Anne d'Autriche—Nouvelles entraves..... 280

CHAPITRE DEUXIÈME

Traversée de l'Océan—Arrivée à Québec..... 289

CHAPITRE TROISIÈME

Résidence à la Basse-Ville—Coup d'œil sur la colonie
—Épidémie—Nouvelles constitutions des Ursulines.... 302

CHAPITRE QUATRIÈME

Madame de La Peltrie à Montréal..... 314

CHAPITRE CINQUIÈME

La Mère de l'Incarnation s'offre en victime..... 329

CHAPITRE SIXIÈME

Les Ursulines dans leur nouveau monastère—Les Hurons
se réfugient à Québec..... 345

CHAPITRE SEPTIÈME

Dangers de la colonie—Mœurs admirables..... 353

CHAPITRE HUITIÈME

Incendie du monastère des Ursulines..... 361

CHAPITRE NEUVIÈME.

Reconstruction du monastère — Mort de la Mère de Saint-Joseph	375
---	-----

CHAPITRE DIXIÈME

Etat désespéré de la colonie.....	389
-----------------------------------	-----

CHAPITRE ONZIÈME

Le tremblement de terre de 1663.....	398
--------------------------------------	-----

CHAPITRE DOUZIÈME

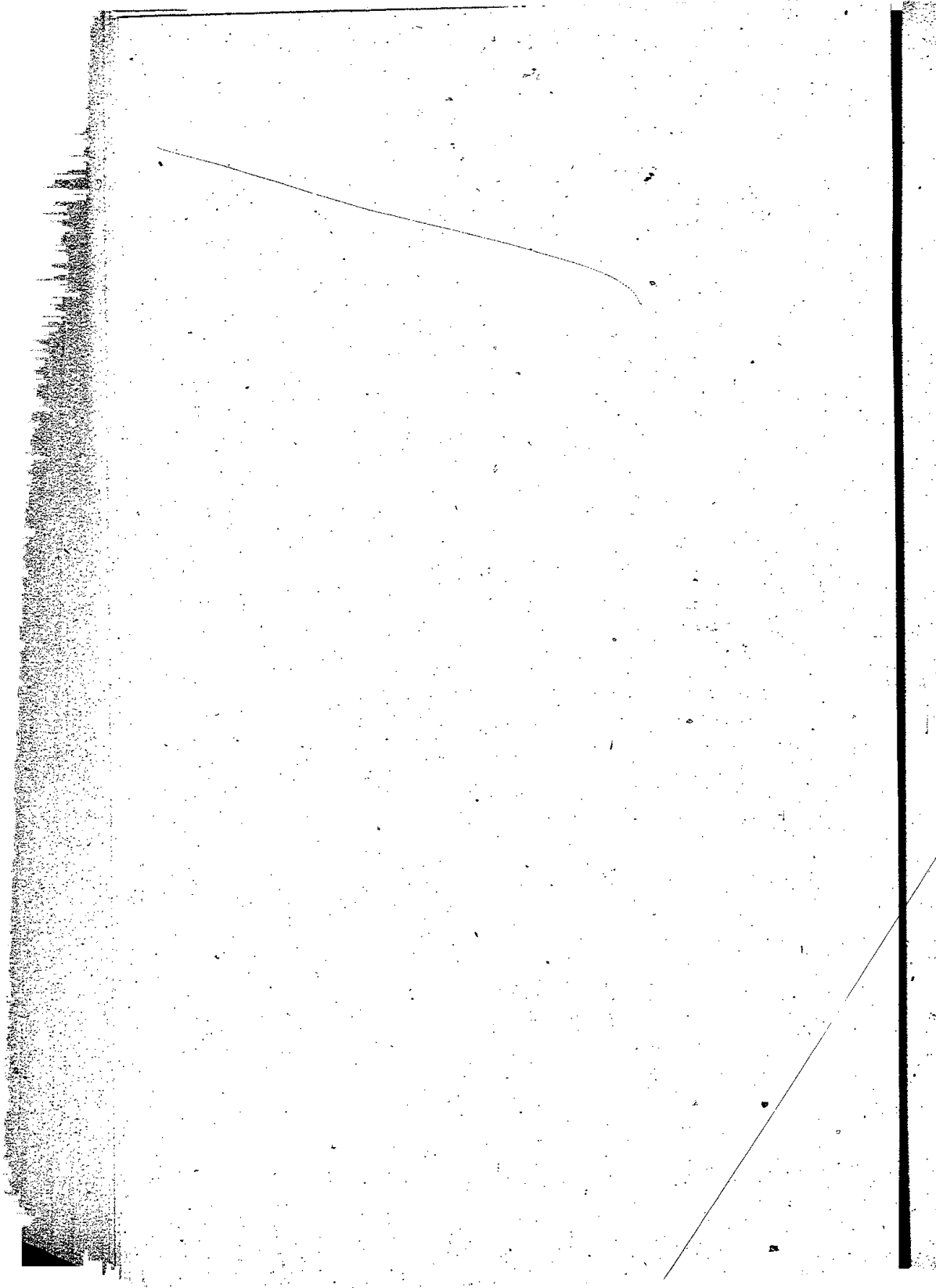
Maladie de la Mère de l'Incarnation—Mort de Madame de La Peltrie.....	412
---	-----

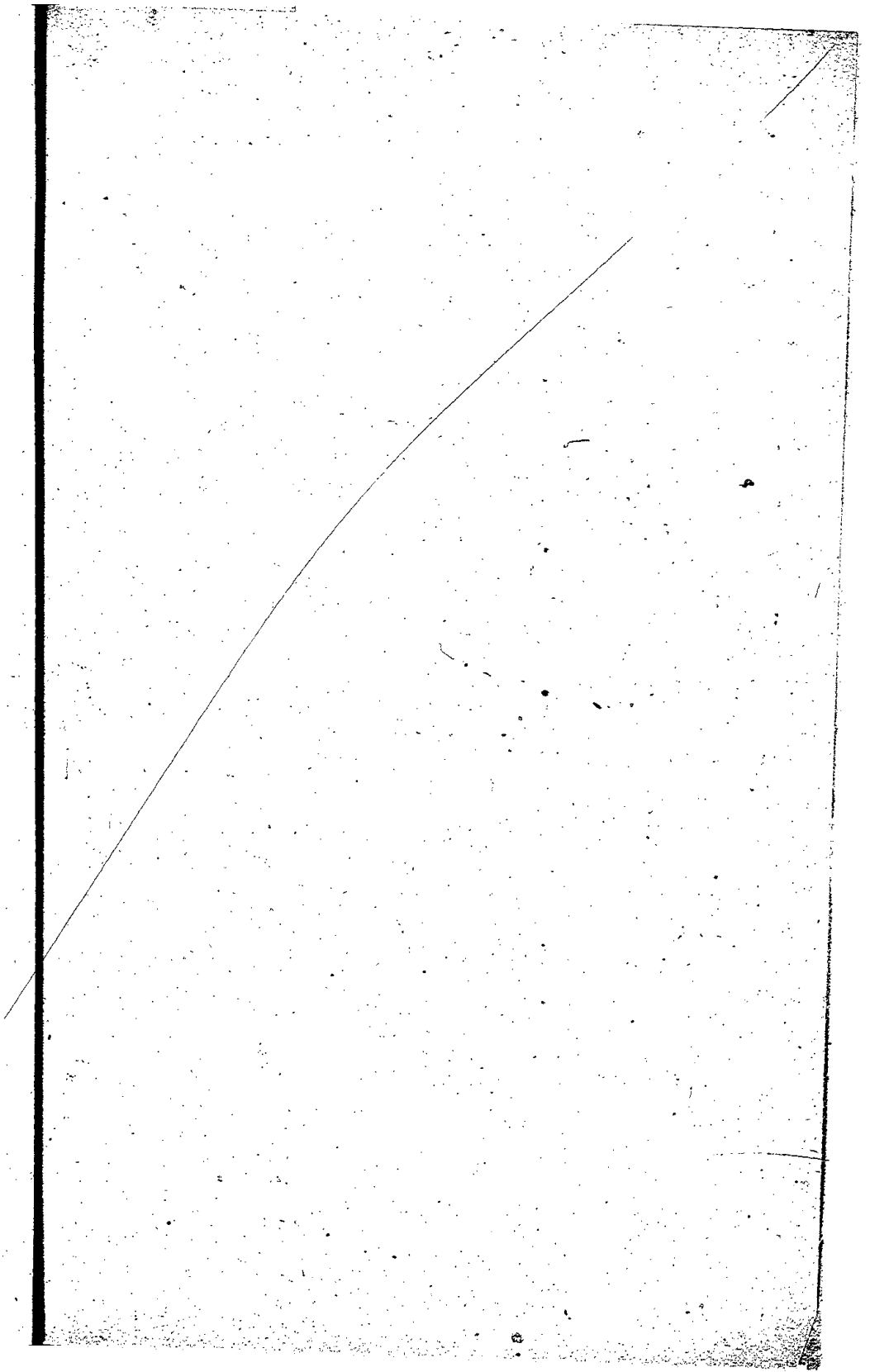
CHAPITRE TREIZIÈME

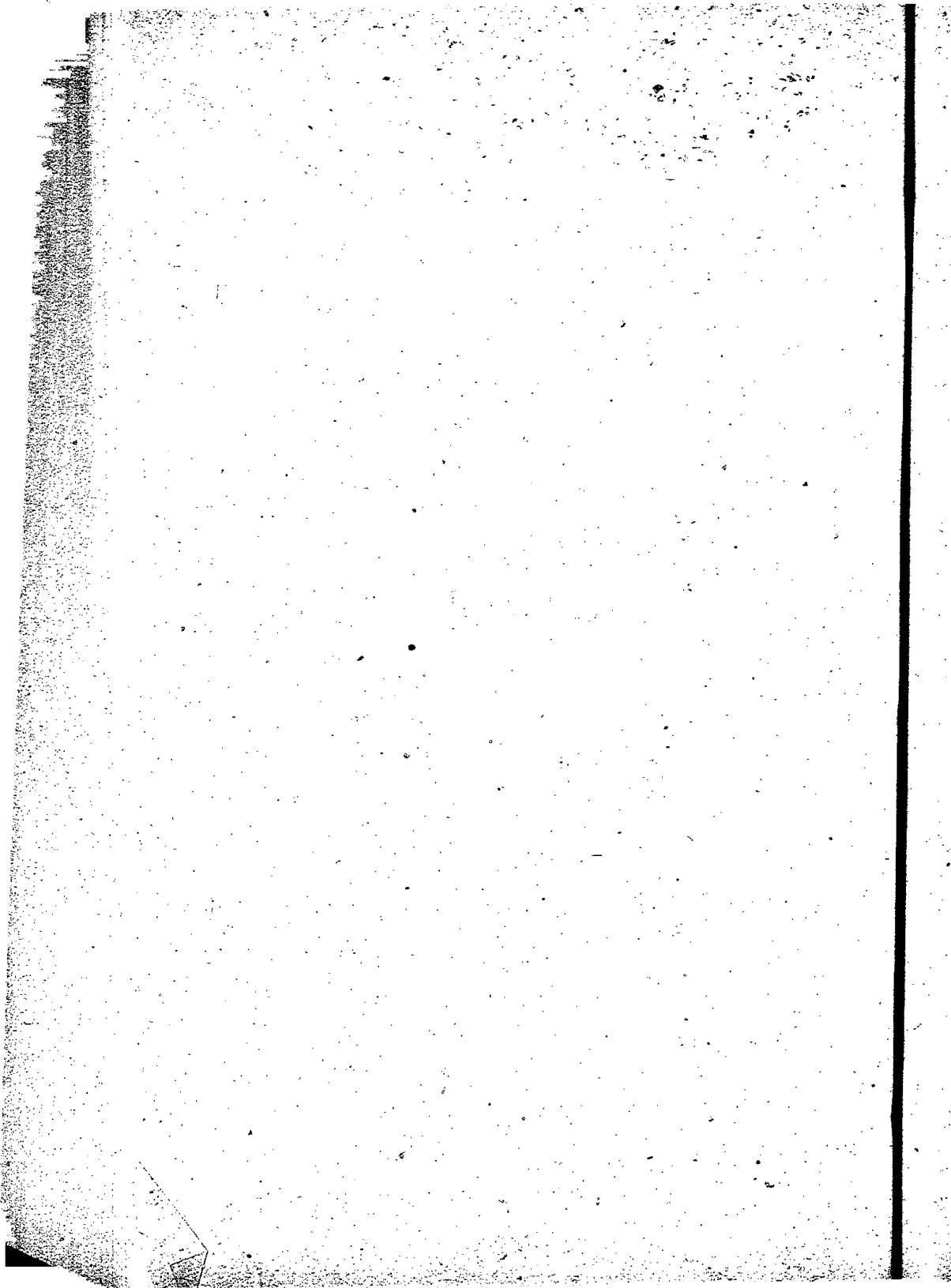
Mort de la Mère de l'Incarnation.....	426
---------------------------------------	-----

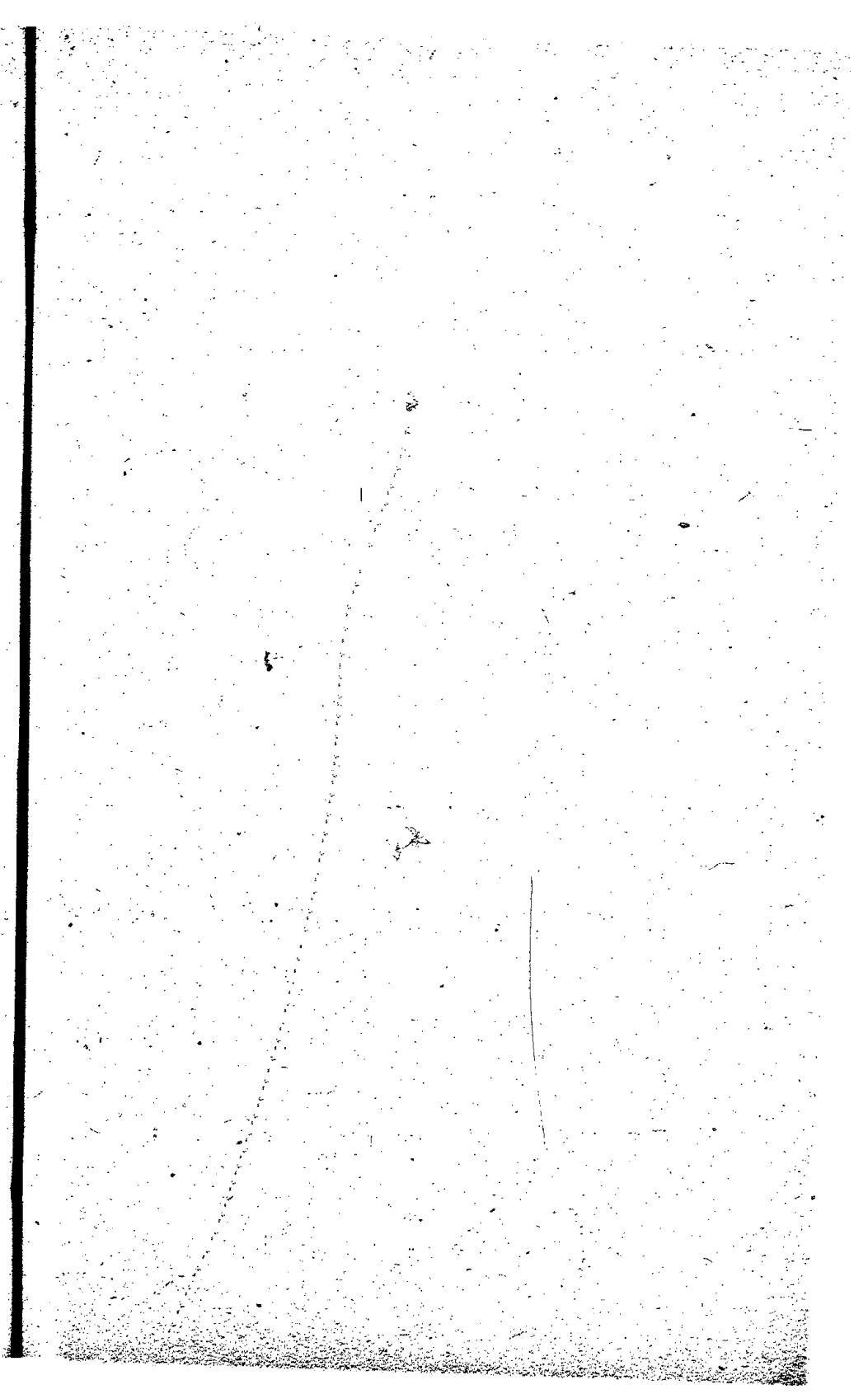
APPENDICE.

EXTRAITS DU CATÉCHISME DE LA VÉNÉRABLE MÈRE DE L'INCARNATION	445
Explication du signe de la Croix.....	446
Explication du Symbole des Apôtres.....	451
Explication de l'Oraison Dominicale.....	540
Jugement de Bossuet, de Mgr de Laval, du Père Jérôme Lalemant, de M. Le Camus et de M. Emery sur la Mère de l'Incarnation.....	592









ON TROUVERA A LA MEME LIBRAIRIE

Chauveau (P. J. O.).—FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, sa vie et ses œuvres. 1 vol. in-8..... \$1 00

—L'Instruction publique au Canada. 1 vol. in-8..... 1 00

Chauveau (Pierre, fils).—Frédéric Ozanam, sa vie et ses œuvres ; avec une Préface par M. Chauveau, membre de la Société Royale du Canada. 1 fort volume in-8..... \$1 50

Rameau (É.).—La France aux colonies.—Acadiens et Canadiens. 1 fort volume in-8..... \$1 25

—Une colonie féodale en Amérique.—L'Acadie (1604-1710) ; par le même. 1 vol in-12..... \$0 88

Bressani (le R. P.).—Les Jésuites-Martyrs du Canada. Nouvelle édition de la *Relation abrégée de Bressani*. 1 volume in-8, orné d'un grand nombre de gravures..... \$0 75

Gagnon (Ernest).—Chansons populaires du Canada. 1 volume in-8..... \$1 00

LE MÊME OUVRAGE, élégamment cartonné en toile, tranche marbrée..... \$1 50

David (L. O.).—Biographies et portraits. 1 vol. in-8, avec portraits..... \$1 00

—Les Patriotes de 1837-38. 1 vol. in-8..... 1 00

Dussieux (L.).—Le Canada sous la domination française, d'après les archives de la marine et de la guerre. 1 vol. in-12, avec une carte de la Nouvelle-France..... \$0 75

Laperrière (Aug.).—Les Guêpes canadiennes.—PREMIÈRE SÉRIE, comprenant : *Pléiade rouge*, par GASPARD LEMAGE ; *Chroniques québécoises*, par BLAISE ; *Lettres québécoises (faisant suite à Blaise)*, par PIÉROT ; *Silhouettes littéraires*, par LACIDE LÉPINE ; *Portraits et pastels littéraires*, par Jean PIQUEFORT. 1 vol. in-12..... \$1 00

—DEUXIÈME SÉRIE, comprenant : *Profs et grimaces*, par LAURENT ; *Polémique* entre l'hon. A. B. Routhier, M. L. H. Fréchette, et l'hon. L. A. Dessaulles ; *Critique du livre de l'hon. A. B. Routhier, intitulé "En canot,"* par LÉON LORRAIN ; *Vers adressés à Mlle Sarah Bernhardt, lors de sa visite artistique au Canada, en 1880*, par L. H. FRÉCHETTE, suivis d'une critique et d'une parodie de ces vers par*** ; *La Voix d'un exilé*, par L. H. FRÉCHETTE ; *A ceux qui demandent la tête de Riël. Crucifiez-le ! crucifiez-le !* par M. L. P. LEMAY ; *Les Histories de M. Sulte*, par J. C. TACHÉ ; *Coup d'œil rétrospectif sur la politique et les hommes politiques d'il y a quarante ans*. 1 vol. in-12..... \$1 00

